00031246

00031246

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

L' IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

PAR

LE BARON CLAUDE-FRANÇOIS DE MÉNEVAL

Secrétaire du Portefeuille de Napoléon, Premier Consul et Empereur;
Maitre des requêtes au Conseil d'État sous l'Empire;
Officier de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, etc., etc.

(*Né à Paris en* 1778, *mort dans cette ville en* 1850.)

ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

OUVRAGE COMPLÉTÉ PAR DES DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE SON PETIT-FILS

LE BARON DE MÉNEVAL (NAPOLÉON-JOSEPH-ERNEST)

Vol III

TOME TROISIÈME

31246 ac

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

3, PLACE DE VALOIS, 3

1894

Tous droits réservés.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

CHAPITRE PREMIER

L'Empereur, sa femme et son fils. — L'omelette impériale. — Promenades matinales. — Portrait de l'Empereur. — But élevé de son ambition. — Injustice de ses accusateurs. — Impulsion donnée par lui à son siècle. — Projet de réunion des souverains allemands à Dresde. — Désir de l'Impératrice d'y revoir sa famille. — Le pape à Fontainebleau. — M. de Montholon à Würtzbourg. — Son mariage. — Son rappel. — Retard apporté au voyage de Dresde ; sa cause. — Ordre du service réglé pendant l'absence de l'Empereur. — Départ de Leurs Majestés pour Dresde. — Tableau du séjour de Napoléon dans cette capitale. — Retour de M. de Narbonne de Vilna. — Attitude hostile de l'empereur Alexandre. — Le général Neipperg à la suite de l'empereur d'Autriche. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Voyage triomphal de l'Impératrice Marie-Louise à Prague. — Sa lettre à Madame Mère. — L'Empereur passe en revue son armée. — Proclamation. — Passage du Niémen. — Passage de la Vilïa. — Ecrits sur la campagne de Russie. — Mission du général russe Balachow à Vilna. — Députation polonaise présentée à l'Empereur. — Engagement absolu qui lui est demandé. — Sa réponse mal interprétée. — Instructions données à l'abbé de Pradt. — Conduite de l'ambassadeur, contraire à ses instructions. — Funestes effets qui en résultent. — Outrages et calomnies de ce prélat. — Gouvernement provisoire de Vilna. — Gardes d'honneur. — Le duc de Bassano, gouverneur de Lithuanie. — Reproches adressés au prince royal de Wurtemberg sur les excès commis par ses troupes. — Dévastations des armées

alliées en France. — Magnanimité de l'empereur Napoléon. — Habitudes et occupations de Napoléon dans les quartiers généraux et en voyage. — Sa familiarité avec le soldat. — Sa bienveillance pour l'officier. — Injustice des reproches de prévarication dans l'expédition d'ordres adressée au major-général. — Marche sur Vitepsk et sur Smolensk. — Le château de Bechen-Kowitzki. — Projet de s'établir à Vitepsk, abandonné. — Belle manœuvre de Napoléon. — Même résolution à Smolensk qu'à Vitepsk. — Le jeune Marbœuf tué au combat de Krasnoï. — Lettre de l'Empereur à cet officier. — Détails. — Combat de Valoutina. — Inaction du général Junot. — Mort du général Gudin. — Arrivée sur le champ de bataille de la Moskowa — Portrait du roi de Rome arrivé la veille de la bataille. — Bataille de la Moskowa. — L'Empereur absous du reproche de n'avoir pas engagé sa garde. — Extinction de voix de l'Empereur. — Entrée dans Moscou désert. — Le Kremlin. — Commencement de l'incendie. — Incendiaires laissés à Moscou par le gouverneur. — Embrasement général. — Le gouverneur Rostopchine. — Le feu atteint le Kremlin. — Retraite momentanée au château de Pétrowskoï. — Retour dans la ville incendiée. — Sollicitude de l'Empereur pour les blessés français et russes, pour les habitants et pour les établissements philanthropiques. — Intendance de la ville confiée à M. de Lesseps. — Ressources abondantes trouvées dans les caves des maisons incendiées. — Revue des corps et parades journalières. — Soins nécessaires pour subvenir à tous les besoins de l'armée. — Expédition des affaires administratives. — Evacuation des blessés. — Mémoires militaires sur la campagne de Charles XII en Russie. — Le palais Rostopchin préservé. — Mémoire politique trouvé dans ce palais. — Confusion que produit à Pétersbourg la prise de Moscou. — Lettre de Napoléon à l'empereur Alexandre restée sans réponse. — Attaque inopinée de nos avant-postes. — Départ de Moscou. — Ordre de faire sauter les fortifications du Kremlin. — Bataille de Malojaroslavetz. — Un parti de cosaques tente d'enlever l'Empereur. — Disgrâce du général Baraguey-d'Illiers. — Expédition hardie du général Roguet. — Deux corps de l'armée française coupés par les Russes. — Mort de M. de Villeblanche. — Marche rétrograde de l'Empereur pour aller dégager son arrière-garde. — Le maréchal Ney séparé de l'armée. — Retraite héroïque de ce maréchal. — Joie de l'Empereur en apprenant sa réapparition. — Les chevaux et les voitures de l'Empereur employés au transport des blessés. — Sa lettre au maréchal Mortier. — Les deux fils du prince de Beauvau.

L'air de la Cour, l'habitude qu'avait Marie-Louise de vivre familièrement avec l'Empereur qui s'occu-

pait beaucoup d'elle, qui avait pour elle des manières simples et affectueuses et qui l'amusait par une gaieté souvent animée, avaient fait oublier à cette princesse la raideur et la réserve qu'elle devait à sa timidité naturelle, à l'époque de son arrivée en France. Son maintien était devenu aisé ; elle avait perdu un peu de son embonpoint et sa taille d'une régularité parfaite y avait beaucoup gagné. De beaux yeux pleins de douceur et une grande fraîcheur de teint donnaient à sa physionomie une expression agréable, en même temps qu'ils rendaient l'ensemble de sa personne noble et gracieux.

Accablé de soins et de soucis, à la veille d'une rupture avec la Russie, l'Empereur avait son temps pris par les occupations multipliées du cabinet, par des revues ou par le travail de ses ministres. C'était seulement auprès de sa femme et de son fils qu'il rencontrait une agréable distraction à tant de fatigues. Le peu de loisir que lui laissaient les affaires dans la journée il le consacrait à son fils, dont il se plaisait à guider les pas chancelants avec une sollicitude toute féminine. Les chutes fréquentes de cet enfant chéri — si elles n'avaient pu être prévenues — étaient accueillies par les caresses et les éclats de rire bruyants de son père. L'Impératrice, qui assistait à ces scènes de ménage, n'y prenait pas une part aussi active que l'Empereur. Ce trio, dont la simplicité aurait pu faire oublier la grandeur, offrait le spectacle d'un ménage bourgeois uni par les liens de l'intimité la plus douce.

Qui aurait alors pu soupçonner le sort réservé aux êtres qui le composaient?

Ce grand homme, que tant d'esprits prévenus ou trompés se sont plu à représenter comme inaccessible aux sentiments tendres, était aussi bon mari qu'excellent père; jamais les innocentes fantaisies de l'Impératrice ne trouvaient de censeur en lui. L'anecdote suivante, que Marie-Louise aimait à rappeler, montre quelle était à cet égard la bonhomie de Napoléon. La réminiscence d'un goût puisé dans la familiarité de la vie domestique, qu'elle avait menée dans sa première jeunesse, inspira un jour à l'Impératrice l'envie de faire elle-même une omelette, pour la confection de laquelle elle se fait apporter dans son appartement tous les ingrédients nécessaires. Pendant qu'elle est tout occupée de son importante opération culinaire, l'Empereur entre sans qu'on l'eût annoncé, soit que le hasard l'eût amené, soit que prévenu d'un avis officieux il voulût se donner le plaisir de surprendre Marie-Louise. Celle-ci, un peu troublée de cette visite inattendue, cherchait à dérober à Napoléon la vue de ses préparatifs. « Que fait-on donc ici, » demanda l'Empereur, « je sens une singulière odeur... comme de friture! » Puis, passant derrière l'Impératrice, il découvre le réchaud, la casserole d'argent dans laquelle le beurre commençait à fondre, le saladier et les œufs. « Quoi! » dit Napoléon, « vous faites une omelette? Bah! vous n'y entendez rien; je veux vous montrer comment on s'y

prend. » Il se mit alors à l'œuvre avec l'Impératrice qui lui servait d'aide, mais il en remontrait à une aide plus experte que lui et formée à une auguste école. Les parents de l'Impératrice, passionnés pour les occupations champêtres, aimaient à se retirer dans quelque habitation rustique bâtie au milieu des grands parcs impériaux et là, travestis en fermiers, ils vaquaient avec leurs enfants aux soins du ménage. Cependant l'omelette étant faite tant bien que mal, restait l'opération la plus difficile : celle de la retourner. Napoléon voulut s'en réserver le soin, mais il s'était donné plus de talent qu'il n'en possédait, car, au moment où il s'agissait de faire sauter l'omelette, il lui advint ce qui était arrivé au grand Condé, lequel, au dire de Gourville, voulant faire une omelette dans une auberge où il s'était arrêté, renversa dans le feu ce qu'il aurait dû recevoir dans la poêle. Napoléon ne fit pas mieux et laissa tomber l'omelette par terre ; obligé d'avouer son inexpérience, il laissa l'Impératrice recommencer seule sa cuisine.

Au printemps de 1812 le retour de la belle saison permit à l'Empereur d'ajouter aux distractions qu'il trouvait *dans son ménage* les courses à cheval et les chasses où le suivait l'Impératrice, soit à Saint-Cloud, soit à Rambouillet, résidences qu'il affectionnait parce qu'il y était moins entouré et qu'il y jouissait d'une plus grande liberté d'allures. Quelquefois, à l'aube du jour, il éveillait l'Impératrice pour aller faire des promenades à cheval avec elle. Il parcourait

avec Marie-Louise les beaux bois qui entourent Saint-Cloud. Quelques-unes de ces promenades avaient un but déterminé et utile, soit du côté de Paris, soit dans les environs. Les Souverains allaient alors visiter ainsi des travaux d'embellissement ou d'utilité qu'avait ordonnés Napoléon. Ces visites inattendues surprenaient parfois dans leur sommeil les gardiens de ces travaux, qui regardaient avec étonnement ces ordonnateurs nouveaux et se croyaient sous le charme d'une vision. Comme de telles excursions n'étaient pas annoncées à l'avance, l'aide de camp et l'écuyer de service, ainsi que deux ou trois piqueurs formaient seuls la cavalcade. L'Impératrice n'y était jamais accompagnée par aucune de ses dames, qui venaient seulement au-devant d'elle à son retour ou bien l'attendaient dans son appartement. Marie-Louise montait dans une voiture qui suivait, si elle était fatiguée; mais cela arrivait rarement. L'Empereur rapportait toujours de ces promenades, qu'il les fît seul ou en compagnie de l'Impératrice, quelque idée d'amélioration ou de perfectionnement. S'il trouvait sur son chemin un ouvrage sur lequel son attention avait été attirée, il se rendait compte par lui-même du degré d'utilité que cet ouvrage pouvait présenter. Napoléon prenait, à la première vue, un aperçu du terrain et des travaux commencés, se formant une idée nette de la meilleure direction à leur donner, de leur durée probable et des dépenses qu'ils occasionneraient. A son retour il chargeait ses ministres de convoquer

les chefs de division, les ingénieurs et les hommes de l'art et de les réunir à un conseil qu'il présidait. En entendant la lecture de leurs rapports, il y appliquait les premières notions qu'il avait recueillies sur le terrain même, ayant arrêté dans sa tête les perfectionnements dont ces travaux étaient susceptibles. Malgré la rapidité du coup d'œil qu'il y avait jeté, il avait pris généralement une connaissance des détails aussi exacte qu'auraient pu le faire les hommes spéciaux qui en avaient fait l'objet de leurs études constantes.

La nature avait prodigué à Napoléon des facultés qu'elle réserve aux êtres privilégiés, créés pour commander aux hommes, pour les conduire et pour les éclairer. Elle l'avait doué d'une imagination vive et ardente unie à une froide raison — d'un génie fortifié par l'étude que les travaux les plus arides et les plus prolongés ne parvenaient pas à lasser et qui puisait au contraire une nouvelle vigueur dans leur diversité — d'un esprit vaste qui embrassait l'ensemble des questions les plus étendues et qui descendait dans les détails les plus minutieux, — d'une conception vraiment extraordinaire à laquelle des éclairs soudains découvraient les profondeurs des connaissances humaines, — enfin d'une prodigieuse mémoire. A ces dons de l'intelligence, Napoléon joignait une âme élevée et sensible, mais fortement trempée et supérieure aux coups comme aux faveurs de la fortune. Son sang-froid était inaltérable, au milieu du

danger, comme s'il se fût senti invulnérable. Une volonté persévérante, inflexible, un instinct de puissance et de supériorité, qui brisaient tous les obstacles, le faisaient sourire ou se récrier devant le mot : *impossible*. L'étude du cœur humain lui avait enseigné l'art de s'attacher les hommes et de les subjuguer. Sa présence et ses paroles excitaient l'enthousiasme. Son éloquence était vive et rapide ; ses mots énergiques, profonds et souvent sublimes. Son extérieur simple, mais relevé par un air de grandeur et par l'habitude du commandement, la fascination de son regard — dont l'expression douce ou sévère pénétrait au fond des cœurs — inspiraient un respect mêlé de crainte et d'affection. Aucun chef ne fut plus populaire dans l'histoire et cependant jamais il n'a voulu se rapetisser pour acquérir cette popularité. Sa vigilance était continuellement en éveil pour réformer les abus de tout genre, pour découvrir les moyens d'élever la France à la hauteur où son génie rêvait de la placer. Toutefois son infatigable activité de corps et d'esprit le portait à pratiquer d'une manière trop absolue ce principe qu'il ne faut pas laisser faire à d'autres ce que l'on peut faire soi-même. Un vif sentiment du juste et de l'injuste dominait en lui. Elevé si au-dessus des autres hommes, il était, quoi qu'on en ait dit, supérieur aux passions mesquines, et savait compatir aux faiblesses comme aux misères du cœur humain. Bien qu'il fût en général indulgent pour les fautes ou pour les erreurs, il jugeait quel-

quefois nécessaire d'en gourmander les auteurs en public, moins pour punir ceux auxquels ses reproches étaient adressés que pour l'exemple et pour frapper l'esprit des témoins de ces algarades. A cela se bornaient ordinairement ses rigueurs. Souvent clément pour ses adversaires, il avait de la répugnance à sévir contre eux et finit par devenir leur victime. Ceux qui ont représenté son gouvernement comme le type de la domination militaire n'ont pas remarqué combien Napoléon, adoré de l'armée, a donné à ses lieutenants peu de part au pouvoir, et avec quel soin il a maintenu ses soldats dans la soumission à l'autorité civile. Doué au plus haut degré du génie militaire, il a effacé les plus illustres capitaines. Toutefois ce n'est pas à la seule gloire des armes qu'il a dû sa renommée et l'Empire. Il a été administrateur, politique, législateur, publiciste, savant même et tout ce qu'il a voulu être, autant que grand homme de guerre. Le but constant de ses méditations, de ses travaux, de ses conquêtes, but que le temps ne lui a pas permis d'atteindre, peut se résumer en un mot : « Assurer à tous les hommes le plein exercice et l'entière jouissance de toutes leurs facultés. » Napoléon s'est attribué lui-même cette haute ambition et la postérité ne lui en enlèvera pas le mérite. Ses pensées, ses actions, son ambition même convergeaient vers ce but élevé : Régénérer les peuples, répandre parmi eux les notions du progrès avec les lumières et procurer partout, à toutes les classes, les bienfaits inaliénables

de l'égalité civile et politique[1]. — Préoccupé de sa haute mission et du soin de garantir l'avenir de la France contre les antipathies de la vieille Europe, Napoléon a dû nécessairement, en développant ses moyens de faire prévaloir ses conceptions, heurter bien des préjugés, blesser bien des vanités diverses. En écartant les obstacles qui entravaient sa marche, il n'a pu manquer de froisser bien des intérêts de toute sorte. Tombé au milieu de sa glorieuse et pénible carrière, l'élévation de ses idées, et la portée de ses projets ont échappé aux regards du vulgaire, qui ne juge d'ailleurs que par le succès. Ceux que la fortune abandonne sont généralement jugés avec fort peu d'indulgence et Napoléon est resté livré, après sa chute, à des attaques souvent injustes et imméritées. Il n'a pas été jugé encore, au moment où j'écris, avec une impartialité suffisante. Cependant les haines meurent, les passions s'amortissent, les préventions se dissipent et les esprits s'éclairent. La route tracée par le génie et le but auquel il tendait apparaissent un jour dégagés des nuages qui les avaient longtemps obscurcis. C'est ce qui arrivera, suivant nous, pour Napoléon dont l'avenir ne pourra que grandir la gloire.

Dans ses relations privées Napoléon était simple, naturel et observateur des convenances, autant envers

[1] Tout en répudiant les violences et les utopies de la Révolution, Napoléon a le premier voulu sincèrement faire des principes qu'elle avait invoqués, dès le début, des réalités pratiques.

lui-même qu'envers les autres. D'un commerce facile dans la vie familière, généreux et bienfaisant, il avait des mœurs régulières, des sentiments religieux et une grande tolérance. Il était bon père, bon mari, bon fils et bon frère.

Napoléon appliquait aux actes de sa vie publique les qualités qu'il avait dans la vie privée, et qui étaient inhérentes à sa propre nature. Ce respect pour la morale, il l'exigeait de ses ministres et des fonctionnaires de l'Etat. Il ne recherchait pas seulement dans ceux qu'il associait à ses travaux des talents appropriés aux emplois élevés qui leur étaient confiés, mais encore une probité scrupuleuse, l'esprit d'équité et des mœurs honorables. Ceux que la nature de leurs fonctions ont mis en rapport direct avec lui se distinguaient par ces qualités, à une ou deux exceptions près, qui se rapportaient à des hommes nécessaires que la prudence ou des motifs politiques supérieurs ne lui ont pas permis d'écarter définitivement de ses conseils. Ceux que des fonctions secondaires éloignaient de sa surveillance immédiate n'en étaient pas moins l'objet de son attention. Des abus, des actes contraires à la considération dont il voulait que ses agents fussent entourés étaient, à l'instant, réprimés par des admonestations sévères ou punis par la destitution. Il faut ajouter que si jamais souverain n'a été mieux servi et n'a inspiré plus de dévoûment, jamais, sous aucun règne, les services de quelque ordre qu'ils aient été ne furent plus à l'abri des vicis-

situdes, plus indépendants d'un caprice, moins victimes d'un oubli. Ceux qui servaient bien se virent toujours largement récompensés par Napoléon.

Au 18 brumaire le futur Empereur avait trouvé la France en proie aux plus funestes dissensions, et le soin de réunir tous les Français dans un intérêt commun de prospérité et de grandeur nationales devint sa constante préoccupation. Tout ce qui avait quelque valeur en France, aux époques du Consulat et de l'Empire, se vit appeler par le chef du gouvernement, sans distinction de caste ou d'opinion, à l'aider dans la tâche de réorganiser l'Etat, de fonder l'unité et la nationalité françaises et de jeter les bases de la vigoureuse administration que Napoléon a léguée à ses successeurs. Tous les citoyens, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire, ont secondé Napoléon avec zèle et fidélité ; car l'esprit et la volonté de la nation étaient personnifiés en lui.

La réunion dans le même homme des grandes qualités dont je n'ai tracé qu'une esquisse, couronnées par un ardent amour du pays et de la gloire, est ce qui distingue Napoléon du très petit nombre d'hommes qui ont dominé, à de rares intervalles, la scène du monde. A mesure qu'il sera mieux connu, on trouvera, croyons-nous, qu'il a été un des hommes les moins imparfaits. Il parlait avec une entière conviction quand il disait : « qu'il se présenterait avec con-« fiance devant le tribunal de Dieu et qu'il y atten-« drait sans crainte son jugement. » Si l'énergie de

son caractère, un sentiment profond de l'honneur et l'horreur de l'injustice l'ont entraîné, dans de rares occasions, hors des bornes de la modération, il faut en rechercher la cause dans l'exagération de ces mêmes qualités. Si dans un petit nombre de cas particuliers, entre autres dans sa décision sur l'affaire de l'octroi d'Anvers, dans l'établissement des prisons d'Etat, il a cru l'action des lois insuffisantes ou aperçu de graves inconvénients dans leur application rigoureuse, il a toujours été déterminé dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire, absolu mais non pas arbitraire (car l'arbitraire suppose le caprice ou le bon plaisir) par des considérations puisées dans l'intérêt public ou par la préoccupation de sauvegarder la morale.

Les zoïles de la gloire de Napoléon se sont plu à peindre sa politique d'odieuses couleurs; mais Napoléon s'est-il jamais servi des détestables moyens dont ses devanciers, dans la reconstruction ou la fondation des empires, ont donné l'exemple? A-t-il semé la division, le crime ou la révolte dans les Etats de ses implacables ennemis? A-t-il armé les peuples contre leurs souverains, soulevé les esclaves contre leurs maîtres[1]?...

[1] « J'aurais pu (*en Russie*) armer une grande partie de la population contre elle-même, en proclamant la liberté des esclaves. Un grand nombre de villages me l'ont demandé. Mais, lorsque j'ai reconnu l'abrutissement de cette classe nombreuse du peuple russe, je me suis refusé à cette mesure qui aurait voué à la mort et aux plus horribles supplices bien des familles. »

Extrait de la correspondance de l'Empereur à la députation du Sénat. (*Moniteur* du 21 décembre 1812.)

La situation extraordinaire dans laquelle les éternels ennemis de la France et de son chef avaient placé Napoléon explique au surplus la plupart de ses actes. Des fautes et des mécomptes étaient inévitables dans le grand œuvre qu'il avait entrepris. Cependant, tel acte qui paraît aux contemporains mériter d'être censuré sera peut-être loué par la postérité. Le temps mûrit lentement les germes des améliorations importantes dont Napoléon avait confié à l'avenir le soin de perfectionner l'achèvement. La marche du temps déroulera insensiblement bien des pages ignorées de cette vie si fertile en vastes conceptions, en révélant la profondeur de cet étonnant génie, en justifiant bien des actes incompris ou superficiellement appréciés par beaucoup de gens.

Absorbé par les soucis d'une lutte sans cesse renaissante contre les armées de la coalition, Napoléon ne pouvait songer à doter la France d'un complément d'institutions parlementaires plus libérales, pour lesquelles le pays n'était point mûr encore et que d'ailleurs la tendance générale des esprits ne réclamait alors pas. L'introduction dans nos institutions de semblables réformes, à une époque si agitée, eût été on le conçoit intempestive; elle aurait créé au gouvernement impérial, sans cesse menacé par des dangers extérieurs, toute espèce d'embarras inextricables sous le poids desquels il eût dû fatalement et très rapidement succomber. On a dit avec raison que chaque époque a sa pensée et ses principes dont personne

n'est le maître de modifier la direction, et qu'il ne faut pas demander au printemps les fruits de l'automne. L'expérience de trente années a prouvé, suivant nous, que l'établissement du système représentatif a besoin, pour rallier tous les esprits en France, d'une modification dans les mœurs et dans le caractère de notre nation. Napoléon savait à merveille qu'il était impossible de gouverner longtemps contre les sentiments et contre les désirs de la nation. Il a souvent de plus avoué qu'il reconnaissait des vices et une nécessité de réformes dans les rouages de son gouvernement, ajoutant qu'il se proposait d'y remédier dès que l'ouverture d'une période plus calme lui en laisserait le loisir. Qui donc oserait affirmer qu'au moment où la paix générale aurait affranchi la France de toute crainte de péril extérieur et de perturbations intérieures, en laissant à Napoléon la faculté de détruire les barrières et les restrictions imposées par les circonstances, il n'aurait pas de lui-même abdiqué la dictature, renfermé son empire dans ses bornes naturelles et de cette façon préparé à son fils un règne pacifique, protégé par des institutions libérales sagement pondérées ?

On pourrait faire des projets de réformes et d'améliorations que l'Empereur méditait dans le système administratif, financier et judiciaire un recueil d'immortelles décisions sur toutes les questions qui intéressent l'humanité en général et le gouvernement d'un grand empire. Avec son génie organisateur, son

éminent esprit d'ordre, son vif amour du bien et de la France, que de grandes choses a réalisées cet être privilégié en si peu d'années et à travers tant d'obstacles!... Les prodiges accomplis par lui, pendant son règne, ne sont pas au-dessus de tous les songes dont il rêvait de faire des réalités et qu'il tenait en réserve dans sa tête puissante. Le souvenir de ce temps, des heures que j'ai passées auprès de cet homme extraordinaire, me paraît en ce moment un rêve. Dans le sentiment exalté que ce souvenir excite en moi, je ne puis que m'humilier devant les impénétrables décrets de la Providence qui, après avoir suscité ce merveilleux instrument de ses desseins, l'a si tôt enlevé à son œuvre imparfaite. Peut-être le divin créateur de toutes choses n'a-t-il pas voulu permettre que les temps marqués par l'ordre invariable qu'il a lui-même établi fussent devancés par sa créature...

Après la signature des traités avec l'Autriche et avec la Prusse signés au commencement de 1812, et dont j'ai déjà antérieurement rendu compte, l'Empereur résolut de faire un voyage à Dresde avant de se rendre à l'armée. Il se proposait d'y réunir ses alliés mais n'abandonnait pas encore tout espoir d'éviter la grande lutte qui se préparait. Napoléon parla à l'Impératrice de l'intention où il était d'inviter l'empereur d'Autriche à venir le retrouver dans la capitale du royaume de Saxe. L'impératrice Marie-Louise accueillit cette ouverture avec une grande satisfac-

tion, car son plus grand désir était de revoir son père et sa famille avec lesquels elle entretenait une correspondance suivie. En conséquence, le comte Otto, notre ambassadeur à Vienne, fut chargé de proposer à l'empereur François de venir à Dresde avec l'Impératrice, les archiducs et les archiduchesses frères ou sœurs de Marie-Louise, qui se promettait un grand bonheur de passer quelques jours au milieu d'eux.

La nécessité de parer aux graves inconvénients d'une pénurie de grains, dont la France était menacée, retarda d'un mois le départ de l'Empereur pour Dresde. Dès l'année 1811, la disette s'était fait sentir; elle avait fait des progrès inquiétants au commencement de 1812. Des mesures extraordinaires et une allocation de 25 millions destinée à réduire le prix du pain, d'amples distributions journalières de soupes économiques, mais surtout les bonnes apparences de la récolte de 1812, qui fut abondante, écartèrent heureusement ce danger. L'Empereur déploya dans cette circonstance l'activité qu'il savait appliquer à tout. Il présidait tous les deux jours des conseils de subsistance où il appelait les hommes compétents, et sa sollicitude ainsi que sa prévoyance s'étendaient aux moindres détails.

Au moment de s'engager dans une expédition lointaine et incertaine l'Empereur craignit que, pendant son absence qui pouvait être longue, les Anglais qui croisaient devant Gènes ne tentassent d'enlever le pape de Savone pour faire du chef de l'Eglise catho-

lique un instrument docile dans leurs mains, bien que ces mains fussent hérétiques. Dans le but de parer à cette éventualité, il prescrivit que le saint-père fût invité à se rendre à Fontainebleau, pour le soustraire aux intrigues de l'Angleterre. Napoléon appela en même temps à Fontainebleau l'archevêque d'Edesse, que le pape aimait beaucoup, pensant que la société de ce prélat serait agréable à la fois et utile à Sa Sainteté.

L'Empereur avait envoyé M. de Montholon, beau-fils du sénateur Sémonville, à Würtzbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire, parce que, pensait-on, la cour du Grand-Duc serait pour l'envoyé de France un miroir sur lequel il devait voir se réfléchir tout ce qui se passerait à Vienne. Le prince Ferdinand d'Autriche, ancien Grand-Duc de Toscane, dépossédé de ses Etats par le traité de Lunéville, avait obtenu en échange du duché de Salzbourg le Grand-Duché de Würtzbourg par une clause du traité de 1809. Il était venu à Paris, comme membre de la Confédération du Rhin, pour assister au mariage de sa nièce Marie-Louise. Il y fit un assez long séjour et vécut dans l'intimité de la famille et de la cour impériales. Le but pour lequel M. de Montholon avait été choisi fut en partie atteint, car le nouveau ministre donna d'utiles informations sur la situation intérieure de l'Etat autrichien et de l'Allemagne.

Le comte Montholon a fourni une carrière militaire brillante. Ses services antérieurs à la journée du 18 brumaire, et sa coopération à cette même

journée lui avaient valu le don d'un sabre d'honneur. Des blessures et l'altération de sa santé l'obligèrent à renoncer momentanément à l'état militaire. Il devint alors chambellan de l'Empereur et reçut diverses missions dans lesquelles il sut faire preuve d'habileté. Sa carrière diplomatique se trouva toutefois subitement arrêtée par un mariage qui déplut à Napoléon. Le général Montholon épousa, en effet, pendant sa mission à Würtzbourg et à l'insu de sa famille, une femme divorcée successivement avec deux maris qui vivaient encore. L'Empereur avait refusé son assentiment à cette union, mais il accorda, pendant son séjour à Dresde, la permission que lui demanda M. de Montholon de se marier avec une nièce du président Séguier, par la raison qu'il avait oublié que la future épousée fût justement la même personne dont il ne voulait pas autoriser le mariage. Napoléon ne tarda pas cependant à être instruit de la vérité et ne voulut pas admettre que la femme divorcée fût présentée à la cour de Würtzbourg par égard pour la susceptibilité, fort excusable en pareil cas, des petites cours de l'Allemagne. Le général Montholon reçut en conséquence l'ordre de cesser immédiatement ses fonctions sans prendre congé, et de revenir à Paris sur-le-champ ; mais le ressentiment de l'Empereur ne fut pas de longue durée. Le comte Montholon rentra bientôt au service et obtint le commandement d'un département. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, ce fidèle serviteur s'empressa

d'aller au-devant de lui, s'attacha entièrement à sa personne, et finit par le suivre avec sa femme et ses enfants à Sainte-Hélène où il a donné à l'Empereur, jusqu'à la fin, des preuves touchantes du dévoûment le plus absolu.

Avant de quitter Paris, l'Empereur avait expédié, selon sa coutume, toutes les affaires en retard ou pour la solution desquelles on avait attendu sa décision. Il avait établi un ordre de service en vertu duquel l'administration était confiée, pendant son absence, au Conseil des ministres présidé par l'archichancelier Cambacérès. Un auditeur, chargé du portefeuille des ministres, était expédié chaque semaine au ministre secrétaire d'État qui accompagnait toujours l'Empereur. Le ministre de la police écrivait tous les jours de sa main. Napoléon recevait aussi des lettres ou notes confidentielles de personnes étrangères à l'administration, qui avaient l'autorisation ou la mission de lui écrire, ainsi que le lecteur l'a vu, sur des objets de politique intérieure, sur l'état de l'esprit public et même sur des sujets littéraires. Bien qu'éloigné de huit ou neuf cents lieues de Paris, Napoléon gouvernait l'Empire comme s'il eût été présent ; l'Impératrice n'était alors chargée que de la représentation. Elle entendait tous les dimanches la messe, à laquelle pouvaient assister toutes les personnes présentées. Après la messe, elle faisait le tour de la galerie qui précédait la chapelle et parlait à tout le monde ; elle

recevait aussi dans quelques occasions solennelles. Sa timidité était alors visible et les efforts qu'elle faisait pour la surmonter lui donnaient un maintien embarrassé. Tous les soirs elle admettait les personnes, hommes et femmes, qui étaient inscrites sur la liste des entrées.

L'Empereur arrêtait cette liste, et il avait soin de choisir des personnes qui fussent agréables à l'Impératrice ; aussi, dans ce cercle, était-elle parfaitement à son aise, de sorte qu'elle en faisait les honneurs avec beaucoup de grâce et de naturel. Elle jouait au billard avec les personnes qu'elle désignait, des tables de whist étaient dressées, pour la forme, dans le salon qu'elle occupait et la soirée se terminait par un concert et par un spectacle.

Le 9 mai 1812, l'Empereur et l'Impératrice partirent de Saint-Cloud et arrivèrent le 14 à Mayence où ils séjournèrent. Leurs Majestés y virent le grand-duc et la grande-duchesse de Hesse-Darmstadt. Le voyage de Mayence à Dresde fut un hommage continuel, et les princes de la Confédération du Rhin, dont les souverains français traversèrent les États, les reçurent comme leurs suzerains et leur offrirent l'hospitalité des grands vassaux. Plusieurs vinrent même les attendre sur la route, entre autres le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade. On serait dans l'erreur en croyant que l'Empereur imposait à ses hôtes la charge de le défrayer ainsi que sa suite. Napoléon ne voulait pas que son séjour fût

incommode à aucun d'eux ; il se faisait précéder et suivre par sa maison, pourvue de tout ce qui était nécessaire à une grande représentation. Il trouva, à quelques lieues de Dresde, le roi de Saxe qui était venu à sa rencontre, accompagné de la reine. L'Empereur et l'Impératrice firent leur entrée à Dresde, avec leurs Majestés saxonnes, aux flambeaux. Le lendemain l'on vit arriver également à Dresde l'empereur et l'impératrice d'Autriche, les archiducs, et, successivement, la reine de Westphalie (le roi était déjà à l'armée), le grand-duc de Wurzbourg, le roi et le prince royal de Prusse et une partie des princes de la Confédération, les principaux ministres et entre autres MM. de Hardenberg et Metternich.

L'empereur François embrassa Napoléon avec une émotion visible ; l'impératrice d'Autriche et les archiducs accueillirent Marie-Louise avec un empressement nuancé de déférence. Le roi de Prusse présenta à l'Empereur le prince royal, en le priant de lui permettre de le suivre comme aide de camp, et demanda en même temps aux aides de camp de l'Empereur leur amitié pour son fils.

L'époque du séjour de Napoléon à Dresde en l'année 1812 marque l'apogée de sa puissance ; les expressions manquent pour peindre l'effet qu'y produisit sa présence : jamais peut-être la grandeur humaine ne s'est élevée plus haut. On a dit que Napoléon était à Dresde l'Agamemnon, le roi des rois ; c'était à sa supériorité intellectuelle presque autant qu'à sa puis-

sance que ces témoignages spontanés de déférence et d'égards s'adressaient alors. Un empereur, des rois, des princes souverains paraissaient plutôt à ses côtés des courtisans que des égaux. L'empereur d'Autriche était oublié en présence de Napoléon, et il fallait que celui-ci s'effaçât pour appeler sur ce prince une attention que son glorieux gendre accaparait exclusivement. Que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse fussent sincères dans toutes leurs démonstrations vis-à-vis de leur vainqueur, ce n'est pas ce qu'il faut conclure de leur attitude. Si ces princes avaient pu oublier momentanément leurs rancunes secrètes, ils avaient auprès de leurs personnes des ministres habiles qui se seraient chargé de les leur rappeler. L'impératrice d'Autriche, femme d'esprit et lettrée, arriva à Dresde armée de sa dignité de jolie femme et d'Impératrice, hérissée de préventions contre l'homme à qui la monarchie autrichienne était redevable de ses plus grandes humiliations. La jeune belle-mère de Marie-Louise venait décidée à résister à l'entraînement général et à se tenir dans une réserve voisine du dédain ; en peu de jours elle avait cédé à l'ascendant que Napoléon exerçait sur tous. J'ai eu de fréquentes occasions d'observer l'aspect de ces augustes assemblées, et j'ai contemplé dans les vastes appartements du palais de Dresde le cortège royal dont Napoléon était le chef. L'impératrice d'Autriche était d'une santé si faible qu'elle ne pouvait supporter la fatigue de la marche dans le

trajet assez long des appartements. L'Empereur allait au-devant d'elle ; il marchait tenant son chapeau d'une main, appuyé de l'autre sur la portière de la chaise à porteurs de l'Impératrice, en causant avec elle d'une manière enjouée. L'Impératrice semblait prendre à sa conversation un intérêt que témoignait l'abandon avec lequel elle l'écoutait et lui répondait. Tous les témoins de ces réunions s'accordaient à dire que Napoléon exerçait sur ses nobles hôtes un ascendant irrésistible par l'agrément de son esprit et par la séduction de ses manières. On eût dit que cet homme étonnant avait porté, dès sa jeunesse, le poids d'un grand empire tant il savait relever par son ton et par ses formes la dignité de son rang. Esprit pénétrant et profond, rien n'échappait à son regard observateur. Un tact parfait, un sentiment délicat des convenances s'alliaient dans cette intelligence d'élite à la maturité, à l'instruction, et cet ensemble de qualités supérieures faisaient de lui l'homme le plus aimable et le plus charmant, *quand il lui plaisait de se montrer tel.*

L'idée première du voyage à Dresde était née du désir qu'éprouvait Marie-Louise de revoir sa famille et de se retrouver au milieu des siens. A Dresde, la présence de l'empereur d'Autriche devait nécessairement amener celle du roi de Prusse, également l'allié de la France dans la guerre qui se préparait. Le but principal de l'empereur Napoléon, en réunissant cette assemblée des rois et des princes de la Confédé-

ration du Rhin, avait été de montrer à la Russie la force des liens qui unissaient ces différents princes au système de l'Empire français. A la faveur de ces apparences d'étroite confraternité avec les souverains de toute l'Allemagne, combinées avec le déploiement de forces considérables, l'Empereur ne désespérait pas d'impressionner la Russie et d'amener cette puissance à des dispositions moins belliqueuses. En effet, et je ne saurais trop le répéter, Napoléon entreprenait cette guerre avec une extrême répugnance ; aussi conserva-t-il, jusqu'au dernier moment, dans son for intérieur, l'espérance secrète de l'éviter. L'Empereur, avant de quitter Paris, avait expédié à Pétersbourg son aide de camp, le général Narbonne. A Dresde, n'ayant pas de nouvelles de M. de Narbonne, et apprenant l'arrivée à Vilna de l'empereur Alexandre, il envoya dire au comte Lauriston, son ambassadeur, de se rendre dans cette dernière ville et de s'y adresser directement au Czar. Napoléon nourrissait donc, on ne peut le nier, le faible espoir que les difficultés pourraient encore s'aplanir. Il aimait à penser que la réflexion éclairant Alexandre, celui-ci se montrerait disposé à retirer l'étrange sommation, adressée par le cabinet russe au gouvernement français, d'avoir à évacuer le territoire occupé par nos armées avant toute négociation ou pourparlers préalables. — Le général Lauriston ne parvint même pas à obtenir l'autorisation de se rendre à Vilna ; quant au comte Narbonne, de retour à Dresde le 24 mai, cinq jours

seulement avant le départ de l'Empereur, il avait bien été reçu par le souverain russe, mais ne l'avait pas trouvé disposé à revenir sur ses résolutions. L'attitude froide et inflexible de ce prince, sa réserve, sa persistance dans des exigences inacceptables convainquirent Napoléon que le Czar avait pris son parti et qu'il était trop engagé avec l'Angleterre pour pouvoir désormais reculer. Ne pouvant, plus longtemps, se faire illusion sur l'inutilité de ses efforts conciliants, l'Empereur transmit à Paris l'ordre d'expédier ses passeports au prince Kurakin. La lettre du duc de Bassano, qui les accompagnait, ne laissa pas ignorer à l'ambassadeur de Russie que l'insistance mise par ce dernier à les obtenir ne pouvait plus être considérée que comme une déclaration de guerre.

Du reste, au milieu des fêtes et des cercles imposants du palais de Dresde, si l'on n'eût su qu'il y avait autour de nous cinq cent mille hommes prêts à entrer en lice, on n'aurait pensé ni à la guerre ni aux événements considérables qui se préparaient, événements auxquels chacun des acteurs prenait un intérêt particulier et bien différent.

Il se trouvait parmi les personnages de la suite de l'empereur d'Autriche, et revêtu d'un titre de chambellan, un homme déjà connu par des commandements militaires et par des missions diplomatiques, mais inaperçu dans cette foule royale et princière : c'était le général comte Neipperg. L'impératrice Marie-Louise le vit là, pour la première fois, sans y at-

tacher la moindre importance. En se rendant avec l'Empereur à la salle de spectacle, elle adressa cependant quelques mots à ce général parce qu'il se trouvait sur son passage. Que les desseins de Dieu sont impénétrables! Ces trois personnes, que les solennités de Dresde réunissaient dans des rangs si divers, étaient loin de soupçonner à ce moment le rôle que le plus humble d'entre eux était destiné à jouer dans leur avenir!...

Le 29 mai, il ne restait plus à Dresde que l'impératrice Marie-Louise. Ce jour-là, l'empereur Napoléon l'avait quittée pour aller rejoindre l'armée. L'empereur et l'impératrice d'Autriche s'étaient mis en route le même jour pour Prague, afin de presser eux-mêmes les préparatifs de la réception de leur fille et belle-fille. La veille, le roi de Prusse et le prince royal étaient partis de leur côté pour retourner à Berlin. Marie-Louise resta quelques jours seule à Dresde : elle en partit le 4 juin pour Prague ; son voyage fut une fête continuelle. On la complimenta à la frontière d'Autriche où elle se vit reçue sous des arcs de triomphe et escortée par de nombreux escadrons de cavalerie en grande tenue. L'Empereur et l'Impératrice vinrent au-devant d'elle et la conduisirent à Prague où son entrée se fit au son du canon et des cloches ; les autorités civiles et militaires, la cour et la principale noblesse de la province lui furent présentées. L'empereur et l'impératrice d'Autriche cédèrent la première place à Marie-Louise, soit à table, soit dans

les voitures; elle reçut partout les honneurs réservés aux souverains autrichiens dans les jours de gala. Ce séjour à Prague dura plus de trois semaines, dont des banquets, des bals, des promenades, des illuminations ou des spectacles occupèrent chaque journée. Les réceptions avaient lieu alternativement chez l'empereur d'Autriche et chez l'impératrice Marie-Louise. Enfin rien ne manqua aux honneurs prodigués à la femme de Napoléon sur le territoire autrichien. On eût dit que la famille de Hapsbourg, d'accord avec la fortune, saluait d'un dernier et éclatant hommage celui dont l'étoile allait bientôt pâlir et finalement s'éteindre.

Au milieu de cet entraînement, Marie-Louise n'avait garde d'oublier l'Empereur et correspondait presque chaque jour avec lui. Le 25 juin, elle écrivait à la mère de Napoléon la lettre suivante :

« Prague, le 25 juin 1812.

« L'Empereur se porte à merveille. Il est toujours « dans les environs de Kœnigsberg, toujours occupé, « toujours à cheval; mais il ne s'en porte que mieux. « La seule consolation que j'éprouve pendant son « absence, c'est de pouvoir penser que ses fatigues ne « me donnent pas lieu de craindre pour sa santé. Il « m'écrit très souvent et chaque jour où je reçois une « lettre est un jour de bonheur pour moi... rien ne « peut me consoler de l'absence de l'Empereur, pas « même la présence de toute ma famille. »

Le 1er juillet l'impératrice Marie-Louise partit de Prague avec son père qui l'accompagna jusqu'à Carlsbad, et le 18 elle était de retour à Saint-Cloud.

Pendant ce temps, Napoléon visitait successivement Glogau, Posen, Thorn, Dantzig et Kœnigsberg. Pendant le séjour qu'il fit dans cette dernière ville, l'Empereur alla passer une grande revue dans la plaine de Friedland qui lui rappelait un de ses plus beaux triomphes. Il inspectait les différents corps de l'armée et les dirigeait sur le Niemen, dont le passage eut lieu le 24 juin. Le 22 du même mois, une proclamation datée de Wilkovicki avait annoncé la déclaration de guerre à la Russie. Le 25 mai précédent, cette puissance avait cherché à signer un traité avec la Porte à Bucharest, et, le 29 du même mois, elle déclarait ses ports ouverts à toutes les nations, c'est-à-dire au commerce anglais.

Le lendemain de la mise à l'ordre du jour de la proclamation de Wilkovicki, Napoléon alla reconnaître en personne le point du Niemen le plus favorable au passage. Il endossa par-dessus son habit une capote, et mit sur sa tête le bonnet de police d'un des chevau-légers polonais de sa garde. Il fit jeter, près de Kowno, trois ponts sur lesquels l'armée traversa le fleuve, dans la nuit du 23 au 24 juin et pendant toute la journée du 24. Après le passage du Niemen, et dans le trajet de Kowno à Vilna, on ne rencontra de troupes légères russes qu'aux approches de cette dernière ville, dans laquelle l'avant-garde de l'armée fran-

çaise entra sans combat. Le temps avait changé subitement après avoir passé le Niemen, et des pluies qui tombèrent par torrent inondèrent les chemins, désorganisant ainsi le services des transports de l'armée. L'Empereur fit son entrée à Vilna le 28 juin; on l'y reçut comme un libérateur et comme le restaurateur de l'indépendance polonaise. Je ne parlerai d'un accident arrivé à un escadron polonais au passage de la Vilia, petite rivière qui coule devant Vilna, que parce qu'on a raconté, avec beaucoup d'exagération, la perte qu'aurait essuyée cet escadron. Le pont étant rompu, les Polonais passèrent hardiment à la nage la rivière, grossie par les pluies, à la manière des Tartares. La perte se réduisit pour eux à celle d'un chevau-léger qui se trouva entraîné par le courant, séparé de l'escadron, et qui se noya.

L'empereur Alexandre avait quitté Vilna, trois jours auparavant, pour rejoindre son quartier général à Sventziani.

Le récit des événements militaires de la campagne de Russie n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. Des historiens consciencieux ont déjà rempli cette tâche avec impartialité ; des mémoires encore inédits feront mieux connaître les péripéties et toute la conduite de cette guerre fatale ; mais la plupart des écrivains qui ont entrepris de la raconter n'ont pas justifié leur mission par une impartialité suffisante. L'un, animé de sentiments hostiles contre le gouvernement impérial déchu, a laissé paraître, dans ses récits, toute

l'ardeur de ses passions, toute l'injustice de ses préjugés ; un autre, dévoué au gouvernement des Bourbons, a voulu leur offrir la grande victime en holocauste ; un troisième [1], rencontrant dans les événements de cette guerre le sujet d'une sombre épopée, qui tentait son ambition littéraire, a tendu les ressorts de sa rêveuse imagination pour composer un drame dont l'exposition, l'action et le dénoûment répondissent au but qu'il s'était proposé d'atteindre. Quoique les causes et les combinaisons de cette mémorable expédition lui fussent en partie inconnues, l'auteur a su les accommoder à ses préoccupations (*ægri somnia*) ; son génie mélancolique s'est complu à revêtir des plus noires couleurs des malheurs assez cruels pour n'avoir pas besoin d'être exagérés, et à exciter dans les esprits, déjà frappés par cette grande catastrophe, ces émotions saisissantes dont le cœur humain est si avide.

La mission du général russe Balachoff à Vilna, dont l'objet n'est guère connu, a été le préliminaire de cette funeste guerre ; il en est peut-être l'acte le plus significatif. — L'empereur de Russie avait reçu le comte Narbonne, à Vilna, de manière à ne laisser subsister aucun espoir relativement à la conservation de la paix. Il avait en outre refusé de voir le comte Lauriston, notre ambassadeur, — même de permettre à son principal ministre de conférer avec lui. La guerre

[1] Le général Philippe de Ségur.

était commencée; déjà l'empereur Napoléon se trouvait au cœur de la Lithuanie. Toute communication semblait rompue entre les deux Etats, lorsque l'arrivée, au quartier impérial, d'un officier russe, excita une surprise générale et vint ranimer une lueur d'espérance. Cet officier général, ministre de la police — dont la mission était sans doute toute d'observation — était porteur d'une lettre autographe de l'empereur de Russie pour Napoléon. Alexandre s'y plaignait de la violation de ses frontières, déclarant : « que le prince Kurakin n'avait pas été autorisé à demander ses passeports; que, si ce motif avait porté l'Empereur à se considérer comme en état de guerre avec lui, c'était un grand mésentendu (*sic*); que, si Napoléon consentait à retirer ses troupes du territoire russe, il regarderait ce qui s'était passé comme non avenu et qu'un accommodement serait encore possible ». L'Empereur, rapprochant cette démarche de la Russie de l'insistance mise par le prince Kurakin à Paris pour obtenir ses passeports, — du refus qu'avait fait Alexandre d'écouter notre ambassadeur, et de la froide réception réservée à Vilna au comte Narbonne par ce prince, — demeura étrangement surpris de cette communication si tardive. Il demanda cependant à l'envoyé russe s'il avait des pouvoirs, offrant de traiter à l'instant même de la paix. Le général Balachoff n'avait ni instructions, ni pouvoirs; sa mission se bornait à renouveler l'injonction faite à Paris par le prince Kurakin, et à

demander l'évacuation du territoire. L'Empereur — dissimulant son ressentiment d'une notification qu'il ne savait comment qualifier — reçut et traita fort bien celui qui en était le porteur, lui parla de son maître amicalement et avec intérêt, mais ne put considérer la démarche de l'empereur Alexandre que comme une sommation humiliante, dont l'effet avait été bien calculé par ceux qui l'avaient conseillée.

Un autre incident marqua le séjour de Napoléon à Vilna ; ce fut la réception d'une députation de la Diète de Varsovie, qui lui demandait de se prononcer en faveur du rétablissement de la Pologne. L'adresse contenant l'expression de ce vœu rédigée par l'abbé de Pradt, qui n'avait pas trouvé celle de la Députation assez académique, était de nature à embarrasser l'Empereur. S'il ne prononçait pas l'arrêt que sollicitaient les Polonais : *le royaume de Pologne est rétabli*, c'est qu'il ne pouvait ni ne voulait rien garantir au commencement d'une guerre dont les chances ne pouvaient être prévues. Il n'entendait pas davantage se lier les mains par la promesse de ne poser les armes qu'après l'accomplissement d'un engagement pris d'avance à ce sujet. Il voulait effectivement — en cas d'insuccès — pouvoir conclure la paix et non prolonger une lutte qui, en épuisant les forces et les ressources de la France, n'amènerait aucun résultat décisif pour la Pologne. Une guerre heureuse, suivie de la paix, devait seule lui permettre d'affranchir cette nation et de proclamer son indé-

pendance. Tout allait donc dépendre de l'issue de cette guerre et de la manière dont s'y comporteraient les Polonais; telle était la pensée de l'Empereur. On a vu que, dans le traité d'alliance conclu avec l'Autriche avant d'entrer en campagne, la cession d'une partie de la Gallicie avait été stipulée dans le cas où par suite de la guerre, c'est-à-dire à la paix, le royaume de Pologne viendrait à être rétabli. En 1806 quand la Pologne prussienne fut érigée en grand-duché de Varsovie, Napoléon avait procédé avec la même circonspection et n'avait voulu se prononcer qu'après la victoire.

Les raisons, qui motivèrent la réponse de l'Empereur aux Polonais, étaient justes et sincères. Une prudente réserve lui dictait le langage qu'il leur tint, quoique sa résolution fût bien arrêtée de faire du rétablissement de la Pologne une des conditions de la paix, si la victoire demeurait encore une fois fidèle aux drapeaux français. On trouvera la réponse de l'Empereur au discours des députés polonais à la fin de ce volume. Quoi qu'il en soit, cette déclaration produisit sur les Polonais, et même en France, un fâcheux effet. On a reproché à Napoléon d'avoir été trop circonspect en cette occasion. En relisant avec attention sa déclaration, on trouve cependant qu'il y promettait son appui à la nation polonaise d'une façon explicite. S'il n'a pas ajouté les provinces possédées par l'Autriche à l'énumération des provinces polono-russes dont il recommandait l'insurrection,

c'est que la guerre étant exclusivement dirigée contre la Russie c'était à ces dernières provinces que son appel devait directement s'adresser. Napoléon ne se souciait d'ailleurs ni de dévoiler le secret de ses plans ni de s'aliéner par un manque d'égards, au début de la campagne, l'Autriche avec laquelle il était lié par un traité. Quelle force morale lui fût restée si — au cours d'une audience solennelle — il eût froissé par des indiscrétions de langage une puissance dont les troupes formaient, avec le contingent de la Prusse, les deux ailes de son armée! Si la guerre eût été couronnée de succès, les provinces austro-polonaises auraient nécessairement fait retour à la Pologne reconstituée, l'Autriche étant désintéressée par une indemnité équivalente ou même supérieure.

Pour apprécier l'intérêt que Napoléon portait au rétablissement de la Pologne, il est nécessaire de faire connaître les instructions qu'il avait données à son ambassadeur à Varsovie, et d'abord il faut qu'on sache pourquoi il l'avait choisi. Dans le but d'assurer à son représentant une autorité prépondérante, car il devait exercer en Pologne une véritable vice-royauté, l'Empereur l'avait pris parmi les hauts dignitaires de l'Église. Le rang d'archevêque donnait à l'envoyé de la France un caractère politique qui le mettait hors de pair, avantage qu'un général ou un fonctionnaire de l'ordre civil n'aurait pu obtenir vis-à-vis des généraux et des ministres polonais. Seulement le choix de l'homme a été des plus malheureux.

C'est un des rares reproches de ce genre qu'on puisse faire à Napoléon, ordinairement si habile à approprier les hommes à leur destination.

Le résumé des instructions de M. de Pradt était qu'il devait *tout voir*, *tout savoir*, *tout diriger*, *tout animer ;* mais que sa main ne devait pas se laisser apercevoir. Ce que l'Empereur ne voulait ou ne pouvait pas dire, le pays devait le faire par l'influence de l'ambassadeur. Il était prescrit à ce dernier d'obtenir de la nation polonaise le renouvellement des grandes Confédérations, l'expression prononcée de ses vœux, le déploiement énergique de toutes ses forces et un soulèvement général contre la Russie. L'ambassadeur fit justement le contraire. Il prit à tâche de calmer toute agitation, d'annihiler toute manifestation, de refroidir tout enthousiasme. Il avait ordre de tenir la Diète constamment réunie, de l'inspirer, d'y entretenir la chaleur des sentiments patriotiques et l'exaltation dont ses membres étaient animés, enfin de la maintenir en permanence pour qu'il y eût toujours ouverte une tribune du haut de laquelle des voix autorisées pussent parler au pays, enflammer les esprits et y entretenir le feu sacré. M. de Pradt a congédié cette assemblée après trois jours de séance ; il a renvoyé les députés dans leurs foyers et conservé seulement une commission qui ne s'assembla que rarement et qu'il tint dans l'impuissance d'agir. Un manifeste, des adresses avaient été rédigés par des ministres polonais d'un talent et d'un patriotisme

éprouvés, dont le peuple polonais connaissait la voix. L'ambassadeur les refit à sa fantaisie, trouvant qu'elles étaient écrites d'un style barbare, et les dépouilla de leur caractère national. Il dénatura ainsi même l'acte de la confédération.

L'Empereur, apprenant à Vilna une conduite aussi contraire à ses instructions et aussi inconséquente, se repentit de son choix et pensa à le révoquer ; mais craignant que le rappel de M. de Pradt, dans les conjonctures où l'on se trouvait, ne produisît un mauvais effet, Napoléon se contenta de lui adresser des reproches sévères et de lui renouveler ses instructions d'une manière positive et péremptoire. Le délire de l'orgueil cependant égarait l'archevêque. Il se réveilla un jour avec l'idée que le duché était menacé par soixante mille Russes ; aussitôt il songe à la retraite. On l'engage à profiter de l'inquiétude que doit exciter cette rumeur pour stimuler les Polonais, les pousser à des levées de troupes, à organiser des guérillas, à multiplier les agents d'insurrection. Le lendemain, ce danger imaginaire étant passé, M. de Pradt juge ces mesures inutiles et retombe dans son apathie.

Il n'est pas douteux que le concours des Polonais eût été unanime, si les instructions de l'Empereur avaient pu être fidèlement exécutées, mais l'homme qui représentait la France à Varsovie paraissait prendre à tâche de paralyser leurs efforts.

Quand on considère la conduite tenue dans son ambassade par M. de Pradt, conduite qui ressort de

ses propres dépêches, des instructions de l'Empereur et de la correspondance du ministre des relations extérieures, on est tenté d'accuser ce fatal personnage de trahison, mais la légèreté et l'inconséquence de son caractère excluent une pareille supposition. On ne saurait admettre le soupçon qu'il ait conçu, deux ans à l'avance, le projet de travailler sourdement au renversement de l'Empire. Il a pu s'en vanter auprès de ceux auxquels cette catastrophe a profité, mais personne ne l'a cru. Tout le mal qu'il a fait, dans la mission que Napoléon lui avait confiée à Varsovie, lui a été inspiré par son outrecuidance et par sa sotte et ridicule vanité.

Il ne restait plus à l'homme qui avait adulé bassement Napoléon aux jours de sa puissance, qui lui avait causé par sa conduite inepte en Pologne un aussi grave préjudice, que de venir jeter à la face de l'auguste infortuné la calomnie et l'outrage ; il n'a pas manqué de le faire comme un serviteur infidèle dès que, n'ayant plus rien à attendre de son ancien bienfaiteur et maître, il n'a plus eu, en même temps, rien à en redouter. L'*Histoire de l'ambassade de Varsovie* est un monument d'ingratitude et de lâcheté dont l'Histoire aurait le devoir de faire justice si jamais elle s'occupait de son auteur[1].

Un gouvernement provisoire fut institué à Vilna.

[1] Misérable coquin, tel est le mot de Napoléon sur M. de Pradt.

Il était composé de sept membres appartenant aux familles les plus considérables de la Lithuanie. Voici leurs noms : comte Soltan, prince Alexandre Sapieha, comte Potocki, comte Sierakowski, comte Prozor, comte Tysenhaûs et le président de l'Université de Vilna, M. Sniadecki. Une garde d'honneur, aux ordres du comte Oginski, fut affectée au service de l'Empereur qu'elle suivit à Moscou et qu'elle accompagna, lors de la retraite, jusqu'à Vilna. Cette garde d'honneur peu nombreuse, mais dont le zèle ne se ralentit pas un instant, forma le noyau du second régiment de chevau-légers polonais de la garde. Plusieurs Polonais de marque, mus par des sentiments patriotiques et animés par l'espoir de contribuer d'une manière plus efficace au rétablissement de la nationalité polonaise, suivirent en qualité de volontaires le quartier impérial, partageant les vicissitudes et les dangers de l'armée française.

L'Empereur nomma le duc de Bassano gouverneur de la Lithuanie. Il l'établit à Vilna avec mission de servir de centre de correspondance et d'organisation. M. de Bassano resta chargé de répandre les nouvelles des opérations de l'armée française, de correspondre avec l'Autriche, la Prusse et surtout avec la Turquie, qu'il importait beaucoup de surveiller et au besoin de stimuler contre la Russie. Cette dernière partie des instructions de Napoléon ne put être exécutée toujours avec la ponctualité désirable. Diverses causes y contribuèrent, surtout la lenteur et la difficulté des

communications, à mesure que l'armée s'éloignait de Vilna. Il était encore prescrit au duc de Bassano de correspondre avec le gouvernement de Varsovie, et de transmettre quelquefois des ordres aux corps échelonnés sur les derrières de l'armée, enfin de pourvoir aux approvisionnements, aux munitions de guerre et de bouche. Les courriers, les officiers, les auditeurs venant de France touchaient à Vilna, d'où ils étaient réexpédiés par M. de Bassano sur le quartier général de l'Empereur.

Ce fût auprès de Vilna que Napoléon rencontra le prince royal de Wurtemberg à la tête de son contingent. Il reprocha sévèrement à ce prince l'insubordination des Wurtembergeois qui commettaient des désordres tels, que des plaintes et des clameurs s'élevaient de tous côtés contre ces pillards effrénés, tant de la part des autorités françaises et polonaises que de celle des habitants. L'Empereur représenta avec force au prince royal la nécessité de réprimer ces désordres. Celui-ci écouta froidement les remontrances dont il était l'objet sans répondre, mais se crut humilié et en conserva du ressentiment.

On ne lira pas sans intérêt, pensons-nous, l'extrait suivant d'un ouvrage du général Gourgaud, intitulé : *Examen critique de l'ouvrage du comte de Ségur*, et qui donne des détails sur l'emploi ordinaire que faisait Napoléon de son temps, quand il était en campagne.

« La vie active qu'il (l'Empereur) menait dans les

« camps était subordonnée aux opérations militaires.
« Habituellement il marchait à cheval avec l'armée
« quand elle était à la suite et près de l'ennemi.
« Lorsqu'elle était en grandes manœuvres et que les
« opérations avaient lieu à de fortes distances, il
« attendait que les corps qui étaient en marche
« fussent près d'être rendus dans les positions qu'il
« avait indiquées ; il restait alors à son quartier
« général. Là il recevait les rapports qui lui étaient
« adressés, directement ou au major général, par les
« commandants des différents corps. Dans les inter-
« valles il donnait ses soins à l'administration inté-
« rieure de la France ; il répondait aux rapports qui
« lui étaient envoyés de Paris par les ministres qui
« avaient l'habitude de lui écrire tous les jours, et à
« ceux des ministres réunis en conseil qui lui étaient
« apportés, chaque semaine, par un auditeur du
« conseil d'État, lequel était mis à la disposition de
« l'intendant général de l'armée pour être employé
« à différentes missions. Il gouvernait ainsi l'Empire
« en même temps qu'il dirigeait l'armée. Econome
« de son temps, il calculait l'époque de son départ de
« manière à se trouver à la tête de ses corps au
« moment où sa présence y devenait nécessaire ; il s'y
« transportait alors rapidement en voiture ; mais
« pendant ce trajet même, il ne restait pas oisif ; il
« s'occupait à lire des dépêches, et le plus souvent il
« recevait les rapports de ses généraux, et expédiait
« à l'instant ses réponses. Des estafettes apportant

« ses dépêches de Paris, renfermées dans un porte-
« feuille fermant à clef[1] lui étaient quelquefois remises
« en même temps. Une lumière, disposée dans le
« fond de sa voiture, l'éclairait pendant les voyages
« de nuit et lui permettait de travailler comme s'il
« eût été dans son cabinet. Le major général y
« voyageait habituellement avec lui. Aux portières
« marchaient toujours ses aides de camp et ses offi-
« ciers d'ordonnance, et une brigade de ses chevaux
« de selle suivait avec l'escorte.

« Telle était l'organisation privilégiée de cet homme
« extraordinaire en tout qu'il pouvait dormir une
« heure, être réveillé par un ordre à donner, se ren-
« dormir, être réveillé de nouveau, sans que son
« repos ni sa santé en souffrissent. Six heures de
« sommeil lui suffisaient, soit qu'il les prît de suite,
« soit qu'il dormît à divers intervalles dans les vingt-
« quatre heures.

« Les jours qui précédaient une bataille, il était
« constamment à cheval pour reconnaître la force et
« la position de l'ennemi, étudier son champ de
« bataille, parcourir les bivouacs de ses corps d'armée.
« La nuit même, il visitait la ligne pour s'assurer
« encore de la force de l'ennemi par le nombre de
« ses feux, et en quelques heures il fatiguait plusieurs
« chevaux. Le jour de la bataille il se plaçait sur un
« point central d'où il pouvait voir tout ce qui se

[1] Il semble qu'il y ait dans ce passage une omission, le mot *celles-ci*, par exemple.

« passait. Il avait près de lui ses aides de camp et ses « officiers d'ordonnance ; il les envoyait porter ses « ordres sur tous les points. A quelque distance en « arrière de lui étaient quatre escadrons de la garde, « un de chaque arme ; mais lorsqu'il quittait cette « position, il ne prenait pour escorte qu'un peloton. « Il indiquait ordinairement le lieu qu'il avait choisi « à ses maréchaux, afin d'être facilement trouvé par « les officiers qu'ils lui enverraient. Aussitôt que sa « présence devenait nécessaire quelque part, il s'y « portait au galop. »

Je puis, de mon côté, ajouter à ces détails que partout où l'Empereur s'arrêtait, château, chaumière ou galetas, sa première sollicitude était pour son cabinet. Dès que Napoléon avait pris possession de sa demeure provisoire, le portefeuille contenant ses papiers, ses cartes, deux ou trois longues boîtes d'acajou à compartiments où était sa bibliothèque de voyage, y étaient étalés sur des tables, quand on en trouvait, ou sur des planches ou des portes que supportaient des tréteaux. Quand il n'y avait qu'une pièce, son petit lit de fer et son nécessaire y étaient aussi placés. Là il dictait les ordres nombreux qu'il lui était nécessaire d'expédier. Le major général, toujours logé à sa portée, lui présentait les rapports reçus et remportait immédiatement les réponses.

Quand les opérations de la guerre obligeaient Napoléon à un séjour prolongé dans un de ses quartiers d'hiver ou dans une des capitales conquises, son temps

était en majeure partie absorbé par les travaux du cabinet. Il donnait ses soins aux besoins de l'armée, sans négliger les affaires, ni les détails de l'administration de l'Empire. Il appelait auprès de lui le Ministre secrétaire d'Etat, qui lui apportait le travail expédié par le conseil des ministres et recevait en retour des instructions, des ordres et des décisions avec mission de les transmettre à Paris. L'Empereur expédiait des ordres multipliés pour faire reposer les troupes, pour assigner les points qu'elles devaient occuper, pour les réorganiser, enfin pour préparer dans les meilleures conditions la reprise des hostilités. Il veillait avec une grande sollicitude à l'exécution de ses ordres et, pour mieux atteindre ce résultat, il lui arrivait de les réitérer souvent. Tous les jours il sortait, par n'importe quel temps, pour passer des revues. Parfois il faisait de courtes excursions pour visiter des corps de son armée ou bien des positions stratégiques. Il y avait à la suite de chaque corps une brigade de chevaux de selle, composée de six ou sept chevaux dont deux pour son usage personnel et les autres pour ses officiers, un lit de campagne et un porte-manteau contenant des effets de rechange. Napoléon déjeunait et dînait tous les jours avec le major général et avec quelques maréchaux ou officiers généraux. Après dîner il aimait à jouer au whist, et quelquefois au vingt et un, jeu qu'il préférait parce que toutes les personnes présentes pouvaient y prendre part. Il oubliait dans ces parties de cartes les

travaux et les soucis de la journée. En général, il ne s'occupait jamais de deux choses à la fois ; son attention tout entière était donnée au plaisir comme au travail du moment. Le jeu était modéré, mais Napoléon n'y prenait pas moins beaucoup d'intérêt. Il mettait quelquefois de moitié dans son jeu un des officiers présents et, si la fortune favorisait l'Empereur, il faisait des largesses du gain qui lui en revenait.

Familier avec le soldat, bienveillant avec l'officier, Napoléon, à l'armée, était accessible à tous. Dans les camps l'étiquette était bannie des rapports tout militaires du souverain avec ses compagnons de guerre. Le soldat était autorisé à sortir des rangs en présentant les armes et à exposer lui-même sa demande verbalement ou à la remettre par écrit ; la requête, accueillie ou rejetée, était de la part de l'Empereur l'objet d'une décision instantanée. Au cas où la demande du pétitionnaire ne pouvait être satisfaite, le soldat en apprenait du moins le motif, toujours expliqué avec bonté. Souvent un refus était compensé par l'octroi de quelque autre faveur. Un officier avait-il une confidence à faire à Napoléon, l'Empereur s'y prêtait toujours et l'écoutait paternellement.

Avant de reprendre le récit de l'expédition de Russie, il me faut encore rectifier certaine erreur dont quelques historiens de Napoléon se sont faits les échos. On a effectivement accusé le prince de Wagram d'avoir, dans quelques circonstances, dénaturé et

même supprimé des ordres de l'Empereur ou d'en avoir retardé l'expédition. Avancer un pareil fait c'est ne pas connaître le moins du monde la manière dont le major général travaillait avec Napoléon. Le major général, toujours logé à côté de l'Empereur, doué de la faculté de dormir un œil ouvert pour ainsi dire, et de n'avoir besoin que de très peu de sommeil, était toujours trouvé éveillé par l'officier porteur de la dépêche qui lui était transmise. Il se rendait alors chez l'Empereur, suivi de l'officier, pour que Napoléon pût au besoin interroger ce dernier. L'Empereur, s'il était couché, se levait aussitôt, passait sa robe de chambre de molleton ou de piqué blanc et dictait au major général la réponse. Celui-ci la transmettait *textuellement* aux généraux ou maréchaux en la faisant transcrire en même temps sur son livre d'ordres, avec le nom de l'officier chargé de la porter à destination et l'indication de l'heure à laquelle cet officier était expédié. Avant de donner un ordre subséquent, l'Empereur se faisait représenter le livre d'ordres et y relisait l'ordre précédent. Les maréchaux et les généraux ne manquaient jamais d'ajouter à la date de leurs lettres la mention de l'heure à laquelle ils les écrivaient.

Qui a connu le prince de Wagram sait bien que ce maréchal était incapable, aussi bien par la loyauté de son caractère que par le souci de sa responsabilité, de commettre de tels abus de confiance. La nature, au surplus, ne lui avait pas donné l'esprit d'intrigue ni

l'audace nécessaires pour braver les conséquences d'un pareil oubli de ses devoirs.

J'ai entendu dire que le prince de Wagram était le modèle des chefs d'état-major, et que son absence dans la campagne de 1815 avait été fatale à l'Empereur. Je suis loin de vouloir contester les talents dont le général Berthier a fait preuve pendant les campagnes d'Italie, d'Egypte, du Consulat et pendant les premières campagnes de l'Empire. Il était jeune alors, comme le disait Napoléon de lui-même et de ses compagnons d'armes, et il avait sa fortune à faire. Mais je manquerais à la vérité si je ne disais aussi qu'à mesure que les honneurs et les richesses sont venus chercher le général Berthier, les qualités sérieuses et réelles qui l'avaient distingué baissaient en proportion. A ce propos je raconterai simplement ce dont j'ai été témoin pendant la campagne de 1812. Plusieurs fois, devant moi, l'Empereur reprochait à son major général son insouciance : « Berthier, lui disait-« il, je donnerais un bras pour que vous fussiez à « Grosbois ; non seulement vous ne m'êtes bon à rien, « mais vous me nuisez ! » A la suite de ces altercations Berthier boudait et ne venait pas dîner. (Il était le commensal habituel de Napoléon.) L'Empereur alors l'envoyait chercher et ne se mettait pas à table avant son arrivée. Il lui passait les bras autour du cou, lui disait qu'ils étaient inséparables, etc., le raillait sur M^me^ Visconti, enfin le plaçait lui-même à table en face de lui.

Souvent l'Empereur, en arrivant le soir dans l'endroit où il devait passer la nuit, se croyait tenu de veiller séance tenante à l'établissement de sa garde et des troupes qui l'avaient suivi, à moins qu'il n'eût des ordres immédiats à donner. Il restait à cheval et visitait l'emplacement des bivouacs autour de son habitation pour voir si les soldats avaient à manger, si les communications entre eux étaient faciles, enfin remplissait les fonctions d'un simple officier d'état-major. Tandis que Napoléon s'occupait de ces soins, le major général, le laissant faire, s'empressait de gagner son logement et de s'y établir.

Il m'est arrivé un jour qu'envoyé par l'Empereur près du major général, je ne sais pour quelle commission, je le trouvai seul dans la chambre où il couchait, la tête appuyée sur ses mains et les coudes sur la table. Il leva sur moi des yeux où brillaient des larmes. Quand je lui demandai la cause de sa peine, il fit une violente sortie sur le malheur de sa condition : « A quoi bon, disait-il, m'avoir donné « 1.500.000 livres de rente, un bel hôtel à Paris, une « terre magnifique, pour m'infliger le supplice de « Tantale ? Je mourrai ici à la peine. Le simple soldat « est plus heureux que moi ! » Puis, passant la main sur ses yeux : « Voyons, de quoi s'agit-il ? Il faut ap- « peler Salamon, Leduc. » C'étaient ses secrétaires. Je me serais naturellement bien gardé de répéter ces propos à l'Empereur, qui ne savait d'ailleurs que trop bien à quoi s'en tenir à cet égard. Napoléon tenait à

Berthier, malgré toutes ces imperfections, par un lien bien fort chez lui : l'empire de l'habitude. Il a regretté plus tard l'absence de son vieux compagnon de guerre, non à cause des qualités que le major général n'avait plus, mais parce qu'une longue habitude de ses services entretenait l'Empereur dans l'illusion du passé. Un autre chef d'état-major plus capable eût peut-être rendu de plus utiles services à Napoléon ; mais aux yeux de ce dernier nul ne pouvait remplacer Berthier qui avait débuté avec lui, qui ne l'avait jamais quitté. Née dans des temps prospères cette confiance superstitieuse inspirait à l'Empereur une sécurité plus apparente que réelle dans la collaboration de cet ancien compagnon d'armes. J'ai entendu dire à Napoléon qu'il avait pris Berthier « oison », et qu'il en avait fait un *aigle*, et l'on doit convenir qu'il connaissait celui qu'il avait fait prince de Wagram. En 1814, en effet, à Fontainebleau, quand Berthier lui demanda la permission d'aller passer deux jours à Paris pour y mettre ordre à ses affaires, l'Empereur, après l'avoir vu partir, ne put s'empêcher de s'écrier : « Celui-là ne « reviendra pas ! »

On a blâmé, au point de vue technique, la fausse position dans laquelle le major général Berthier avait placé l'armée française au début de la campagne de 1809 et contesté ses capacités militaires ; mais je ne saurais m'étendre sur un tel chapitre, d'abord parce que je ne suis pas compétent en pareilles matières, ensuite parce que je ne veux pas me faire accuser de

dénigrement. Pourquoi parler en effet des talents militaires du prince de Wagram qui n'a jamais commandé en chef... S'il a été dans le secret des plus habiles combinaisons, des plus merveilleux plans de campagne, le génie ne s'apprend pas et le major général s'est borné à prescrire les détails de leur exécution. Il peut se consoler de s'être attiré parfois quelques reproches de l'Empereur, car il ne saurait y avoir rien d'humiliant dans certaines critiques, quand elles proviennent d'un homme aussi supérieur que Napoléon. Il y a toutefois des gens qui ne sont pas encore convaincus de la supériorité du prodigieux génie qui se personnifie dans le nom de Napoléon... Or Berthier, Talleyrand, et tant d'autres *n'ont pas donné un ordre, n'ont pas écrit une dépêche qui n'aient été dictés par Napoléon.* Celui-ci avait non seulement l'initiative des conceptions mais encore se réservait les détails de toutes ces affaires. Je ne prétends pas qu'il eût entièrement raison en voulant ainsi tout faire lui-même, mais son génie d'une activité surhumaine l'emportait ; il se sentait les moyens et le temps de suffire à tout. Son rôle était d'organiser, de créer, et il le remplissait dans toute son étendue : dépêches de quelque nature qu'elles fussent, instructions données pour quelque mission que ce fût, sur un sujet militaire, administratif, financier, littéraire, notes à présenter par ses ambassadeurs aux Cours auprès desquelles ils étaient accrédités, etc., tout était rédigé par lui, comme en se jouant, et

sans apparence de contention d'esprit. Napoléon grandissait ainsi les hommes qu'il employait, puisque tout paraissait avoir été conçu et rédigé par eux ; mais en réalité c'était lui qui faisait tout.

Ces digressions m'ont éloigné de mon sujet, que le lecteur me le pardonne ! Je suis entraîné, malgré moi, par la tyrannie de mes vieux souvenirs...

Parti de Vilna le 18 juillet, l'Empereur marcha sur Glubokoï où il établit les magasins de l'armée, puis sur Bechen-Kovitski où il eut un moment l'espoir d'atteindre l'armée russe, et s'arrêta pendant un jour dans le château du comte polonais Kreptovich [1]. Cette jolie habitation, asile des arts, ornée de forts beaux tableaux et où des fleurs disposées avec goût formaient un étrange contraste avec les horreurs de la guerre, était encore intacte quand nous y entrâmes. Cette propriété venait d'être abandonnée si précipitamment que tout y conservait la trace d'un séjour récent. L'on voyait encore dans un berceau la molle empreinte du petit corps qui y avait reposé. L'union des maîtres de cette maison avait été accompagnée d'une circonstance tragique dont le récit me fut fait sur le théâtre même de ce drame. M^lle^ de Renn, née russe, était aimée d'un officier aux gardes de l'Empereur de Russie nommé Arseniew. Cet officier, instruit du mariage projeté du comte Kreptovich avec M^lle^ de Renn,

[1] Ou mieux Chreptovich.

alla trouver son rival et le menaça de le tuer si celui-ci persistait dans son dessein. Kreptovitch répondit que cette menace le décidait à hâter son mariage ; un duel s'ensuivit et M. Arseniew y périt. Le goût des arts, de la musique et de la peinture fut plus fort chez le comte Kreptovich que sa passion pour la femme qu'il avait conquise à la pointe de l'épée. Il quitta son foyer pour les hasards de la vie errante, fit le tour du monde, parcourut l'Afrique et l'Asie, portant toujours avec lui deux inséparables *vade mecum :* son violon et un précieux tableau dont il ne pouvait se passer.

Après avoir perdu au combat d'Ostrowno, — dans lequel on crut d'abord que toute l'armée russe allait se trouver engagée, — l'espérance d'amener le général Barclai de Tolli à livrer une grande bataille, Napoléon se dirigea sur Vitepsk. Il était fatigué de poursuivre inutilement une armée dont le chef, — le fait est réel, — ne pouvait se résoudre à le combattre. Un jour le général russe semblait plein de feu, résolu à ne plus reculer sans engager une action décisive... Le lendemain, le fantôme de Napoléon présent frappait de nouveau son esprit, et toutes ses résolutions de la veille s'évanouissaient.

Les quinze jours que Napoléon passa à Vitepsk, quelques dispositions défensives qu'il y ordonna, l'établissement d'une grande manutention firent croire qu'il voulait s'arrêter autour de cette ville et choisir ce point pour ligne de défense. Mais il ne pouvait

terminer la campagne au mois de juillet sans avoir même pu joindre l'armée ennemie. Le but de cet arrêt était de faire reposer son armée, qui en avait besoin, et d'observer les mouvements des Russes. Apprenant qu'ils quittaient les environs de Smolensk pour venir l'attaquer, l'Empereur se hâta de marcher à leur rencontre, en se portant rapidement sur la rive gauche du Dnieper et en remontant le long de ce fleuve pour arriver à Smolensk, avant qu'ils eussent le temps d'y revenir. Ce mouvement, en dérobant à l'ennemi la marche de l'armée française, la plaçait sur ses flancs et sur ses derrières. La hardiesse et l'habileté de cette manœuvre ont été admirées par les Russes eux-mêmes ; on l'a considérée comme la plus belle de cette campagne. Mais l'étoile de Napoléon commençait à pâlir ; le huitième corps que commandait Junot s'égara dans sa route, et l'assaut livré par le maréchal Ney à la citadelle de Smolensk resta malheureusement sans résultat. Le général Barclai, averti tardivement de la marche de l'armée française, se hâta d'accourir à Smolensk que deux divisions russes enfermées dans la place parvinrent à défendre pendant tout un jour, donnant ainsi le temps aux deux armées russes de venir à leur secours. Napoléon avait espéré que Barclai ne laisserait pas tomber entre nos mains cette ville, clé de la vieille Russie, sans la disputer par une bataille décisive; mais il ne résista que le temps nécessaire pour couvrir sa retraite en opérant sa jonction avec Bagration, dont l'armée avait

échappé aux corps français chargés de lui barrer le passage.

La question de savoir s'il fallait s'arrêter à Smolensk fut de nouveau agitée entre Napoléon et ses lieutenants. Les raisons qui, à Vitepsk, avaient décidé l'Empereur à continuer sa marche en avant restaient toujours les mêmes à Smolensk. L'armée français n'aurait pu arrêter son mouvement et stationner dans ces deux villes que si une de ces victoires éclatantes, auxquelles les Français étaient accoutumés, était venu faire espérer la paix. Les Russes au contraire n'avaient point livré bataille pour défendre ce boulevard de la Russie et ne se montraient pas disposés davantage à entamer des négociations. On était au mois d'août et il ne pouvait être question pour l'armée française de passer le reste de l'été à Smolensk. Il n'y avait pas alors de raison pour rétrograder, ou pour prendre position derrière des rivières qui, gelées pendant l'hiver, ne seraient plus une protection contre les attaques de l'ennemi. Fallait-il attendre dans une défensive continuelle, genre de guerre antipathique au caractère français, à cinq cents lieues de nos frontières... laisser à nos adversaires le temps de se reconnaître et d'employer pour nous anéantir les ressources de tout genre qu'ils tireraient aisément de leur propre sol? Napoléon ne le croyait pas ; les Russes seraient enfin forcés de recevoir une bataille pour défendre Moscou, c'était donc là qu'était la paix. Voilà ce que pensait l'Empereur. Une grande victoire

et ce grand but était atteint ; l'empereur Alexandre eût été obligé de traiter. Cette paix, ajoutait Napoléon, aurait borné nos expéditions de guerre ; c'était le terme de nos efforts, le commencement de la sécurité !

Pendant le mouvement de l'armée française sur Smolensk, la rencontre d'une division russe donna lieu au combat de Krasnoï. C'est dans une des brillantes charges de cavalerie exécutées pendant ce combat que le jeune Marbeuf fut atteint d'une blessure mortelle. La perte de cet officier excita de vifs regrets chez l'Empereur. Ce jeune homme lui avait été présenté par sa mère, veuve du comte de Marbeuf, ancien gouverneur de l'île de Corse, qu'elle avait épousé déjà veuf. Quand Mme de Marbeuf présenta son fils à l'Empereur en 1805, ce fils avait vingt ans. Napoléon l'admit au nombre de ses officiers d'ordonnance. La lettre suivante, que nous jugeons utile de reproduire, fait apprécier quel souvenir Napoléon avait conservé de l'intérêt témoigné autrefois par M. de Marbeuf à la famille Bonaparte :

« Paris, 18 ventôse an XIII (9 mars 1805)

« M. de Marbeuf, officier au 25e régiment de dra-
« gons, je vous ai accordé votre vie durant une pension
« de six mille francs sur le trésor de la couronne et
« j'ai ordonné à M. de Fleurieu, mon intendant, de
« de vous en expédier le brevet. Je donne ordre qu'il

« vous soit remis, sur les dépenses courantes de ma « cassette particulière, douze mille francs pour votre « équipement. Mon intention est de vous donner, « dans toutes les circonstances, des preuves de l'in- « térêt que je vous porte par le bon souvenir des ser- « vices que j'ai reçus de monsieur votre père, dont « la mémoire m'est chère. Je me confie dans l'espé- « rance que vous marcherez sur ses traces. Sur ce, « je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« NAPOLÉON. »

L'Empereur adopta pour ainsi dire ce jeune homme qu'il destinait à une haute fortune. Il lui avait donné en majorat un bel hôtel rue du Mont-Blanc, n° 11, qui avait été acquis du receveur général Pierlot, et dont l'Empereur disposa en faveur du duc de Padoue après la mort de M. de Marbeuf.

Napoléon traita toujours la mère du jeune Marbeuf avec une grande distinction. On a raconté que, lors de la formation des maisons de la famille impériale, Madame Mère proposa à l'Empereur de nommer M^me^ de Marbeuf une de ses dames, et que Napoléon s'y refusa par un sentiment de délicatesse: « Après « ce que M. Marbeuf a été pour nous, » aurait-il répondu, « il ne serait pas convenable que sa veuve fut « à notre service. »

M^me^ de Marbeuf, inconsolable de la mort de son fils, se sépara de sa fille mariée au comte d'Ambrugeac

(Louis) auquel ce mariage valut les bonnes grâces de l'Empereur, et qui était colonel en 1813. Elle se retira dans la congrégation du Sacré-Cœur où elle est morte en 1839 à soixante-seize ans, âge auquel son mari mourut, et lui ayant survécu pendant cinquante-trois ans.

Après avoir mis le feu à Smolensk en se retirant, l'ennemi continua son mouvement rétrograde. Une moitié de l'armée russe fut attaquée sur les hauteurs de Valoutinia-Gora par le corps du maréchal Ney, soutenu par la division Gudin; ces corps, dans cette rencontre, firent des prodiges de valeur. L'inconcevable inaction du général Junot, commandant les troupes westphaliennes, qui refusa de se porter sur la route en arrière des Russes pour leur couper la retraite, sauva une fois encore l'armée ennemie. Le brave général Gudin, qui eut les deux jambes emportées par un boulet, périt dans l'action. Quant à Junot il avait résisté non seulement aux ordres réitérés de l'Empereur de marcher au secours de Ney, mais même aux instances du roi de Naples qui s'était rendu, pour le convaincre, auprès de lui. L'Empereur apprit ce qui se passait à Smolensk, où il était resté, ne prévoyant pas que ce combat fût devenu une bataille. Il ne perdit pas un instant pour accourir au galop sur le lieu de l'action. Quand il arriva la lutte avait presque cessé et l'armée russe continuait sa retraite. Napoléon adressa les plus vifs reproches au général Junot, mais

ce malheureux général éprouvait déjà les premières atteintes de la maladie mentale qui se déclara avec violence un an après. L'Empereur avait choisi pour le remplacer le général Rapp qui parlait allemand et avait toute sa tête. Le refus de Rapp qui intercéda pour son frère d'armes et un sentiment de bienveillance dont Napoléon ne pouvait se défendre, vis-à-vis de son plus ancien aide de camp, maintinrent le duc d'Abrantès à la tête de son corps d'armée. On transporta le général Gudin à Smolensk, mais les soins de l'Empereur demeurèrent impuissants à lui conserver la vie. Le général mourut regretté du Prince et de toute l'armée, qui appréciaient ses éminentes qualités. Gudin fut enterré dans la citadelle de Smolensk.

Quelques avantages obtenus par l'aile droite de l'armée, sous le commandement du prince Schwarzenberg, et un succès important remporté à l'aile gauche par le général Gouvion Saint-Cyr, qui avait remplacé dans son commandement le maréchal Oudinot grièvement blessé, succès qui valut au général Saint-Cyr le bâton de maréchal, consolèrent un peu l'Empereur de tous ces contretemps.

L'armée suivit, sans discontinuer, les Russes dans leur retraite. Après avoir incendié les villes de Tchatzk [1] et de Vjazma ainsi que leurs riches bazars, les forces ennemies s'arrêtèrent enfin à Mojaisk. Là on apprit que le maréchal Kutusow avait remplacé

[1] Tchatzk ou plutôt Gjatz.

le général Barclai de Tolli dans le commandement en chef de l'armée russe.

La veille de la mémorable bataille de la Moskowa, au milieu des graves préoccupations que lui causait la lutte sanglante qui allait s'engager, Napoléon reçut le portrait de son fils. L'Impératrice avait chargé M. de Bausset, qui allait rejoindre le quartier général, de la mission de remettre à son père le portrait du jeune prince. Dans son impatience l'Empereur fit ouvrir sur-le-champ, devant lui, la caisse qui renfermait le tableau. Le royal enfant était représenté assis dans son berceau, jouant avec un bilboquet, dont on aurait pu prendre la boule pour le globe du monde et le bâton pour un sceptre. Napoléon contempla l'image de son fils avec une émotion que redoublaient la pensée de la distance qui le séparait de la France ainsi que les préparatifs d'une bataille qu'il avait longtemps désirée, mais dont l'approche agitait son esprit. Il ordonna à un de ses valets de chambre de porter ce tableau hors de sa tente et de le tenir à une élévation suffisante pour que le poste de sa garde pût l'apercevoir. Ce spectacle fit accourir aussitôt tous les officiers et les soldats qui se trouvaient près de là. Pour satisfaire la curiosité de la foule militaire, dont le nombre allait toujours croissant, l'Empereur fit placer le portrait du roi de Rome sur un des pliants de sa tente et l'y laissa exposé pendant toute la journée à la vue de l'armée. La sympathie et les sentiments de tous ces braves soldats finirent par se

traduire en une manifestation qui toucha vivement l'Empereur.

Le maréchal Kutusow attendait l'armée française près de Borodino, dans une forte position défendue au centre par une grande redoute bastionnée, flanquée d'autres ouvrages de défense. Ces redoutes disputées avec opiniâtreté, prises par les Français et reprises par les Russes, restèrent finalement en notre pouvoir. Le général Montbrun et après lui le général Caulaincourt, frère du grand écuyer, y trouvèrent une mort glorieuse. Trois cent mille hommes combattirent dans cette sanglante journée du 7 septembre avec un acharnement sans exemple. Huit cents pièces de canon vomissaient la mort dans les rangs des deux armées. Cette bataille à laquelle les Russes ont donné le nom de Borodino et que les Français appellent de la Moskowa est une des plus meurtrières qui se soient jamais livrées ; elle peut être qualifiée à juste titre de bataille de géants. Les Russes avouent y avoir perdu cinquante mille hommes, tués, blessés ou prisonniers. Cette perte énorme doit être attribuée au courage passif qu'ils opposèrent à l'assaut des redoutes dans lesquelles ils se firent tuer plutôt que de se rendre. On peut évaluer la perte de l'armée française à trente mille hommes hors de combat. Trente généraux russes et quinze généraux français furent tués, blessés ou faits prisonniers. Les deux armées, fatiguées de carnage, s'arrêtèrent à la fin de la journée ; l'armée française restant maîtresse de toutes

les positions, et l'armée russe se disposant à la retraite.

On a reproché à l'Empereur Napoléon de n'avoir pas achevé la déroute de l'ennemi en faisant donner la garde impériale qui n'avait pas pris part à l'action. Il répondit aux instances qui lui furent faites à ce sujet : « S'il y a demain une seconde bataille, avec quoi la livrerai-je? » Le général Kutusow a eu en effet la pensée de la livrer. Si l'on considère l'état respectif des deux armées, on voit l'une adossée à sa capitale d'où elle peut tirer des renforts et des ressources, combattant pour ses foyers et animée d'un fanatisme religieux et patriotique; l'autre éloignée de huit cents lieues de la France, sans moyens de recevoir des renforts immédiats, enfin devant tôt ou tard retourner chez elle. Un aussi grand capitaine que Napoléon ne pouvait commettre l'imprudence de rester désarmé devant un retour offensif possible de la part d'un adversaire qui ne se regardait pas comme battu. Une réserve de vingt mille hommes de troupes fraîches, et aussi solides que celles de la garde impériale, pouvait décider la victoire dans le cas où une seconde bataille deviendrait nécessaire. N'est-ce pas d'ailleurs la garde qui a soutenu plus tard la retraite? L'Empereur laissa la jeune garde occuper le champ de bataille, en ordonnant des dispositions pour la soutenir si l'ennemi, recevant des renforts, tentait pendant la nuit quelque nouvelle attaque.

Après la journée si vivement disputée de la Mos-

kowa, Napoléon s'arrêta dans un petit château à peu de distance du champ de bataille. Les nuits qu'il venait de passer dans quatre bivouacs consécutifs où il avait été constamment sur pied, et les grandes fatigues qu'il avait eu à supporter, amenèrent un refroidissement qui bientôt dégénéra en une extinction de voix dont il fut vivement contrarié. Lui, dont la main ne pouvait suffire à fixer sur le papier les idées qui se précipitaient en foule de son cerveau volcanique, on le vit réduit à la nécessité de griffonner sommairement, sur de petits carrés de papier, les ordres multiples qu'il avait à donner de tous côtés. Le lendemain il était déjà guéri de cette indisposition passagère.

A la suite d'un combat livré en avant de Moscou, combat qui fit croire d'abord que les Russes songeaient à en défendre sérieusement l'entrée, l'avant-garde de l'armée française arriva devant cette vieille capitale de l'Empire russe, et l'aspect de Moscou, qu'on découvrait depuis les hauteurs, la remplit d'une joie qui se communiqua rapidement à toute l'armée. On espérait y trouver du repos et surtout l'abondance. Ce fut un spectacle curieux et imposant que l'apparition soudaine de cette grande ville, plus asiatique qu'européenne, se dressant à l'extrémité d'une plaine déserte et nue, surmontée de ses douze cents clochers et coupoles bleu de ciel, semées d'étoiles d'or et reliées entre elles par des chaînes dorées. Cette conquête avait été chèrement achetée, mais Napoléon se berçait alors de l'espoir qu'il y dic-

terait la paix. Le roi de Naples, qui y entra le premier, fit dire à l'Empereur que la ville paraissait inhabitée et que nul fonctionnaire militaire ou civil, nul noble ou prêtre ne s'était présenté à lui. L'armée russe avait entraîné à sa suite la plupart des habitants de Moscou. Quelques marchands russes et étrangers, qui s'étaient soustraits à cette contrainte, vinrent trouver l'Empereur, et implorer sa protection contre le pillage dont ils se croyaient menacés. Il n'était resté dans la ville que quelques milliers de gens du bas peuple qui n'avaient rien à perdre à attendre les événements.

Napoléon passa cette nuit du 14 septembre dans le faubourg de Dorogomilow et ne fit son entrée dans Möscou que le lendemain. Cette entrée demeura exempte du tumulte qui accompagne la prise de possession d'une grande cité; aucun bruit ne troublait la solitude des rues de la ville, hormis le roulement des canons et des caissons d'artillerie. Moscou paraissait endormi dans un profond sommeil, comme ces villes enchantées décrites dans les contes arabes. Les rues que nous traversâmes étaient bordées de maisons d'une belle apparence pour la plupart, dont les portes et les fenêtres étaient fermées. Des palais à colonnades, des églises et de beaux édifices où brillait le luxe de l'Europe et de l'Asie s'élevaient à côté de très modestes habitations. Tout annonçait l'aisance et la somptuosité d'une grande ville enrichie par le commerce et habitée par une aristocratie opu-

lente et nombreuse. Quelques-unes des principales maisons dans lesquelles nous pûmes pénétrer étaient bien aménagées, bien meublées, la plupart l'étaient même magnifiquement, et leurs habitants ne paraissaient pas les avoir abandonnées pour toujours.

L'Empereur se rendit droit au Kremlin, grande citadelle placée sur une colline au centre de la ville, entourée d'une muraille crénelée et flanquée de distance en distance de tours armées de canons. Le Kremlin est une seconde ville. Il renferme dans son enceinte le palais impérial, l'arsenal, le palais du Sénat, les archives, les principaux établissements publics, un grand nombre d'églises, de temples, remplis de curiosités historiques, d'objets servant au sacre des Souverains, enfin de trophées et de drapeaux enlevés aux Turcs. C'est dans l'un des principaux temples que sont érigés les tombeaux des Czars. Il règne dans cette imposante basilique une magnificence demi-barbare et d'un caractère primitif. Les murs sont recouverts de plaques épaisses d'or et d'argent sur lesquelles les principaux traits de l'histoire sainte sont figurés en relief. D'énormes lampes d'argent de forme byzantine sont suspendues aux voûtes de l'édifice, et de grands chandeliers à plusieurs branches de pareille matière reposent à terre sur des piédestaux. On voit encore dans ce sanctuaire un portrait de la Vierge attribué à saint Luc ; le cadre en est enrichi de perles et de pierres précieuses. Un grand clocher, désigné sous le nom de tour d'Yvan, était

surmonté d'une croix gigantesque au centre de laquelle se trouvait enchâssée une croix d'or pur renfermant un fragment de la vraie croix. Cette croix et plusieurs objets curieux, susceptibles d'être transportés, provenant du Kremlin, furent destinés à être envoyés à Paris.

A peine l'Empereur était-il entré au Kremlin que le feu se déclara dans le Kitaigorod ou ville chinoise, immense bazar bordé de portiques où étaient entassées, dans de vastes magasins et dans des caves dont l'ouverture était placée au milieu des rues, des marchandises précieuses de toute espèce, telles que châles, pelleteries, étoffes de l'Inde et de la Chine. On fit d'inutiles efforts pour l'éteindre, et l'incendie du bazar devint le signal de l'embrasement de la ville. Cet incendie, se propageant avec rapidité, consuma en trois jours les trois quarts de Moscou. On voyait à chaque instant une fumée suivie de flammes sortir des maisons encore intactes, et le feu finit par éclater dans toutes les maisons à la fois. La ville n'était qu'une immense fournaise d'où s'élançaient des gerbes enflammées qui éclairaient l'horizon de lueurs éclatantes et répandaient une brûlante chaleur. Ces masses de flammes se confondant ensemble étaient rapidement entraînées par un vent violent qui en avivait l'extension. Elles étaient accompagnées de sifflements et de détonations successives, causés par l'écroulement des murailles et par l'explosion des matières inflammables que renfermaient les magasins et les

maisons. A ces bruissements, à ces éclats sinistres se mêlaient les cris et les hurlements des malheureux que l'incendie surprenait dans les maisons qu'ils venaient fouiller, et d'où plusieurs n'échappaient que pour aller périr dans les rues formant un labyrinthe enflammé d'où ils ne pouvaient plus sortir. Nous assistions immobiles et dans le silence de la stupeur à cet horrible et magnifique spectacle, avec le sentiment de l'impuissance absolue où nous étions d'y porter secours.

Les détonations d'armes à feu qui se succédaient annonçaient qu'on faisait prompte justice des incendiaires pris sur le fait, ayant encore dans leurs mains des mèches soufrées, et fuyant des maisons auxquelles ils venaient de mettre le feu. L'Empereur avait fait chercher dans la ville une habitation qu'il pût occuper pendant son séjour à Moscou. On avait indiqué le palais de Sloboda, bâti et décoré avec luxe par l'impératrice Catherine. Le major général et un aide de camp de l'Empereur, M. de Narbonne, allèrent visiter par son ordre ce palais qu'ils trouvèrent parfaitement approprié à sa nouvelle destination ; les lustres y étaient encore garnis de bougies. Cette royale demeure semblait déserte, et il avait fallu escalader une fenêtre pour pouvoir y pénétrer. Quand le général Narbonne revint pour en prendre possession, après avoir rendu compte de sa visite à Napoléon, le feu s'y déclarait dans plusieurs endroits à la fois et le lendemain ce palais était entièrement consumé.

Le comte Rostopchin, gouverneur de Moscou, après avoir employé tous les moyens capables d'agir sur l'esprit grossier d'une population crédule, s'était senti assez d'audace pour assumer la responsabilité de la destruction de la seconde capitale de l'Empire. Prit-il de son propre mouvement une aussi cruelle résolution ou fut-il autorisé par le consentement secret de l'empereur Alexandre à exécuter cet effroyable auto-dafé? Les excitations du vieux parti russe ont-elles pesé de tout le poids de leur fanatisme sur les déterminations sauvages du gouverneur ? Chacun repousse la responsabilité de cette épouvantable catastrophe. Pour accomplir ce détestable projet, Rostopchin fit mettre en liberté les galériens, et, les munissant de briquets phosphoriques, il les distribua dans les différents quartiers de la ville, où ils se dissimulèrent dans les principaux édifices et maisons restés déserts. Sous le prétexte de faire construire un énorme ballon, qui devait répandre des matières incendiaires sur l'armée française, Rostopchin faisait secrètement fabriquer des artifices pour mettre le feu à l'intérieur des maisons et des fusées incendiaires pour jeter sur les toits. En quittant Moscou, le gouverneur s'était fait précéder par les habitants de toutes classes, qui emportaient avec eux leurs effets les plus précieux; il avait eu, en même temps, l'infernale idée d'emmener les pompes. Certains écrivains ont eu le courage d'admirer une semblable résolution. Quel avantage la Russie avait-elle à retirer de cet affreux

sacrifice? Les exemples de modération donnés par l'armée française, pendant l'occupation par nos soldats de presque toutes les capitales de l'Europe, ne garantissaient-ils pas à la ville de Moscou la protection du vainqueur? Si l'auteur de cette destruction, après en avoir eu réellement la cruelle inspiration, avait partagé les dangers qui en étaient la conséquence, s'il se fût enseveli sous les ruines de la cité qu'il vouait aux flammes, on pourrait à la rigueur excuser l'excès de son fanatisme. Mais Paris a vu, depuis, ce même homme, protégé par notre hospitalité, rechercher tous les plaisirs les plus raffinés de notre civilisation, applaudir aux lazzis de nos saltimbanques et afficher sa profonde insensibilité pour un désastre de l'horreur duquel son cœur aurait dû éternellement saigner, même en ayant la conscience d'avoir accompli un acte de patriotisme élevé.

Les flammes qui dévoraient Moscou atteignirent le Kremlin et menacèrent la sécurité de son enceinte. Le vent soufflait avec violence des étincelles et des parcelles enflammées qui, tombant dans la cour de l'Arsenal, mirent le feu aux étoupes dont le sol était couvert; les caissons d'artillerie étaient exposés à sauter. Ce danger, qu'on put par bonheur réussir à écarter, n'ébranla point Napoléon, dont l'âme ne connut jamais le sentiment de la peur. Il ne jugeait pas encore nécessaire de quitter le Kremlin où le danger semblait au contraire le retenir. Le prince Eugène et les maréchaux commandant sa garde le conjuraient en vain

de s'éloigner; cependant l'incendie, en s'approchant, augmentait d'intensité. Les vitres de l'appartement que l'Empereur occupait devenaient brûlantes et les flammes, tourbillonnant de toutes parts, menaçaient d'envelopper et de dévorer l'enceinte entière du Kremlin. Napoléon, cependant, hésitait encore, répugnant à fuir devant le danger et à abandonner une conquête si chèrement achetée. Il céda seulement devant l'observation qu'on lui fit qu'il pourrait, s'il ne partait pas, être séparé des corps d'armée cantonnés hors de Moscou, corps avec lesquels, — en cas d'attaque de la part de l'ennemi, — toute communication se trouverait alors interceptée. Napoléon se décida enfin à quitter la ville et se retira à Petrowskoï, résidence impériale située à une lieue de Moscou, et d'où les Czars avaient coutume de partir pour faire leur entrée solennelle dans leur antique capitale, où la cérémonie du couronnement avait lieu. L'Empereur sortit à pied par une des grandes portes du Kremlin, suivi de ses officiers, et sans accident. Arrivé sur le quai de la Moskowa, il monta à cheval et accomplit avec sécurité le trajet de Moscou à Petrowskoï a travers des quartiers dont les maisons étaient déjà entièrement consumées et en évitant les rues où l'incendie était encore dans toute son activité. Napoléon ne se vit donc pas exposé au danger d'être écrasé par la chute des plaques de tôle vernissées qui couvraient la plupart des édifices, puisque les maisons des quartiers où il passa étaient déjà réduites en cendres

et fumantes. D'ailleurs, même dans les quartiers où le feu brûlait encore avec flamme, la chute de ces plaques de tôle était plus menaçante que dangereuse, et il était facile de s'en garantir. Nous traversâmes ces quartiers en voiture, mon collègue Mounier et moi, et il ne nous arriva aucun accident.

Napoléon demeura deux jours au pavillon de Petrowskoï, après lesquels il retourna au Kremlin.

De retour à Moscou, l'Empereur ne borna pas ses soins aux seuls besoins de l'armée, mais déploya sa prodigieuse activité habituelle. Il fit ouvrir aux malheureux habitants restés dans la ville, et réduits par l'incendie au plus complet dénuement, des lieux d'asile en même temps qu'on leur distribuait par son ordre des vivres et de l'argent. Il étendit sa sollicitude aux blessés russes et aux divers établissements de Moscou. Il protégea entre autres l'hospice des enfants trouvés où il se transporta ; il voulut y voir le directeur de l'établissement, général Tutolmine, et se fit rendre compte par celui-ci de la situation de cette maison. Napoléon visita également les hôpitaux qu'il trouva dépourvus des ressources nécessaires. Il ordonna de réunir tous les secours médicaux dont on pourrait disposer et établit une sorte d'agence médicale pour les maladies de tout genre qu'il plaça sous la direction du médecin en chef de l'armée, le respectable docteur Larrey. L'Empereur assigna des maisons commodes pour y recevoir les différents malades et blessés et se fit adresser sur leur situation des rap-

ports fréquents. Enfin Napoléon fit tout ce qui était en son pouvoir pour venir en aide à cette malheureuse ville livrée à l'anarchie, et pour ménager à l'armée les ressources qui avaient échappé à la destruction. L'arrivée de M. de Lesseps, consul général de France en Russie, qui était venu de Pétersbourg pour rejoindre l'Empereur à Moscou, fournit à Napoléon l'occasion d'organiser une administration municipale et des commissions composées de gens du pays, à la tête desquels cet agent fut placé. Investi de ces difficiles fonctions, M. de Lesseps tira des faibles moyens de police et d'ordre dont il put disposer tout le parti qu'un zèle intelligent et une activité soutenue pouvaient faire espérer.

Quand les incendies eurent cessé, on découvrit des provisions de vins, d'eaux-de-vie, de farines, de biscuits, de pommes de terre, de salaisons, de sucre, de café et de thé, enfouies dans des caves au-dessus desquelles le feu s'était arrêté, et qui fournirent des ressources abondantes. Les maisons étaient approvisionnées pour plusieurs mois et les habitants y avaient laissé tout ce qui pouvait être difficilement transporté. La populace russe affamée se ruait sur tous les lieux où elle savait qu'elle découvrirait quelque proie facile à dévorer, faisant trouver à nos soldats les cachettes qu'elle connaissait pour partager le butin avec eux. L'Empereur se vit même obligé de faire placer des sauvegardes dans tous les magasins et autres établissements d'approvisionnement pour les

préserver du pillage et de l'insatiable avidité de cette populace.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins matériels de l'armée et des habitants, l'Empereur s'occupa du moral du soldat. Il savait que les spectacles étaient un puissant moyen de distraire l'âme humaine de pensées attristantes et de la récréer. Une troupe de comédiens français, restés à Moscou, dirigée par Mme Aurore Barsay, donna quelques représentations dramatiques auxquelles notre armée se porta avec ardeur. Un habile chanteur italien, qui était venu en Russie pour y donner des leçons de chant, organisa aussi des concerts qui furent donnés devant Napoléon, au Kremlin. Enfin le fameux décret de Moscou sur la Comédie-Française date de cette même époque.

Le directeur de l'hospice des enfants trouvés, ayant demandé à Napoléon l'autorisation d'écrire à l'Impératrice-mère pour l'informer de la préservation de l'établissement confié à ses soins, établissement dont cette princesse était protectrice, fut invité à insérer dans sa lettre des ouvertures pacifiques. Deux jours après, Napoléon écrivit à l'empereur Alexandre et chargea de porter cette lettre le frère du ministre de Russie à Stuttgard, qui se trouvait en ce moment à Moscou. L'Empereur envoya à peu près simultanément le général Lauriston au général en chef Kutusow, sous le prétexte de proposer un armistice et avec une seconde lettre pour le Czar. Kutusow, prétex-

tant la nécessité de demander des ordres, se contenta d'envoyer par l'aide de camp, prince Wolkonski, le document dont le général Lauriston était porteur, mais il ne permit pas à ce dernier de se rendre à Saint-Pétersbourg. Du reste, le général en chef, vieux Scythe souple et artificieux comme les barbares à demi civilisés et bien d'autres généraux russes, montrait en apparence les dispositions les plus amicales, tandis qu'en réalité l'incendie de Moscou, imputé aux Français, portait ses fruits. Les auteurs de la destruction de la grande capitale, de la ville sainte de l'Empire, avaient voulu, — en excitant au plus haut degré la haine nationale contre l'envahisseur, — rendre tout rapprochement entre les belligérants impossible. En effet, toutes les tentatives faites pour arracher l'empereur Alexandre à l'influence de l'Angleterre demeurèrent infructueuses et n'amenèrent aucun résultat.

Napoléon ne désespérait pas encore de recevoir une réponse à ses propositions, mais il employait en attendant toutes les heures de son séjour à Moscou à réorganiser et à renforcer son armée, à compléter les attelages de l'artillerie par les chevaux du grand équipage de pont (qu'on se vit obligé de laisser au Kremlin) et par les chevaux des individus de l'armée, excédant le nombre autorisé par les règlements, chevaux dont le prix fut remboursé à leurs propriétaires. Par ordre de l'Empereur, on augmenta les munitions de notre armée au moyen des provisions de poudre,

trouvée dans des bâtiments situés hors de Moscou que Rostopchin avait oublié de détruire, et avec des boulets ramassés sur le champ de bataille ; enfin rien de ce qui pouvait servir aux troupes françaises ne fut négligé parmi les trouvailles qu'on put encore faire dans cette ville après l'incendie. En se préoccupant des secours à procurer à nos nombreux blessés et malades, Napoléon ne perdait pas de vue la nécessité de réunir des moyens de transport suffisants pour les évacuer sur Smolensk. Il prescrivait en même temps la formation sur ses derrières de magasins de vivres, d'équipement et de munitions, ainsi que la concentration, dans Smolensk, des caissons d'artillerie et des voitures abandonnées sur la route que l'armée avait parcourue. Napoléon voulait faire de cette ville une grande place de dépôt, un centre et un point d'appui pour ses opérations de guerre présentes et futures. Il avait également donné des ordres et des instructions détaillées pour les marches et la destination des 2e et 9e corps commandés par les maréchaux ducs de Bellune et de Reggio, appelés en Lithuanie pour appuyer et renforcer l'armée.

Les désastres qui ont accablé l'armée française ont porté beaucoup de bons esprits à blâmer le séjour d'un mois que Napoléon fit à Moscou; mais cette halte, loin d'avoir été du temps perdu, a été à peine au contraire suffisante pour mettre l'Empereur et l'armée en état de commencer la retraite. L'incendie complet de la vieille capitale de la Russie était un

fait hors de toute prévision et qui, en déconcertant tous les plans de Napoléon, a été la principale cause de tous les malheurs dont notre vaillante armée a si cruellement souffert par la suite. Le comte Rostopchin le prévoyait-il, quand il a donné l'ordre de brûler Moscou ?... Il est permis d'en douter. Le palais de ce personnage fut du petit nombre des édifices que le feu épargna. On y trouva un mémoire qu'il avait présenté à l'empereur Paul lorsqu'il était au ministère des affaires étrangères. Il y soumettait à ce prince le système politique dont il préconisait l'adoption vis-à-vis de la France. Ce mémoire avait été rédigé à la suite d'un entretien avec le Czar, à l'époque où ce prince se rapprocha du Premier Consul en 1801, après le renvoi à Pétersbourg des sept mille soldats russes qui étaient prisonniers en France. La politique développée dans ce mémoire consistait à se liguer avec le chef du gouvernement français, tout en fomentant secrètement des sujets de mésintelligence entre la France et l'Angleterre, en excitant l'esprit de rivalité naturelle existant entre ces deux pays pour les pousser finalement à la guerre, afin d'arriver par leur affaiblissement commun à élever l'influence russe sur les ruines de leur prépondérance.

Les nouvelles qu'on recevait de Saint-Pétersbourg faisaient connaître que la crainte d'y voir arriver les Français, après la prise de Moscou, y avait jeté un grand trouble. Une manœuvre audacieuse de Napo-

léon pouvant faire tomber cette nouvelle capitale de l'empire en son pouvoir, déjà les archives et les objets précieux avaient été embarqués, et la cour ainsi que les principales familles se préparaient au départ. L'incendie de Moscou semblait montrer que la Russie était décidée à soutenir contre nos armées une lutte à outrance. Malgré cela, la partialité de Napoléon pour Alexandre était telle que l'Empereur se flattait encore de l'espoir de soustraire le Czar aux obsessions comme aux menaces des ennemis de la France, en l'éclairant sur ses véritables intérêts. Alexandre reconnaîtrait bientôt, pensait-il, l'égoïsme des conseils belliqueux de la puissance britannique, pour les intérêts de laquelle la coalition s'était presque chaque fois naïvement battue. Cet espoir fût encore déçu. Près d'un mois s'était écoulé sans que la réponse attendue de Pétersbourg arrivât. Les espérances que le roi de Naples et le général Lauriston avaient également conçues et fait naître ne se réalisaient en aucune façon. Napoléon dut reconnaître combien il s'était fait d'illusions, en comptant qu'une démarche pacifique serait tentée auprès de lui par l'empereur Alexandre.

Pendant ce temps, Kutusow préparait une attaque contre l'avant-garde commandée par le roi de Naples, — à la faveur d'un engagement verbal, dont il était convenu avec Murat, de rester dans les positions respectives jusqu'au retour du prince Wolkonski qui avait été porter à Pétersbourg la lettre de Napoléon.

L'attaque inopinée de presque toute l'armée russe contre nos avant-postes décida l'Empereur à commencer son mouvement d'évacuation, et à se rapprocher de ses renforts et de ses magasins. Il avait, pour obtenir la paix, fait toutes les tentatives que le devoir et la conscience lui prescrivaient. Ce but de la campagne et de tant d'efforts n'ayant pas été atteint, le projet de Napoléon était de se retirer sur Smolensk, de prendre ses quartiers d'hiver en Lithuanie, et de se préparer à recommencer la guerre au printemps. L'atroce rigueur d'un hiver exceptionnel et prématuré, qui désorganisa et fit tant souffrir notre belle armée, opposa un obstacle insurmontable à la réalisation de ces plans. Le froid terrible qui assaillit nos infortunés soldats pendant la retraite et les fit périr par milliers amena l'issue désastreuse de cette mémorable expédition.

Dès le 6 octobre, l'Empereur avait ordonné des dispositions ayant pour objet l'évacuation des blessés transportables. Un convoi dans lequel se trouvait le général Nansouty, blessé lui-même, partit quelques jours après, sous le commandement du général Claparède. Des trophées, qui consistaient en précieux objets historiques enlevés au Kremlin, quittèrent Moscou en même temps que ce convoi de blessés.

Napoléon sortit lui-même de la capitale russe, le 19 octobre, par un très beau temps. Il ne laissait derrière lui que les sept ou huit mille hommes avec lesquels le maréchal Mortier devait le rejoindre après

avoir fait sauter les fortifications du Kremlin. A la suite de l'armée marchait sur plusieurs files d'une longueur démesurée une multitude de voitures remplies de malades et de blessés : des chariots, des berlines, des calèches et des charrettes chargées de vivres, d'effets et de butin de toute espèce.

L'armée reprit la route de Mojaïsk par laquelle elle était venue ; mais, pour dérober sa marche au général en chef Kutusow, l'Empereur feignit de se diriger sur Kaluga. Napoléon était à deux lieues en avant de Borowsk et à vingt lieues de Moscou, quand il apprit que le corps du prince Eugène était attaqué à Malojaroslavetz par des forces supérieures. Il se porta aussitôt sur ce point où il put parvenir assez rapidement pour donner des ordres en temps utile. Dans cette sanglante rencontre seize mille Français et Italiens triomphèrent de soixante mille Russes. Cette victoire, chèrement achetée, fut marquée par la mort de l'intrépide général Delzons et par celle de son jeune frère qui, couvrant le général de son corps pour lui servir de rempart contre les ennemis, tomba frappé d'une balle près du cadavre de son frère, victime de son touchant dévoûment. Cette attaque des Russes à Malojaroslavetz avait généralement fait penser qu'ils voulaient y engager une action décisive, ce qui détermina Napoléon à s'arrêter dans un petit village voisin nommé Gorodnia. Mais, après avoir battu la plaine, il jugea que l'ennemi se disposait à la retraite. Napoléon revint en conséquence au lieu d'où il était

parti, affermi dans sa résolution de suivre la direction qu'il avait prescrite pour la retraite.

En retournant, à la nuit tombante, dans la pauvre cabane de tisserand qu'il occupait au bivouac de Gorodnia l'Empereur faillit être enlevé par une irruption soudaine de Cosaques. Il n'était escorté que par trois pelotons de chasseurs et de lanciers polonais de sa garde, auxquels se joignirent les aides de camp et les officiers d'ordonnance qui l'accompagnaient. L'un de ces officiers nommé Lecoulteux fut frappé, dans la bagarre, par un chasseur de l'escorte de l'Empereur d'un coup de pointe à travers le corps. Ce chasseur avait pris l'officier pour un cosaque, parce qu'il portait sur son uniforme une redingote verte et tenait à la main une lance arrachée à un Cosaque. Par un bonheur inouï cette terrible blessure ne tua pas M. Lecoulteux, mort seulement en 1845.

L'armée revit avec émotion le champ de bataille de la Moskowa. La grande abbaye de Kolotskoï qui avait servi d'hôpital renfermait encore des blessés russes et français, dont le dévoûment de quelques-uns de nos chirurgiens avait prolongé la vie. Napoléon fit placer sur les voitures qui suivaient l'armée tous les malades et blessés français susceptibles d'être transportés.

Nous traversâmes les villes de Tchatzk[1] et de Viazma, naguère florissantes, mais où régnaient la solitude et la mort depuis le passage des troupes russes

[1] Ou mieux Gjatz.

qui y avaient mis le feu, en chassant devant elles les malheureux habitants. A Viazma, l'ennemi se présenta pour nous barrer la route, mais il fut culbuté par les corps du prince Eugène et du maréchal Davout.

Jusqu'alors le temps avait été relativement doux avec un soleil brillant, mais le 6 novembre, l'armée se trouvant à deux journées de Smolensk, les premières neiges tombèrent. En une nuit, le thermomètre s'abaissa à douze degrés sous zéro et deux jours après à dix-huit degrés ; à partir de cette date, le froid s'accentua. On espérait trouver à Smolensk des vivres, des vêtements et des fourrages, car Napoléon avait réitéré, à plusieurs reprises, l'ordre de rassembler dans cette ville des ressources abondantes en tous genres. Mais l'exécution incomplète de ses ordres, l'infidélité de plusieurs agents chargés des subsistances trompèrent cette attente, et l'armée se vit obligée de continuer sa marche dans le même état de dénûment. L'Empereur avait appris, avant d'arriver à Smolensk, la conspiration Mallet, dont je parlerai plus tard.

Une négligence du général Baraguey-d'Hilliers qui commandait à Smolensk et la prise d'une de ses brigades, qui capitula et mit bas les armes, mécontentèrent vivement l'Empereur contre ce général auquel il retira son commandement et qu'il envoya à Berlin. C'était une complication de malheurs.

Napoléon resta plusieurs jours à Smolensk pour

rallier ses traînards et donner un peu de repos aux débris de son armée que le froid et les privations faisaient littéralement déjà fondre ; mais il fallut cependant se décider à en sortir. Dès ce moment d'affreuses calamités éprouvèrent sans relâche l'armée française. Nous perdions, chaque nuit, au bivouac, des milliers de chevaux dont la chair servait à apaiser la faim des soldats. La cavalerie se trouva à pied, l'artillerie et les transports sans attelages. La grande renommée de Napoléon imposait toutefois à l'ennemi, qui n'osa pas tenter une action sérieuse. A Krasnoï, voulant inspirer de la circonspection à l'ennemi et lui montrer que les désastres n'avaient point abattu le courage de notre armée, l'Empereur chargea le général Roguet, commandant une division de la jeune garde, d'une attaque de nuit contre un corps russe posté auprès de cette ville et qui menaçait la gauche de la route. Cette tentative hardie eut un plein succès, bien que les mains des soldats, tout engourdies par un froid excessif, pussent à peine tenir leurs fusils.

Un jeune auditeur au Conseil d'Etat périt dans ce combat, victime de son dévoûment. M. de Villeblanche avait été envoyé au quartier général de l'Empereur avec le portefeuille contenant le travail du Conseil des ministres. L'impératrice Joséphine m'avait chargé, par une lettre pressante de sa main, de le recommander de sa part à l'Empereur comme le fils d'une de ses meilleures amies. Cet intéressant jeune homme avait été laissé à Smolensk en qualité d'in-

tendant. Il eût certainement éprouvé plus tard les effets de la bienveillance de Napoléon, si une fin tragique ne lui avait pas été réservée. Au passage de l'armée à Smolensk, le jeune auditeur la suivit dans sa retraite. Rencontrant au milieu d'un combat un officier du vice-roi blessé et se traînant à peine, il courut à lui et le soutenait dans ses bras pour aider sa marche, quand un boulet vint achever le blessé et tuer du même coup son généreux appui.

En s'éloignant de Smolensk l'Empereur avait chargé le maréchal Ney de faire l'arrière-garde et de ne quitter la ville qu'après en avoir détruit les fortifications. Ney, que devait soutenir le maréchal Davout, se mit en mouvement le 17 novembre. Mais, dans la nuit de ce même jour, l'ennemi manœuvra de façon à séparer le corps de Ney de celui du maréchal Davout. Ce dernier avait une marche d'avance sur le maréchal Ney. L'Empereur, en apprenant à Krasnoï le mouvement effectué par l'armée russe, ne pensa qu'à trouver les moyens de dégager les corps de ses deux maréchaux, qu'il croyait dans un danger commun, en attirant sur lui-même les efforts des Russes. Libre de continuer sa retraite ou forcé de combattre pour ne pas abandonner ces deux corps, le choix de Napoléon ne pouvait être douteux ; il revint en conséquence sur ses pas pour attaquer l'ennemi le lendemain. Parti de Krasnoï à la pointe du jour, avec une poignée d'hommes, il aborde l'armée russe pro-

tégée par une formidable artillerie, marche contre elle à la tête de sa garde, la déconcerte par cette audacieuse agression, l'oblige à quitter sa position sur la route et à laisser le passage libre au corps du maréchal Davout. Cependant le corps du maréchal Ney ne paraît point ; on n'en a même aucune nouvelle, et l'arrière-garde laissée par l'Empereur à Krasnoï est sur le point d'être forcée, la retraite de l'armée menacée d'être coupée d'Orcha. Napoléon se résout à retourner à Krasnoï l'âme troublée par l'incertitude qui plane sur le sort du maréchal Ney, et à continuer son mouvement de retraite. L'Empereur considère ce maréchal comme perdu.

La résolution généreuse de Napoléon dans cette circonstance où il s'exposait à se faire cerner par les Russes pour secourir ses deux maréchaux lui a fait grand honneur, même aux yeux de l'ennemi. Elle montre aussi quelle vigueur d'âme il savait conserver au milieu des plus grands désastres.

L'épisode de la séparation du maréchal Ney de l'armée, après sa sortie de Smolensk, a excité un tel intérêt que je ne puis résister au désir d'en retracer les principales circonstances, quoique le récit en ait déjà été fait.

Les corps des maréchaux Davout et Ney avaient été laissés à Smolensk, comme je l'ai rapporté plus haut, pour protéger la retraite et faire sauter les fortifications de cette place avant de l'abandonner. Le maréchal Davout sortit de Smolensk le 16 novembre

pour gagner Krasnoï. Le corps du maréchal Ney, chargé de former l'extrême arrière-garde, n'en partit que le lendemain pour suivre la même direction avec environ six mille combattants et une douzaine de pièces de canon. Il traînait à sa suite une grande quantité de bagages restés en arrière et une multitude de traîneurs appartenant à différents corps, que la peur seule du canon des Russes décida à se mettre sous la protection du maréchal. Mais, pendant la nuit et avant d'en être délogé (comme on l'a vu) par Napoléon, l'ennemi avait occupé une forte position sur la route de Smolensk à Krasnoï, et le maréchal Ney — malgré des efforts inouïs mais infructueux pour s'ouvrir un passage — reste avec son seul corps, séparé de toute l'armée française. Dans cette situation critique, réduit à ses seules forces si peu nombreuses, entouré par des ennemis dix fois supérieurs à son faible effectif, sans guides, dans un pays inconnu et glacé, le maréchal ne faiblit pas et soutient ses compagnons d'infortune. Il marche avec sa troupe en bon ordre, harcelé par l'armée russe, obligé de contenir une bande indisciplinée qui se rue, à chaque coup de canon de l'ennemi, dans les rangs de ses soldats. Le maréchal Kutusow l'envoie sommer par un officier de se rendre en lui représentant qu'il ne reste au petit corps français aucune chance de salut. Ney répond à cette sommation, accompagnée d'ailleurs d'expressions flatteuses et des égards qu'on croit devoir à un aussi grand guerrier, en retenant

prisonnier l'officier qui en est porteur. Quatre-vingt mille Russes, occupant les hauteurs, foudroient sa faible troupe. Au lieu de faiblir, le courage du maréchal s'exalte et s'élève jusqu'à l'héroïsme. Il rassure ses soldats et leur communique sa valeur intrépide. Ceux-ci suivent aveuglément leur chef dans une attaque furieuse contre ces masses dont ils enfoncent la première ligne. Ce courage du désespoir en impose à l'ennemi qui se contente de les suivre sans chercher à les entamer. Les soldats de Ney se serrent autour de leur maréchal dans lequel seul ils personnifient le salut, puisant dans ses yeux une résolution indomptable. En fouillant un village on découvre un paysan qui les conduit sur les bords du Dnieper. Il s'agit de traverser ce grand fleuve ; il n'y a pas d'équipage de pont et la glace est mobile, excepté sur un point où un obstacle a arrêté le cours des glaçons. Le maréchal pouvait profiter du reste du jour pour tenter le passage ; mais la moitié de son monde est encore en arrière. Il s'arrêtera pour la rallier, et, en l'attendant, ce vaillant homme de guerre — qui portait dans un corps robuste une âme inaccessible à la crainte — s'enveloppe dans un manteau et s'endort sur la neige. Sa troupe étant ralliée, le passage du fleuve commence vers minuit. Les premiers bataillons parviennent à gagner l'autre bord ; ceux qui viennent les derniers et l'artillerie s'enfoncent entre les glaçons. Le maréchal se multiplie, présent partout, il tend la main aux uns, encourage les autres.

Ce pénible passage est effectué à travers mille dangers ; mais une partie de la petite armée, pour qui le passage est devenu impraticable, reste sur la rive gauche avec les traînards, les bagages et le train d'artillerie.

Cependant le maréchal et sa troupe décimée se remettent en marche et arrivent dans un grand village où tout le monde espère trouver un peu de repos après tant d'horribles fatigues ; mais des milliers de cosaques, commandés par l'hetman Platow, fondent de toutes parts sur nos soldats. L'attitude héroïque de Ney contient toutefois ces barbares. Le maréchal veut profiter de la nuit pour décamper sans bruit ; à peine a-t-il fait les premiers pas qu'il est accueilli par un feu roulant d'artillerie. Il marche ainsi, pendant trois jours, suivi par six mille cosaques devant lesquels il se retire lentement, sans canon, sans cavalerie, comme un lion pressé par des chasseurs, s'avançant de bois en bois, profitant de toutes les sinuosités du terrain; tenant l'ennemi en respect, se retournant contre lui quand cet ennemi le serrait de trop près et le forçant à fuir devant une poignée d'hommes faibles ou blessés, tous épuisés par le froid, par la fatigue et par la faim. Chaque pas de la valeureuse cohorte est marqué par un rude combat. Enfin après tant de misère et de cruelles traverses, au milieu desquelles on vit ce que peut l'énergie d'un seul homme pour le salut de tous, Ney et ses soldats arrivent à la vue d'Orcha, avec la crainte que cette ville ne soit

au pouvoir de l'ennemi. Le maréchal détache quelques Polonais pour s'en assurer... En les voyant le prince Eugène réunit quelques milliers d'hommes et marche aussitôt au secours de Ney dans les bras duquel il tombe en pleurant de joie et d'attendrissement. Aucune expression ne pourrait rendre l'étonnement, l'émotion, la curiosité avec lesquels les deux corps s'accueillirent, se mêlèrent et confondirent leurs embrassements, tant les âmes s'unissent et s'exaltent dans une commune adversité! L'Empereur, que la disparition de Ney avait rempli d'inquiétude et de douleur, apprit par son officier d'ordonnance Gourgaud cette sorte de résurrection. Il douta un moment de ce retour inespéré, puis transporté de joie s'écria : « J'aurais donné le trésor qui est dans mes « caves du palais des Tuileries pour racheter la « perte d'un si vaillant homme! » Le maréchal Ney avait justifié cette pensée que Napoléon exprimait dans ce langage hyperbolique qui lui était familier : Mieux vaut une armée de cerfs commandée par un lion, qu'une armée de lions commandée par un cerf.

J'ai vu l'Empereur tourmenté par une vive anxiété pendant tout le temps qu'il fut sans nouvelles du maréchal Ney. Napoléon aurait trouvé dans la mort glorieuse de cet illustre guerrier sur un champ de bataille des motifs de consolation, tandis qu'il aurait éprouvé d'amers regrets de l'obscure immolation de tout un corps d'armée et de son valeureux chef.

Cette parole de Napoléon sur Ney, où il a fait allusion à son trésor, me fournit l'occasion de dire que ce n'était ni trois cents, ni deux cents millions que l'Empereur avait dans ses caves des Tuileries. Ce trésor, produit d'économies faites pendant dix ans sur la liste civile, — et dont une partie seulement était en numéraire — n'a jamais dépassé cent quarante millions. La presque totalité de cet argent a été employée dans les jours d'adversité, à réorganiser l'armée, ou encore à pourvoir aux besoins des différents services publics pendant les temps de crise. Le reste, environ douze millions, a été confisqué en 1814 par le gouvernement provisoire sous un prétexte notoirement mensonger.

Les blessés transportables avaient été reçus dans toutes les voitures sans distinction, dans celles des équipages de l'Empereur et dans celle de l'armée ; les propres chevaux de Napoléon y avaient été employés. Sa sollicitude pour les honorables victimes de cette guerre et son infatigable activité s'exercèrent dans cette circonstance comme dans toutes ses campagnes en Italie, en Égypte, en Allemagne et en Espagne. La lettre suivante, adressée au maréchal Mortier resté le dernier à Moscou, en est un témoignage que l'on peut citer parmi bien d'autres ; l'Empereur y disait :

« Je ne saurais trop vous recommander ce qui nous « reste encore de blessés. Placez-les sur les voitures « de la jeune Garde, sur celles de la cavalerie à pied,

« enfin sur toutes celles qu'on trouvera. — Les Ro-
« mains donnaient des couronnes à ceux qui sau-
« vaient des citoyens, combien n'en mériterez-vous pas
« à mes yeux pour tous ceux que vous sauverez ! Il
« faut les faire monter sur vos propres chevaux, sur
« ceux de tout votre monde ; c'est ainsi que j'ai fait
« à Saint-Jean-d'Acre. On doit commencer par les
« officiers, passer ensuite aux sous-officiers et pré-
« férer les Français. Assemblez les généraux et offi-
« ciers sous vos ordres ; faites-leur sentir ce que l'hu-
« manité exige dans cette circonstance. »

Les deux fils du prince Marc de Beauvau, qui avaient débuté très brillamment dans cette campagne, suivaient à présent la retraite. L'aîné, lieutenant de carabiniers, était blessé grièvement, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de lance à l'affaire de Winkowo. Il dut à l'Empereur la conservation de son existence, car Napoléon le fit placer dans une de ses voitures, en le recommandant spécialement au grand écuyer, et s'informa souvent avec intérêt de ses nouvelles pendant la retraite.

L'Empereur avait beaucoup d'estime pour les parents des jeunes Beauvau, qui de leur côté n'oublièrent jamais la bienveillance dont ils avaient été l'objet de sa part. Le prince de Beauvau était un des chambellans qui avaient été le plus souvent de service. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. de Beauvau reprit les fonctions de sa charge, et siégea dans la

chambre impériale des Pairs. La princesse de Beauvau était dame du palais de l'Impératrice. L'Empereur avait pour cette dame une considération particulière, et il avait pensé à lui en donner une marque éclatante — comme j'ai eu occasion de le raconter — au moment où il avait fallu former la maison de l'impératrice Marie-Louise.

CHAPITRE II

Alerte de Doubrowna. — Napoléon se munit d'une dose de poison. — Il fait détruire ses bagages et ses papiers secrets. — Bataillon sacré. — Passage de la Bérésina. — Dévouement des pontonniers. — Horrible confusion qu'occasionne la rupture des ponts. — Présence d'esprit et activité surhumaine de l'Empereur. — Les dépêches retenues à Molodetschno pour connaître les circonstances du complot de Mallet. — Monomanie de conspiration de ce personnage. — L'Empereur part de Smorgoni, pour la France, précédé par le 29e bulletin. — Son passage à Varsovie et à Dresde. — Son arrivée à Paris. — Réflexions. — Effet produit par le 29e bulletin. — Jugement de l'Empereur sur la campagne de Russie. — *L'arc est trop tendu.* — Audiences données aux principaux Corps de l'Etat. — Napoléon se fait rendre compte de l'affaire Mallet. — Le roi Louis demande à rentrer en Hollande. — Pertes réparées avec une diligence extraordinaire. — Réorganisation de l'armée. — Sympathie publique. — Création de régiments de gardes d'honneur. — M. des Nétumières. — Nouvelles affligeantes reçues de l'armée. — Défection du corps prussien. — Le corps autrichien rentre en Gallicie. — Départ du roi de Naples de Posen pour ses États. — Il est remplacé par le prince Eugène. — Nouvelles d'Espagne. — Evacuation définitive de Madrid. — Concordat de Fontainebleau. — Le pape se repent de l'avoir signé. — Affaires d'Allemagne. — M. de Narbonne remplace M. Otto à Vienne. — Inspection des établissements publics de Paris. — Travaux d'Edilité. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice aux Invalides. — Ouverture de la session du Corps législatif. — Projet pour la maison de l'Impératrice. — Penchant de Napoléon pour M. de Narbonne. — Système de fusion de l'Empereur. — Je suis nommé secrétaire des commandements de l'Impératrice. — Régence. — Ordre du service réglé. — Fixation du douaire de l'Impératrice. — Bienveillance de l'Empereur et de l'Impératrice à mon égard. — Arrivée du prince Schwarzenberg à Paris. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Premier essai de l'exercice de la Régence. — Victoire de Lutzen. — Conférence du prince Schwarzenberg avec le duc de Bassano. — Défiance

à l'égard de l'Autriche. — Envoi du duc de Vicence à l'empereu Alexandre. — Il n'est pas reçu. — Victoires de Bantzen et de Wurtschen. — Armistice. — Correspondance de l'Empereur avec la Régente. — Le duc d'Otrante et le duc de Bassano mandés à Dresde. — Pertes faites par l'Empereur par la mort de Bessières et de Duroc. — Sa douleur. — Scrupules de l'Empereur. — Intrigue de cour. — Voyage de l'Impératrice à Mortfontaine. — Entrevue de M. de Metternich avec l'Empereur à Dresde. — Mauvaise foi de l'Autriche. — Rendez-vous donné à Mayence par l'Empereur à l'Impératrice. — Ordre donné à ce sujet. — Séjour à Mayence. — L'Empereur retourne à l'armée. — Sa rentrée à Dresde. — Affaire de l'octroi d'Anvers. — L'Impératrice revient à Paris en descendant le Rhin. — Progrès du roi de Rome en force et en intelligence. — Voyage à Cherbourg. — Irruption de la mer dans le bassin. — Congrès de Prague. — L'Autriche devenue médiatrice. — Cause de la présence tardive des plénipotentiaires au congrès. — Juste circonspection de l'Empereur. — Partialité de l'Autriche. — Déception. — Rejet de toute proposition. — Ultimatum des alliés. — Rupture du Congrès. — L'Autriche lève le masque. — Réponse de l'empereur Napoléon trouvée trop tardive. — Fragilité des alliances politiques. — Insinuation faite par Fouché sur la vénalité de Metternich. — Conseil tenu à Vienne. — Injustice du reproche fait au duc de Bassano. — La défection de l'Autriche attriste l'Impératrice. — Elle écrit à son père. — Départ de l'Empereur de Dresde pour la Silésie. — Retour précipité à Dresde. — Bataille de Dresde. — Moreau frappé par un boulet français. — Honneurs rendus par Alexandre à sa mémoire. — Pension qu'il fait à sa veuve. — Le bâton de maréchal français remis plus tard par Louis XVIII à M^me^ Moreau. — Honneurs rendus à la mémoire de Pichegru, de Georges et autres. — Désastres de Culm. — Indisposition intempestive de l'Empereur. — Défections successives. — Opposition de quelques généraux français. — Projet hardi de l'Empereur. — Appels de conscriptions anticipées. — La Régente au Sénat. — L'Empereur quitte Dresde, y laissant le corps du maréchal Saint-Cyr. — Bataille de Vachau. — — Journée désastreuse de Leipzick. — Trahison des Saxons. — Adieux de l'Empereur et de la famille royale de Saxe. — Adieux de l'Empereur et du roi de Naples. — Victoire de Hanau. — Envoi de drapeaux à l'Impératrice-Régente. — L'Empereur à Saint-Cloud.

La fermeté et la résolution de l'Empereur croissaient en raison des dangers de la situation critique dans laquelle il se trouvait placé. A Doubrovna une singulière alarme se répandit autour de son bivouac.

L'aurore commençait à paraître, quand un grand tumulte vint agiter le camp. Au premier bruit je me hâtai de m'habiller et de courir à la maison où l'Empereur avait couché et auprès de laquelle j'étais logé. Je rencontrai en chemin le comte Daru, fort inquiet comme moi, et qui s'y rendait aussi. Nous trouvâmes Napoléon à demi habillé sur le seuil de la porte, ordonnant qu'on allât chasser les cosaques qui, sans doute, causaient cette échauffourée. Mais ce n'était pas une surprise de l'ennemi qui semait cette confusion, c'étaient de grands cris qui appelaient quelqu'un du nom d'*Ozanne*. Ce nom, répété de bivouac en bivouac, avait fait croire qu'on criait « aux armes ! » Une alerte semblable pouvait amener d'un jour à l'autre un danger sérieux dans le désordre inséparable de la désorganisation des corps, et attendu le peu de soin avec lequel on se gardait[1]. Napoléon parcourut le camp, recommandant à sa garde et aux troupes devant lesquelles il passa de redoubler de vigilance, et de se charger elles-mêmes de veiller au maintien d'une surveillance et d'une discipline devenues plus que jamais indispensables.

Cette circonstance, le souvenir de l'alerte de Gorodnia et des dangers pareils auxquels il se voyait exposé, les soucis que lui donnait alors l'ignorance où il était du sort du maréchal Ney, dont on n'avait aucune nouvelle, inspirèrent à l'Empereur de sérieuses et

[1] Déjà !

tristes réflexions. En 1805, après Austerlitz, le respect d'un maréchal de France pour une parole royale, peu scrupuleusement donnée, avait préservé l'empereur Alexandre du malheur de tomber entre les mains d'un détachement de l'armée française, — mais Napoléon avait vu que ce prince n'avait conservé aucun souvenir bienveillant de l'approbation tacite que lui Napoléon avait donnée, dans cette circonstance, à la conduite du maréchal Davout. L'Empereur savait le Czar aujourd'hui dominé par l'influence, plus qu'hostile, d'ennemis de la rage desquels il y avait de sa part tout à appréhender. Napoléon ne put supporter l'idée de servir d'ornement, en cas de malheur, au triomphe de ces implacables adversaires. Il demanda en conséquence à son médecin ordinaire, le docteur Yvan, une dose de poison renfermé dans un sachet qu'il pût porter sur la poitrine, et qui le dérobât à l'humiliation de tomber vivant au pouvoir des cosaques et de rester exposé aux outrages de ces barbares.

A Orcha, l'armée trouva quelques vivres, quarante pièces de canon et deux équipages de pont. On sacrifia[1] les deux lourds équipages de pont, qui seraient demeurés embourbés dans les chemins défoncés, afin de réserver le peu de chevaux qui restaient pour les attelages de l'artillerie. Pour ne laisser — autant que possible — rien à l'ennemi dont il pût faire trophée,

[1] Ce sacrifice devait devenir plus tard bien fatal à l'issue de notre retraite.

Napoléou fit brûler presque toutes les voitures, ses bagages et ses papiers secrets contenus dans son portefeuille dont j'étais dépositaire, et duquel je tirais la dénomination de « *secrétaire du Portefeuille* », titre dont l'Empereur m'avait investi.

La cavalerie étant entièrement démontée, il se forma spontanément un escadron de cinq ou six cents hommes, composé des officiers auxquels il restait un cheval, pour veiller sur la personne de Napoléon. Les officiers y étaient soldats, les colonels sous-officiers et les généraux officiers. Cet escadron prit plus tard le nom de *bataillon sacré*, parce que ceux qui le composaient perdirent successivement leurs chevaux; il était commandé par le général Grouchy sous les ordres du roi de Naples.

D'Orcha, l'Empereur, après avoir pris de minutieux renseignements sur la meilleure route à suivre, se décida à marcher rapidement sur Borisow, espérant arriver sur la Bérésina avant l'ennemi qui manœuvrait pour nous fermer la route de Vilna. L'amiral Tchitchakow, commandant l'armée de Moldavie, auquel une convention de neutralité conclue avec les Russes par le général autrichien prince Schwarzenberg laissait toute liberté d'action, s'était porté sur cette rivière. Il l'avait d'abord passée, puis, repoussé par le maréchal Oudinot, il l'avait repassée en même temps qu'il en détruisait le pont. Napoléon et les troupes françaises se trouvèrent alors dans la situation la plus périlleuse. L'Empereur avait avec lui moins de quarante

mille hommes, y compris les corps de Bellune et de Reggio, cernés par plus de cent mille Russes, pourvus de tout, combattant sur leur sol, et enhardis par nos désastres, tandis que la moitié de nos forces étaient exténuées par le froid et par d'horribles fatigues, nos soldats se trouvant de plus moralement abattus par tant de revers et par l'éloignement de la patrie. L'imminence du danger, loin d'affaiblir l'énergie de Napoléon, retrempa toute la vaillance de son âme vigoureuse et de son infatigable génie. Parvenu à donner le change à l'ennemi par des démonstrations simulées, il réussit à opérer le passage de la Bérésina au-dessus de Borisow. L'adoucissement de la température, qui, en toute autre circonstance, aurait été pour nos soldats un bienfait, nous préparait au contraire de nouveaux malheurs ; car la glace compacte nous eût servi de pont, tandis que le dégel ayant rompu cette glace la Bérésina charriait de nombreux glaçons. Pour construire des ponts de chevalets, il fallut que les braves sapeurs et les pontonniers, commandés par le général Eblé, plongeassent souvent jusqu'aux épaules dans les eaux glacées, gênés dans leurs mouvements et blessés parfois par les glaçons que le courant entraînait. Malgré tant de souffrances et d'obstacles, ces braves gens construisirent rapidement, et avec un dévoûment admirable, plusieurs ponts sur lesquels les débris de notre malheureuse armée traversèrent successivement le fleuve dans un ordre que l'Empereur avait établi, et qu'il surveillait en per-

sonne. Il se produisit plusieurs fois des ruptures dans les ponts, ce qui aggrava les fatigues des courageux pontonniers, qui se virent dans la nécessité de réparer le dommage et de recommencer leurs pénibles travaux. Malgré les excitations et les ordres réitérés que Napoléon transmettait sur l'autre rive pour la faire évacuer, il y restait encore des milliers de traînards et de non-combattants qui ne pouvaient se décider à abandonner leurs innombrables véhicules de tout genre et leurs bagages. Ils ne s'y déterminèrent qu'au moment où le canon ennemi vint porter l'épouvante et la mort au sein de cette foule éperdue. Alors la confusion devint inexprimable et horrible, et la rupture des ponts, qui s'abîmèrent sous le poids de ces malheureux, laissa au pouvoir des Russes tout ce qui n'avait pas encore pu traverser cette fatale rivière. Ce serait une tâche au-dessus de nos forces que de décrire les malheurs de cette journée si déplorable d'un côté et cependant si glorieuse en même temps pour la valeur de notre armée. C'est au milieu des grandes crises que se révèle le caractère du soldat français ; il ne se montra jamais plus grand que dans cette catastrophe, rivalisant d'héroïsme avec ses chefs. La présence d'esprit et l'activité surhumaine de Napoléon qui se multipliait, qui concevait tout, qui avait l'œil à tout, est la meilleure réponse que l'on puisse donner à ceux dont les imputations tendent à le représenter comme atteint, dans cette mémorable circonstance, d'une prostration physique et morale absolue.

Jamais au contraire il ne montra plus de force d'âme et ne déploya plus de génie que dans ces terribles moments. Tel on le retrouvera au milieu des graves événements des campagnes de Saxe et de France.

Il faut également rendre au maréchal Ney toute la justice que méritent sa bravoure et son inébranlable fermeté. Ce maréchal a été le héros de la retraite. Ce que le dévouement et la présence d'esprit au milieu du danger, ce que l'habitude de la guerre et le courage peuvent produire de merveilles fut réalisé par cet intrépide guerrier, qu'on vit tour à tour général et soldat. Comment le souvenir de son héroïque conduite, les mille couronnes civiques et les nombreux lauriers qui ombrageaient son front ne l'ont-ils pas préservé de la foudre ?...

Il n'était plus possible de maintenir une ombre de discipline ; chacun, abandonné à lui-même, chercha à gagner Vilna. Enfin, arrivé à Molodetchno, l'Empereur y trouva une grande quantité de dépêches apportées par les estafettes, qui n'avaient pu parvenir à le joindre jusque-là. Ces lettres contenaient des détails sur la tentative de Mallet, dont il avait reçu pour la première fois l'avis la veille de son arrivée à Smolensk. La sécurité publique n'avait été troublée jusqu'alors à Paris par l'annonce d'aucun désastre ; mais l'éloignement de l'armée et de son chef, la barbarie des moyens de défense des Russes et l'incendie de Moscou entretenaient en France une vague inquié-

tude. Tout à coup éclata la téméraire entreprise de Mallet, dont l'audace jeta Paris et les autorités dans la stupeur. Il résulta du décousu des mesures prises pour s'y opposer une incertitude qui aurait pu devenir funeste, si les agents du complot s'étaient eux-mêmes mieux entendu. L'Impératrice était fort tranquille avec son fils à Saint-Cloud, lorsque l'apparition d'un détachement de la garde, envoyé par le Ministre de la guerre, et qui entra dans la cour du château assez précipitamment, vint effrayer Marie-Louise sur la sûreté de son fils et sur la sienne. Elle courut aussitôt en peignoir et les cheveux épars sur le balcon donnant sur la cour, et là elle reçut le premier avis d'un attentat si inattendu pour elle ; mais sa consternation ne fut pas de longue durée. Bientôt, revenue de son premier trouble, elle songeait à des moyens de défense, lorsqu'un exprès vint lui annoncer l'arrestation des coupables. Mais ce qui produisit une profonde impression, en France et en Europe, ce fut l'audace avec laquelle un homme obscur, sans argent, ni crédit, seul et sans complices, s'était élancé d'une prison pour tenter un coup de main qui avait été sur le point de réussir. Ce fut aussi la facilité avec laquelle il était parvenu à persuader aux troupes que l'Empereur était mort, et que, par conséquent, l'Empire avait pris fin, la soumission passive de l'autorité municipale à ses injonctions, et enfin l'oubli dans lequel avaient été laissés le roi de Rome et sa mère.

Le projet de profiter de l'absence de Napoléon, lorsqu'il se trouverait engagé dans une expédition lointaine, dans le but de renverser l'Empire, était une idée fixe qui avait germé depuis longtemps dans la tête de Mallet, ce conspirateur monomane. En 1806, après la bataille d'Eylau, et en 1809 après celle d'Essling, Mallet, comptant sur les embarras sérieux qui retiendraient Napoléon éloigné de la France, avait tenté de mettre en jeu les mêmes moyens de bouleversement. Les premiers indices accusaient sa participation dans ces intrigues révolutionnaires ; mais les pièces de conviction ayant fait défaut pour établir judiciairement sa culpabilité, Mallet ne passa pas en jugement; un décret ordonna seulement sa détention dans une prison d'Etat. En 1809, la police reçut l'avis que Mallet avait organisé dans la prison de la Force un plan d'insurrection qui devait éclater un dimanche, jour fixé pour la célébration d'un *Te Deum* à Notre-Dame en l'honneur de l'entrée des Français à Vienne. L'indulgence dont on usa à son égard l'ayant enhardi, Mallet crut que les malheurs de la retraite de Moscou lui offraient enfin l'occasion de réaliser le dessein dont il poursuivait l'exécution avec une si constante opiniâtreté.

Comprenant la nécessité de sa présence à Paris, l'Empereur, qui n'avait pas voulu se séparer de l'armée tant que d'imminents périls la menaçaient, se décida alors à partir pour la France. Vêtu d'une pelisse fourrée, présent de l'empereur Alexandre dans

des temps plus heureux, et coiffé d'un bonnet de peau d'astrakan, Napoléon, pendant la retraite, avait marché le plus souvent à pied, un bâton à la main, donnant le bras au roi de Naples ou à l'un de ses maréchaux, au milieu de ses troupes, escorté par le bataillon sacré. Il n'était monté en voiture ou à cheval que très rarement.

Le 5 décembre, jour de son arrivée à Smorgoni, l'Empereur réunit les chefs de l'armée, leur annonça son départ, pourvut à tout par des instructions détaillées, et laissa le commandement à son beau-frère Murat, avec le prince de Neufchâtel pour major général. Le 2 décembre il avait fait partir pour Paris le colonel Anatole de Montesquiou, avec la mission de répandre de bonnes nouvelles sur la route, dans les villes comme dans les simples bourgades, afin de rassurer la Pologne, l'Allemagne et la France, qu'avait dû inquiéter l'absence des bulletins de l'armée. Napoléon se fit précéder par le 29e bulletin, dans lequel il ne déguisait rien de nos désastres, et partit le 5 décembre dans un traîneau avec le duc de Vicence, sans autre suite que son mamelouck Roustan et un piqueur. Le comte Wonsovich, placé sur le devant du traîneau, lui servait d'interprète. Napoléon se dirigea sur Varsovie où il recueillit de nouveaux sujets de mécontentement contre l'abbé de Pradt et de là se rendit à Dresde, ou il vit son ministre Serra et le roi de Saxe. Il reprit sa route par Erfurth et Mayence, s'arrêtant à Erfurth pour expédier des lettres à ses

envoyés auprès des princes de la Confédération du Rhin, et des ordres aux commandants de nos forces militaires en Allemagne. Il se rendit ensuite de Mayence à Paris sans s'arrêter davantage en chemin. L'Empereur arriva le 18 fort tard aux Tuileries ; l'Impératrice triste et souffrante venait de se mettre au lit, car Napoléon ne l'avait pas prévenue de son arrivée. Inquiète des bruits qu'elle entendait dans le salon qui précédait sa chambre à coucher, Marie-Louise se levait pour en savoir la cause, quand elle vit entrer l'Empereur qui se précipita vers elle et la serra dans ses bras. Le bruit extérieur qui avait un peu effrayé l'Impératrice provenait d'un débat suscité par deux hommes encapuchonnés et enveloppés de manteaux fourrés, discutant avec la dame de service qui couchait dans la pièce voisine de la chambre de l'Impératrice. Cette dame défendait l'entrée de l'appartement, comme c'était son devoir, quand l'un de ces hommes en écartant son manteau découvrit l'Empereur à ses yeux stupéfaits.

Napoléon revoyait le sol de la patrie, aussi grand, plus grand peut-être qu'au moment où il l'avait quittée. Plus d'une fois ses manœuvres audacieuses et savantes, l'ascendant de son génie avaient sauvé les restes de l'armée française d'une destruction qui semblait inévitable. L'adversité l'avait trouvé fort et même inébranlable ; elle avait suscité en lui une vigueur d'âme et des qualités que cette rude école

développe dans les natures d'élite. La fortune, en le trahissant, ne l'avait donc pas amoindri ; mais elle avait affaibli le prestige de son invincibilité. L'armée n'avait rien perdu de sa glorieuse renommée. Elle avait déployé dans ces jours néfastes une intrépidité, une constance et des vertus guerrières qui ont étonné le monde. Elle n'avait été vaincue que par les éléments et, si les corps avaient succombé, les cœurs n'avaient point défailli. Les chefs de cette courageuse armée s'étaient montrés dignes d'elle. Assaillie par tous les genres de fléaux, réduite à une poignée de combattants qui avaient à peine la force de porter leurs armes, elle avait encore imposé à l'ennemi. Sans doute il s'est trouvé parmi tant de braves soldats des exceptions assez nombreuses, comme cela doit nécessairement arriver dans toute grande agglomération d'hommes en proie à d'affreuses calamités, car tous les caractères ne sont pas également trempés. Mais pourquoi mentionner de telles exceptions quand la masse a fait preuve de tant de résistance et de bravoure ? Ceux qu'on pourrait désigner comme ayant fait exception à la règle n'avaient, en général, pas besoin de l'épreuve de l'adversité pour laisser voir leurs imperfections, leurs faiblesses ou leurs vices.

Le 29e bulletin, qui avait précédé de trente-six heures le retour de l'Empereur à Paris, avait expliqué le long silence de la grande armée, et jeté une triste

lumière sur les désastres de la retraite. Les esprits étaient frappés par ces sinistres images ; on cherchait des rapprochements entre l'expédition de Cambyse en Egypte et la retraite de Moscou. Quelques fortes têtes faisaient à Napoléon l'application d'un passage, assez frappant il est vrai, des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (chapitre XVII), où Montesquieu, après avoir parlé des invasions des Barbares en Europe, enhardis qu'ils étaient par l'affaiblissement de l'Empire de Charlemagne, ajoute : « Si aujourd'hui un prince faisait en « Europe les mêmes ravages, les nations repoussées « dans le Nord aux limites de l'Univers y tiendraient « ferme jusqu'au moment qu'elles inonderaient l'Eu- « rope une troisième fois. »

Des victoires chèrement achetées et devenues stériles, des désastres inouïs, la destruction de la plus belle armée qu'ait eue la France, tels étaient les résultats de cette funeste expédition de Russie... Quel vaste champ ouvert aux accusations, aux plaintes et aux regrets de la partie même bienveillante de la nation et de nos alliés les Polonais ! — Bien des gens se sont plu à qualifier les confidences émanées de Napoléon à Sainte-Hélène de fictions ingénieuses et séduisantes, calculées pour abuser les contemporains et la postérité. Qu'il me soit permis d'opposer à ces jugements rigoureux l'extrait suivant des Mémoires de Napoléon ; c'est un résumé qu'on jugera, croyons-nous, aussi sincère qu'exempt de forfan-

terie de ses projets et de sa conduite à cette époque si considérable de son règne :

« On ne saura jamais bien l'histoire de la cam-
« pagne de Russie, parce que les Russes n'écrivent
« pas ou écrivent sans respect pour la vérité, et que
« les Français se sont pris d'une belle passion pour
« déshonorer et décréditer eux-mêmes leur gloire. —
« La guerre de Russie devenait une conséquence
« nécessaire du système continental le jour où l'em-
« pereur Alexandre violait les conventions de Tilsitt
« et d'Erfurth ; mais une considération d'une impor-
« tance bien plus grande y détermina Napoléon. L'em-
« pire français, qu'il avait créé par tant de victoires,
« serait infailliblement démembré à sa mort et le
« sceptre de l'Europe passerait aux mains d'un Czar,
« s'il ne rejetait les Russes au delà du Borysthène
« et ne relevait le trône de Pologne, barrière natu-
« relle de l'Empire. En 1812, l'Autriche, la Prusse,
« l'Allemagne, la Suisse, l'Italie marchaient sous les
« aigles françaises. Napoléon ne devait-il pas croire
« le moment arrivé de consolider l'immense édifice
« qu'il avait élevé, mais sur le sommet duquel la
« Russie pèserait de tout le poids de sa puissance,
« aussi longtemps qu'elle pourrait, à son gré, porter
« ses nombreuses armées sur l'Oder? Alexandre
« était jeune et plein de force comme son empire ; il
« était à présumer qu'il survivrait à Napoléon. Voilà
« tout le secret de cette guerre. Aucun sentiment
« personnel ne s'y est mêlé, comme l'ont prétendu

« des folliculaires. La campagne de Russie est la « plus glorieuse, la plus difficile et la plus honorable « pour les Gaulois, dont l'histoire ancienne « et moderne fasse mention...

« Cette guerre eût dû être la plus populaire des « temps modernes ; c'était celle du bon sens et des « vrais intérêts ; celle du repos et de la sécurité de « tous ; elle était conservatrice, européenne et continentale. Son succès allait consacrer des combinaisons qui eussent fait disparaître les périls du temps, « pour les remplacer par un avenir tranquille, et « l'ambition n'entrait pour rien dans mes vues... « Croirait-on que ce dut être là que j'échouerais et « que je trouverais ma perte? Jamais je n'avais « mieux fait, jamais je ne méritai davantage. Mais, « comme si l'opinion avait aussi ses épidémies, « voilà qu'en un instant il n'y eut plus qu'un cri, « qu'un sentiment contre moi. On me proclama le « tyran des rois, moi qui avais retrempé leur existence. Je ne fus plus que le destructeur des droits « des peuples, moi qui avais tout fait et qui allais « tout entreprendre pour eux! Et les peuples et les « rois, ces ennemis irréconciliables, se sont alliés, « ont conspiré de concert contre moi! On ne m'a « plus tenu compte de tous les actes de ma vie. Je me « disais bien que l'esprit des peuples me serait revenu « avec la victoire ; mais je la manquai et je me suis « trouvé accablé. Voilà pourtant les hommes et mon « histoire! Mais les peuples et les rois et peut-être

« tous les deux ensemble me regretteront et ma « mémoire sera suffisamment vengée de l'injustice « faite à ma personne ! »

Après avoir décrit les grands avantages de la situation de la Russie vis-à-vis de l'Europe, Napoléon ajoute : « On ne peut s'empêcher de frémir à l'idée « d'une telle masse qu'on ne saurait attaquer ni par « les côtés, ni sur les derrières ; qui déborde impu- « nément sur vous, inondant tout si elle triomphe, — « ou se retirant au milieu des glaces, au sein de la « dévastation, de la mort devenues ses réserves, si « elle est défaite, et avec la facilité de reparaître « aussitôt si le cas le requiert. N'est-ce pas la tête « de l'hydre, l'Antée de la fable, dont on ne saurait « venir à bout qu'en le saisissant corps à corps et « en l'étouffant dans ses bras ?... Mais où trouver « l'Hercule ? Il n'appartenait qu'à nous d'oser y « prétendre...

« Cependant sont-ce les seuls efforts des Russes « qui m'ont anéanti ? Non, c'est une capitale incen- « diée en dépit de ses habitants et par des intrigues « étrangères ; c'est un hiver, une congélation dont « l'apparition subite et l'excès furent une espèce de « phénomène ; ce sont les fausses manœuvres, les « contremarches du corps autrichien, de faux rap- « ports, de sottes intrigues, de la trahison, de la « bêtise, bien des choses enfin qu'on saura peut-être « un jour, et qui pourront atténuer ou justifier la « seule faute grossière en diplomatie et en guerre

« qu'on ait le droit de m'attribuer, celle de m'être « livré à une telle entreprise en laissant sur mes « ailes, devenues bientôt mes derrières, deux cabi- « nets dont je n'étais pas le maître, et deux armées « alliées que le moindre échec devait rendre enne- « mies; et pour tout conclure enfin sur ce point et « même annuler tout ce qui précède par un seul mot, « c'est que cette fameuse guerre, cette audacieuse « entreprise, je ne les avais pas voulues ; je n'avais « pas eu l'envie de me battre. Alexandre ne l'avait pas « davantage ; mais, une fois en présence, les circons- « tances nous poussèrent l'un sur l'autre : la fatalité « fit le reste. »

Napoléon a eu raison de dire qu'il ne désirait pas faire la guerre à la Russie en 1812 et qu'il a tenté ce qu'il a pu pour l'éviter ; finir la guerre d'Espagne était son premier besoin. Les conférences, les explications de l'Empereur avec ses ministres et avec les personnes qui connaissaient le mieux l'empire russe témoignaient suffisamment de ses anxiétés. Quand la nécessité indispensable d'une mesure à prendre lui était démontrée, quand il y était fermement résolu et qu'il en assumait la responsabilité tout entière, il jugeait superflu d'établir à cet égard une controverse. Quand il avait au contraire des motifs d'hésiter, il sondait directement ou indirectement l'opinion des personnes compétentes ; il jetait en avant, dans ses entretiens, des propositions souvent paradoxales, provoquait des arguments soit pour s'éclairer et pour

s'affermir dans le parti qui lui paraissait le meilleur, soit pour en modifier ou même pour en abandonner l'exécution. Il pesait ensuite le pour et le contre dans son for intérieur et ne prenait jamais de graves résolutions sans les avoir longtemps et profondément méditées.

Au milieu de ses méditations j'ai entendu plusieurs fois Napoléon caractériser sa position par cette exclamation exhalée dans le silence du cabinet : *L'arc est trop tendu!* Qui avait créé cette situation? Dépendait-il seulement de lui de détendre cet arc ? Je sais tout ce qu'on peut dire sur cette grande question, dont je ne saurais aborder ici la discussion. On a trouvé que la dictature de Napoléon avait duré trop longtemps... l'exclamation que j'ai rapportée plus haut ne prouve-t-elle pas que, plus que personne, Napoléon en comprenait le danger ?

La situation dans laquelle la gravité des circonstances plaçait alors la France ne diminua pas le courage de l'Empereur, mais fit paraître toute la vigueur de son âme en donnant un nouvel aliment à son énergique activité. Son premier soin fut de se faire rendre compte de ce qui s'était passé à Paris lors du complot audacieux de Mallet. Napoléon était préoccupé des malheurs de tous genres dont sa propre mort pouvait devenir le signal. Il blâma la précipitation du jugement rendu contre les auteurs de la conspiration et surtout contre ceux qui y avaient été seulement impliqués. Mais, sentant l'impérieuse

nécessité de rappeler les magistrats de l'ordre civil à la rigoureuse observation de tous leurs devoirs, Napoléon prononça, quoique à regret, la destitution du préfet de la Seine, qui avait cédé avec trop de facilité aux déclarations et aux injonctions de Mallet.

L'Empereur reçut en audience solennelle les principaux corps de l'Etat. Le Sénat, encouragé dans l'expression d'un vœu auquel Napoléon ne répondit pas explicitement, parla de la convenance de faire couronner le roi de Rome. Il y eut même des dispositions projetées pour l'éventualité du couronnement de l'Impératrice et de son fils; mais il y avait des choses plus urgentes à faire, et pour le moment le projet en question n'eut pas de suites.

L'ancien roi Louis de Hollande, qui vivait à Gratz dans une profonde retraite, à la nouvelle des désastres essuyés par l'armée française dans la campagne de Russie, et apprenant le retour de l'Empereur à Paris, lui écrivit pour lui demander de retourner en Hollande. Le roi Louis jugeait que le moment était favorable pour rétablir la dynastie française dans les Pays-Bas et que Napoléon ne devait pas hésiter à le replacer sur un trône qui allait devenir la proie des alliés. Napoléon répondit à la lettre de son frère en l'engageant à venir à Paris où il trouverait non un frère offensé, mais un père qui l'avait élevé. Il lui déclarait de plus que la Hollande était devenue française et que Louis, ayant abdiqué lui-même sa couronne, ne pouvait plus songer à la re-

prendre. L'ex-roi de Hollande tenta plus tard encore, dans le même but, une démarche infructueuse auprès du congrès de Prague. Il quitta à cette époque les États autrichiens et se retira en Suisse pour être plus à portée de suivre les événements.

La réorganisation de l'armée devenait la première préoccupation de l'Empereur, et il travailla sans relâche à en réparer les pertes. Il trouva dans le pays une bonne volonté et une ardeur qui secondèrent puissamment ses efforts dans l'accomplissement de cette grande tâche. La France ancienne et nouvelle, l'Italie paraissaient s'être retrempées dans la terrible épreuve des calamités de la dernière campagne; ainsi, après la bataille de Cannes, le sénat de Rome s'était porté à la rencontre de Varron pour le remercier de ne pas avoir désespéré du salut de la république. La ville de Paris, toutes les provinces de l'Empire s'empressèrent d'aller au-devant de tous les genres de sacrifices, convaincues que Napoléon était plus que jamais nécessaire à la France et qu'on n'avait rien perdu puisqu'il nous restait armé de toute son énergie. Les discours qu'on lui adressa, les lettres qu'on lui écrivit, les adresses qu'on lui présenta étaient des témoignages de l'expression sincère et non commandée des sentiments du pays. Le personnel et le matériel de l'artillerie, comme ceux des autres administrations militaires, furent réorganisés et complétés; bientôt enfin l'armée française se trouva en mesure de se présenter de nouveau sur le champ de bataille,

aussi nombreuse qu'avant nos désastres. Trois mois avaient suffi pour atteindre ces résultats prodigieux. Les jeunes soldats qui, en grande partie, avaient servi à reformer l'armée, étaient aussi braves et aussi redoutables à l'ennemi que nos vétérans dans un jour de combat. Malheureusement ils n'étaient pas comme ceux-ci endurcis aux fatigues, ni habitués aux grandes marches comme leurs anciens; on sait que Napoléon avait coutume de dire que c'était surtout avec les jambes de ses soldats qu'il faisait la guerre.

Voulant lier au sort de l'Empire les jeunes gens des anciennes familles que l'oisiveté et le mécontentement avaient jetés dans les rangs des adversaires du régime impérial, Napoléon créa plusieurs régiments de gardes d'honneur dont les soldats avaient la perspective de devenir officiers après un an de service. Son but, en évitant de laisser derrière lui des éléments de trouble, était en même temps d'augmenter sa cavalerie. La création des régiments de gardes d'honneur obtint le succès désiré par l'Empereur, et ce corps nouveau fournit à l'armée dix mille excellents cavaliers, dont l'éducation était ou déjà faite ou facile à parfaire. L'esprit de corps et le goût naturel aux Français pour le métier des armes réveillèrent promptement, chez ces jeunes gens, l'amour de la patrie et de son drapeau. Au début cependant, un esprit de résistance et d'insubordination se manifesta assez naturellement chez ces recrues forcées, surtout dans le premier régiment réuni à Tours sous le

commandement du général Philippe Ségur. Il s'était formé dans ce régiment, composé de jeunes gens de la Bretagne et de la Vendée, une espèce d'association dont le but était l'enlèvement de l'Empereur ; pour atteindre ce résultat, l'association comptait sur des chances qui pourraient survenir et rapprocher le régiment de la personne du souverain. Louis de la Rochejaquelein s'était mis, dans ce but, en communication avec les principaux membres de l'association, notamment avec un jeune Charette, parent du général vendéen de ce nom. La police, informée de ces intrigues, fit arrêter et conduire à Paris quelques-uns des meneurs les plus exaltés. Le régiment s'émut de leur absence prolongée, et une députation vint demander au colonel ce qu'on avait fait de leurs camarades, exigeant impérieusement leur mise en liberté. Sur le refus fermement énoncé du colonel, l'un des gardes d'honneur, nommé des Nétumières, lui tira à bout portant un coup de pistolet qui ne fit que lui effleurer la figure et dont la balle alla se loger dans le collet de son habit, sans toutefois le blesser. Cette effervescence n'eut pas d'autres suites. On se contenta d'arrêter et d'enfermer à Sainte-Pélagie M. des Nétumières avec quelques autres jeunes gens compromis, envers lesquels on usa d'indulgence. En 1814, la Restauration les trouva en prison et leur rendit la liberté.

L'Empereur avait reçu de l'armée de Russie les

nouvelles les plus affligeantes. Après son départ de Smorgoni, l'armée avait continué sa marche sur Vilna sous le commandement du roi de Naples. L'éloignement de Napoléon, dont la présence relevait le moral de tous, la laissa exposée à de nouveaux désastres. L'intensité du froid qui s'éleva à trente degrés acheva de la désorganiser, et la route de Smorgoni à Vilna se trouva couverte de ses débris. La prévoyance de Napoléon avait amassé, dans Vilna, d'immenses magasins de toute espèce, ainsi que des provisions tirées de Kœnigsberg et des places de la Lithuanie ; mais il devint impossible de mettre de l'ordre dans les distributions. Les bandes affamées se ruèrent sur les magasins et les mirent au pillage, en sorte que ces immenses ressources, qui auraient ravitaillé et approvisionné une armée de trois cent mille hommes, furent gaspillées et perdues. On quitta Vilna dans une horrible confusion. A une lieue de cette ville une colline, qui n'était qu'une rampe de glace, opposa un obstacle insurmontable au passage des chevaux et des voitures qu'il fallut abandonner au bas de cette côte. Le trésor de l'armée fut distribué entre les soldats de la garde, qui rapportèrent fidèlement le dépôt qui leur avait été confié. Enfin les débris de cette malheureuse et héroïque armée arrivèrent à Kowno, après six semaines de désastres et de malheurs sans exemple. Ils repassèrent le Niémen qu'une armée belle, nombreuse et brillante avait traversé six mois auparavant. Réduite au quart de son effectif cette

armée rentrait éprouvée par tous les genres d'infortune ; mais, bien que vaincue par l'atroce rigueur des éléments, ses sentiments d'honneur et de fidélité étaient restés inébranlables. Le maréchal Ney, héros de cette retraite, à la tête d'une faible arrière-garde, armé d'un fusil comme un simple soldat, força le passage du pont de Kowno et quitta le dernier cette terre inhospitalière.

C'est une triste consolation de penser que cette campagne n'avait pas été moins désastreuse pour les Russes que pour nous. Leur armée avait été décimée pendant notre retraite par les maladies, les fièvres et par la rigueur du froid, dont les troupes russes avaient souffert autant que l'armée française. Au dire du général sir Robert Wilson, commissaire anglais près du chef de l'armée russe, plus de deux cent mille hommes de troupes réglées y ont péri. La seconde capitale de l'Empire russe avait été consumée avec d'immenses richesses, et plusieurs provinces dévastées par les propres mains des Russes pour faire le désert autour de nous.

Pendant que se déroulaient tant de tristes événements, le corps auxiliaire prussien, commandé par le général Yorck, se séparait du corps d'armée de Macdonald et traitait avec nos ennemis. Désavoué d'abord par le roi de Prusse, Yorck se vit, deux mois après, récompensé par le même prince, qui signait à Breslau un traité d'alliance avec l'empereur de Russie. Le prince Schwarzenberg, commandant le corps autri-

chien, après avoir laissé le champ libre aux corps russes qui venaient nous couper le passage de la Bérésina, évacuait le territoire russe et rentrait en Gallicie, en vertu d'une convention passée avec les généraux de l'empereur Alexandre[1] !

Le *Moniteur* du 27 janvier 1813 apprit en ces termes le départ du roi de Naples pour ses Etats : « Le roi « de Naples, étant indisposé, a quitté le commande- « ment de l'armée, qu'il a remis entre les mains du « vice-roi. Ce dernier a plus l'habitude des grandes « administrations ; il a la confiance de l'Empereur. »

Du côté de l'Espagne l'état des affaires n'était guère meilleur. Le roi Joseph avait fait des ouvertures aux Cortès réunies dans la ville de Léon, où les députés s'occupaient à jeter les bases de leur constitution. Les succès de l'armée française d'Aragon et de Catalogne avaient donné quelque poids à la proposition faite par le roi de reconnaître les articles fondamentaux de cette constitution. Mais sur ces entrefaites, la perte de la bataille de Salamanque, livrée par le maréchal Marmont sans attendre les renforts que le roi lui amenait et l'occupation de Madrid par le général anglais, conséquence de ce grave échec, modifièrent encore une fois les dispositions plus conciliantes des Espagnols. L'évacuation de la Galice et de l'Andalou-

[1] Il ne faut pas oublier que c'est Napoléon qui avait sollicité et obtenu de l'empereur d'Autriche le grade de feld-maréchal en faveur du prince Schwarzenberg.

sie, à laquelle le maréchal Soult se résigna sur des ordres itératifs, le ramena sur Madrid que le général anglais s'empressa de quitter pour n'être pas enveloppé. Après avoir assiégé infructueusement pendant trente-cinq jours Burgos, que défendit vaillamment le général Dubreton, l'armée anglaise se retira sur Salamanque poursuivie par l'armée de Portugal qui lui fit éprouver des pertes sensibles. La réunion des armées françaises sur la Tormès, dont le roi remit le commandement au maréchal Soult, lui donnait l'espoir de venger la défaite de Salamanque. Mais des pluies torrentielles, qui rendaient les chemins impraticables, retardèrent les mouvements de nos troupes et donnèrent au général anglais le temps de décamper. Le roi était entré dans Madrid où il espérait pouvoir se maintenir. Malgré les nombreux détachements que Napoléon avait retirés des armées françaises d'Espagne, elles se montaient encore à 90,000 hommes dans la partie centrale et occidentale de la péninsule et à une quarantaine de mille hommes en Aragon et en Catalogne, ayant à leur tête le maréchal Suchet.

Un des premiers objets de la sollicitude de l'Empereur fut de chercher à mettre un terme à ses démêlés avec la cour pontificale. Le 19 janvier 1813, il emmena l'Impératrice à Grosbois où le prince de Wagram donna une grande chasse en l'honneur de Leurs Majestés. Mais, au lieu de revenir à Paris, Napoléon alla coucher à Fontainebleau où il n'était pas attendu ; l'Impératrice vint l'y rejoindre le lende-

main. Plusieurs cardinaux, archevêques et évêques italiens et français, réunis auprès du pape dans cette résidence, s'y occupaient de négocier un arrangement qui terminât les contestations existant depuis plusieurs années entre le Saint-Siège et la cour des Tuileries. Napoléon, impatienté de la lenteur de ces négociations, et confiant dans l'influence qu'il savait avoir sur le pape Pie VII, voulut profiter de cet avantage en traitant lui-même avec le Saint-Père sans intermédiaire. L'Empereur eut en conséquence avec Sa Sainteté plusieurs conférences particulières, à la suite desquelles un nouveau Concordat fut signé, dans l'appartement de l'Impératrice, par le Pape et l'Empereur en présence de leurs conseillers et de la cour. L'impératrice Marie-Louise prit une grande part à cette réconciliation. Elle avait été rendre visite au Souverain Pontife dès son arrivée à Fontainebleau ; elle y retourna, de son propre mouvement, après la signature de ce concordat, pour offrir au Saint-Père ses félicitations. Le Pape, véritable apôtre plein de douceur et de charité, aimait malgré tout Napoléon, qui, de son côté, avait pour lui de l'estime et même du penchant. Il est à peu près certain qu'ils se seraient entendus, si les conseillers romains du Pape ne lui eussent mis sans cesse devant les yeux, pour l'arrêter, l'anathème dont il serait frappé au cas où il abandonnerait les droits de l'Église et en sacrifierait la moindre parcelle. Le concordat de Fontainebleau était destiné à tarir la source de toutes les

querelles religieuses. La solution de deux questions fort importantes y avait été obtenue : 1° l'établissement du Pape à Avignon, devenu le siège de la chrétienté; 2° la fixation d'un délai de six mois, passé lequel les bulles d'institution canonique devaient être délivrées aux évêques par le Métropolitain, si ceux-ci n'avaient pas reçu, dans le délai précité, la bulle d'institution de la cour pontificale. Le Concordat de 1801 avait gardé à cet égard un silence dont cette dernière s'était prévalu, plus d'une fois, pour laisser sans pasteurs les églises de France, d'Italie et de l'Allemagne. Mais à peine le Pape eut-il été laissé seul qu'il retomba sous l'influence de ses anciens conseillers, rappelés de l'exil par Napoléon, et qui étaient inféodés aux ennemis de la France et initiés à leurs secrets desseins. Ils intéressèrent la conscience du doux et vénérable pontife à revenir sur des concessions qu'il avait faites librement, dans un esprit de concorde et d'apaisement. Le Pape, docile à leurs inspirations, adressa à l'Empereur, deux mois après la signature du nouveau concordat, une lettre dans laquelle il exposait ses scrupules et les raisons qu'il avait de ne pas exécuter les conditions de cet accord. Pour toute réponse, l'Empereur rendit un décret qui en prescrivait la stricte exécution aux archevêques aux évêques et aux chapitres.

Les affaires de l'Allemagne, l'état précaire de notre alliance avec l'Autriche surtout, réclamaient la plus

sérieuse attention de Napoléon. L'Autriche affectait les meilleurs sentiments et n'épargnait pas les protestations ; mais la conduite toujours équivoque du cabinet de Vienne entretenait l'Empereur dans une défiance assurément bien justifiée. Tout ce qui lui revenait de ce côté l'avertissait qu'on parlait à Vienne, dans les milieux politiques, de la dissolution de la confédération du Rhin et de celle du grand-duché de Varsovie. On mettait, il est vrai, ces prétentions sur le compte des alliés, mais il perçait dans le ton du langage avec lequel on colportait ces rumeurs une bienveillance qui décelait le désir de voir ces événements se réaliser. Pour éclaircir les doutes qu'il conservait encore, Napoléon jugea devoir remplacer M. Otto, notre ambassadeur à Vienne, par le comte de Narbonne, son aide de camp, que d'anciennes relations avec l'aristocratie viennoise, pendant l'émigration, pouvaient rendre plus apte à pénétrer la pensée intime du cabinet de Vienne. Le nouvel ambassadeur ne tarda pas à obtenir la révélation du dessein qu'avait ce cabinet de proposer une médiation armée, à la faveur de laquelle il se rendrait l'arbitre de la paix. Le nouveau rôle que tendait à s'attribuer l'Autriche changeait notre situation ; car il était évident que la meilleure garantie qu'eût la France contre la mauvaise foi de l'Autriche allait lui manquer. Par le fait qu'elle se déclarerait médiatrice, le contingent fourni à notre armée par cette puissance n'allait plus pouvoir y être conservé ; dès lors

le maintien de l'alliance ne reposait plus que sur des fondements fragiles s'il en fût, et sur des assurances d'amitié dont le cabinet de Vienne n'était jamais avare, mais dont Napoléon avait bien des motifs de suspecter la sincérité.

En attendant la tournure qu'allaient prendre ces événements, Napoléon s'occupait des besoins de l'administration intérieure. Sans négliger l'achèvement des travaux commencés, il en réduisit seulement les allocations. Il alla visiter des établissements publics et se montra dans les faubourgs, où l'enthousiasme populaire était excité par sa simplicité et par la familiarité de ses manières. Ces promenades dans Paris révélaient toujours à l'Empereur des améliorations utiles, des embellissements et des réformes à accomplir. Il prescrivit notamment des travaux d'édilité pour la distribution des eaux dans les différents quartiers de la ville et l'augmentation du nombre des fontaines, pour l'achèvement ou la construction des halles, des abattoirs, des égouts, des ponts, pour l'érection de grands édifices destinés à recevoir les archives de l'Empire, l'Université et ses dépendances, une école des beaux-arts avec ateliers et salles d'exposition, enfin pour l'établissement de quatre grands cimetières aux quatre points cardinaux de Paris. Cet utile emploi des quelques moments que les préoccupations d'une guerre incessante laissaient à Napoléon est un exemple des avantages de tout genre qu'au-

raient retirés les départements des voyages qu'il méditait d'y faire, le jour où une paix durable lui en aurait laissé le loisir.

Napoléon se rendit également avec l'Impératrice à l'hôtel des Invalides, passa en revue ces vieux soldats, s'informa de leurs besoins et voulut goûter des mets qui leur étaient destinés ; il les fit aussi goûter à l'Impératrice. Les Souverains parcoururent la galerie des plans en relief des places et des ports de guerre. L'Empereur y remarqua, entre autres, le plan du port de Brest qui venait d'être achevé et qu'il loua beaucoup.

Au commencement de cette année 1813, l'Empereur avait ouvert en personne la session du corps Législatif par un discours où il parla de ses pertes, de ses espérances et de son désir de la paix avec une grande franchise ; le ministre de l'intérieur avait ensuite donné lecture de l'exposé de la situation de l'Empire pendant les deux années précédentes.

Napoléon s'était également occupé de constituer la Régence dont il avait résolu de confier l'exercice à l'Impératrice. On lui avait proposé de donner à cette princesse une maison particulière à la tête de laquelle eût été placé un « surintendant ». Quelque inconvénient que trouvât l'Empereur à multiplier les charges de cour, cette proposition avait paru lui sourire. Il avait alors jeté les yeux sur M. de Narbonne, dont l'esprit distingué et les manières courtoises lui avaient

toujours plu, pour lui confier cet emploi. Mais il renonça bientôt à ce projet, et prit cet officier pour aide de camp en attendant le moment où il l'envoya à Vienne. M. de Narbonne justifia la faveur dont il était l'objet de la part de Napoléon, qu'il servit avec une constante fidélité jusqu'à sa mort arrivée en 1813, à Torgau, où il avait été nommé gouverneur de la place.

Le penchant attribué à Napoléon pour les représentants de l'ancienne noblesse tenait à son système de fusion et à la résolution qu'il avait prise de s'établir solidaire de toutes les illustrations de la France. Cette considération passait avant l'attraction qu'il a pu ressentir pour ces formes polies, ces flatteries délicates, cet esprit fin et souvent orné, ces traditions de goût et d'urbanité qui distinguaient, surtout jadis, l'élite de la noblesse de cour. L'ensemble de ces motifs avaient conduit Napoléon, dès son arrivée au pouvoir suprême, à faire des avances aux représentants de ces familles, en se servant de M. de Talleyrand pour cette œuvre d'amalgame et de conciliation qu'il avait entreprise. C'est ainsi qu'il avait placé au Sénat, dès sa formation, les ducs de Choiseul-Praslin et de Luynes.

Plusieurs personnes avaient été proposées pour l'emploi de secrétaire des commandements de l'Impératrice Régente, entre autres M. Ferrand, ancien conseiller au Parlement de Paris, le même qui devint ministre de Louis XVIII durant la première restauration, et qui prit intrépidement la responsabilité des

projets de lois les plus propres à exaspérer les esprits: puis M. Duchesne de Gillevoisin, autre parlementaire. Ces choix n'ayant pas été agréés, la place de secrétaire des commandements de la Régente était restée vacante. Lorsque l'Empereur se décida à constituer la Régence de l'Impératrice j'étais assez gravement malade, car j'étais revenu exténué des fatigues de la retraite de Moscou. Napoléon, auprès duquel je me trouvais par conséquent dans l'impossibilité de faire mon service, chargea donc le grand maréchal du palais Duroc de m'écrire : que le besoin que j'avais de repos, et le désir qu'il éprouvait de ne pas m'éloigner de lui, l'avaient porté à me mettre « *en convalescence* », suivant son expression, auprès de l'Impératrice, et qu'en conséquence il m'avait nommé secrétaire des commandements de cette princesse. Il conféra peu de jours après par des lettres patentes le titre et les pouvoirs de Régente à l'Impératrice, qui prêta serment en cette qualité dans un conseil de cabinet convoqué à cet effet à l'Élysée. Le roi Joseph fut reconnu lieutenant général de l'Empereur et le prince archichancelier premier conseiller de la Régence, chargé d'en viser tous les actes. Un ministre d'État, le duc de Cadore, fut nommé secrétaire de la Régence et remplit les fonctions de secrétaire d'État pendant l'absence du comte Daru, qui accompagnait l'Empereur hors de nos frontières. — En même temps le maréchal duc de Conégliano était désigné pour remplir les fonctions de colonel-général de la garde,

et le général Caffarelli aide de camp de l'Empereur chargé du commandement des détachements de ladite garde qui restaient à Paris.

Je reçus, en ma nouvelle qualité de secrétaire des commandements de la Régente, par l'intermédiaire du comte Daru, ministre secrétaire d'État, les instructions de l'Empereur avec une expédition des lettres patentes qui conféraient à l'impératrice Marie-Louise le titre de Régente, du sénatus-consulte organique de la Régence et du sénatus-consulte portant fixation du douaire de l'Impératrice.

Voici la lettre du comte Daru :

« Monsieur le baron,

« L'Empereur vous ayant nommé secrétaire des commandements de l'Impératrice Régente m'a ordonné de vous communiquer les actes qui peuvent intéresser Sa Majesté et dont il importerait, à ce titre, que vous eussiez connaissance. En conséquence, j'ai l'honneur de vous transmettre des expéditions du sénatus-consulte organique sur la Régence et du sénatus-consulte portant fixation du douaire de l'Impératrice.

« Il est convenable que vous teniez ces actes à la disposition de l'Impératrice et que vous puissiez les présenter à Sa Majesté toutes les fois qu'Elle désirera en prendre connaissance. S. M. l'Empereur désire également que vous prépariez le protocole du cabinet de l'Impératrice et que vous le présentiez à M. le ministre des relations extérieures qui le soumettra à

Sa Majesté. L'original de ce protocole restera entre vos mains. Il est nécessaire aussi que vous retiriez du ministère des relations extérieures toutes les lettres et communications qui ont pu être adressées à l'Impératrice, et que vous rédigiez désormais les réponses.

« Il est essentiel, monsieur le baron, que vous vous procuriez tout ce qui est relatif aux statuts de la famille impériale et aux actes constitutionnels de l'État, pour le tenir à la disposition de Sa Majesté l'Impératrice toutes les fois qu'Elle en aura besoin.

« Telles sont, monsieur le baron, les intentions que S. M. l'Empereur m'a chargé de vous transmettre.

« J'ai l'honneur de vous offrir les assurances de ma haute considération.

« *Signé :* Daru. »

Quand je fus nommé secrétaire des commandements de la Régente, et comme je ne devais l'être que temporairement, je ne touchai pas les appointements attribués à cette place. L'Empereur y pourvut par une allocation de quatre mille francs par mois et fit louer, pour mon usage, une fort belle maison à Saint-Cloud où il voulut que je m'établisse avec ma famille quand l'Impératrice occuperait cette résidence. Il nous donna en même temps à ma femme et à moi nos entrées quotidiennes aux cercles du soir de l'Impératrice. Enfin il me prescrivit de lui écrire tous les jours, ce que je n'ai jamais manqué de faire et sans aucune interruption.

Je pris possession de mes fonctions auprès de l'Impératrice quelques jours avant qu'elle eût été déclarée Régente. J'avais eu de nombreuses occasions d'apprécier la douceur et la bonté de cette princesse ; mes fréquents rapports avec elle m'apprirent à mieux connaître encore ses attachantes qualités. Elle était attentive à rendre le plus doux et le plus agréable possible l'exercice de mes fonctions, ce qui en faisait une véritable sinécure. L'ordre établi pour l'expédition des affaires était si bien réglé que l'intervention de la Régente s'y faisait bien peu sentir. Elle était en réserve pour des circonstances extraordinaires qui, heureusement, ne se présentèrent pas[1]. Mes plus grandes occupations étaient ma correspondance avec l'Empereur absent, et mon travail au conseil d'Etat où j'avais été mis en service ordinaire.

Après avoir pourvu à tous les objets sur lesquels sa prévoyance était susceptible de s'étendre, objets que nous venons d'énumérer en partie, Napoléon s'était aussitôt mis en mesure de rejoindre son armée. A la veille presque de son départ, le prince Schwarzenberg, annoncé depuis longtemps comme messager de bonnes nouvelles, arriva enfin à Paris. L'Empereur se contenta de l'aboucher avec le duc de Bassano, tant il était lui-même impatient de se trouver sur le théâtre des opérations militaires. Les

[1] La mort de l'Empereur par exemple.

Russes avaient passé l'Elbe et occupé Dresde, que le roi de Saxe avait quitté pour se retirer à Prague. La Prusse avait conclu le 27 février, à Kalitch, un traité d'alliance avec la Russie. L'Empereur partit de Saint-Cloud pour Mayence le 15 avril, à quatre heures du matin.

Dans la matinée du même jour, je reçus de l'Impératrice le billet suivant :

« Vous savez sûrement que l'Empereur est parti. « Je me plais à penser que vous en éprouvez aussi « bien du chagrin. Je vous prierai, si M. Fain n'est « pas parti, de lui dire que je désire bien qu'il me « donne des nouvelles de l'Empereur. Je n'ai pas « trouvé le moment de le lui dire moi-même. Je vous « prierai aussi de m'envoyer la liste des *entrées*, « l'Empereur désirant qu'elles soient envoyées dans « la journée. Je vous prie de croire à l'assurance des « sentiments avec lesquels je suis votre très atta- « chée :

« Louise. »

« Saint-Cloud, le 15 avril 1813. »

Le premier essai que fit l'Impératrice de son nouveau rôle fut une réception du corps diplomatique, réception qui eut lieu le dimanche suivant. Elle y soutint avec noblesse et affabilité son personnage de Régente.

Le premier succès de la campagne de 1813, obtenu six jours après l'arrivée de l'Empereur à l'armée, succès très vivement disputé, fut la victoire de Lützen, qui ouvrit à l'armée française les portes de Dresde. Le roi de Saxe s'empressa, aussitôt après, de revenir dans sa capitale.

Pendant ce temps, des conférences se suivaient à Paris entre le prince Schwarzenberg et le duc de Bassano. Elles se bornaient, de la part de l'envoyé autrichien, à un luxe de protestations amicales qui finissaient par perdre de leur prix à force d'être prodiguées. Dans une de ces conférences un aveu significatif échappa cependant au prince. A l'occasion des obligations qui paraissaient être une conséquence naturelle de l'alliance de famille, le prince Schwarzenberg avait dit : « La politique a fait le mariage, la politique peut le défaire. » Quoique M. de Bassano eût laissé ignorer ce propos à l'Empereur, la réserve de l'ambassadeur autrichien, qui n'articulait aucune déclaration, faisait assez soupçonner qu'il cachait une arrière-pensée et qu'il cherchait à gagner du temps. A la fin cependant arriva la déclaration de la médiation armée, enveloppée d'un redoublement de protestations amicales et de l'assurance que, si l'Autriche se présentait en armes, c'était dans le but de contraindre les alliés à la paix. Napoléon se décida alors à faire partir le prince Eugène pour l'Italie, où il jugea que sa présence serait plus utile en cas de rupture. Il rappela en même temps d'Espagne le

maréchal Soult, qu'il voulait employer à la grande armée

Pendant que l'Empereur se trouvait à Dresde, le général autrichien Bubna fut envoyé auprès de lui. C'était toujours le même langage ; mais on laissait entrevoir cependant, après beaucoup de réticences, que la persévérance de l'Autriche dans l'alliance française méritait comme compensation, de la part de la France, une renonciation au protectorat de la confédération du Rhin, la dislocation du grand-duché de Varsovie et la restitution de l'Illyrie à l'Autriche, restitution qui ne devait être l'objet d'aucune contestation. M. de Bubna proposa en même temps l'ouverture d'un congrès général, déclarant « que la Russie et la Prusse admettent la médiation de l'Autriche, mais qu'il ne peut expliquer quel sera le caractère de cette médiation ».

Napoléon, perdant toute confiance dans les bonnes dispositions affectées vis-à-vis de lui par l'Autriché, mais dissimulant encore, résolut d'envoyer le duc de Vicence au quartier général russe pour s'entendre avec le Czar sur les bases d'une pacification générale, préférant traiter avec un ennemi ouvert plutôt qu'avec un allié déloyal. L'empereur Alexandre, déjà lié avec l'Autriche, refusa de recevoir le duc de Vicence.

Sur ces entrefaites, les victoires de Bautzen et de Würtschen décidèrent les alliés à proposer un armistice pendant lequel, ajoutaient-ils, la puissance mé-

diatrice exposerait les bases de la paix, la médiation armée étant ainsi dénoncée comme chose jugée. Napoléon consentit encore à cet armistice, ce dont il eut sujet de se repentir plus tard. Mais il espérait « voir plus clair dans son échiquier », selon son expression, et trouver, à la faveur de cet armistice, des moyens de se rapprocher de l'empereur Alexandre et de faire payer à l'Autriche le prix de sa mauvaise foi.

Pendant que je remplissais auprès de l'Impératrice les fonctions de secrétaire de ses commandements, cette princesse reçut un jour de l'Empereur la lettre suivante :

« Madame et chère amie, je vous envoie une lettre « ouverte pour le duc d'Otrante; vous enverrez cher- « cher le duc et la lui remettrez vous-même. S'il « a besoin de passeport, vous lui en ferez donner « un, mon intention étant que cette mission reste « secrète; vous pouvez cependant en parler à l'ar- « chichancelier pour qui mon intention est qu'il « n'y ait jamais de secret. Mais vous vous arrangerez « de manière que pendant le temps que l'archichan- « celier sera chez vous, le duc d'Otrante ait été appelé « et soit arrivé.

Signé : « NAPOLÉON.

« Dresde, le 11 mai 1813. »

Se conformant à l'invitation contenue dans la lettre

qui lui était remise, Fouché partit pour Dresde. Napoléon jugeait prudent de ne pas laisser ce personnage à Paris, dans les circonstances graves au milieu desquelles la France et l'Empire se trouvaient placés. Le mobile de cette lettre était d'éloigner de Paris Fouché et de l'envoyer en Illyrie remplacer le général Bertrand, dont la présence était plus utile dans les rangs de l'armée.

Par une lettre du même jour l'Empereur chargeait l'Impératrice de faire partir le duc de Bassano également pour Dresde; mais ces deux lettres avaient été écrites dans des intentions bien différentes!

Puisque j'ai commencé à citer des lettres de Napoléon adressées à Marie-Louise, j'en transcrirai encore deux, dont la première fera connaître, en même temps que l'ingénuité de l'Impératrice, l'extrême délicatesse de l'Empereur pour tout ce qui touchait aux convenances, et jusqu'à quel point il poussait le scrupule à cet égard :

« Madame et chère amie, j'ai reçu la lettre par « laquelle vous m'avez fait connaître que vous avez « reçu l'archichancelier étant au lit; mon intention « est que, dans aucune circonstance et sous aucun « prétexte, vous ne receviez qui que ce soit étant au « lit. Cela n'est permis que passé l'âge de trente ans.

Signé : « NAPOLÉON.

« A Haynau, le 7 juin 1813. »

Autre lettre de l'Empereur :

« Madame et chère amie, je reçois votre lettre du « 30 mai. Je pense qu'il est inutile que vous alliez à « Notre-Dame pour le *Te Deum* de la bataille de « Würtschen. Il suffit que vous alliez aux Tuileries « et que le *Te Deum* soit chanté avec pompe dans la « chapelle, à l'heure ordinaire de la Cour, et que le « soir vous ayez grand cercle. Toutefois je suppose « qu'on n'a pas annoncé officiellement que vous irez « à Notre-Dame ; car si le programme avait paru, il « ne faudrait pas de contre-ordre, et il y aurait « moins d'inconvénient à y aller qu'à ne pas y aller.

Signé : « NAPOLÉON.

« Liegnitz, le 9 juin 1813. »

Dans une autre de ses lettres à Marie-Louise, Napoléon revient sur le même sujet. Il dit à l'Impératrice qu'elle a bien fait de se rendre au *Te Deum* chanté pour la bataille de Lützen, mais que de pareilles cérémonies ne doivent pas être trop fréquentes et que c'est parce qu'elles sont rares qu'elles sont imposantes. « En général, ajoute-t-il, il con- « vient de chanter le *Te Deum* le dimanche suivant. « C'est une maladresse que de retarder. Je ne vois « pas pourquoi la Pentecôte pourrait empêcher de « chanter un *Te Deum*. Quand un événement s'é- « loigne, d'autres surviennent, et cela peut donner

« lieu à toute espèce d'inconvénients. Ayez ce jour-
« là à Saint-Cloud un grand spectacle et une grande
« Cour. »

Ces lettres arrivèrent au moment où le programme de la cérémonie était publiée dans le *Moniteur;* aussi l'Impératrice se rendit-elle en grande pompe à Notre-Dame, pour se conformer aux prescriptions qu'elle avait reçues.

Au cours de ces glorieux débuts de la campagne de 1813, l'Empereur et l'armée avaient éprouvé deux pertes sensibles. Dans une reconnaissance effectuée la veille de la bataille de Lützen le duc d'Istrie (Bessières) avait été frappé et tué d'une balle dans la tête. Colonel des guides de Napoléon à l'armée d'Italie, puis commandant de la garde impériale, Bessières avait suivi l'Empereur dans toutes ses campagnes. Sa bravoure, sa grande expérience dans l'arme de la cavalerie l'avaient porté au grade de maréchal, autant que son dévoûment à la personne de Napoléon.

La douleur que la perte du maréchal Bessières causa à l'Empereur, fut portée au comble par celle du duc de Frioul (Duroc) qui, moins heureux que le premier, survécut pendant douze heures à une affreuse blessure, reçue le soir de la bataille de Würtschen. Le dernier boulet de l'ennemi était venu le chercher loin du feu, au milieu d'un groupe où il s'entretenait avec le général Kirgener et le maréchal Mortier. Ce boulet ouvrit le ventre au grand maré-

chal, tua le général Kirgener et ne fit qu'effleurer le duc de Trévise. Napoléon assista aux derniers moments du général Duroc. Il alla le voir, après que les postes eurent été placés, dans la maison où on l'avait transporté, et le trouva avec toute sa connaissance. Cette entrevue fut des plus émouvantes ; Napoléon échangea avec le plus regretté de ses officiers quelques paroles dans lesquelles éclatèrent de la part de Duroc les sentiments du plus pur dévoûment, et de la part de l'Empereur de vifs regrets et l'espoir d'une autre vie dans laquelle ils se retrouveraient. Napoléon, en proie à la plus vive émotion, resta pendant plus d'un quart d'heure la tête appuyée sur la main droite de Duroc qu'il serrait. Le profond silence qui régnait pendant cette pénible scène, fut interrompu par la prière qu'adressa Duroc à l'Empereur de s'éloigner d'un si triste spectacle. Et Napoléon, incapable de parler, ne put que lui dire : « Adieu donc, mon ami ! » Puis il se retira, appuyé sur le maréchal Soult et sur le grand écuyer, et alla s'enfermer dans sa tente où il resta seul pendant toute la nuit pour pleurer son ami, et pour réfléchir sur les douloureux avertissements que semblait lui donner le génie qui présidait à ses destinées.

Après son retour de Mayence, où il vint passer quelques jours auprès de l'Impératrice, Napoléon s'arrêta, pendant une de ses marches, devant la maison du village dans laquelle était mort son grand maréchal. Il fit venir en sa présence le pasteur qu'il

chargea de faire élever un simple monument dans l'intérieur de cette modeste demeure, en souvenir de la perte qu'il y avait faite. Napoléon voulut que le locataire de cette maison en devînt le propriétaire, à la charge d'y conserver le monument, et fit solder sur-le-champ le prix d'acquisition ainsi que la somme destinée à l'érection du mausolée.

On eût dit que Napoléon, si longtemps favorisé par la fortune, portait malheur à tous les siens ; le lendemain de la mort de Duroc, un des aides de camp de l'Empereur, le colonel Bernard, se cassa la jambe en escortant sa voiture.

Après la conclusion d'un armistice signé par des commissaires français, russe et prussien, M. de Metternich arriva à Dresde. Il eut, le 28 juin, avec Napoléon cette fameuse entrevue dans laquelle, jetant le masque, il exigeait comme prix de la fidélité de l'Autriche à l'alliance française : la cession de l'Illyrie et de la moitié de l'Italie, la renonciation au protectorat de la confédération du Rhin, l'abandon de la Hollande, de l'Espagne, de la médiation suisse et du duché de Varsovie. On connaît la réponse que lui fit l'Empereur, dans un transport de juste indignation dont il ne fut pas le maître devant ces arrogantes sommations : « Ah! Metternich, combien l'Angle-« terre vous a-t-elle donné pour me faire de pareilles « propositions ? » On eut en effet bientôt l'explication de ce langage par la nouvelle de la convention que M. de Stadion, ministre autrichien, avait

signée le 27 juin, veille de cette audience accordée par Napoléon à Metternich, convention aux termes de laquelle les alliés acceptaient l'offre de la médiation du cabinet de Vienne, et réglaient les conditions qui seraient imposées à la France. Ces conditions furent plus implicitement déterminées encore par le traité de Trachemberg, en date du 9 juillet suivant, qui arrêtait le plan des opérations militaires de la campagne et le règlement des subsides fournis par l'Angleterre à la coalition. L'Autriche et la Suède étaient parties contractantes dans ce traité, et réunissaient leurs contingents aux forces russes et prussiennes.

Après les explications qui précèdent, il n'existe plus qu'un médiocre intérêt à rechercher à quelle époque le cabinet autrichien entra en pourparlers avec les cabinets alliés ; plusieurs indices font remonter ces ouvertures au temps où le prince Schwarzenberg fut envoyé à Paris, porteur des protestations d'amitié et de persévérance dans l'alliance de la France. C'était, comme le lecteur l'a vu, au moment du départ de l'empereur Napoléon pour l'armée. Le manque de foi ne saurait être poussé plus loin.

En attendant l'ouverture du congrès qui allait se tenir à Prague et la fin des négociations ayant pour objet la prolongation de l'armistice, Napoléon, qui ne pouvait plus guère douter des intelligences nouées par l'Autriche avec les alliés, partit pour Mayence. Il avait besoin d'y passer quelques jours pour pres-

crire plusieurs dispositions, qu'il jugeait nécessaires aux intérêts intérieurs de l'Empire, en prévision de la reprise des hostilités.

Il avait engagé l'Impératrice à venir l'y trouver par une lettre qui lui indiquait les personnes qui devaient l'accompagner ; il m'y désigna nominativement. En même temps qu'il écrivait à l'Impératrice, il adressait une lettre à l'archichancelier sur le même sujet. Enfin il poussait la précaution jusqu'à envoyer l'article à mettre dans le *Moniteur* pour annoncer ce voyage.

L'Impératrice partit de Saint-Cloud, le 23 juillet, à six heures du matin. Elle coucha à Châlons et à Metz, y donna audience aux principales autorités, et arriva à Mayence le 25, à trois heures du matin, par un temps affreux. Elle craignait d'y avoir été devancée par l'Empereur, mais il n'arriva le même jour qu'à six heures du soir. Napoléon était bien portant ; son teint était animé et hâlé par l'air des camps. J'eus un véritable plaisir à revoir l'Empereur, qui fut très bon pour moi. Je lui servis de nouveau de secrétaire, jusqu'à l'arrivée de son cabinet, et il me chargea de plusieurs commissions. J'aimais à me retrouver dans ce train de vie familière et confidentielle ; aussi je vis repartir Napoléon avec peine et j'avais le cœur oppressé en prenant congé de lui, car j'étais préoccupé de la conduite suspecte de l'Autriche et de l'issue douteuse du congrès de Prague.

Quelques ministres appelés de Paris vinrent à

Mayence. Pendant son séjour dans cette ville, l'Empereur vécut fort retiré, très occupé dans son cabinet de sa correspondance militaire et diplomatique, et travaillant alternativement avec ses ministres, surtout avec le ministre des finances, pour des objets d'administration intérieure et aussi en vue de la durée incertaine de la lutte qui allait s'engager. Les princes voisins de la Confédération du Rhin, entre autres le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince primat, le prince de Nassau, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, profitèrent du séjour de l'Empereur à Mayence pour venir lui faire leur cour. La beauté du temps, qui avait repris toute sa sérénité, engagea l'Impératrice à faire des promenades journalières en calèche; sa cour avait été augmentée par l'arrivée de la princesse de Wagram, venue avec ses deux enfants à Mayence pour voir son mari. La comtesse de Lobau y était impatiemment attendue par le sien, qui se désolait du retard apporté à son voyage, quand elle arriva enfin la veille du jour fixé pour le départ de Napoléon. Pendant son séjour à Mayence, l'Impératrice, désirant faire un cadeau à l'Empereur pour le jour de sa fête qui approchait, chargea Isabey qui prenait alors les eaux de Vichy de faire son portrait et celui de son fils groupés sur une tabatière.

Napoléon quitta Mayence le 1er août à six heures du soir, pour retourner à Dresde où il arriva le 4 à neuf heures du matin. C'est de cette ville que fut daté un

décret qui lui a été reproché comme un acte d'un arbitraire excessif. Lors du voyage que Napoléon avait fait en Hollande, dans l'automne de 1811, il avait appris à Anvers que le maire et les régisseurs de l'octroi étaient accusés de fraudes, occasionnant à la ville une perte de près de deux millions que les concussionnaires s'étaient partagés. l'Empereur avait rendu à Flessingue, le 28 septembre, un décret qui traduisait devant la cour d'assises de Bruxelles les individus prévenus de malversation. Il s'ensuivit un très long procès qui se termina par l'acquittement des coupables, sur la déclaration mensongère d'un jury probablement acquis à l'avance à la cause des malversateurs. Cette sentence ne manqua pas de produire un grand scandale. Napoléon, qui savait par les rapports de ses inspecteurs des finances que le receveur de l'octroi, protégé par le maire et par un chef de division de la préfecture, portait sur de doubles livres les recettes de l'octroi, ne voulut pas permettre qu'une telle fraude restat impunie, et suspendit de sa propre autorité le jugement qui acquittait les fraudeurs. Il chargea en même temps la cour de cassation de désigner un autre tribunal devant lequel la procédure serait recommencée. Cette décision portait atteinte sans doute à l'indépendance du jury, mais, la corruption triomphant, la morale était d'autre part outragée et la conscience du souverain, au nom duquel on rendait la justice, se trouvait chargée d'un jugement sciemment inique. Dans cet état de choses, fallait-il encourager les dila-

pidations par l'impunité ou suppléer par un acte de vigueur à l'insuffisance de la loi? — Le choix de Napoléon ne fut pas douteux; il accepta la responsabilité d'une décision prise pour venger la morale, et qui prouvait sa vigilance pour les intérêts des citoyens au milieu même des soins de la guerre.

A la même époque, le bassin de Cherbourg était terminé, et l'introduction de la mer dans ce bassin étant un événement important, l'Empereur exprima à l'Impératrice le désir qu'il éprouvait de la voir assister à cette inauguration pour ajouter à sa solennité. Il fut décidé en conséquence que Marie-Louise se rendrait à Cherbourg, après son retour à Paris. Je transcris, ci-après, la lettre que Napoléon écrivit à ce sujet à l'archichancelier, lorsqu'il fut retourné à Dresde. Les lettres rapportées plus haut et celle-ci suffiront pour faire connaître jusqu'où s'étendait la prévoyance de l'Empereur et dans quels minutieux détails il pouvait descendre.

« Mon cousin, je verrai avec plaisir que l'Impéra-
« trice aille à Cherbourg, d'abord pour y jouir du
« beau spectacle de l'introduction de la mer dans le
« bassin, et ensuite pour donner de la solennité à
« cette opération. Le ministre de la marine pourra
« précéder l'Impératrice à Cherbourg pour préparer
« sa réception et les moyens de l'amuser pendant son
« séjour. L'Impératrice partirait le 17 ou le 18, et

« l'opération pourrait avoir lieu le jour de sa fête.
« Les principales autorités du département s'y trou-
« veront, et un spectacle aussi intéressant ne man-
« quera pas d'attirer un grand concours de curieux.
« — Faites mettre dans les journaux tous les détails
« du voyage de l'Impératrice à Mayence et de son
« retour. — Sur ce, je prie Dieu, etc.

Signé : « NAPOLÉON.

« Dresde, le 7 août 1813. »

En quittant Mayence, l'Impératrice retourna à Paris par Aix-la-Chapelle, en suivant les bords du Rhin. Elle partit le 2 août, montée sur un yacht que le prince de Nassau avait mis à sa disposition et dont un officier de la maison de Nassau lui fit les honneurs. Sa suite se composait de la duchesse de Montebello, du comte de Beauharnais, chevalier d'honneur, qui était venu la rejoindre à Mayence, de M^mes^ de Talhouët et de Lauriston, du général Caffarelli, des chambellans Vaulgrenand et Cornélissen, du préfet du palais Cussy et de moi.

Arrivée à Saint-Goar, le premier soin de l'Impératrice fut d'écrire à l'Empereur. Elle continua le lendemain sa route sur le Rhin en s'arrêtant à Coblentz et à Cologne ; là elle quitta le yacht et prit ses voitures. Elle arriva le 5 août à Aix-la-Chapelle, visita la cathédrale, et revint à Saint-Cloud par Liège, Namur, Soissons et Compiègne. Elle fut reçue dans les villes où elle s'arrêta, par les principales autorités

et ne manqua pas de leur donner audience avant son départ. A notre arrivée à Coblentz, je trouvai, à ma grande surprise, dans un salon d'attente de la maison destinée à l'habitation de l'Impératrice, la femme de mon collègue Mounier, Son mari, qui était resté à Dresde pendant le voyage de l'Empereur à Mayence, avait profité de cette absence pour venir voir sa femme à Coblentz. Mme Mounier venait avec le désir d'être présentée à l'Impératrice et je fus charmé de pouvoir lui rendre ce léger service.

Mme de Montesquiou attendait l'Impératrice à sa descente de voiture pour mettre son fils dans ses bras. C'était alors un très bel enfant ; il avait toutes les apparences de la force et de la santé, et son intelligence se développait d'une manière remarquable. La reine de Naples lui avait fait présent d'une petite calèche dans laquelle il se promenait joyeusement dans les jardins du château. Cette voiture était traînée par des moutons qu'avait dressés l'habile écuyer Franconi.

L'ouverture du bassin de Cherbourg, qui devait primitivement avoir lieu le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, fut remise au 25, jour de la fête de Marie-Louise, pour laisser à l'Impératrice le temps de se reposer de la fatigue du voyage de Mayence. Elle voulut bien me dispenser de la suivre à Cherbourg ; elle arriva dans cette ville « à moitié morte « de fatigue et moulue du mauvais chemin qu'elle « avait trouvé depuis Carentan, suffoquée par la

« poussière et très enrhumée de la poitrine », expressions tirées de ses lettres en date du 25 et du 26 août. Dans une autre lettre que l'Impératrice eut la bonté de m'écrire, elle me disait encore en parlant de cette inauguration : « On a ouvert le bassin hier... « mais le beau moment où l'eau partait avec fracas « est arrivé au moment où tout le monde dînait et « personne ne l'a vu ; et comme jamais un malheur « ne va sans l'autre, j'ai aussi manqué le feu d'arti- « fice.

Un congrès avait été ouvert à Prague pour traiter de la paix ; les dispositions des alliés n'étaient point pacifiques, mais il leur fallait le dissimuler, l'Autriche ayant besoin de temps pour achever ses préparatifs de guerre. En réalité, le congrès de Prague n'a été qu'un leurre. On ne put pas y échanger de pouvoirs ; les plénipotentiaires ne se virent même pas. L'Autriche, qui avait mis son alliance avec la France au prix de l'abandon de l'Illyrie, de la moitié de l'Italie, de la confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Espagne, quand Napoléon était avec trois cent mille hommes au cœur de l'Allemagne et n'avait encore rien perdu, était parvenue à ses fins et dominait au congrès comme médiatrice. Dérogeant à ce rôle, et au lieu de tenir la balance égale, elle s'occupait de ses intérêts particuliers tout en plaidant la cause de la coalition. Le congrès, qui devait s'ouvrir le 5 juillet, ne commença que le 29. Les alliés imputaient le retard

qu'éprouvait l'ouverture des négociations à l'arrivée tardive des plénipotentiaires français, dont la réunion à Prague n'eut lieu que le 27. L'un était le duc de Vicence et l'autre le comte de Narbonne. Ce dernier se trouva à Prague en même temps que les plénipotentiaires russe et prussien. Le duc de Vicence, commissaire pour traiter de la prolongation de l'armistice, était retenu à Neumarkt par l'absence réelle ou supposée des pouvoirs des commissaires alliés, ce qui retarda jusqu'au 26 juillet la signature de cette convention. Un autre motif faisait hésiter l'Empereur à laisser partir le duc de Vicence immédiatement pour Prague, c'était le choix blessant — aux yeux de Napoléon — qu'avait fait le cabinet russe de M. d'Anstett, né Français et servant contre la France, pour représenter la Russie. Récusé par un décret impérial comme Français intervenant au nom de l'étranger dans un traité où des intérêts français étaient débattus, le maintien du choix de ce personnage était une injure; mais les alliés, assurés de la coopération de l'Autriche, se croyaient dispensés d'observer vis-à-vis de nous d'élémentaires ménagements. Le plan général de la campagne avait été définitivement arrêté dans les conférences de Trachenberg, auxquelles l'Autriche et la Suède avaient également pris part. Les envoyés russe et prussien étaient sûrs de leur terrain et savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur les dispositions vraies de ces deux puissances. Les véhéments soupçons, la presque certitude que Napoléon

avait conçus de ce qui se tramait contre lui depuis plusieurs mois, lui commandaient la circonspection, et lui conseillaient de chercher à connaître les pièges qu'on voulait lui tendre ainsi que la nature et l'imminence des dangers qu'il courait.

L'armistice devait expirer le 10 août. Douze jours, dont une partie se passa en discussions de formes ou relatives aux traditions d'usage observées dans des congrès analogues, pouvaient-ils suffire pour résoudre des questions compliquées par le conflit de tant d'intérêts divers à concilier, et pour arriver à la pacification générale de l'Europe ? Ces intérêts pressants et divers étaient d'ailleurs compliqués surtout par les prétentions, soit ouvertes, soit dissimulées de la puissance médiatrice. D'autres incidents, soulevés par les commissaires russe et prussien appuyés par le médiateur, achevèrent d'absorber en pure perte un temps précieux ; les uns et l'autre ne savaient qu'imaginer pour abréger la durée de ce congrès éphémère. Le médiateur cachait ses desseins perfides sous des apparences bienveillantes pour les négociateurs français ; mais sa partialité flagrante et toute sa conduite dénotaient que l'Autriche n'était intervenue au congrès de Prague que dans le but de nous forcer la main. Enfin, trois jours avant l'expiration de la trêve, un ultimatum fût notifié aux plénipotentiaires français. Or un ultimatum, même prévu, ne peut être accepté sans un dernier examen. Il faut le temps matériellement nécessaire pour se pénétrer de sacri-

fices qui doivent être sans appel ; il faut pouvoir céder avec honneur et sauver sa dignité.

Le surlendemain, 9 août, l'empereur Napoléon fit connaître les cessions auxquelles il consentait; c'étaient celles demandées par les alliés, hors la réserve du port de Trieste, dont la possession intéressait seulement la puissance médiatrice. La France en outre entendait obtenir la garantie de l'intégrité du Danemark ; cette dernière restriction, en faveur d'un allié fidèle, était un acte de loyauté. Le lendemain 10, à minuit, les plénipotentiaires alliés, encouragés par la nouvelle d'échecs essuyés par nos armées en Espagne, et surtout par notre défaite de Vitoria, qui mettait fin à la domination française dans ce pays, sans répondre aux dernières propositions de nos envoyés, se bornèrent à déclarer, par l'organe du médiateur, que leurs pouvoirs avaient expiré. Le représentant de l'Autriche, en transmettant cette déclaration, ajouta que sa mission était également terminée. En admettant que le terme de la médiation de l'Autriche fût arrivé, toute négociation avec cette puissance ne devait pas, par ce motif, nous être fermée. Le cabinet autrichien avait, il est vrai, prostitué le rôle de médiateur en s'unissant à nos ennemis, malgré et à la faveur de ce titre ; mais nous n'étions pas nominalement en guerre avec l'empereur François. L'Autriche avait à justifier du parti qu'elle prendrait à notre égard : neutralité, alliance ou déclaration de guerre. Elle préféra brusquement arracher le masque

transparent dont elle se couvrait depuis longtemps, et déclarer la guerre à la France sans explication préalable. Elle était en mesure ; tous ses arrangements avec la coalition étaient réglés ; son œuvre déloyale était accomplie.

Napoléon attendait la réponse à ses propositions, quand le général Narbonne vint lui apporter la notification de la dissolution du congrès ; un dernier espoir retenait encore le duc de Vicence à Prague. A cette nouvelle cependant Napoléon, donnant son adhésion à tout ce qui lui était demandé, fit partir en courrier le général Bubna pour aller la porter à l'empereur d'Autriche. Il lui fut répondu qu'il était trop tard (de quelques heures !) et qu'il devait s'adresser à l'empereur Alexandre. Ce prince, arrivé le 16 à Brandeitz où se trouvait l'empereur d'Autriche, rejeta toute proposition et poussa le monarque autrichien à courir les chances de la guerre ; en même temps, le manifeste de l'Autriche parut. M. de Bassano, dans une dernière note adressée à M. de Metternich, après lui avoir fait sentir la déloyauté de cette conduite, proposa la réunion d'un congrès où toutes les puissances petites et grandes seraient représentées, où toutes les questions seraient solennellement posées, où l'on n'exigerait point qu'elles fussent décidées, ni dans une semaine, ni dans un mois, et dans lequel on s'occuperait de concilier tous les intérêts, de compenser les sacrifices et de rendre la paix avantageuse et honorable pour tout le monde. Le ministre autrichien répondit

à cette note d'une manière évasive, et la reprise des hostilités fut fixée au 16 août. Si une paix conclue à Prague eût pu devenir une réalité, elle aurait été sans doute un bienfait, comparée surtout aux rigoureuses conditions imposées depuis à la France ; mais on a pu juger de la sincérité des dispositions de nos ennemis comme de celles de la puissance médiatrice. Dans l'audience que Napoléon avait accordée au ministre Metternich, à Dresde, au mois de juin précédent, il avait reproché à son interlocuteur de s'être laissé gagner par l'Angleterre. Le reproche était imprudent, mais ce n'est pas lui qui a provoqué la défection de l'Autriche. Le seul et véritable motif de cette défection, c'est que la partie était trop intimement liée entre le cabinet de Vienne et les autres cabinets de la coalition, dont l'intérêt commun était de profiter de nos malheurs pour nous accabler. L'Autriche avait depuis longtemps calculé qu'il y avait plus de chances pour elle à s'unir à des amis forts par le nombre, qu'à s'exposer au danger de rester l'auxiliaire bénévole d'un allié isolé. Si, au lieu de recourir à l'astuce et à la mauvaise foi, le cabinet autrichien avait exposé franchement et sans détour ses prétentions qui étaient naturelles dans la position où il se trouvait placé, Napoléon, convaincu de sa sincérité, aurait certainement souscrit à des sacrifices loyalement demandés, sentant bien que des concessions étaient devenues nécessaires de la part de la France. Quand on se reporte au traité conclu un an aupara-

vant entre l'Autriche et la France, traité par lequel les deux puissances se garantissaient mutuellement l'intégrité de leurs territoires, on comprend toute la fragilité des alliances politiques. Les indemnités et les augmentations de territoires demandées par l'Autriche, et que nous promettions de lui accorder, étaient non seulement une compensation des charges de sa coopération dans l'expédition de Russie, mais encore — ne l'oublions pas — « un monument de l'union intime « et durable qui existait entre les deux souverains ! »

La malheureuse issue de la guerre de 1812, mettant la France dans l'impossibilité d'exécuter ses promesses, l'Autriche jugea plus sûr d'oublier ses engagements et de nous accabler. Dès le mois de février 1813, elle avait changé de sentiments sans modifier encore son langage. Le cabinet de Vienne a lui-même avoué que les alliés et l'Autriche étaient déjà d'accord en principe, avant que cette union fût consacrée par des traités. On se demande alors pourquoi ce luxe de protestations mensongères?... C'est que l'Autriche avait besoin de temps pour préparer sa défection et compléter ses armements. Il est reçu que cette sournoise dérogation du cabinet autrichien à l'esprit qui avait dicté les termes de son alliance avec la France en 1812, et la violation de la foi jurée, doivent trouver leur excuse dans les calculs d'une politique pleine d'habileté... Quoi qu'il en soit, le Gouvernement autrichien était appelé, suivant nous, à jouer un autre rôle, dont les effets auraient été plus

profitables à l'Autriche dans l'avenir, et qui aurait été surtout plus honorable pour le caractère du ministre autrichien. Le cabinet de Vienne aurait dû rester fidèle à la politique qui l'avait porté au sacrifice de l'une de ses archiduchesses, s'unir étroitement dès ce moment à la France, et obliger ainsi Napoléon à tenir compte à l'Autriche de cette attitude habile et loyale à la fois. Au lieu de suivre cette ligne de conduite, le gouvernement autrichien, sans concevoir tout d'abord l'idée de renverser Napoléon, ne songea qu'à tirer parti de ses dépouilles, en entrant dans la coalition générale de l'Europe. On a souvent répété que de l'or, jeté par nous dans la balance, l'aurait fait pencher en notre faveur. C'est encore l'opinion de bien des gens qui regardent la corruption comme un élément important de succès. C'était aussi la doctrine de Fouché. L'Empereur lui montrait, pendant le congrès de Prague, une fort belle tabatière enrichie de diamants qu'il destinait à M. de Metternich : « Savez-vous « bien, disait Napoléon, que c'est un cadeau de trente « mille francs? » — « Est-ce avec cela que vous « croyez gagner le ministre d'Autriche? » interrompit Fouché, « ce n'est pas trente mille francs, mais des « millions que vous devriez lui donner. » L'Empereur répondit par un geste de dégoût au cynisme de ce propos, qui s'adressait à l'homme auquel les moyens de corruption ont le plus répugné.

Un fait qui paraît hors de doute, et dont le temps amènera la révélation tout entière, c'est qu'un conseil

secret, présidé par l'empereur d'Autriche, et composé d'un très petit nombre de ses plus intimes conseillers, a été tenu à Vienne avant le départ du ministre Metternich pour Dresde. On cite le nom des personnages qui ont fait partie de ce conseil, dans lequel les raisons qui devaient engager le cabinet autrichien à persévérer dans l'alliance française ou à l'abandonner et à faire cause commune avec les alliés, furent sérieusement débattues. Un ancien ministre, le comte Baldani, connu par l'énergie de son opposition contre la France, fut appelé dans ce conseil. Mis à l'écart au moment du mariage de Marie-Louise, l'inimitié à laquelle ce ministre se vit en butte de la part des journaux français l'avait fait rappeler depuis par l'empereur d'Autriche, dont la confiance en lui s'était accrue par cette circonstance. On peut se former facilement une idée des opinions que soutint ce personnage dans la discussion de cette grave question. Il me suffira de dire que la majorité du conseil émit l'opinion que l'alliance avec la France n'avait pas amené les résultats favorables dont on avait conçu l'espérance ; que la fidélité à cette alliance serait stérile, et que l'Autriche trouverait au contraire des avantages réels et décisifs à se ranger du côté de la coalition. Le gouvernement autrichien prit en conséquence la résolution de s'entendre avec les alliés et de préparer la rupture avec la France. Muni d'instructions dans ce sens, M. de Metternich partit pour Dresde. On connaît le résultat de la mission de ce

ministre et de son entretien avec Napoléon, entretien dans lequel le premier jeta pour ainsi dire d'une seule pièce les fondements du monument, plus brillant que solide, qu'il prétendait élever en rétablissant la grandeur de l'empire autrichien. Metternich, au surplus, en mettant le maintien de l'alliance de son maître au prix de l'abandon de l'Illyrie, de la moitié de l'Italie, du protectorat de la Confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Espagne, était bien sûr de révolter le légitime orgueil de Napoléon et d'amener celui-ci à briser les faibles liens qu'il hésitait à rompre encore lui-même entre les deux empires.

Ces artificieuses négociations me conduisent à parler du reproche fait au duc de Bassano d'avoir dissuadé l'Empereur de signer la paix à Prague et dans d'autres circonstances décisives. On ne sait sur quels fondements a été élevée une semblable accusation. Ce serait bien mal connaître Napoléon que de croire qu'il ait pu être accessible à des insinuations et à des influences de son entourage, lorsqu'il s'agissait de prendre des résolutions capitales dont il se regardait comme seul juge, quelle que fût sa confiance dans les lumières de ses conseillers. D'ailleurs cette réflexion ne saurait s'appliquer au duc de Bassano qui était partisan de la paix. Ce ministre tiendra une honorable place parmi les hommes fidèles qui avaient mis au service de l'Empereur leurs facultés et leur dévouement, qui l'aidaient dans la noble tâche de travailler au bien comme à la grandeur du pays, et

dont le zèle ne fut ni servile ni aveugle. Il conservera le mérite d'avoir servi la France, dans la personne de son chef, avec loyauté et discernement, de n'avoir pas démérité de sa confiance, et de lui être resté fidèle dans l'adversité.

L'Empereur avait de nouveau à combattre les armées alliées, augmentées de toutes les forces de l'Autriche, tandis que, sans l'intervention de cette puissance, la paix aurait été faite. La partialité de l'Autriche au congrès de Prague, à laquelle le nom de trahison conviendrait en vérité davantage, le refus d'admettre une libre discussion sur des concessions qui valaient bien la peine d'être débattues, la froide et insultante rupture des négociations, qui ne laissait aucune voie ouverte à la pacification, convainquirent Napoléon qu'il n'avait d'autre alternative que de vaincre ou de mourir, ou d'abdiquer si la nation l'abandonnait. Plus tard Napoléon a abdiqué dans des circonstances où le salut de la France semblait l'exiger; mais dans les conjonctures du moment il n'en était pas de même, et l'Empereur ne se croyait pas libre de livrer aux mains de l'étranger des provinces qui composaient le dépôt de l'intégrité du territoire remis par la nation française à sa garde. De quels applaudissements les contemporains et beaucoup de ses détracteurs eux-mêmes l'aurait salué, quelles bénédictions auraient été réservées à sa mémoire s'il eût réussi !

La fatale nouvelle de la défection de l'Autriche affecta beaucoup l'impératrice Marie-Louise. Elle crai-

gnit qu'il n'en résultât une diminution de l'affection de l'Empereur pour elle ; mais il ne cessa de lui donner des témoignages de sa confiance. Elle chercha, de son côté, à faire passer dans l'esprit de son époux la foi qu'elle avait dans la probité de son père, et s'offrit, avec un sentiment qu'on peut appeler français, à être l'intermédiaire entre eux. Marie-Louise avait alors en effet pris des habitudes françaises telles que dans sa correspondance avec son père, qui était en allemand, elle était souvent obligée de recourir à des expressions françaises, parce qu'elle avait oublié les mots équivalents dans sa langue maternelle.

On sait que, jusqu'au 30 août 1813, l'armée française obtint des succès qui ranimèrent les espérances affaiblies d'abord par l'abandon de l'Autriche. L'Impératrice partagea la satisfaction générale causée dans notre pays par ces bonnes nouvelles. Elle me faisait l'honneur de m'écrire de Cherbourg le 31 août à l'occasion de la victoire de Dresde du 27 :

« Ma santé pourrait être très bonne, si je n'avais un « gros rhume de poitrine qui me fatigue beaucoup ; « je ne ferai rien cependant pour le guérir jusqu'à ce « que je sois revenue à Paris. D'ailleurs les bonnes « nouvelles que j'ai reçues aujourd'hui me feront « beaucoup plus de bien que toutes les drogues pos- « sibles. J'espère que cette grande victoire ramènera « bientôt l'Empereur et avec lui la paix. »

Une autre lettre du 2 septembre que je reçus datée de Rouen, où Marie-Louise s'était arrêtée dans son voyage de retour à Paris, portait ce qui suit :

« Vous devez être bien content de tous les détails « de la belle victoire que l'Empereur vient de rem- « porter ; celui qui m'a fait le plus de plaisir est de « savoir qu'il ne s'est pas exposé. Dieu veuille que « cela nous amène la paix ! J'en aurais bien besoin « comme toutes les personnes qui sont dévouées à « l'Empereur, etc. »

La défection de l'Autriche, qui avait ajouté aux forces des alliés deux cent mille hommes, fit présager l'entrée en ligne de nouveaux ennemis, et Napoléon avait dû se mettre en mesure de faire face à cette nouvelle situation. Dès le 16 août il était parti de Dresde, après avoir confié au corps du maréchal Saint-Cyr la défense de ce point central. Se portant de sa personne en Silésie pour reconnaître l'armée prussienne, qu'il battit en plusieurs rencontres, l'Empereur revint ensuite contre la grande armée autrichienne qui venait d'entrer en Saxe. Trompés par le départ de Napoléon, qu'ils croyaient en Silésie, les Autrichiens voulurent profiter de son absence pour s'emparer de Dresde et accabler le corps du maréchal Saint-Cyr. Mais Napoléon, voulant avant tout sauver Dresde, revint rapidement sur la capitale de la Saxe menacée par la grande armée des alliés. Il y arriva

le 26 août au matin, suivi par le corps du maréchal Ney. La ville était déjà cernée par des forces immenses devant lesquelles le faible corps du maréchal Saint-Cyr devait succomber. La présence inopinée de Napoléon ranima la confiance déjà ébranlée dans quelques corps allemands alliés de la France et rassura le roi et sa famille qui se préparaient à fuir ; le peuple le salua comme un libérateur. Les dispositions de l'Empereur furent bientôt prises. Dans la nuit du 26 au 27 août, l'armée austro-russe que commandait le prince Schwarzenberg donna le signal de l'attaque, et une bataille générale et terrible s'engagea. Napoléon eut des officiers tués et blessés à côté de lui ; la lutte ne cessa qu'à neuf heures du soir. Les alliés y perdirent trente mille hommes tués, blessés ou prisonniers, une partie de leur artillerie, et une énorme quantité d'équipages, de traînards, et de convois de blessés. Le général français Moreau, revenu d'Amérique à l'instigation de Bernadotte pour aider l'empereur de Russie de ses conseils, assistait à cette bataille. Atteint d'une blessure mortelle qui nécessitait l'amputation des deux jambes, il expira le lendemain. Telle fut la triste fin d'un Français, couronné d'une brillante auréole militaire, que la mort vint saisir au milieu des rangs ennemis en flagrant délit d'attentat contre sa patrie.

L'empereur de Russie fit inhumer le corps du général Moreau dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg. Il adressa à sa veuve une lettre de condoléance,

lui fit un don de cinq cent mille roubles et la gratifia d'une pension de trente mille roubles. Le czar avait assurément le droit de rendre ces honneurs à la mémoire de Moreau et d'accorder ces faveurs à la famille de ce général, qui voulait bien les accepter. Mais que dire du roi de France Louis XVIII qui, après sa restauration, fit remettre à Mme Moreau le bâton de maréchal qu'il avait destiné au mari de cette dame, en lui conférant les honneurs et les prérogatives dont jouissaient les femmes ou veuves des maréchaux? de la proposition faite, le 26 avril 1814, au Sénat par un de ses membres et appuyée par quelques-uns de ses collègues, proposition qui avait pour but de déclarer que le général Moreau avait mérité l'estime publique et la reconnaissance de sa patrie? du service religieux commandé le 23 juin de la même année dans l'église de Saint-Paul de Paris, avec l'approbation et aux frais du roi, pour Pichegru, Georges et Moreau, et pour les onze assassins qui ont péri avec Georges? de l'ordonnance royale du 27 février 1816, qui décrète l'érection de statues à Moreau et à Pichegru? — L'opinion publique s'est soulevée contre une telle interprétation de l'honneur national; elle n'a point voulu accepter la glorification de crimes commis envers la patrie au profit d'une seule famille. L'anoblissement de la famille de Georges Cadoudal a été toléré; mais les honneurs publics rendus à des transfuges, qui avaient porté les armes contre la France, étaient le fruit d'une politique néfaste, inju-

rieuse et humiliante pour la grande masse de la nation.

Après la lettre qui informait l'Impératrice du résultat de la grande bataille de Dresde, cette princesse resta pendant huit jours sans nouvelles de l'Empereur. Elle voulut bien m'adresser de grand matin le 11 septembre, de Saint-Cloud, la lettre suivante :

« Je vous envoie une lettre de l'Empereur que j'ai « reçue hier très tard. » (Un moment après que j'eusse quitté l'Impératrice.) « Je pense que vous serez « content de la lire, parce que vous partagiez bien « mon inquiétude. Quand vous en aurez pris connais- « sance, je vous prie de me la renvoyer. »

La glorieuse victoire de Dresde fut chèrement payée par les échecs successifs qui suivirent, par la défaite du duc de Reggio (Oudinot) à Gross-Beeren, par le désastre essuyé sur la Katzbach par le duc de Tarente (Macdonald) et par la perte de la bataille de Dennewitz où commandait le maréchal Ney. A Gross-Beeren et à Dennewitz, Bernadotte eut la triste gloire de vaincre des Français commandés par deux de ses vieux compagnons d'armes. L'échec le plus fatal pour nous fut la déroute de Culm où le général Vandamme, resté avec un corps de trente mille hommes par suite d'un malentendu qui n'a pas été expliqué, perdit la

moitié de son monde, soixante pièces de canon, et tomba au pouvoir de l'ennemi avec le général Haxo. Indignement traité par un ennemi peu généreux, le général français se vit livrer aux outrages du peuple et des soldats russes et prussiens. Le général Corbineau eut le bonheur de se faire jour, avec le corps de cavalerie qu'il commandait et avec douze mille hommes d'infanterie qui le suivirent, et de rejoindre l'armée. La fausse manœuvre du général Vandamme, dont le succès de la campagne devait dépendre, influa puissamment sur la malheureuse issue des événements. Malheureusement Napoléon n'avait pas le don de l'ubiquité, et la fortune se retirait peu à peu de celui qu'elle avait favorisé tant de fois.

L'indisposition subite dont Napoléon fut atteint, après la victoire de Dresde, peut encore paraître un effet de la fatalité. Au moment d'entrer à Pirna, en poursuivant l'ennemi, une indisposition passagère mais violente, occasionnée peut-être par l'abondance de la pluie dont il avait été inondé, surprit inopinément Napoléon, et des vomissements répétés firent craindre qu'il n'eût été empoisonné. Cette grande âme, émanation d'une source divine, céda à cet instant d'affaiblissement de sa terrestre enveloppe, et l'on dut précipitamment ramener à Dresde l'Empereur dans une prostration absolue de ses forces et de ses facultés. L'armée alliée était alors dans une telle confusion qu'au dire des ennemis eux-mêmes, si elle eût été vigoureusement poursuivie, elle était infaillible-

ment détruite. Ce fatal accident la sauva et l'espoir de conquérir la paix s'évanouit !

A partir de cette époque commença la série de nos malheurs, que le désastre des journées de Leipzig vint précipiter, en provoquant les défections successives de la Bavière, du Würtemberg et de tous les Etats confédérés du Rhin.

Une autre défection, si je puis me servir de ce terme, et qui dut affecter sensiblement l'Empereur, fut l'esprit de sourde opposition qu'on pouvait observer chez plusieurs généraux de l'armée française. Cette tendance à la rébellion, mal dissimulée, remontait à l'époque de nos désastres pendant la campagne de Russie. Elle prit un caractère de résistance plus accentué quand Napoléon annonça le projet hardi de laisser la route du Rhin ouverte aux alliés, et de manœuvrer sur leurs derrières en menaçant Potsdam et Berlin que les ennemis laissaient à découvert, et en débloquant des forteresses dans lesquelles nous avions laissé des garnisons. Une manœuvre du même genre, qui avait réussi au grand Frédéric dans la guerre de Sept ans, promettait d'heureux résultats. Voyant qu'il serait mal secondé, Napoléon hésita ; d'ailleurs la nouvelle de l'accession de la Bavière à la coalition l'obligea à abandonner ce projet. Les assurances positives de fidélité à l'alliance française, données peu de temps auparavant par le roi et par son ministre à l'Empereur, lui avaient fait espérer que cette défection serait plus tardive. J'ai entendu Napoléon se

plaindre amèrement de cette conduite dans une séance du conseil d'Etat. Le roi de Bavière, prince bien intentionné mais facile, avait été entraîné par la rapidité des événements et par une faction qui avait à sa tête l'ambitieux général Wrède, comblé de bienfaits par l'Empereur.

Le 27 septembre, Napoléon adressa à l'Impératrice régente la lettre suivante :

« Madame et chère amie, vous irez présider le Sé-
« nat, vous y tiendrez le discours suivant. Le minis-
« tre de la guerre fera un rapport, et les orateurs
« du conseil d'Etat présenteront le sénatus-consulte
« pour la levée de la conscription. Vous irez dans
« les voitures de parade, avec toute la pompe con-
« venable, et comme il est d'usage quand je vais au
« Corps législatif.

Signé : « NAPOLÉON. »

« Dresde le 27 septembre 1813. »

« P.-S. Le discours ayant dû être chiffré, le duc
« de Bassano le fera déchiffrer et l'enverra à l'archi-
« chancelier qui vous le remettra. »

Ce discours est celui qui a été inséré dans le *Moniteur* du 8 octobre.

Le sénatus-consulte ordonnait la levée de 280,000 conscrits, dont 120,000 pris sur les années 1814 et

antérieures, et 160,000 sur l'année 1815. Cette anticipation sur la conscription de deux années, qui n'était pas un symptôme rassurant, suggéra à l'Impératrice de tristes réflexions. Elle s'inquiétait de l'avenir. Le rôle qu'elle allait remplir au Sénat l'effrayait aussi par sa nouveauté. Cependant sa jeunesse, et la noblesse en même temps que la modestie de son attitude, produisirent de l'impression sur les sénateurs. M. de Talleyrand disait le soir, en allant au spectacle de la Cour, qu'elle n'avait été ni hardie, ni timide, et qu'elle avait montré de la dignité jointe à beaucoup de tact et de convenance.

Les revers qui avaient suivi la victoire de Dresde, et la défection de la Bavière, ne permettant plus à l'Empereur de manœuvrer à son aise entre l'Elbe et l'Oder, il se décida à prévenir l'ennemi sur Leipzig, où l'armée du prince Schwarzenberg se dirigea également. Le 7 octobre, Napoléon quitta Dresde qui avait été jusque-là le point de départ de ses opérations, laissant dans cette ville le maréchal Saint-Cyr avec un corps de vingt-cinq mille hommes, et des garnisons dans les places de Magdebourg, de Wittenberg et de Torgau. L'Empereur arriva le 15 octobre à Leipzig où le roi et la reine de Saxe le rejoignirent.

Le lendemain de son arrivée, les alliés attaquèrent l'armée française à Wachau. Ils furent battus et perdirent une vingtaine de mille hommes. Poniatowski y gagna le bâton de maréchal. Mais qu'était cette

perte, quelque considérable qu'elle puisse paraître, pour un ennemi qui remplaçait sans cesse par des troupes fraîches ses troupes fatiguées et battues ! Le général autrichien Mœrfeldt, fait prisonnier dans cette bataille, fut envoyé par Napoléon à l'empereur d'Autriche, avec des propositions pacifiques auxquelles les alliés repondirent par un froid accueil.

Les ennemis renouvelèrent leur attaque le jour suivant. Malgré l'extrême infériorité du nombre, les héroïques efforts de l'armée française soutenaient la lutte avec avantage ; mais l'impossibilité de tourner ou d'entamer une ligne impénétrable, formée par l'accumulation de trois cent mille ennemis réunis et couverts par plus de mille bouches à feu, la défection des Saxons et des Wurtembergeois, firent enfin pencher, en faveur des alliés, la balance dans laquelle la fortune pesait les destinées de la France et de l'Europe.

Tous les écrivains militaires ont enregistré les désastres qui signalèrent cette sanglante journée et celle du lendemain. Je ne puis cependant me défendre de parler, après eux, du honteux incident qui marqua cette journée de deuil (nigro notanda lapillo) : cette désertion à l'ennemi d'un corps d'armée allié, accomplie sur le champ de bataille même, au plus fort du combat, fait inouï dans l'histoire des guerres modernes ! Dans un de ces moments critiques où tout le monde court au danger le plus pressant, les Saxons, feignant de suivre le mouvement général, s'avancè-

rent vers l'ennemi... mais c'était pour se réunir à lui. On vit avec stupeur les rangs d'une armée étrangère, commandée par un Français[1], s'ouvrir pour recevoir nos infidèles alliés, marchant sous un drapeau souillé par la plus lâche trahison. Faut-il ajouter, hélas! que ce Français menaça de la flétrissure le commandant de l'artillerie saxonne; parce que celui-ci, par un reste de pudeur, hésitait à tourner contre nos troupes les canons qui tiraient un instant auparavant pour leur défense?...

La lassitude de l'armée et l'épuisement des munitions rendant impossible une nouvelle bataille, l'Empereur se décida à la retraite. Il rentra dans Leipzig pour prendre congé du roi et de la reine de Saxe, qui le prièrent de s'éloigner pour ne point ajouter à tant de malheurs celui de le voir tomber au pouvoir de ses ennemis, en le conjurant de les abandonner à leur triste destinée. Napoléon, ému jusqu'aux larmes, et retenu par sa reconnaissance pour un si grand dévouement, hésitait à se séparer d'eux. Cependant le danger devenant imminent d'être cerné par les forces ennemies, l'Empereur céda aux instances de ses fidèles et vénérables alliés. Il leur dit adieu et les embrassa en leur assurant qu'un jour la France acquitterait la dette contractée envers eux[2], quel que fût le sort réservé par la Providence à lui, Napoléon.

[1] Bernadotte.

[2] Prophétie qui s'est réalisée au congrès de Vienne.

On connaît les calamités qui accompagnèrent la retraite de l'armée après les journées de Leipzig, la rupture intempestive du pont de l'Elster, qui amena la prise de plusieurs divisions, et la mort trouvée dans les eaux de ce fleuve par le brave Poniatowski. Les alliés, entrés dans la ville de Leipzig, se saisirent du roi de Saxe, et l'envoyèrent sous escorte, à Berlin, expier le crime de son inviolable fidélité à la France.

Napoléon se replia sur Erfurth avec les débris de l'armée. Le roi de Naples y prit congé de l'Empereur, non sans émotion de part et d'autre ; ils semblaient pressentir qu'ils se disaient un dernier adieu. Les insinuations que les Autrichiens avaient faites, aux avant-postes, au roi Joachim trouvèrent, il faut le dire, plus d'accès auprès de lui qu'auprès du noble roi de Saxe. — La retraite de notre armée s'effectua relativement d'une assez heureuse façon malgré les nombreux partisans qui harcelèrent nos troupes pendant leur marche. Toutefois, aux approches de Hanau, soixante mille Bavarois et Autrichiens entreprirent de barrer le passage à l'armée française. Le général Wrède les commandait. Dans l'ardeur de son zèle pour la nouvelle cause qu'il avait embrassée la veille, ce général — naguère « *si glorieux*, disait-il, *de l'estime du premier héros du siècle* » et de la dotation de 30 000 francs de rentes qu'il en avait reçue — crut avoir bon marché d'une armée vaincue et en retraite. Le succès ne justifia pas ces ingrates et coupables prétentions. *Le lion*, quoique grièvement blessé,

n'était pas encore mort. Le gain de la bataille de Hanau ouvrit à l'armée française le chemin de ses frontières. Les Austro-Bavarois perdirent plus de dix mille hommes dans cette sanglante affaire. Le général Wrède y fut dangereusement blessé, et le prince d'Œttingen son gendre y périt.

L'Empereur écrivit à cette occasion à l'Impératrice la lettre suivante destinée à paraître au *Moniteur :*

« Madame et très chère épouse, je vous envoie « vingt drapeaux pris par nos armées aux batailles « de Wachau, de Leipzig et de Hanau ; c'est un hom- « mage que j'aime à vous rendre. Je désire que vous « y voyiez une marque de ma grande satisfaction « de votre conduite pendant la régence que je vous « ai confiée. Cette lettre n'étant pas à autre fin, je « prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne « garde.

Signé : « NAPOLÉON. »

« A Francfort, le 1er novembre 1813. »

Ces trophées étaient une compensation bien faible des pertes essuyées par notre armée dans cette désastreuse campagne ; mais ils jetèrent un dernier lustre sur nos armes que la fortune, sinon la gloire, se préparait à abandonner.

L'Empereur suivit de près la lettre que je viens de rapporter. Il arriva le lendemain à Mayence où les débris de l'armée passèrent le Rhin. Il n'y resta que

le temps nécessaire pour prescrire les premières dispositions de défense des frontières menacées par la coalition et par toutes les forces de l'Allemagne, naguère encore réunies sous les drapeaux de la France. Après avoir donné les ordres les plus urgents pour réorganiser son armée, Napoléon partit pour Saint-Cloud où il arriva le 9 novembre.

CHAPITRE III

Efforts extraordinaires pour recruter l'armée. — Application du trésor des Tuileries à ces dépenses. — Violation des capitulations des garnisons françaises laissées à Dresde et dans les places de l'Allemagne. — Fâcheux état des affaires d'Espagne. — Renvoi de Ferdinand VII à Madrid. — Engagement pris par ce prince. — Dénouement de l'expédition d'Espagne. — Réunion des frères de l'Empereur à Paris. — Le pape renvoyé à Rome. — Intrigues de tout genre des alliés. — — Proposition de Francfort. — Le duc de Vicence remplace M. de Bassano au ministère des relations extérieures. — Modifications du ministère. — M. Molé. — Ouverture du Corps législatif. — Commission de l'adresse. — Ajournement du Corps législatif. — Violation de la neutralité de la Suisse. — Le duc de Vicence envoyé au quartier général des Alliés. — Correspondance de l'Impératrice avec son père. — Défection du roi de Naples. — L'Empereur confie son fils et sa femme à la garde nationale. — Son départ pour l'armée. — Adresse de la garde nationale à l'Impératrice. — Sa réponse. — Bataille de la Rothière. — Alarme dans Paris. — — Extraits de la correspondance de l'Empereur avec le roi Joseph. — Projet d'ordonner à l'armée d'Italie de marcher sur Genève. — Il n'y est pas donné suite. — Nobles sentiments du roi Joseph. — Lettre de l'Empereur relative au roi Murat. — Ouverture du congrès de Châtillon. — Prétentions des alliés. — Sentiments de l'Empereur. — Victoires de Champaubert, de Montmirail, de Vauxchamps. — Lettre de l'Empereur relative à une demande d'une suspension d'armes par le prince Schwarzenberg. — Napoléon écrit à l'empereur d'Autriche. — Réponse de ce prince. — Renouvellement de la proposition d'armistice. — Courtes conférences à ce sujet à Lusigny. — Mouvement rétrograde des troupes alliées sur le Rhin. — Reddition de Soissons à l'armée prussienne. — Les alliés revenus de leurs terreurs. — Reprise des négociations du congrès de Châtillon qui avaient été suspendues. — Traité de Chaumont. — Propositions des alliés communiquées au conseil privé à Paris. — Les généraux Lacuée et Dejean. — Beau caractère du général Dejean. — Projet de l'Empereur de se porter sur les derrières des alliés. —

Bataille de Craonne. — Réoccupation de Reims. — Mouvement rétrograde de l'armée française après la bataille de Laon. — L'Empereur se plaint des maires et des bourgeois qui découragent la résistance. — Les opérations de l'armée française rejettent les alliés dans un nouveau mouvement de retraite. — La honte de fuir les reporte sur Paris. — Communications des royalistes de Paris avec le congrès de Châtillon. — Le prince de Bénévent et le duc de Dalberg. — Marche des alliés sur Paris. — L'Empereur exécute son projet de se porter sur les derrières des ennemis. — Brusque dissolution du congrès de Châtillon. — Tentatives pour détacher Bernadotte de l'alliance. — Moyens employés pour exalter l'esprit public à Paris. — Défaite du corps prussien du général York. — Mouvement de l'armée française sur Saint-Dizier. — La crainte de l'occupation de sa capitale par les alliés ramène l'Empereur sur Paris. — Lettre confidentielle portée à l'empereur d'Autriche par M. de Wessemberg. — Lettre de l'Empereur à l'Impératrice interceptée par Blucher. — Sourdes menées à Paris pour contraindre l'Empereur à abdiquer. — D'autres tendant au rappel des Bourbons. — L'Empereur pressenti sur une démarche ayant pour but de lui conseiller la paix. — Motif du mécontentement qu'il exprime à cet égard. — Les coureurs ennemis aux portes de Paris. — Lenteur des travaux de fortification qui y sont entrepris. — Lettre de Napoléon du 16 mars. — Conseil privé qui, à la lecture de cette lettre, décide le départ de l'Impératrice. — Refus de cette princesse de prendre la responsabilité de rester à Paris. — Départ le lendemain au milieu du morne silence de quelques curieux. — Refus du roi de Rome de quitter son appartement. — Courage de la garde nationale et des élèves de l'École polytechnique. — Le maréchal Marmont est autorisé à capituler. — Départ de Paris du roi Joseph.

Le bonheur de revoir sa femme et son fils fût un baume versé sur les plaies de Napoléon, mais ce n'était là qu'une diversion momentanée à tous les soucis qui l'assiégeaient. Tous ses instants étaient réclamés par la nécessité de pourvoir à la défense du territoire. Des conseils d'administration présidés par l'Empereur se tenaient à toutes les heures de la journée. Des efforts extraordinaires durent être déployés pour recruter l'armée, remonter la cavalerie, fabriquer des armes, etc. — Le trésor amassé depuis dix

ans dans les caves des Tuileries fut employé à solder ces dépenses extraordinaires. Ce trésor était le produit des 14 millions d'économies annuelles réalisées sur les fonds de la liste civile, ce qui n'empêchait pas la cour impériale d'être la plus splendide peut-être de l'Europe. Tel était le résultat d'une administration sagement réglée et exempte d'abus.

L'Empereur apprit, à son retour à Paris, la capitulation du corps du maréchal Saint-Cyr qu'il avait laissé à Dresde. Aux termes de cette capitulation, ces troupes devaient rentrer en France avec l'engagement, pris en leur nom, de ne pas servir contre les alliés pendant une période de temps fixée à six mois. Le général en chef Schwarzenberg refusa de ratifier cette clause, en faisant au maréchal Saint-Cyr l'offre dérisoire de retourner à Dresde où le corps français, remis sur le pied où il se trouvait au moment de la capitulation, aurait la faculté de recommencer la lutte. En conséquence le maréchal resta prisonnier de guerre avec son corps d'armée. Ce triste exemple de la violation de la foi jurée, donné par le généralissime autrichien, fut suivi par les souverains alliés à l'égard de la garnison de Dantzig. Les coalisés refusèrent de ratifier la capitulation qui garantissait le retour en France du général Rapp et de la garnison française. Ces honorables victimes de la mauvaise foi de nos adversaires se virent internées dans la province de Kiew. Les alliés violèrent également les engagements stipulés par eux, vis-à-vis de nos garnisons,

lors de la capitulation des places de Wittemberg et de Torgau. Les autres places que nous occupions encore en Allemagne tombèrent successivement aux mains de l'ennemi. Les garnisons françaises qui y avaient été laissées auraient suffi pour composer une nombreuse armée!

Les nouvelles d'Espagne n'étaient pas moins fâcheuses. Les Espagnols qui avaient remis le commandement de toutes leurs forces à lord Wellington ne combattaient déjà plus pour leur affranchissement; ils menaçaient le territoire de la France. L'Empereur se résigna à conclure le 11 décembre 1813, avec Ferdinand resté prisonnier à Valençay, un traité qui renvoyait aux Espagnols un maître qui devait venger le conquérant français. Par ce traité Napoléon reconnaisssait Ferdinand pour roi d'Espagne et des Indes, et s'engageait à retirer du territoire espagnol les troupes françaises. Le roi, de son côté, promettait de faire évacuer l'Espagne par les troupes anglaises ; les prisonniers respectifs devaient être échangés. Entre autres stipulations, le roi d'Espagne s'engageait à payer à son père, le roi Charles IV, et à la reine, une pension annuelle de trente millions de réaux (sept millions cinq cent mille francs). Il ne faut pas omettre de dire, parce que c'est un trait à ajouter au caractère de Ferdinand, qu'en même temps que ce prince signait un traité qu'il n'avait pas l'intention d'exécuter, il renouvelait la prière d'obtenir en mariage

une nièce de l'Empereur; l'objet de sa demande était une fille du roi Joseph.

Le maréchal Suchet eut mission de recevoir le roi Ferdinand et les princes de sa famille à leur rentrée en Espagne. Il s'était longtemps maintenu dans les provinces de l'est avec de brillants succès. Ce maréchal occupait Valence lorsqu'il y reçut la nouvelle de la défaite de Vitoria et l'ordre de se rapprocher des frontières, sans abandonner les principales places qu'il laissa en bon état de défense, et pourvues de garnisons dont l'effectif montait encore à environ vingt mille hommes. La retraite des Français avait commencé le 5 juillet ; le maréchal Suchet, devenu duc d'Albuféra en récompense de ses glorieux services, prit ses cantonnements aux environs de Barcelone après avoir rallié l'armée d'Aragon. Il remit les places d'Aragon et de Catalogne à Ferdinand qui s'engagea, par une convention écrite, à faire rendre au plus tôt les garnisons françaises qui pouvaient encore s'y trouver ; mais il ne tint pas cet engagement. La violation de ses promesses et l'inexécution des clauses du traité de Valençay ne laissèrent au maréchal Suchet d'autre alternative que de repasser les Pyrénées.

Le roi Joseph que nous avons laissé rétabli dans sa capitale, n'ayant pu s'y maintenir, dut songer à quitter Madrid. L'armée française de la péninsule avait encore été affaiblie d'une douzaine de mille hommes qui reçurent l'ordre de rentrer en France.

Les désastres essuyés par nos armes en Russie, la connaissance du fatal 29e bulletin, précipitèrent l'évacuation de Madrid qui, pour cette fois, devint définitive. Joseph se dirigea sur Valladolid et Burgos où il resta pendant quelques jours sur la défensive, avec un corps d'environ trente mille hommes escortant de longues colonnes d'équipages de toute espèce et les bagages de plus de deux mille familles espagnoles qui suivirent la fortune du frère de Napoléon. Les opérations des généraux ennemis obligèrent le roi Joseph à se replier sur Vitoria ; on fit partir sur Tolosa une partie du convoi. Attaquée le 21 juin en avant de Vitoria par des forces ennemies trois fois supérieures en nombre, venant de la droite et de la gauche, l'armée du roi Joseph fût mise dans une déroute complète, sans que le corps du général Clausel parvînt à la rejoindre. Cette journée désastreuse décida du sort de l'Espagne ; toutefois, la perte en hommes ne fût pas aussi grande que le faisait craindre l'encombrement qui gênait les évolutions de l'armée française ; cette perte fut d'environ cinq mille hommes tués, blessés ou prisonniers. L'ennemi en perdit à peu près autant, mais tout le matériel de guerre tomba en son pouvoir.

Les Français laissèrent dans Pampelune une garnison de quatre mille hommes, et les débris de notre armée se retirèrent sur Bayonne. Joseph se démit du vain titre de roi et alla chercher dans la patrie le repos, sinon l'oubli, d'une vie si étrangère à

la douceur de ses mœurs et de son caractère. Il devenait nécessaire de donner à l'armée d'Espagne un chef qui pût en réunir les débris et arrêter les progrès de l'ennemi. L'Empereur fit partir en toute hâte le maréchal Soult qu'il investit du commandement en chef. Les armées anglo-espagnoles ne purent être arrêtées dans leur marche sur les Pyrénées, et le maréchal Soult, après leur avoir disputé le terrain pied à pied, se vit forcé de se replier sur Bayonne où l'armée ennemie victorieuse le suivit. La bataille de Toulouse vivement disputée, et dans laquelle les deux armées firent des pertes considérables, sans résultat utile, forma le dernier acte de ce grand drame.

Ainsi se termina l'importante expédition d'Espagne où, comme dans la mémorable campagne de Russie, les plus vaillants soldats du monde, commandés par des généraux instruits à une grande école et guidés par le plus illustre capitaine des temps passés et modernes, achevèrent dans des luttes immortelles une carrière de vingt ans de gloire. Ces luttes ne seront pas stériles et ces vieilles bandes ont rempli noblement leur tâche. En parcourant en vainqueurs l'Egypte et les capitales du continent depuis les régions glacées du nord jusqu'aux colonnes d'Hercule, elles ont jeté sur leur passage des semences de civilisation, d'idées généreuses et philanthropiques qui porteront leurs fruits. Elles ont déployé un héroïsme et des vertus militaires qui serviront d'exemple et de leçon à ceux qui viendront après nous.

Les frères de l'Empereur se trouvèrent réunis à Paris, à l'exception de Lucien qui était resté à Rome et qui ne revint auprès de Napoléon qu'en 1815. Le roi Joseph, après le passage des Pyrénées par les armées hispano-anglaises, était de retour dans une patrie dont il n'avait quitté le sol que pour se conformer aux désirs et aux vues de son puissant frère. Le roi de Westphalie, forcé par le soulèvement de l'Allemagne et par nos ennemis d'abandonner son royaume, avait cherché un refuge en France avec la reine Catherine. La violation du territoire suisse par les alliés ne permettait pas à l'ancien roi Louis de Hollande d'y prolonger son séjour. Il arriva à Paris, le 1er janvier 1814, et y fut froidement accueilli par l'Empereur; mais il trouva en France assistance et protection. Toujours préoccupé de recouvrer le trône de Hollande, il avait fait une nouvelle tentative à cet effet auprès de l'Empereur, au mois d'août 1813, et une démarche auprès des magistrats d'Amsterdam à la fin de septembre; mais la Hollande attendait la loi des alliés. Le rétablissement de la maison de Nassau ayant mis à néant toutes les prétentions du roi Louis, il se résigna à les oublier et ne pensa plus qu'à vivre dans la retraite. Il était dans un état de santé déplorable et presque perclus de tous ses membres; aucun remède n'avait pu arrêter les progrès de sa maladie. Le roi Louis vint à Paris avec l'espoir d'aller se confiner dans sa terre de Saint-Leu. Son séjour en France ne devait pas être de longue durée; il suivit l'Impé-

ratrice à son départ de Paris pour Blois. Lorsque les Bourbons eurent fait leur entrée à Paris, il prit congé de l'Impératrice et de son fils et retourna en Suisse, d'où il se rendit ensuite à Rome. Le roi Joseph se réfugia également en Suisse et y vécut paisiblement jusqu'au retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. Le roi de Westphalie se retira avec la reine dans les Etats du roi de Würtemberg, son beau-père, qui le traita en proscrit. Il se trouvait à Trieste, se disposant à gagner Rome, quand les événements de mars 1815 le rappelèrent à Paris.

L'état des affaires religieuses et l'absence de Rome du souverain pontife entretenaient une irritation que le renvoi du pape en Italie devait faire cesser. Des pourparlers eurent lieu à Fontainebleau à cet effet. Cette négociation fut confiée à la comtesse Brignole, dame du palais de l'Impératrice et mère de l'ambassadeur de Sardaigne à Paris sous la Restauration. C'est la seule femme que l'Empereur ait employée dans des négociations diplomatiques. Il est nécessaire d'ajouter que l'amitié qui liait cette dame au cardinal Consalvi et ses relations à Rome, où l'un de ses fils était prélat, décidèrent le choix de l'Empereur autant que ses qualités personnelles. Enfin tous les efforts susceptibles de porter remède à nos maux ou d'accroître nos ressources furent tentés. Cependant le succès enivrait à leur tour les puissances coalisées. Elles exploitaient la fierté et les malheurs de l'empereur Napoléon et semblaient se jouer de son ago-

nie. Elles remuaient les foyers du jacobinisme, des préjugés nationaux, de l'illuminisme, pour enflammer de leurs étincelles les passions des peuples de l'Allemagne contre celui qui avait éteint les haines et les fureurs de la Révolution française. Elles s'acharnaient aveuglément à la perte du souverain qui avait sauvé les maisons royales des effets de la propagande révolutionnaire et qui avait rassuré les trônes par l'établissement en France d'un ordre politique rapproché des formes des gouvernements européens. Napoléon aurait pu en appeler à la levée en masse ; si les grands Corps de l'Etat, réunis à la voix de l'Empereur dans une même pensée patriotique, eussent sanctionné cet appel à la nation, la France pouvait encore être sauvée ! Mais se réduire au rôle d'aventurier, mettre sa gloire aux prises avec les mauvaises passions, ressusciter par des mesures illégales et perturbatrices les factions et l'anarchie qu'il avait détruites, organiser peut-être la guerre civile, Napoléon ne le voulait pas. Il a sacrifié à la crainte d'aussi grandes calamités sa couronne, l'avenir de son fils et celui de sa famille ; il n'a pas voulu paraître aux yeux de la postérité un ambitieux vulgaire, et le peuple français, repoussant l'accusation banale portée contre Napoléon par des utopistes d'avoir été l'ennemi des libertés publiques, lui a rendu justice.

De mensongères paroles de paix, dictées par un faux semblant de modération, furent transmises de Francfort par M. de Saint-Aignan qui avait été retenu

prisonnier à Weimar, où il occupait le poste de Ministre de France. Pendant que les ministres d'Autriche, de Russie, d'Angleterre, avec lesquels M. de Saint-Aignan avait été mis en rapport, paraissaient vouloir entamer des négociations, les généraux ennemis arrêtaient le plan de l'invasion de la France. Il convenait aux alliés de se montrer sous des dehors pacifiques, pour mieux abuser la nation française et l'isoler de Napoléon, en le signalant comme un homme dont l'ambition personnelle était le seul obstacle à toute pacification. L'Empereur cependant avait fait répondre aux ouvertures adressées à M. de Saint-Aignan qu'il adhérait aux bases proposées : la France renfermée dans ses limites naturelles entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ; l'Espagne rendue à son ancienne dynastie ; l'Italie, l'Allemagne et la Hollande rétablies dans leur indépendance. Napoléon proposait la réunion d'un congrès à Mannheim pour traiter sur ces bases. Le ministre d'Autriche répondit que les deux empereurs et le roi de Prusse avaient vu avec satisfaction l'adhésion donnée à leurs propositions, qu'ils les transmettaient à leurs coalliés et qu'ils acceptaient le choix de la ville de Mannheim. En même temps que les alliés laissaient le ministre d'Autriche leurrer Napoléon de l'espoir d'une pacification qui était loin de leur pensée, ils publiaient la déclaration de Francfort du 1er décembre, par laquelle ils proclamaient qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'Empereur seul, et à la prépondérance qu'il

avait trop longtemps exercée hors des limites de son empire. Ils protestaient des intentions les plus libérales pour la France qu'ils désiraient voir demeurer « grande, forte et heureuse », assurances aussi sincères que ces ouvertures de paix. On ne devait pas tarder à s'en rendre compte, quand nos ennemis eurent accompli la résolution — devant laquelle ils hésitèrent — de franchir nos frontières. Malgré les belles promesses de M. de Metternich, le duc de Vicence, qui en attendait l'effet aux avant-postes, ne put être admis à négocier les bases de la paix et les hostilités, qui n'avaient pas été interrompues, furent poussées avec une nouvelle vigueur.

A son retour en France, le duc de Vicence fut nommé ministre des relations extérieures, en remplacement du duc de Bassano qu'on supposa, à tort, avoir été sacrifié aux intrigues des partisans de la paix. Le véritable motif du choix du duc de Vicence était l'espérance que la faveur dont ce ministre avait joui auprès de l'Empereur Alexandre, pendant la durée de sa mission à Pétersbourg, le mettrait en position de rendre d'utiles services et le rendrait plus propre que tout autre à mener les affaires à bonne fin.

M. de Bassano rentra au ministère de la secrétairerie d'Etat. Le comte Daru passa au ministère de l'administration de la guerre que la retraite du comte Lacuée de Cessac laissait vacant. L'Empereur, en donnant à cet administrateur intègre et rigide un successeur doué des mêmes qualités, jugea M. Daru plus

habitué à la prompte expédition des affaires et aux détails d'une aussi vaste administration.

Le duc de Massa (Régnier), auquel l'affaiblissement de sa santé rendait le repos nécessaire, céda définitivement le ministère de la justice au comte Molé, qui le gérait par intérim depuis le mois de juin précédent. Un nom des plus illustres dans la magistrature et l'habitude du travail, que révélait un ouvrage d'un genre sérieux publié par M. Molé à l'âge de vingt-cinq ans, avaient attiré l'attention de l'Empereur. Le jeune auteur de l'*Essai de morale et de politique* se vit compris dans la première liste des auditeurs, créés en 1806, et porté rapidement aux postes de préfet, de conseiller d'Etat et de directeur général des ponts et chaussées. Napoléon goûta beaucoup M. Molé et eut pour lui une bienveillance que celui-ci reconnut par un grand dévouement. A son retour de l'île d'Elbe, l'Empereur proposa à M. Molé le ministère des relations extérieures, puis celui de l'intérieur, que l'ancien grand juge ne voulut pas accepter, se croyant lié, a-t-on dit, par le serment qu'il avait prêté à la royauté rétablie. Quoique je doive personnellement regretter que M. Molé ait refusé à l'Empereur, dans ces graves circonstances, l'appui de ses talents, ses scrupules — dans tous les cas — mériteraient l'éloge plutôt que le blâme. Ce qu'on ne saurait refuser au comte Molé, c'est un cœur droit et un esprit éminent. Il a montré dans le maniement des affaires une grande sagesse et une capacité peu commune. Son

caractère honorable lui a concilié l'estime et la considération générales.

L'Empereur ouvrit la session du Corps législatif le 19 décembre (1813) ; le langage qu'il tint aux représentants de la nation fut noble et touchant. Les députés nommèrent une commission chargée de rédiger l'adresse. La réponse du Corps législatif devait exercer une grande influence, non seulement sur l'opinion publique, mais aussi sur les dispositions des alliés. Napoléon, confiant dans les sentiments patriotiques de la majorité de cette Assemblée, voulut que la commission ne fût pas composée d'hommes placés dans la dépendance du gouvernement. Les choix se portèrent en effet sur des hommes étrangers aux fonctions publiques, voués à l'étude des lettres et des lois, mais qui songèrent moins à servir le pays qu'à faire parade d'indépendance ; l'opinion royaliste trouva même des échos parmi eux. Les députés qui composèrent cette commission étaient MM. Lainé, avocat de Bordeaux ; Raynouard, auteur de la tragédie des *Templiers;* Gallois, ancien tribun ; Flaugergues, avocat de Toulouse, et Maine de Biran, ancien garde du corps, homme généralement estimé, mais ne comprenant pas la situation dans laquelle la France et l'Empereur se trouvaient alors placés. M. Gallois rédigea le rapport. Napoléon a accusé M. Lainé d'entretenir des intelligences avec le gouvernement anglais, dans le but de rétablir les Bourbons. Je sais qu'il avait à cet égard

de fortes présomptions, et M. Lainé a lui-même pris soin de justifier cette accusation. M. Raynouard se fit remarquer par sa violence. Sa tragédie des *États de Blois* qui avait été représentée en 1810 sur le théâtre de Saint-Cloud et celle des *Templiers* avaient été sévèrement jugées par l'Empereur. L'amour-propre des poètes est irritable ; ne pourrait-on croire que M. Raynouard a été influencé, dans cette circonstance, par le souvenir des critiques dirigées contre ses pièces par Napoléon?

Au lieu d'appeler la nation à s'unir étroitement à son chef, la commission, en convenant que l'énergie de la défense était nécessaire pour obtenir la paix, élevait des doléances sur l'oppression des peuples, demandait des garanties contre le pouvoir arbitraire et réclamait l'exécution des lois favorables à la liberté et au libre exercice des droits politiques. Ces remontrances, admissibles dans un autre temps, mais intempestives alors, constituaient un acte d'accusation dirigé contre celui qui seul pouvait sauver l'Etat ; elles le discréditaient aux yeux de l'Europe et de la nation qu'il s'agissait d'appeler aux armes pour défendre le territoire envahi. Ainsi les Grecs s'occupaient de querelles religieuses, quand le bélier de Mahomet II battait les portes de Constantinople !

Le Corps législatif adopta le rapport de la commission à une majorité considérable. Une épreuve de ce rapport ayant été portée à l'Empereur, il convoqua un conseil privé, à la suite duquel le parti violent

de dissoudre le corps législatif fut adopté. Puisqu'il n'y avait aucun moyen de s'entendre, cette mesure s'imposait; car le Corps législatif, au lieu d'être un levier, devenait une massue dans les mains des meneurs. Dans mes audiences du soir chez l'Empereur, celui-ci, préoccupé d'un esprit d'opposition qui profitait de son adversité pour l'accabler, alors qu'il avait besoin d'aide, s'informait de la manière dont l'Impératrice envisageait un conflit, si nouveau pour cette princesse, et la mesure qui s'en était suivie. Je continuais à voir effectivement l'Empereur dans la même intimité. Je le trouvais soucieux, quoiqu'il s'efforçât de vaincre ses préoccupations; mais en public sa contenance était calme et rassurante. Il se plaignait dans ces entretiens de la lassitude qu'il éprouvait de la guerre et de ne pouvoir plus supporter l'exercice du cheval. Il me reprochait, en plaisantant, de me donner du bon temps pendant qu'il traînait péniblement sa charrue, telles étaient ses expressions; enfin il sentait qu'il n'était plus heureux. Je ne pouvais m'empêcher de le considérer avec un intérêt mélancolique, et voyant Napoléon malheureux, ma vénération pour lui s'augmentait.

Le dernier jour de l'année 1813 vit l'ennemi franchir la barrière du Rhin. Les alliés avaient longtemps hésité. Un prestige de gloire couvrait encore notre frontière. D'ailleurs la divergence des intérêts politiques des diverses puissances les divisait sur la grande question de l'invasion de la France. Les démarches

et les encouragements des conspirateurs de l'intérieur les ébranlaient sans les décider. L'offre qui leur fut faite de leur livrer le passage de la Suisse fit enfin cesser leurs irrésolutions. Le parti oligarchique de Berne, qui, avant l'acte de médiation avait réclamé l'intervention de l'Autriche dans les affaires intérieures de la Suisse, relevait la tête. Ce parti, encouragé par le baron Senft de Pilsach, transfuge du service de Saxe, proposa au prince Schwarzenberg, devenu généralissime des alliés, de lui livrer le passage des vallées. La Suisse, oubliant le soin de son indépendance et le bienfait de l'acte de médiation, laissa donc violer sa neutralité, dont la Diète venait de proclamer solennellement l'inviolabilité. Elle ouvrit ainsi le passage aux alliés qui purent sans encombre franchir nos frontières, car la France trop confiante dans la foi helvétique avait négligé de les fortifier de ce côté-là.

Cinq jours après l'ajournement du Corps législatif, le 4 janvier 1814, l'Empereur envoya le duc de Vicence au quartier général des alliés, avec des instructions qui ont été publiées et qui témoignent du désir qu'avait Napoléon de la paix. Il y était dit que, si la fortune le trahissait, son parti était pris; qu'il ne tenait pas au trône, et qu'il en descendrait plutôt que de souscrire à des conditions honteuses. Le duc de Vicence, retenu pendant quinze jours à Lunéville, obtint enfin l'invitation de se rendre à Châtillon où

lord Castlereagh venait d'arriver. Un simulacre de congrès allait s'y réunir en même temps que les armées ennemies poursuivaient leurs progrès dans les provinces de la France. L'impératrice Marie-Louise entretenait une correspondance active avec son père. Elle n'en recevait que des assurances d'intérêt et des promesses répétées qu'il ne sacrifierait jamais, quoi qu'il arrivât, la cause de sa fille et de son petit-fils ; mais telle n'était pas l'arrière-pensée de la coalition. En général les souverains étaient personnellement peu hostiles à l'Empereur ; mais ils étaient influencés, dominés même par l'ascendant qu'exerçaient l'Angleterre et la haute aristocratie européenne sur leurs cabinets et sur les chefs de leurs armées. Napoléon disait à Sainte-Hélène que la démocratie était furieuse, mais qu'on pouvait s'entendre avec elle ; que l'aristocratie au contraire était froide, implacable, et ne composait jamais.

Napoléon avait réalisé en six semaines tout ce que la volonté, l'énergie du caractère et une activité surhumaine pouvaient créer de ressources. Il ne pouvait différer plus longtemps son départ pour l'armée. Le 23 janvier, avant-veille de ce départ, l'Empereur réunit au palais des Tuileries les officiers des légions de la garde nationale, et leur présentant l'Impératrice et le roi de Rome, il leur dit : « Je pars, je vais « combattre l'ennemi. Je vous confie ce que j'ai de « plus cher, l'Impératrice ma femme, et le roi de

« Rome mon fils. » Il confirma par de nouvelles lettres patentes la Régence de l'Impératrice et partit, le 24, après avoir embrassé sa femme et son fils qu'il ne devait plus jamais revoir.

Avant de sortir de ce palais, qu'il quittait l'âme remplie de sollicitude en même temps que d'espérance, la fortune réservait à Napoléon la douleur d'apprendre que le roi de Naples, Joachim Murat, son beau-frère, s'était déclaré en faveur des alliés par des traités signés avec l'Autriche et l'Angleterre, et qu'il marchait avec une armée napolitaine contre les troupes françaises commandées par le prince Eugène. Je ne m'étendrai pas sur les tristes conséquences qu'eût cette fatale erreur pour les dispositions politiques et militaires de Napoléon, quoique la guerre entre Eugène et Murat se bornât à un échange de proclamations. Mon respect pour la mémoire du vaillant et infortuné roi de Naples et l'amertume de mes regrets m'invitent à garder le silence. Je sais que le roi Joachim eut un terrible combat à soutenir contre lui-même, avant de s'arrêter à une aussi funeste résolution. Il se flattait, en prenant ce parti extrême, de se réserver pour l'avenir un moyen de servir l'Empereur. Il était loin de prévoir que cette entreprise le conduirait, bientôt après, à perdre sa couronne et la vie !

Le lendemain du départ de Napoléon pour l'armée une députation de la garde nationale ayant à sa tête

le maréchal Moncey, aide major général qui la commandait en l'absence de l'Empereur, fut présentée à l'Impératrice-Régente par l'archichancelier Cambacérès. Le maréchal Moncey lut une adresse en réponse aux paroles adressées par l'Empereur aux officiers de la garde nationale, paroles que nous avons rapportées plus haut. La veille de ce même jour, j'avais reçu très tard le billet suivant de l'Impératrice :

« Je vous prierai de venir un peu de bonne heure « demain chez moi. Il ne s'agit de rien moins que de « faire une réponse au discours de la garde-natio- « nale. J'espère que vos conseils m'aideront à en « faire une belle, car je n'ai pas d'idées du tout jus- « qu'à ce moment. Je vous prie de croire à tous les « sentiments avec lesquels je suis votre très affec- « tionnée

« LOUISE. »

Je me rendis chez l'Impératrice le lendemain de bonne heure et je rédigeai, sous ses yeux, la réponse suivante à la députation de la garde nationale :

« Messieurs les officiers de la garde nationale, je « suis vivement touchée des sentiments que vous « venez de m'exprimer, et heureuse d'avoir à les « transmettre à l'Empereur. Au milieu des sollici- « tudes et des soins de toute espèce dont il est agité,

« son cœur sera flatté des nouvelles assurances de la « fidélité et du dévoûment dont la garde nationale « de Paris lui a donné si souvent des preuves. « L'Empereur, en me plaçant avec mon fils au mi- « lieu de vous, a rempli un vœu qui m'est cher. « Ma confiance dans les bons habitants de Paris est « entière. Les témoignages d'affection que j'ai reçus « d'eux me sont garants de ceux que j'ai droit d'en « attendre. Les circonstances présentes seraient bien « propres à resserrer les liens qui m'attachent à « eux, si depuis longtemps nos sentiments et nos « intérêts n'étaient confondus, et si ma cause n'était « inséparable de celle des Français. »

Marie-Louise, qui sentait le besoin de gagner la confiance et l'intérêt du peuple de Paris, dans la prévision des événements qui pouvaient amener les ennemis aux portes de la capitale, adopta cette réponse; mais elle dut la soumettre au contrôle de l'archichancelier, premier conseiller de la Régence. L'archichancelier ne la trouva pas assez digne, et peut-être lui sembla-t-elle aussi trop personnelle; il se contenta de faire dire à l'Impératrice qu'elle avait partagé les sentiments exprimés par l'Empereur dans son allocution à la garde nationale; que, comme lui, elle avait une entière confiance dans le courage, le dévouement et la fidélité des officiers de cette garde, et qu'elle donnerait des ordres pour que leur adresse fût transmise sans délai à l'Empereur. L'Impératrice me dit qu'elle craignait que cette réponse n'eût été

trouvée froide ; mais la garde nationale était possédée d'un tel esprit de patriotisme qu'elle ne faillit pas à son devoir au moment du danger. J'ai cité ce fait parce qu'il est un témoignage de la bonne volonté et des louables sentiments qui animaient alors l'impératrice Marie-Louise.

Le territoire était envahi. L'Empereur avait signalé le début de son immortelle campagne de France par le glorieux combat de Brienne, mais, attaqué depuis par des forces trois fois supérieures aux siennes, il venait de perdre la bataille de la Rothière. On craignit à Paris de voir arriver l'ennemi devant nos murs, et l'alarme y fut telle qu'on délibéra un moment sur la question de savoir si on n'évacuerait pas cette grande ville. L'Empereur lui-même s'émut de ce danger, et des circonstances critiques dans lesquelles le gouvernement de la Régente et la capitale de l'Empire pouvaient se trouver compromis. Plusieurs lettres qu'il adressait de l'armée à son frère Joseph en font foi. Comme ces lettres sont aujourd'hui connues et ont paru dans quelques publications, nous ne voulons reproduire, dans cet ouvrage, que celles qui nous ont semblé les plus intéressantes.

Le 8 février l'Empereur écrivait de Nogent la lettre suivante au roi Joseph :

« Nogent-sur-Seine, le 8 février 1814.

« Mon frère, faites remettre cette lettre en mains « propres à l'impératrice Joséphine. Je lui écris pour « qu'elle écrive à Eugène. Vour lui direz qu'elle vous « envoie sa lettre que vous ferez partir par esta- « fette.

« Votre affectionné frère,

« NAPOLÉON. »

Le roi Joseph répondit, le 10 février, à l'Empereur pour lui faire connaître que la lettre de l'impératrice Joséphine au prince Eugène avait été envoyée par l'estafette, partie le matin, et qu'elle était aussi pressante que possible.

Ces lettres étaient relatives à l'ordre donné au prince Eugène de marcher avec son armée sur Genève, pour se réunir au maréchal Augereau. Si les événements ultérieurs, notamment ce qui se passait à Naples, n'eussent pas porté l'Empereur à renoncer à ce mouvement, ses conséquences pouvaient être des plus importantes. La présence du prince Eugène et de ses troupes sur le territoire français aurait effectivement imprimé, sans doute, aux opérations militaires, si mollement dirigées de ce côté par Augereau, une activité féconde. L'imminence du danger que courait l'Italie, par suite de la défection du roi de

Naples, préoccupa grandement l'Empereur qui écrivit à ce sujet au roi Joseph la lettre qui suit :

« Troyes, le 26 février 1814,

« Mon frère, il paraît que les alliés n'ont pas « encore ratifié le traité du roi de Naples. Je désire « que vous expédiez quelqu'un des vôtres qui se « rende en toute diligence auprès du Roi ; que vous « lui écriviez avec franchise sur l'iniquité de sa con- « duite, en lui offrant d'être son intermédiaire pour le « faire revenir ; qu'il n'a que ce parti à prendre sans « quoi il est perdu, soit par la France, soit par les alliés. « Je n'ai pas besoin de rappeler ici tout ce que vous « pouvez dire. Les Anglais mêmes ne le reconnaissent « pas pour roi. Il est encore temps de sauver l'Italie « et de replacer le vice-roi sur l'Adige. — Écrivez « aussi à la Reine sur son ingratitude, que rien ne « peut justifier et qui révolte même les alliés... « Écrivez-leur qu'une bataille n'ayant pas encore eu « lieu, entre les troupes françaises et napolitaines, « tout peut encore s'arranger, mais qu'il n'y a pas « un moment à perdre..

« Comme le sénateur Fouché est encore dans ces « cantons, vous pouvez lui écrire de s'entremêler de « ces affaires avec la personne que vous enverrez. »

« Napoléon. »

Cet épisode, qui a trait au roi Joachim, ne doit pas

m'arrêter plus longtemps dans le récit chronologique des événements de la pénible année 1814. Dans ces temps de trouble et d'angoisse, la prudence et la fermeté du roi Joseph ne manquèrent point à Napoléon, comme en fait foi la lettre suivante empreinte de sentiments énergiques et d'une noble résignation.

Lettre de Joseph à Napoléon :

« Paris, le 9 février, à 11 heures du matin.

« Sire,

« Je reçois une lettre du ministre de la guerre que « j'envoie en original à Votre Majesté. Elle verra que « nos ressources en fusils se réduisent à six mille ; « qu'ainsi il est impossible d'espérer une armée de ré- « serve de 30 à 40 mille hommes dans Paris. Les « choses sont plus fortes que les hommes, Sire, et « lorsque cela est démontré, il me paraît que la vé- « ritable gloire est de conserver ce que l'on peut obte- « nir. Le parti de commettre une vie précieuse à un « danger trop évident n'est pas glorieux, puisqu'il « n'est pas avantageux pour une grande masse « d'hommes qui ont attaché leur existence à la vôtre. « .... Ici, personne n'est pour rien, ni directement « ni indirectement dans ce que j'écris à Votre Majesté « avec un entier abandon, tel que cela se présente à « mon esprit.

« Il faut obéir avec courage à la nécessité, soit que « cette nécessité vous permette l'espoir de faire le bon-

« heur d'un grand système d'hommes, soit qu'elle « vous ordonne de vous commettre, ne vous laissant « plus de choix qu'entre la mort et le déshonneur; et « je ne vois pour Votre Majesté de déshonneur, au « point où nous en sommes, que dans l'abandon du « trône, parce que cet abandon ferait le malheur « d'un grand système d'individus qui se sont livrés à « vous. Si donc vous pouvez faire la paix, faites-la à « tout prix. Si vous ne le pouvez pas, il faut périr « avec résolution comme le dernier empereur de « Constantinople; à la bonne heure ! — Dans ce cas, « Votre Majesté peut compter que, en tout et pour « tout, je suivrai ses intentions, et que je ne ferai « jamais rien d'indigne d'Elle ni de moi.

« JOSEPH. »

En même temps que les opérations militaires suivaient leur cours, le congrès s'ouvrait à Châtillon-sur-Seine. Le 7 février, les alliés, enorgueillis par le succès qu'ils venaient d'obtenir à la Rothière, désavouèrent les bases qu'ils avaient eux-mêmes proposées à Francfort, que l'Empereur avait acceptées, et qui assignaient à la France ses limites naturelles. Ils demandèrent qu'elle rentrât dans les limites qu'elle avait avant 1792, et qu'elle renonçât à toute souveraineté ou protectorat en Italie, en Allemagne et en Suisse. Le duc de Vicence avait, dès le 5 février, carte blanche pour signer la paix. Napoléon, en l'investissant de pouvoirs illimités, était dans l'ignorance

des nouvelles prétentions des alliés. Le duc de Vicence ne crut pas qu'il dût prendre sur lui de faire usage de ses pleins pouvoirs. Il rendit compte à l'Empereur de la communication qu'il venait de recevoir. Napoléon déclara qu'il ne lui était pas permis de laisser la France moindre qu'il ne l'avait reçue en 1800 ; qu'il n'achèterait pas la conservation d'une couronne par un traité avilissant, et qu'il abdiquerait si la nation ne le soutenait pas. Le duc de Bassano et le prince de Wagram conjuraient l'Empereur de céder à la nécessité. Napoléon consentait à fermer les yeux, mais il ne voulait pas dicter lui-même les termes de sa propre humiliation, ni consacrer, par un ordre signé de sa main, la honte de la France. Il ne révoqua cependant pas les pouvoirs illimités qu'il avait donnés au duc de Vicence. Celui-ci remplissait, avec courage et avec dévouement, le rôle pénible dont il était chargé au congrès. Il se résigna en conséquence à la dure condition des anciennes limites, mais en demandant que les hostilités cessassent sur-le-champ. Pour toute réponse les ministres des Alliés, satisfaits d'avoir obtenu cette concession, suspendirent brusquement les conférences. Ils prétendirent qu'ils avaient besoin de nouvelles instructions. Ils craignaient de n'avoir pas été peut-être assez exigeants. Ne trouvant sans doute pas que la France était tombée assez bas, ils rêvaient de lui infliger un plus cruel abaissement.

Napoléon n'espérant plus rien de tels ennemis, loin

de se laisser abattre par leurs exigences, trouva dans les ressources de son génie une de ces manœuvres héroïques qui lui étaient familières et dont le résultat fut le gain des batailles de Champaubert, de Montmirail, de Vauxchamps et de plusieurs combats qui jetèrent l'épouvante parmi les coalisés. Leurs plénipotentiaires s'empressèrent de recourir alors à leur tactique ordinaire. Ils renouvelèrent la fallacieuse proposition d'un armistice. Voici la lettre adressée à ce sujet par l'empereur Napoléon à son frère Joseph :

« Nangis, le 18 février 1814.

« Mon frère, le prince Schwarzenberg vient « enfin de nous donner signe de vie. Il vient d'en- « voyer un parlementaire pour demander une sus- « pension d'armes. Il est difficile d'être lâche à ce « point. Il avait constamment refusé, dans les termes « les plus insultants, toute espèce de suspension « d'armes, d'armistice, même de recevoir mes parle- « mentaires après la capitulation de Dantzig et celle « de Dresde, chose horrible dont on trouverait peu « d'exemple dans l'histoire. Ces misérables au pre- « mier choc tombent à genoux ! Heureusement qu'on « n'a pas laissé entrer l'aide de camp du prince « Schwarzenberg ; je n'ai reçu que sa lettre, à « laquelle je répondrai à mon aise. Je n'accorderai « aucun armistice qu'ils n'aient purgé notre territoire. « D'après les nouvelles que j'ai, tout a changé chez

« les alliés. L'empereur de Russie qui, il y a peu de « jours, avait rompu les négociations, parce qu'il « voulait pour la France des conditions pires que les « anciennes limites, désire les renouer ; et j'ai l'es- « pérance que j'arriverai promptement à une paix « fondée sur les bases de Francfort, ce qui est le mi- « nimum de la paix que je puisse faire avec honneur. « Avant de commencer mes opérations, je leur ai « fait offrir de signer, sous la condition des anciennes « limites, pourvu qu'ils s'arrêtassent sur-le-champ. « Cette demande a été faite par le duc de Vicence « le 8. Ils ont répondu négativement, en disant que « la signature des préliminaires n'arrêterait pas les « hostilités, lesquelles ne pourraient l'être que lors- « que tous les articles de la paix seraient signés. « Cette inconcevable réponse a été punie, et hier 17 « ils m'ont demandé un armistice. Vous concevez que « me voyant à la veille d'une bataille dans laquelle « j'étais décidé à vaincre ou à périr et dans laquelle, « si je cédais, ma capitale eût été prise, j'eusse con- « senti à tout pour éviter cette grande chance. Je « devais ce sacrifice de mon amour-propre à mon « peuple, à ma famille. Mais, dès qu'ils ont refusé, « que la chance de la bataille a eu lieu, et que tout « est rentré dans les chances d'une guerre ordinaire, « où le résultat d'une bataille ne peut plus menacer « ma capitale, et que toutes les données possibles « sont pour moi, je dois à l'intérêt de l'Empire et à « ma gloire de négocier une véritable paix. Si j'avais

« signé les anciennes limites, j'aurais couru aux « armes deux ans après, et j'aurais dit à la nation « que ce n'était pas une paix que j'avais signée, mais « une capitulation. Je ne pourrais le dire, d'après le « nouvel état de choses, puisque la fortune étant « revenue de mon côté, je suis maître de mes condi- « tions. L'ennemi est dans une position bien différente « de celle où il se trouvait lors des bases de Franc- « fort, et avec une espèce de certitude qu'il ramènera « bien peu de monde au delà des frontières. Sa cava- « lerie est excessivement fatiguée ; son infanterie est « lasse de ses mouvements et contre-mouvements. « Enfin il est complètement découragé. J'espère donc « pouvoir faire une paix, telle que tout homme rai- « sonnable peut la désirer, et mes désirs ne vont pas « au delà des propositions de Francfort.

« NAPOLÉON. »

La mission de l'aide de camp du prince Schwarzenberg, envoyé en parlementaire, engagea l'empereur Napoléon à écrire directement à l'empereur d'Autriche, pour lui exprimer le désir que les négociations prissent un caractère plus conciliant et pussent conduire à une prompte paix. Les victoires de Nangis et de Montereau donnèrent à Napoléon de nouvelles espérances.

Cependant les conférences avaient recommencé, le 17 février, à Châtillon. Le même jour, l'Empereur avait révoqué les pouvoirs illimités qu'il avait laissés

au duc de Vicence, la victoire des armées françaises paraissant avoir modifié les positions respectives. Mais lord Castlereagh venait d'arriver et était présent au congrès. Les premiers pourparlers eurent pour objet la reprise des négociations sur les bases de la restitution des acquisitions faites par la France depuis 1792, restitution dans laquelle la cession d'Anvers, condition *sine quâ non* de l'Angleterre, se trouvait énoncée. Les alliés demandaient en même temps la remise entre leurs mains de quelques places dans l'intérieur de la France ; ils fondaient leurs prétentions sur la concession faite par le plénipotentiaire français, au moment de la suspension du congrès, le 9 février.

Le 23, le prince Wenzel-Lichtenstein rapporta la réponse de l'empereur d'Autriche à la lettre de Napoléon. Les termes en étaient conciliants. Le prince Lichtenstein protesta que les alliés n'avaient aucun mauvais dessein contre la dynastie, ni contre la personne de l'Empereur. Même dans le cas où il en serait autrement, l'envoyé de l'empereur François déclara que l'Autriche ne se prêterait jamais à de pareilles manœuvres, et qu'elle désirait seulement sincèrement la paix. Cette puissance avait, en effet, un moins grand intérêt que les autres à la continuation de la guerre. Le principal but de son ambition était rempli, puisqu'elle recouvrait l'Italie et son ancienne influence en Allemagne. Le prince Lichtenstein renouvela la proposition d'un armistice que, dans son

ardent désir de la paix, Napoléon se décida à accepter.

Les alliés, découragés par leurs défaites successives, s'étaient résolus à un mouvement de retraite qui devint presque un désastre, à mesure que l'accumulation de leurs masses vers les débouchés donnait lieu à plus d'encombrement et de désordre. Une terreur panique semblait avoir frappé la grande armée de Schwarzenberg dont les colonnes, entraînées par les fuyards et par des flots d'équipages, rétrogradaient en hâte sur le Rhin.

Napoléon, revenu à Troyes, fit ses dispositions pour manœuvrer sur les derrières de l'armée commandée par Blücher, qui, tenté par l'infériorité numérique des corps des maréchaux Mortier et Marmont, s'avançait témérairement sur Meaux, tandis que le prince Schwarzenberg continuait son mouvement de retraite.

Lettre de Napoléon à son frère Joseph :

« Troyes, le 24 février 1814, à 7 heures du matin.

« Mon frère, je suis entré à Troyes. L'armée enne-
« mie m'assiège de parlementaires pour me deman-
« der une suspension d'armes. On va peut-être en
« négocier une ce matin; mais ce ne pourra être
« qu'autant que les négociations de Châtillon seront
« suivies sur les bases de Francfort.....

« Le ministre de l'intérieur est un trembleur ; il a

« une folle idée des hommes : ni lui, ni le ministre « de la police n'ont pas plus d'idées de la France « que je n'en ai de la Chine. « N. »

Lettre du roi Joseph à l'Empereur :

« Paris, le 25 février, 9 heures du soir.

« Sire, j'ai eu l'occasion de voir aujourd'hui les « ministres dans un conseil que l'Impératrice a tenu. « Je leur ai parlé des succès de Votre Majesté et de ses « espérances. Le ministre de l'intérieur travaille beau- « coup dans le sens prescrit par Elle. Demain il y « aura conseil...

« M. de Montalivet est extrêmement zélé pour le « service de Votre Majesté. « J. »

L'Empereur se flattait, ou affectait de se flatter, d'une heureuse issue de la reprise des négociations. Il écrivait de Troyes, le 26 février, à 6 heures du soir :

« En attendant, voilà le congrès dans nos mains ; « ce qui prouve bien que tous les calculs de l'ennemi « sont déroutés. Lord Castlereagh a demandé s'il « serait en sûreté, vu qu'il n'avait pas le caractère « d'ambassadeur. Comme de raison, cela ne fait pas « une question. Tout ce qui appartient au congrès, « directement ou indirectement, est sous le droit des « gens. « N. »

La demande d'une suspension d'armes avait été faite dans un moment où les mouvements rapides et les succès imprévus de l'Empereur avaient frappé les alliés de découragement. Revenus de cette première impression, et les plénipotentiaires russe et anglais dominant au congrès, ils rompirent les conférences de Lusigny sous le prétexte que Napoléon mêlait à la question militaire des points de discussion qui étaient du ressort du congrès de Châtillon. Ces conférences n'avaient pas duré plus de quatre jours.

Cependant l'armée de Silésie, commandée par Blücher, n'avait de retraite que par Soissons. L'armée française occupait les routes par lesquelles le général prussien devait nécessairement passer. Si Blücher ne parvenait pas à forcer le passage de Soissons, acculé à la rivière de l'Aisne, sa situation devenait extrêmement critique. Cette place avait été mise dans un bon état de défense et pouvue d'une garnison de 1,500 hommes; mais l'impéritie du général qui y commandait la livra à l'ennemi. Ne comprenant pas l'importance du poste qu'il avait mission de défendre il capitula le lendemain du jour où l'ennemi s'était présenté devant Soissons, satisfait d'obtenir que sa garnison ne serait pas prisonnière de guerre. C'est de cette façon que Blücher, dans la nuit du 3 au 4 mars, put passer la rivière avec toute son armée, et se réunir à des forces qui portèrent à cent mille hommes le nombre des ennemis que nous avions à combattre.

La reddition inopinée de Soissons dérangeait les

combinaisons de l'Empereur ; elle eut une influence fatale sur l'issue de la campagne. Ce succès releva le courage des alliés qui, rassurés par leur immense supériorité numérique, passèrent d'un état d'abattement à un excès de confiance. La honte de fuir, les dangers auxquels seraient exposées de nombreuses armées, marchant avec les souverains à leur tête à travers un pays soulevé, disposé à leur fermer le retour sur le Rhin, sans magasins, sans munitions autres que celles qui suivaient les corps, enfin les encouragements qu'ils recevaient de Paris arrêtèrent leur mouvement de retraite. Ils avaient réussi à abuser leur adversaire par d'artificieuses négociations et à gagner du temps.

Les alliés, loin de rabattre leurs prétentions, avaient donc jugé que tout l'avantage pour eux consistait à y persévérer. Ils voyaient que les succès obtenus par Napoléon, et dus à l'héroïsme d'une poignée de braves qui n'étaient pas soutenus, coûtaient bien cher au vainqueur, et que ces succès mêmes ne servaient qu'à l'affaiblir. Les quatre grandes puissances signèrent à Chaumont, le 1er mars, un traité par lequel elles se liaient plus étroitement. Elles s'engagèrent en conséquence à agir offensivement et à ne pas traiter séparément. Elles invitèrent les autres puissances à se joindre à elles, et recoururent à des efforts extraordinaires pour atteindre leur but : le renversement de l'Empereur. L'Angleterre fournit de nouveaux subsides.

Le 2 mars, le roi Joseph reçut la lettre suivante de l'Empereur :

Jouarre, le 2 mars 1814.

« Mon frère, je désire qu'au reçu de la présente « vous réunissiez sous la présidence de la Régente, « les grands dignitaires, mes ministres et les prési- « dents du conseil d'Etat, et que vous leur fassiez « donner lecture de la note des alliés contenant leurs « propositions, de la lettre que j'ai écrite à l'empe- « reur d'Autriche, de la dépêche du prince Schwar- « zenberg au major général, de la réponse du major « général, et du projet de note que je viens de dicter « pour que le duc de Vicence la remette au Congrès, « enfin des différentes pièces qui font connaître l'état « de la question. Le duc de Cadore tiendra procès- « verbal de tout ce que dira chacun. Je ne demande « pas un avis en forme, mais je suis bien aise de « connaître les différentes sensations des personnes. »

Le roi Joseph répondit à cette communication par la lettre qu'on va lire :

« Paris, le 4 mars 1814.

« Sire, aujourd'hui l'Impératrice a tenu le conseil « extraordinaire ordonné par Votre Majesté. J'ai fait « donner lecture des pièces qui m'avaient été adres- « sées. Tous les membres de ce conseil ont paru « animés des mêmes sentiments. On a trouvé les « propositions des ennemis fort injustes, et on a

« montré une confiance absolue dans ce que Votre « Majesté ordonnerait à ses plénipotentiaires, pour « que la France pût jouir sur-le-champ des sacrifices « immenses qu'on exige d'Elle, et qu'on sait bien « qu'Elle ne fera qu'à la dernière extrémité. Pour « cela Elle est meilleur juge que personne. Mais on « s'est assez généralement réuni à penser que la « nécessité de voir la France réduite au territoire « qu'elle avait en 1792, devait être acceptée plutôt « que d'exposer la capitale. On regarde l'occupation « de la capitale comme la fin de l'ordre actuel et le « commencement de grands malheurs. L'Europe, « coalisée tout entière, veut réduire la France à ce « qu'elle était en 1792. Que ce soit le fond d'un « traité ordonné par les circonstances, mais que le « territoire soit évacué sur-le-champ. En résumé la « paix prochaine, quelle qu'elle soit, est indispen- « sable. Ce sera une trêve de deux ou trois ans; mais « bonne ou mauvaise il faut faire la paix. L'Empe- « reur la fera la moins mauvaise possible. Dans l'état « actuel ce sera toujours un bienfait, puisqu'elle « permettra à l'Empereur de s'occuper exclusive- « ment de l'intérieur, et que, par une bonne admi- « nistration, il sera en état de reprendre ce qui lui « aura été injustement demandé, et ce qu'il aura « sagement accordé.

« Les limites naturelles seraient un bien réel pour « la France et pour l'Europe ; elles laisseraient l'es- « poir d'une longue paix ; mais à l'impossible nul

« n'est tenu. La paix est indispensable aujourd'hui. « Elle pourra cesser le jour où la France pourra « revendiquer ses droits. Faites donc une trêve *in* « *petto*, puisque l'injustice des ennemis ne vous per- « met pas une paix juste et que la situation des « choses et des esprits ne vous permet pas d'espérer « de la France des efforts proportionnés au but qu'il « faut atteindre. On a trouvé la lettre à l'empereur « d'Autriche pleine de noblesse et de raison.

« Vous resterez à la France, elle vous restera la « même que dans le temps où elle a étonné l'Europe. « Et vous qui l'avez sauvée une fois, vous la sauverez « une seconde fois en signant la paix aujourd'hui et « en vous sauvant avec elle. Soyez reconnu par « l'Angleterre, délivrez la France des Cosaques et des « Prussiens, et la France vous rendra un jour en bé- « nédictions ce que des esprits superficiels croiraient « que vous avez perdu en gloire. Mais je m'aperçois « que je suis trop diffus. Que Votre Majesté ait au- « jourd'hui remporté une victoire ou non, il faut « qu'Elle pense à la paix. Voilà le résultat de ce que « tout le monde pense et dit ici. » « J. »

Tout le Conseil privé pensait en effet que la paix était le premier des besoins de la France. Cependant la condition de livrer, par l'occupation de Besançon et de nos principales places, la clé de nos frontières, arrêtait quelques-uns. Parmi ceux qui furent consultés je dois citer M. de Cessac et le général Dejean, premier inspecteur du génie, comme ayant montré le

plus de fermeté dans cette circonstance solennelle. Le général Dejean était un noble caractère et l'on connaît la généreuse indignation avec laquelle il combattit, en 1815, les résolutions tendant à recevoir la loi de l'étranger. Napoléon avait eu, en 1810, l'occasion de rendre publiquement à ce général un haut témoignage d'estime.

Le 9 mars, le roi Joseph félicite l'Empereur sur la victoire de Craonne et fait auprès de lui des instances éloquentes dans le but d'engager Napoléon à profiter de ce succès pour conclure la paix. Mais la victoire de Craonne fut balancée par l'issue de la bataille de Laon, dans laquelle l'Empereur eut à combattre une armée cinq fois plus forte que la sienne. Napoléon se vit obligé de rétrograder pour ne pas être enveloppé par des forces aussi supérieures, et il écrit au roi Joseph :

« Chavignon, 11 mars 1804.

« Mon frère, j'ai examiné la position de l'ennemi. « Elle était trop forte pour être attaquée sans beau- « coup de pertes. J'ai donc pris le parti de revenir « sur Soissons. Il est probable que l'ennemi aurait « évacué Laon, dans la crainte d'y être attaqué, sans « l'échauffourée du duc de Raguse qui s'est comporté « comme un sous-lieutenant. L'ennemi a fait des « pertes énormes ; il a attaqué hier cinq fois le village « de Clacy et a toujours été repoussé. La jeune « garde fond comme la neige ; la vieille garde se

« soutient. Ma garde à cheval aussi se fond beaucoup.
« Il est indispensable que le général Ornano prenne
« tous les moyens pour remonter tous les dragons et
« chasseurs, et d'abord les vieux soldats.

« Il faut donner des ordres pour qu'on commande
« des redoutes à Montmartre. » « N. »

Autre lettre de l'Empereur :

Soissons, le 13 mars 1814.

« Mon frère, avant de commencer les travaux de
« fortification de Paris, il faut connaître le plan.
« Celui qui m'a été présenté m'a paru bien compli-
« qué. Il faut des choses très simples. — Partout j'ai
« des plaintes du peuple contre les maires et les bour-
« geois qui l'empêchent de se défendre. Je vois la
« même chose à Paris. Le peuple a de l'énergie et de
« l'honneur. Je crains bien que ce ne soient certains
« chefs qui ne veulent pas se battre et qui seront
« tout sots, après l'événement, de ce qui leur sera
« arrivé à eux-mêmes. » « N. »

Autre lettre de Napoléon :

« Reims, le 14 mars 1814.

« Mon frère je suis arrivé hier à Reims, que le gé-
« néral en chef, Saint-Priest, avait occupé avec trois
« divisions russes et une nouvelle division prussienne
« qui venait du blocus de Stettin. Je l'ai battu ; j'ai

« repris la ville, vingt pièces de canon, beaucoup de « bagages et de caissons et fait cinq mille prisonniers. « Le général Saint-Priest a été mortellement blessé ; « on l'a amputé d'une cuisse. Ce qu'il y a de remar- « quable c'est que Saint-Priest a été blessé par le « même pointeur qui a tué le général Moreau. C'est « le cas de dire : ô Providence ! N. »

Autre extrait d'une lettre de l'Empereur datée d'*Epernay le 17 mars 1814*.

« ...., Je m'attends à de grands résultats de mon « mouvement qui va jeter un grand désordre et une « grande confusion sur les derrières de l'ennemi et « son quartier général s'il est encore à Troyes. Il « faudra m'expédier les courriers par la Ferté-sous- « Jouarre, et de là sur Arcis-sur-Aube par Épernay « et par Montmirail. Il faut recommander aux mi- « nistres de la guerre et de la police de ne rien dire « d'inutile et de chiffrer ce qui serait important, « jusqu'à ce que j'aie rétabli mes communications « par Nogent. Envoyez des officiers à Soissons, à « Compiègne, à Reims et à Épernay. J'ai donné ordre « qu'une division de 12.000 hommes, que je fais venir « de Metz, se rendît à Châlons. Je ne sais pas si cet « ordre parviendra ; ce serait un grand bonheur. N. »

Encore une lettre de l'Empereur :

« Épernay, le 18 mars 1814.

« Mon frère, toute mon armée est en mouvement « pour aller coucher au delà de la Fère-Champe- « noise, et de là se porter sur Arcis-sur-Aube et sur « les ponts de l'ennemi. Je suis en communication « avec nos garnisons de Verdun et de Metz. J'attends « une division de 12.000 hommes que je retire « de toutes ces places. Il paraît que l'ennemi s'est « éloigné de Noyon, ce qui dégage Compiègne. On « s'est parfaitement comporté dans cette commune. « N. »

Le succès obtenu sur le général Saint-Priest, l'occupation de Reims, la présence de Napoléon dans cette ville et à Épernay avaient surpris les alliés au milieu de leur mouvement, et les avaient rejetés dans une indécision qui se trahit par une retraite générale de leurs troupes. L'armée ennemie se replia sur Troyes précédée par ses bagages. Paris ne semblait plus menacé. L'empereur Alexandre envoya dire, assure-t-on, au prince Schwarzenberg au milieu de la nuit qu'il désirait qu'on expédiât sur-le-champ un courrier à Châtillon, avec ordre de signer la paix aux conditions que demanderait le négociateur français. L'empereur d'Autriche avait fui vers Dijon, avec un seul officier et un valet de chambre, pour s'y mettre en sûreté. M. de Metternich parvint à l'y rejoindre

avec quelques secrétaires. Ils y restèrent sans communication pendant l'espace de trente heures.

Au moment d'évacuer Troyes pour continuer la retraite, l'empereur Alexandre, revenu de sa terreur panique, convoqua un conseil de guerre. Il y déclara avec force qu'il était las de fuir sans cesse devant une poignée d'hommes avec de si formidables armées, et que le seul moyen de dicter la paix était de marcher avec toutes les forces de la coalition réunies sur Paris. Après avoir contremandé le mouvement de retraite, on arrêta la concentration des deux grandes armées alliées, dont le rendez-vous fut assigné dans les plaines de Châlons.

Les coalisés puisaient des motifs de sécurité non seulement dans l'inertie d'une partie de la nation, qu'on travaillait à détacher de Napoléon au moyen de magnifiques promesses, mais encore dans les prières et les encouragements des comités royalistes de Paris dont les communications avec le congrès de Châtillon étaient demeurées permanentes. Le prince de Bénévent, lié par d'intimes relations avec les personnages influents des cours et des cabinets étrangers, correspondait avec les ministres présents au congrès; se préparant à profiter de l'événement quel qu'il fût, il mettait un redoublement d'activité dans ses intrigues à Paris comme au dehors.

Le duc Dalberg, que l'Empereur avait naturalisé français, mais dont il n'avait pu changer le cœur, qu'il avait comblé de bienfaits, créé duc et doté de deux

cent mille francs de rente, parent et ami des ministres Nesselrode et Stadion, secondait le prince de Bénévent, son patron, avec tout le zèle que pouvait lui inspirer sa profonde ingratitude. Il nous apportait chaque jour au conseil d'État, où il avait été placé dans la section de l'intérieur dont je faisais partie parce qu'il n'y existait pas de section des relations extérieures, des nouvelles désespérantes ; son langage était celui d'un homme initié aux projets des coalisés. Ainsi, quand l'immense déploiement des forces ennemies, secondé par les perfidies de la diplomatie étrangère, rendait nuls les glorieux efforts de Napoléon et de son armée, la trahison domestique consommait sans bruit au dedans la ruine de l'édifice impérial !

En même temps que les alliés prenaient la résolution de concentrer leurs forces, de les réunir en une seule masse et de marcher sur Paris, ils abandonnaient leur vain simulacre de négociations. Ils déclarèrent le congrès de Châtillon terminé, prenant pour prétexte que les plénipotentiaires français se fondaient sur quelques succès apparents de l'armée française pour revenir sur des dispositions proposées par eux-mêmes. Les représentants des puissances alliées prétendirent qu'il n'y avait dès lors aucun moyen de s'entendre, en imputant à la France la rupture des négociations. Le duc de Vicence eut beau demander le délai d'un jour pour recevoir les instructions qu'il attendait, instructions qui devaient l'autoriser à faire les concessions jugées possibles et à entrer en dis-

cussion sur les autres, les ministres de la coalition persistèrent à considérer les négociations comme arrivées à leur terme. Ils se retirèrent, en déclarant de leur propre autorité le congrès dissous, en dépit de toutes les protestations des plénipotentiaires français. A Châtillon, comme à Prague, toute voie était fermée violemment à la liberté des délibérations, et cela au mépris des usages diplomatiques et des égards qu'observent entre eux les États civilisés. Le courrier porteur des dépêches de l'Empereur à son envoyé au congrès rencontra, sur la route, le duc de Vicence qui revenait au quartier général. Ce dernier s'arrêta pour écrire à Metternich qu'il regrettait d'autant plus la brusque rupture des négociations que certaines dépêches reçues par lui l'auraient mis à même d'aplanir bien des difficultés : inutile et suprême démarche, qui faisait ressortir encore l'excès de notre détresse et l'implacable mauvais vouloir des alliés.

Joseph Bonaparte avait songé aux moyens de détacher le prince royal de Suède (Bernadotte) de la coalition, avant que l'Empereur ne lui eût prescrit d'en faire la tentative. Joseph, beau-frère, comme on sait, de Bernadotte, conservait un faible espoir qu'après avoir trahi la mère patrie et l'avoir livrée aux vengeances de l'étranger, ce fils égaré pourrait, au moment où il remettait le pied sur le sol natal, éprouver quelques remords. Il pensait que le souvenir de leur alliance de famille contribuerait à réveiller,

dans le cœur de l'ancien soldat puis maréchal français, des sentiments généreux. Le roi Joseph dépêcha donc à son beau-frère, par l'intermédiaire de Chiappe, ancien conventionnel, ami des deux familles, le docteur Franzenberg qui parvint jusqu'au quartier général suédois. Cette démarche demeura sans succès, Bernadotte alléguant qu'il était trop tard. Il était engagé plus que jamais avec la coalition, à laquelle il avait rendu de nouveaux services dont il attendait la récompense. Il paraît certain qu'on l'avait leurré de l'espoir de remplacer sur le trône l'empereur Napoléon ! M. de Langeron, émigré commandant un corps de l'armée russe, assurait avoir transmis à l'empereur de Russie des lettres interceptées, qui inspirèrent aux alliés la crainte de voir Bernadotte prêter l'oreille à des ouvertures venant de Paris ; cette découverte avait porté Alexandre à prodiguer à Bernadotte de nouvelles promesses et de nouvelles flatteries. Dès lors, la funeste ambition de l'ex-maréchal de l'empire ne connut plus de bornes ; elle le rendit sourd à la voix de l'honneur et du devoir. L'Empereur avait écrit de Troyes, le 25 février, au roi Joseph :

« On dit que le prince royal de Suède est à Co-
« logne. Est-ce que vous ne pourriez pas, de votre
« chef, lui envoyer quelqu'un qui lui fît sentir la
« folie de sa conduite et le portât à en changer ? Es-
« sayez-le, sans que j'y sois pour rien. N. »

Voici la lettre par laquelle le roi Joseph rendit compte à Napoléon des démarches qu'il avait tentées, pour répondre au désir que lui avait exprimé son frère :

« Paris, le 13 mars 1814.

« Sire — La personne que j'avais envoyée au « prince de Suède est de retour depuis aujourd'hui. « Elle a laissé le prince à Liège le 10 courant. Si « Votre Majesté veut l'interroger, Elle n'aura qu'à « lui faire donner des ordres chez le prince de Neuf- « châtel pour lequel je lui remettrai une lettre. Si « Votre Majesté ne veut pas la voir, elle pourra don- « ner des détails militaires assez importants sur le « pays qu'elle a parcouru.

« Le prince de Suède parle ouvertement et fré- « quemment du retour des Bourbons. Il temporise « pour vous donner le temps, à ce qu'il dit, de faire « la paix ; il la désire pour retourner chez lui. J. »

Lettre de l'Empereur au roi Joseph :

« Reims, le 17 mars 1814, à midi.

« Mon frère, j'ai vu l'officier attaché à la reine que « vous m'avez envoyé. Parmi de bonnes choses il en « a dit beaucoup qui sont fausses. Si vous êtes sûr « de lui, je crois qu'il serait important de le ren- « voyer une seconde fois et d'en envoyer d'autres ; « cela n'aurait-il que l'avantage de nous procurer des

« renseignements sur ce qui se passe dans ces pro-
« vinces. »

« Le duc de Bassano a écrit au comte d'Hauterive
« de vous remettre copie de la déclaration qu'ont
« faite les alliés à Châtillon, qui voulaient à eux
« quatre traiter pour toutes les autres puissances.
« Vous pouvez faire communiquer cette pièce confi-
« dentiellement au prince royal, en l'engageant à
« faire des efforts pour avoir un ministre au congrès.
« Car enfin la Suède ne peut avoir intérêt à ce que ce
« *quartum-virat* s'empare de toute l'Europe. Elle doit,
« selon l'usage de tous les temps, veiller elle-même
« à ses affaires. Avant d'envoyer cet individu, soyez
« bien assuré que ce n'est pas un traître. N. »

L'Empereur avait bien des raisons pour être défiant. Mais l'envoyé du roi Joseph était un homme dévoué, bon Français, et qui avait rempli sa mission avec zèle et loyauté. Ces communications n'eurent pas d'autres suites et n'amenèrent aucun résultat utile.

L'Empereur exaltait, dans le cœur des Français, le sentiment de la résistance contre les hordes de barbares que les alliés vomissaient au centre de la civilisation, et qui commettaient des atrocités qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Il cherchait à soutenir les courages par des exhibitions de trophées enlevés à l'ennemi. Le 27 février, le ministre de la

guerre avait présenté à l'Impératrice dix drapeaux russes, prussiens et autrichiens, pris aux batailles de Montmirail et de Vauxchamps et au combat de Montereau. Ces drapeaux, tenus par des officiers de la garde impériale, de la ligne et de la garde nationale, avaient été apportés à Paris par le baron, aujourd'hui duc de Mortemart, officier d'ordonnance de l'Empereur. — Les journaux étaient remplis de rapports faits par des auditeurs chargés de constater les cruautés et les vexations commises par les alliés dans tous les lieux qu'ils avaient occupés, sans que la présence des souverains y mît empêchement. Le corps municipal de Paris recevait des députations des villes de la Champagne et de la Bourgogne, qui apportaient le récit des malheurs que ces provinces avaient à souffrir par suite de l'occupation étrangère. Mais ces récits ne produisaient pas l'indignation qu'on aurait pu supposer, tant il y avait de lassitude pour la guerre. Cependant les rondes de Dupaty dont les refrains étaient « *Gardons-la bien!* » et « *Il est parti!* » étaient chantées sur tous les théâtres.

Malgré tout l'alarme était dans Paris. Les deux lettres suivantes de l'Impératrice représentent assez exactement les sentiments qui agitaient la population parisienne. Le 12 février Marie-Louise m'écrivait:

« Bonne nouvelle ; l'Empereur a détruit le corps « d'York et lui a pris son matériel ; le reste est « enfoncé dans les chemins de traverse. L'Empereur

« devait coucher à la Ferté-sous-Jouarre et se portait « bien. Voilà ce que mande M. Anatole [1] à l'archi- « chancelier à trois heures et demie. Je m'empresse « de vous l'écrire, en vous priant de croire à tous les « sentiments d'estime de votre très affectionnée,

« Louise. »

Le 27 mars elle m'écrivait :

« Je vous renvoie la lettre que vous m'avez prêtée « ce matin et j'y joins deux pétitions que je vous « prierai d'envoyer aux ministres, en disant que je « m'y intéresse. Il paraît que nos affaires vont si « mal du côté du duc de Raguse, que nous pourrions « fort bien avoir une visite sous très peu de jours. « Quelle terrible perspective !

« Louise. »

L'Empereur, en manœuvrant sur le flanc de l'ennemi, rencontra, à Arcis-sur-Aube, l'armée de Schwarzenberg qui opérait de ce côté un nouveau mouvement. Après avoir lutté pendant tout le jour contre des masses écrasantes, après avoir couru personnellement les plus grands dangers et avoir obstinément cherché la mort qui ne voulait pas de lui, Napoléon repassa l'Aube pendant la nuit. Il arriva le 23 à Saint-Dizier, où il trouva le duc de Vicence revenant de

[1] Le colonel Anatole de Montesquiou, aide de camp de Napoléon.

Châtillon, qu'il avait quitté le 20 mars après la rupture du Congrès.

Dans la situation critique où il se trouvait, Napoléon pensa à mettre à exécution le projet dont il avait fait part à son frère dans deux lettres en date des 2 et 4 mars : celui d'arrêter la marche des ennemis sur Paris en manœuvrant sur leurs derrières, mouvement qui devait lui permettre de rallier les garnisons des places de l'Alsace et de la Lorraine, d'organiser une formidable insurrection et de couper ainsi la ligne de communication des armées alliées. Avant de prendre ce parti, qui présentait des chances de succès et dont la réussite pouvait sauver la France, l'Empereur voulut se procurer des nouvelles certaines du véritable mouvement opéré par les ennemis. Il fit pousser à cet effet de fortes reconnaissances sur les lignes d'opérations, et vint s'établir lui-même à Doulevent, où il passa la journée du 25 pour y attendre le résultat des reconnaissances. Là, Napoléon put constater le bien-fondé de ses appréhensions ; les immenses forces de Schwarzenberg et de Blücher avaient opéré leur jonction. L'Empereur sut que de nouveaux avis pressants des royalistes avaient enhardi les alliés, dissipé leurs irrésolutions, et que leurs armées, reprenant la route une fois déjà abandonnée de Paris, étaient maintenant en pleine marche sur sa capitale.

Ayant appris ces nouvelles, Napoléon revint à Saint-Dizier où il passa la nuit à méditer sur les

avantages de son projet, et sur l'inconvénient de découvrir Paris qu'il avait tant à cœur de ne pas laisser prendre. Le découragement des chefs de l'armée qui était poussé jusqu'à l'indiscipline, la crainte fondée de n'être point ou d'être mal secondé, les obsessions de ceux qui l'entouraient, hardiesse qu'il n'aurait pas tolérée dans des circonstances différentes, ce qui lui revenait de l'audace des contre-révolutionnaires et de la tiédeur de l'esprit public à Paris, la responsabilité des malheurs dont la capitale était menacée, tant de considérations réunies troublèrent alors cette âme si ferme. Un avis secret, transmis par un homme sûr et dévoué, le comte Lavalette, informant l'Empereur des menées secrètes des royalistes et de leurs intelligences avec l'ennemi, confirma Napoléon dans la résolution de revenir en toute hâte au secours de Paris.

Avant de quitter Saint-Dizier, l'Empereur chargea d'une lettre confidentielle pour l'empereur d'Autriche M. de Wessemberg, envoyé autrichien à Londres, que des paysans venaient d'arrêter en compagnie de plusieurs officiers civils et militaires ennemis, et de conduire au quartier impérial. M. de Vitrolles, chargé d'une commission secrète des royalistes de Paris, se trouvait parmi eux sous un déguisement et ne fut pas reconnu. La mission confiée à M. de Wessemberg n'amena aucun résultat. Cet envoyé allégua que la séquestration de l'empereur d'Autriche à Chanceaux, près de Dijon, l'avait empêché de parvenir jusqu'à ce prince.

Une circonstance fâcheuse était venue aggraver nos inquiétudes aux Tuileries. L'Empereur avait écrit à l'Impératrice pour l'informer de sa manœuvre sur Saint-Dizier, manœuvre dont le but devait être d'arrêter la marche de l'ennemi sur Paris et de l'obliger à un mouvement rétrograde. Malheureusement cette lettre tomba entre les mains d'un parti prussien. Elle éclaira l'ennemi qui, après en avoir fait son profit, la renvoya à l'Impératrice avec de grandes démonstrations de respect. L Impératrice crut devoir tenir secrète cette inquiétante communication, dont elle tira les plus tristes augures.

Les bruits sourds d'une lassitude de la guerre, poussée jusqu'à la révolte, qui nous revenaient du camp français vers le même temps, étaient un autre sujet d'alarmes.

Tandis que les femmes royalistes, dans l'espérance du retour de l'ancienne dynastie, s'occupaient dans les pièces les plus secrètes de leur demeure à faire des cocardes blanches, l'impératrice Marie-Louise et les dames de sa cour, comme les reines et les châtelaines du moyen âge, réunies dans un grand salon du palais, préparaient de la charpie pour les blessés.

Une sourde fermentation régnait dans les corps de l'Etat. Des insinuations indirectes, bientôt suivies d'agissements plus transparents, se produisirent dans le but d'écarter Napoléon du pouvoir et de l'amener à abdiquer en faveur de son fils. Un membre du Sénat alla jusqu'à pressentir plusieurs de ses col-

lègues, entre autres le comte de Ségur qui voulut bien lui garder le secret, sur le projet de faire supposer la démence de l'Empereur afin de le frapper d'interdiction. D'autres menées avaient pour but de se servir des étrangers pour ramener les Bourbons. Au conseil d'État même où il avait été placé, comme je l'ai dit, en service extraordinaire, l'ingrat duc Dalberg ne déguisait pas cette coupable espérance.

M. de Talleyrand cachait sous le masque de son indolence accoutumée, et sous un langage empreint d'un patriotisme simulé, l'activité de ses communications avec les ennemis du dehors et du dedans. Mais il avait soin, comme toujours, de ne paraître en rien et de ne rien écrire qui pût le compromettre.

Napoléon n'ignorait pas que le projet de ses ennemis intérieurs et extérieurs était de se servir du Sénat pour faire proclamer Napoléon II, et que les alliés espéraient allumer la guerre civile en France en séparant l'Empereur de son fils et de sa famille; l'événement a justifié cette supposition. Sans penser que les Bourbons eussent beaucoup de chances de succès, Napoléon savait que les principaux meneurs, sauf ceux du comité Mortfontaine qui étaient peu influents, n'avaient d'autre but que de le forcer à céder la couronne à son fils. Le roi Joseph avait été sondé à cet égard par quelques sénateurs; on lui offrait la lieutenance générale sous l'empereur mineur. La loyauté du frère de Napoléon s'indignait à cette pensée. Emu de ce péril intérieur, il dé-

sirait que la paix pût être conclue, même au plus haut prix. A la suite d'un travail qui avait eu lieu chez l'Impératrice, le roi Joseph et l'archichancelier me proposèrent d'être, auprès de l'Empereur, l'interprète de ce vœu. Avant de faire cette démarche je demandai à l'en prévenir, car je pressentais qu'elle serait mal accueillie de lui. En effet, je reçus de Soissons une réponse, *écrite de la main même de Napoléon* [1], datée du 12 mars à deux heures après midi, qui débutait par ces mots : « J'ai reçu votre lettre ; « vous avez bien répondu. La première adresse qui « me serait présentée pour me demander la paix, je « la tiendrais pour une rébellion...

« NAPOLÉON. »

Napoléon sentait à merveille que si la paix était encore possible, rien ne serait plus propre à la retarder qu'une manifestation, en ce sens, des corps de l'État, manifestation dont les étrangers ne manqueraient pas de tirer parti pour faire croire à une mésintelligence entre l'Empereur et la nation. Le roi Joseph n'a jamais songé à donner de la publicité à cette communication dont il avait voulu me charger. Le choix qu'il faisait de moi indiquait d'ailleurs qu'elle devait être toute confidentielle. Toutefois, l'Empereur avait volontiers profité de cette circonstance pour faire perdre toute idée d'une démarche officielle de

[1] Circonstance très rare. Cette lettre était roulée dans le creux du fer d'une clef, pour éviter toute surprise fâcheuse.

ce genre, dans le cas où il aurait pu venir à l'idée de quelqu'un de la tenter.

La présence des coureurs de l'armée coalisée aux portes de Paris y avait fait refluer les habitants de la campagne dont les meubles, les denrées et les bestiaux encombraient les barrières. Les familles riches fuyaient du côté de la Loire. Une partie de la population de Paris, poussée par une vague inquiétude, errait dans les rues, sur les places et sur les boulevards, ou se portait aux débouchés des routes et sur les hauteurs.

Pendant les derniers jours qui précédèrent l'entrée des troupes alliées dans Paris, pressé par l'anxiété à laquelle toutes les âmes étaient en proie, j'allais assez souvent au bureau du directeur général des postes, pour y apprendre quelles nouvelles on avait des progrès de l'ennemi; celles qu'on recevait du quartier général français étaient rares et ne pouvaient calmer les inquiétudes. Des courriers et des personnes de tous états, fuyant le théâtre de la guerre, venaient à l'hôtel des postes raconter ce qu'elles avaient éprouvé, et chercher des moyens de communiquer avec leurs parents ou leurs amis restés dans les villes ou dans les campagnes qu'ils venaient de quitter. Je ne manquai pas d'y rencontrer M. de Bourienne, qui venait dans un but moins innocent que le mien, mais qui le déguisait par des démonstrations exagérées de zèle pour la cause du gouver-

nement impérial. Il avait lieu de s'en retourner intérieurement satisfait, car les nouvelles n'étaient pas rassurantes. L'ennemi ne ralentissait pas ses progrès.

Les ordres émanés de l'Empereur pour la défense de Paris avaient été en grande partie exécutés. Le comité de défense avait pourvu aux travaux de détail. Cependant la nécessité de recourir à l'Empereur et divers obstacles, dont sa présence et son énergique volonté auraient pu seuls triompher, empêchèrent qu'il fût donné aux différents ouvrages projetés l'extension et la perfection nécessaires.

Personne n'ignorait que Napoléon, doué d'une activité dévorante, d'un esprit fécond en ressources et d'une puissance d'attention toujours soutenue, embrassait dans ce vaste génie tous les détails de la guerre en même temps que toutes les parties de l'administration; que même au milieu des opérations militaires les plus actives, il trouvait le temps de s'occuper des affaires de l'intérieur; que ses ordres parvenaient toujours à point nommé aux ministères respectifs; qu'il se faisait rendre compte de tout, qu'il contrôlait tout et qu'il pensait pour tout le monde. Il s'ensuivait que les dépositaires de son pouvoir, dont la circonspection croissait en raison de la responsabilité qui pesait sur eux, n'osaient rien faire de leur propre autorité et attendaient ses ordres au lieu d'agir. Ainsi l'absence de l'Empereur, dans ces temps difficiles, paralysait le zèle que sa présence aurait au contraire excité au plus haut degré.

Le 27 mars, le roi Joseph passa en revue la garde nationale, incomplètement armée et habillée, et le faible corps de la garnison de Paris, composé des dépôts de la garde impériale. La pénurie d'armes était telle que, pour y suppléer, on dut armer de lances une partie des gardes nationaux qui ne s'en servaient qu'avec répugnance. Ces troupes défilèrent devant l'Impératrice qu'accompagnait le roi de Rome. Elles étaient animées des meilleurs sentiments, et pleines d'ardeur pour défendre la capitale comme pour protéger Marie-Louise et le jeune prince.

La lettre qu'on lira plus bas, adressée par l'Empereur au roi Joseph, décida celui-ci, quelques jours plus tard, à provoquer le départ de Paris de l'Impératrice et de son fils :

« Reims, le 16 mars 1814.

« Conformément aux instructions verbales que je « vous ai données et à l'esprit de toutes mes lettres, « vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, « l'Impératrice et le roi de Rome tombent entre les « mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière « qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs « jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi « s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute « résistance devînt impossible, faites partir dans la « direction de la Loire la régente, mon fils, les grands « dignitaires, les ministres, les grands officiers de

« la couronne, le baron La Bouillerie et le trésor.
« Ne quittez pas mon fils et rappelez-vous que je
« préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans
« les mains des ennemis de la France. Le sort d'As-
« tyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru
« le sort le plus malheureux de l'histoire.

« Votre affectionné frère,

« NAPOLÉON. »

Quand les corps des maréchaux Marmont et Mortier, réduits à une grande faiblesse numérique, eurent été refoulés sur Paris par des forces ennemies imposantes et que la capitale se vit menacée, lorsque la surprise par le général Blücher de la lettre par laquelle Napoléon informait l'Impératrice de son mouvement eut encore aggravé ce danger, le roi Joseph jugea que le cas prévu par les instructions verbales et ensuite écrites de l'Empereur, dans des termes si précis et si positifs, était arrivé ; il communiqua en conséquence à l'Impératrice et à Cambacérès la lettre qu'il avait reçue. Un conseil privé, composé des grands dignitaires, des ministres et du président du Sénat s'assembla dans la soirée du 28 mars. On ne communiqua pas d'abord au conseil la lettre de l'Empereur pour servir de texte à sa délibération ; on posa seulement la question de savoir si l'Impératrice devait quitter Paris ou y rester avec son fils. La majorité des membres du conseil, le comte

Boulay de la Meurthe entre autres, était d'avis que l'Impératrice ne devait point partir ; que sa présence rassurerait la capitale et imposerait aux étrangers. M. Boulay développa cette opinion et la soutint avec beaucoup d'énergie. Il proposa même que l'Impératrice allât à l'Hôtel de Ville se montrer au peuple de Paris, tenant son fils dans ses bras comme une autre Marie-Thérèse. Mais la résolution de rester à Paris étant contraire aux intentions exprimées par l'Empereur, la responsabilité du conseil allait se trouver gravement engagée si la majorité de ses membres se prononçait en faveur d'une décision opposée. Le gouvernement de la Régence produisit alors la lettre de l'Empereur du 16 mars. Elle termina tous les débats et décida le départ ; seulement le roi Joseph exposa qu'il importait de s'assurer de la force réelle de l'armée ennemie qui suivait les corps des maréchaux Marmont et Mortier, et s'offrit de rester à Paris avec les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine. On convint que la décision du conseil serait rendue publique, que les forces ennemies seraient reconnues et que, si elles étaient telles que toute résistance devînt impossible, le roi Joseph et les trois ministres rejoindraient le gouvernement sur la Loire. — Une proclamation, affichée sur les murs, parut après le départ de l'Impératrice et de son fils pour tempérer le découragement de la population. Le ministre de la guerre, interpellé dans le conseil sur la quantité de fusils

dont il pourrait disposer le cas échéant, avait déclaré qu'il y en avait très peu de réparés, parce qu'on distribuait journellement aux conscrits, partant pour l'armée, tous ceux qui étaient en bon état.

A l'issue de la séance du conseil, qui se prolongea au delà de minuit, le roi Joseph et l'archichancelier suivirent l'Impératrice dans ses appartements ; j'étais également présent. Après avoir échangé quelques paroles sur les fâcheuses conséquences qui pouvaient résulter de l'abandon de Paris, le roi Joseph et l'archichancelier se hasardèrent à dire à l'Impératrice qu'Elle seule était en mesure de prescrire à quel parti il convenait de s'arrêter dans une aussi grave conjoncture. L'Impératrice leur répondit qu'ils étaient l'un et l'autre ses conseillers obligés, et qu'elle ne saurait prendre sur elle de donner un ordre contraire à celui de l'Empereur, confirmé par la délibération du conseil privé, sans avoir préalablement obtenu leur avis en forme et signé. Tous les deux refusèrent d'assumer cette responsabilité.

Maintenant que l'on peut examiner de sang-froid le passé, a-t-on le droit de blâmer cette conduite ? Si l'honneur et la fidélité ne sont pas de vains mots, était-il permis à Joseph et à Cambacérès de sacrifier l'homme qui leur avait donné sa confiance, et de traiter avec l'ennemi de lui et sans lui ? S'ils eussent consenti à sanctionner la déchéance de Napoléon, car c'était la provoquer que de contrevenir à ses ordres, ils pouvaient sans doute obtenir : l'Impératrice la

reconnaissance de son fils, le roi Joseph la lieutenance générale, et l'archichancelier la conservation de ses dignités... mais à quel prix!

L'entretien se termina par cette déclaration de l'Impératrice, que, dût-elle tomber dans la Seine avec son fils comme le disait l'Empereur, elle n'hésiterait pas un moment à partir. Un désir aussi formellement exprimé que celui de son époux était un ordre sacré pour elle.

Napoléon s'est plaint, depuis, que son ordre ait été trop rigoureusement interprété; il a dit que l'exécution de cet ordre était subordonnée aux circonstances, qui avaient changé depuis l'époque à laquelle il avait été donné. Il n'est pas douteux que la présence de l'Impératrice à Paris aurait pu déjouer de coupables manœuvres et donner à Napoléon le temps d'arriver au secours de la capitale en prévenant l'ennemi. Le conseil privé l'avait senti; la régente et ses conseillers le comprenaient, mais qui aurait osé contrevenir aux instructions formelles que nous avons fait connaître? Or les lettres postérieures de l'Empereur n'étaient venues ni les infirmer ni les modifier pendant les quinze jours qui s'étaient écoulés entre la date de ces ordres et celle de leur exécution,

On chargea le trésor et les effets les plus précieux sur les fourgons qui devaient suivre l'escorte de l'Impératrice. Je fis venir le commis archiviste du cabinet de l'Empereur et je lui désignai, d'après les instructions que j'avais reçues, les papiers les plus impor-

tants de ceux que Napoléon n'avait pas emportés, pour qu'il eût à les brûler. Cette recommandation ne fut exécutée qu'en partie, et le gouvernement de la Restauration trouva ainsi un assez grand nombre de pièces importantes qui auraient dû être détruites. Je pris avec moi les papiers et les correspondances de famille pour les conserver jusqu'à ce qu'ils fussent en danger d'être pris, auquel cas je devais les détruire. Puis je me retirai chez moi, où je pris mes dispositions pour suivre l'Impératrice le lendemain avec ma famille.

Il avait été convenu que le roi Joseph se porterait aux avant-postes, pour y prendre une connaissance personnelle de la situation des corps des maréchaux Mortier et Marmont, et que l'Impératrice attendrait son retour avant de partir elle-même.

Le départ avait été fixé pour le lendemain 29 mars à huit heures du matin. Les voitures attelées stationnaient dans la cour du Carrousel. L'Impératrice, habillée et prête à partir, se tenait depuis sept heures dans son appartement avec son fils et les dames de son service. Distraite et l'âme remplie de tristes pressentiments, elle éludait les questions que lui adressait son fils, dont ce mouvement inaccoutumé troublait l'heureuse insouciance. Dès le point du jour, les salons se trouvaient envahis par les personnes désignées pour suivre la souveraine. Un silence pénible avait succédé aux conversations bruyantes d'abord échangées sur ce qui faisait l'objet de la sollicitude

générale, mais l'anxiété n'en était pas moins grande. Un bruit soudain, l'ouverture d'une porte suffisaient pour agiter toute cette assistance. On s'attendait à voir paraître le roi Joseph, qui s'était rendu avant le jour aux barrières, ou du moins quelqu'un envoyé par lui. Tout à coup les officiers de la garde nationale de service au palais des Tuileries, ainsi que d'autres officiers entrèrent précipitamment et, se faisant conduire auprès de l'Impératrice, ils la conjurèrent de ne pas abandonner Paris en promettant de la défendre. Marie-Louise, touchée jusqu'aux larmes de leur dévoûment, alléguait l'ordre de l'Empereur. Cependant elle retardait d'heure en heure son départ et cherchait à gagner du temps, pressentant que son éloignement serait un malheur public; elle espérait, sans oser se l'avouer, que quelque événement fortuit viendrait y mettre obstacle. Le ministre de la guerre Clarke, après avoir insisté la veille sur la nécessité du départ de l'Impératrice et déclaré qu'il ne restait plus d'armes à Paris, avait envoyé dans la matinée un officier à la Régente pour lui représenter l'urgence du départ. Pressée par les uns de se hâter de partir, par d'autres au contraire de demeurer encore, Marie-Louise était en proie à une vive agitation. Elle rentra une fois dans sa chambre à coucher, jeta avec humeur son chapeau sur son lit, et s'assit dans une bergère. Là, appuyant sa tête sur ses deux mains, elle se prit à pleurer. Au milieu de ses plaintes entrecoupées de larmes, on l'entendait répéter avec impa-

tience : « Mon Dieu ! qu'ils se décident donc, et qu'ils mettent un terme à cette agonie ! » Enfin, vers dix heures, le ministre de la guerre lui fit dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre et que, si elle tardait encore, elle s'exposerait à tomber dans des partis de cosaques.

L'Impératrice, ne recevant aucun message du roi Joseph, se décida alors à partir. Lorsqu'il fallut monter en voiture, le jeune roi de Rome ne voulut pas quitter son appartement. Le pauvre enfant semblait deviner ce que lui réservait l'avenir. « N'allez pas « à Rambouillet, criait-il à sa mère, c'est un vilain « château; restons ici! » Il se débattait dans les bras de M. de Canisy, écuyer de service qui le portait, en disant : « Je ne veux pas quitter ma maison » (c'est l'expression qu'il répétait). « Je ne veux pas m'en « aller; puisque papa est absent, c'est moi qui suis le « maître ! » Il se cramponnait aux portes et à la rampe de l'escalier. Cette opiniâtreté excitait, chez les témoins de cette scène, un pénible étonnement et jetait dans l'âme des assistants je ne sais quel triste et douloureux pressentiment...

Les voitures défilèrent lentement, et comme si l'on espérait un contre-ordre, par le guichet du Pont-Royal. Dix lourdes berlines vertes, aux armoiries impériales peintes sur les panneaux des portières, une foule de voitures, de bagages et de fourgons formaient une ligne qui occupait toute la longueur de la cour. Soixante ou quatre-vingts curieux contemplaient

dans un morne silence ce triste cortège, comme on regarde passer un convoi funèbre ; ils assistaient en effet aux funérailles de l'Empire. Leurs sentiments ne se trahirent par aucune manifestation ; pas une voix ne s'éleva pour saluer par une expression de regret l'amertume de cette cruelle séparation. Si l'inspiration fût venue à quelqu'un de couper les traits des chevaux, l'Impératrice ne partait pas ; elle franchit le guichet de la cour des Tuileries, les larmes aux yeux et la mort dans l'âme. Arrivée aux Champs-Elysées, elle salua pour la dernière fois la ville impériale qu'elle laissait derrière elle, et à laquelle elle disait un éternel adieu.

Le danger qui menaçait la capitale avait répandu une grande agitation dans Paris. La générale avait battu toute la nuit, la garde nationale se rassemblait en toute hâte. Quelques bataillons de volontaires, avec de l'artillerie servie par les braves élèves de l'Ecole polytechnique, qui payèrent avant le temps leur dette à la patrie, se portèrent en avant afin de soutenir les corps des maréchaux ducs de Raguse et de Trévise. D'autres se réunirent aux barrières pour en défendre l'entrée. Tous rivalisèrent de zèle et de courage et firent assez de mal à l'ennemi pour que celui-ci se vît dans l'obligation de faire donner sa réserve. La population des faubourgs était remplie d'ardeur et demandait à grands cris des armes ; mais soit les armes, soit les munitions manquèrent. La

nouvelle de la translation du gouvernement de la régence en province vint surprendre Paris au milieu de cette agitation. La haine de l'étranger et l'imminence du danger auquel la ville était exposée prévinrent les désordres qu'auraient favorisés l'absence du gouvernement et celle de toute force capable d'exercer une sérieuse répression.

Le 29 mars, à la pointe du jour, un corps d'avant-garde prussien, précurseur de l'Europe sous les armes, parut devant les murs de la capitale de la France qu'une poignée de ses courageux enfants tenta, mais en vain, de défendre contre des ennemis trop nombreux. L'Empereur et le gros de son armée étaient loin; on n'avait pas de leurs nouvelles depuis neuf jours. La ville de Paris aurait eu besoin, ce jour-là, d'un Camille ou de l'héroïsme d'un Sénat, tel que celui dont Brennus put, jadis, contempler la majesté dans le Capitole !

Pendant ce temps, le roi Joseph était avec les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine, hors des barrières; c'est là qu'ils apprirent par l'ingénieur du corps des sapeurs-pompiers de Paris, fait prisonnier le matin, que la presque totalité des forces alliées était sous Paris. Cet officier, après avoir été conduit devant l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince Schwarzenberg, avait été renvoyé aux avant-postes; il avait rendu compte de ce qu'il avait vu au maréchal Marmont qui l'avait expédié au roi Joseph.

Le duc de Raguse ne tarda pas au reste à prévenir le prince du danger de sa position, qui ne lui permettait pas de résister au delà de quelques heures ; il demandait à être autorisé à conclure un arrangement avec l'ennemi, les corps français n'étant pas en mesure d'empêcher une occupation de vive force, occupation dont Paris était menacé peut-être pendant la nuit. Le roi Joseph et les ministres reconnurent que la résistance devenait impossible, et que Paris se trouvait exposé à être emporté pour ainsi dire d'assaut. Le général Hullin fut envoyé au maréchal Marmont, avec l'autorisation de traiter, car l'urgence s'en faisait sentir. En effet les colonnes ennemies se déployaient déjà dans la plaine et commençaient à déborder les faibles corps des deux maréchaux ; elles manœuvraient sur Saint-Denis, en s'approchant des ponts dont elles devinrent maîtresses peu d'instants après, le passage du roi Joseph et des ministres. Ceux-ci n'eurent désormais d'autre parti à prendre que celui d'aller rejoindre l'Impératrice et le conseil de régence conformément à leurs instructions.

Le roi Joseph avait promis aux citoyens de Paris de rester au milieu d'eux ; il avait rempli sa promesse ! Sa place n'était pas dans les murs de la ville, mais à ses portes où était le poste du danger. Tant que subsista une lueur d'espoir de défendre Paris, il ne renonça point à la lutte. Quand les maréchaux Mortier et Marmont déclarèrent, après une héroïque résistance, qu'ils ne pouvaient plus tenir, le devoir du roi

Joseph était de sauver la capitale des horreurs d'une occupation de vive force ; il autorisa les maréchaux à traiter. Sa présence à Paris ne pouvait plus être d'aucune utilité après le départ de l'Impératrice et du roi de Rome. Il avait fait pour empêcher ce départ ce que sa conscience et son honneur lui permettaient de faire ; il s'était montré bon citoyen autant que frère dévoué de l'Empereur. Si le roi Joseph était resté à Paris plus longtemps, quels justes reproches n'eût-il pas mérités de la part des contemporains et de l'histoire ? Il n'y serait demeuré que pour devenir, dans les mains des coalisés, l'instrument de la déchéance de son frère, rôle odieux auquel il n'aurait pu se soustraire et que le souci même de défendre les intérêts de son neveu lui aurait imposé !

Tant que Joseph Bonaparte, en un mot, conserva l'espérance d'être utile, il resta ; quand cette espérance s'évanouit, il s'éloigna ; mais il s'éloigna le dernier.

CHAPITRE IV

Marche de l'Impératrice. — Sa suite. — Tentative sans succès du maréchal Mortier pour obtenir une suspension d'armes. — Le prince de Bénévent reste à Paris. — Sa prévoyance. — Arrivée de l'Impératrice à Blois. — Entrée des souverains alliés à Paris. — L'empereur Alexandre à l'hôtel Talleyrand. — Déclaration du refus de traiter avec Napoléon et sa famille. — Le conseil municipal de Paris et quelques royalistes redemandent leurs anciens maîtres. — Le général Beurnonville. — Formation d'un gouvernement provisoire. — L'abbé de Montesquiou. — Le Sénat vote la déchéance de l'Empereur. — Ordre du jour du 4 avril. — Adhésion du Corps législatif. — Débordement de calomnies et de diffamations. — Examen des diverses causes qui ont suscité des ennemis à Napoléon. — Défection du duc de Raguse. — Plénipotentiaires de l'Empereur. — Coup d'œil rétrospectif sur les princes français. — Séductions pratiquées envers quelques généraux et personnages civils. — La duchesse de Guiche. — Proscription des couleurs nationales. — L'Empereur à Fontainebleau. — Son abdication. — Sa munificence envers ses compagnons d'armes. — Correspondance de l'Empereur et de l'Impératrice. — Anxiété de l'Impératrice. — Missions successives du duc de Cadore, du comte Regnault de Saint-Jean d'Angely de M. de Sainte-Aulaire et du baron de Bausset auprès de l'empereur d'Autriche. — Arrivée à Blois du général russe Schouwaloff. — Départ des ministres et des principales personnes de la suite de l'Impératrice pour Paris. — Embarras de l'Impératrice pour préserver les diamants de la couronne. — Destruction des papiers de famille de l'Empereur. — Sur les lettres autographes des souverains étrangers adressées à Napoléon. — Recherches infructueuses de ces correspondances. — Départ de Blois. — Lettre chiffrée de l'Empereur. — Ma correspondance avec l'Empereur par l'intermédiaire de mon collègue Fain. — Armistice. — Doutes sur la sincérité du sentiment bienveillant que l'empereur d'Autriche témoigne à sa fille. — Napoléon désire connaître les intentions secrètes de l'Impératrice. Il lui recommande d'insister auprès de son père, pour obtenir la Toscane. — Arrangements de l'Empereur pour un voyage commun avec

l'Impératrice. — Il s'informe du parti qu'ont pris les divers membres de sa famille. — Recommandations réitérées pour la restitution des diamants de la couronne. — Dispositions prescrites pour les restes du Trésor de la liste civile. — Résolution exprimée par Mme de Montesquiou de ne pas se séparer du roi de Rome. — Touchant ce qui concerne le roi et la reine de Westphalie. — Retour du duc de Cadore. — Il apporte des nouvelles peu rassurantes de l'empereur d'Autriche. — Marie-Louise veut ne pas retarder sa réunion à l'Empereur. — Elle demande conseil à Mme de Montesquiou. — Ses adieux aux dames et officiers de sa maison restés auprès d'elles. — Arrivée de M. de Metternich. — Salon de M. de Talleyrand. — Arrivée à Orléans de M. Dudon, chargé d'enlever le trésor de l'Empereur. — Arrêté mensonger du gouvernement provisoire dont il est porteur. — Destinée du trésor particulier de l'Empereur. — Arrivée tardive à Orléans du général Cambronne avec deux bataillons de la garde impériale. — Note envoyée de Fréjus à l'Impératrice. — Séquestre mis sur les meubles et immeubles de l'Empereur. — M. de Bausset revient de sa mission. — Lettre de M. de Metternich. — Tout était décidé quand ce ministre arriva à Paris. — Arrivée à Orléans de deux généraux autrichiens chargés de conduire l'Impératrice à Rambouillet. — Lettre de M. de Metternich relative à la mission de ces officiers. — Lettre de l'Empereur à ce sujet. — Ses illusions. — Anecdote sur le prince royal de Wurtemberg. — Communication du traité du 11 avril aux membres de la famille impériale. — Leurs adieux à l'Impératrice. — Départ de Marie-Louise pour Rambouillet. — Elle y attend son père pendant deux jours. — Arrivée de l'empereur François. — Emotion de l'Impératrice. — Son entrevue avec sa fille. — Mécontentement et innocents sarcasmes du roi de Rome. — Tentative de suicide de Napoléon. — Détails à ce sujet. — L'empereur d'Autriche décide sa fille à venir à Vienne. — Le grand écuyer d'Autriche vient prendre les ordres de l'Impératrice pour ce voyage. — Visite de l'empereur de Russie et du roi de Prusse à Rambouillet. — Lettre de Napoléon à ce sujet. — Départ de l'Empereur de Fontainebleau.

L'impératrice Marie-Louise, partie des Tuileries le 29 mars vers midi, s'acheminait tristement sur Rambouillet. On avait une idée vague qu'on pourrait s'arrêter dans ce château, quoique aucun motif plausible n'autorisât cette espérance. La suite de la souveraine fugitive se composait de la duchesse de Montebello, dame d'honneur ; de la comtesse de Luçay,

dame d'atours; de Mmes de Castiglione, Brignole et Montalivet, dames du palais ; du comte Beauharnais, chevalier d'honneur ; de MM. de Gontaut et d'Haussonville, chambellans ; du prince Aldobrandini, premier écuyer ; de MM. d'Héricy et Lambertye, écuyers ; de Cussy et Bausset, préfets du palais ; de Seyssel, maître des cérémonies ; de Guerchy, maréchal des logis du palais ; enfin, de MM. Corvisart, Bourdier, Lacourner et Royer, composant le service de santé. Le roi de Rome était accompagné par la comtesse de Montesquiou, sa gouvernante, par Mmes de Boubers et Mesgrigny, sous-gouvernantes, par M. de Canisy, écuyer, et par M. Auvity, médecin. Le prince archichancelier et les grands officiers de la couronne, qui se trouvaient à Paris, suivaient la marche de l'Impératrice. Une escorte d'environ douze cents hommes, composée des dépôts des grenadiers, chasseurs, dragons et lanciers de la garde impériale et de gendarmes d'élite, accompagnait les voitures.

L'Impératrice arriva le même jour (29 mars) à Rambouillet, d'où elle partit le lendemain pour aller coucher à Chartres, sans avoir reçu de nouvelles de Paris. Le préfet était absent. Marie-Louise logea à l'hôtel de la préfecture ; elle était fort impatiente de recevoir des nouvelles de l'Empereur. Les rois Joseph et Jérôme avec les reines, les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et de la marine arrivèrent à Chartres dans la nuit ; tous avaient quitté Paris à cinq heures du soir. Point de nouvelles di-

rectes de Napoléon si ce n'est qu'on apprit que le général Dejean, l'un de ses aides de camp, était arrivé, envoyé par lui, pour annoncer sa marche sur Paris. On apprenait aussi les propositions qu'il avait faites à l'empereur d'Autriche, propositions qui semblaient de nature à lever tout obstacle à la conclusion de la paix. Pour se conformer aux instructions notifiées par le général Dejean au maréchal Mortier, ce maréchal avait fait demander au prince Schwarzenberg une suspension d'armes, en se fondant sur ce que des négociations étaient entamées avec l'empereur d'Autriche. Mais le généralissime autrichien avait répondu qu'il n'avait de ce fait aucune connaissance et refusé la suspension d'armes, ayant déjà conclu avec le maréchal Marmont la convention de la reddition de Paris. Nous apprîmes aussi qu'il ne restait dans la capitale que le préfet de la Seine et le préfet de police. Le prince de Bénévent, désireux de se mettre en règle à tout événement, avait demandé au ministre de la police l'autorisation de rester à Paris, sous le prétexte qu'il pourrait y être utile. Quoiqu'on pût aisément pressentir le rôle qu'il y jouerait, l'autorité n'était plus en état de le contraindre à suivre le gouvernement à Blois ; il lui fut donc répondu qu'on n'avait point d'ordre à lui donner. Cette réponse ne le mettant pas assez à couvert, à son gré, M. de Talleyrand voulut tout concilier et, partant de son hôtel avec un certain apparat, il feignit d'aller rejoindre l'Impératrice ; mais il eut soin de se

faire arrêter aux barrières. Ayant ainsi mis les apparences de son côté, le prince de Bénévent retourna chez lui pour y attendre les événements. La reine Hortense s'était retirée à Navarre avec l'impératrice Joséphine. Telles étaient les nouvelles que nous reçûmes à Chartres.

La première destination du voyage était Tours, mais, à Vendôme, l'Impératrice reçut de l'Empereur une lettre qui lui était transmise par le roi Joseph. Napoléon y annonçait son arrivée le 30 mars à la *Cour-de-France*, où il avait appris la nouvelle de la capitulation de Paris; cette lettre contenait l'ordre de se diriger sur Blois. En même temps nous arrivait, à Vendôme, l'avis que les troupes alliées, ayant à leur tête l'empereur de Russie et le roi de Prusse, venaient de faire leur entrée à Paris, et que le prince de Bénévent présidait le Sénat.

L'Impératrice arriva dans la soirée du 2 avril à Blois, où elle fut reçue par le préfet, baron Christiani. Elle s'établit à l'hôtel de la préfecture ; ce fut là que les ministres et plusieurs conseillers d'Etat, qui s'étaient déjà rendus à Tours, rejoignirent l'Impératrice. Cette princesse séjourna à Blois jusqu'au 8 avril, et l'on y apprit successivement tous les événements qui s'étaient passés à Paris depuis le départ du gouvernement de la régente.

Le maréchal Marmont, profitant de l'autorisation qui lui était accordée par le roi Joseph, avait envoyé un de ses officiers au prince Schwarzenberg pour

traiter avec les alliés de la capitulation, et c'était en vertu de cette capitulation que les souverains alliés, moins l'empereur d'Autriche, étaient entrés dans Paris le 31 mars, précédés par les gardes russe et prussienne.

L'empereur Alexandre, personnellement, n'avait pas beaucoup de goût pour les Bourbons. Le roi de Prusse était, dans son langage et dans son attitude, identifié avec l'empereur de Russie. Le prince Schwarzenberg, en l'absence de l'empereur d'Autriche et de son principal ministre, demeurait indécis.

L'empereur Alexandre était descendu à l'hôtel Talleyrand, de la rue Saint-Florentin, où son ministre Nesselrode l'avait précédé. Le souverain russe y fut circonvenu par des gens qui lui persuadèrent que la nation française rejetait absolument Napoléon. L'objet principal des délibérations ouvertes porta sur la triple question de savoir si l'on conserverait l'Empereur, si l'on déclarerait la Régence, ou si l'on rappellerait les Bourbons. Talleyrand, désormais fortement compromis, voyant la cause de l'Empereur perdue, avait jeté le masque. Présentant le duc Dalberg, les abbés Louis et Pradt, le général Dessole et quelques autres comme les organes de l'opinion, il avait décidé les deux souverains à déclarer que les alliés ne traiteraient plus avec Napoléon. Le prince Schwarzenberg gardait un silence qui inquiétait un peu Talleyrand et ses complices. Enfin, ne voulant pas prendre sur lui la responsabilité d'un refus, le

généralissime autrichien céda et prit le même engagement au nom de son souverain. La faction renégate, encouragée par cette adhésion, fit ajouter à la déclaration par laquelle les alliés s'interdisaient de traiter avec l'empereur Napoléon, ces mots : « ni avec aucun membre de sa famille ».

Si l'on pouvait douter que la Restauration ait été l'œuvre des étrangers, il suffirait de rappeler que les souverains alliés ne permirent la publication de l'acte qui rappelait Louis XVIII au trône de France que lorsqu'ils se trouvèrent affranchis de toute crainte, et dispensés de tout ménagement par la défection du commandant du 3e corps. Ainsi, comme on l'a déjà justement observé, ce n'a été ni le vœu national, ni l'autorité des droits de la légitimité ou les titres d'une famille à la couronne qui rétablirent le trône dans la branche aînée des Bourbons, mais c'est le bon plaisir de deux monarques étrangers, assistés d'un général autrichien, qui a rouvert, à l'insu de la nation, les portes de la France au roi Louis XVIII et qui l'a assis sur le trône.

La déclaration des alliés, que l'imprimeur Michaud attendait dans un salon voisin, avait été sans perte de temps imprimée et affichée dans Paris. Il restait à décider quel gouvernement remplacerait celui que ces intrigues et cet escamotage venaient de renverser. Un certain nombre de royalistes qui avaient entouré l'empereur Alexandre, dès son arrivée chez le prince de Bénévent, le conjuraient de leur rendre leurs an-

ciens maîtres. Le conseil municipal de Paris, par l'organe de son président Bellart, avait exprimé le vœu du rappel des Bourbons ; mais l'empereur de Russie n'avait alors pas encore fait connaître sa pensée. L'empereur Napoléon possédait, dans la personne du duc de Vicence, un avocat dont aucune difficulté ne pouvait refroidir le zèle ni le dévoûment. Quant au prince de Bénévent qui avait brûlé ses vaisseaux, ne voulant ni ne pouvant rester en arrière, il avait convoqué le Sénat. Le résultat de la délibération de cette assemblée avait été la désignation d'une commission de gouvernement qui aurait mission d'administrer et de rédiger un projet de constitution. Ce gouvernement provisoire eut à sa tête le prince de Bénévent président, et comme membres le général Beurnonville, le duc Dalberg, le sénateur Jaucourt et l'abbé Montesquiou.

Le général de division Beurnonville, surnommé l'Ajax français à l'armée de Dumouriez, et connu par l'hyperbole de l'un de ses rapports, dans lequel il imputait aux ennemis une perte de dix mille hommes et réduisait celle des Français au petit doigt d'un chasseur, avait été comblé de dignités et de faveurs, soit dans l'armée, soit dans la diplomatie, par le gouvernement impérial. Le général Beurnonville avait quitté fort tard, le 31 mars au soir, M. Lavalette, avec lequel il déplorait les funestes événements qui venaient de se passer ; ils étaient convenus de se revoir le lendemain matin. Lavalette, en arrivant chez Beur-

nonville, apprit que ce général avait été mandé pendant la nuit chez le prince de Bénévent, et la liste des membres du gouvernement provisoire lui fit comprendre dans quel but. Talleyrand avait besoin d'un général dans le gouvernement provisoire et il avait bien choisi ; le général Beurnonville déploya le plus grand zèle. Le duc Dalberg, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, neveu du prince primat, d'abord ministre de la cour de Bade à Paris, ensuite par la grâce de Napoléon naturalisé français, fait duc, conseiller d'Etat, et marié à Mlle Brignolé avec quatre millions de dotation, recueillait lui aussi le prix de sa déloyauté envers le souverain qui l'avait généreusement adopté. M. de Jaucourt s'était fait remarquer à l'Assemblée Constituante, puis au Tribunat et dans le Sénat, par la libéralité de ses principes et par un caractère honorable. Accueilli et protégé par le roi Joseph, il avait été entraîné par d'anciens souvenirs et par une liaison de vingt-cinq ans avec M. de Talleyrand, liaison qui n'avait jamais été interrompue, même pendant l'émigration. Le cinquième membre du gouvernement provisoire était l'abbé, depuis duc de Montesquiou, ancien agent général du clergé et membre de l'Assemblée Nationale, où il défendit avec une apparente modération, mais avec énergie, les prérogatives de son ordre. Il avait servi avec zèle les intérêts des Bourbons sous le Consulat et sous l'Empire. Il avait été l'intermédiaire de la démarche faite, en 1800, par le comte de Lille auprès

du Premier Consul. Exilé tout d'abord, il obtint sans peine, malgré sa conduite suspecte, la permission de revenir à Paris, où il vécut ignoré jusqu'aux événements de 1814. Il était en bonnes relations avec la famille du comte de Montesquiou, grand chambellan, qui le protégea auprès du gouvernement impérial.

L'abbé de Montesquiou venait voir quelquefois la gouvernante du roi de Rome. Dans une de ses visites il avait prié sa cousine de lui faire voir l'Empereur sans en être vu. M^me^ de Montesquiou, pour lui complaire, le plaça dans un endroit d'où il pouvait apercevoir Napoléon traversant une galerie. L'abbé, après l'avoir considéré avec attention, ne put s'empêcher de murmurer entre ses dents, mais cependant assez haut pour que sa cousine l'entendît : « Quelqu'un ne nous délivrera-t-il pas de ce petit homme? » M^me^ de Montesquiou, un peu troublée de la persévérance de cette haine, cachée sous des apparences douces et inoffensives, mit depuis lors une assez grande circonspection dans ses rapports avec l'abbé son parent.

Le prince de Bénévent, dont la plus grande habileté a toujours consisté à faire tourner à son profit les événements et à porter le dernier coup aux gouvernements divers qui l'ont employé, quand la fortune les abandonnait, faisait servir à la ruine de l'Empereur un Corps qui portait le titre de *conservateur*. Ce Corps, auquel Napoléon, dans son ordre du jour du 4 avril adressé à l'armée, a fait de si justes comme de si sanglants reproches, disposait sans mandat du

gouvernement de la France et n'avait garde d'oublier, dans ses projets de constitution, de stipuler la jouissance à perpétuité de ses traitements et des prérogatives qu'il tenait de l'Empereur lui-même !

Le corps législatif adhéra à tous les actes du Sénat. On parvint à réunir un noyau de députés qui représentèrent, tant bien que mal, cette Assemblée ; elle se compléta plus tard. Quoi qu'elle fît, elle était précédée et vaincue en servilité par le Sénat. Un débordement d'avanies, de diffamations, de calomnies de toute espèce remplaça tout d'un coup les démonstrations de respect et les protestations de dévoûment envers l'Empereur, encensé la veille encore jusqu'à l'adulation. Tout sentiment de convenance et d'égard fut dès lors abjuré par la majorité des Corps de l'État. Pour beaucoup d'esprits élevés et impartiaux, Napoléon était alors notre seule chance de salut. Ceux qui, ne le comprenant pas, se séparaient de lui, avaient le droit de l'abandonner dès que, par patriotisme, il s'abandonnait lui-même... Mais perdre toute dignité dans cette commune infortune, se précipiter aux genoux de l'étranger, lui donner le spectacle de l'abandon de toute décence dans la défection, insulter au génie frappé par l'adversité, voilà ce que nous regrettons d'avoir vu et ce qui laissera parmi nous un long et pénible souvenir. Le caractère national n'en sera pas entaché parce qu'on pourra dire avec justice que cette déplorable erreur a été celle de quelques individus, et que la nation n'a pas comme eux

outragé ni renié le maître qu'elle s'était donné, le jour où le malheur l'accablait.

En envisageant avec plus de sang-froid les défaillances de cette douloureuse époque, on y trouve un nouvel exemple de l'effet inévitable des réactions, qui est de susciter au dépositaire d'un grand pouvoir, lorsqu'il est tombé, des détracteurs de toute espèce. Ce n'est pas des contemporains, toujours agités par des passions plus ou moins vives, qu'il faut attendre un jugement impartial. A leurs yeux, la grandeur du génie et du caractère de l'homme qui a présidé aux importants événements dont ils ont été les témoins, est toujours une grandeur contestable ; et ceux-là même qui ont joué un rôle quelconque dans ces événements sont infiniment plus portés que les autres à la sévérité et à la critique.

La plupart des personnes auxquelles je veux faire allusoin, pour conserver les biens, les honneurs et les avantages dont le régime impérial les avait comblés, se sont attelés au char d'un nouveau maître, en foulant sous leurs pieds l'idole qu'ils avaient longtemps encensée. Pour ces transfuges de l'honneur le crime irrémissible de Napoléon c'est d'avoir perdu, avec sa puissance, les moyens d'exercer en leur faveur sa générosité.

Il y a des gens qui ne pardonnent pas un blâme mérité, ou qui croient n'avoir point été suffisamment récompensés de leurs services.

Des généraux, des administrateurs chez lesquels

fermentait le levain caché des vieilles jalousies de l'armée du Rhin, ou qui regrettaient les faveurs des anciens dépositaires du pouvoir, certains autres imbus d'idées républicaines ou bien royalistes ont laissé échapper, à l'aspect du colosse tombé, les sentiments hostiles qu'ils avaient soigneusement refoulés jusque-là au fond de leur cœur.

L'amour-propre, ce Protée insaisissable, a engendré une autre classe de mécontents. Napoléon n'admettait pas d'obstacles insurmontables ; il n'acceptait pas les excuses de ceux qui prenaient prétexte de ces obstacles pour se justifier de n'avoir point réussi. Cette incrédulité de sa part était feinte ; mais il la jugeait utile et même nécessaire pour entretenir ce qu'il appelait *le feu sacré* chez ceux qu'il poussait vers un but que l'audace seule était capable d'atteindre. Ceux-là n'ont vu dans cette conduite de l'Empereur qu'une injustice gratuite, oubliant que, devant les résistances qui contrariaient ses plans, Napoléon aurait voulu pouvoir effacer du vocabulaire français le mot *impossible*. Cependant, s'il continuait sa confiance à ceux dont il contrariait à dessein les assertions, c'était leur prouver qu'ils n'avaient pas démérité à ses yeux et qu'il ne cessait pas, de son côté, d'apprécier leurs talents et leur fidélité. En effet l'Empereur tenait compte, à l'occasion, de la bonne volonté qu'on avait déployée à son service. Mais la récompense du moment, la réparation tacite accordée par Napoléon, n'effaçaient pas aux yeux de quelques-uns

l'injustice des reproches encourus jadis. On rencontre encore à présent des hommes qui ont conservé ces vieilles rancunes, trouvant probablement dans ces puérils froissements de leur vanité une excuse plausible à leur défection.

Un certain nombre de personnes ont su mauvais gré à Napoléon d'avoir méconnu la sagesse de leurs conseils et de ce qu'il a — pour l'accomplissement de ses desseins — dérangé leurs calculs et contrarié leurs vues d'avenir...

D'autres douées d'une sensibilité plus susceptible, mais non plus équitable, se sont souvenu que leurs démonstrations de dévouement n'avaient pas été accueillies avec les témoignages d'une sympathie égale aux apparences de leur empressement. Ceux-là devraient cependant reconnaître — aucun tort n'en étant résulté pour eux — que l'âme obéit à son insu à des instincts mystérieux qui repoussent ou attirent, sans que l'estime ou la confiance aient à en souffrir une altération. Leurs plaintes tardives à cet égard ne tendraient-elles pas à prouver que leur dévouement n'était guère solide ?

La désapprobation dont l'Empereur a frappé quelques alliances, formées par des gens auxquels il tenait avec des familles riches mais décriées, a excité le ressentiment de ceux qui avaient contracté ces unions. Mais cette désapprobation, abstraction faite des individus, avait pour motif la crainte que la considération des corps auxquels ils appartenaient n'en reçût quel-

que fâcheuse atteinte. Si l'avancement, pour certains, n'a pas été aussi rapide qu'ils pouvaient l'espérer, au lieu de s'en prendre aux occasions qui ne les ont pas favorisés, ils reprochent à l'Empereur un déni de justice. Il serait pourtant difficile de citer des exemples de services réels, de talents reconnus négligés par Napoléon, même vis-à-vis d'hommes qu'il était autorisé à considérer comme des adversaires. Aucune considération d'opinion ou de torts envers lui ne l'a pu faire dévier de son principe invariable de ne pas laisser le mérite sans emploi, partant sans récompense.

Une plus longue énumération des causes qui ont suscité à Napoléon des ennemis, parmi ceux qui l'ont servi, deviendrait fastidieuse.

Quand pour soustraire la France aux tyranniques prétentions de l'Angleterre, et pour la replacer au rang d'où les agrandissements successifs de ses voisins tendaient à la faire descendre, Napoléon s'imposait des travaux, des privations, des périls de tout genre; quand il renonçait aux douceurs de la vie et dédaignait ce bien-être matériel dont les plus hauts esprits ont quelquefois besoin; quand il s'exposait à une impopularité passagère pour assurer le succès de combinaisons fécondes en grands résultats futurs, tout en s'en réservant le secret, — il avait droit d'exiger de ceux qu'il employait les mêmes sacrifices. S'il était exigeant, il l'a été davantage encore pour lui-même que pour les autres.

J'ai signalé les torts des antagonistes pour ainsi dire domestiques de Napoléon. Je n'entreprendrai pas de définir les nombreuses variétés d'adversaires, aux passions et aux violences desquels la chute du gouvernement impérial a laissé le champ libre. Le principal chef d'accusation dans lequel ils se réunissent contre l'Empereur c'est — après les éclatantes victoires remportées sur la coalition — de n'avoir pas détendu les ressorts de son gouvernement dictatorial. Ils n'ont pas voulu reconnaître l'accord évident, le système d'hostilités persévérant de nos ennemis du dehors, — de cette coalition à qui ses immenses ressources permettaient de réparer ses pertes et qui sans cesse a recommencé la lutte. Ce n'était pas en face d'ennemis nombreux, actifs et toujours renaissants que Napoléon pouvait se livrer à des expériences telles que celles de l'extension des libertés politiques. Ces reproches dus à la mauvaise foi, à l'ignorance ou à la naïveté, nous les avons vus servir l'animosité et les implacables rancunes des puissances étrangères, s'associer aux passions intéressées des princes et des courtisans ramenés à leur suite. Et ce concert de plaintes et de récriminations peu justifiées a créé un courant d'opinion hostile au chef de l'Empire, en accréditant des calomnies grâce auxquelles une partie de la génération actuelle a été longtemps abusée, en France comme à l'étranger.

La contagion de ces sentiments d'opposition contre

le malheureux Empereur n'avait pas épargné la majorité des chefs de l'armée. Au lieu de répondre au vibrant appel de Napoléon, ils lui imposèrent l'abdication. Napoléon consentit à ce sacrifice pour sauvegarder les droits de son fils. Le duc de Vicence auquel l'Empereur adjoignit le duc de Raguse et le prince de la Moskowa, et au défaut du premier le duc de Tarente, furent les mandataires chargés par Napoléon de porter cet acte aux souverains alliés ; mais Marmont, sur l'attachement duquel l'Empereur croyait pouvoir compter dans les jours du malheur, poussé par une fatalité qui semble peser sur son nom, abandonnait en ce moment les aigles françaises. M. Laffitte, pressé par la maison Lassabathie de Bordeaux de faire agir sur le duc de Raguse la famille de ce dernier, avait décidé le beau-frère du maréchal, peu de jours auparavant, à se rendre auprès de celui-ci afin de lui démontrer l'inutilité d'une plus longue résistance. Ces semences de séduction tombèrent d'abord sur une terre qui n'était pas alors préparée, mais qui porta plus tard des fruits amers.

La défection du maréchal Marmont a été un coup mortel pour la cause impériale. Elle décida l'empereur Alexandre, qui avait paru hésiter jusque-là sur la question de la Régence, à exiger au nom des puissances alliées l'abdication de l'Empereur sans conditions. Cette notification fut remise aux plénipotentiaires impériaux français, dans la nuit du 4 au 5 avril.

Le 6, un acte qui appelait Louis XVIII au trône de France était publié dans Paris.

Le retour inespéré des Bourbons en France, après un exil de vingt-cinq années, rappelle naturellement la pensée sur les vicissitudes qu'ont éprouvées ces princes pendant cette longue période de temps. Louis XVIII, auquel on donnait alors le nom de comte de Lille, s'était rendu d'abord à Mittau au mois de mars 1798, sur l'invitation que lui en avait faite à ce moment Paul Ier en haine de la Révolution française. Lorsque le Czar se rapprocha, un peu plus tard, du gouvernement consulaire, ses sentiments pour le frère de Louis XVI changèrent totalement, et il lui intima fort durement l'ordre de sortir du territoire russe. L'empereur Alexandre, ayant rompu avec la France, rétablit, quatre années seulement après cette expulsion, la pension de deux cent mille roubles qu'avait faite son père au comte de Lille, et invita ce prince à revenir à Mittau. A l'époque de la conclusion de la paix de Tilsitt, le comte de Lille quitta inopinément Mittau ; les variations de la politique russe furent, pendant dix ans, le thermomètre de la faveur ou de la disgrâce du chef de la maison de Bourbon. Le comte de Lille avait quitté Mittau sans y avoir été invité par l'empereur Alexandre, car le Czar, en transmettant à l'empereur Napoléon l'avis du départ de ce prince, lui faisait savoir en même temps qu'il en ignorait le motif. Napoléon fit répondre à Alexandre qu'il attachait si peu d'importance aux déplace-

ments du prétendant, qu'il lui donnerait volontiers Versailles pour résidence, si le comte de Lille voulait venir l'habiter. Le futur roi de France alla s'établir ensuite en Angleterre, mais n'y reçut pas l'autorisation de résider à Londres. Il alla se fixer enfin à Hartwell dont il loua le château, où il résida jusqu'en 1814, époque de son retour en France.

Le comte d'Artois, plus tard Charles X, avait quitté le territoire français en 1789. Il résida successivement à Turin et à Mantoue où il eut une entrevue avec l'empereur Léopold. Après de nombreuses pérégrinations en Allemagne, à Londres et à Edimbourg, ce prince entreprit le voyage de Saint-Pétersbourg où l'impératrice Catherine lui fit don d'une inutile épée. A son retour de Russie, le comte d'Artois se montra sur les côtes de Bretagne et débarqua même à l'île Dieu. En 1813, il se trouvait en Allemagne et en 1814, à Bâle, d'où il rentra en France par la Franche-Comté avec la qualité de lieutenant général du royaume.

Indépendamment de leurs intelligences avec les étrangers, les frères de Louis XVI n'ont cessé, depuis l'époque de leur émigration, d'entretenir des agents à Paris et de faire des ouvertures, par l'intermédiaire de ces agents, à des membres de la Convention ou du Directoire, à de hauts fonctionnaires de l'ordre civil ou à des généraux.

L'immense popularité dont Pichegru avait joui en France, après la conquête de la Hollande, le signalait à l'attention des royalistes. Depuis l'année 1795 des

relations s'étaient établies entre ce général, le prince de Condé et d'autres agents des Bourbons. La récompense des services clandestins d'abord, puis destinés à devenir publics, déjà rendus ou à rendre par Pichegru à la cause royaliste, devait être le gouvernement de l'Alsace, le château de Chambord, un million en argent, deux cent mille livres de rentes, la terre d'Arbois qui porterait le nom de Pichegru, douze pièces de canon, le grand cordon des ordres du Saint-Esprit et et de Saint-Louis, enfin la dignité de maréchal de France. L'importance du prix était proportionnée à la grandeur de la trahison.

La part destinée à Barras était moins magnifique. Au mois d'avril 1799, le marquis de la Maisonfort proposa au comte de Lille le concours de ce directeur. Au mois de juillet suivant, quatre mois avant le 18 brumaire, Barras recevait des lettres patentes signées du roi, contresignées par M. de Saint-Priest et scellées du grand sceau, qui, après lui avoir assuré l'amnistie, lui accordaient une indemnité de douze millions pour lui et de deux millions pour ses collaborateurs. Cette convention secrète était ignorée de Napoléon, qui l'apprit du consul Lebrun auquel l'abbé de Montesquiou l'avait révélée.

Le 9 juin 1796, le comte de Lille avait autorisé Pichegru à tenter des démarches auprès de quelques généraux influents de l'armée d'Italie. M. Rocques de Montgaillard fut également chargé, peu de temps avant le 18 fructidor, d'offrir au général Bonaparte

la vice-royauté de Corse, la charge de maréchal de France et le cordon bleu ; mais cet agent ne put remplir sa mission et ne parvint pas jusqu'au général Bonaparte.

Le silence que le général Moreau garda pendant six mois[1] sur la saisie des fourgons du général Kinglin, dans lesquels Moreau avait trouvé la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, ce silence, disions-nous, a paru à quelques-uns la preuve de la complicité intéressée du général Moreau dans le complot royaliste. Cependant un demi-siècle s'est écoulé depuis cet événement et, comme aucune révélation n'est intervenue à ce sujet, il est demeuré constant que Moreau n'a point trempé dans les machinations de Pichegru.

En ce qui concerne les rapports que le Prétendant aurait entretenus avec le parti révolutionnaire, l'histoire pourra les dévoiler peut-être un jour ; mais jusqu'à présent, il n'a été possible de se procurer à cet égard que des données obscures et incomplètes.

Indépendamment des lettres adressées par le comte de Lille au Premier Consul et des démarches tentées en son nom par des chefs vendéens et autres, le comte d'Artois, fidèle à ses habitudes de galanterie, avait confié à la belle duchesse de Guiche une mission de séduction à la cour du Premier Consul. Supposant à Joséphine des arrière-pensées royalistes et

[1] Le général Moreau ne fit part au Directoire de sa trouvaille qu'après que la conspiration du 10 fructidor eut été découverte.

une influence sur Napoléon qu'elle n'avait pas, le futur roi Charles X avait fait donner à celle-ci, par la duchesse de Guiche, les assurances les plus magnifiques de la reconnaissance des Bourbons, si le Premier Consul consentait à favoriser leur rétablissement. Joséphine avait reçu la duchesse avec affabilité et l'avait même invitée à déjeuner ; mais elle l'avait aussi poliment éconduite. On connaît la réponse que fit le Premier Consul à la proposition qu'il avait reçue d'élever sur la place du Carrousel une colonne surmontée de sa statue couronnant les Bourbons : « Mon tombeau, avait-il dit, servirait de socle à cette statue ! »

Les émissaires des deux frères arrivaient souvent avec des instructions opposées. Le comte de Lille feignait de se prêter à des idées de royauté constitutionnelle, d'amnistie et de composition avec les acquéreurs des biens nationaux. Le comte d'Artois ne parlait que de royauté absolue et de vengeance. Ces princes recevaient des secours de la Russie et de l'Angleterre.

Un fait digne de remarque, c'est que les princes de la maison d'Orléans n'ont figuré dans aucune intrigue contre leur pays, n'ont pris part à aucune ligue avec les étrangers, et ne se sont mis à la solde d'aucune puissance de l'Europe. On ne peut citer comme exception à cette règle de conduite que les rapports du chef de la famille d'Orléans avec la régence de Cadix au mois de mai 1810.

L'abdication de l'Empereur entraîna la proscription des couleurs nationales, qu'il avait couvertes de gloire et rendues l'objet des respects du monde. Ce grand événement s'accomplit avec une facilité qui excitait l'étonnement des étrangers. Un des premiers actes du nouveau gouvernement, contempteur de la gloire nationale, avait été d'inviter la garde nationale de Paris à prendre la cocarde blanche. Les chefs des douze légions n'y avaient pas d'abord paru disposés; mais huit jours après, sur un second avis, les couleurs tricolores avaient disparu. Cette apparente résignation enhardit le gouvernement provisoire à ordonner que la cocarde blanche et le drapeau blanc devinssent désormais la cocarde et le drapeau des Français. L'armée et la marine subirent en frémissant cette nécessité humiliante, et un amer ressentiment fut refoulé au fond du cœur de nos officiers est même des soldats.

Les alliés étaient alarmés de la jactance et des prétentions des royalistes. Ils sollicitaient le nouveau roi de se servir, pour gouverner, des éléments de la Révolution et de donner à la France une constitution. Ils trouvaient néanmoins, dans la proscription des couleurs nationales, un motif de sécurité. Elles leur rappelaient d'importuns souvenirs, d'ailleurs, et de plus ils craignaient, si le drapeau blanc n'était pas arboré, de courir le risque sérieux de voir la France entière se soulever contre leurs soldats. D'autres étrangers, plus prévoyants, avaient peur au contraire que les

couleurs proscrites ne devinssent un formidable signe de ralliement pour les partisans de l'Empereur déchu. La cocarde blanche, imposée à la France pendant quinze ans, et dernier symbole de la contre-révolution, ne pouvait survivre au gouvernement que renversa la Révolution de 1830. Un gouvernement national rétablit ce jour-là, en France, les couleurs tricolores adoptées par la nation française, qui n'en veut plus connaître d'autres après tous les souvenirs de triomphes et de grandeur dont le drapeau bleu blanc et rouge est devenu l'emblème.

Depuis l'abdication qu'il avait signée à Fontainebleau devant l'abandon de ses compagnons d'armes, impatients de jouir en repos des honneurs et des richesses dont il les avait comblés[1], Napoléon entrete-

[1] Jamais chef de gouvernement n'a récompensé plus magnifiquement les services militaires; je n'en citerai qu'un exemple. Lors de la guerre de 1809, l'Empereur chargea le ministre des finances de remettre à chacun des maréchaux ou des principaux commandants des corps d'armée qui devaient faire la campagne, un capital, dont le chiffre ne fut pas égal pour tous, destiné à l'acquisition de grands hôtels à Paris. Cette gratification était indépendante des libéralités et des dotations que l'Empereur accorda à ses lieutenants dans diverses circonstances, notamment après la campagne de 1806. Il distribua alors onze à douze millions en argent à ses lieutenants, à une trentaine de généraux, à quelques personnages de l'ordre civil, aux généraux polonais Zajonscheck et Dombrowski. Telle était l'idée que ses maréchaux et lieutenants s'étaient faite de la munificence du prince et de la fortune à laquelle ils devaient prétendre sous les drapeaux, que l'un d'eux refusa de donner reçu du million qui lui avait été payé, comme si la somme n'avait pas été assez importante pour nécessiter cette formalité. Le ministre eut besoin de recourir à l'intervention d'un de ses proches parents pour l'obtenir.

nait une correspondance active avec l'impératrice Marie-Louise. Il n'y avait pas de jour qu'il ne lui expédiât un officier, malgré l'interception de la route de Blois par les partis ennemis. Marie-Louise exprimait quelquefois le regret d'avoir quitté Paris et parlait de son désir de se réunir à l'Empereur. Les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de ce désir, le conflit des opinions contradictoires émises à ce sujet dans le sein même de son entourage, lui faisaient différer de tenter cette réunion, qui était alors dans sa pensée. Son anxiété était au comble ; les émotions violentes qu'elle avait éprouvées, les pleurs qu'elle répandait continuellement, ses douloureuses insomnies, lui avaient causé un état nerveux et presque convulsif. Elle ne pouvait se faire une idée des passions qui agitaient la France. Les assurances qu'elle avait reçues de son père lui revenaient sans cesse à la mémoire ; elle ne pouvait se persuader que l'empereur d'Autriche la sacrifiât avec son époux et son fils. Cependant les événements qui se pressaient à Paris devaient lui laisser peu d'illusions ; elle en était consternée ; mais, comme un naufragé qui se noie, elle s'attachait opiniâtrément à l'affection paternelle, qui lui paraissait son seul moyen de salut. Apprenant que l'empereur d'Autriche n'était point à Paris, elle espérait qu'il ne consentirait pas à ce qui avait été fait pendant son absence, et que sa voix serait écoutée ; elle lui envoya le duc de Cadore avec une lettre pressante. Le duc de Cadore, ancien ambassadeur de France à Vienne, avait

été traité avec une grande bienveillance par l'empereur François, qui avait voulu être parrain d'un de ses enfants. Il partit de Blois le 6 avril, et fut remplacé par M. de Montalivet dans l'emploi de secrétaire d'État de la régence. Le lendemain, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut expédié avec la même mission; le 8, MM. de Saint-Aulaire et Bausset partirent chargés de nouvelles lettres de l'Impératrice pour l'empereur d'Autriche. Le séjour de l'Impératrice à Blois se passa en alternatives de craintes et d'espérances, dans l'attente du parti que prendrait l'empereur Napoléon, et surtout dans l'attente des événements ; il ne fut marqué par aucun acte important de gouvernement. L'Impératrice présidait chaque jour des conseils de régence, dont l'objet était plutôt de se communiquer les nouvelles et d'échanger des réflexions, que de s'occuper d'affaires ; celui qui leur imprimait le mouvement n'y était plus. Comme personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait du jour au lendemain, les ministres venaient chez l'Impératrice en costume de voyage. Le seul acte qui émana du gouvernement retiré à Blois consista dans une proclamation aux Français, qui passa pour ainsi dire inaperçue.

Les frères de l'Empereur, Joseph et Jérôme, ainsi que l'archichancelier, firent auprès de l'Impératrice, dans la matinée du 8 avril, une démarche qui a donné lieu à des interprétations inexactes. Les conseillers de la régente avaient des craintes *fondées* sur la sûreté

de la femme et du fils de Napoléon; c'est dans cette pensée qu'ils vinrent représenter à l'Impératrice la nécessité de quitter Blois, de se diriger avec le jeune prince au delà de la Loire, et d'y transporter le siège du gouvernement. Marie-Louise, fatiguée des hasards de cette vie errante, demeura inébranlable dans sa résolution de ne pas s'éloigner davantage ; malgré la vivacité que mettait le roi Jérôme dans l'explication des motifs de son insistance, cette princesse ne céda pas. Les officiers de son entourage, le général Caffarelli en tête, croyant, mais à tort, qu'on avait voulu faire violence à la femme de Napoléon, s'interposèrent alors assez tumultueusement en sa faveur. Trois heures après, un commissaire russe arrivait pour s'assurer de la personne de l'Impératrice et de celle de son fils.

Le comte Schouwaloff arriva à Blois à deux heures après midi. Ce commissaire des puissances alliées, aide de camp de l'empereur de Russie, s'était fait accompagner par le baron de Saint-Aignan, écuyer de l'empereur Napoléon et beau-frère du duc de Vicence ; il fit connaître l'objet de sa mission, qui était de conduire à Orléans l'Impératrice et son fils. L'arrivée du général Schouwaloff fut le signal du départ des principaux personnages qui avaient suivi l'Impératrice. Chacun alla chercher ses passeports à la mairie, pour les faire viser par l'officier russe dont le logement ne désemplit pas de la journée. La plupart des ministres et des conseillers d'État partirent pour

Paris. Je vis le ministre de la guerre, duc de Feltre, (Clarke) qui, avec le sourire qui lui était habituel, me dit qu'il venait faire ses adieux à son ancien collègue (il avait été secrétaire du cabinet), et lui remettre une lettre qu'il adressait à l'Empereur pour prendre congé de lui. Il ajouta que, quand on quittait les gens, il fallait le faire poliment ; qu'il avait à rendre compte de l'état des archives de la guerre, du dépôt des cartes, etc. ; qu'il ne voulait pas passer pour un voleur.

Dès ce moment, toute faculté de se réunir à l'Empereur fut interdite à l'Impératrice. Quelque illusion qu'elle voulût conserver à cet égard, la séparation des deux époux était arrêtée. Si les assurances données depuis par les ministres autrichiens, et par l'empereur François lui-même, qu'elle serait laissée maîtresse d'habiter l'île d'Elbe ou ses nouveaux États, ou de partager sa résidence entre Parme et l'île d'Elbe, ont été sincères, il n'était plus en leur pouvoir de tenir ces promesses ; il fallut le reconnaître plus tard.

Le 9 avril, de grand matin, je me rendis chez l'Impératrice, que je trouvai levée et un peu inquiète de la manière dont se passerait son voyage. Elle se fit apporter les diamants de la couronne, dont elle ne savait trop que faire. Sachant qu'elle devait traverser des postes de cosaques et être escortée par des troupes étrangères, elle craignait le pillage de ses voitures ; elle pensait à porter sur elle les différentes parures qui avaient été formées par ces joyaux, ne doutant

pas que sa personne ne fût respectée. Restait le glaive impérial, sur la garde duquel le *régent* avait été monté, et dont la lame était embarrassante. Ne pouvant mettre personne dans la confidence, je fus réduit à ma seule industrie pour séparer cette lame de sa poignée. Comme je n'avais à ma disposition aucun instrument propre à cette œuvre, j'eus l'idée de placer la lame sous un des chenets de la cheminée de l'appartement de l'Impératrice, et, à ma grande satisfaction, je reconnus qu'elle était de laiton ; je n'eus donc pas de peine à la rompre. Je cachai la poignée sous mes habits, et je rejoignis ma voiture à travers les embarras occasionnés par l'encombrement des voitures et des chevaux, non sans trembler pour la sûreté de mon précieux fardeau. J'avais conservé jusqu'à ce moment des papiers de famille et autres pièces importantes que l'Empereur m'avait ordonné d'emporter des Tuileries, au moment de notre départ, pour les détruire s'ils couraient le risque d'être pris ou égarés ; je crus le cas arrivé, et je les jetai au feu.

Je crois nécessaire d'avertir que parmi ces papiers ne se trouvaient pas les lettres adressées par les souverains étrangers à Napoléon ; si elles en avaient fait partie, on serait fixé sur la destinée de ces documents curieux, destinée sur laquelle il règne une obscurité jusqu'à présent impénétrable.

Toutes les recherches prescrites par l'Empereur pour les retrouver et tentées par le roi Joseph, par le duc de Bassano et par moi-même ont échoué.

Après avoir été dérobées au comte de Survilliers (nom qu'avait pris le roi Joseph) dans des malles expédiées de Paris à Pointe-Breeze près de New-York, elles seraient tombées, à en croire le témoignage du docteur O' Meara, au pouvoir d'un éditeur anglais de Londres, nommé Murray. M. de Liéven, ambassadeur russe en Angleterre, aurait, dit-on racheté les lettres de son souverain au prix de dix mille livres sterling.

Autant qu'il m'en souvienne, les lettres de cette importante collection, dont l'intérêt était le plus grand, avaient été écrites par l'empereur Alexandre. Celles des princes espagnols, de la Bavière, du Würtemberg et une partie de celles de la Prusse étaient aussi de nature à piquer vivement la curiosité étant des pièces historiques. Le reste de la collection n'avait pas le même intérêt autant que ma mémoire peut me le rappeler ; cependant, comme une copie ordonnée par l'Empereur en a été faite, peut-être cette correspondance reparaîtra-t-elle un jour...

A dix heures du matin, après avoir reçu le comte Schouwalow, l'Impératrice, accompagnée de son fils et des princes et princesses de la famille impériale, partit de Blois pour se rendre à Orléans. A Beaugency les cosaques arrêtèrent les dernières voitures de sa suite et les pillèrent ; mais, sur un ordre du général Schouwaloff, tout ce qui avait été pris fut rendu. Marie-Louise arriva à Orléans à six heures du soir, reçue à son entrée dans la ville par les autori-

tés civiles et militaires. La garde nationale et la garnison formaient la haie, sur son passage, jusqu'à l'évêché où elle descendit. Ces troupes saluèrent son entrée par des cris de vive l'Empereur et de vive l'Impératrice !

Pendant la nuit qui suivit notre arrivée à Orléans, je reçus une lettre chiffrée, dictée par l'Empereur le 8 avril. Cette lettre avait été me chercher à Blois et m'était revenue à Orléans ; elle me remplit de douleur et de consternation. Elle avait été écrite dans un moment de découragement et portait l'empreinte d'une profonde tristesse. La substance de cette lettre était : qu'il avait été convenu avec l'empereur d'Autriche que la couronne passerait au roi de Rome sous la régence de l'Impératrice ; que M. de Metternich était chargé de formuler cette convention ; que, dans cet état de choses, il était nécessaire que l'Impératrice se tînt toujours informée du lieu où se trouverait l'empereur d'Autriche, pour pouvoir recourir à sa protection et qu'il fallait tout prévoir *même la mort de l'Empereur*. Il m'était ordonné de brûler cette lettre après l'avoir lue, et de faire usage de son contenu avec la prudence convenable. Je brûlai cette lettre, pour me conformer à une injonction que j'étais tenté de considérer comme un acte de dernière volonté. J'étais tellement troublé de cette fatale confidence, que je crus devoir y associer la duchesse de Montebello, qui possédait la plus intime confiance de l'Impératrice, et qui, par sa position, était la plus

capable de soutenir son courage et de la consoler si le malheur que je redoutais venait à la frapper ; j'attendis ensuite dans une affreuse anxiété des nouvelles de Fontainebleau. L'Impératrice avait prévenu le désir qu'avait exprimé l'Empereur, qu'elle se tînt en communication avec son père, en envoyant successivement à l'empereur d'Autriche le duc de Cadore et MM. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, de Bausset et de Saint-Aulaire.

Depuis la retraite des ministres et des grands officiers de la couronne, l'Empereur n'avait plus d'intermédiaire entre l'Impératrice et lui ; je restais auprès de l'Impératrice le seul avec qui il eût des habitudes de confiance. Alors s'établit entre l'Empereur et moi une correspondance, par le ministère de mon collègue le baron Fain, jusqu'au moment de son départ de Fontainebleau, et, après son départ, par l'intermédiaire du général Bertrand. M. Fain avait soin de me prévenir que chaque lettre qu'il m'écrivait lui avait été dictée depuis le premier mot jusqu'au dernier. J'en recevais chaque jour une, et souvent deux, expédiées à des heures différentes. Je ne transcrirai point ces lettres textuellement ; je copierai seulement les passages qui peuvent éclaircir les faits et faire connaître les pensées qui occupaient l'Empereur, et sa sollicitude à l'égard de l'Impératrice.

A la lettre du 9 était joint l'armistice conclu avec le prince Schwarzenberg par les commissaires chargés des pleins pouvoirs de l'Empereur, les maréchaux

prince de la Moskowa et duc de Tarente, et le duc de Vicence. En vertu de cet armistice de quarante-huit heures, préliminaire des négociations, une ligne de démarcation était tirée, qui suivait depuis la mer les limites qui séparaient les départements de la Somme, de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Nièvre, Allier et Loire. De là cette ligne suivait la frontière du département de l'Isère jusqu'au Mont-Cenis. Dans le département de Seine-et-Marne, la ligne de démarcation était formée par le cours de la Seine, dont les troupes alliées occupaient la rive droite, et les corps français la rive gauche.

Dès l'ouverture des négociations entamées par les trois plénipotentiaires de Napoléon avec les alliés, le prince Schwarzenberg, malgré les intentions bienveillantes qu'avait manifestées l'empereur d'Autriche à sa fille, s'opposa à ce que la Toscane, demandée par Napoléon pour Marie-Louise, fût accordée à celle-ci. Une certaine latitude était laissée à l'Empereur pour le choix de sa résidence personnelle, mais il préféra la résidence de l'île d'Elbe à toute autre combinaison.

Une autre lettre du 9, toujours à mon adresse, faisait connaître que Napoléon « attendait des nou-« velles de Paris pour se décider sur le voyage ; « qu'il voudrait se réunir à l'Impératrice du côté « de Gien ; qu'il supposait que *Madame* (sa mère) et

« ses frères s'étaient déjà mis en route pour la Pro-
« vence...

... « Il désirait savoir si l'Impératrice marchait en « poste ou avec ses chevaux. » Passant à ce qui m'était personnel, « il supposait qu'il entrait dans « mes projets de suivre l'Impératrice dans quelque « endroit qu'elle allât ; il disait qu'il pensait que les « pays chauds étaient favorables à ma santé ; que ma « femme et mes enfants pourraient m'y suivre ; « qu'en prenant ce parti qui était conforme à mes « sentiments, je pourrais aussi être utile à l'Empe-
« reur ; que sa plus grande peine était de penser aux « embarras qu'éprouvait l'Impératrice et au mal que « cela devait faire à sa santé. »

Une lettre écrite le 10 au soir portait que, d'après des lettres reçues par l'Empereur, l'Impératrice paraissait décidée à aller voir son père. « Mais, ajoutait-« il, sait-elle où est son père ? On a dit hier qu'il « devait être à Brie-Comte-Robert, et arriver au-« jourd'hui à Paris ; toutes ces nouvelles sont bien « vagues. Si vous en avez de plus positives, dites-« nous-le. L'Empereur attend cette nuit le duc de « Vicence, qui lui apportera quelque décision défini-« tive sur ses affaires. L'Empereur désire que vous « tâchiez de pénétrer les véritables intentions de « l'Impératrice, et de savoir si elle préfère suivre « l'Empereur dans toutes les chances de sa mauvaise « fortune ou se retirer, soit dans un État qu'on lui « donnerait, soit chez son père avec son fils. L'Em-

« pereur désirerait que vous lui procurassiez des ren-
« seignements sur ce que veut faire chaque dame
« rouge[1] de l'Impératrice ou du roi de Rome... Tâchez
« de savoir aussi ce que chacun des trois frères de
« l'Empereur veut faire ; bien entendu que cette com-
« munication sera confidentielle. »

Je répondis que j'avais lieu de craindre que l'Impératrice ne fût plus libre de se réunir à l'Empereur ; que je pensais qu'elle en avait personnellement le désir, mais qu'elle se confiait encore dans l'affection de son père, qui, disait-elle, ne souffrirait pas qu'elle fût séparée de son époux et de son fils ; qu'elle s'autorisait du désir exprimé par l'Empereur pour attendre l'effet des démarches qu'elle avait faites auprès de l'empereur d'Autriche. J'ajoutai que la crainte d'être arrêtée dans sa route pouvait la retenir, et que l'idée d'une fuite lui répugnait.

Dans une lettre postérieure du même jour l'Empereur me recommande de lui envoyer des nouvelles de la santé de l'Impératrice. Il voudrait avoir à ce sujet l'avis du docteur Corvisart.

Dans une lettre du 11 à 4 heures du matin, Napoléon me fait écrire : « que M. de Metternich est
« arrivé à Paris, mais qu'il ne paraît pas mieux dis-
« posé que M. de Schwarzenberg ; que le projet de

[1] Les femmes rouges étaient les dames d'annonce de l'Impératrice, ainsi désignées par l'Empereur parce qu'elles portaient des robes de couleur amarante.

L'Empereur appelait femmes blanches les femmes de chambre de l'Impératrice, parce qu'elles étaient ordinairement habillées de blanc.

« l'Impératrice d'aller voir son père lui paraît tou-
« jours convenable ; que cependant on ne sait pas
« encore à Paris où est l'empereur d'Autriche ; que
« si l'Impératrice le sait, il désirerait qu'elle le
« lui fît savoir avant de prendre le parti de se mettre
« en route. »

Dans une lettre du même jour à midi, l'Empereur me fait informer de ce qui suit : « Il paraît que les « arrangements ont été signés cette nuit entre le duc « de Vicence et les ministres de Russie, d'Autriche « et d'Angleterre ; qu'on donne l'île d'Elbe à l'Em- « pereur ; Parme, Plaisance et Guastalla à l'Impéra- « trice et au roi de Rome. Il serait bon néanmoins « que l'Impératrice continuât ses instances auprès « de son père pour avoir la Toscane, et, si ce n'est « pas possible, pour obtenir du moins l'adjonction à « Parme et Plaisance des territoires de Lucques, « Piombino, Massa di Carrare et des enclaves de « Pontremoli ; par ce moyen, l'Impératrice serait en « communication avec l'île d'Elbe...

« Le projet de l'Empereur serait de se porter, aus- « sitôt que ses affaires seront terminées, sur Briare, « où l'Impératrice viendrait le rejoindre, pour de là « continuer leur route sur Nevers, Moulins et le Mont- « Cenis jusqu'à Parme. L'Impératrice et le roi de « Rome pourraient se reposer à Parme, tandis que « l'Empereur irait à l'île d'Elbe préparer tout ce qui « serait nécessaire pour l'arrivée de l'Impératrice. Il « est stipulé au traité que tout Français qui suivra

« conservera ses droits de Français et ses biens et « pourra rentrer... »

Il était également question dans cette lettre du remplacement éventuel de Mme de Montesquiou auprès du fils de l'Empereur, Napoléon ayant reçu, je ne sais de quelle part, l'avis que la comtesse ne voulait pas quitter Paris. L'Empereur insistait aussi, fortement, dans la même lettre, sur la restitution indispensable de tous les diamants de la couronne.

Je communiquai à l'Impératrice la substance de cette lettre. Elle me dit qu'elle allait faire connaître à son père les arrangements dont il était question. Je mandai à l'Empereur que le glaive sur la garde duquel était monté le « *Régent* », et tous les diamants de la couronne avaient été remis, conformément à ses ordres, à M. de la Bouillerie.

Quant à Mme de Montesquiou et à ses prétendus projets, je fis savoir à Napoléon que la gouvernante de son fils n'avait jamais exprimé l'intention de retourner à Paris, et qu'elle me chargeait au contraire de lui annoncer que, quelque événement qui pût arriver, elle était résolue à ne pas se séparer de son royal élève, à moins que la force ne l'arrachât de ses bras.

L'Empereur avait exprimé le désir de voir la reine de Westphalie, née princesse de Würtemberg, demeurer malgré les événements dans Paris, mais rien ne parvint à déterminer ce véritable modèle de dévouement conjugal à rester séparée de son époux.

Le roi Jérôme donnait des espérances à Napoléon, et c'est au moment où la maturité de son jugement développait ses qualités naturelles que la fortune vint renverser l'édifice dont il était appelé à devenir l'un des plus fermes soutiens. Jérôme, aux jours de l'adversité, seconda l'Empereur avec l'ardeur d'un dévouement absolu. Il lui en donna les dernières preuves dans la courte campagne de Waterloo où il quitta le dernier le champ de bataille, après avoir accompli des prodiges de valeur.

Le lendemain de son arrivée à Orléans, qui était le jour de Pâques, l'Impératrice reçut après la messe le duc de Cadore, de retour de sa mission auprès de l'Empereur d'Autriche qu'il n'avait pu rejoindre qu'à Chanceaux près de Dijon. Ce prince y avait été entraîné par les fuyards à la suite du mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier. Il s'y trouvait séparé de son armée et de son ministre.

L'Impératrice était sous l'empire des réflexions que lui suggérait la recommandation, qui lui était faite par l'empereur Napoléon, de se mettre en communication avec son père. Elle s'alarmait de cette prévoyance, qui semblait l'avertir que la protection sous laquelle elle s'était toujours abritée n'avait plus la même efficacité. La lettre de l'empereur d'Autriche que lui remit le duc de Cadore et dans laquelle ce prince, en protestant de sa bonne volonté, laissait voir la crainte que ses coalliés ne partageassent pas

son zèle pour ses intérêts, redoubla les inquiétudes de l'Impératrice. Elle avait reçu si souvent des protestations stériles, qu'elle en était arrivée à n'y avoir plus de confiance. Sa réunion à l'empereur Napoléon se peignit dans son âme, troublée par tant d'émotions, comme un devoir impérieux dont elle se reprochait d'avoir trop longtemps différé l'accomplissement. Se dérobant à des conseils qui n'étaient pas en harmonie avec la pensée qui la préoccupait, elle sortit précipitamment un jour de son cabinet de toilette, à demi vêtue, traversa une terrasse qui séparait son appartement de celui de son fils, et alla se jeter dans les bras de M^me^ de Montesquiou, qu'elle tenait en grande estime. Des intrigues avaient toujours travaillé à éloigner de l'Impératrice cette dame, que son caractère rigide et son inflexibilité si connue dans l'accomplissement de toutes les vertus portaient à rappeler à Marie-Louise des devoirs qu'on avait quelquefois cherché à lui faire oublier. Le souvenir de bons conseils donnés dans quelques circonstances importantes et une confiance entière dans sa sagesse et dans la pureté de ses principes l'attirèrent irrésistiblement vers M^me^ de Montesquiou. Cette dame n'a jamais eu d'autre pensée que de rester fidèle au malheur. L'Impératrice s'affermit auprès d'elle dans sa résolution d'aller rejoindre l'Empereur à Fontainebleau. Elle fit alors sérieusement des dispositions pour son départ, qu'elle devait effectuer aussitôt qu'elle aurait reçu la réponse à ses lettres à l'empe-

reur d'Autriche, portées par MM. de Saint-Aulaire et de Bausset ; elle attendit le retour de ces messieurs avec la plus vive impatience. Ils avaient dû aller jusqu'à Paris, où ils espéraient que l'empereur d'Autriche serait enfin arrivé.

Dans la journée du 11 avril une grande partie de la maison de l'Impératrice, chambellans, dames et écuyers, vinrent prendre congé de la souveraine détrônée ; ces adieux ne pouvaient manquer de lui être fort pénibles.

M. de Metternich, qui avait laissé l'empereur d'Autriche à Troyes, n'arriva à Paris que dans la matinée du 11 avril. Lord Castlereagh était allé au-devant de lui, et, montant dans sa voiture de poste, il avait informé le ministre de l'empereur François de ce qui s'était accompli pendant son absence, en le pressant d'y donner les mains au nom de son maître. L'arrivée de Metternich était attendue avec quelque anxiété par de hauts personnages et par tous ceux qui se trouvaient compromis, dans une mesure quelconque, pour avoir contribué à la chute du gouvernement impérial. M. de Nesselrode, qui se trouvait dans le salon de M. de Talleyrand, rendez-vous des déserteurs du parti vaincu et des adorateurs du soleil levant, sortit précipitamment en apprenant l'arrivée du ministre autrichien, et revint deux heures après à l'hôtel Talleyrand. Le grand prêtre de ce temple de l'infidélité, après avoir causé un instant avec le ministre russe, se tourna vers ses amis et avec un

épanouissement visible sur sa figure habituellement impassible, il leur dit : « Messieurs, l'empereur d'Autriche approuve tout ce que nous avons fait. »

Pendant ce temps l'empereur Napoléon, accompagné de quelques serviteurs fidèles et suivi par 600 braves qui s'attachaient à sa mauvaise fortune, se préparait à quitter la France avec trois millions quatre cent mille francs. C'est avec ces faibles ressources que celui qui avait été le maître de l'Europe, qui avait disposé des finances de l'Empire et des trésors que la victoire avait rassemblés dans ses mains, allait gagner l'humble retraite que ses ennemis n'avaient pas osé refuser au grand vaincu. La pensée de se ménager, en cas de revers, un bien-être personnel ne s'était jamais présentée à l'esprit de Napoléon ; il s'était tellement identifié avec la patrie que, le jour où il était enlevé à la France, il croyait n'avoir plus besoin de rien.

Pendant que Marie-Louise était encore à Orléans, M. Dudon, ancien maître des requêtes au conseil d'Etat, auquel la protection de l'archichancelier avait procuré un avancement rapide, y arriva chargé d'une mission toute spéciale. Il avait encouru la disgrâce de Napoléon pour avoir abandonné son poste en Espagne. Le gouvernement provisoire, qui considérait comme d'excellents instruments les mécontents du régime impérial, jugea M. Dudon tout indiqué

pour aller mettre la main sur le trésor de l'Empereur. Toutefois, afin de justifier cette inique spoliation, le gouvernement provisoire feignit d'avoir appris que des fonds considérables avaient été enlevés de Paris, avant l'occupation de cette ville par les alliés, fonds grossis par le pillage des caisses publiques, municipales, des monts-de-piété et même des hôpitaux ! L'arrêté rendu à cet effet ordonnait à tous dépositaires de ces fonds d'en faire la déclaration et e versement immédiat dans les caisses des receveurs généraux et municipaux, sous peine d'être eux-mêmes déclarés spoliateurs des deniers publics et comme tels judiciairement poursuivis dans leurs personnes et dans leurs biens. Cet arrêté, daté du 9 avril, était signé par les cinq membres du gouvernement provisoire, Talleyrand, Dalberg, François de Jaucourt, Beurnonville, et abbé de Montesquiou. En arrivant à Orléans où il savait trouver le trésor impérial, objet de l'arrêté du gouvernement provisoire, M. Dudon se rendit chez le baron de la Bouillerie, trésorier général de la couronne, étranger à tous maniements de fonds publics; il y déclina sa qualité de commissaire du gouvernement, et se fit présenter les registres du trésor. De là il se rendit chez le général Caffarelli, et lui notifia l'arrêté qui confisquait le trésor de l'Empereur, comme produit de la spoliation des caisses publiques. Malgré les protestations de ce général et du duc de Cadore, qui persistaient à nier que l'arrêté dont M. Dudon était porteur fût applicable au trésor

impérial, qui était bien la propriété de l'Empereur et le produit des économies de sa liste civile dûment constatées, M. Dudon, aidé par l'officier de la gendarmerie d'élite préposé à la garde du trésor, fit enlever, le soir, les fourgons qui le contenaient. Ces fourgons étaient stationnés sur la place, et renfermaient une dizaine de millions en pièces d'or et d'argent, trois millions d'argenterie et de vermeil, une valeur d'environ quatre cent mille francs en tabatières et en bagues enrichies de diamants, destinées à être données en présents, les habillements et ornements impériaux chargés de broderies d'or, et jusqu'aux mouchoirs de poche de l'Empereur, marqués d'un N couronné. Le général russe Schouwaloff, dont l'intervention fut réclamée, ne mit aucune opposition à l'exécution d'un acte aussi révoltant.

Le lendemain, 13 avril, le général Cambronne arrivait à Orléans avec deux bataillons de la garde. L'Empereur, apprenant qu'une des raisons qui pouvaient empêcher Marie-Louise de se rendre à Fontainebleau était la crainte d'être arrêtée dans le trajet par des partis ennemis, lui envoyait sans doute cette escorte pour la protéger. J'ignore quelles étaient au reste les instructions du général Cambronne, car aucun avis de son expédition ne nous parvint. Il ne trouva plus l'Impératrice à Orléans; elle en était partie la veille pour Rambouillet. La mission du général se borna à protéger le transport à Fontainebleau de fonds du trésor restés sous la garde de M. Peyrusse,

dont le zèle et la fidélité, un instant méconnus par l'Empereur, ne s'étaient pas démentis.

Les fourgons du trésor particulier de Napoléon, saisis à Orléans par M. Dudon, furent amenés à Paris. J'appris par M. de la Bouillerie, qui de trésorier de la liste civile impériale était passé en la même qualité au service de Louis XVIII, que les restes de ce trésor avaient été portés aux Tuileries; qu'un des tonneaux d'or avait été défoncé et le contenu partagé entre ceux des émigrés qui assiégeaient la cour du comte d'Artois, à ce moment lieutenant général du royaume, sans que ce prince s'y opposât. Le baron Louis, titulaire du portefeuille des finances, instruit de ce pillage, s'était hâté d'accourir pour sauver le reste de cet argent. Mais quand M. de la Bouillerie avait réclamé les deux millions nécessaires pour acquitter un engagement pris par Napoléon en faveur d'officiers et de serviteurs de sa maison, engagement garanti par l'article 9 du traité de Fontainebleau[1], « *Monsieur* » avait ordonné, sur l'avis conforme du baron Louis et de M. de Talleyrand, que les débris du trésor impérial (huit ou dix millions) fussent versés purement et simplement au trésor public, d'abord comme prêt, puis définitivement.

Telle fut la destinée de ce trésor, fruit des seules économies faites par Napoléon pendant dix ans sur les revenus de la liste civile. Des cent vingt millions

[1] Conclu entre les souverains alliés et l'empereur Napoléon le 11 avril 1814.

dont il se composait à l'origine, cent millions avaient reçu la plus noble destination, puisqu'ils avaient été employés à réorganiser l'armée et à faire face aux besoins du trésor public. Le reste devint, comme je viens de le raconter, la proie de la violence et de la mauvaise foi.

Le jour même où cet attentat se commettait contre les faibles débris de ses ressources matérielles, l'Empereur avait signé son abdication à Fontainebleau.

Au moment de son embarquement à Fréjus, Napoléon me fit envoyer par le général Bertrand la note qu'on trouvera plus bas. Je la remis par son ordre à l'Impératrice, en lui faisant connaître que l'Empereur désirait qu'elle pût la transmettre à l'empereur son père, commission dont s'acquitta fidèlement l'impératrice Marie-Louise.

Voici cette note :

« D'après l'article 11 du traité, ce qui provient de « la liste civile appartient à l'Empereur.

« Le duc de Cadore a l'état de tout ce qui appar- « tient à la liste civile et des économies qui ont été « faites depuis quatorze ans.

« Un trésor de dix à douze millions a été injuste- « ment pris à Orléans et est aujourd'hui sous le « séquestre à Paris.

« Le duc de Cadore et M. de la Bouillerie, trésorier « de la couronne, sont porteurs de tous les effets « appartenant à la couronne, tels qu'effets de banque « et placements dans divers établissements.

« Il est évident que le gouvernement français, « faisant tout de mauvaise grâce, contre toute idée « de justice, il n'y a rien à espérer de lui pour les « deux millions placés sur le Grand Livre, et destinés « à l'entretien de l'île d'Elbe, si une intervention « étrangère ne s'en mêle pas.

« Il y avait quatre à cinq cent mille francs de « présents, avec des portraits de l'Empereur qui « avaient été achetés sur les fonds de la liste civile et « qui ont été pris à Orléans ainsi que toute sa vais- « selle et son argenterie. — On a également privé « l'Empereur de sa bibliothèque et de tout ce qui est « à l'usage journalier de l'Empereur et de l'Impéra- « trice. »

Malgré les instantes réclamations de l'impératrice Marie-Louise auprès de son père, non seulement aucune des stipulations du traité de Fontainebleau au profit de l'empereur Napoléon ne fut respectée ni exécutée, mais même le séquestre avait été mis sur les meubles et immeubles dont la propriété était garantie, à lui ou aux membres de sa famille, par le même traité. C'est ce qui résulte de l'acte suivant que nous croyons devoir transcrire ; il est adressé au roi Louis XVIII et revêtu de son approbation :

Paris, le 18 décembre 1814.

« Sire,

« Les ministres de V. M. estiment qu'il est néces- « saire d'arrêter la disposition des meubles et

« immeubles qui ont appartenu à la famille de Bona-
« parte et de les conserver par l'apposition d'un
« séquestre jusqu'à ce que V. M. en ait autrement
« ordonné ; ils supplient le roi de les autoriser à cette
« mesure.

Signé : « Le chancelier de France DAMBRAY, l'abbé de MONTESQUIOU, FERRAND, LOUIS, le comte BEUGNOT, le maréchal duc de DALMATIE, BLACAS D'AULPS, FRANÇOIS DE JAUCOURT ». Approuvé signé : « LOUIS. »

Le 12 avril, dernier jour passé par Marie-Louise à Orléans, était arrivé de grand matin M. de Bausset porteur d'une lettre de Napoléon qu'il avait prise en passant à Fontainebleau, et d'une lettre du prince Metternich. M. Regnault de Saint-Jean d'Angely n'avait pu parvenir à sa destination. MM. de Saint-Aulaire et Bausset, s'étant dirigés sur Paris, n'y trouvèrent pas l'empereur d'Autriche. Ils remirent leurs lettres au prince Metternich, qui arrivait au même moment à Paris et descendait à l'hôtel du prince Schwarzenberg où ces messieurs étaient allés l'attendre.

M. de Metternich répondait à l'Impératrice, de Paris le 11 avril : « que MM. de Saint-Aulaire et de
« Bausset lui avaient remis les lettres adressées par
« elle à l'Empereur son auguste père ; qu'arrivé à
« Paris dans le courant de la journée, il s'était
« empressé de les expédier à leur haute destination ;
« qu'il aura l'honneur de lui fournir le lendemain de

« nouvelles preuves de la sollicitude de l'empereur « pour elle et pour son fils ; qu'il a précédé Sa « Majesté Impériale pour ne pas rester étranger aux « arrangements que l'on négocie avec S. M. l'em- « pereur Napoléon ; que dès que cet arrangement « sera signé, il aura l'honneur de lui envoyer quel- « qu'un ; qu'il peut toutefois lui donner d'avance la « certitude qu'on lui réserve une existence indépen- « dante qui passera à son auguste fils ; qu'il serait « superflu de l'assurer que l'Empereur lui voue le « plus vif intérêt, et avec quelle satisfaction il la « recevrait chez lui ; que l'arrangement le plus con- « venable serait sans doute qu'elle se rendît momen- « tanément en Autriche avec son enfant, en atten- « dant qu'elle ait le choix entre les lieux où se « trouvera l'empereur Napoléon et son propre éta- « blissement ; que l'Empereur aurait de cette manière « le bonheur d'aider de son mieux à sécher les lar- « mes qu'elle n'a que trop de motifs de répandre ; « qu'elle serait tranquille pour le moment et libre de « sa volonté pour l'avenir ; qu'elle emmènerait avec « elle les personnes auxquelles elle voue le plus de « confiance ; que l'Empereur sera ici dans deux ou « trois jours. » M. de Metternich ajoute : « que ce qu'il « lui dit sur son voyage en Autriche doit être regardé « comme entièrement conforme aux intentions pater- « nelles que lui porte son auguste père ; qu'il ne « peut assez la supplier d'être parfaitement tranquille « sur la sûreté actuelle de tout ce qui lui appartient ;

« qu'elle a souvent daigné lui vouer de la confiance ;
« qu'elle ne le fasse pas moins dans la crise du
« moment, et qu'il lui donne une assurance fondée
« sur la connaissance plénière des choses. »

Quand le prince de Metternich arriva à Paris, tout était décidé et même accompli entre les souverains alliés et le prince Schwarzenberg ; celui-ci se montrait aussi ardent à briser les liens de famille et d'alliance qu'il avait mis d'empressement à les nouer. M. de Metternich s'était borné à ratifier ce qui avait été fait, et lord Castlereagh s'était chargé de lever tous ses scrupules.

Le désir exprimé dans la lettre du ministre autrichien à l'Impératrice de la voir se rendre en Autriche était seul réel. L'assurance de la réversibilité à son fils de l'Etat qui lui serait donné à elle et la promesse qu'elle serait libre de choisir entre le lieu où se trouvera l'empereur Napoléon et son propre établissement à elle sont deux assertions qui n'ont pas besoin de commentaires.

Peu d'heures après la réception de cette lettre arrivèrent à Orléans le prince Paul Esterhazy et le prince Wenzel-Lichtenstein, porteurs d'une nouvelle lettre du prince Metternich, annonçant à l'Impératrice la conclusion de l'arrangement qui devait lui fournir, conformément à sa lettre du 11, une preuve de la sollicitude de l'Empereur son père pour elle et pour son fils, c'est-à-dire la cession des duchés de Parme et de Plaisance. Cette lettre avait encore pour

objet d'inviter Marie-Louise à venir au château de Rambouillet pour y retrouver l'empereur d'Autriche qui de son côté devait s'y rendre de Paris.

Les envoyés autrichiens pressèrent le départ de l'Impératrice et de son fils pour Rambouillet et la décidèrent à se mettre en route dès le soir du même jour (12 avril).

Elle n'eut que le temps d'écrire à l'Empereur son époux, pour le prévenir du nouveau retard apporté à sa réunion avec lui, et l'informer de l'ordre qui lui était transmis de partir sur-le-champ pour Rambouillet, où elle devait avoir une entrevue avec son père.

En même temps que l'Impératrice annonçait à l'Empereur son départ pour Rambouillet, ce prince me faisait adresser la lettre suivante, datée du 12 avril à 10 heures du matin : « Combien l'Impératrice a dû être affligée « de la dureté qu'on a envers elle ! L'Empereur vous « envoie la copie d'une lettre écrite hier par M. de « Metternich à M. de Caulaincourt. Sa Majesté sup- « pose que M. de Saint-Aulaire vous sera arrivé en « droite ligne à Orléans avec des nouvelles. Ram- « bouillet paraît à l'Empereur un lieu bien éloigné, et « il ne voit pas d'ailleurs le besoin qu'il y a d'aller « dans une maison impériale qui ne peut que réveil- « ler des souvenirs tristes pour l'Impératrice ; c'est « toutefois à l'Impératrice à voir ce qu'il lui convient « de faire. M. le duc de Vicence n'est pas encore ar- « rivé avec l'arrangement; nous l'attendons dans la

« journée. Je vous expédierai sur-le-champ un cour-
« rier. Ce qui paraît de plus en plus convenable, c'est
« que l'Impératrice, le roi de Rome et l'Empereur
« voyagent ensemble... »

Copie d'une lettre que M. le duc de Vicence reçoit à l'instant de M. de Metternich, jointe à la lettre précédente.

« J'envoie MM. les princes Esterhazy et Lichtens-
« tein près de Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise,
« pour inviter Sa Majesté à un rendez-vous avec son
« auguste père. Le lieu de Rambouillet nous parais-
« sant le plus convenable, je prie Votre Excellence de
« s'employer à ce qu'il soit également agréé par Sa
« Majesté l'empereur Napoléon. On aura soin de neu-
« traliser Rambouillet et un rayon convenable. L'Em-
« pereur mon maître verrait sans doute avec grand
« plaisir que ce fût vous, monsieur le duc, qui soyez
« chargé d'accompagner l'Impératrice.

« Recevez, monsieur le duc, les assurances de ma
« haute considération.

« METTERNICH. »

Cette lettre, écrite à Paris, portait la date du 11 avril 1814.

Quoique M. de Metternich parut désirer avoir l'agrément de l'empereur Napoléon pour le choix du château de Rambouillet, comme lieu de rendez-vous de l'Impératrice avec son père, cependant on pressa

tellement le départ de cette princesse qu'elle quittait Orléans au moment même où la dépêche de M. de Metternich au duc de Vicence parvenait à l'Empereur. D'ailleurs, quoique Napoléon regrettât le choix du château de Rambouillet, sa désapprobation serait arrivée dans tous les cas trop tard. Les apparents égards du cabinet autrichien n'étaient que dérisoires, puisqu'il avait soin de disposer les choses de manière à rendre vaines toutes ses promesses.

J'avais reçu de Fontainebleau, avant la lettre que j'ai citée, une autre lettre, datée du même jour à quatre heures du matin; on la trouvera plus loin.

Je ne puis m'empêcher de dire à ce propos que je me refuse à croire à la réalité des sentiments de confiance dont Napoléon paraissait désirer qu'on le crût animé vis-à-vis des ennemis déloyaux qui allaient le séparer de sa femme et de son fils. Peut-être espérait-il, par cette attitude, désarmer leur mauvais vouloir contre lui[1] ?... En tout cas, l'Empereur, au faîte de sa puissance, montrait des sentiments plus généreux et ne cherchait pas à séparer les femmes de leurs maris ou les enfants de leur père. Je n'en veux pour preuve que l'anecdote suivante :

[1] Ce mauvais vouloir était cependant bien marqué. L'empereur d'Autriche avait envoyé au comte d'Artois à Vesoul un chapeau orné d'une cocarde blanche. On connaît aussi peut-être le froid et cruel sarcasme qui échappa à l'empereur François en apprenant en Bohême les revers essuyés par l'armée française d'Espagne à la bataille de Vittoria :

« Il paraît que le chaud est aussi contraire à mon gendre que le froid ! »

En 1806 ou 1807, je vis arriver à Saint-Cloud un jeune homme d'une tournure élégante, d'une figure intéressante et noble, portant l'uniforme de hussard avec un dolman de couleur chamois. C'était le prince héréditaire de Würtemberg qui venait remercier l'Empereur de la bienveillance avec laquelle il avait été traité par lui et des bons offices qu'il en avait reçus. Ce jeune prince, contraint de s'éloigner de la cour de son père pour se soustraire à sa domination tyrannique, s'était réfugié à Paris. Il fréquentait avec assiduité la maison de M. Abel, résident des villes libres hanséatiques, et les charmes de la fille de ce ministre produisirent sur le prince une impression assez forte pour qu'il conçût la pensée de l'épouser. Une tendresse réciproque, autant que le découragement où l'avait jeté la sévérité du souverain de Würtemberg, avaient conduit l'héritier du trône à prendre cette résolution. Napoléon, instruit de la situation où le prince de Würtemberg se trouvait à Paris, l'engagea à venir le voir. Il l'accueillit avec bonté, lui donna des conseils paternels et chargea même son trésorier de lui fournir les fonds dont il aurait besoin. En même temps l'Empereur ouvrit avec le roi de Würtemberg une correspondance ayant pour objet de rappeler ce prince à des sentiments plus doux. Il obtint que le roi se réconcilierait avec son fils, et lui rendrait ses bonnes grâces. Le prince royal, protégé par l'ascendant que l'Empereur exerçait naturellement sur les princes qui lui devaient leur élévation,

retourna à Stuttgard, où le roi consentit à oublier ce qui s'était passé. Il vécut depuis dans des termes tolérables avec son père, auquel il succéda en 1816.

Je reprends mon récit et je le continue par la reproduction d'une autre lettre :

« Fontainebleau, ce 12 avril 1814 à 4 heures du matin.

« Le courrier qui était porteur de votre lettre « d'hier, relative à la mission du duc de Cadore, « arrive. J'expédie aussitôt la réponse dictée par « l'Empereur.

« Il paraît que l'empereur d'Autriche est arrivé à « Paris. Il sera fort mal reçu par le peuple, qui est « indigné de sa conduite envers l'Impératrice ; il va « faire proposer de voir sa fille à Rambouillet. Il « faudrait donc que l'Impératrice fît vingt-cinq lieues. « C'est à elle à voir ce qu'elle veut faire ; mais « après une manière de la traiter si dure, il paraît « qu'elle ne gagnerait rien à cette entrevue. Si l'em- « pereur d'Autriche veut réellement la voir, elle « pourrait lui dire de venir à huit ou dix lieues d'Or- « léans, sa santé lui permettant à peine de faire ce « mouvement. Au reste, Caulaincourt n'est pas encore « arrivé ; nous ne l'attendons que dans la journée, et « alors l'Empereur écrira de nouveau. Vous savez « maintenant que Parme a été donné à l'Impératrice.

« L'Empereur pense toujours que ce qu'il y a de

« mieux c'est que l'Impératrice vienne avec lui à « petites journées. Elle pourra rester à Parme ou à « Plaisance, ou à quelques eaux minérales d'Italie. « L'Empereur croit que rien ne peut être plus avan- « tageux à la santé de l'Impératrice que de se trou- « ver avec l'Empereur, et il pense que Corvisart sera « de son avis. » (Le docteur Corvisart maintint avec opiniâtreté la supériorité des eaux d'Aix en Savoie, et soutint qu'aucunes autres ne pourraient convenir, que même elles seraient nuisibles à la santé de l'Impératrice.)

Ces lettres et celle du même jour à dix heures du soir, qui renfermait la copie du traité signé le 11 avril, m'arrivèrent à Orléans. Je m'empressai de communiquer le traité à l'Impératrice et d'envoyer au roi Joseph les articles qui concernaient les membres de la famille impériale. Ceux-ci partirent pour la Suisse immédiatement après. « *Madame* », mère de l'Empereur, le roi Louis et le cardinal Fesch avaient quitté Orléans la veille pour se rendre en Italie. La reine Julie, femme de Joseph, retourna à Paris avec ses enfants. Ces princes et princesses avaient fait leurs adieux à l'Impératrice la veille de leur départ.

Marie-Louise, partie d'Orléans le 12 à huit heures du soir, arriva le lendemain à midi à Rambouillet exténuée de fatigue. A Angerville elle rencontra les troupes russes. C'est là que la garde impériale, dont des détachements escortaient l'Impératrice, fut congédiée et alla de là rejoindre ensuite l'Empereur à

Fontainebleau. Le général Schouwaloff, qui accompagnait l'Impératrice dans ce voyage, prit une escouade de vingt-cinq cosaques qui nous escortèrent jusqu'à Rambouillet. L'avenue et l'intérieur de ce château étaient gardés par des troupes russes.

L'Impératrice entra par le parc ; mais elle ne put éviter la vue des uniformes étrangers. Des sentinelles russes gardaient toutes les grilles. Arrivée là, elle eut lieu de regretter la précipitation avec laquelle on lui avait fait quitter Orléans ; elle apprit que l'empereur d'Autriche ne devait arriver à Paris que le 14, et qu'il ne pourrait venir à Rambouillet que le 16 ; mais les alliés connaissaient sans doute la marche du général Cambronne et des deux bataillons de la garde impériale, avec lesquels il arriva à Orléans le lendemain du départ de l'Impératrice.

Cette princesse passa deux jours à Rambouillet, gardée par les Russes et attendant impatiemment la venue de son père, qui arriva effectivement le 16 après midi, accompagné du prince de Metternich. Dans la matinée de ce jour, elle fut dans une agitation continuelle ; elle sentait que cette entrevue allait décider de son sort, et l'avenir ne se peignait à ses yeux que sous de sombres couleurs. Avertie de l'approche de l'empereur, elle vint le recevoir à la porte du palais, suivie de son fils, que conduisait M^me^ de Montesquiou, et de quelques officiers et dames de sa maison. L'Impératrice, vivement émue, saisit son fils d'un geste animé, et le jeta en pleurant dans les

bras de son père, auquel elle dit, d'un ton chagrin, quelques mots en allemand. L'empereur embrassa son petit-fils; mais le jeune prince parut peu sensible à cette marque de tendresse; il considérait avec étonnement cette longue et grave figure. Quand on l'avait conduit à son grand-père, il avait dit : « Je vais voir l'empereur d'Autriche. » Quand il rentra dans son appartement, il dit : « Je viens de voir l'empe-« reur d'Autriche; il n'est pas beau. » La précoce intelligence du pauvre orphelin se vengeait bien doucement, par cette innocente épigramme, du tort que lui avait causé la faiblesse de son grand-père. Il avait compris que cet important personnage, dont la présence et le nom excitaient tant de trouble, était l'un des principaux auteurs des angoisses et des larmes de sa mère, et la cause de tout le remue-ménage qui se faisait autour de lui depuis sa sortie des Tuileries; il disait que Blücher était son plus grand ennemi; que Louis XVIII avait pris la place de son papa, et qu'il retenait tous ses joujoux, mais qu'il faudrait bien qu'il rendît l'un et l'autre. La prudence de M^me^ de Montesquiou écartait de l'esprit de cet enfant tout ce qui aurait pu y exciter une irritation dangereuse; mais un mot qu'il saisissait au passage, au milieu de ses jeux, sans avoir l'air de le comprendre, se gravait dans sa jeune imagination.

Il tardait à l'Impératrice de se trouver seule avec son père; aussi prit-elle à peine le temps de lui présenter les personnes de sa maison qui se trouvaient

auprès d'elle, puis elle passa rapidement dans son appartement avec l'empereur François. — Dans l'épanchement de leur commune émotion, le père et la fille s'embrassèrent à plusieurs reprises en pleurant. On fit venir le petit prince que l'empereur ne pouvait se lasser d'admirer, en disant que c'était bien son sang qui coulait dans ses veines. Il dit à sa fille qu'il prenait son petit-fils sous sa protection et qu'il lui servirait de père. Il lui dit encore, entre autres choses, que tout s'était fait sans son concours à Paris, parce que la fatalité avait voulu qu'il fût retenu à Chanceaux près de Dijon par les mouvements de l'armée française, sans pouvoir communiquer avec le prince Schwarzenberg. Il faut, malgré tout, savoir gré à l'empereur et à son ministre du sentiment de convenance qui les a portés à ne pas sanctionner, par leur présence, le détrônement de la mère et du fils.

A partir de ce jour, l'Impératrice et son fils se trouvèrent placés sous la tutelle de l'Autriche. Deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de cuirassiers autrichiens vinrent remplacer la garde russe. Les sentinelles russes furent relevées par des grenadiers autrichiens, deux cuirassiers étant placés en vedettes à la principale grille du château.

Depuis la fatale lettre chiffrée du 8 avril, qui m'avait donné de si vives inquiétudes sur la personne de Napoléon, la fâcheuse impression que j'avais ressentie s'était effacée de mon esprit. J'avais reçu,

comme on l'a vu, plusieurs lettres de Fontainebleau qui me faisaient voir que l'Empereur s'occupait de ses affaires avec sa liberté d'esprit accoutumée. Le grand écuyer, duc de Vicence, et le colonel Montesquiou étant successivement venus à Rambouillet, me racontèrent, lors de leur visite, le premier mot du triste événement dont je n'avais eu, jusque-là, que le soupçon et l'appréhension. Marie-Louise de son côté, je le crois, a ignoré longtemps la tentative de désespoir de l'Empereur ; dans tous les cas elle ne m'en a jamais parlé.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, Napoléon, dont l'âme était pourtant si fortement trempée, avait cédé à un accès de découragement et avait voulu accomplir le sinistre projet dont il m'avait paru évident qu'il était préoccupé depuis le 8. Le renversement de toutes ses espérances et des illusions auxquelles il faisait de vains efforts pour se rattacher, la ruine du magnifique édifice qu'il avait élevé avec tant de peine, mais, par-dessus tout, la conscience de la haine implacable de ses ennemis qui, tant qu'il vivrait, serait un obstacle insurmontable à l'avenir de son fils, excitèrent au plus haut degré l'amertume de ses cruels chagrins. Il plia sous le coup terrible qui l'accablait. Mais la Providence ne voulait pas permettre encore que le sacrifice de ses jours, auquel il était disposé, s'accomplît. Elle le réservait à d'autres épreuves et à une fin qui allait ajouter à sa gloire passée. Cette fin devait être celle d'un grand homme aux prises avec

l'adversité, et la dominant par un calme et une dignité suprêmes.

Voici ce qu'il y a de certain dans cette douloureuse tentative de suicide. J'ai dit que pendant la retraite de Moscou, le 18 novembre 1812, l'armée ayant couché à Doubrowna, une alerte qu'on crut causée par une irruption de cosaques avait eu lieu le matin. J'ai ajouté que voulant prévenir le malheur de tomber dans une embuscade, Napoléon avait demandé au docteur Yvan, son chirurgien ordinaire, un sachet de poison dont il pût faire usage pour se préserver, par la mort, d'une odieuse captivité. L'Empereur n'avait, à cette époque, heureusement pas eu besoin de recourir à cette extrémité. — A son retour à Paris, il détacha de son cou le sachet de taffetas noir où le poison était renfermé et le déposa dans une des boîtes de son nécessaire ; il y resta jusqu'en 1814. Lors du plus grand paroxysme de son découragement, ce sachet revint à la mémoire de Napoléon. Un jour, après avoir consulté Yvan sur les divers moyens de mettre fin à la vie, il tira devant le médecin le sachet en question et l'ouvrit. Yvan, effrayé de cette action, saisit une partie du contenu et la jeta dans la cheminée. Il paraît que le lendemain, poursuivi par les plus noires pensées, le désespoir s'empara de l'âme de l'Empereur. Napoléon se leva, sans appeler personne, délaya le reste du poison dans un gobelet, et l'avala ; ce qui restait de cette substance léthifère était sans doute insuffisant ou avait été trop délayé

pour amener la mort. Le 11 avril 1814, vers onze heures du soir, le silence du palais de Fontainebleau fut tout à coup troublé par des gémissements et par le mouvement d'allants et venants. Les ducs de Bassano et de Vicence, le général Bertrand, accoururent auprès de l'Empereur pendant qu'Yvan était lui-même appelé. Napoléon était étendu sur une causeuse de sa chambre à coucher, la tête appuyée dans ses mains. Il s'adressa au docteur Yvan : « La mort ne veut pas de moi, dit-il, vous savez ce que j'ai pris. » Yvan, interdit, troublé, balbutie, dit qu'il ne sait pas ce que Sa Majesté veut dire... Qu'il ne lui a rien donné ; enfin il perd tout à fait la tête et sort précipitamment de la chambre pour aller tomber dans la pièce voisine, sur un fauteuil, où il éprouva une violente attaque de nerfs.

Napoléon passa une nuit assez tranquille. Le lendemain, le docteur Yvan, M. de Turenne et d'autres se présentèrent au lever de l'Empereur qu'ils trouvèrent à peu près remis de cette violente secousse physique et morale. Il était calme, profondément triste, et déplorait le malheureux état où il laissait la France. Quant au docteur Yvan, encore troublé de la scène de la veille, et sous l'impression des alarmes qu'elle lui avait causées, il était résolu à ne pas rester au palais. Aussi, en sortant du lever, il descendit précipitamment dans la cour, et, trouvant un cheval attaché à l'une des grilles, il monta dessus et s'éloigna au galop.

L'empereur d'Autriche passa la nuit à Rambouillet, et repartit le lendemain à neuf heures du matin pour Paris, après avoir pris congé de l'impératrice Marie-Louise. Que se passa-t-il dans cette entrevue ? Dans quel but le prince Metternich accompagna-t-il son souverain ? Quelles confidences furent faites à Marie-Louise ? Quelles raisons secrètes lui donna-t-on pour la décider à aller à Vienne et à y séjourner jusqu'à ce qu'elle pût se rendre en Italie, au lieu d'attendre ce moment à l'île d'Elbe ? Jugea-t-on à propos de lui révéler la résolution qui avait été prise de la séparer de son époux ? — Ce sont des questions sur lesquelles on peut former des conjectures, mais auxquelles il est malaisé de répondre. La déférence de l'Impératrice pour son père, qui lui exprima le vif désir de la posséder pendant quelque temps à Vienne, influença naturellement cette princesse, ainsi que la perspective d'être prochainement envoyée en possession des Etats qu'on lui promettait et l'espérance d'y jouir d'une liberté complète. Elle pensait qu'elle aurait alors la faculté de se partager entre le séjour de l'île d'Elbe et sa nouvelle résidence. Quoi qu'il en soit, les émotions que des événements aussi extraordinaires, et qui s'étaient succédé avec tant de rapidité, firent éprouver à cette princesse, avaient sensiblement altéré sa santé et la plongèrent dans une profonde mélancolie. Le bonheur d'avoir revu son père, dans les tristes conjonctures où elle se trouvait, n'avait pas diminué son affliction. Elle se retirait fréquemment

dans sa chambre, et là, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, elle s'abandonnait à toute l'amertume de ses pensées et versait d'abondantes larmes.

Dès le lendemain, le comte Trautmansdorf, grand écuyer de la cour d'Autriche, vint à Rambouillet pour régler le voyage de Vienne. Le général russe Schouwaloff en partit pour se rendre à Fontainebleau, étant désigné pour accompagner l'Empereur dans son voyage à l'île d'Elbe. Il fut remplacé par le général autrichien Wroleck. Le duc de Vicence, le comte de Flahaut et plusieurs dames, entre autres M^mes^ de Luçay et de Plaisance, vinrent prendre congé de l'Impératrice.

Le 19, l'empereur de Russie arriva à Rambouillet et déjeuna avec l'Impératrice. Cette visite paraît lui avoir été imposée par l'empereur d'Autriche ; du moins cette princesse se plaignit amèrement d'avoir été obligée de la subir. Rien ne pouvait lui être plus pénible que la nécessité de recevoir l'empereur Alexandre dans ce moment ; quelque soin qu'elle prît de sécher ses larmes et de composer son visage, il put y lire ce qu'elle souffrait intérieurement et le reproche tacite du manque de générosité de son procédé. La visite du roi de Prusse suivit, deux jours après, celle de l'empereur de Russie. Ces princes ne pouvaient ignorer que Marie-Louise était instruite de la part qu'ils avaient eue au renversement de l'Empereur Ce devait être pour eux une triste satisfaction

que le spectacle de l'abaissement d'une femme qu'ils avaient enveloppée dans la ruine de son époux et de son fils. On a dit que cette démarche avait pour but de donner le change sur les sentiments de cette victime d'une odieuse politique, en faisant croire qu'elle avait renoncé volontairement à faire cause commune avec l'Empereur, et qu'elle se séparait de lui pour se jeter dans les bras de ses ennemis. Si ce motif ne fut pas celui de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, il faut avouer que leur visite à Marie-Louise, dans de telles circonstances, donnait à cette opinion une grande vraisemblance ; de la part de l'empereur Alexandre surtout, elle contrastait avec cette magnanimité et ce sentiment délicat des convenances qu'on se plaisait à lui attribuer.

Ce prince fit des offres de service très empressées à l'Impératrice et la pria de ne pas s'adresser à d'autres qu'à lui. Il demanda à voir le roi de Rome qu'elle ne pensait pas à lui présenter. Le Czar alla seul chez le jeune prince, qu'il vit en présence de M^me^ de Montesquiou et qui ne lui inspira que de froids compliments. Le roi de Prusse arriva le 22 après midi à Rambouillet et n'y passa que quelques instants. Il voulut aussi voir le roi de Rome. Cet intéressant enfant était assez ennuyé de ces visites ; il voyait bien, malgré la faiblesse de son âge, qu'elles ne lui étaient pas faites dans un sentiment d'intérêt, et qu'il n'était que l'objet d'une indiscrète curiosité.

Je reçus, au sujet de ces visites, une lettre de Fon-

tainebleau datée du 18 avril à cinq heures du matin. En voici quelques extraits : « Il n'est pas concevable « que l'empereur d'Autriche n'ait pas senti l'incon- « venance de faire venir l'empereur de Russie et le « roi de Prusse à Rambouillet, surtout l'Impératrice « étant malade. . . . . .

« L'Impératrice doit tâcher d'aller tout de suite « aux eaux, puisque nous sommes dans la saison....

« L'Empereur voit avec plaisir que vous accompa- « gniez l'Impératrice. Sa Majesté vous recommande « de saisir toutes les occasions de lui donner de « ses nouvelles. » . . . . . .

Je communiquai cette lettre à l'Impératrice ; elle désapprouvait, comme l'Empereur, la visite des princes étrangers, mais il n'était plus en son pouvoir de s'y soustraire.

Napoléon partit le 20 avril, à midi, de Fontainebleau pour l'île d'Elbe, accompagné de quelques amis fidèles et escorté par le général russe Schouwaloff, le général autrichien Köhler, le comte Truchsess-Waldbourg, officier prussien, et le colonel anglais Campbell, après une scène mémorable et touchante dans laquelle il prit congé de ses aigles et des braves soldats et officiers de sa vieille garde.

CHAPITRE V

Arrivée à Rambouillet de l'état-major autrichien qui doit conduire l'Impératrice à Vienne. — Vérification des sommes provenant du Trésor de l'Empereur déposées dans la voiture de l'Impératrice. — Arrivée de cette princesse à Grosbois. — Elle passe deux jours dans ce château avec son père. — Ma visite à M. de Talleyrand. — Révolution en Italie. — Retraite du prince Eugène. — Départ définitif de Grosbois pour Vienne. — Voyage à travers la France. — Réception solennelle à Dijon. — Séjour à Bâle. — Promenades dans les environs. — Entrée dans le Tyrol. — Enthousiasme des habitants. — Fâcheux accident arrivé à Inspruck. — Alarmes des employés bavarois. — Saltzbourg. — Visite de la princesse royale de Bavière. — Arrivée à Schœnbrunn. — Situation de l'Impératrice à son retour en Autriche. — Accueil qu'elle reçoit de sa famille. — Ordre de service de sa maison. — Elle se sépare de sa dame d'honneur et de quelques Français qui l'avaient accompagnée. — Présence de la reine de Sicile, sa grand'mère, à Vienne. — Ses bons conseils à l'Impératrice. — Nouvelles Vêpres siciliennes projetées. — Attentions intéressées de l'impératrice d'Autriche. — Visites et promenades de Marie-Louise à Vienne. — Elle va au-devant de son père à son retour de France. — Elle le reçoit dans la maison de poste. — Rapprochements. — Entrée solennelle de l'empereur d'Autriche dans Vienne. — Marie-Louise obtient l'autorisation d'aller aux eaux d'Aix en Savoie. — Elle est mise sous la tutelle d'un officier général autrichien. — Agent de l'Impératrice méconnu à Parme. — MM. Paër et Isabey. — Audience de l'empereur d'Autriche dans la pièce qui avait servi de cabinet à l'empereur Napoléon. — L'Impératrice reçoit des lettres de l'Empereur. — Lettres du général Bertrand, datées de Fréjus et de Porto-Ferraio. — Détails sur le séjour de l'île d'Elbe. Adieux de Marie-Louise à sa famille. — Le roi de Rome laissé aux soins de M^me^ de Montesquiou. — Départ pour Aix. — Le docteur Franck chargé de la santé du jeune prince. — Souper à Munich. — Séjour à Berne. — Arrivée à Aix. — L'Impératrice y est reçue par le général Neipperg. — Portrait de ce général. — Le général Neipperg né Français. — L'Impératrice trouve à Aix ses

amis de Paris. — Je vais passer dans ma famille le temps de la saison des eaux. — Lettres que je reçois de l'impératrice Marie-Louise. — Bons sentiments de cette princesse. — Elle demande à l'empereur d'Autriche la permission d'aller s'établir à Parme. — L'Impératrice part d'Aix. — Sa résignation. — Réflexions. — Voyage de Marie-Louise dans l'Oberland. — Je revois cette princesse aux Sécherons près Genève. — Un officier parti de l'île d'Elbe lui apporte l'invitation de l'Empereur de venir à l'île d'Elbe. — Mon voyage à Prangins. — J'y retrouve le roi Joseph et la reine. — Portrait du roi Joseph. — Rectification d'une erreur. — Rencontre du roi Louis à Payerne. — Lettre de Napoléon à son frère Joseph. — Mon séjour à Berne. — Retour de l'Impératrice de son voyage au Grindelwald. — Je vais au-devant d'elle à Thun. — Mort de la reine de Sicile. — L'Impératrice passe deux jours à Berne. — Elle y reçoit la princesse de Galles. — L'enfant Austin. — Journée passée avec cette princesse. — Course de Marie-Louise en Suisse. — Je devance cette princesse à Vienne. — Visite aux ruines du château de Hapsbourg. — Nouvel ordre de chevalerie. — Réflexions à l'occasion de son passage à Braunau. — Retour de cette princesse à Schœnbrunn. — Les souverains réunis à Vienne. — Vie retirée de l'Impératrice. — Commencement des fêtes. — Enormes dépenses faites par la cour d'Autriche. — L'Impératrice assiste à l'une d'elles incognito. Elle reçoit successivement la visite des princes et princesses étrangers. — Le prince de Ligne. — Le prince Lambesc. — Le roi de Rome et son oncle l'archiduc François. — Changement dans les sentiments des Viennois à l'égard de l'Impératrice. — L'archiduc Rodolphe. — Voyage des deux empereurs à Bude. — Inaction apparente du Congrès. — Opposition de l'Espagne aux prétentions de Marie-Louise sur Parme. — Abandon apparent de ses droits par l'empereur d'Autriche. — Projet de l'indemniser par la cession des fiefs de Bohême. — Insinuation faite à l'Impératrice de séparer sa cause de celle de l'Empereur. — Démarches actives et soins officieux du comte de Neipperg. — Progrès qu'il fait dans la confiance de Marie-Louise. — Défiance qu'inspirent les Français qui l'ont suivie. — Le comte de San-Vitale présenté à Marie-Louise comme son grand-chambellan. — Appui promis par l'empereur Alexandre. — Visite sans façon de lord Castlereagh à Schœnbrunn. — La possession de Parme paraît assurée à l'Impératrice.

Le 22 avril, après la courte visite du roi de Prusse, le général major Kinski, accompagné de son adjudant comte Desselbrune, les comtes Eugène Wrbna, fils du grand chambellan, Taffe, chambellan, et Karaczaï, officier d'état-major, désignés pour accompagner

l'impératrice Marie-Louise à Vienne, arrivèrent à Rambouillet et pourvurent aux arrangements du voyage.

Dans le même temps on s'occupa de vérifier le montant des sommes placées dans les voitures de l'Impératrice à son départ d'Orléans. Le compte se trouva conforme à la note du trésorier. Je fis ensuite fermer les caisses et, conformément aux injonctions contenues dans les lettres de l'Empereur, j'en pris les clés pour les remettre à l'Impératrice avec le compte des sommes vérifiées. Cette princesse reconnut les bons effets de la prévoyance qui m'avait porté à insister pour lui ménager cette ressource, et elle voulut bien m'en témoigner sa satisfaction. Elle réunit ensuite pour la forme MM. les généraux Caffarelli et Fouler, MM. de Saint-Aignan, Bausset et moi pour aviser aux moyens de régler l'administration de sa maison. Nous nous séparâmes sans avoir rien réglé. MM. Caffarelli, Fouler et Saint-Aignan devaient retourner en France après avoir conduit l'Impératrice à Vienne ; ils refusèrent d'accepter aucune responsabilité. J'engageai M. de Bausset, en sa qualité de préfet du palais, à se charger de la comptabilité de toutes les dépenses de bouche et des autres services. L'Impératrice, qui semblait vouloir abdiquer toute autorité à cet égard, approuva cet arrangement. Je désirai rester, pour ma part, étranger à tout maniement de fonds et je n'ai eu qu'à m'applaudir d'avoir pris ce parti.

Rambouillet a été la dernière résidence impériale qu'habita Marie-Louise ; elle en partit pour ne plus revenir en France, se dirigeant sur Vienne. Elle s'arrêta pendant une journée à Grosbois où l'attendait l'empereur d'Autriche. Ce prince l'y reçut à sa descente de voiture. Le prince de Wagram, pour céder à l'empereur François et à sa fille l'habitation principale, s'était retiré à Marolles, petit château attenant à Grosbois, avec sa femme et ses enfants. M. de Montesquiou, grand chambellan, s'y trouvait avec eux. Le prince de Wagram vint à Grosbois pour présenter à l'empereur d'Autriche des officiers et des dames des maisons de l'empereur Napoléon et de l'Impératrice. Marie-Louise reçut à Grosbois plusieurs personnes venues de Paris pour prendre congé d'elle. Après que la dernière se fût retirée, la souveraine déchue se sentit dans un isolement qui l'avertissait de la rupture du dernier lien qui l'attachait à la France.

Pendant le séjour de l'impératrice Marie-Louise à Rambouillet et à Grosbois, je fis plusieurs voyages à Paris pour l'exécution de quelques ordres que cette princesse m'avait donnés. Au cours de l'une de ces excursions, j'eus la curiosité d'aller voir le prince de Bénévent. Il me chargea d'exprimer à l'Impératrice tout son regret de ce qui s'était passé en ce qui la concernait elle et son fils. Il dit que toutes les combinaisons avaient dû échouer devant le fait de l'existence de Napoléon ; que l'Empereur mort, tout fût

devenu facile ; mais que, tant qu'il aurait vécu, son abdication eût été illusoire ; que si la Régence avait été adoptée et le fils de l'Empereur reconnu, son père serait revenu et se serait remis à sa place. Après cet aveu si peu déguisé de sa conduite et d'une déloyauté qui ne semblait lui causer aucun embarras, M. de Talleyrand me parla de ma position personnelle. Il chercha à me dissuader de suivre l'Impératrice. Il me dit qu'il n'y avait rien d'avantageux pour moi à m'expatrier, que je n'aurais pas à me repentir d'être resté en France et d'accepter un ordre de choses irrévocablement établi. Devant mon silence, M. de Talleyrand changea d'attitude et, paraissant désavouer ces offres indirectes, il me dit, entre autres choses, qu'il avait peu de part à la distribution des emplois ; qu'il n'avait pu placer jusqu'alors des hommes capables auxquels il voulait du bien. Il me cita M. de Rémusat qu'il n'avait pu faire nommer encore à une préfecture. Il ajouta que, quand les Bourbons n'avaient pas d'autre monnaie, ils distribuaient à leurs partisans des bons pour des emplois dans toutes les branches de l'administration, valables à l'époque de leur restauration ; que cette époque inespérée étant arrivée, il était pour son compte assailli de demandes de gens qui lui présentaient des lettres portant promesse de places dans son département. Il me parut, autant qu'il était possible de lire dans la pensée de cet homme impénétrable, qu'il aurait préféré la Régence à la Restauration, si la mort de Napoléon lui eût

permis de prendre en mains la direction des affaires.

Quelques années plus tard, j'eus occasion de rencontrer M. de Talleyrand au salon d'exposition annuelle des tableaux. Il m'aborda, quoique je voulusse l'éviter, pour me dire avec un sourire ironique : « N'est-ce pas que vous avez vu des salons plus « beaux que celui-ci ? »

Avant de commencer le récit du voyage de Marie-Louise à Vienne, il me faut faire un retour sur la situation de l'Italie. A la suite de la défection du roi de Naples, le vice-roi d'Italie avait concentré ses forces sur le Mincio, et porté son quartier général à Mantoue. La vice-reine vint l'y rejoindre et y accoucha, le 13 avril, de son cinquième enfant. Quand la vice-reine quitta Milan, une coterie s'y agitait secrètement contre la domination française. Le général Pino, qui avait été ministre de la guerre, abandonnait en même temps la cause française. Le général autrichien Neipperg, qui, trois mois auparavant, avait signé avec le ministre des affaires étrangères napolitain le traité contre la France, se présenta au quartier général du prince Eugène, accompagné du comte de Wartemberg, aide de camp du roi de Bavière. Cet officier était porteur d'une lettre du roi qui invitait son gendre à abandonner une cause désespérée et à suivre son propre exemple. Le général Neipperg fit également connaître au vice-roi l'occupation de Paris par les troupes alliées et la déchéance

de l'Empereur. Le prince Eugène répondit à ces communications par ces nobles paroles :

« Je n'entends rien à la politique, mais le simple « bon sens, à défaut de tout autre sentiment, indique « que le seul parti à prendre dans ces conjonctures « est de réunir les forces françaises et autrichiennes, « et de marcher sur Paris pour y soutenir les droits « de l'impératrice Marie-Louise et de son fils. »

Ce n'étaient certes pas là les intentions du général Neipperg. Le lendemain 17, le prince Eugène conclut, avec le maréchal Bellegarde, une convention pour la rentrée des troupes françaises dans leur pays. Sur ces entrefaites arriva l'avis du traité de Fontainebleau, par lequel Napoléon abandonnait toutes ses prétentions en Italie, puis celui de son abdication. Ces nouvelles excitèrent dans la péninsule une terrible fermentation. Le 20 avril, éclata à Milan une insurrection dans laquelle le ministre des finances Prina fut tué à coups de parapluie. La position du prince Eugène n'était plus tenable en Italie. — Le 25 avril, il partit de Mantoue avec la vice-reine à peine rétablie de ses couches pour se rendre par Vérone à Munich. Il y trouva des lettres de sa mère qui l'appelait auprès d'elle, et, après avoir laissé sa femme à Munich, il se rendit immédiatement à Paris.

Le 25 avril, l'impératrice Marie-Louise qu'on avait qualifiée de duchesse de Parme — mais qui continuait à porter son premier titre — reçut les adieux de son père, retournant à Paris pour y dîner chez le

comte d'Artois. Elle poursuivit son voyage qui ne devait plus être interrompu. Marie-Louise était accompagnée par Mmes de Montebello et Brignole, par le général Caffarelli, par les barons de Saint-Aignan, Bausset et moi. Le prince de Parme — qui avait perdu le titre de roi de Rome — était accompagné par sa noble et fidèle gouvernante, Mme de Montesquiou, qui n'avait pas voulu se séparer de lui, et par Mmes Soufflot. Nous voyagions sous la garde du général autrichien comte Kinski et de son état-major. Nous rencontrâmes, sur la route de Grosbois à Provins, des camps d'Autrichiens et de Cosaques.

Le pays présentait l'aspect de la désolation : des nuées de chevaux épars dans les champs dévoraient l'espérance de la récolte. L'Impératrice écrivit de Provins à l'Empereur. Je mis sa lettre avec la mienne sous le couvert du général Bertrand, à la poste à Provins. Ces lettres parvinrent à leur adresse; elles furent reçues à Porto-Ferraio le 25 mai suivant. Nous eûmes sur la route de Paris à Troyes le même spectacle de dévastation qui nous avait attristés depuis notre départ de Grosbois, le pays ravagé, les villages brûlés et la petite ville de Nogent ne présentant que des débris. Il n'y avait pas deux maisons intactes ; les cheminées seules, bâties en briques, étaient restées debout. L'Impératrice logea à Troyes chez M. de Mesgrigny, père de l'écuyer de l'Empereur et beau-père de la sous-gouvernante du roi de Rome.

Nous arrivâmes à Dijon le 28 au soir, après avoir

couché à Châtillon, ville de triste mémoire. Le général Giulay, gouverneur militaire du pays, le général Fresnel et plusieurs autres généraux et officiers supérieurs autrichiens reçurent la fille de leur maître. Toutes les troupes autrichiennes étaient sous les armes et bordaient les rues de Dijon. Le général Giulay avait donné des ordres pour que le canon fut tiré et la ville illuminée. Heureusement que, prévenue à temps, l'Impératrice put être soustraite à ce surcroît d'hommages intempestifs.

Les Autrichiens affectaient de rendre de grands honneurs à la fille de leur souverain; c'était à l'archiduchesse et non à l'Impératrice que ces témoignages de déférence et de respect s'adressaient. Marie-Louise arriva à Bâle, escortée par un détachement de cavalerie suisse qui la reçut à la frontière, et elle fit son entrée dans cette ville au milieu d'une haie de troupes autrichiennes et bavaroises. La maison qu'elle occupa avait été habitée par l'empereur d'Autriche; on eut soin, sur toute la route, de préparer son logement dans les mêmes maisons où son père avait demeuré. La crainte que le voyage ne fatiguât son fils, autant que le besoin de se dérober aux importunes marques de respect dont elle était poursuivie, engagèrent Marie-Louise à se reposer un jour à Bâle.

Le courrier que l'Impératrice avait expédié de Rambouillet à Fontainebleau lui rapporta une lettre de Napoléon, datée le 28 avril de Fréjus. L'Empereur s'était embarqué pour l'île d'Elbe, le même jour, à

Saint-Rapheau. Je reçus par le même courrier deux lettres du général Bertrand datées également du 28. Ces lettres réveillèrent dans le cœur de Marie-Louise le regret de n'avoir pas rejoint l'Empereur à Fontainebleau ; c'était une peine secrète, une sorte de remords qui se manifestait souvent, en dépit des efforts qu'elle faisait pour n'en rien laisser paraître. La vue des sites pittoresques et des spectacles variés qu'offre aux regards la traversée de la Suisse ne pouvait suffire à la distraire de cette préoccupation. A Schaffouse l'Impératrice vit la chute du Rhin sous ses différents aspects ; à Zurich, elle se promena sur le lac. — Le chargé d'affaires d'Autriche à la diète pendant l'absence du ministre, M. de Lebzeltern, demanda à lui être présenté avec les agents de Russie, de Bavière et autres membres du corps diplomatique ; mais Marie-Louise refusa de les recevoir, prétextant son incognito pour motiver son refus. Elle séjourna vingt-quatre heures à Constance, voulut aussi se promener sur le lac et alla visiter l'île de Meinau. A Waldsée, elle logea au château du prince qui lui présenta sa femme, grosse de son dix-septième enfant, et sa fille, chanoinesse d'un chapitre de Salzbourg. Pendant son mélancolique voyage à travers nos provinces désolées et dans les États autrichiens, la tristesse de Marie-Louise avait redoublé. Ses nuits étaient troublées par de pénibles insomnies, et son visage était souvent baigné de pleurs. Après une de ces nuits sans sommeil, elle me dit un jour, dans le Tyrol, avec les

larmes aux yeux, qu'elle avait manqué de résolution à Blois, et qu'aucune raison n'aurait dû retarder son départ pour Fontainebleau. Louable mais inutile regret que le temps n'a peut-être pas emporté tout entier ! Les guides que la sollicitude de l'empereur François avait donnés à sa fille, fidèles à leurs instructions, ne négligèrent rien pour réveiller dans l'esprit de Marie-Louise les souvenirs de sa patrie allemande. En France et jusqu'à la frontière de Suisse ils l'avaient, comme je viens de le raconter, entourée d'hommages et d'honneurs; mais quand cette princesse pénétra dans le Tyrol les démonstrations de l'enthousiasme populaire ne connurent plus de bornes. A Fuessen, à Reitti, à Insprück et jusqu'à Salzbourg, c'était une ivresse générale.

Les habitants des villages accouraient en foule sur le passage de la fille de leur souverain bien-aimé. C'était sur toute sa route des chants auxquels répondaient des troupes de chanteurs placées comme des échos dans le lointain. Les Tyroliens excellent dans ces concerts en plein air et sans instruments. A Fuessen, on commença à tirer des boîtes ; à Reitti, du plus loin que le cortège de l'Impératrice fut aperçu, une vingtaine de Tyroliens, munis de cordages, se précipitèrent sur sa voiture, dételèrent les chevaux, et la traînèrent jusqu'à sa maison. Pendant son dîner, une troupe d'hommes et de femmes chantèrent sous ses fenêtres des vers à sa louange. Le lendemain à sept heures, un capucin, suivi de trois ou quatre

jeunes gens, s'introduisit dans un corridor qui conduisait à l'appartement de la princesse, et entonna, avec ses compagnons, des chants devant la porte de sa chambre.

La neige était tombée toute la matinée, mais n'avait pas ralenti l'ardeur des Tyroliens. Sur toute la route de Reitti à Inspruck, les habitants étaient en armes dans les villages, chantaient en chœur des hymnes nationaux, saluaient avec des drapeaux, et tiraient des boîtes dès qu'ils apercevaient les voitures; ils ne voyaient dans notre Impératrice qu'une princesse autrichienne. Pas un des hommes qui se livraient à ces signes bruyants d'allégresse ne savait peut-être qu'elle avait régné sur la France, mariée à l'empereur Napoléon. A Inspruck, où elle arriva à huit heures du soir, elle trouva la ville illuminée; elle y fut accueillie avec les mêmes transports, ses chevaux dételés et sa voiture traînée, ou plutôt portée à bras d'hommes, jusqu'au château où elle descendit.

La foule était si grande, que deux hommes et un enfant furent écrasés à la porte de la ville. Les fonctionnaires bavarois attendaient l'Impératrice au pied du grand escalier du château, et semblaient se mettre sous sa protection. Les pauvres Bavarois qui avaient des emplois au Tyrol brûlaient d'en sortir ; ils ne regardaient pas leur vie comme en sûreté au milieu de cette exaltation populaire. Cependant l'exercice de leur autorité était modéré et libéral. La vivacité de l'attachement des Tyroliens pour la maison d'Au-

triche, qu'on avait encore excitée en affectant de leur montrer une princesse de cette maison, était un avertissement, donné à la Bavière, de ne point songer à conserver des provinces où cette affection était enracinée et la haine de l'étranger héréditaire. Aussi le Tyrol fut-il rétrocédé un mois après à l'Autriche.

D'Insprück où elle s'arrêta deux jours, Marie-Louise se rendit à Salzbourg ; le maréchal de la cour du prince royal de Bavière l'attendait à la porte du château où elle descendit. Elle y reçut la visite de la princesse royale, fort belle personne âgée alors d'environ vingt ans, et, le lendemain, elle la lui rendit au château de Mirabelle où la princesse résidait. Toutes ces habitations royales ou princières étaient grandes et spacieuses.

Le jeune prince, confié aux soins particuliers de M^me^ de Montesquiou, ne voyait sa mère qu'aux lieux où elle s'arrêtait. Il avait oublié le chagrin avec lequel il avait quitté les Tuileries ; la nouveauté des objets qui passaient sous ses yeux le divertissait, et il en jouissait avec l'heureuse insouciance de son âge.

Après s'être reposée un jour à Salzbourg, l'Impératrice continua son voyage sur Vienne par Mœlck. Le prince Trautmansdorff, grand écuyer, vint l'y recevoir et demander à Marie-Louise, de la part de l'impératrice d'Autriche qui venait au-devant d'elle, l'itinéraire qu'elle se proposait de suivre.

Elle rencontra effectivement, entre Saint-Polten et Siegartskirchen, à quatre lieues de Vienne, cette

princesse, qui céda sa voiture à la duchesse de Montebello et à la comtesse Lazanski, ancienne grande maîtresse de l'archiduchesse Marie-Louise, et monta dans la voiture de cette dernière. Le soir même, l'Impératrice arriva à Schœnbrunn, terme de son voyage ; les princes de sa famille, oncles et frères, s'y étaient rendus de Vienne pour la recevoir. Ses sœurs l'attendaient à la porte de son appartement où elle fut conduite par l'impératrice d'Autriche. Les jeunes archiduchesses se jetèrent à son cou en la félicitant de son retour, comme si elle eût échappé à un danger dont elles étaient ravies de la voir sortie saine et sauve.

Marie-Louise revenait à Vienne à peu près comme elle en était partie quatre ans auparavant, avec d'amers souvenirs en plus, déchue du haut rang que lui avait prêté pour un moment la politique du Cabinet autrichien, et leurrée de la jouissance d'une principauté qu'elle devait acheter au prix des plus pénibles sacrifices. Quand elle avait été destinée à devenir la compagne de Napoléon, l'empereur son père lui avait dit en la quittant: « Soyez bonne épouse, bonne « mère, et rendez-vous en tout agréable à votre « mari. » La politique autrichienne avait sous-entendu : tant qu'il sera puissant, heureux et utile à notre maison. Marie-Louise, sur le trône où le choix de Napoléon et le consentement empressé de son père l'avaient placée, s'était docilement conformée aux recommandations paternelles. Comme épouse, il n'y

a eu rien à blâmer dans sa conduite. S'il eût été dans la destinée de l'Empire de survivre à ses désastres, après avoir donné l'exemple des vertus privées, elle aurait laissé une mémoire honorée à l'égal de la femme de Louis XIV et de la femme de Louis XV ; comme impératrice, soit par amour-propre soit par devoir, elle avait paru s'enorgueillir des prospérités de l'Empire. Elle ne s'était pas montrée indifférente à nos malheurs ; elle n'avait toléré aucune machination contre la sûreté ou le repos de la France. Dans les jours qui précédèrent son agonie, elle fut un intermédiaire zélé et de bonne foi entre l'Empereur et son père ; mais elle ne s'était pas identifiée avec sa patrie adoptive. Passive, étrangère à la politique, envisageant avec effroi le spectacle si nouveau pour elle de la lutte des partis — n'ayant pas séjourné en France assez de temps pour y contracter des liens de quelque force, elle n'avait pas pris à nos malheurs cette part active et passionnée qui portait Anne d'Autriche et Marie-Antoinette à faire de la cause du pays leur cause personnelle dans des temps de troubles et de dangers. Elle avait renoncé sans une grande opposition à sa nouvelle patrie, pour se réfugier dans sa famille comme dans un port contre de nouveaux orages. Pénétrée des impressions reçues dans sa première jeunesse, imbue de l'idée que l'intérêt de la maison d'Autriche ne peut être mis en balance avec aucun autre intérêt, quand son père lui dit à Schœnbrunn, à son retour : « Comme ma fille, tout ce que j'ai est

« à toi, même mon sang et ma vie ; comme souve-
« raine, je ne te connais pas, » elle ne put que baisser la tête et confirmer par son silence la force irrésistible d'un pareil argument. Ce mot de l'empereur François donnerait gain de cause au préjugé populaire qui attribue aux princesses autrichiennes une influence funeste sur les destinées de la France.

La famille de Marie-Louise l'accueillit avec toutes les apparences de la cordialité. L'impératrice d'Autriche et d'autres archiduchesses étaient venues s'établir au château de Schœnbrunn pour la recevoir et y demeurer avec elle. Pendant les premiers jours, il y eut dans cette réunion de princes et de princesses une longue série de visites et d'interminables causeries. L'Impératrice partageait le reste de son temps entre son fils, dont l'appartement communiquait avec le sien, et les personnes françaises qui l'avaient accompagnée durant son voyage, mais qui devaient la quitter après un court séjour. Le comte de Lobau, qui avait été retenu prisonnier au mépris de la capitulation de Dresde, et que la cessation des hostilités rendait à la liberté, vint à Schœnbrunn et y passa deux jours avant de continuer son voyage sur Paris. Il partit le 29 juin ; le 30 était le jour fixé pour le départ de la duchesse de Montebello. Cette séparation, extrêmement pénible pour l'Impératrice, ne fut adoucie que par l'espérance de revoir la duchesse aux eaux d'Aix. MM. de Saint-Aignan et Corvisart, qui partaient avec cette dernière, prirent également

congé. Le lendemain le général Caffarelli partit à son tour pour la France. Ces départs successifs renouvelèrent la douleur qu'éprouvait l'Impératrice en voyant s'éloigner des personnes dont elle avait pu apprécier la fidélité et le dévoûment. Elle remit au noble et loyal Caffarelli un petit portefeuille en maroquin qu'elle avait porté, et sur la première page duquel elle avait écrit de sa main quelques mots obligeants.

Dès le lendemain de son arrivée à Schœnbrunn Marie-Louise avait établi l'ordre de service de sa maison ; mais elle n'avait prescrit aucune règle particulière. Elle voulut même bannir toute étiquette et réaliser son rêve favori de la vie privée. Elle refusa de vivre en commun avec sa famille et conserva son indépendance domestique. Elle déjeunait et dînait à ses heures ordinaires, à onze heures du matin et à sept heures du soir, avec la comtesse Brignole, M. de Bausset et moi qui restâmes seuls avec elle.

Elle invitait alternativement un petit nombre de personnes de sa famille, des ministres et leurs femmes, des officiers et des dames de la cour de l'empereur d'Autriche, et quelques personnages que recommandaient leurs dignités ou leur rang dans l'État. Nous étions dans cette cour accueillis diversement, mais non pas en amis. En général, nous n'eûmes ni à nous plaindre ni à nous louer de la réception qui nous fut faite.

L'Impératrice séjourna environ six semaines à

Vienne, attendant le retour de l'empereur d'Autriche, qui devait lui apporter l'autorisation de se rendre à Parme et à l'île d'Elbe. Une des consolations qu'elle éprouva, pendant ce premier séjour, fut la société de la reine de Sicile, sa grand'mère, dont l'attachement sincère et les sentiments énergiques, quoique contrariant un peu son caractère timide, contribuèrent cependant à la réconforter. Cette princesse, dernière fille de Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, était arrivée presque en même temps que Marie-Louise à Vienne. Ne pouvant supporter plus longtemps l'autorité que les Anglais s'étaient arrogée sur la Sicile, elle s'était soustraite à leur joug[1] ; elle s'était échappée secrètement de Palerme et elle était venue, bravant les dangers d'une traversée périlleuse, intéresser l'empereur son gendre à la restitution de son royaume de Naples. Elle était résolue à voir chaque souverain en particulier et à ne point lâcher prise dans ses démarches qu'elle n'eût obtenu l'expulsion du roi Joachim. Son caractère entreprenant et sa ténacité donnaient quelque souci au gouvernement autrichien, dont elle accusait de son côté l'égoïsme. Cette reine qui, dans les temps de prospérité de l'empereur Napoléon, avait été son ennemie déclarée et dont l'opinion, en conséquence, ne pouvait être entachée de partialité, professait une haute

[1] Déjà, à la fin de 1810, cette princesse, dont la privation de toute influence dans le gouvernement de la Sicile avait exalté les passions au plus haut degré, avait conçu le plan de nouvelles vêpres siciliennes contre les Anglais.

estime pour ses grandes qualités. Apprenant que je lui avais été attaché en qualité de secrétaire, elle me rechercha pour me parler de lui. Elle disait qu'elle avait eu autrefois à s'en plaindre ; qu'il l'avait persécutée et blessée dans son amour-propre, « car j'avais alors quinze ans de moins », ajoutait-elle ; mais qu'aujourd'hui qu'il était malheureux elle oubliait tout. Elle ne pouvait retenir son indignation en voyant les manœuvres employées pour arracher sa petite-fille à des liens qui faisaient sa gloire, et pour priver l'Empereur de la plus douce consolation qu'il pût recevoir après les immenses et cruels sacrifices arrachés à son orgueil. Elle ajoutait que, si l'on s'opposait à leur réunion, il fallait que Marie-Louise attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. « Voilà, répétait-elle, ce que je ferais à sa « place ; car lorsqu'on est mariée, c'est pour la vie ! » Un tel acte de hardiesse, qui souriait à l'esprit entreprenant de la vieille reine, n'était pas dans la mesure du caractère de Marie-Louise, ni dans ses idées de décorum. Elle se berçait d'ailleurs de l'espoir d'occuper prochainement Parme, où elle serait maîtresse de ses actions et libre d'aller où bon lui semblerait. Marie-Louise rendait de fréquentes visites à sa grand'mère ; la vieille reine habitait le petit château d'Hetzendorf auquel conduisait une des avenues du parc de Schœnbrunn. Elle donnait à sa petite-fille des conseils dont la fermeté n'était pas du goût de l'impératrice d'Autriche ni du cabinet autrichien. La reine

de Sicile, ayant trouvé dans une revue qu'elle faisait de l'écrin de l'Impératrice un portrait enrichi de diamants de l'empereur Napoléon, engagea Marie-Louise à s'en parer. Plus ardente que cette dernière dans l'expression de ses sentiments, elle dit même un jour à sa dame d'honneur qu'il ne suffisait pas de porter cette image sur sa poitrine, qu'il fallait aussi l'avoir dans le cœur. Enfin l'excellente princesse montrait beaucoup d'affection pour le fils de Napoléon et le comblait de caresses.

Les prévenances dont Marie-Louise était l'objet, de la part de sa belle-mère et de la cour, à Vienne, masquaient le dessein de s'emparer de son esprit, de la confiner dans sa famille et de chercher à diriger sa conduite et toutes ses actions. On commença par semer des doutes sur la possibilité de son voyage aux eaux d'Aix, quoiqu'elle eût obtenu, sur ce point, le consentement de l'empereur d'Autriche. On parlait d'un château en Hongrie, où elle serait à merveille pour passer l'été, et qu'elle pourrait habiter pendant le temps que les souverains alliés séjourneraient à Vienne, où ils s'étaient donné rendez-vous pour la mi-juillet. On trouvait que sa trop grande proximité d'une ville où se tenait le congrès ne pouvait que lui être désagréable et lui offrir un spectacle pénible. Si elle avait absolument besoin des eaux, pourquoi aller à Aix? Les eaux de Carlsbad ou autres en Allemagne pourraient convenir à son état de santé. Elles n'auraient pas l'inconvénient de l'éloigner trop de sa

famille. On allait même jusqu'à lui faire craindre qu'il survînt tel événement qui fût de nature à empêcher son établissement à Parme. Ces insinuations inquiétaient l'Impératrice ; mais elle tenait au voyage d'Aix, parce qu'elle avait obtenu de son père la promesse qu'après la saison des eaux elle serait libre de se rendre directement à Parme. Son autre motif était qu'elle y avait donné rendez-vous à la duchesse de Montebello, dont elle regrettait l'absence. Les souvenirs de la France et de l'Empereur avaient alors de l'attrait pour elle,

L'Impératrice paraissait entrevoir confusément, dans les tracasseries dont elle était l'objet, l'intention secrète de la séparer de Napoléon. Elle se reprochait alors d'avoir trop cru aux impossibilités de le rejoindre et d'avoir eu trop de confiance dans les promesses qui lui avaient été faites. Il faut ajouter que l'Empereur, dans ses lettres, l'entretenait de projets de réunion.

Ces contrariétés altéraient un peu le calme de la vie paisible que Marie-Louise menait à Schœnbrunn ; cette princesse consacrait ses matinées à son fils ; elle dessinait, faisait de la musique et étudiait la langue italienne, dont la connaissance lui serait nécessaire dans ses nouveaux États. M^me^ de Montesquiou amenait tous les jours le prince de Parme à la fin du déjeuner. Le régal du jeune prince était ce qu'il appelait le *bon plat ;* c'était ordinairement une des cent espèces de gâteaux de *farinage* qui figurent en Autriche sur toutes les tables.

L'après midi, Marie-Louise montait à cheval ou faisait des promenades à pied dans les beaux jardins de Schœnbrunn, dont elle revoyait avec intérêt toutes les fabriques.

Dans les premiers jours de son arrivée, la femme de Napoléon devint l'objet de la curiosité et de l'intérêt du peuple de Vienne. Pendant les courses qu'elle faisait dans la ville, sa voiture était suivie par une foule silencieuse, avide de la contempler. Durant les premiers dimanches, les jardins de Schœnbrunn étaient le rendez-vous des habitants de Vienne, qui, dans leurs chuchotements respectueux, semblaient féliciter Marie-Louise sur son retour au milieu d'eux, et admiraient la beauté des traits de son fils.

Le 15 juin, l'Impératrice partit de grand matin de Schœnbrunn pour aller au-devant de l'empereur d'Autriche; elle s'arrêta à Siegartskirchen, à deux postes de Vienne, où l'impératrice d'Autriche et les enfants de l'empereur l'avaient précédée. Elle y reçut son père dans la même chambre de la maison de poste où l'empereur Napoléon avait reçu, en 1805, la députation qui lui présentait les clés de Vienne.

Le souvenir de la scène dont j'avais été témoin, neuf ans plus tôt, se retraça dans mon esprit avec une vivacité singulière. Je revoyais le glorieux vainqueur devant lequel le comte Zinzendorf et les magistrats de Vienne s'inclinaient, en lui présentant sur un plat d'argent les clés de l'orgueilleuse capitale

de l'Autriche. Je revoyais la figure et l'attitude des députés recommandant leur ville et ses habitants à la générosité de Napoléon. Cette hallucination m'avait saisi au point qu'involontairement je fermai les yeux... Quel spectacle différent frappait aujourd'hui mes regards ! A la place du soldat victorieux, dont un sentiment de générosité naturelle tempérait l'attitude fière, je contemplais une princesse presque agenouillée, les yeux humides, devant un souverain qui la relevait avec un mélange d'orgueil et de tendresse. Cette princesse était la femme de Napoléon, et le souverain qui proscrivait aujourd'hui son époux était le même qui avait imploré naguère, au bivouac de Sar-Uchitz, la clémence du César français !

Marie-Louise accompagna seule l'empereur François dans sa calèche jusqu'au dernier relai. Arrivée là, elle voulut devancer d'un quart d'heure son père à Schœnbrunn, afin de présenter à l'empereur d'Autriche, dès son arrivée, son petit-fils. L'affluence des habitants de Vienne et des environs était extraordinaire ; ils couvraient la route, les avenues, et pénétraient jusque dans les premières salles des appartements du palais.

Le lendemain, le monarque autrichien partit de Schœnbrunn pour faire dans sa capitale une entrée solennelle. Il était à cheval, accompagné des archiducs ses frères, précédé et suivi par sa garde, à la tête de laquelle marchaient le prince Lambesc, qu'on appelait à Vienne le prince de Lorraine, capitaine de

la première garde des archers, le prince de Ligne, capitaine des trabans, et le prince Esterhazy, capitaine de la garde noble hongroise ; l'uniforme de ce dernier ainsi que le harnachement de son cheval étaient couverts de perles et de diamants d'une valeur considérable. Il n'y eut peut-être pas une rue de Vienne que l'Empereur et son cortège ne parcoururent, suivant l'usage, aux acclamations d'un peuple immense. Cette marche à travers les rues de la ville dura cinq heures, et se termina à l'église métropolitaine de Saint-Etienne, à la porte de laquelle l'archevêque de Vienne harangua l'empereur François, qui assista ensuite au *Te Deum*. On avait conseillé à l'empereur d'Autriche de faire son entrée à Vienne sur un cheval arabe qui avait servi à l'empereur Napoléon, et qui avait été amené de Paris avec les équipages de l'Impératrice, mais le bon sens de ce prince lui fit refuser ce genre de triomphe.

Les souverains autrichiens revinrent le lendemain à Schœnbrunn où ils demeurèrent jusqu'au départ de l'impératrice Marie-Louise pour les eaux d'Aix. Tout en accordant à cette princesse l'autorisation d'entreprendre ce voyage, on lui fit sentir en même temps la nécessité d'avoir désormais, auprès d'elle, une personne destinée à lui servir de conseil et d'intermédiaire avec le cabinet autrichien. Le choix de l'Empereur s'était arrêté sur le prince Nicolas Esterhazy. Le rang de ce personnage, son âge et sa prudence justifiaient cette désignation, mais le cabinet

de Vienne fit substituer au prince Esterhazy le général comte Neipperg, qui commandait une division de troupes autrichiennes à Pavie et qui reçut l'ordre de se rendre à Aix.

Le général autrichien, comte Nugent, ayant pris possession du duché de Parme au nom de la souveraine, celle-ci y avait envoyé un agent pour prendre une première connaissance de l'état des choses et de la situation du pays. Cet agent déplut sans doute aux autorités autrichiennes qui traitaient les provinces italiennes en pays conquis. Mal traité, mal accueilli et même emprisonné, l'envoyé de la duchesse de Parme ne dut qu'aux instances de cette princesse auprès de l'empereur d'Autriche la faveur d'être remis en liberté.

Quand l'impératrice Marie-Louise croyait qu'il lui serait loisible de se rendre directement d'Aix à Parme, elle eut le désir d'emmener avec elle deux artistes célèbres dont elle recevait les leçons. Eux-mêmes en avaient fait la demande. L'un était M. Paër. Né à Parme, il était flatté de l'idée d'aller finir ses jours dans sa patrie; un sentiment de reconnaissance l'engageait à suivre la fortune de sa royale élève, et d'aller s'établir dans ses nouveaux États. Il avait été comblé de bienfaits par l'Empereur qui, après la victoire d'Iéna, l'avait fait venir à Paris avec sa femme, pour être attachés tous deux à sa musique avec de gros appointements. Il avait été nommé directeur des spectacles de la cour, et maître de chant de l'Im-

pératrice. Il avait succédé en 1812 à Spontini dans la direction du Théâtre-Italien. Les négociations pour son établissement à Parme étaient à peine entamées, lorsqu'il fut nommé directeur des concerts de Louis XVIII, place à laquelle il joignit plus tard celle de directeur et compositeur de la musique de la duchesse de Berry. L'autre était M. Isabey. L'Impératrice était habituée aux leçons de cet habile et spirituel dessinateur. Elle le goûtait beaucoup et aimait son humeur enjouée. Il était d'ailleurs l'ami de Corvisart et protégé par la duchesse de Montebello, dans laquelle Marie-Louise avait une grande confiance. Isabey, en allant se fixer à Parme, voulait y trouver une compensation aux avantages qu'il perdait en quittant Paris. Ses prétentions parurent trop élevées à l'Impératrice qui n'était plus ni assez riche, ni assez grande souveraine pour les satisfaire comme elle l'aurait désiré. « D'ailleurs, » me faisait-elle l'honneur de m'écrire, « même s'il venait pour rien, je ne « me permettrais jamais de le prendre, avant d'en « avoir obtenu le consentement de l'Empereur. Vous « savez les préventions qu'il avait contre lui, et que « je dois respecter; quoique séparée de lui, je n'en « suis pas moins responsable de ma conduite envers « mon mari. »

L'empereur d'Autriche avait bien voulu nous recevoir, M^me^ de Brignole, M. de Bausset et moi. Il nous accueillit avec bienveillance et prolongea assez longtemps un entretien dans lequel il ne fut

question d'aucun objet politique. L'empereur parla surtout avec complaisance des formes paternelles de son administration et de ses relations intimes, et pour ainsi dire de famille, avec les différentes provinces de ses États héréditaires. Il nous dit entre autres choses qu'il était quelquefois arrivé que les récoltes ayant été insuffisantes dans maintes parties de ses États héréditaires, des villes manquaient de grains ; qu'il leur envoyait alors des blés tirés de ses propres domaines, portés par ses propres chariots, et que ces villes les lui rendaient après la récolte de l'année suivante. Il me semblait entendre un patriarche des temps primitifs parlant de son patronage et de sa protection envers sa tribu, et non le chef d'un grand empire, discourant des formes de l'administration de ses vastes États.

Une circonstance de cette présentation était faite pour me frapper. La pièce où l'empereur François nous reçut était la même qui avait servi de cabinet à l'empereur Napoléon en 1805 et en 1809. Ce cabinet, rempli des souvenirs d'une grande souveraine (Marie-Thérèse), que décoraient sa statue et les portraits de ses descendants, avait retenti des paroles sévères prononcées par Napoléon contre les personnages de cour dont les influences tendaient à aliéner au souverain le cœur de ses sujets. Le tableau que nous faisait l'empereur d'Autriche de la bonne harmonie qui régnait entre ses peuples et lui, et sa sollicitude pour leurs besoins, paraissaient être une protestation

contre les reproches que lui avait adressés l'empereur Napoléon.

Pendant les cinq semaines que l'Impératrice passa à Vienne, durant ce premier voyage, elle reçut plusieurs lettres de l'empereur Napoléon, l'une par l'intermédiaire du général Kohler à son retour de l'île d'Elbe, où il avait accompagné l'Empereur en qualité de commissaire autrichien, les autres renfermées dans des lettres du général Bertrand qui m'étaient adressées. Marie-Louise y répondit exactement. Elle profita même pour écrire à Napoléon de l'occasion d'un ancien courrier nommé Sandrini, auquel la comtesse Brignole avait donné une lettre de recommandation pour l'île d'Elbe.

Les lettres du comte Bertrand, que le lecteur trouvera ci-après, contiennent quelques notions générales sur la situation de Napoléon à l'île d'Elbe et sur les espérances qu'il paraissait conserver d'y revoir l'Impératrice et son fils.

Voici les lettres du général Bertrand, à moi écrites sur l'ordre de l'Empereur ou dictées par lui :

« Sa Majesté a reçu votre lettre et a lu avec intérêt « les détails que vous lui donnez. Elle désire que « l'Impératrice fasse connaître la situation de ses « affaires pécuniaires, parce que sans cela son père « peut croire qu'elle a de grandes ressources, tandis « qu'elle n'a rien. Vous trouverez ci-jointe une note « que les commissaires ont voulu prendre ; c'est « dans ce sens que l'Impératrice pourrait parler.

(Cette note est relative à la saisie faite à Orléans du trésor et des effets appartenant à l'empereur Napoléon.)

. . . . . .

« Je vous avais écrit ce matin un mot, craignant « que l'Empereur n'écrivît pas à Sa Majesté, parce « que nous devions partir de bonne heure ; mais le « départ a été différé parce que le vent a manqué. « L'Empereur a vomi un peu de bile ; vous savez « que cette indisposition ne dure que quelques heures. « En ce moment Sa Majesté est à merveille ; Elle « vient d'écrire à l'Impératrice.

« Veuillez agréer, etc.

Signé : « BERTRAND. »

« Fréjus le 26 avril 1814, 6 heures du soir. »

« Je reçois votre lettre au moment où nous par- « tons pour l'île d'Elbe. Le vent est bon ; nous espé- « rons arriver sous deux jours. Nous avons fait un « triste voyage, comme vous pensez bien, assez bon « dans presque toute la France, où l'Empereur a « reçu des témoignages de regret et les égards dus à « sa position ; mais, en Provence, nous avons été « exposés à des insultes, qui heureusement n'ont « pas eu de suites..... Vous devez croire que nous « désirons beaucoup que l'Impératrice vienne par- « tager son séjour entre Parme et l'île d'Elbe. Ce « serait pour l'Empereur et pour nous tous une si

« énorme différence ; nous serions si heureux de la « voir quelquefois ; elle a été si bonne pour ma femme « et pour moi, que plus que personne je le désire « vivement. Veuillez mettre à ses pieds l'hommage « de mon respect et de mon dévouement. L'Empe- « reur s'est constamment bien porté, malgré la « cruelle position où il s'est trouvé depuis un mois. « Il a remis sa réponse à l'Impératrice à l'aide de « camp du général Schouwaloff, qui se rend auprès « de l'empereur d'Autriche. Comme cette lettre « n'arrivera qu'après un détour, peut-être l'Impé- « ratrice serait-elle inquiète de ne pas recevoir de « réponse. Je remets ma lettre au courrier, pour que « vous soyez informé de la prochaine arrivée de la « réponse de l'Empereur. A peine pourrez-vous me « lire ; mais je suis pressé, j'ai le cœur si serré, que « je ne sais trop ce que j'écris. Mes sentiments n'en « sont pas moins pour vous ceux que vous me con- « naissez depuis longtemps.

Signé : « BERTRAND. »

« Fréjus, ce 29 avril 1814, à 7 heures du matin. »

« Le général Köhler quitte l'île d'Elbe, et proba- « blement il se rendra auprès de l'Impératrice ; ainsi « il pourra vous donner des détails sur notre île, qui « est plus jolie que nous ne pensions. Elle est bien « cultivée ; les chaleurs n'y sont pas excessives. « L'Empereur sera assez bien logé ; il se porte à

« merveille. Veuillez présenter mes respects à l'Im-
« pératrice.

Signé : « BERTRAND. »

« Porto-Ferraio, ce 9 mai 1814. »

« J'ai reçu votre lettre de Provins du 26 avril.
« Les gazettes nous ont annoncé le passage de S. M.
« à Schaffouse. Elle a dû arriver le 16 à Vienne.
« J'ai remis la lettre qui était incluse dans la vôtre.
« — L'Empereur voulait répondre à l'Impératrice par
« les sous-officiers Schopff et Hertlieb qui retournent
« auprès du général Köhler ; mais l'Empereur est à
« cheval, le bâtiment est à la voile ; ainsi les sous-
« officiers sont obligés de partir sans la lettre de
« l'Empereur. Je le regrette beaucoup.

« L'Empereur est ici fort heureux, et semble avoir
« entièrement oublié qu'il ait été, il y a peu de temps
« encore, dans une position si différente. Il est fort
« occupé de se loger, de se meubler, de chercher
« un emplacement pour une jolie maison de cam-
« pagne.

« Nous parlons souvent de notre excellente Impé-
« ratrice. L'officier de la garde dont la femme est
« auprès de sa Majesté, et qui a eu l'honneur de lui
« présenter ses respects à Dijon, est arrivé hier et
« nous a donné de vos nouvelles.

« Je vous réitère, etc.

Signé : « BERTRAND. »

« Porto-Ferraio, ce 27 mai 1814. »

« Nous sommes sans aucunes nouvelles de vous « depuis la lettre que vous m'avez écrite de Provins, « en partant de Paris. Nous avons appris par les « gazettes que l'Impératrice était arrivée le 18 mai à « Vienne.

« L'Empereur continue à se bien porter. Nous « nous promenons beaucoup à cheval, en voiture, en « bateau. L'habitation de l'Empereur est déjà fort « embellie. On s'occupe d'en arranger sur divers « points de l'île.

« Nous désirons recevoir bientôt des nouvelles de la « santé de l'Impératrice et de son fils. — Les chaleurs « commencent à se faire sentir. Veuillez mettre mes « respects aux pieds de l'Impératrice.

Signé : « BERTRAND. »

« Porto-Ferraio, le 25 juin 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 4 juin il y a peu de jours, « et hier celle du 21 juin.

« Depuis celle que vous m'avez écrite de Provins, « je n'avais pas eu de vos nouvelles. Votre lettre du 4 « en renfermait deux de l'Impératrice pour l'Em- « pereur, numérotées 5 et 6. Celles antérieures ne « sont pas arrivées. Votre lettre du 21 en renfermait « une autre pour l'Empereur ; la réponse part aujour- « d'hui. — Les communications n'étant pas encore « rétablies, Sa Majesté écrivait peu. Je présume que « vous recevrez bientôt une ou deux lettres que je

« vous ai écrites. Je sais qu'il y a une lettre de vous « en route que je dois recevoir au premier jour.

« Si l'Impératrice a attendu à Vienne la réponse « à sa lettre, l'Empereur désire qu'elle n'aille pas à « Aix, et si elle y est déjà rendue qu'elle n'y passe « qu'une saison et qu'elle revienne le plus tôt pos- « sible en Toscane, où il y a des eaux qui ont les « mêmes qualités que celles d'Aix. Elles sont plus « près de nous. . . . . .

. . . . . .

« Nous avons appris par les journaux que M. Mares- « calchi était commissaire à Parme pour l'empereur « d'Autriche. Si vous voyez le général Köhler, rap- « pelez-nous à son souvenir. C'est un excellent « homme dont nous n'avons eu qu'à nous louer. On « vous remercie des détails que vous nous donnez « sur le roi de Rome; ils nous ont beaucoup inté- « ressés.

« Puisse l'Impératrice rétablir bientôt sa santé ! « Nous nous entretenons souvent de tout ce qui la « touche. Je n'ai pas besoin de vous dire combien a « pour nous d'intérêt ce que vous mandez de ses « occupations, de sa manière de vivre. Je prie le gé- « néral Rospigliosi de vous expédier cette lettre par « un courrier. Recevez, etc.

Signé : « BERTRAND. »

« Porto-Ferraio, le 3 juillet 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 6 juin, par laquelle vous « m'annoncez votre départ de Schœnbrunn. Nous « avons vu dans les journaux votre passage en Suisse ; « nous sommes étonnés de ne point recevoir de vos « nouvelles. L'Empereur attend l'Impératrice à la fin « d'août, et désire qu'elle fasse venir son fils. Cer- « tainement Sa Majesté aura écrit souvent à l'Em- « pereur ; mais les lettres sont probablement arrêtées « par les mesures de quelque agent secondaire, ou « peut-être par l'ordre de son père. Toutefois per- « sonne n'a de droits sur l'Impératrice et sur son « fils.

« *Madame* est arrivée bien portante ; elle est déjà « installée chez elle, quoique la maison ne soit pas « belle ; elle a cependant du logement et quelques « commodités..... L'Empereur se porte à merveille. « Nos passe-temps sont toujours les mêmes : dans le « jour, quelques occupations ; le soir, la promenade « à cheval, en voiture ou en canot. Les chaleurs se « font sentir depuis quelques jours, mais les matinées « et les soirées sont fraîches. Je suppose que vous « aurez reçu la lettre que je vous ai écrite par le retour « du courrier du grand-duc, et par laquelle je vous an- « nonçais que ma lettre du 9 devait être celle confiée « au général Köhler, et qui vous a été remise. Ma « femme, qui est heureusement arrivée, a vu à Gênes

« M. Marescalchi. La famille de madame de Brignole « était en bonne santé.

Signé : « BERTRAND. »

« Porto-Ferraio, ce 9 août 1814. »

« *P.-S.* — L'officier qui devait vous porter cette « lettre est parti sans passer chez moi. Je profite du « départ de M. Hurault pour vous l'envoyer. Il est « bien impatient de revoir sa femme. Nous espérons « vous voir au mois de septembre, lorsque Sa Majesté « aura pris les eaux. »

« Ce 20 août. »

Le jour du départ, pour Aix, de l'Impératrice approchait. Comme le jeune prince ne devait pas accompagner sa mère dans ce voyage, elle fit venir le docteur Frank, médecin de l'empereur d'Autriche, qu'elle chargea du soin de la santé de son fils pendant le séjour que l'enfant devait faire à Vienne. Elle écrivit officiellement au médecin à ce sujet.

Le fils de Napoléon, laissé sous la garde vigilante et maternelle de M^me^ de Montesquiou, demeura donc à Schœnbrunn avec elle. Ce jeune prince, dont tant de bénédictions avaient salué la naissance dans notre pays et dont les destinées paraissaient si hautes, ne devait plus sortir de l'Autriche où il avait trouvé pour asile une prison, en attendant le tombeau qui allait prématurément s'ouvrir pour le recevoir.

L'avant-veille du départ de l'Impératrice, l'empereur François s'était rendu aux bains de Baden avec sa famille. Ces bains sont situés à quatre lieues de Vienne dans une jolie vallée appelée Sainte-Hélène. Marie-Louise alla lui faire ses adieux et, à son retour, elle reçut presque toute la cour qui vint prendre congé d'elle. Une indisposition de M^me^ de Brignole, qui nous avait d'abord inquiétés, mais qui heureusement n'eut pas de suites, retarda notre départ de vingt-quatre heures. L'impératrice d'Autriche vint à Schœnbrunn après dîner pour dire adieu à sa belle-fille, et ne la quitta qu'après l'avoir mise en voiture.

L'impératrice Marie-Louise prit dans ce voyage le nom de duchesse de Colorno d'une de ses maisons de plaisance du duché de Parme ; elle voyagea sans faire de séjour jusqu'à Morsburg, où nous trouvâmes M. de Bausset, qui nous avait précédés, retenu par la goutte ; elle s'arrêta un jour dans cette ville. La route qu'elle suivait l'obligea à traverser Munich. Elle trouva à la poste le vice-roi et la vice-reine d'Italie qui l'attendaient, et qui l'emmenèrent pour souper avec eux. Nous les suivîmes, M^me^ de Brignole et moi, dans tout le désordre d'un costume de voyage. Nous soupâmes au palais du vice-roi avec la princesse royale de Wurtemberg, sœur de la vice-reine. Cette princesse, après sa séparation de l'époux que la politique de Napoléon lui avait donné, était venue chercher des consolations auprès de sa sœur.

La Providence lui ménageait une éclatante réparation en la plaçant, un an après, sur le trône impérial d'Autriche.

Après avoir continué son voyage en passant par Berne, Payerne et Chamounix, Marie-Louise arriva le 17 juillet à Aix. Elle fut reçue à Carrouge par le général Neipperg, qui vint au-devant d'elle à cheval, la salua à la portière et l'accompagna jusqu'à Aix; c'était la seconde fois qu'elle le voyait. Sa vue causa à l'Impératrice une impression désagréable qu'elle ne dissimula pas.

Le comte Neipperg n'était pas au reste doué d'avantages extérieurs remarquables. Un bandeau noir cachait la cicatrice profonde d'une blessure qui l'avait privé d'un œil; mais cet inconvénient disparaissait quand on le considérait avec quelque attention. Cette blessure allait même assez bien avec l'ensemble de sa figure qui avait un caractère martial : il avait des cheveux d'un blond clair, peu fournis et crépus. Son regard était vif et pénétrant. Ses traits n'étaient ni vulgaires ni distingués; leur ensemble annonçait un homme délié et subtil. Son teint, dont le ton général était coloré, manquait de fraîcheur; l'altération causée par les fatigues de la guerre et de nombreuses blessures s'y faisait sentir. Il était d'une taille moyenne, mais bien prise, et l'élégance de sa tournure était relevée par la coupe dégagée de l'uniforme hongrois. Le général Neipperg avait alors quarante-deux ans environ. Cet

homme a joué un rôle si important auprès de Marie-Louise, et exercé sur sa destinée une si grande influence, que je dois chercher à faire connaître par quelles qualités il a obtenu sa confiance. L'abord du comte Neipperg était celui d'un homme circonspect. Son air habituel était bienveillant, mêlé d'empressement et de gravité. Ses manières étaient polies, insinuantes et flatteuses. Il possédait des talents agréables ; il était bon musicien. Actif, adroit, peu scrupuleux, il savait cacher sa finesse sous les dehors de la simplicité ; il s'exprimait avec grâce et écrivait de même. Il joignait à beaucoup de tact l'esprit d'observation ; il avait le talent d'écouter ; il prêtait une attention réfléchie aux paroles de son interlocuteur. Tantôt sa physionomie prenait une expression caressante, tantôt son regard cherchait à surprendre la pensée. Autant il était habile à pénétrer les desseins des autres, autant il était prudent dans la conduite des siens. Joignant les apparences de la modestie à un grand fonds de vanité et d'ambition, il ne parlait jamais de lui. Il était brave à la guerre ; ses nombreuses blessures prouvaient qu'il ne s'y était pas épargné.

M. Armandi, colonel d'artillerie de l'armée italienne, qui a figuré comme ministre de la guerre dans les troubles de la Romagne en 18..., m'a assuré que le général Neipperg se trouvait à Milan, en 1814, chez une dame dont il était l'amant, quand il reçut l'avis du choix qui avait été fait de lui

pour résider auprès de la nouvelle duchesse de Parme, en même temps que ses instructions. Sa maîtresse voulut en vain le retenir, et l'ambition l'emporta sur l'amour. Cette maîtresse italienne lui ayant demandé ce qu'il irait faire auprès de Marie-Louise et si cette nouvelle position le mettrait au moins en évidence, Neipperg lui aurait répondu :

« J'espère bien avant six mois être au mieux avec « elle et bientôt son mari. »

Pour compléter ces données sur le général Neipperg je dois encore relater une particularité curieuse de cette singulière destinée. Le général autrichien était né d'un Français. Pendant que le comte Neipperg, soi-disant père du général, remplissait à Paris une mission diplomatique, il fit la connaissance d'un officier français appartenant à une famille distinguée. Il le reçut familièrement chez lui et la comtesse Neipperg ne demeura pas insensible au mérite du comte d'H*** qui lui rendait des soins assidus. Le comte Neipperg s'occupait peu de sa femme et la laissait maîtresse de ses actions, pourvu qu'il pût lui-même se livrer aux plaisirs de la table et du jeu. Il se forma donc entre la comtesse et le jeune officier une liaison intime, et le général Neipperg en a été le fruit. La preuve de ce fait résulte d'une lettre de la comtesse Neipperg trouvée dans les papiers laissés par le comte d'H*** après sa mort. Cet enchaînement de circonstances fournira un nouveau sujet de

réflexion à ceux qui admettent que la fatalité entre toujours pour une part dans tous les événements humains.

Marie-Louise descendit à Aix dans une maison située hors de la ville et qui appartenait à un M. Chevalley; elle avait été préparée par les soins de M. Ballouhey, intendant de la maison de l'Impératrice, et c'était la même que la reine Hortense avait déjà occupée. L'Impératrice, pendant le séjour que je fis à Aix, ne donna au général Neipperg que des audiences officielles. Cette princesse n'avait pas encore eu le temps de redevenir allemande, et la présence autour d'elle du petit nombre de Français restés fidèles à sa cause l'attachait encore par quelques liens à la France. L'Impératrice trouva, à son arrivée à Aix, MM. Corvisart et Isabey qui l'y attendaient. La duchesse de Montebello n'arriva que dans les premiers jours d'août. Je quittai Marie-Louise, le surlendemain de son arrivée à Aix, pour aller passer dans ma famille le temps d'une double saison d'eaux.

L'Impératrice ne négligeait pas les moyens de correspondre avec l'Empereur, mais les occasions devenaient de plus en plus rares et difficiles. Elle avait chargé M. de Bausset d'une lettre, pensant qu'à Parme, où elle l'avait envoyé, il trouverait des facilités pour faire parvenir cette missive à l'île d'Elbe.

J'extrais des longues et nombreuses lettres tout entières de la main de cette princesse, et qu'elle voulut bien m'écrire pendant les sept semaines que je vins passer à Paris, les passages qui peignent l'état de son âme ainsi que ses sentiments pour l'Empereur. J'espère qu'elle m'aura pardonné d'avoir publié, de son vivant, cette correspondance. Quoi qu'il en soit, la confiance où je suis de n'avoir pas commis d'abus dans cette publication, l'interruption totale de mes communications avec Parme et le silence gardé vis-à-vis de moi par Marie-Louise, depuis l'époque de la révolution de 1830, m'ont empêché d'obtenir de sa part l'agrément que j'aurais voulu être mis à même de lui demander.

Première lettre.

« 4 août 1814.

« ..... J'attends toujours une réponse de mon père « pour savoir le moment de mon départ pour Parme; « je vous le ferai savoir sur-le-champ; quoique je « serais bien contente que vous puissiez revenir bien- « tôt près de moi, je sens trop combien vous devez « désirer de rester près de M^me^ de Méneval encore « un peu de temps, et certainement c'est faire ab- « négation de mon égoïsme que de vous le per- « mettre.....

« Votre très affectionnée,

Signé : « LOUISE. »

Deuxième lettre.

« 9 août 1814.

« ... Je vous remercie bien de toutes les dé-
« marches que vous avez bien voulu faire pour mes
« caisses. Ce que vous m'écrivez à l'égard des re-
« marques que M. de Bombelles vous a faites à ce
« sujet ne me semble rien de bon. Je suis encore,
« à l'égard de mon sort futur, dans une cruelle in-
« certitude. J'ai envoyé par M. de Karaczaï une lettre
« à mon père, par laquelle je lui demandais la per-
« mission d'aller m'établir à Parme le 10 septembre
« au plus tard. Me sera-t-elle accordée ? Je crains que
« non. Si mes pressentiments me trompent, je vous
« le ferai savoir sur-le-champ afin que vous puissiez
« faire voyager M^me^ de Méneval et ses enfants. Je
« sens comme cela vous serait agréable ; il serait
« bien dur pour vous de passer tout l'hiver sans les
« voir : cela me désolerait pour vous.

« Si la réponse est négative, je ne me déciderai
« jamais à retourner à Vienne avant le départ des
« souverains, et je tâcherai de ravoir mon fils pour
« ce moment ; je m'établirai à Genève ou à Parme
« en attendant le congrès, car il est impossible que
« je reste plus longtemps que la saison des bains ici.
« Je ne puis vous dire comme j'attends impatiemment
« une réponse ; je vous prierai de m'aider de vos con-

« seils dans ma détermination. Ne craignez pas de me « dire la vérité, si ma détermination vous paraît incon- « séquente; je réclame ces conseils de vous comme « d'un ami, et j'espère que vous me direz franche- « ment votre avis.

« Je reçois en ce moment une lettre de l'Empereur « de l'île d'Elbe du 4 juillet. Il me prie de ne pas « aller à Aix, et de me rendre en Toscane pour « prendre les eaux; j'en écrirai à mon père. Vous « savez comme je désire faire la volonté de l'Empe- « reur; mais dans ce cas dois-je la faire si elle ne « s'accorde pas avec les intentions de mon père? Je « vous envoie une lettre de Porto-Ferraio. J'ai eu « bien des tentations de l'ouvrir: elle m'aurait donné « quelques détails; s'il y en a, je vous prierai de me « les faire savoir. Je vous remercie bien de ceux que « vous m'avez donnés; j'en avais besoin, il y avait « longtemps que j'en étais privée. En général, je suis « dans une position bien critique et bien malheu- « reuse. Il me faut bien de la prudence dans ma con- « duite. Il y a des moments où cela me tourne telle- « ment la tête, que je crois que le meilleur parti que « j'aurais à prendre serait de mourir.

« . . . . . .

« ... Ma santé est assez bonne. Je suis à mon « dixième bain: ils me feraient du bien si j'avais « l'esprit assez tranquille; mais je ne puis être con- « tente avant d'être sortie de ce funeste état d'in- « certitude. Je me réjouis de l'idée que vous vien-

« drez bientôt me raisonner et calmer ma pauvre « tête, j'en ai bien besoin. M. de Bausset est parti « depuis quelques jours, et avec lui tous les papiers « que je voulais voir, de sorte que je n'ai pas pu « examiner tous les comptes du mois, comme je me « l'étais proposé. J'attends avec impatience les cour- « riers qu'il m'a envoyés de Parme.

« Je n'ai pas fait les beaux excès que j'avais pro- « jetés pour le 28. J'ai donné un goûter à Mme de « Brignole; mais parvenue au moment où mes pro- « jets devaient s'exécuter, j'ai craint qu'ils ne réus- « sissent pas fort bien, et j'y ai renoncé ; je suis « sûre que vous vous moquerez de ma poltronnerie. « Je n'ai poussé jusqu'à ce moment la narration de « mon voyage que jusqu'aux glaciers des Bossons. « L'autre jour, au bal, on en parla et du projet que « j'avais de le faire imprimer, et Mme Hurault ajouta : « Oui, avec la petite imprimerie de M. de Méneval. » « Une personne qu'elle ne connaissait pas dit der- « rière : « M. de Méneval a une imprimerie, c'est « bon à savoir. » M. Hurault[1] me rapporta ce pro- « pos en me priant de vous le faire savoir, afin que « vous puissiez vous en défaire au plus vite, ou l'en- « voyer avec mes caisses à Parme. On dit que les plus « grandes peines sont attachées aux imprimeries que « l'on trouve chez les particuliers. Que serait-ce donc

[1] Devenu depuis général, M. Hurault de Sorbée accompagnait sa femme qui appartenait à la maison de l'Impératrice.

« chez vous, qui avez travaillé aussi longtemps dans « le cabinet de l'Empereur? Cela me tourmente ; je « vous assure que je ne serai tranquille que quand « je ne la saurai plus chez vous...

« Votre affectionnée,

Signé : « MARIE-LOUISE. »

« *P.-S.* — Mon fils se porte à merveille et devient « tous les jours plus aimable, à ce que l'on me mande. « Il me tarde bien de revoir ce pauvre enfant. »

Troisième lettre.

Ce 15 août 1814.

« . . . . . .

« . . . . . .

« Je n'ai pas encore de réponse de mon père à la « lettre dont je vous parlais dans ma dernière. Ce « temps d'incertitude me paraît bien cruel et bien « long. Je l'attends avec bien de l'impatience, et je « vous en instruirai sur-le-champ. De noirs pressen- « timents me disent que cela ne sera rien de bon ; « mais je suis aujourd'hui dans une de mes journées « tristes ; peut-être que je me trompe ! Comment « puis-je être gaie le 15, quand je suis obligée de « passer cette fête si solennelle pour moi, loin des « deux personnes qui me sont le plus chères ! Je vous

« demande bien pardon de vous parler ainsi de mes « réflexions tristes, mais l'amitié et l'intérêt que vous « m'avez toujours témoignés m'enhardissent à con- « dition que vous me direz quand je vous ennuierai... « ... Je vous prie de croire à toute ma sincère ami- « tié.

Votre affectionnée,

Signé : « LOUISE. »

« *P.-S.* — Je viens de recevoir une lettre de Parme « qui m'annonce que M. de Marescalchi a un succes- « seur dans M. Magawly, qui vient de renverser tout « le gouvernement provisoire. M. de Marescalchi « n'est plus que ministre d'Autriche près de ma cour ; « mon père a aussi nommé M. de San-Vitale mon « grand chambellan, et tout cela sans me consulter. « Cela me peine et me fâche. M. Magawly a dit à « Parme que mon père avait fait venir M. de San- « Vitale à Vienne pour y remplir ses fonctions près « de moi, et que je serais priée de venir à Vienne « pendant tout le temps du congrès. Quelle triste « perspective ! J'ai envie de lui demander de me « permettre de passer l'hiver à Florence en lui pro- « mettant de n'écrire à l'Empereur que par la voie « du Grand-Duc ; mais il paraît presque sûr qu'on « me le refusera. Ce que je suis décidée, c'est de ne « pas aller à Vienne pendant le temps de la présence « des souverains. Conseillez-moi, je vous en prie ; je « vous assure que je suis bien à plaindre.

Quatrième lettre

« Ce 15 août au soir.

« Je viens de recevoir votre lettre du 9 août; je « suis vraiment désolée de la longueur du temps; on « reçoit de bien anciennes nouvelles. Je vous envoie « une copie d'une lettre du prince de Metternich, qui « vous apprendra la nouvelle que M. de Karaczaï « m'a rapportée. Je suis bien malheureuse de l'idée « d'être obligée de retourner à Vienne, d'autant plus « qu'on ne me donne nulle bonne raison. Je compte « donc ne pas aller à Vienne avant la fin de sep- « tembre ou le commencement d'octobre. Je partirai « d'ici le 3 ou le 4 septembre, et j'irai à Genève et « de là à Berne, où je resterai quinze jours, et une « huitaine dans la première ville; après quoi j'irai « à Vienne. Je suis bien fâchée de cela pour Mme de « Méneval; si vous pouviez la mener à Genève, « elle pourrait vous rejoindre après ses couches. Si « vous venez partager mon exil, je sens tout ce que « cela aura de pénible pour vous; mais en même « temps je suis trop égoïste pour ne pas le désirer. « J'ai besoin de vos conseils, de votre conversation; « vous savez toute la confiance que j'ai en vous, et « une des idées les plus douces auxquelles je puisse « m'arrêter dans ce moment est de vous garder près « de moi. . . . . .

« . . . . . .

« Je vous envoie aussi une lettre qui est arrivée « pour M. Amelin ; je vous prierai de la lui envoyer. « Quant au payeur, je ne puis rien promettre, à « présent moins que jamais ; car vous voyez qu'on « ne me consulte pour rien. Je trouve cela bien mal ; « au moins on devrait avoir un peu de délicatesse « avec les malheureux. La duchesse vous dira beau- « coup de choses verbalement, que je ne peux pas « vous écrire ; car je suis bien triste, mais résignée. « C'est demain que me sera porté le coup le plus « sensible, celui de dire adieu à la duchesse ; mais « je ne me plains pas, je devrais être habituée à tous « les malheurs possibles. Ce qui me console, c'est de « penser qu'il y a encore quelques bonnes gens qui « me plaignent, et je pense avec plaisir que vous êtes « de ce nombre.

« Je vous prie de croire à toute mon estime et « amitié.

« Votre très affectionnée,

Signé : « LOUISE. »

Cinquième lettre

« Aix-en-Savoie, ce 20 août au soir.

« J'ai reçu hier votre lettre du 12 de ce mois, et « je vois avec plaisir que vous en recevez quelques- « unes des miennes. Vous aurez sûrement déjà reçu « celle où je vous parlais de la triste réponse que mon

« père vient de me faire. Je suis bien touchée de « l'offre que vous me faites, qu'en toute circonstance « vous êtes décidé à me suivre. J'ai bien besoin de « vos bons conseils ; et ils me deviennent à présent « plus nécessaires que jamais. Aussi j'espère que « j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir. Je voudrais « que vous puissiez combiner cela de manière à ce « que vous soyez privé le moins longtemps possible « de la société de M^me^ de Méneval. Je sens comme « cela sera triste, et je crains qu'elle finira par me « prendre en grippe.

« J'ai répondu à mon père ainsi qu'au prince de « Metternich. J'ai fait de belles phrases à ce dernier « sur la confiance que j'avais en lui, et j'ai surtout « appuyé sur la satisfaction que j'éprouvais de la « promesse que l'on me donnait, que je pourrais me « rendre à Parme. Il paraît que M. Magawly y « fait des changements sages, et réforme bien des « abus du gouvernement provisoire. J'ai reçu là- « dessus une longue lettre de M. de Bausset que « je vous communiquerai quand vous reviendrez. « Je veux vous ennuyer de toutes mes affaires ; mais « il faudra que vous souffriez cet ennui, comme une « preuve de la confiance et de l'amitié que j'ai pour « vous.

« J'ai reçu des nouvelles de l'Empereur, du 6 août. « Il me dit beaucoup de bien de vous et me recom- « mande de ne pas croire tout ce que l'on me pour- « rait dire contre lui. Il se portait bien, était heureux,

« tranquille et pensait surtout beaucoup à moi et à « son fils. . . . . .

« . . . . . .

« Écrivez-moi je vous prie, bien exactement, et « croyez à toute mon amitié.

« Votre très affectionnée,

Signé : « MARIE-LOUISE. »

Je ne veux point multiplier outre mesure le nombre des lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de l'impératrice Marie-Louise. Les extraits textuels que je viens d'en donner ici répondent suffisamment au but que je me suis proposé en les transcrivant.

Un mois après l'arrivée de l'Impératrice à Aix, la duchesse de Montebello, MM. Corvisart et Isabey quittèrent successivement cette ville, les deux premiers pour retourner à Paris, M. Isabey pour aller à Vienne où il devait faire le portrait des souverains réunis au congrès. Après leur départ, l'Impératrice resta encore quinze jours à Aix, attendant avec anxiété l'effet des promesses qui lui avaient été renouvelées lorsqu'elle était partie de Vienne. Une lettre du prince Metternich, dont il a été question dans une de celles de Marie-Louise que je viens de reproduire, vint détruire une partie des illusions de cette princesse. Cette lettre l'avertissait que la possession de la souveraineté qui lui avait été dévolue par le traité devenait incertaine,

et l'invitait au nom de l'empereur son père à revenir à Vienne et à remettre ses intérêts entre ses mains. Une lettre de l'empereur d'Autriche contenait la même invitation. L'Impératrice, livrée à de tristes pressentiments, perdant l'espérance qu'elle avait entretenue jusque-là d'être maîtresse de jouir de l'indépendance qu'elle avait rêvée, cédait à une influence nouvelle qui ébranlait la constance de son attachement pour l'Empereur, et lui persuadait qu'elle avait besoin d'une autre protection. Elle laissa pénétrer dans son âme la pensée que la soumission dont elle ferait preuve pourrait aplanir les obstacles qui s'opposaient à la possession de ses États de Parme, et elle se résigna à obéir à des ordres qu'il n'était plus en son pouvoir d'éluder. Le général Neipperg, désigné exclusivement à sa confiance, et auquel des liens plus étroits devaient l'unir plus tard, avait la mission de la conduire à Vienne.

Avant de continuer ce récit, j'éprouve le besoin de m'arrêter sur cette première période de la vie encore innocente (en la jugeant de notre point de vue) d'une princesse née avec des qualités qui l'auraient recommandée aux respects de la France, si la nature, en la douant de ces qualités, y avait joint une plus grande fermeté de caractère.

Des circonstances extraordinaires avaient uni sa destinée à celle d'un grand homme. Ces liens ont été violemment brisés, par la politique égoïste et froide qui les avait formés, le jour où Napoléon n'a plus été

à craindre. Les fautes dans lesquelles Marie-Louise est tombée doivent surtout être imputées à ceux dans les mains de qui elle a été un instrument forcé de haine et de vengeance. — Nos compatriotes, sous l'empire d'impressions récentes encore ou de souvenirs dont aucune révélation n'est venue tempérer l'amertume, ont frappé Marie-Louise d'une réprobation presque unanime. Cet anathème, je puis l'affirmer, affligerait l'empereur Napoléon s'il vivait. La femme qu'il a honorée de son alliance, à laquelle il a dû d'heureux jours, la mère de son fils bien-aimé, celle dont il n'a cessé de parler avec une bonté généreuse, qui a été passive mais non offensive à son égard, dont il a apprécié la situation difficile, à laquelle il a tenu compte des combats qu'elle a eus à soutenir, a droit de notre part aussi à quelque indulgence. Réservons notre indignation pour ceux qui ont provoqué et précipité sa chute.

J'étais parti de Paris le 6 septembre; mais, malgré la célérité que je mis à faire le voyage, je ne pus arriver à Genève que dans la matinée du 9. Je me rendis sans perdre de temps à Secherons, où se trouvait l'Impératrice depuis qu'elle avait quitté Aix, et je reçus d'elle un accueil extrêmement amical. Elle était sur le point de partir pour Berne, et de là d'entreprendre une excursion dans l'Oberland. Son projet était de visiter les autres parties de la Suisse, et d'y prolonger son séjour, pour arriver le plus tard

possible à Vienne. Elle voulut bien m'engager à l'accompagner dans ces excursions, et me donna rendez-vous à Berne. J'eus lieu de la féliciter sur sa bonne santé et sur l'heureuse situation d'esprit où il me sembla qu'elle se trouvait. Il y avait avec elle à Secherons la comtesse de Brignole, plusieurs personnes de sa maison et le général Neipperg, qui, pour remplir la mission qu'il avait reçue, s'était attaché à ses pas. Je la vis pendant peu d'instants à Secherons; elle remit à son arrivée à Berne le moment où elle entrerait avec moi dans le détail de plusieurs choses qu'elle voulait me communiquer. J'appris en la quittant qu'un officier, aujourd'hui général, mari d'une de ses dames d'annonce, arrivé depuis quelques jours de l'île d'Elbe, lui avait apporté une lettre de l'Empereur. Cet officier était chargé de la conduire à l'île d'Elbe, où elle était attendue; mais il était parti pour Paris, la veille de mon retour, sans avoir pu remplir sa mission.

Après m'être reposé à Secherons, j'allai passer une journée à Prangins, terre située à quatre lieues de Genève sur les bords du lac, où l'excellente reine Julie, femme de Joseph Bonaparte, était récemment arrivée avec ses enfants. J'avais un grand désir de revoir cette noble et vertueuse famille, qui avait accueilli ma jeunesse avec tant de bienveillance, et dans le sein de laquelle j'avais passé, à Mortfontaine, de si heureux jours. Je n'avais vu ni le prince, ni la princesse, depuis que j'avais pris congé d'eux à

Orléans. Je retrouvai le roi Joseph tel qu'il a toujours été, bon, aimable et sans faste, revenu comme Cincinnatus à sa charrue, plus occupé des détails de la vie champêtre et du sort futur de son frère que des souvenirs de la carrière brillante et orageuse qu'il venait de parcourir lui-même.

Joseph Bonaparte aimait Napoléon autant qu'il l'admirait; il régnait entre les deux frères une sympathie que le contraste de leur caractère, indépendamment du lien fraternel, a sans doute contribué à fortifier[1]. Napoléon, esprit vaste, porté aux actions éclatantes par la sublimité de son génie, ne peut être comparé à personne. La gloire des entreprises brillantes, qui n'aurait pas été au-dessus des facultés de Joseph Bonaparte, ne tentait pas son ambition ; mais

[1] On a révoqué en doute les sentiments fraternels de Napoléon et sa sensibilité. La lettre suivante prouve combien on l'a peu connu en le jugeant ainsi. Elle est adressée à Joseph Bonaparte, en date du 6 messidor an III. L'original porte les traces des larmes qui lui échappaient en l'écrivant :

« Dans quelque position que la fortune et les événements te placent, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de meilleur ami qui te soit plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur. La vie est un songe léger qui se dissipe. Si tu pars et que tu penses que ce soit pour quelque temps, envoie-moi ton portrait. Nous avons vécu tant d'années ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus. Tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie. Je sens bien que nous tarderons à nous revoir et je ne puis continuer ma lettre. Adieu, mon ami.

Signé : « NAPOLÉON. »

Les sentiments exprimés avec une sensibilité si vive et si expansive dans cette lettre, qui a été autographiée, ne se sont jamais démentis. J'en ai été souvent le témoin et le dépositaire.

il savait déployer dans les affaires, une fois qu'il y était engagé, l'activité et l'énergie qu'elles exigeaient. Il avait porté, dans les négociations qui ont occupé les premiers temps de sa carrière publique, les lumières d'un esprit vif et profond, une discussion nette et facile et une loyauté à toute épreuve. Les mêmes talents et les mêmes qualités ont présidé à son administration dans les deux pays qu'il a été appelé à gouverner. Une philosophie douce, les qualités d'un galant homme, un cœur droit, un caractère honorable l'auraient fait remarquer dans toutes les conditions de la vie et en auraient fait, comme le disait l'Empereur, l'ornement de la société. La différence du caractère des deux frères ressort d'une interpellation qui m'a été quelquefois adressée par Napoléon, Premier Consul, avant que Joseph Bonaparte consentît à entrer activement dans son système : « Pourquoi Joseph, avec les talents qu'il a, est-il si » paresseux ! » Napoléon appelait *paresse* la modération qui éloignait son frère des pompeux soucis et des chaînes brillantes d'un rang qui est l'objet de l'envie de presque tous les hommes.

La femme du roi Joseph était le type de la bonté. Sous l'enveloppe la plus frêle, elle cachait une âme forte et une haute raison. Sa vie a été un exercice continuel de bienfaisance. Son passage sur deux trônes dont elle a dit, avec une philosophie bien rare, que celle qui en descend est peut-être plus heureuse que celle qui y monte, s'est fait surtout remarquer

parce que le cercle de ses bienfaits s'y est davantage étendu.

Cette digression m'a écarté de mon sujet, mais je me suis laissé entraîner par le plaisir de parler des hôtes de Prangins, comme d'amis naufragés qu'on est heureux de retrouver après la tempête. Le temps que je passai auprès d'eux s'écoula vite, car je n'arrivai à Berne qu'après que l'Impératrice en fut partie. Elle m'avait laissé l'invitation de la rejoindre, avec l'itinéraire de son voyage, jour par jour, jusqu'au 21. Comme elle avait eu en même temps la bonté de me laisser libre de l'attendre à Berne, je préférai ce dernier parti. L'Impératrice était suivie dans ce voyage par le comte Neipperg et par un des officiers de ce général. La comtesse de Brignole et une des dames d'annonce étaient les seuls Français qui fussent du voyage.

En allant de Prangins à Berne, je m'arrêtai à Payerne. Au moment où j'en partais, on me dit qu'un voyageur qui avait couché dans l'hôtellerie désirait me parler. Je suivis l'hôte qui me conduisit dans une chambre où je fus aussi étonné que ravi de trouver le roi Louis, qui voyageait en Suisse sous le nom de comte de Saint-Leu. Je ne l'avais pas revu depuis les fêtes du mariage, pas même à Blois où j'avais ignoré sa présence jusqu'au moment où il avait quitté cette ville. Il était couché et fort souffrant d'un mal que les années n'ont fait qu'aggraver. Je passai une heure au chevet de son lit ; il me parla des derniers événe-

ments avec un vif regret, et de son frère avec le sentiment d'une véritable affection. Il était encore sous la triste impression de la tentative que l'Empereur avait faite contre sa vie à Fontainebleau et jugeait par cette action désespérée de la grandeur de son infortune. Il dit que le ciel, qui n'avait pas permis un tel malheur, le réservait sans doute à une nouvelle gloire, mais aussi à de nouvelles épreuves. « Si Louis XVIII s'était tué, ajoutait-il, il ne serait pas aujourd'hui aux Tuileries. » Le comte de Saint-Leu était ce jour-là prophète sans le savoir. Il me chargea d'une lettre pour l'Impératrice et je le quittai fort heureux du hasard tout à fait inattendu de cette rencontre.

En attendant le retour de l'Impératrice, j'allais promener mon désœuvrement dans les riantes campagnes qui entourent Berne. J'atteignis le 21, jour où Marie-Louise devait revenir de son voyage aux glaciers. Dans mon impatience de la revoir, j'allai au-devant d'elle jusqu'à Thoun. Je la trouvai satisfaite de son voyage, qui, au dire de ceux qui l'avaient accompagnée, fut pénible, mais qu'elle n'avait pas trouvé fatigant. Elle eut la bonté de venir me chercher chez M^me^ de Brignole, où j'étais descendu. Je la suivis dans son appartement ; elle me dit les choses les plus affectueuses sur mon retour et sur la marque d'attachement que je lui donnais en me séparant des miens pour la suivre. Elle me parla longuement des entraves qu'éprouvait son établissement à Parme et du vif regret qu'elle avait d'être obligée de retourner

à Vienne, où sa position serait remplie d'équivoque pendant la durée du Congrès. Je lui parlai de l'Empereur; elle me dit qu'elle n'en avait pas reçu de nouvelles depuis l'arrivée du colonel Hurault, et qu'elle n'avait pu répondre au désir de Napoléon qu'elle vînt le rejoindre à l'île d'Elbe avant d'en référer à son père, dont les intentions devaient m'être connues depuis la lettre du prince Metternich qu'elle m'avait communiquée. C'était l'objection que lui avait présentée le comte Neipperg; on devait assurément s'y attendre.

Marie-Louise avait appris, pendant son voyage, la mort de la reine de Sicile, sa grand'mère, qui fut frappée d'apoplexie pendant la nuit. Cette princesse avait fait de vains efforts pour atteindre le cordon de sonnette vers lequel on trouva, lorsqu'on pénétra dans sa chambre, que sa main défaillante s'était portée sans avoir pu le saisir. Comme on ne voulait pas attrister les plaisirs du Congrès par des images de deuil, il fut décidé en haut lieu que la notification officielle de la mort de la belle-mère de l'empereur François ne serait faite qu'après la clôture du Congrès. Au moyen de cette fiction, qui laissait la reine défunte toujours vivante, le cours des fêtes ne se trouva pas suspendu.

L'Impératrice passa deux jours à Berne. Elle reçut à dîner la princesse de Galles qui s'y était arrêtée pour la voir en se rendant à Rome où elle se proposait de passer l'hiver. Cette princesse paraissait alors

âgée d'environ quarante-cinq ans. Elle était petite et très grosse. Elle avait des traits larges et prononcés, et des yeux qui annonçaient, à tort ou à raison, une partie des aventures qu'on lui a attribuées. Sa suite se composait d'une demoiselle d'honneur et de quatre officiers. J'éprouvais, je l'avoue, une grande curiosité de voir cette princesse, devenue historique par le scandale que les Anglais ont donné à l'Europe à cause d'elle et du prince régent.

La soirée fut des plus gaies; on fit de la musique; le général Neipperg tenait le piano. La princesse à laquelle l'Impératrice proposa de chanter, y consentit à condition que Marie-Louise chanterait avec elle. L'Impératrice voulut se retrancher dans sa timidité, qui la rendait incapable de proférer un son quand on l'écoutait. La princesse l'encouragea, disant que, pour son compte, elle n'avait jamais peur, excepté pour ses amis. Elle chanta effectivement avec une voix dont je ne dirai rien, si ce n'est qu'elle prouvait en effet le courage de cette princesse. Il entrait dans ses projets d'aller visiter l'Empereur à l'île d'Elbe. Elle voyageait avec un enfant d'environ douze ans, d'une jolie figure; elle ne l'avait pas amené chez l'Impératrice. C'était le fameux Austin, dont il est si souvent question dans les mémoires publiés sous son nom, mémoires qu'elle désavoua hautement comme un pamphlet calomnieux. Elle dit qu'elle ne connaissait pas le père de cet enfant, mais qu'elle l'aimait au moins autant qu'elle aimait sa fille.

Elle était enveloppée dans une ample robe de mousseline blanche garnie de dentelles ; sa tête était ornée d'un grand voile, assez semblable à celui des prêtresses des tragédies grecques, qui lui couvrait la taille, les épaules et chaque côté de la poitrine ; ce voile était retenu par un diadème de diamants. Elle portait en outre au cou un magnifique collier de perles à plusieurs rangs ; elle voyageait dans cet équipage. Du reste, malgré sa mise et sa tournure, qu'on aurait pu avec franchise appeler bizarres, la princesse de Galles avait l'air d'une femme excellente, simple, franche et mettant tout le monde à son aise. Sa demoiselle d'honneur avait une tournure qui ne le cédait point en singularité à celle de sa maîtresse. Les officiers étaient très bien ; l'un était fils d'une Anglaise célèbre, milady Craven, qui a épousé le margrave d'Anspach ; les deux autres étaient de jeunes officiers du régiment du prince de Galles ; le quatrième était le docteur Holland, qui passait pour être un bon médecin.

Nous partîmes de Berne pour retourner à Vienne en traversant les petits cantons. L'Impératrice était accompagnée du général Neipperg et de son adjudant Hrabosky, de la comtesse de Brignole, de M^me^ Héreau et de son mari, etc., etc. M. de Cussy était retourné à Paris ; M. de Bausset et M^me^ Hurault de Sorbée, l'une des deux dames d'annonce qui avaient suivi l'Impératrice à son départ de Paris, avaient été l'attendre à Lindau avec les équipages.

Marie-Louise désira visiter aussi les ruines du château de Rodolphe de Hapsbourg. Le général Neipperg, chargé de la rappeler aux séductions du pays natal et de lui faire oublier sa patrie adoptive, ne pouvait la dispenser d'une station au berceau du fondateur de la maison d'Autriche. Il prit même acte de la trouvaille qu'il y fit d'un morceau de fer, pour y reconnaître un fragment de la lance de Rodolphe. L'Impératrice se prêta complaisamment à cette fiction. De petits morceaux taillés de ce fer servirent de chaton à des bagues qu'elle fit faire à Vienne et qu'elle donna au général Neipperg, à M. de Bausset et à moi comme marques d'un nouvel ordre de chevalerie, et à M^me^ de Brignole comme souvenir de ce voyage. L'Impératrice prenait tant de goût à toutes ses excursions que je devais m'attendre à voir son voyage se prolonger. Je comprenais trop tout ce que sa position aurait de désagréable à Vienne pour m'en étonner; mais j'étais impatient d'y arriver. Le besoin de recevoir des lettres qui m'étaient adressées dans cette ville, et dont le contenu m'intéressait beaucoup, m'y rappelait impérieusement; ma présence auprès de l'Impératrice ne lui était d'ailleurs d'aucune utilité dans ce voyage. Après m'avoir pressé de le continuer, elle voulut bien se rendre à mes raisons et m'accorder la permission de m'éloigner que je lui demandais. Je la quittai à Schwitz; mais, à mon grand étonnement, elle arriva à Schœnbrunn trois jours après moi, le jour de la fête de l'empereur

François pour lequel elle m'avait donné une lettre.

De Schwitz, elle s'était dirigée sur Vienne par Saint-Gall, Constance, Munich et Braunau. Elle avait passé la nuit dans cette dernière ville, où ses souvenirs la reportaient à quatre années en arrière, lorsqu'elle y avait été reçue comme Impératrice des Français, et qu'elle en partait pour aller triomphalement prendre possession d'un trône dont elle venait partager la gloire. Quels sentiments ont dû l'agiter en se retrouvant dans cette ville dans une situation si différente !

Elle eut le plaisir d'embrasser son fils, qui était resté à Schœnbrunn avec M^me^ de Montesquiou. Le jeune prince fut tendre et caressant pour elle ; il était dans un état de santé florissant, et n'avait pas éprouvé la moindre indisposition pendant l'absence de sa mère. L'empereur François vint voir sa fille aussitôt après qu'il eut appris son arrivée. L'impératrice d'Autriche, un peu incommodée des fatigues de la représentation, était restée à Vienne. La manière dont le comte Neipperg avait rempli sa mission obtint l'approbation de Leurs Majestés, car il fut aussitôt nommé pour faire le service de chambellan, auprès de la duchesse de Parme, pendant la durée du congrès.

Marie-Louise trouva tous les souverains réunis à Vienne. Les rois de Danemark, de Bavière, de Wurtemberg et autres princes y avaient précédé l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Ces souverains

avaient fait une entrée solennelle dans Vienne, le 25 septembre 1814, accompagnés par l'empereur d'Autriche qui était allé au-devant d'eux, suivi de toute sa cour. La famille impériale d'Autriche avait accueilli tous ces souverains avec magnificence. Les empereurs et les rois logeaient au palais impérial où ils recevaient la plus somptueuse hospitalité. Les dépenses que la réunion de ces différents princes occasionnait à cette cour étaient énormes.

Quinze cents domestiques et douze cents chevaux furent ajoutés à l'état de la maison impériale. Des voitures constamment attelées et des chevaux de selle étaient affectés à l'usage de chaque souverain et des officiers de leur maison. Chacun d'eux avait une table particulière somptueusement servie aux frais de l'empereur. Le dîner avait lieu à deux heures après-midi et le souper à dix heures du soir. Des fêtes splendides délassaient ces nobles hôtes de leurs travaux politiques, car, à l'époque dont je parle, le congrès n'était pas encore ouvert. Il ne devait durer que pendant quelques semaines pour régler les intérêts des États secondaires de l'Allemagne, le traité de Paris ayant investi et mis en possession les grandes puissances des territoires qu'elles s'étaient adjugés elles-mêmes.

L'impératrice Marie-Louise, confinée avec son fils dans le château de Schœnbrunn, y vivait dans une retraite absolue ; étrangère à tous les divertissements et à la pompe qui entouraient les souverains à Vienne,

elle attendait que le jour de la justice fût arrivé pour elle, se reposant sur la foi d'un traité et sur les sentiments paternels. Cinq jours après son retour dans ce château, une fête y fut donnée à laquelle tous les souverains assistèrent. Il y eut promenade en calèche dans les jardins, spectacle et souper dans l'orangerie. L'Impératrice resta tout le jour renfermée dans son appartement, n'osant en sortir de peur de rencontrer des visages dont l'expression triomphante aurait offert trop de contraste avec l'obscurité que lui imposait la situation qu'on lui avait faite. Quoique la vue de divertissements qui célébraient des événements désastreux pour elle ne pût que l'affliger, elle eut cependant la curiosité de jouir incognito de la vue d'un bal de cour, qu'elle put apercevoir d'une fenêtre pratiquée dans l'attique de la grande salle du palais de Vienne. Elle avait été, quatre ans auparavant, la reine d'une fête brillante donnée dans cette même salle à l'occasion de son mariage. Les réflexions que fit naître en elle le contraste de sa grandeur passée avec sa situation présente auraient dû suffire pour l'éloigner à jamais de de tels spectacles. Cependant le désœuvrement et le besoin d'émotions causées par des souvenirs même importuns l'y ramenèrent quelquefois.

Marie-Louise fut présentée à l'impératrice de Russie par l'impératrice d'Autriche, et rendit en même temps leur visite aux grandes-duchesses de Russie, qui, les premières, étaient venues la voir à Schœn-

brunn deux jours après son arrivée. Les souverains attendaient, pour venir la visiter, que l'un d'eux rompît la glace. Le roi de Bavière avait dit que si l'empereur de Russie leur donnait l'exemple, ils l'imiteraient tous. La galanterie ou plutôt la vanité de l'empereur Alexandre n'avait pas besoin de cette provocation. Il vint à Schœnbrunn avec le général autrichien comte Hardegg ; alors les rois et les princes suivirent.

L'Impératrice reçut successivement les rois et les reines, princes et princesses que le Congrès avait rassemblés à Vienne ; elle admit aussi à lui faire leur cour les mêmes personnes qu'elle voyait avant son départ pour les eaux d'Aix. Le prince de Ligne était un des plus assidus. C'était un vieillard de quatre-vingts ans, que le temps paraissait avoir oublié. Sa taille droite et au-dessus de l'ordinaire, sa démarche noble, la simplicité même de son uniforme de feld-maréchal, et l'aisance avec laquelle il se servait d'une canne, dont l'appui ne paraissait pas lui être nécessaire, donnaient à sa personne un air de distinction. Sa tête était couronnée d'une forêt de cheveux gris, dont les hôtes parasites s'égaraient quelquefois sur les fauteuils où le prince s'asseyait. Il avait une belle figure, mais des yeux ternes qui n'annonçaient pas l'esprit piquant et la vivacité des saillies qui lui ont fait une réputation européenne. Je me souviens d'un de ses bons mots sur l'Empereur, qu'il disait avoir été atteint d'un *satyriasis* de gloire ; le mot était en harmonie avec l'esprit

du Congrès. Le prince Lambesc, dont le nom est inséparable des premiers événements de la révolution de 1789, chaussé de ses longues bottes à l'écuyère, enduites d'un vernis qu'il disait composer lui-même, mais dont l'odeur ne témoignait pas en faveur de la délicatesse de ses nerfs olfactifs, venait aussi, assez souvent, présenter ses hommages à l'impératrice Marie-Louise.

A son retour à Schœnbrunn, elle reprit le train de vie qu'elle y avait mené pendant son premier séjour. Les repas se prenaient, pour ainsi dire en famille, en frac et en bottes. Des promenades, quelques visites, le billard, la musique, étaient les principales distractions de cette vie familière et de château. Les mardis et les samedis étaient consacrés à quelques invitations, l'Impératrice désirant être libre le reste de la semaine. Presque tous les jours elle partait à une heure de Schœnbrunn pour aller voir son père; quelquefois elle se faisait accompager par son fils. Ce jeune prince n'était conduit chez l'impératrice d'Autriche que dans des occasions solennelles, aux jours de fêtes ou aux anniversaires de naissance. Le plus jeune des fils de l'empereur, l'archiduc François, que son âge rapprochait de son neveu, venait assez souvent à Schœnbrunn passer quelques jours avec lui. Marie-Louise ne trouvait de véritable bienveillance pour elle et pour son fils qu'auprès de l'empereur, son père, et de ses sœurs. Le reste de la famille impériale ne portait pas à cet enfant l'intérêt dû à son âge et à sa position.

L'impératrice et ses beaux-frères ne parlaient de rien moins que de faire de lui un évêque ; l'empereur était quelquefois obligé de leur imposer silence. Les sentiments hostiles contre l'empereur Napoléon et contre son fils étaient partagés par cette foule d'agents subalternes et de publicistes que la curée des dépouilles de l'empire français attirait à Vienne ; ils trouvaient des échos dans une certaine classe de Viennois. Dans une visite que l'Impératrice fit à l'une des princesses étrangères, au palais impérial, un groupe de curieux, qui s'était arrêté devant sa voiture, trouva mauvais qu'elle eût conservé, sur les panneaux des portières et sur les boutons de sa livrée, les armes impériales françaises. Ces réflexions obligèrent Marie-Louise à les faire disparaître.

Ses oncles venaient rarement la visiter. Le plus jeune, l'archiduc Rodolphe, qui, avec les apparences de la santé, était affligé d'infirmités compliquées, profitait des instants de répit qu'elles lui laissaient pour venir voir sa nièce. Il était très aimable et très doux. Ses souffrances habituelles avaient donné à ses traits une expression de mélancolie. Il était grand musicien et peignait agréablement. Parfois, tandis qu'il improvisait sur le piano, il était supris par un de ces accès nerveux dont la violence le faisait subitement défaillir.

L'empereur d'Autriche, accompagné de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, partit à la fin d'octobre pour la Hongrie. L'empereur Alexandre se mon-

tra à côté de l'empereur François à son entrée à Bude, vêtu de l'uniforme hongrois. Cette confiance du monarque autrichien, rapprochée des vues secrètes que l'on suppose aux Czars sur quelques-unes de ces provinces, parut imprudente aux yeux des Hongrois attachés à la maison d'Autriche.

Nous avions atteint les derniers jours d'octobre et le congrès n'était pas encore au travail, ce qui justifiait ce mot connu du prince de Ligne : « Le Congrès danse, mais ne marche pas. » Cependant, au milieu du tumulte des bals, des banquets, des divertissements de toute espèce, que chaque jour ramenait, les questions les plus graves se débattaient ; mais elles étaient tellement compliquées, des intérêts si divergents étaient en jeu, qu'il était difficile d'arriver à poser des bases qui pussent servir à la rédaction d'actes définitifs. Les intérêts de l'Impératrice subissaient les mêmes oscillations. A son retour à Vienne commença pour elle une série de vicissitudes, dont le résultat fut de gagner du temps et de compliquer la question de possession des duchés de Parme. Le cabinet de Vienne affectait de décliner, par délicatesse, toute démarche en faveur de Marie-Louise. L'empereur Alexandre protestait de son intention de maintenir la stipulation du traité de Fontainebleau du 11 avril, qui assurait la souveraineté de Parme à l'Impératrice ; la politique de la Russie n'était guère intéressée dans cette question. La Prusse et l'Angleterre y attachaient une médiocre importance. Le gouvernement de Louis XVIII

et l'Espagne montraient au contraire à cet égard la plus violente opposition. Marie-Louise, naguère encore si haut placée, était descendue dans une situation telle, qu'on pouvait disposer d'elle et de son fils sans la consulter. L'intérêt qu'il lui était permis d'espérer était purement gratuit ; il ne pouvait devenir efficace que par une docilité, de sa part, qui serait suffisante pour dissiper les méfiances inspirées par sa qualité de femme de Napoléon. Le seul prince qui parût défendre sa cause était donc l'empereur Alexandre, qui ne laissait échapper aucune occasion de faire parade de sentiments chevaleresques. Celle qui avait été l'Impératrice des Français jouait à Vienne le rôle d'une plaideuse qui n'a point accès auprès de ses juges, dont la famille, quoique assez forte pour la défendre, garde une neutralité désespérante, et qui n'a pour appui que le zèle intéressé d'un ami et la protection d'un homme puissant, songeant à se faire honneur de ses bons offices plutôt qu'à rendre de réels services.

Ses adversaires déclarés étaient les plénipotentiaires espagnols. L'ancienne reine d'Étrurie, chargée de la tutelle de son fils, n'ayant pu obtenir pour lui la restitution de la Toscane, cédée en 1801 à l'infant de Parme, son époux, s'était rejetée sur les duchés de Parme, héritage paternel de ce fils. Les réclamations de cette princesse étaient appuyées par la légation espagnole avec une opiniâtreté à laquelle les sentiments les plus hostiles contre l'empereur Napoléon donnaient une nouvelle force ; les plénipoten-

tiaires français favorisaient cette prétention. Le cabinet autrichien, dont la politique tend à l'envahissement de la péninsule italienne, tenait fortement, mais sans le faire paraître, à voir occuper par une archiduchesse les États de Parme, dont Plaisance offrait d'ailleurs un point militaire important. Cependant l'empereur d'Autriche, auquel son cabinet voulait donner le mérite du désintéressement ou dont il ménageait en apparence les scrupules, offrit de remettre aux alliés la décision des intérêts de sa fille, et de leur laisser le soin de régler l'indemnité à laquelle elle aurait droit ; il poussa même l'abnégation jusqu'à consentir à la proposition qui fut faite par la France, de prendre cette indemnité dans les fiefs de Bohême, connus sous le nom de Bavaro-Palatins, appartenant au grand-duc de Toscane, mais réversibles au domaine privé de l'empereur François. Ces fiefs furent assignés plus tard au fils de Napoléon, pour en jouir à sa majorité, en dédommagement de la succession aux États de Parme qui lui fut refusée. Ces biens consistaient en terres situées dans les cercles de Buntzlau, Czaslau, Klattau, Leumeritz et Raconitz.

L'estimation de ces biens et de leurs revenus évalués en argent de convention, valeur de Vienne, représentait un capital de treize millions trois ou quatre cent mille francs et un revenu d'environ six cent mille francs en monnaie de France. Cette concession de l'Autriche n'a jamais eu un caractère sérieux. La cession au fils de la reine d'Etrurie du

duché de Lucques, avec la jouissance d'une rente éventuelle de cinq cent mille francs sur ces biens, dont la propriété ne fut pas aliénée, assura en définitive à l'impératrice Marie-Louise la possession viagère intégrale des États de Parme.

Les réclamations qu'élevait la cour d'Espagne ne déplaisaient point aux souverains alliés, que la perspective de l'établissement de la femme de Napoléon en Italie ne rassurait pas. Elles fournirent le texte des nouveaux arguments qui furent employés avec succès pour obtenir d'elle qu'elle parût au moins étrangère aux intérêts de l'Empereur. On lui fit comprendre qu'un soupçon de complicité avec lui la priverait à jamais des avantages que la bienveillance de l'Autriche lui ménageait, et dont la perte ne serait pas seulement nuisible à elle, mais aussi à l'empire autrichien. Ces considérations, présentées avec art, la crainte inspirée à l'Impératrice de nuire à son père, pour lequel sa déférence croissait en raison de l'affection quoique stérile en apparence qu'il lui témoignait, l'impossibilité qui lui était démontrée d'être jamais réunie à l'Empereur, l'esprit autrichien, dont elle recevait, pour ainsi dire, les inspirations de toutes parts, la trouvèrent sans défense. On voulut plus tard atteindre aux dernières limites de sa docilité en obtenant d'elle une démarche publique contre l'Empereur; elle s'y refusa. C'était une concession faite à des souvenirs, faibles il est vrai, mais non encore effacés.

En même temps, le général Neipperg, que ses fonc-

tions de chambellan, de grand écuyer, de chargé d'affaires officieux, attachaient au service intérieur de l'Impératrice, se donnait beaucoup de mouvement pour lui assurer la libre possession de la souveraineté que les traités lui avaient cédée. Il employait son crédit auprès du premier ministre, rédigeait des mémoires et plaidait sa cause avec chaleur. L'empereur d'Autriche ménageait à sa fille des entrevues avec son ministre tout-puissant, afin qu'elle pût l'entretenir de ses affaires. Chaque jour amenait une version nouvelle : aujourd'hui Parme lui était assurée, demain Parme était donnée à un autre. Ces alternatives de crainte et d'espérance entretenaient son anxiété; elles avaient pour effet de la disposer aux sacrifices qu'on exigerait d'elle, et d'accroître le désir qu'elle éprouvait de voir son sort enfin réglé. Elles paraissaient calculées pour aggraver les tristes effets du changement que cette situation dépendante et sans dignité avait amené dans ses idées à l'égard de la France.

Le général Neipperg venait presque tous les jours, le soir, dîner et faire de la musique à Schœnbrunn; il retournait ensuite à Vienne. Tous les ressorts de son esprit étaient tendus vers un seul but, celui de réussir dans la mission qui lui était donnée de faire oublier à l'Impératrice la France et par conséquent l'Empereur. Les progrès qu'il parvenait à faire dans la confiance de cette princesse le recommandaient à la reconnaissance du cabinet de Vienne. Par une con-

séquence naturelle, les Français, surtout ceux dont l'attachement à l'empereur Napoléon était connu, étaient vus de mauvais œil. La défiance qu'ils inspiraient les avait fait exclure de tout emploi dans les États de Parme ; si l'Impératrice y allait, aucun Français ne devait l'y suivre. Elle n'irait que sous la tutelle d'un ministre autrichien, avec un gouverneur autrichien, qui seraient seuls admis à sa confiance et à la direction des affaires. L'évêque de Plaisance, M. Fallot de Beaumont, fit d'inutiles démarches pour conserver le siège épiscopal auquel il avait été nommé par Napoléon.

La présentation à Marie-Louise du comte San-Vitale, comme grand chambellan de la duchesse de Parme, eut lieu dans le courant de novembre et ranima ses espérances. Elle y vit un effet des actives démarches du général Neipperg et un présage de la prochaine occupation du trône de Parme. Elle adressa, par le conseil du général, des lettres à l'empereur de Russie et au roi de Prusse, pour leur recommander ses intérêts. Ces lettres, approuvées par son père, furent portées par celui qui avait conseillé cette démarche ; le général reçut en même temps la mission de faire, dans ce sens, une communication verbale à lord Castlereagh, qui se montra bien disposé. Sans donner audience au comte Neipperg, les deux princes répondirent à l'Impératrice. La réponse d'Alexandre était conforme à son caractère officiel ; elle contenait des promesses exprimées en termes

bienveillants. Celle du roi de Prusse n'était remplie que d'assurances vagues et générales. Lord Castlereagh, qui avait répondu de vive voix au général Neipperg, ne crut pas devoir écrire ; mais, huit jours après, il se présenta à Schœnbrunn avec son frère lord Steward, en bottes et la cravache à la main ; n'ayant pas été reçus, ils demandèrent à s'inscrire, et, sur l'observation que tel n'était pas l'usage, ils se retirèrent. Le ministre anglais usait largement, selon l'esprit du cabinet britannique, du privilège du protectorat ; il pensait sans doute qu'une archiduchesse, devenue la femme de l'empereur Napoléon, avait perdu par cela même ses droits à toute espèce d'égards. Les assurances de l'Agamemnon de la coalition et la tolérance de l'Angleterre donnaient donc une certaine sécurité à l'Impératrice. Parme semblait désormais devoir lui être assurée. Restait la question, capitale pour elle, qui était de savoir si elle aurait la faculté d'y résider.

CHAPITRE VI

Réunion de l'État de Gênes au royaume de Sardaigne. — Mort du prince de Ligne. — Confiscation de la Saxe au profit de la Prusse. — Anniversaire de la naissance de l'impératrice Marie-Louise. — Lettre de Fouché au prince de Metternich. — L'empereur d'Autriche exige de sa fille la promesse de ne pas correspondre avec son époux sans sa permission. — Lettre de Napoléon à Marie-Louise remise après avoir été communiquée au Congrès. — Facilités trouvées dans le commerce de Vienne pour l'envoi de mes lettres. — Occupations de Marie-Louise. — Mémoire du comte de Neipperg sur l'Italie. — Précocité du prince de Parme. — Premier jour de l'an 1815. — Gâteau des rois. — Démence du gouverneur du prince héréditaire d'Autriche. — Lecture des tragédies de Werner. — Anniversaire du 21 janvier célébré à Vienne. — Courses en traîneaux. — Mésintelligence dans le Congrès. — Efforts de M. de Talleyrand pour enlever à Marie-Louise les États de Parme. — Terreur qu'inspire aux alliés le voisinage de l'île d'Elbe. — Ordres donnés pour recruter et renforcer les armées coalisées. — Efforts de la France pour déposséder le roi Joachim. — Fausses lettres produites par lord Castlereagh au Parlement d'Angleterre. — Démonstrations amicales de l'empereur Alexandre envers le prince Eugène. — Sentiment de ce prince sur le système continental. — Son peu de goût pour la société anglaise — Il recherche à Vienne la popularité. — Diminution de la petite cour de Marie-Louise. — Alarmes données à cette princesse sur la possession du duché de Parme. — On obtient d'elle la non-réversibilité du duché en faveur de son fils. — Proposition de l'empereur Alexandre en faveur du prince Eugène. — Les îles Ioniennes restées un moment vacantes. — Indifférence de ce monarque pour les Bourbons. — Il promet son appui à l'Impératrice. — Malveillance de la légation française. — Arrivée à Schœnbrunn de M. de Montesquiou. — Lettre de l'Empereur écrite de l'île d'Elbe. — Maladie de M^me^ de Brignole et de M. de Bausset. — Gageure de l'empereur Alexandre avec une dame de Vienne. — Armement projeté par la France pour expulser le roi Joachim du trône de Naples. — Neutralité apparente de l'Autriche. — Détermination prise par le roi Joachim d'attaquer

l'Autriche. — Conseil tenu à cet effet à Ancône. — Marie-Louise empêche le départ du comte Neipperg pour l'Italie. — Arrivée de lord Wellington à Vienne. — Premier avis du départ de l'Empereur de l'île d'Elbe. — Sensation produite par cet événement. — Emotion de l'Impératrice. — On croit à Vienne que Napoléon se dirige sur l'Italie. — Dispositions militaires du gouvernement autrichien. — Cessation des fêtes. — Activité silencieuse du Congrès. — Inquisition de la police de Vienne. — Démarche infructueuse auprès du roi de Saxe pour obtenir la cession de ses États. — On apprend que Napoléon a débarqué en France. — Premier mouvement de l'empereur d'Autriche. — Concert entre les souverains alliés pour lancer de nouveau leurs armées sur la France. — Nouvelles contradictoires sur la marche de l'Empereur. — Indécision de Marie-Louise sur le parti qu'elle doit prendre. — Projet de séparer Mme de Montesquiou du roi de Rome. — Sacrements administrés à Mme de Brignole. — Déclaration de Marie-Louise qu'elle est étrangère aux projets de l'Empereur, et qu'elle se met sous la protection des alliés. — Déclaration du 13 mars suivie du traité du 15 mars. — Rapport de la commission du Conseil d'État français sur cet acte. — Agitation de l'impératrice Marie-Louise. — Elle justifie sa démarche par la dépendance de sa position. — Le fils de Napoléon est conduit à Vienne. — Les États de Parme administrés au nom de l'Autriche. — M. de Talleyrand ferme sa maison, et déclare que sa mission a cessé. — M. de la Besnardière part pour Paris. — Sa conduite à Paris. — Mme de Montesquiou est séparée de son élève. — Son fils accusé d'avoir voulu enlever le roi de Rome. — Intrigues de Fouché. — Mme de Montesquiou est retenue à Vienne avec son fils. — Nouvelles lettres de l'empereur Napoléon livrées au cabinet autrichien. — Arrestation du colonel Montesquiou aux frontières d'Autriche. — Exercices de piété de Marie-Louise. — Nouvelles de Naples. — Renouvellement du vœu de protéger la religion catholique. — Arrestation de la princesse Elisa. — Ordres d'arrêter les autres membres de la famille impériale. — Nouvelle gouvernante donnée au roi de Rome. — Mort de Mme de Brignole. — L'empereur Alexandre faisant les fonctions de quartier-maître des troupes autrichiennes. — Arrestation d'un courrier expédié de Paris au prince Eugène. — Exaltation de l'empereur Alexandre contre Napoléon. — Les généraux italiens envoyés en Hongrie. — Visite à M. de Talleyrand. — Défiance des alliés à son égard. — Réflexions. — Son m au général Lamarque. — Le général Neipperg part pour l'Italie. — M. de Montrond arrive à Vienne porteur de lettres de Paris. — Mission de M. de Stassart. — Communication qu'il transmet à l'empereur Napoléon. — M. de Montrond à l'ambassade française. — Lettre du duc de Vicence. — Ma réponse. — Détails sur le prince Eugène. — Indemnités qui lui sont attribuées. — Sur un fonds confié par l'Empereur à M. Lavalette. — Motifs allégués par Marie-Louise pour justifier l'abandon des droits de son fils, et pour se

séparer de l'Empereur. — Antipathie de M. de Talleyrand pour les causes qu'il soupçonne perdues.

Le congrès, dont la marche avait été si lente, commençait à donner signe d'existence ; mais il n'y avait d'affaire à peu près terminée que la cession de Gênes à la Sardaigne, ce qui faisait dire à la comtesse Brignole qu'il était bien glorieux pour sa patrie que tous les souverains de l'Europe se fussent reunis à Vienne pour prononcer sur son sort, et que ce n'était que pour cela qu'ils y étaient venus. Effectivement le congrès ne pouvait alors se vanter que de cet acte, et de la mort du pauvre prince de Ligne, que les fêtes venaient de tuer. Mais il se préparait un acte plus affligeant, et véritablement inique, c'était l'expulsion du roi de Saxe de ses Etats. Ce bon et malheureux prince, le plus loyal et le plus vertueux des souverains, dans lequel on poursuivait impitoyablement le féal et constant ami de Napoléon, protesta contre un si révoltant abus de la force. Une prétendue décision du congrès, qui lui fut notifiée, livrait l'administration du royaume de Saxe à des commissaires prussiens. Une déclaration que le roi rendit publique dénonça son opposition. Il fit en même temps connaître qu'il ne consentirait jamais à la cession des Etats dont il avait hérité de ses ancêtres, et qu'il n'accepterait aucun dédommagement ou équivalent qui lui serait offert. Les sentiments généreux se trouvèrent d'accord cette fois avec la politique dans le cabinet français. Ses plénipotentiaires plaidèrent avec force la cause du roi

de Saxe. La protection de la France à laquelle l'Autriche joignit la sienne, les nobles et généreuses protestations des princes de la Saxe ducale qui déclarèrent qu'ils n'accepteraient aucune portion de territoire qui serait détaché du royaume de Saxe, la déclaration émise par les petits Etats de l'Allemagne contre toute espèce de morcellement des Etats germaniques rappelèrent les grandes puissances à la modération. On se contenta de priver le roi de Saxe de la moitié de son royaume que la Prusse engloba tout entière.

L'Angleterre, qui prétendait au rôle de seule libératrice de l'Europe, se faisait gloire de ne rien demander pour elle-même. La guerre et le traité de Paris avaient réalisé ses vues ambitieuses. Elle avait acquis en Europe Malte et les îles Ioniennes, et avait fait main basse sur presque toutes les colonies françaises. Elle s'était saisie, dans toutes les mers, de postes défensifs et offensifs qui favorisaient son commerce et lui donnaient les moyens de nuire au commerce des autres peuples. Elle voulut constater sa suprématie et rendre plus important son rôle de puissance continentale, en déclarant péremptoirement qu'elle érigeait son électorat de Hanovre en royaume, et qu'elle l'agrandissait de seigneuries voisines choisies à sa convenance.

Venise avait réclamé son indépendance. L'Autriche répondit à cette réclamation en lui imposant sa domination.

Le 12 décembre, jour anniversaire de la naissance de

l'Impératrice, les princes étrangers l'envoyèrent complimenter suivant l'usage allemand. Elle s'était absentée et avait été passer cette journée à Baaden, pour échapper à l'ennui des visites et des compliments. L'avant-veille l'impératrice d'Autriche était venue à Schœnbrunn, accompagnée des archiducs et des archiduchesses frères et sœurs de Marie-Louise, pour célébrer cette fête en famille. L'empereur François, qui avait annoncé l'intention d'y assister, retenu à Vienne par une affaire imprévue, se vit obligé de renoncer à y prendre part.

Vers cette même époque, Fouché adressait de Paris des lettres au prince Metternich. L'ancien ministre de Napoléon, ennuyé de son inaction, voulant être de tout et marquer tout de son sceau, écrivait au ministre autrichien que jamais moment ne serait plus favorable pour établir en France la régence de l'Impératrice; que le nouveau gouvernement avait tellement indisposé les esprits que si le fils de l'Empereur, conduit par un paysan sur un âne, venait à paraître à Strasbourg, le premier régiment auquel il serait présenté l'amènerait sans obstacle jusqu'à Paris. J'eus connaissance de ces lettres par le comte Aldini auquel le prince Metternich les avait communiquées. Le comte Aldini avait été ministre secrétaire d'Etat du royaume d'Italie à Paris. Le cabinet autrichien, craignant son influence dans son pays, l'avait fait venir à Vienne sous prétexte de le consulter sur les affaires d'Italie. Il avait souvent occasion de voir le

premier ministre, mais plutôt pour faire acte de présence que pour travailler avec lui.

Depuis la lettre que l'Impératrice avait adressée d'Aix à l'Empereur et que M. de Bausset avait expédiée de Parme au mois d'août dernier, toute communication paraissait lui être interdite avec l'île d'Elbe. Je voulus connaître les raisons qu'elle avait de ne point écrire. Peu de temps après son retour à Schœnbrunn, d'où j'envoyais à l'Empereur des nouvelles de l'Impératrice et de son fils, je demandai à Marie-Louise une lettre pour la joindre à la mienne. J'appris alors avec peine que le prince Metternich, dans une longue audience qu'elle avait accordée à ce ministre, avait exigé d'elle la promesse de n'entretenir aucune correspondance avec l'Empereur sans l'assentiment de son père, et de lui remettre les lettres qu'elle recevrait. A ce récit, l'Impératrice ajouta que c'était bien contre son gré qu'elle s'était soumise, en désespoir de cause, à cette cruelle nécessité. Un jour, au retour d'une des visites journalières qu'elle faisait au palais impérial, à Vienne, elle en rapporta une lettre de l'Empereur Napoléon, en date du 20 novembre, que son père lui avait remise. L'Empereur se plaignait du silence de l'Impératrice, et la priait de lui écrire pour lui donner de ses nouvelles et de celles de son fils. Cette lettre était depuis quatre jours dans les mains de l'empereur d'Autriche ; un courrier du grand-duc de Toscane l'avait apportée. Elle avait été sans nul doute communiquée aux souverains ; car c'était dans cette intention, et pour prouver sa

bonne foi à ses alliés, que l'empereur François avait exigé de sa fille la remise des lettres que lui adresserait son époux. L'Impératrice ne fit aucune réponse, attendu que la permission ne lui en était pas accordée. Je suppléai à son silence en écrivant personnellement. L'Empereur, prévenu de la violation du secret de ses lettres et de la défense d'y répondre intimée à l'Impératrice, cessa d'écrire.

Malgré la surveillance minutieuse qui s'exerçait autour de moi, Napoléon ne demeura pas privé de nouvelles de sa femme et de son fils; je lui en fis parvenir par toutes les voies possibles. Je trouvai dans le commerce de Vienne des facilités dont je profitai pour m'acquitter de ce devoir. De bons négociants, dont la politique n'avait pas endurci le cœur, et aux affaires commerciales desquels le séjour des Français, pendant les deux occupations de 1805 et 1809, n'avait pas nui soit dit sans diminuer le mérite de leur bonne action, se prêtèrent, avec des sentiments bienveillants, à la transmission des lettres que j'adressais au général Bertrand par la voie de Livourne ou de Florence.

L'Impératrice, qui depuis son départ de France avait négligé le dessin, profita de la présence d'Isabey à Vienne pour se remettre à ses leçons. J'ai dit que cet habile artiste était venu pour faire le portrait des Souverains; il travaillait en effet à son tableau d'une assemblée du congrès. Ce tableau est aussi remarquable par la ressemblance des personnages que par

la manière spirituelle et la façon heureuse dont Isabey a su les grouper ; mais le pinceau a dû s'échapper souvent des mains du peintre, car il travaillait à une œuvre pénible pour un Français. Il dérobait quelques heures chaque semaine à ses travaux pour venir repasser avec l'Impératrice les leçons dont elle avait si bien profité. Le désœuvrement, l'influence des souvenirs, favorisée par l'atmosphère dans laquelle elle vivait, la portaient aussi à chercher des distractions dans de puérils amusements qui avaient été familiers à sa jeunesse ; elle se livrait à ces frivoles et innocents plaisirs quand le mauvais temps interrompait ses promenades accoutumées ou ses courses quotidiennes au palais impérial. Quelquefois elle surmontait son antipathie pour les affaires et prêtait attention à des rapports qui lui étaient faits ou lus par le général Neipperg ou par le ministre dirigeant des duchés de Parme, qui s'était rendu à cet effet à Vienne. Le premier lui lut un jour un mémoire très sérieux qu'elle parut écouter avec intérêt: c'étaient des considérations politiques et militaires sur l'Italie, où l'auteur s'était plus inspiré des maximes politiques de Thémistocle que des principes de vertu d'Aristide. Ce projet d'un des hommes qui accusaient le plus hautement Napoléon d'une inique ambition, était *très utile* à l'Autriche, mais en même temps *très injuste*.

Le mémoire du comte Neipperg préconisait l'adoption, en Italie, d'un système fédératif qui devait, avec

le temps, livrer toute la péninsule à l'hégémonie autrichienne, et faire disparaître insensiblement toutes les petites souverainetés qui n'étaient pas occupées par des princes de la maison d'Autriche. On trouverait peut-être encore ce mémoire dans les cartons de la chancellerie de Vienne.

La réunion de l'Etat de Gènes au royaume de Sardaigne était un premier pas vers l'établissement d'une confédération destinée à lier les petits Etats italiens contre la France et au profit de l'Autriche. Cet agrandissement du territoire d'un prince qui avait toujours été notre adversaire et l'allié de nos ennemis devait, dans la pensée des grandes puissances, augmenter ses moyens d'action et le rendre maître des débouchés de la France en Italie. Le but des alliés c'était enfin de voir retourner contre nous les immenses fortifications d'Alexandrie, et de mettre la basse Italie à l'abri d'une invasion de notre part du côté de la mer.

Ma plus grande distraction consistait à passer quelques heures dans l'appartement du jeune prince. Sa gentillesse, sa douceur, la vivacité de ses reparties étaient pleines de charme; il avait alors près de quatre ans : il était fort, bien constitué et d'une santé excellente. Une chevelure blonde, touffue et bouclée encadrait son visage frais, dont les traits réguliers étaient animés par de beaux yeux bleus. Il avait une intelligence précoce et possédait une instruction qu'ont peu d'enfants d'un âge supérieur au sien.

Mme de Montesquiou, qui ne le quittait pas, même la nuit, et qui le soignait avec la sollicitude d'une mère, se levait tous les jours à 7 heures du matin, et commençait, aussitôt après la prière, ses leçons quotidiennes. Le jeune prince non seulement lisait couramment, mais savait même un peu d'histoire et de géographie; les premières connaissances élémentaires lui étaient déjà familières. Un abbé Lanti, aumônier de la légation française, venait causer avec lui en italien; un valet de chambre ne lui parlait qu'allemand. L'enfant se faisait déjà comprendre dans ces deux langues; mais il éprouvait la plus grande répugnance à s'exprimer dans la dernière, dont il trouvait la prononciation difficile et rude.

Le premier jour de l'année 1815 ranima dans le cœur de l'Impératrice les souvenirs de la France, si violemment battus en brèche. En France, c'est un jour de solennité; à Vienne, c'est presque un jour ordinaire; c'est durant la semaine qui le précède qu'on se met en frais d'étrennes et de compliments. Les rues de Vienne sont alors encombrées d'équipages et de piétons endimanchés. On paraît plutôt enterrer avec honneur l'année qui finit que fêter l'année qui commence. Ce retour à des usages de notre patrie nous fit croire un moment qu'elle n'était pas tout à fait oubliée à Schœnbrunn. L'Impératrice reçut après la messe, dans la galerie du palais, toutes les personnes de sa maison. Elle eut la bonté de me donner de charmantes étrennes des produits de l'in-

dustrie viennoise, en y joignant une de ces petites cartes à figures qu'on est dans l'usage de se donner en Allemagne, à de certaines époques de l'année, et qui exprimaient des vœux pour un avenir meilleur que le *présent*, et qui pût ressembler en quelque chose au *passé*. Le général Neipperg lui-même se montra empressé et affectueux.

Le jour des Rois réunit les souverains dans un grand banquet à la cour. J'ai oublié le nom de celui d'entre eux qui fut roi de la fève. A Schœnbrunn, l'Impératrice donna le même jour un goûter à son fils, à son jeune frère l'archiduc François et à ses sœurs. La royauté éphémère échut à son fils; elle était malheureusement l'emblème de celle qu'il avait reçue en naissant.

Le 12, l'Impératrice alla rendre visite à l'impératrice de Russie et aux grandes-duchesses, à l'occasion du premier jour de l'An selon le calendrier russe, qui répond au 13 janvier du calendrier grégorien.

Vers le même temps, le baron d'Erbeck, gouverneur du prince impérial aujourd'hui empereur, éprouva, au milieu du cercle de la cour, une violente attaque d'épilepsie, à la suite de laquelle il tomba dans une démence furieuse qui causa, peu de temps après, sa mort. Cet événement produisit une forte impression sur l'esprit de son auguste élève; on en parla diversement, ainsi que de mots singuliers qui étaient échappés au gouverneur dans son délire, et qui n'avaient été que le produit d'une imagination

égarée. Il avait parlé, autant que je puis m'en souvenir, de menaces de mort ou d'attentat contre l'exercice des facultés intellectuelles du prince impérial.

La présence à Vienne de l'abbé Werner, grand prédicateur et regardé comme un des premiers poètes de l'Allemagne, auteur de tragédies qui ont eu un succès de vogue, donna l'idée au comte Neipperg de procurer à l'Impératrice le plaisir d'entendre ce poète. L'impression que laissent de beaux vers, dits avec inspiration, devait contribuer à réconcilier cette princesse avec l'idiome allemand. Plusieurs archiducs ses oncles, et ses deux anciennes grandes maîtresses, M^mes^ de Colloredo et Lazanski, furent invités à ces lectures ; mon ignorance de la langue allemande me dispensa d'y assister. L'abbé Werner lut sa tragédie de *Cunégonde*. C'était un homme d'une imagination exaltée, auquel une figure austère donnait un air de fanatisme. De luthérien qu'il était, il s'était fait catholique, et s'était rendu à Rome pour y faire abjuration avec apparat dans les mains du Pape.

Nous attendions avec impatience l'issue du congrès, qu'on nous annonçait chaque jour comme prochaine ; mais les hauts personnages qui y présidaient paraissaient trop absorbés par les cérémonies et par les fêtes pour s'occuper d'affaires. Le 21 janvier, le ministre de France fit célébrer, dans la cathédrale de Saint-Étienne, un service pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. L'archevêque de Vienne officia en grande pompe. Tous les souverains, en habit de

deuil, et les princesses, portant des manteaux de crêpes sur leurs robes noires, assistèrent à cette cérémonie dans une tribune du chœur. Pour faire diversion à cette lugubre solennité, les souverains donnèrent le lendemain à Schœnbrunn le spectacle d'une course de traîneaux conduits par eux-mêmes ; le prince Eugène y fut invité. Le château avait été envahi. Mme de Montesquiou et Mme de Brignole furent obligées de livrer le passage de leur appartement aux souverains pour aller au théâtre ; l'appartement de l'Impératrice fut seul respecté.

Les grandes questions de la possession de la Saxe et de la Pologne troublaient l'harmonie qui paraissait régner entre les principales puissances représentées au congrès. Par les traités que les alliés avaient conclus entre eux depuis la défection de l'Autriche, et quand la fortune favorisait leurs armes, il avait été secrètement convenu que les États des grandes puissances seraient reconstitués sur le pied où ils étaient avant les premières guerres, aux dépens de l'Empire français et même des États secondaires dont les possessions seraient à leur convenance. Tant que l'adversaire commun des princes coalisés était resté debout, ils avaient été fidèles à la devise « L'union fait la force ; » mais si les besoins de la conquête les avaient réunis, le partage des dépouilles devait les diviser. Les puissances se séparèrent en plusieurs camps ; on disait sourdement que des traités secrets avaient été passés entre l'Angleterre et

l'Autriche, qui, plus tard, y admirent la France, contre la Russie et la Prusse. La France, malgré ou peut-être à cause de l'habileté de son représentant, fut spectatrice gratuite de ces remaniements d'Etats. Elle n'obtint pas, nonobstant son rôle bénévole, la concession du moindre avantage ; elle s'acharna, au contraire, à détruire la seule puissance française qui restât en Italie, et fit tout pour y assurer la domination de l'Autriche. Quand on a dit que le plénipotentiaire français avait un intérêt personnel dans la conservation de la principauté de Bénévent, qu'il devait à la munificence de Napoléon, ou dans la large indemnité qu'il devait tenir de la reconnaissance des Bourbons de Naples, on a énoncé un fait tellement en harmonie avec la conduite et le caractère connu de ce ministre, qu'il n'est pas possible de considérer comme absolument calomnieuse une telle imputation. M. de Talleyrand s'allia aux envoyés espagnols pour priver la femme de son ancien maître de l'aumône des Etats de Parme ; son zèle en faveur de la maison de Bourbon et de la légitimité le *dévorait*. Les intérêts de la famille royale de Naples l'emportèrent sur les intérêts français, comme les intérêts des peuples étaient sacrifiés dans le congrès aux intérêts dynastiques ; mais tous les efforts de la France ne purent empêcher le vertueux roi de Saxe de perdre la moitié de ses Etats.

Une des plus grandes sollicitudes des puissances réunies au congrès était la terreur que le voisinage

de l'île d'Elbe leur inspirait. Des trames furent ourdies, dans de mystérieuses délibérations, pour agir par la violence et par la ruse contre le redoutable souverain de cet imperceptible point de la Méditerranée. La légation française s'associa aux mesures secrètes proposées contre lui, et poussa à sa déportation. De quelque nature qu'aient été les résolutions adoptées à son sujet, quelles qu'aient été les causes qui retinrent sous les armes toutes les forces de la coalition, ce qui est certain c'est qu'au lieu de désarmer les armées étrangères furent, dès la fin de décembre, augmentées et remises sur pied de guerre.

La grande armée russe resta réunie ; elle fut recrutée et portée au grand complet. Une armée polonaise s'organisa, avant la réunion de la Pologne à la Russie, et un corps russe se dirigea sur Posen; un autre corps plus considérable reçut ordre de s'avancer sur le Hanovre. La Prusse rapprocha ses troupes stationnées au nord de la France et porta le grand quartier général prussien à Bruxelles. Elle renforçait en même temps ses garnisons de Luxembourg, de Coblentz et de Trèves. Le roi de Bavière augmenta d'un tiers les corps qu'il avait sur les deux rives du Rhin, et mit en état de défense les fortifications de Clèves et de Juliers. L'armée des Pays-Bas se vit augmentée de plusieurs nouveaux bataillons. L'Autriche déployait la plus grande activité dans ses armements; un grand mouvement régnait dans les états-majors de ses armées. Des ordres du Conseil

aulique de l'Empire prescrivirent la mise sur le pied de guerre et au grand complet de tous les régiments autrichiens. On ordonna, dans ce pays, l'achat de plusieurs milliers de chevaux pour compléter les parcs d'artillerie et les équipages militaires. Le corps du général Frimont eut ordre de repasser sur la rive gauche du Rhin. Enfin on forma en Italie une armée de réserve de quarante mille hommes. Les états militaires autrichiens portaient à quatre cent cinquante mille hommes l'effectif total des forces de l'Empire. La gazette officielle de Vienne publiait, en partie, ces préparatifs et les mesures militaires adoptées. Un rescrit impérial déclarait : « que le passage de l'état « de guerre à l'état de paix étant accompagné de dif- « ficultés, il avait paru nécessaire de conserver une « grande armée sous les drapeaux, et qu'afin de « pourvoir aux dépenses nécessitées par son entre- « tien il était mis un impôt de 50 p. 100 sur les dif- « férentes branches de l'industrie ». — D'autres articles faisaient connaître qu'aucun licenciement de troupes n'aurait lieu avant que la situation des affaires politiques s'éclaircît. — Une ordonnance du roi de Bavière annonçait : « que les rapports extérieurs « n'ayant pas permis de rappeler dans les garnisons « les troupes qui se trouvaient hors des frontières du « royaume, de mettre sur le pied de paix l'armée « mobile, ni de licencier les corps des volontaires, il « serait établi un impôt extraordinaire destiné à faire « face à l'entretien de ces troupes ».

La gazette de Vienne donnait, au mois de décembre, l'avis que les séances du congrès seraient closes à la fin de janvier; puis, dans les derniers jours de janvier, la même feuille disait que les souverains alliés ne pourraient quitter Vienne avant la fin de février. Il y était dit enfin qu'on ignorait quelle serait la durée du séjour de ces princes dans la capitale autrichienne.

Tous les mouvements, toutes les dispositions militaires ordonnés, dès la mi-décembre, se continuèrent pendant les mois de janvier et de février. Une partie de ces dispositions pouvait avoir comme raison d'être la prise de possession des différents lots de territoire dévolus aux puissances alliées, mais les autres ne comportaient guère d'explication satisfaisante. Ce sera un livre curieux que l'histoire secrète du congrès de Vienne, un ouvrage d'un multiple intérêt, bien fait pour tenter la plume d'un écrivain de talent. Les passions, les abus de pouvoir, les jalousies, les rancunes, la peur s'y couvraient du vernis brillant des fêtes. Les bals et les redoutes étourdissaient les oisifs sur les motifs de la stagnation apparente des affaires. La cour d'Autriche devait trouver que, sous le rapport fiscal, le séjour des alliés se prolongeait de façon démesurée. Les dépenses, dans lesquelles elle était entraînée, devenaient aussi ruineuses pour ses finances qu'aurait pu l'être l'état de guerre même. Cette cour aurait été réellement fondée à réclamer, en fin de compte, une indemnité ; il est vrai d'ajouter qu'elle trouvait dans la restitution

des provinces qu'elle avait perdues une compensasation suffisante à ses sacrifices pécuniaires.

Les plénipotentiaires de France et d'Espagne réclamaient, dans des notes pressantes, l'expulsion du roi Joachim. Dès le mois de décembre la proposition suivante avait été faite, à titre confidentiel, par M. de Talleyrand à lord Castlereagh, qui l'adopta avec ardeur: « L'Europe réunie en congrès reconnaît « S. M. Ferdinand comme roi de Naples; toutes les « puissances s'engagent mutuellement les unes en- « vers les autres à n'appuyer, directement ni indi- « rectement, aucune prétention opposée au droit « qu'il a de prendre ce titre. »

— Toutefois les démarches hostiles au roi Joachim des deux cours apparentées à l'ancienne maison régnante de Naples ne visaient personnellement que l'Autriche, dont l'intérêt et la façon de penser dans cette question — loin de se dégager avec clarté — demeuraient au contraire équivoques. Les autres grandes puissances, influentes au Congrès, prenaient beaucoup moins d'intérêt au changement de dynastie projeté à Naples. Ce qui nuisait le plus au roi Joachim, dans l'esprit des alliés, était le soupçon de l'attachement secret qu'ils lui supposaient pour l'Empereur.

Lord Castlereagh a produit au Parlement d'Angleterre, le 2 mai 1815, des copies de lettres de Napoléon au roi Joachim et à la reine sa femme. Le ministre anglais voulait tirer de ces lettres la preuve que

le roi Joachim, en signant le traité par lequel il s'était engagé à faire cause commune avec les alliés, n'avait pas l'intention de remplir les obligations qu'il avait contractées. Il a été prouvé que ces lettres, remises par le cabinet français à lord Castlereagh, portaient une date qui n'était point celle de l'époque où elles ont été réellement écrites, — qu'elles faisaient allusion à des faits plus anciens, et que le texte de quelques-unes était même falsifié. Des copies de lettres de l'Empereur, faites en 1814 ou en 1815, sur des minutes restées aux archives du cabinet impérial à Paris, et laissées par le ministre Blacas quand Louis XVIII a quitté les Tuileries le 19 mars 1815, ont été trouvées au retour de l'île d'Elbe. Ces copies étaient écrites sur du papier à mi-marge, et les altérations qu'on avait fait subir au texte étaient notées à l'encre rouge. Je les ai vues en juin 1815, et chacun a pu les voir comme moi; car on les a montrées à qui voulait vérifier le fait. Ce n'est que quand le roi Joachim a eu de fortes raisons de soupçonner les projets des alliés et du gouvernement de la Restauration contre sa couronne, qu'il a songé à se mettre en mesure de se défendre, en se rapprochant de Napoléon pendant le séjour de celui-ci à l'île d'Elbe. Quand il ne lui fut plus permis de douter du dessein de l'Autriche de le déposséder, Murat se décida à prendre l'offensive.

L'empereur Alexandre, accompagné du prince Eugène, avec lequel il se promenait seul tous les jours,

venait quelquefois à Schœnbrunn à l'heure du déjeuner. Il arrivait sans se faire annoncer, et se mettait familièrement à table auprès de l'Impératrice. Il se souvint de m'avoir vu à Tilsitt et à Erfurth, se montra très bienveillant pour moi, et me donna des marques de son intérêt. Il me fit même offrir par le prince Eugène une retraite en Russie, assurant que j'y retrouverais tous les avantages que je perdais en France. Toutes les raisons imaginables me prescrivaient de ne pas accepter cette proposition, dont je demeurai néanmoins très reconnaissant. Je ne sais si j'ai rapporté déjà ce que ce prince voulut bien me dire de l'excellence du système continental, et de la ruine infaillible qui en serait résultée pour l'Angleterre si ce système avait pu durer encore un an. Alexandre avait puisé sa conviction dans les visites qu'il avait faites aux grands établissements industriels de ce pays, et dans les entretiens qu'il avait eus avec les principaux fabricants.

Il avait sans doute aussi présent à la pensée le bienfait de la puissante impulsion donnée à l'industrie des Etats du continent, et à l'industrie russe en particulier, par le système continental, résultat qui seul suffirait pour justifier cette grande conception. Il se mêlait un peu d'aigreur à ses paroles sur l'Angleterre. Il n'était pas charmé de la société de Londres. Il était surtout choqué de l'habitude, encore observée à cette époque par les hommes, de rester à table pour boire après avoir relégué les dames dans le salon. A

Vienne, il recherchait la popularité. Dans ses promenades, il saluait tous les officiers qu'il rencontrait, en les abordant ; souvent il leur serrait la main et leur disait quelques mots flatteurs. Toujours en frac ou en redingote, il sortait et rentrait sans permettre qu'on lui rendît les honneurs militaires. Si un poste qui n'était point averti le reconnaissait et prenait les armes en le voyant venir, il lui faisait signe de la main de rentrer, et de ne faire aucune attention à lui.

Le cercle de la petite cour de Marie-Louise s'était beaucoup rétréci ; le général Neipperg et moi la composions à peu près tout entière. La comtesse de Montesquiou venait s'y joindre quelquefois, mais rarement ; l'attachement scrupuleux de cette dame aux devoirs de sa place ne lui permettait pas de s'éloigner de son pupille. Depuis le commencement de l'année, la santé de la comtesse de Brignole s'était gravement altérée ; elle était obligée de garder presque constamment la chambre et souvent le lit.

M. de Bausset, de son côté, était cloué sur son lit par une goutte opiniâtre qui ne lui laissait pas un moment de relâche. L'absence de ces deux personnes avait interrompu les réceptions des mardis et des samedis.

Vers le milieu de février, quand aucun doute ne devait plus subsister sur la possession acquise des duchés de Parme, le général Neipperg me prit à part et me parla avec une apparente émotion de la tournure inquiétante que prenaient les affaires de l'Impératrice.

Comme je lui exprimais la surprise que me causait cette alarme subite, il me dit qu'il venait d'avoir une conversation d'une heure à ce sujet avec le prince de Metternich; ce ministre lui avait fait comprendre, entre autres raisons qui remettaient en question les droits de l'Impératrice, l'impossibilité où l'on était de permettre que son fils allât en ce moment en Italie. Il paraissait ne pas douter que les amis de cette princesse ne la suppliassent de laisser son fils à Vienne, si la présence de cet enfant en Italie pouvait nuire à ses intérêts, en se réservant de venir le voir tous les ans. Cette insinuation était de nature à faire penser que la résolution était prise, ou sur le point de l'être, de priver le jeune prince de la succession des Etats de Parme. Le lendemain, le comte Neipperg, croyant apparemment qu'il devait me convertir à son opinion, m'en reparla devant M. de Bausset; il m'engagea en même temps à entendre la lecture de son mémoire sur les vicissitudes qu'avaient subies les duchés et sur les droits imprescriptibles de la maison d'Autriche sur ces Etats. Ce mémoire et celui du baron de Wessemberg sur le même sujet furent remis au comité d'Italie.

L'empereur Alexandre, constant dans son attachement pour le prince Eugène, plaidait sa cause au congrès. Il avait d'abord pensé à lui faire donner les îles Ioniennes. C'est un fait digne de remarque que dans ce démembrement du grand Empire, quand chaque puissance co-partageante était ardemment occupée

de s'approprier les débris qui pouvaient être à sa convenance, les îles Ioniennes restèrent un moment vacantes, et laissées pour ainsi dire au premier occupant. La prise de possession de ces îles par les Anglais ouvrit les yeux sur l'oubli qui avait fait négliger cette riche proie, ou sur le manque de hardiesse à s'en emparer. Ensuite l'empereur de Russie remit une note ayant pour objet de faire accorder au prince Eugène un établissement de trois cent mille âmes sur la rive gauche du Rhin. Le choix du voisinage de la France, dans lequel l'empereur Alexandre plaçait l'établissement qu'il voulait assigner au fils adoptif de Napoléon, n'indiquait pas de sa part une grande sollicitude pour les intérêts des princes français récemment rappelés. Son langage ne dénotait pas en effet beaucoup de sympathie à leur égard. Je l'ai entendu quelquefois s'exprimer sur leur compte avec assez d'amertume ; il disait que Louis XVIII lui était connu depuis Mittau ; qu'à ses yeux toutes les maisons souveraines de l'Europe ne comptaient que des parvenus : « Les « voilà replacés sur le trône », ajoutait-il ; « qu'ils s'y « tiennent ; s'ils se laissent choir, ce n'est pas moi « qui les relèverai ! »

L'éveil qu'avait donné le prince de Metternich au général Neipperg engagea l'Impératrice à rechercher l'entretien du premier ministre. Elle le vit chez l'empereur d'Autriche, et en obtint l'assurance que ses droits aux duchés de Parme seraient vigoureusement défendus ; on lui tenait compte de sa docilité. Le gé-

néral Neipperg fit demander une audience à lord Castlereagh, qui la lui indiqua pour onze heures du soir ; il reçut de ce ministre et de lord Wellington des assurances d'intérêt. L'Impératrice écrivit le 16 février à l'empereur de Russie ; sa lettre contenait, avec de nouvelles assurances de sa confiance dans l'appui qu'il lui prêterait, une déclaration portant qu'elle n'accepterait rien de la France ; qu'elle renonçait à la réversibilité du million de rente qui lui était assuré par l'article 3 du traité du 11 avril, et à toute prétention sur les fiefs de Bohême. Le général Czernitcheff apporta la réponse de l'empereur Alexandre, qui renouvelait sa promesse de persévérer dans les mêmes sentiments, *dans le sens que désirait l'Impératrice*. Il lui demandait un rendez-vous pour le lendemain. Il arriva, en effet, au moment où l'Impératrice, ne sachant s'il viendrait déjeuner, venait de se mettre à table ; il lui renouvela les assurances qu'il lui avait données dans sa lettre.

Depuis la concession qu'on avait obtenue de l'Impératrice de ne pas emmener son fils en Italie, les paroles les plus consolantes lui arrivaient de toutes parts. Le général Neipperg, revenant un jour de Vienne, lui confirma la ferme résolution où était le cabinet autrichien de soutenir ses prétentions, et même de n'admettre aucune discussion sur ce point, qu'on considérait comme réglé par un traité, et par le fait de l'occupation, de la prise de possession et de l'administration, en son nom, des duchés, depuis dix mois. La

légation française était loin de partager ces sentiments. Les plénipotentiaires espagnols se joignaient à elle pour faire prévaloir leur violente opposition. Le duc Dalberg affirmait chez Mme la comtesse de Brignole, sa belle-mère, que l'Impératrice n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la race de Bonaparte eût une principauté indépendante.

Je vis arriver dans le même temps avec une vive satisfaction le comte Anatole de Montesquiou, qui venait passer quelques semaines avec sa mère. Les amis de l'Empereur devenaient rares à Schœnbrunn.

Je reçus aussi une lettre du général Bertrand, de Porto-Ferraio, en date du 28 janvier, et une lettre du cardinal Fesch, écrite de Rome le 4 février. L'Empereur se portait bien, et n'avait reçu, depuis plus d'un mois, aucune nouvelle de l'Impératrice et de son fils; il s'inquiétait beaucoup de n'en point avoir. Je communiquai ces lettres, à l'Impératrice. Le lendemain, à déjeuner, elle me dit que si je n'avais pas répondu aux lettres, dont je lui avais parlé la veille, je ne devais pas y répondre ; qu'elle m'en dirait plus tard la raison, laquelle m'était plutôt personnelle qu'elle ne se rapportait à elle-même. Quelque déférence que j'eusse pour cette recommandation de l'Impératrice, qui n'avait d'autre motif que sa bienveillance naturelle, je ne crus pas pouvoir me dispenser de répondre à ces lettres. Je ne doute pas que si je n'ai pas été inquiété, dans ma correspondance avec l'île d'Elbe, je ne l'aie dû à sa protection.

Spectateur impuissant, mais non indifférent de ce qui se passait autour de moi, je ne pouvais qu'être péniblement affecté de voir l'Impératrice, placée entre son devoir comme épouse et comme mère et son désir d'aller régner à Parme (ce qu'elle ne pouvait obtenir que par un double sacrifice) prendre si facilement son parti dans cette fâcheuse alternative, qui lui avait causé jusque-là tant de sollicitude. Les orages passagers n'avaient jamais altéré ni sa douceur ni sa bienveillance ; mais à ses anxiétés avait tout à coup succédé une sécurité difficile à troubler. Peut-être devais-je, dès ce moment, chercher le motif de cette sérénité dans la confiance que lui inspirait la puissante protection de son père, qui l'absolvait de tout, et dans le sacrifice de ses sentiments français, auquel elle était résolue. Quand j'allais passer quelques heures au chevet de la pauvre comtesse de Brignole, que je voyais bien malade, j'y trouvais matière à d'autres réflexions. Cette habitude d'intrigue, même innocente, qui était devenue un besoin pour cette femme remarquable, accoutumée à la considération qu'ont toujours eue pour elle les hommes distingués dans tous les genres, ne trouvait guère d'aliments auprès d'une princesse qui ne prenait rien sérieusement à cœur.

La comtesse Brignole jouissait de tout le crédit auquel elle pouvait raisonnablement prétendre sur l'esprit de l'Impératrice ; mais il lui fallait déployer plus de souplesse et de ressources d'esprit, dévorer plus

de contrariétés, d'inquiétudes, de soucis involontairement causés, que quand elle gouvernait la république de Gênes par son influence sur les hommes d'Etat de ce pays, ou lorsqu'elle négociait avec le pape à Fontainebleau. Cet état violent pour une femme d'une organisation si fine et si délicate, qui avait besoin de repos et de tranquillité d'esprit, devait finir par la tuer. Je l'ai souvent engagée à aller retrouver ce repos en Italie ; mais tout son passé y était bouleversé ; puis, comment se décider à renoncer même à une ombre d'influence ?

Quand j'allais de l'appartement de M^me^ de Brignole à l'appartement de M. de Bausset, je le trouvais, dans les rares moments où il n'était pas dans son lit, presque en pâmoison sur un fauteuil, affublé d'un vieux châle de cachemire et d'une couverture piquée à grands ramages, *suant dans ce harnais*, et jetant au plafond des regards tantôt suppliants, tantôt furieux. Cet autre patient était tout au sentiment de ses souffrances ; il restait quelquefois pendant trois semaines non interrompues cloué sur un lit de douleur qu'il arrosait de sueurs et de larmes ; car, à la lettre, il pleurait comme un enfant quand ses nerfs étaient tortillés par l'humeur goutteuse.

Pour passer à des scènes moins tristes, je parlerai d'une gageure que tint l'empereur Alexandre avec une dame viennoise ; il s'agissait de savoir qui changerait plus vite de vêtements. La scène se passa dans un salon qu'on avait divisé en deux par un

paravent, derrière lequel chacun devait se déshabiller et se rhabiller. Des témoins présentaient chaque pièce des vêtements, pour qu'il n'y eût aucun doute que le déshabillement et le rhabillement avaient été complets. Il fallut que la dame eût fait une grande diligence ou que le Czar voulût se laisser devancer, car la dame gagna le pari. Il est vrai qu'elle abrégea l'opération qui prend le plus de temps dans la toilette féminine, en se coiffant d'une toque. Ainsi l'on n'était pas difficile sur le choix des amusements, et tous les sujets de distraction étaient bons. Le même jour eut lieu à la cour un ballet-pantomime représentant l'Olympe; on n'avait pu trouver de Vénus, ou plutôt aucune dame n'avait soutenu la prétention de représenter cette déesse. Une princesse Bagration eut plus de témérité; mais, avant le lever du rideau, elle retira l'offre qu'elle n'avait faite que pour tirer les acteurs d'embarras. L'ingénieux Isabey, pour tout concilier, imagina de faire paraître Vénus vue par derrière, drapée avec toute la grâce et l'élégance dont cet habile artiste a le secret.

Les plénipotentiaires français et espagnols persévéraient dans leurs démarches pour détrôner le roi Joachim. Celui-ci n'avait point fourni de prétexte à l'Autriche de se déclarer contre lui; mais le Congrès ne demandait pas mieux que d'avoir la main forcée. Le gouvernement français, pour atteindre ce but, manifesta l'intention d'employer la force des armes.

Le cabinet autrichien n'attendait que cette démonstration hostile pour déclarer qu'il entendait garder la neutralité, et qu'il repousserait par la force les troupes françaises ou napolitaines qui mettraient le pied sur son territoire en Italie. Pour assurer en apparence cette neutralité, derrière laquelle il pouvait se mettre en mesure, il rassembla en Italie une armée de cent cinquante mille hommes, sous le commandement du général Frimont. Le comte Saurau fut en même temps envoyé à Milan en qualité de gouverneur de la Lombardie, et le général Goërtz à Venise. Cette déclaration fut notifiée aux cours de Paris et de Naples. Le gouvernement français parut alors s'occuper d'organiser une armée d'expédition qui s'embarquerait à Toulon, relâcherait en Sicile, et, réunie aux troupes siciliennes, tenterait un débarquement sur les côtes de Naples. Le ministre de la guerre envoya en même temps le général Ricard à Vienne pour s'entendre avec le ministre de France sur cette expédition, qui se borna à un simple projet.

Le général Neipperg, se trouvant au spectacle de la cour, y vit M. de Metternich qui lui donna avis de se préparer à partir pour Turin ; son adjudant Hrabowzki reçut en même temps l'ordre de se rendre à Milan, pour être employé dans l'état-major du général Frimont. Le général Neipperg courut, sur-le-champ, annoncer à l'Impératrice Marie-Louise la décision dont il venait d'être l'objet. Le lendemain, cette princesse partit de bonne heure pour Vienne

où elle pria l'empereur de suspendre le départ du général jusqu'au moment de l'entier règlement de ses affaires ; l'empereur François ne voulut rien promettre. Le comte Neipperg écrivit de Vienne à Marie-Louise, pour l'engager à persévérer dans l'intention qu'elle avait exprimée de demander au prince Metternich un entretien ; elle fit aussitôt partir, à l'adresse de ce ministre, une lettre qu'elle avait déjà toute préparée. A deux heures, Marie-Louise se rendit à Vienne avec son fils, qu'elle renvoya dans sa voiture à Schœnbrunn. Elle attendit longtemps M. de Metternich, chez l'archiduchesse Léopoldine, sa sœur, où elle lui avait donné rendez-vous. Enfin le ministre arriva et l'Impératrice obtint de lui la promesse que le général Neipperg ne s'éloignerait pas avant la décision du Congrès sur l'affaire de Parme ; tout serait terminé, selon lui, du 8 au 10 mars.

Cependant le roi Joachim n'ignorait pas le danger qui le menaçait, ni le concert établi entre la France et plusieurs autres puissances dans le but de le détrôner ; il était inquiet de la conduite cauteleuse de l'Autriche et du rassemblement d'une formidable armée autrichienne, six fois plus nombreuse que ne le comportait la destination d'un simple corps d'observation. Regardant avec raison cette armée comme uniquement dirigée contre lui, il résolut de prévenir ses ennemis. Pendant le séjour de l'Empereur à l'île d'Elbe, des communications s'étaient établies entre

Napoléon et le roi de Naples. A l'époque où l'Empereur se décida à quitter l'île d'Elbe, il fut convenu verbalement que le roi de Naples resterait avec son armée sur les confins de la Lombardie, menaçant ainsi l'Autriche sans l'attaquer. Une convention, rédigée dans ce sens, fut portée à Naples par un chambellan de Madame mère. Les événements qui se pressèrent empêchèrent qu'elle ne fût signée. Il se tint à Ancône un conseil auquel assistèrent trois ministres, l'un français, et les deux autres napolitains. Dans ce conseil fut agitée la question de savoir si l'on profiterait de la situation favorable où était le roi de Naples pour user des avantages que présentait cette situation et pour prévenir l'Autriche. Les deux ministres, nés Napolitains, émirent l'avis qu'il fallait garder une neutralité apparente, se fondant sur le danger auquel le roi exposerait sa couronne s'il justifiait, par une attaque prématurée, les visées secrètes de l'Autriche. A cela le roi répondit que, puisque la pensée de l'Autriche était de le renverser, il fallait la prévenir en prenant l'offensive, et ne pas attendre plus longtemps. L'un des ministres napolitains, Zurlo, qu'on a longtemps considéré, mais à tort, comme la créature et l'agent secret de la reine de Sicile, fit valoir avec beaucoup de loyauté et de talent les diverses considérations qui devaient retenir le roi sur la défensive. Cet avis fut fortement appuyé par le troisième ministre, homme très honorable, animé de sentiments français et dévoué au roi Joachim. Il insista

surtout sur la fidèle exécution des arrangements concertés avec l'empereur Napoléon. Le roi, que son caractère belliqueux et impatient poussait à la guerre, et prévenu contre le mauvais vouloir de l'Autriche, penchait pour l'offensive. Une lettre d'un des frères de l'Empereur, dont on ignore le contenu, qui lui fut remise dans un bal que lui donnait la ville d'Ancône, peut-être de secrets desseins, le décidèrent. Il jeta le gant et passa le Rubicon.

Quelques souverains avaient quitté Vienne; d'autres faisaient leurs préparatifs de départ ou avaient fixé l'époque de ce départ à un terme plus ou moins rapproché, enfin le Congrès paraissait tirer à sa fin, quand le duc de Wellington arriva à Vienne, pour remplacer lord Castlereagh que la prochaine ouverture du Parlement rappelait à Londres. Quel qu'ait été le motif réel de l'envoi d'un personnage aussi considérable au Congrès, quand les affaires les plus importantes étaient réglées, l'arrivée du héros de la coalition donna un nouvel élan aux divertissements qui, depuis cinq mois, n'avaient pu lasser les augustes hôtes de l'empereur d'Autriche. Ce fut donc au milieu d'un redoublement de fêtes et de réjouissances qu'éclata la nouvelle inattendue : *L'Empereur est parti de l'île d'Elbe !* La sensation que produisit cette nouvelle ne peut se décrire. Elle parvint à Schœnbrunn le 7 mars à deux heures de l'après-midi par un abbé Zegelius, curé de la paroisse Sainte-Anne de Vienne, qui venait voir M^me^ de Montesquiou. Le

cocher qui avait amené cet abbé avait appris la nouvelle à la chancellerie d'Etat où un courrier venait de l'apporter. L'Impératrice était alors absente ; elle était allée pour faire une promenade à cheval durant laquelle le général Neipperg l'avait accompagnée. Le général trouva, à son retour, un billet du lieutenant colonel Hrabowszki, son adjudant, qui le prévenait de son départ immédiat pour Milan où il était envoyé en courrier. Le marquis Brignole, qui vint dans la soirée, annonça à Marie-Louise que des courriers, arrivés de divers points de l'Italie depuis midi, apportaient la nouvelle que l'Empereur était en effet parti de l'île d'Elbe. Jusque-là il avait été permis d'en douter. L'agitation fut extrême parmi les souverains et leurs ministres. Le soir de ce jour, un spectacle extraordinaire se donnait à la cour. Cette nouvelle y fut l'objet des entretiens les plus animés. Les plénipotentiaires français et d'autres ministres étrangers qui s'y trouvaient soutenaient que l'Empereur s'était dirigé sur Naples ; c'était pour eux un nouveau grief contre le roi Joachim. Ceux qui pensaient qu'il s'était dirigé vers la France étaient en petit nombre, et ne trouvaient que des incrédules ; mais tous étaient unanimes dans la résolution de prendre des mesures énergiques contre Napoléon. Le roi de Bavière fendit la foule pour venir dire au prince de Talleyrand qu'il *serait de la partie.* Son fils, le prince royal, disait qu'on prendrait l'empereur Napoléon et le roi Joachim ensemble, et qu'on ferait le procès à tous

deux. Il serait difficile de rendre compte des impressions diverses de stupeur, de crainte, d'espérance, enfin des sentiments ou vrais ou simulés que laissaient éclater les hauts personnages présents à cette réunion.

L'Impératrice apprit sans doute la nouvelle au retour de sa promenade, du moins rien n'est plus probable; mais elle parut l'ignorer. Il y eut dîner, billard et musique comme à l'ordinaire. Le lendemain, la nouvelle se répandit avec rapidité dans la petite colonie française de Schœnbrunn, et donna lieu à des remarques et à des interprétations telles, qu'un officieux crut devoir proposer un projet d'ordre du jour pour interdire aux gens de la maison toute réflexion sur ce sujet. L'Impératrice ne chercha plus à dissimuler l'émotion que lui faisait éprouver la nouvelle de ce coup de main, comme on l'appelait; elle en parla beaucoup le lendemain : elle s'alarmait des dangers que courait l'Empereur, étant persuadée qu'il ne réussirait pas. Elle exprimait ensuite la crainte que les effets d'une telle entreprise ne gâtassent ses affaires de Parme et ne compromissent l'avenir de son fils.

Elle alla à Vienne prendre congé de l'impératrice de Russie, qui partait pour Munich. A son retour, elle dit que l'empereur d'Autriche avait témoigné un grand déplaisir de l'entreprise de l'empereur Napoléon, et avait manifesté la résolution d'envoyer des forces redoutables en Italie pour s'opposer à ce qu'il

pourrait y tenter. Des ordres furent effectivement donnés pour mettre en mouvement la marine italienne, et pour faire marcher sur l'Italie une armée de cent quatre-vingt mille hommes dont le prince Schwarzenberg devait prendre le commandement.

Comme il arrive ordinairement dans les événements dont l'importance domine tous les autres, chacun cherchait une cause à l'évasion et voulait s'en renvoyer la responsabilité.

L'empereur d'Autriche reprochait à l'empereur de Russie et au roi de Prusse d'avoir rejeté la proposition d'envoyer à l'île d'Elbe une garnison étrangère et d'en interdire l'entrée aux soldats français.

Dès ce moment toutes les fêtes cessèrent à Vienne et firent place à une activité silencieuse ; les séances du Congrès furent enveloppées d'un mystère impénétrable. La gazette de Vienne (le *Beobachter*, journal rédigé sous l'inspiration du premier ministre) resta muette ; les plus simples nouvelles de la ville y revenaient par les journaux des autres États de l'Allemagne. Toute communication avec la France demeura sévèrement interdite. La surveillance devint insupportablement tracassière. La police, à l'instar des guêpes, vous assaillait au passage, vous suivait partout, pénétrait sous mille prétextes dans l'intimité du foyer. Elle mettait les domestiques allemands au désespoir, en exigeant d'eux, avec menaces, des révélations qu'ils ne pouvaient pas faire, puisqu'ils n'avaient la plupart du temps rien à dénoncer.

L'incertitude des événements, que pourrait amener la tentative audacieuse de Napoléon, n'arrêta pas les alliés dans leur projet de spoliation de l'infortuné roi de Saxe, et cette incertitude même leur en fit presser l'exécution. Ce prince s'était retiré à Presbourg, résolu à ne consentir à aucun démembrement de ses États. Lord Wellington, le prince Metternich et le prince de Bénévent s'y rendirent, le lendemain de la nouvelle du départ de Napoléon de l'île d'Elbe, pour tâcher d'obtenir par la persuasion l'assentiment du roi à l'arrangement qui le privait de la moitié de son royaume ; mais ils le trouvèrent inébranlable. Ce malheureux souverain se vit toutefois contraint, plus tard, de céder à la force.

Ce n'étaient pas seulement les hauts personnages du Congrès qui s'inquiétaient des projets de Napoléon ; l'événement occupait tous les esprits. Deux jours se passèrent avant que l'on connût le débarquement de l'Empereur en France. L'empereur François, rassuré sur l'Italie, dit alors à sa fille que si Napoléon, contre toute probabilité, pouvait réussir, il ne la laisserait retourner en France que lorsque l'expérience aurait démontré qu'on pouvait se fier aux dispositions pacifiques et à la sagesse de son gendre. Le premier mouvement de ce monarque était bon ; mais son bon sens et sa loyauté naturelle cédaient toujours devant les exigences de la politique.

Dès le 8 mars, tous les souverains encore présents à Vienne s'étaient mis d'accord pour faire marcher de

nouveau les armées de la coalition. Lord Wellington, — accusé de s'être montré contraire au projet qu'on avait agité, avant son arrivée à Vienne, d'enlever l'Empereur de l'île d'Elbe et de le déporter dans quelque île de l'Océan, — disait qu'on allait entrer en campagne contre l'empereur Napoléon ; qu'on le prendrait, et qu'il serait conduit en Angleterre où il jouirait de la considération et des égards dus au rôle qu'il avait joué dans le monde.

Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent, depuis que la nouvelle du départ de l'Empereur de l'île d'Elbe avait été connue à Vienne, les rumeurs les plus contradictoires se succédaient. Tantôt Napoléon, ayant échoué devant Antibes, où il s'était présenté, s'était rembarqué ; selon d'autres versions, il y avait été reçu par le général Vandamme. Tantôt il s'était porté sur Lyon, mais il avait été attaqué dans sa marche et avait perdu trois pièces de canon. Les provinces qu'il traversait se replaçaient sous l'autorite royale, à mesure qu'il s'en éloignait. Tantôt il était à la tête de six mille hommes, et le maréchal Soult s'était réuni à lui ; tantôt le comte d'Artois, à la tête d'un corps commandé par Gouvion Saint-Cyr, avait rencontré l'Empereur en deçà de Dijon, et lui avait fait éprouver un échec ; tantôt le roi Louis XVIII était prisonnier à Compiègne ; tantôt le maréchal Ney avait battu l'Empereur ; tantôt il s'était réuni à lui avec son armée. Selon d'autres, il avait rejoint l'Empereur seul, parce que ses troupes l'avaient

abandonné, etc., etc. Ces bruits ne prenaient point leur source dans les classes inférieures ; ils étaient le résumé de la correspondance des deux empereurs et du roi de Prusse. L'impératrice d'Autriche avait soin de transmettre à sa belle-fille les nouvelles, plus souvent fausses que vraies, qui lui parvenaient. Les journaux français étaient prohibés, et soigneusement célés par les ministres autrichiens et par ceux des puissances alliées qui les recevaient. Les journaux allemands seuls donnaient les nouvelles de France.

Le roi Joseph, retiré alors en Suisse, ne me laissait pas manquer de nouvelles de la marche de l'Empereur. Il m'envoyait des émissaires pour me faire connaître le véritable état des choses, et me mettre en état de contre-balancer l'effet des rapports désastreux que Fauche-Borel [1] répandait parmi les membres du congrès et dans la ville de Vienne, seule source d'où ils revenaient à l'Impératrice.

L'Impératrice était tellement agitée par les événements qui se pressaient, par les alternatives continuelles de revers et de succès de l'Empereur, qu'elle perdit toute tranquillité. Quelque soin que je prisse de lui faire connaître la vérité, comme je ne pouvais pas toujours lui dévoiler la source de mes informations, elle était plus portée à croire les nouvelles qui lui parvenaient de la cour de Vienne qu'à prendre confiance dans les miennes ; toute nouvelle, quelle

[1] Fanche Borel, publiciste de ce temps, connu par son fanatique attachement pour les Bourbons.

qu'elle fût, l'agitait également. Un jour elle disait qu'elle ne retournerait pas en France, parce qu'elle n'entrevoyait pas d'espoir de repos pour ce pays ; le lendemain elle disait que si l'Empereur renonçait à ses projets de conquête et voulait régner paisiblement, elle était fondée à penser que son retour en France n'éprouverait point d'obstacle, et qu'elle n'aurait pas de répugnance à y reparaître parce qu'elle avait toujours eu du goût pour les Français.

La résolution prise de séparer le jeune prince de sa respectable gouvernante commença à se dévoiler par des plaintes contre Mme de Montesquiou. On disait qu'elle était coupable d'entretenir le prince de l'avenir que lui préparait l'entreprise tentée par son père. M. de Bausset fut en conséquence chargé de voir le colonel Montesquiou et de lui faire sentir combien il était nécessaire que sa mère fût circonspecte dans ses discours, parce que la surveillance était extrême, recommandation bien superflue car Mme de Montesquiou était la prudence même. Elle n'eut pas de peine à faire comprendre à l'Impératrice qu'elle n'était pas assez inconsidérée pour troubler l'esprit d'un jeune enfant par des révélations intempestives dont il ne pouvait pas apprécier la gravité, et pour lui tenir un langage susceptible d'exciter en lui une exaltation nuisible à sa santé comme à son moral.

L'état de la santé de la comtesse de Brignole continuait à donner de sérieuses inquiétudes. Le 11 mars elle éprouva des défaillances si alarmantes que Mme de

Montesquiou la décida à recevoir les sacrements. A trois heures l'Impératrice, suivie de Mme de Colloredo, de M. et de Mme Antoine Brignolé et des personnes de sa maison, se rendit à la chapelle, selon l'usage observé dans les maisons impériales. Là, elle reçut, ainsi que sa suite, un cierge allumé, et nous suivîmes processionnellement le prêtre portant le Saint-Sacrement jusqu'à la chambre de la malade. Tous y assistèrent à genoux aux prières et à l'onction. La comtesse de Brignolé édifia tout le monde par sa piété et par sa résignation. Elle demanda pardon du scandale qu'elle avait pu causer d'une voix ferme et haute, sans jactance et sans bassesse. La cérémonie terminée, nous reconduisîmes le prêtre à la chapelle avec le même cortège et dans le même ordre. Cette scène, imposante et touchante à la fois, soutenue par la malade avec toute sa présence d'esprit, sembla lui rendre des forces. Le lendemain elle se trouva en état de recevoir l'Impératrice et même de parler à chacun de nous, avec une sérénité et une netteté dans les idées qui nous firent illusion en nous voilant le danger qu'elle courait.

Au milieu de cette visite, Marie-Louise proposa brusquement à voix basse au comte Neipperg d'aller achever une lettre dont nous ne connûmes l'objet que le lendemain. Cette lettre avait pour but de déclarer au prince Metternich qu'elle était tout à fait étrangère aux projets de l'empereur Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés. Cette

déclaration, immédiatement portée à la connaissance des souverains et de leurs plénipotentiaires assemblés au congrès, semblait avoir été attendue par eux pour arrêter les termes du manifeste dirigé contre l'Empereur. Ce manifeste, c'était la fameuse déclaration du 13 mars 1815, provocation à l'assassinat, digne des temps de barbarie [1]. Pourquoi faut-il ajouter que les termes de ce factum, élaborés à la légation française, furent trouvés trop violents par les alliés eux-mêmes qui en changèrent la rédaction ! — Le traité du 25 mars suivant était l'application et le complément du manifeste, acte véritable de proscription dicté par la peur, par l'orgueil et par toutes les passions haineuses portées à leur maximum d'exaltation. Le plénipotentiaire français ne prévoyait sans doute pas qu'en attisant l'animosité des étrangers contre la France, et en provoquant le renouvellement du traité de Chaumont, il préparait le désastreux et humiliant traité de Paris du 20 novembre 1815, auquel il

[1] « Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'invasion de Napoléon et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte a détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de troubles et de bouleversements, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté à la face de l'univers qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique, etc., etc., etc. » (Termes de la déclaration.)

reconnut, trop tard, qu'il ne lui était pas permis d'apposer son nom.

L'Impératrice paraissait triste et affligée. Une fluctuation de sentiments et de réflexions pénibles agitait intérieurement son âme ; elle n'avait pas assez de confiance en M^me^ de Montesquiou ni en moi pour s'ouvrir à nous sans restriction. Il lui était même échappé — m'assura-t-on dans le temps — un propos sur lequel je ne crus pas pouvoir me taire. Elle aurait dit : « Si j'étais sûre qu'on ne m'ait pas « imputé le tort de n'être pas allée à l'île d'Elbe... » puis, sans achever sa pensée, elle aurait ensuite ajouté : « Mais je suis entourée de gens qui n'au- « ront pas manqué de m'accuser. » Je ne pouvais me méprendre sur l'application de ces paroles. Je saisis donc l'occasion de me plaindre à elle de la mauvaise opinion qu'elle avait de moi, si elle me jugeait capable d'abuser de l'hospitalité honorable qu'elle m'accordait, pour jouer le rôle de délateur. Je lui dis que personne, mieux que moi, ne connaissait le désir qu'elle avait toujours eu de se réunir à l'Empereur, et que les événements seuls, la garde sévère qui se faisait autour de sa personne et les précautions dont on avait eu soin de l'entourer, ne l'avaient pas laissée maîtresse d'obéir à ce qu'elle avait regardé comme un devoir. Quel motif, ajoutai-je, aurait donc pu me porter à manquer au respect que je lui devais ? Quand elle avait parlé de l'Empereur, n'était-ce pas avec le souvenir des égards

et de l'affection qu'elle reconnaissait avoir toujours trouvés en lui? Je profitai de cette occasion pour lui exprimer mes regrets de la déclaration qu'elle avait faite il y avait peu de jours, et dont le Congrès avait abusé. Je l'exhortai de la manière la plus pressante à ne rien signer qui pût l'engager ni envers les alliés ni contre l'Empereur, et à conserver une stricte neutralité; il me semblait que c'était malheureusement la seule attitude qu'elle pût prendre dans la situation fâcheuse à laquelle elle était réduite. Elle reçut sans impatience mon conseil, et me dit qu'elle en comprenait la prudence; que si je faisais allusion à la déclaration du 13 mars, elle en était aussi affligée que moi; que c'était un acte d'une violence sans exemple, auquel les alliés pourraient regretter plus tard de s'être laissé emporter; mais elle ajouta qu'elle n'était plus maîtresse de ses actions; qu'elle avait promis à son père de se remettre entièrement dans ses mains et de ne se conduire que par ses conseils; qu'elle ne pourrait, sans manquer à son serment ni à ce qu'elle devait à son père, désormais le seul tuteur de son fils, et qui lui montrait une constante bienveillance, s'opposer à ce qu'il voudrait faire, non seulement dans son intérêt propre, mais dans leur intérêt commun; que les princesses autrichiennes n'étaient que des instruments dans la main du chef de leur maison; qu'elle avait été élevée dans des principes de soumission absolue à cette autorité; qu'elle n'était plus souveraine indépendante; qu'elle se trou-

vait sans protection et hors d'état de résister ; qu'elle ne pouvait que fléchir sous le joug qui lui serait imposé, ou se mettre en rébellion ouverte contre son père et sa famille ; que je pouvais apprécier quelles seraient les suites d'une révolte pour l'avenir de son fils ; qu'elle était née sous une étoile funeste, et qu'elle était condamnée à n'être jamais heureuse.

La pensée que le fils de Napoléon était dans des mains dévouées à son père inquiétait les maîtres de l'Europe. L'empereur d'Autriche déclara à sa fille que les souverains avaient désiré que, dans les circonstances où l'on se trouvait, le jeune prince résidât à Vienne sous leurs yeux. Le 18 mars, l'Impératrice, à son retour de Vienne, où elle avait mené son fils à l'empereur François, fit prévenir Mme de Montesquiou qu'elle devait se préparer à y reconduire le jeune prince, pour y résider et occuper l'appartement du prince héréditaire. En conséquence de cet avertissement, des dispositions furent prises pour aller s'établir à Vienne le surlendemain ; c'était le triste anniversaire d'un beau jour. Quand ce cher objet des vœux et des espérances d'une grande et puissante nation était venu au monde, qui aurait prévu qu'à pareil jour, quatre ans après, il serait à Vienne, nouvel Astyanax, prisonnier de la coalition, et qu'il subirait le sort dont son père avait voulu le préserver ! Le 19, l'Impératrice, arrivant de Vienne, se rendit à l'appartement de son fils, et communiqua à Mme de Montesquiou le désir exprimé par l'empereur

d'Autriche ; elle l'invita à se préparer à partir à 8 heures du soir, sans faire connaître les raisons qui rendaient nécessaire ce départ précipité. A l'heure indiquée, elle monta en voiture avec M^me^ de Montesquiou et avec son fils, et les conduisit au palais impérial où elle les laissa.

A son retour à Schœnbrunn, l'Impératrice me déclara qu'elle avait dû écrire à son père pour se mettre sous sa garde elle et son fils ; que la nécessité de cette démarche lui avait été impérieusement démontrée ; que l'empereur François était résolu à assurer la succession des États de Parme à son petit-fils, en demandant au roi de France son assentiment comme prix des efforts tentés pour le maintenir sur le trône. En attendant, le cabinet autrichien prit acte de la démarche de la fille de l'empereur pour faire administrer les duchés au nom de Marie-Louise, mais pour le compte de l'Autriche, sous prétexte que l'empereur Napoléon pourrait y envoyer un gouverneur, afin d'en prendre possession au nom de l'Impératrice.

Le prince de Bénévent était tellement suspect à Vienne que l'on supposait à toutes ses actions des motifs doubles et contradictoires. D'un côté on disait qu'informé des progrès que Napoléon faisait en France, et sachant qu'un décret daté de Lyon l'exceptait de l'amnistie, il avait eu la pensée de passer à Londres où sa nièce l'aurait suivi avec ses enfants et avec la duchesse de Courlande, mais que sa

maxime favorite d'attendre les événements l'avait empêché de donner suite à ce projet. D'un autre côté, le peu de constance qu'on lui connaissait dans sa fidélité avait fait supposer qu'il s'était mis secrètement d'accord avec Napoléon. On ajoutait qu'on avait ouvert, dans le Congrès, l'avis de mettre le scellé sur ses papiers.

Le 27 mars, après la réception d'un exprès qui lui avait été envoyé de Paris, M. de Talleyrand annonça qu'il fermait sa maison et que sa mission avait cessé. Des quatre plénipotentiaires français, M. de la Tour du Pin quitta Vienne ; le prince de Bénévent, le duc Dalberg et le comte Alexis de Noailles y restèrent jusqu'à nouvel ordre. M. de Talleyrand ne partit que peu de jours après la signature des actes du congrès.

M. de la Besnardière s'était séparé de M. de Talleyrand vers la fin d'avril ; il était revenu dans les premiers jours de mai à Paris où toutes ses paroles parurent calculées pour produire le découragement. Il affectait de se plaindre de M. de Talleyrand pour déguiser le motif qui l'avait ramené à Paris : celui de lui écrire pour lui donner des nouvelles de ce qui s'y passait. J'avais eu plusieurs occasions de voir ce personnage à Vienne. Je l'avais trouvé extrêmement malveillant pour l'Empereur et pour l'armée, et très hostile en général aux actes du gouvernement impérial. Il ne pouvait s'empêcher de se livrer à ce sujet aux plus violentes déclamations.

M. de la Besnardière se mit — à son arrivée à Paris — à la disposition de Fouché, dont il devint un instrument. Fouché le choisit pour l'un des commissaires chargés de négocier un armistice avec les généraux ennemis après la bataille de Waterloo. On l'adjoignit alors aux généraux Valence et Andréossy et à MM. Boissy d'Anglas et Flaugergues. Quoique les opinions exagérées de M. de la Besnardière fussent bien connues, et qu'il eût été attaché quinze jours encore auparavant à la légation royale au congrès de Vienne, Fouché persista dans son choix. Il répondait aux représentations qui lui étaient faites à cet égard que les commissaires auraient besoin d'un homme instruit des formes diplomatiques. La mention de ce fait dispense de toute réflexion.

J'ai omis de dire en quelle qualité M. de la Besnardière se trouvait à Vienne. Il avait été, avant la Restauration, chef de la division du Nord au ministère des Relations extérieures, alors que la direction politique était partagée en deux divisions : celle du Nord et celle du Midi. Devenu conseiller d'Etat, il avait été attaché à la mission du prince de Talleyrand. Après son retour de Vienne M. de la Besnardière obtint, en septembre 1815, comme récompense de ses « loyaux » services envers les Bourbons une grosse pension, et se retira dans une terre qu'il possédait en Touraine où il mourut, laissant une fortune d'un million. Sa santé dont il prenait les soins les plus minutieux fut le prétexte de sa retraite. Ce malade

imaginaire ne se déplaçait qu'accompagné de son médecin, de sa sœur et de son chien.

Le 20 mars, jour où l'Empereur reprenait possession du palais des Tuileries, que le roi Louis XVIII avait abandonné pendant la nuit, le grand chambellan comte Wrbna se rendit chez M^me^ de Montesquiou. Il lui dit qu'il était allé la veille à Schœnbrunn, chargé d'une mission désagréable qu'il n'avait pas eu le courage de remplir et lui notifia, avec tous les ménagements possibles, l'ordre de l'empereur de se séparer du prince son petit-fils, et de partir pour la France. Les sentiments connus de la respectable comtesse, et le tendre attachement qu'elle croyait de son devoir de nourrir dans le cœur de son auguste élève pour l'Empereur son père, l'avaient rendue suspecte à la cour de Vienne. Malgré ses prières, ses instances et ses protestations, elle se vit forcée d'obtempérer à un ordre aussi cruel. Il lui fallut abandonner un enfant qu'elle avait reçu dans ses bras, qu'elle n'avait pas quitté un instant depuis sa naissance, et qui avait été l'objet de sa constante sollicitude. Toutefois, elle ne voulut se dessaisir de ce précieux dépôt que sur un ordre écrit de l'empereur d'Autriche, protestant de la violence qui l'arrachait à des fonctions dont elle ne pouvait se démettre que dans les mains de celui qui les lui avait confiées. Elle exigea, indépendamment d'un ordre écrit de l'empereur, un certificat du médecin qui prouvât qu'elle laissait le

jeune prince dans un parfait état de santé. En réponse, elle reçut de l'empereur d'Autriche une lettre qui lui faisait connaître que, des circonstances nouvelles rendant un changement nécessaire dans la maison de son petit-fils, il ne pouvait laisser partir Mme de Montesquiou sans l'assurer de sa reconnaissance pour les soins qu'elle avait donnés au jeune prince depuis sa naissance. L'empereur François joignit à ce témoignage d'estime, qu'il ne pouvait refuser à une aussi noble conduite, le don d'une parure en saphir.

On apprit, ce même jour, le motif qui avait hâté le départ du jeune prince pour le palais impérial. Mme de Colloredo, étant venue au déjeuner de l'Impératrice, dit que le comte Anatole de Montesquiou avait voulu enlever le prince; qu'on en avait eu la preuve consignée dans des rapports parvenus durant la nuit à l'empereur, et que des relais étaient préparés à cet effet jusqu'à Bâle. L'histoire d'un prétendu complot qui aurait eu pour but d'enlever le fils de Napoléon, pour le rendre à son père, a été accréditée dans des mémoires publiés sur cette époque; mais les bruits répandus à cet égard ne reposaient sur aucun fondement sérieux.

Le lendemain, 21 mars, l'Impératrice alla passer à Vienne plusieurs heures avec son fils, puis elle revint dîner à Schœnbrunn. Le soir je vis arriver Mme de Montesquiou, avec le comte Anatole, dans une voiture de la cour que le grand écuyer lui avait envoyée. Elle n'avait quitté le prince qu'après son coucher, et après

avoir reçu la visite du comte Sickingen, chambellan et ami de l'empereur d'Autriche. Le nom de M. de Sickingen me rappelle que l'empereur Napoléon, par égard pour la recommandation de l'empereur François, avait accordé à ce chambellan une rente de cinquante mille francs, dont le capital provenait des fonds du domaine extraordinaire. Cette rente avait été donnée par faveur au comte Sickingen, en indemnité de la perte des biens qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin.

Comme Mme de Montesquiou devait partir le lendemain pour retourner en France avec son fils, l'Impératrice lui adressa une lettre affectueuse qu'elle accompagna d'une boucle de ses cheveux. Les difficultés qu'ils éprouvèrent pour obtenir leurs passeports retinrent à Vienne, jusqu'au soir, la mère et le fils ; ils les attendaient avec une certaine impatience quand le comte Wrbna se présenta de nouveau et prévint Mme de Montesquiou que les événements dont la France était le théâtre avaient déterminé l'empereur d'Autriche à révoquer l'autorisation qu'il lui avait accordée de partir, et qu'un appartement allait être préparé au palais de Schœnbrunn pour elle et pour son fils. Mme de Montesquiou le refusa, trouvant « que le persécuté serait trop près du persécutant ». Elle demanda une de ces trois choses : ou d'être maîtresse de retourner en France, ou de reprendre son service auprès du jeune prince, ou de se retirer au couvent de la Visitation jusqu'au moment où elle

serait autorisée à s'éloigner. Le motif qui lui faisait désirer d'aller habiter ce couvent était qu'élevée dans une maison de cet ordre, elle y avait puisé les sentiments de religion et d'honneur qui avaient fait la règle et la consolation de sa vie, sentiments qui l'avaient aussi fait juger digne de la charge que l'empereur Napoléon lui avait confiée. Le comte Wrbna lui promit une réponse pour le lendemain matin ; cette réponse arriva à midi. L'empereur François laissait Mme de Montesquiou maîtresse d'habiter le couvent de la Visitation. Par post-scriptum M. de Wrbna ajoutait qu'on venait de lui rendre compte qu'il n'y avait pas de logement vacant dans ce couvent, et qu'il avait choisi à Vienne un appartement de trois pièces chez un M. d'Enzenberg, chambellan de l'archiduc Louis, où elle pourrait demeurer. Mme de Montesquiou accepta, se résignant à aller occuper le logement qui lui était assigné. Une séparation aussi douloureuse fut vivement sentie par le pauvre petit prince, qui s'était fait une douce habitude des soins que lui prodiguait son affectionnée gouvernante. Il demandait sans cesse sa *maman Quiou*, et les regrets qu'il témoignait de ne plus la voir auprès de lui étaient la seule consolation qu'elle put recevoir dans cette pénible circonstance.

Une lettre que l'Empereur avait adressée de Lyon à Marie-Louise, en date du 12 mars, lui annonçait qu'appelé par le peuple français il se rendait à son

vœu ; qu'il était reçu partout avec acclamation ; qu'il serait dans quelques jours à Paris, et qu'il l'y attendait avec son fils à la fin du mois. Cette lettre avait été communiquée à l'Impératrice le jour même où le jeune prince était amené à Vienne. Elle avait été expédiée par le général autrichien Bubna, avec une lettre à peu près semblable adressée à l'empereur d'Autriche. Ces deux lettres avaient été remises au Congrès. J'ignore quelle influence elles ont pu avoir sur la résolution prise à Vienne d'y retenir M^me^ de Montesquiou et son fils. Ce dernier obtint plus tard la permission de retourner en France, mais arrivé à Lambach, frontière des Etats autrichiens, on l'arrêta sous un prétexte quelconque. Ramené à Vienne et retenu au secret dans une maison de surveillance pendant quatre jours, M. de Montesquiou ne dut en partie son élargissement qu'à l'intervention de M. de Talleyrand, et à l'engagement qu'il lui fallut prendre de ne pas s'éloigner de Vienne sans autorisation. Ces rigueurs gratuites exercées contre un officier plein d'honneur, que sa position sociale et sa loyauté bien connue auraient dû mettre à l'abri de pareilles vexations, étaient exécutées par la police la plus servile et la plus brutale de l'Europe. Cette police était d'ailleurs stimulée par la défiance qu'inspirait le petit nombre de Français restés à Vienne auprès de l'Impératrice, défiance que devait encore augmenter la présence d'un aide de camp de l'Empereur dont la mère était la gouvernante du fils de Napoléon. La

comtesse de Montesquiou, vivement blessée des accusations dont son fils était l'objet, demanda inutilement que la Gazette de Vienne publiât un démenti du prétendu complot formé pour l'enlèvement du jeune prince ; on n'eut aucun égard à sa réclamation.

Pendant les jours de la semaine sainte, l'impératrice Marie-Louise se montra très assidue aux offices ; elle partait de Schœnbrunn à neuf heures du matin pour assister aux cérémonies religieuses. Le jeudi saint l'empereur et l'impératrice d'Autriche lavèrent les pieds à vingt-quatre vieillards des deux sexes qui comptaient, entre eux, près de deux mille ans. Marie-Louise continua ses exercices de dévotion à Vienne jusqu'au jour de Pâques. Elle entendit la messe ce jour-là dans la chapelle du château de Schœnbrunn, mais elle assista au salut dans l'église cathédrale de Vienne. Elle cherchait alors dans les exercices de piété auxquels elle se livrait une diversion à ses tristes pensées, et des consolations qu'elle disait ne plus pouvoir trouver que dans la religion.

Des bruits de toute nature, excités par l'événement de la sortie de l'île d'Elbe, continuaient à circuler, fournissant un aliment à la curiosité des oisifs, aux inquiétudes et aux espérances de ceux qui étaient intéressés dans le résultat de cette extraordinaire entreprise. Les regards se tournaient à ce moment vers Naples. On disait que le roi Joachim avait rassemblé son conseil et les principaux personnages de

l'Etat ; qu'il les avait harangués et que son fils Achille avait été porté en triomphe ; que le roi était parti pour se mettre à la tête de son armée et proclamer l'indépendance de l'Italie. Afin d'augmenter l'effet de ce récit dramatique, si favorable aux vues du gouvernement autrichien, on ajoutait faussement que la princesse de Galles, éprise du roi Joachim, avait refusé de s'embarquer à bord d'une frégate envoyée pour la ramener en Angleterre, et qu'elle avait suivi le roi à l'armée.

Le lundi de Pâques, l'Impératrice assista à un banquet de famille donné à Vienne à l'occasion de la cérémonie du renouvellement, entre les mains de l'archevêque de Vienne, du serment de protéger et de maintenir la religion catholique. L'empereur et l'impératrice d'Autriche se rendirent à cet effet à l'église de Saint-Étienne, en grand gala, avec une suite de voitures de forme gothique et couvertes d'or, toutes les gardes sous les armes, les pages en grand habit escortant la voiture impériale à pied.

En même temps que le jeune prince était enlevé aux soins maternels de la comtesse de Montesquiou, des ordres étaient donnés pour arrêter et retenir en Autriche les membres de la famille impériale française. Le prince Schwarzenberg envoyait deux officiers au château de Prangins, dans le canton de Vaud, pour s'assurer de la personne du roi Joseph et l'amener à Brünn en Moravie ; mais le prince avait quitté Prangins lorsqu'ils y arrivèrent. La princesse

Élisa, grande-duchesse de Toscane, avait été arrêtée à Bologne et conduite à Brünn. Elle n'avait eu que trois heures pour faire ses dispositions de départ, en présence de plusieurs officiers et sous-officiers qui remplissaient son appartement. Elle laissa son fils à Bologne ; sa fille l'accompagnait à Brünn. Elle avait demandé à venir demeurer à la campagne, dans les environs de Vienne ou à Baaden, parce que l'air de Brünn était nuisible à sa santé. Cette permission lui fut refusée.

L'enfance du fils de Napoléon exigeait des soins plus doux et plus minutieux que ceux que pouvaient lui donner les hommes auxquels il était livré depuis la retraite forcée de Mme de Montesquiou. Une Mme de Mitrowsky, veuve d'un général autrichien, fut nommée provisoirement gouvernante du jeune prince, et présentée en cette qualité à l'Impératrice. Cette dame paraissait âgée de trente ou de trente-deux ans ; elle n'était pas jolie, mais avait l'air fin, de l'amabilité et le désir de plaire. Elle avait avec elle sa fille, âgée d'environ dix ans. Son second mariage était arrêté avec un M. de Scarampi, officier supérieur du régiment autrichien de Lusignan, qui quittait le service pour entrer dans l'administration civile. Il devait être attaché à la légation du baron de Vincent à Gand ; mais lorsqu'il eut épousé Mme de Mitrowsky, la duchesse de Parme lui donna un emploi dans sa maison pour le rapprocher de sa femme. Cette dame fut nommée peu après sa présentation à l'Impéra-

trice, et à la mort de Mme de Brignole, dame d'honneur, par une décision émanée du cabinet de l'empereur d'Autriche ; elle remplit pendant la première année de doubles fonctions. L'impératrice d'Autriche, qui protégeait Mme de Mitrowsky, donna elle-même des ordres au concierge du château de Schœnbrunn pour que l'appartement de Mme de Montesquiou fût promptement disposé pour elle.

Le mieux qu'avait éprouvé Mme de Brignole ne se soutenait pas. Elle s'était affaiblie chaque jour davantage et une fièvre ardente la dévorait. Je passais presque toutes mes journées à son chevet, causant avec elle ou lui faisant quelque lecture qu'elle interrompait parfois pour émettre de judicieuses et remarquables réflexions ; son langage était empreint d'une éloquence et d'une hauteur de pensées qui approchaient du sublime. Dans ses moments de calme elle revenait aux souvenirs du passé et s'occupait de dispositions dernières qui s'y rapportaient. Un jour, elle me chargea de commissions intimes sur lesquelles elle me recommanda le secret. Elle me dicta aussi une note contenant quelques dispositions relatives à des aumônes et gratifications ainsi qu'à l'envoi de tous ses papiers à son homme d'affaires à Gênes. Je m'empressai d'envoyer cette note à son fils, dès qu'elle eut fermé les yeux. Je ne pus assister à ses derniers moments, me trouvant moi-même malade et incapable de quitter ma chambre. L'état d'exaltation où elle se trouvait, dans les derniers jours qui

précédèrent sa mort, m'empêcha de lui parler de ce qui se passait en France ; la crainte de lui causer une émotion nuisible nous imposait au reste, à son égard, une prudente discrétion sur des événements si considérables. J'appris par Mme de Montesquiou qu'elle lui en avait fait la révélation la veille de sa mort. La comtesse Brignole[1] emporta du moins au tombeau une espérance que, pour les survivants, deux mois ont suffi à détruire.

Quand elle eut rendu le dernier soupir, le duc Dalberg, son gendre, s'empressa d'accourir chez moi, inquiet de savoir si sa belle-mère avait prescrit quelques dispositions en sa faveur, qu'elle m'aurait chargé de lui faire connaître. J'éprouvai un vif regret de la mort prématurée de cette femme, aussi distinguée par les dons de l'esprit que par les qualités du cœur ; elle n'avait pas encore cinquante ans. Elle mourut pendant la nuit, dans les bras de son médecin, n'étant assistée dans ce moment suprême que par ses deux fidèles domestiques ; elle n'eut pas la consolation de recevoir les adieux de son fils, ministre de Gênes au Congrès. L'état dans lequel il avait laissé sa mère, la veille au soir, ne lui faisait pas pressentir une fin aussi prompte ; il n'arriva que pour la trouver déjà morte. Pendant qu'il accomplissait ce douloureux voyage, sa fille, âgée de cinq ans, attaquée

[1] La duchesse de Galliera, morte récemment, était la fille de la comtesse de Brignole.

du croup depuis plusieurs jours, rendait également le dernier soupir. En peu de moments, il perdait les plus chers objets de son affection ; la mort paraissait avoir attendu son absence pour les lui enlever tous deux. Peu de malheurs sont comparables à celui qui vint frapper ainsi l'infortuné marquis de Brignole.

Le surlendemain de la mort de Mme de Brignole, après que les médecins eurent procédé à son autopsie, on ensevelit son corps au cimetière d'Hitzing, village contigu à Schœnbrunn, et où quelques Français morts en exil entre autres Cléry, ancien valet de chambre de Louis XVI, ont été enterrés. Marie-Louise assista au service qu'on célébra dans l'église avec Mme de Mitrowsky, qui venait d'être immédiatement nommée sa dame d'honneur.

Le traité du 25 mars était signé. Aux opérations du Congrès avaient succédé les mouvements militaires. L'empereur Alexandre semblait s'être donné le rôle de quartier-maître des troupes autrichiennes. Tous les jours, vêtu de l'uniforme autrichien, il se rendait, soit sur la place du Burgh, soit au Prater, pour y passer la revue des régiments qui traversaient la ville de Vienne ; il se faisait accompagner par le prince impérial d'Autriche. Les bons habitants avaient changé de spectacle : au lieu des carrousels, des courses de calèches et de traîneaux, c'étaient des parades militaires, le bruit des tambours, le roulement des canons et des caissons d'artillerie. La plupart des

princes du second ordre avaient quitté Vienne. L'empereur d'Autriche, traîné à la remorque par l'empereur Alexandre, devait suivre ce prince à Prague pour y passer en revue les troupes russes. Le prince Schwarzenberg partait pour aller prendre le commandement en chef des troupes autrichiennes. L'archiduc Charles avait accepté le gouvernement de Mayence.

L'empereur Alexandre était sous l'empire d'une violente exaltation. Le prince Eugène, dont il avait recherché l'intimité, lui était devenu suspect. Un piqueur attaché au service de ce dernier, revenant de France où il était allé voir sa famille, et parti de Paris, le 22 mars, avait rapporté des lettres de la reine Hortense, du comte La Valette, de M. Soulange Bodin, intendant du prince, qui parlaient de l'enthousiasme avec lequel le retour de l'Empereur avait été accueilli, des espérances qu'on avait conçues de la prochaine arrivée de l'Impératrice et de son fils, et du projet de la reine Hortense d'aller les recevoir à Strasbourg. Quelques expressions qui avaient blessé l'empereur Alexandre s'étaient glissées dans la lettre de la reine. Ce courrier fut arrêté à Stuttgard et envoyé à Vienne ; les lettres dont il était porteur furent lues au Congrès. On en tira la conclusion que le prince Eugène était le complice du retour de l'empereur Napoléon en France. Le général Czernitchew vint notifier au prince, de la part de son maître, que l'empereur Alexandre était forcé de cesser toute communication avec lui ; le prince Eugène ne put, malgré ses efforts,

se justifier complètement. Pour éloigner tout soupçon de connivence avec l'empereur Napoléon, il fut obligé de prendre l'engagement de ne pas s'éloigner de l'Allemagne. S'il importait aux alliés que le prince Eugène ne retournât pas en France, où son concours aurait pu être utile à l'Empereur, l'Autriche redoutait encore plus sa présence en Italie. Dès qu'elle y eut réoccupé les provinces que le sort des armes lui avait fait perdre, elle ne négligea rien pour s'en assurer la tranquille possession et pour y asseoir son influence. Son premier soin avait été d'en éloigner les généraux et les principaux officiers de l'armée italienne, pour les envoyer servir en Hongrie, et de les remplacer par des officiers autrichiens. Je voyais journellement, chez le prince Eugène, des généraux italiens qui traversaient Vienne pour se rendre à leur nouvelle destination. La mesure prise à leur égard semblait leur être fort pénible. On leur retira la décoration de la couronne de fer, pour la remplacer par une autre à l'effigie de l'empereur François, accompagnée d'emblèmes rappelant les événements qui venaient de replacer l'Italie sous la domination de l'Autriche. On envoya dans les provinces italiennes l'archiduc Jean, avec le titre de vice-roi, muni de pouvoirs extraordinaires pour assurer dans ces contrées l'autorité de l'empereur. Le comte Aldini, las de son inutile séjour à Vienne, avait sollicité l'autorisation de rentrer chez lui, mais cette permission lui fut refusée.

J'eus alors occasion de voir M. de Talleyrand, auprès duquel j'avais à m'acquitter de quelques commissions. J'avais jusque-là évité de le rencontrer, quoiqu'il m'eût fait faire des offres de service. Je profitai de cette circonstance pour le remercier, — bien qu'il fût demeuré stérile, — de l'intérêt qu'il avait témoigné, en ma faveur, pour seconder le désir exprimé par l'empereur Alexandre de me procurer une indemnité de la perte de mes dotations dans l'ancien département de l'Escaut. Il me demanda le parti que je comptais prendre. Je lui dis que je me proposais de me rendre à Paris aussitôt que je serais libre d'y retourner. La question qu'il m'avait faite m'enhardit à l'interroger, à mon tour, sur ses projets. « Mon Dieu ! répondit-il, qui est-ce qui peut « en former en ce moment ? Vous me demandez ce « que je ferai, je n'en sais rien, j'attends. » Cette franchise complète et inattendue de la part du plus fin des diplomates rendrait assez vraisemblable ce que me dit le général Langenau quartier-maître de l'armée du prince Schwarzenberg, auquel je dus m'adresser, un peu plus tard, pour obtenir mon passeport. Cet officier général me donna comme certain que le prince de Talleyrand et M. de la Besnardière avaient désiré retourner en France ; que le prince Metternich ne s'était pas montré opposé à ce que des passeports leur fussent délivrés, mais qu'il n'en avait pas été de même de la part du prince Schwarzenberg. Celui-ci aurait énuméré les graves inconvénients que

présentait le retour en France de M. de Talleyrand, qui avait été mis dans le secret de toutes les affaires traitées au congrès; M. de Metternich, se rendant à ces observations, n'aurait pas accordé les passeports. J'ai tout lieu d'ajouter foi, pour ma part, à la révélation qui précède, et j'ajoute qu'elle est une preuve nouvelle du peu de confiance que M. de Talleyrand inspirait aux alliés. D'après leurs dires, ce ministre n'aurait pas été, même à Gand, l'objet d'une surveillance suffisante pour les rassurer.

M. de Talleyrand me parla des deux pertes sensibles qu'il avait éprouvées, depuis un mois, dans la personne de la comtesse de Brionne et dans celle de la comtesse de Brignole. M^me^ de Brionne était la mère du prince Lambesc et d'une princesse Charlotte, connue autrefois par le peu de réserve qu'elle avait apportée dans ses relations avec l'abbé de Périgord, qui n'était autre que M. de Talleyrand. La comtesse de Brionne venait de mourir à Presbourg où l'ancien adorateur de sa fille était allé recevoir ses derniers adieux. Ce dernier me dit que l'Impératrice perdait dans M^me^ de Brignole une personne qui était capable de lui donner des *conseils forts*. Il insista sur ce mot dont je ne lui demandai pas l'interprétation. Je trouvais que j'avais été déjà assez indiscret en l'interrogeant sur ses projets.

Je ne puis parler de M. de Talleyrand sans m'étonner de la large part que ses amis et leurs échos ont attribuée à ce personnage dans la direction de la

politique de Napoléon. Sa plus grande habileté a consisté dans son savoir faire, dans la science de l'intrigue, et dans l'art de masquer ses sourdes hostilités. Il s'est toujours abrité derrière une grande capacité, pour s'élever à son ombre et fonder sa réputation : D'abord derrière Mirabeau, ensuite derrière Napoléon. Ce n'est point par de lumineuses conceptions mûries dans le travail du cabinet, ni par le talent de les développer dans des discussions approfondies, ce n'est pas par l'éloquence de l'orateur que cet homme d'Etat s'est élevé au rang où l'opinion l'a placé. Le secret de la supériorité que lui attribuent les contemporains réside surtout dans le prestige de ces grandes transactions diplomatiques du Consulat et de l'Empire dont il a été l'instrument délié et intelligent, dans la longue carrière des honneurs où il a su se maintenir, enfin dans l'art de résumer en mots piquants ou sentencieux les questions les plus graves et les plus importantes. Combien de fois n'ai-je pas assisté au travail ordinaire de la semaine que ce ministre avait avec le Premier Consul ou avec l'Empereur, quand il était à la tête du département des Relations extérieures ! Napoléon lisait les dépêches que son ministre lui remettait et parlait avec détail des objets qui y étaient contenus. M. de Talleyrand paraissait l'écouter avec attention, mais je l'ai rarement entendu exposer ses idées ; il ne répondait guère que par monosyllabes. Etait-ce circonspection de sa part, ou désir de bien saisir la manière de voir de l'Empe-

reur avant de s'expliquer ? Quand la conversation tirait à sa fin, il arrivait quelquefois qu'une audience à donner appelait Napoléon ailleurs. Il quittait M. de Talleyrand en lui disant : « Vous comprenez bien, résumez-moi cela sur le papier, je vais revenir. » Il revenait effectivement une heure ou deux heures après ; M. de Talleyrand n'avait rien écrit. Alors Napoléon, sans paraître surpris, sans se plaindre, rassemblait sur la table les papiers, dictait d'abondance ce qu'il y avait à répondre. Il chargeait ensuite son ministre d'emporter sa dictée et de la lui rapporter mise au net. Quelquefois c'était à moi qu'il dictait. M. de Talleyrand, rentré chez lui, faisait appeler ses chefs de division qui se mettaient à l'œuvre. Il m'est arrivé parfois de le trouver le matin, couché dans une petite chambre dans laquelle un ou deux de ses rédacteurs, debout devant un secrétaire à la Tronchin, mettaient la dernière main à un rapport que M. de Talleyrand devait porter à Napoléon, et qu'il copiait ensuite patiemment de sa propre main. Ce ministre était cependant d'une indomptable paresse, mais rien ne lui coûtait pour ne pas laisser s'affaiblir sa réputation d'habileté et de discrétion. Il y a lieu de croire que même les lettres, écrites de Vienne à Louis XVIII par le prince de Talleyrand, étaient rédigées par M. de la Besnardière et copiées ensuite par la main de son chef. Il existe aux archives des affaires étrangères des volumes de ces lettres dont on a retrouvé les minutes écrites de la main de La Besnardière.

Ce qui rendait surtout précieux pour l'Empereur le concours de M. de Talleyrand, c'est que ce ministre était sans égal dans les entretiens diplomatiques. Napoléon disait de lui, en le comparant à un autre de ses ministres : « L'un cause avec tant de facilité « que, cédant au plaisir de parler, il laisse ainsi son « secret s'échapper, et revient sans avoir découvert « celui des autres; tandis que Talleyrand ne se « laisse point pénétrer, et obtient de son interlocu- « teur la connaissance de ce que j'ai intérêt à « savoir. » Sous ce rapport M. de Talleyrand a été pour l'Empereur un coopérateur utile et habile. On a si souvent répété que Napoléon avait vu le succès abandonner ses opérations, le jour où M. de Talleyrand n'a plus été en situation de faire prévaloir auprès de lui ses idées politiques, que je crains qu'on ne m'accuse, en m'entendant parler ainsi de ce célèbre personnage, de ressembler à ce paysan d'Athènes qui faisait écrire par Aristide, qu'il ne connaissait pas, son vote d'ostracisme contre ce grand citoyen, parce qu'il était fatigué de l'entendre toujours appeler *le Juste*.

M. de Talleyrand doit, suivant nous, la meilleure partie de sa renommée à sa circonspection, et au silence prudent qu'il a su continuellement observer. Jamais il n'a consenti à engager de polémique avec qui que ce fût ; sa maxime était de laisser dire et de ne pas répondre. J'ai entendu raconter au général Lamarque, à ce sujet, l'anecdote suivante : Ce géné-

ral avait eu autrefois des démêlés avec un général Canuel, jadis républicain ardent, puis devenu royaliste. Le général Lamarque se défendait vivement contre les attaques de Canuel par des réponses dans les journaux. Un jour qu'il avait publié, dans le *Constitutionnel*, une lettre dont il était fort content, il se trouva placé, dans un dîner, à côté du prince Talleyrand, quand celui-ci lui dit en le poussant du coude : « Général Lamarque, je croyais que « vous aviez de l'esprit ? » Le général s'étonnant de cette apostrophe, le prince continua : « C'est que « j'ai lu ce matin dans un journal une lettre de vous. « Comment êtes-vous assez simple pour descendre « dans l'arène avec les gens qui vous attaquent ? « Vous ne savez pas le plaisir que vous leur faites. « Croyez-moi, laissez dire et tenez-vous tranquille. « Faites comme moi; je n'ai jamais répondu à « personne ; vous voyez que je ne m'en suis pas mal « trouvé. »

Le général Neipperg était parti pour l'Italie le 1er avril, laissant, dans une longue lettre qu'il adressa à l'impératrice Marie-Louise, des recommandations et des conseils dont elle ne pouvait plus se passer. Pendant l'absence du général, une active correspondance s'établit entre cette princesse et lui. Les lettres du comte Neipperg étaient de véritables mémoires ; quelques-unes n'avaient pas moins de huit ou dix pages.

M. de Montrond arriva à Vienne quelques jours après le départ du comte Neipperg. Il me remit une lettre de l'Empereur pour l'Impératrice et des lettres adressées par le duc de Vicence à M^me^ de Montesquiou et à moi. M. de Montrond n'avait pu pénétrer en Autriche, m'assura-t-il, qu'à la faveur du passeport de l'abbé Altieri, envoyé par le pape pour retirer de Paris les archives du Vatican que la conquête y avait apportées. Il m'apprit que l'Empereur avait essayé infructueusement de faire arriver à Vienne des courriers et plusieurs officiers, entre autres M. de Flahaut et M. de Stassart, et que les passages étaient hermétiquement fermés.

Le comte de Flahaut, aide de camp de l'Empereur, et le baron de Stassart, qui avait été auditeur et préfet sous l'Empire, et qui était alors chambellan de l'empereur d'Autriche, arrivés à Lintz après avoir surmonté beaucoup d'obstacles, n'avaient pu franchir cette limite. M. de Stassart alla attendre à Munich la réponse à une lettre qu'il avait écrite à l'empereur d'Autriche, en lui transmettant les dépêches dont il était porteur, lettre dans laquelle il renouvelait l'offre faite par Napoléon de maintenir le traité de Paris ; c'était au commencement de mai. Il était depuis quelques jours à Munich, lorsque le prince Eugène, qui s'y trouvait lui-même depuis un mois environ, le fit appeler. Ce prince apprit à M. de Stassart que M. de Metternich lui transmettait par le prince Wrede, arrivé la veille de Vienne, l'invitation de lui faire

connaître que si l'empereur Napoléon consentait à abdiquer sur-le-champ en faveur de son fils, non seulement l'Autriche se déciderait à reconnaître la dynastie impériale, mais même qu'elle ferait au besoin cause commune avec la France. On exigeait en même temps que Napoléon se remît entre les mains de son beau-père, et qu'en attendant qu'une souveraineté, qu'on lui proposait, lui fût assignée, il allât habiter une des villes des États héréditaires autrichiens. Napoléon, auquel M. de Stassart s'empressa de venir rendre compte de cette communication ainsi transmise de main en main, put hésiter sur quelques-unes des propositions qui lui étaient faites, mais son défaut de confiance dans la loyauté du cabinet de Vienne et dans les dispositions des alliés l'empêcha définitivement de les accepter.

M. de Metternich faisait faire, dans le même temps, une ouverture à peu près semblable, mais adressée au duc d'Otrante, par M. Werner que le ministre autrichien envoyait à Bâle à cet effet. Un mois auparavant M. Bresson avait été aussi envoyé de Vienne avec une mission secrète analogue. Ce furent les dernières tentatives d'arrangement avec Napoléon que l'on puisse mentionner de la part des irréconciliables ennemis qui se préparaient, en même temps, à lui donner le coup de grâce.

M. de Montrond m'avait dit, en riant, qu'il avait carte blanche pour enlever l'impératrice Marie-Louise, en la faisant déguiser, au besoin, sous des habits

d'homme, « et sans s'inquiéter de ses *mièvreries*, etc. ». — Divers indices et son ton habituel de spirituelle raillerie me prouvèrent, comme j'étais déjà fondé à le croire, que ce projet d'enlèvement était de sa part une idée plaisante, mais non le but de sa mission en Autriche. Il s'étonnait de la confiance subite qu'avait semblé lui témoigner le gouvernement impérial à Paris, à lui qui avait été jusqu'alors exilé et poursuivi. Je m'en étonnais bien davantage, pensant qu'il venait beaucoup plutôt à Vienne pour faire les affaires de M. de Talleyrand que pour y servir les intérêts de Napoléon. M. de Montrond était en effet chargé d'une mission particulière de Fouché pour l'ancien plénipotentiaire du roi Louis XVIII au Congrès. Il était descendu à l'hôtel de l'ambassade française ; nous nous donnions rendez-vous à Vienne et dans les jardins de Schœnbrunn, où il se faisait passer pour un amateur de jardins et de serres botaniques, afin de dérouter les nombreux espions qui nous suivaient.

Le duc de Vicence, en me prévenant que M. de Montrond devait rapporter des réponses aux lettres qu'il me remettrait, me mandait que l'Empereur était sans nouvelles de l'Impératrice et de son fils, et qu'il lui importait extrêmement de savoir à quoi s'en tenir sur ce qui l'intéressait à Vienne. Je m'empressai de répondre à M. de Caulaincourt. Il m'était impossible de relater dans une lettre tout ce que j'aurais voulu transmettre à l'Empereur. Je ne pouvais pas non plus prévoir à quelles questions il m'aurait fallu répondre

si j'avais vu Napoléon et si je lui avais parlé. Toutefois j'abordai dans ma lettre les principaux points sur lesquels je jugeais qu'il avait besoin d'être éclairé. La lettre que j'écrivis au duc de Vicence, et dont j'ai retrouvé la minute, contient des détails qui doivent naturellement prendre leur place ici. Bien qu'elle ait été écrite à la hâte et sans ordre, elle a le mérite — à défaut de tout autre — d'offrir un résumé des principaux faits relatifs à l'Impératrice et à l'Empereur, de retracer les impressions locales, et de présenter un caractère d'actualité, pour me servir d'une expression dont ont fait usage aujourd'hui.

Cette lettre, dont nous donnons ci-après le texte, est restée déposée, par hasard, aux archives du ministère des Affaires étrangères à Paris.

Copie de ma lettre au duc de Vicence.

« Vienne, le 7 avril 1815.

« Monsieur le duc, votre billet du 26 mars m'a « été remis ce matin. Les journaux français sont « soigneusement célés par le ministère autrichien et « par ceux des princes alliés qui les reçoivent. Ce « sont les journaux allemands qui nous donnent les « nouvelles de France. Toutes les négociations du « Congrès sont suspendues ; chacun reste *in statu* « *quo*, en attendant les chances heureuses. Les trou- « pes sont en mouvement sur tous les points. L'em- « pereur d'Autriche doit suivre à la fin du mois l'em-

« pereur de Russie à Prague, pour voir les troupes « russes. L'empereur Alexandre est dans une fièvre « d'emportement contre notre Empereur ; il soutient « et excite tous les alliés.

« Il a, dit-on, juré sur l'Evangile de ne pas poser « les armes tant que l'Empereur serait maître de la « France. Un traité, dans le même sens, a été signé « (le 25 mars) par les ministres alliés ; on en attend « la publication. L'empereur Alexandre passe la « revue des régiments autrichiens, qui partent de « Vienne ou qui y passent ; il se fait seulement ac- « compagner par le prince héréditaire. Tant qu'il « tiendra les princes réunis, soit à Francfort où il « doit se rendre, soit dans tout autre endroit, il les « animera et les soutiendra ; mais peut-être sa vio- « lence finira-t-elle par les fatiguer, jointe à l'épui- « sement de leurs finances et au séjour prolongé de « leurs masses en Allemagne ; car il y a lieu de « croire, par ce qui transpire des sentiments de ces « princes et de divers discours, qu'ils n'entreront « pas les premiers en France.

« Le cours du papier est aujourd'hui à 450 (c'est-à- « dire que 450 florins en papier ne valent que 100 flo- « rins en argent). Cette dépréciation, dont on ne peut « prévoir le terme, fait déjà murmurer les Viennois.

« Le gouvernement vient de faire un emprunt de « cinquante millions de florins en papier, dont il « promet de payer l'intérêt à deux et demi en argent. « Cet emprunt a accéléré la chute du papier.

« M. Bresson est parti pour Paris chargé d'une « mission dont l'objet sera sans doute venu à votre « connaissance.

« Il y a deux jours, on a retiré, par une mesure « générale, la décoration de l'ordre de la Couronne « de Fer aux militaires italiens, en promettant de la « remplacer par une nouvelle décoration, qui n'est « pas encore déterminée.

« M. de Talleyrand est en défiance aujourd'hui « auprès des alliés et de tout le monde. Tout gou- « vernement en France est bon pour l'empereur « Alexandre, démocratique, aristocratique, monar- « chique, excepté celui de l'Empereur. Si quelqu'un « peut obtenir quelque chose de ce prince, c'est sans « contredit vous.

« Je ne sais quand l'Impératrice ira en France, il « ne m'est pas donné de le prévoir ; le cabinet est « loin d'y être disposé à l'heure qu'il est ; l'esprit de « l'Impératrice est tellement travaillé qu'elle n'en- « visage son retour en France qu'avec terreur ; tous « les moyens possibles ont été employés depuis six « mois pour l'éloigner de l'Empereur. Pour que la « confiance qu'elle aurait pu accorder à *l'homme de* « *l'Empereur* ne la compromît pas vis-à-vis des « arbitres du congrès, on ne m'a pas permis depuis « six mois de recevoir aucun ordre d'elle. Quand, « par hasard, j'ai pu lui dire un mot, je l'ai conjurée « de rester neutre et de ne rien signer. Mais on lui « a fait faire plusieurs démarches pour se déclarer

« étrangère aux projets de l'Empereur, pour se « mettre sous la sauvegarde de son père et de ses « alliés, et pour demander la couronne de Parme. « Le général Neipperg, qui est accrédité auprès d'elle « par le ministère autrichien, et qui a pris un grand « ascendant sur son esprit, est parti pour l'Italie. Il « a fait placer auprès d'elle une dame de Mitrowski, « destinée à être gouvernante du jeune prince, mais « remplaçant pour le moment M^me^ de Brignole, dont « vous aurez appris la mort.

« Dimanche dernier, m'étant trouvé seul à dîner « avec l'Impératrice, Sa Majesté me dit, après dîner, « qu'un acte du Congrès, qui venait d'être signé, lui « assurait Parme en laissant, quant à présent, l'ad- « ministration de ce duché à l'Autriche, qui lui ferait « payer cent mille francs par mois ; qu'elle n'a pu « obtenir que les duchés passassent à son fils ; que « ce sera le fils de la reine d'Étrurie qui sera son « héritier, mais qu'elle obtiendra pour son fils les « fiefs de l'archiduc Ferdinand de Toscane en Bohême, « montant à environ six cent mille francs de revenus ; « qu'elle avait pris une détermination irrévocable, « celle de ne jamais se réunir à l'Empereur. Pressée « sur le motif d'une si étrange résolution, après plu- « sieurs raisons que j'entrepris de détruire, elle avoua « que n'ayant pas partagé sa disgrâce, elle ne peut « point partager une prospérité pour laquelle elle « n'a rien fait. Elle ajouta qu'elle n'avait rien écrit « à ce sujet ; qu'elle se réservait d'en traiter seule à

« seul avec l'Empereur quand elle pourra lui écrire ; « qu'elle sent bien qu'elle ne pourra pas établir son « fils à Parme ; que, quelque affreux que soit ce « sacrifice, elle le fera ; qu'elle n'a consulté que deux « personnes, l'archiduc Charles et un jurisconsulte, « qui trouvent que rien ne peut s'opposer à cet ar- « rangement. Vous reconnaîtrez là l'influence des « oncles de l'Impératrice. Quoi qu'il en soit, voilà sa « chimère d'aujourd'hui. Je vous supplie de faire de « ces renseignements l'usage que la prudence vous « suggérera. Je crains l'effet qu'ils produiront sur « l'Empereur.

« Le jour de Pâques m'arriva, à six heures du « matin, un Suisse, porteur du billet ci-joint du « roi Joseph. »

(Ce billet m'informait du succès inespéré de la marche de l'Empereur en France et de sa très prochaine arrivée à Paris ; de son désir de rétablir avec l'Autriche et les autres puissances des relations pacifiques, et de l'espérance où il était que sa femme et son fils lui seraient rendus. J'étais chargé de faire confidentiellement ces communications à l'Impératrice.)

« Je pus remplir, dans la même journée, cette « commission auprès de cette princesse, sans donner « le billet, sans nommer personne, et sans compro- « mettre le nom de l'Empereur, parce qu'elle m'avait « dit qu'elle avait fait serment à son père de lui « livrer tout ce qui viendrait de l'Empereur. Elle

« m'a donc nommé comme ayant été chargé de la « prier de donner cette assurance à son père. L'em- « pereur d'Autriche m'a fait remercier par elle, m'a- « t-elle dit, sans doute pour m'encourager à lui « nommer mes correspondants, et à lui dire tout ce « que je saurais à l'avenir. Cette neutralité partiale « de l'Impératrice m'empêche de m'ouvrir à elle. Je « lui ai parlé indirectement aujourd'hui de M. de Vin- « cent. Elle m'a assuré ne l'avoir pas vu et n'en « avoir rien reçu. Elle a ajouté qu'elle avait entendu « dire qu'il n'avait pas vu l'Empereur, mais qu'il vous « avait vu ainsi que M. de Flahaut; que vous aviez « voulu lui donner des lettres qu'il avait refusées; « que cependant elle croit se souvenir que son père « lui a parlé du contenu d'une letttre à son adresse, « apportée par le secrétaire de M. de Vincent, parti « de Paris le lendemain du départ de l'ambassadeur, « mais que son père ne lui a pas remise ne voulant « pas la laisser communiquer avec l'Empereur, pas « plus qu'il ne voulait communiquer lui-même avec « lui. En attendant que ce chaos se débrouille et que « l'Impératrice revienne à de meilleurs sentiments, « je l'entretiens du bonheur qu'a apporté en France le « retour de l'Empereur, de l'impatience avec laquelle « elle y est attendue, du désir qu'a l'Empereur de « la revoir, etc., etc.; mais je le fais sobrement, « parce que ce sujet de conversation la gêne. Il faut « tout attendre du temps et de la modération de « l'Empereur. Quelle que soit ma circonspection, je

« suis l'objet du plus bas espionnage ; une nuée d'i-
« gnobles espions rôde autour de moi et commente
« mes gestes, mes pas et ma physionomie. Je crains
« qu'on ne me retienne longtemps ici ; j'ai besoin de
« respirer un autre air, de vous revoir tous ; ma santé
« est délabrée. Il n'y a que l'Impératrice et son fils
« qui jouissent d'une brillante santé. L'Impératrice
« est beaucoup engraissée ; le prince impérial est un
« ange de beauté, de force et de douceur, M^me^ de
« Montesquiou le pleure tous les jours. Cette pauvre
« dame est traitée avec bien de la rigueur ; elle est
« reléguée dans un petit appartement de deux pièces
« dans une maison particulière à Vienne. Son fils, qui
« avait obtenu des passeports pour la France, a été
« arrêté à Lambach il y a six jours. On l'a ramené à
« Vienne où il a été retenu quatre jours au secret.
« Enfin depuis hier seulement il est rendu à sa mère,
« dont il est la seule consolation. Il a donné sa parole
« de ne pas s'éloigner de Vienne sans permission.
« C'est aux démarches réitérées de M. de Talleyrand
« qu'il doit cet adoucissement à sa captivité. Le dé-
« tail des circonstances et des causes qui ont séparé
« sa mère du jeune prince serait trop long à faire ;
« je sais d'ailleurs qu'elle doit vous l'écrire.

« Le prince Eugène est parti ce matin à trois heures
« à la suite du roi de Bavière ; il était venu à Vienne
« pour suivre les démarches à faire pour obtenir
« l'établissement qui lui est promis par le traité du
« 11 avril. Il y a été accueilli par la défiance et le

« soupçon. Enfin, depuis trois mois, il paraissait « avoir gagné l'affection de l'empereur Alexandre, « qui se promenait tous les jours à pied avec lui « pendant deux heures. Depuis la saisie du courrier « qui lui a été expédié de Paris le 22 mars dernier, « l'empereur Alexandre a cessé de le voir. Pour que « le Congrès ne se séparât pas sans avoir fait quel- « que chose pour lui, on lui a proposé, il y a quelques « jours, la principauté de Ponte-Corvo. On y mettait « la condition qu'il n'y résiderait pas jusqu'à de « nouvelles circonstances, mais qu'il irait habiter « Bayreuth avec sa famille. Sur son refus, le Congrès « a reconnu qu'il lui était dû un établissement, et « qu'en attendant qu'on pût le lui donner, il serait « mis en jouissance des biens d'Italie et de sa dota- « tion d'un million. Dès le mois de février, l'empe- « reur d'Autriche avait assuré le prince Eugène « qu'il avait signé l'ordre de le mettre en possession « des biens et des revenus d'Italie ; mais aujourd'hui, « 7 avril, aucun ordre n'a été donné. Hier, à minuit « et demi, le prince Eugène n'avait pas encore ses « passeports. Depuis le 3 avril, on délibérait sur la « question de savoir si on devait les lui donner. On « a voulu lui demander un engagement d'honneur « de ne pas quitter la Bavière, il l'a refusé comme « n'étant pas prisonnier de guerre. Il va s'arrêter « une ou deux semaines à Münich pour prendre la « princesse et ses enfants et les conduire à Bayreuth.

« J'ai écrit depuis six mois plusieurs lettres au

« général Bertrand et lui ai envoyé deux brochures.
« J'ignore s'il les a reçues. »

« Ce 8 avril.

« Je vous ai écrit hier précipitamment et sans « ordre. Il y a mille autres choses que j'aurais à « vous dire et qui seraient interminables à écrire. « Ce que j'ose recommander à toute votre circons- « pection, c'est ce qui regarde la personne de l'Impé- « ratrice; cette princesse est vraiment bonne, mais « dominée en ce moment par des influences étran- « gères. »

J'ai parlé, dans la lettre précédente, du prince Eugène, mais je n'ai pas dit comment et pourquoi le beau-fils de Napoléon se trouvait à Vienne. Après la chute de l'Empire nous avons rapporté que le vice-roi d'Italie s'était vu dans la nécessité de se réfugier à Munich, puis qu'il avait été mandé à Paris par sa mère l'impératrice Joséphine. Le prince Eugène y fut bien accueilli par les Bourbons et par les souverains alliés, particulièrement par l'empereur de Russie qui le pressa de venir à Vienne pendant le Congrès. Alexandre lui donna rendez-vous dans la capitale de l'Autriche, en promettant de l'appuyer dans ses revendications pour obtenir l'établissement stipulé en sa faveur par l'article 8 du traité de Fontainebleau. A Vienne l'influence prépondérante exercée par l'empereur Alexandre avait concilié au prince Eugène

la faveur du gouvernement autrichien et des autres souverains réunis au Congrès. Il fut traité comme prince royal et invité à toutes les fêtes. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, auquel l'empereur de Russie soupçonna le prince Eugène d'avoir contribué, mit un terme aux relations amicales qui avaient jusqu'alors existé entre eux. L'empereur Alexandre garda rancune au prince Eugène tant que celui-ci resta à Vienne. Ce fut seulement lors du passage du czar par Munich, où le prince s'était retiré, qu'Alexandre lui rendit son amitié. Les assignations de territoires avaient été de telle façon prodiguées qu'il ne restait rien de disponible à donner au prince Eugène, en exécution du traité de Fontainebleau qui lui assurait un établissement hors de France. Une décision, prise sous l'influence de l'empereur Alexandre, convertit cette stipulation du traité du 11 avril — concernant le fils de l'impératrice Joséphine — en une indemnité dont le montant serait pris dans le royaume de Naples et qui constituerait l'équivalent d'une principauté de cinquante mille âmes. Le prince Eugène en évaluait le total à 12 millions de francs, mais le gouvernement napolitain réduisit cette indemnité à 5 millions. Les biens que le prince tenait du royaume d'Italie et les dotations que l'Empereur lui avait octroyées, à Rome et dans la Lombardie, lui furent maintenues. On lui rendit deux millions sept cent mille francs qu'il avait laissés, en partant, dans le trésor d'Italie. Enfin le roi de Bavière, son beau-père, l'investit de la princi-

pauté d'Eichstadt prise dans les Etats bavarois. Le prince Eugène était en même temps créé premier pair du royaume de Bavière, prenant rang après les princes de la famille royale, et duc de Leuchtenberg. Il eut enfin la propriété d'un régiment de chasseurs bavarois.

Le comte Las Cases, à son retour de Sainte-Hélène, eut à faire au prince Eugène une communication que ce dernier reçut, après y avoir été autorisé par le roi de Bavière son beau-père. En 1814, l'Empereur avait remis en dépôt au comte La Valette un capital de seize cent mille francs que celui-ci cacha sous le parquet d'une des chambres du château de La Verrière, qu'il possédait dans les environs de Rambouillet. Le château fut occupé par les troupes alliées qui heureusement ne découvrirent pas ce trésor. Après leur départ, le comte La Valette, alarmé sur la sûreté du dépôt confié à sa garde, pria le prince Eugène de se charger d'en conserver la moitié. Le prince fit divers payements, et tint à la disposition de Napoléon, pendant les deux ou trois dernières années de la vie de celui-ci, vingt mille francs par mois, prélevés sur les fonds dont il était dépositaire. Quand ce fonds fut sur le point d'être épuisé, Eugène demanda que les membres de la famille impériale contribuassent pour leur part à des dépenses dont l'objet devait être considéré comme sacré. La mort de Napoléon, survenue sur ces entrefaites, mit fin aux négociations entamées pour cet objet.

Le prince Eugène mourut en février 1824, moins d'un an après le mariage de sa fille aînée avec le prince Oscar, fils du roi de Suède (Bernadotte). Ainsi le trône de Suède, que l'empereur Napoléon avait eu la pensée de donner au prince Eugène en 1810, passera à sa fille, si les événements n'y mettent point empêchement.

L'obligation imposée à l'impératrice Marie-Louise de consentir à ce que son fils fût privé du droit de succession aux Etats de Parme, et la résolution de ne jamais se réunir à l'Empereur, sont les deux points saillants de ma lettre au duc de Vicence. En considérant ce qui se passait autour de moi, depuis six mois environ, j'avais compris qu'il fallait s'attendre à quelque dénouement fâcheux de la situation critique où tant d'événements avaient jeté l'Impératrice. Cette princesse, dépourvue de toute protection, environnée d'embûches, égarée par de perfides conseils, était devenue l'instrument trop docile d'une politique sans scrupules. En dépit de mes peu rassurantes prévisions, je demeurais péniblement impressionné en constatant que Marie-Louise abandonnait la seule ligne de conduite dont le souci de sa propre gloire aurait dû lui commander de ne jamais s'écarter.

Parmi les raisons qui décidèrent l'Impératrice à laisser son fils à Vienne, et aller s'établir sans lui à Parme, elle donnait celle-ci, dont il n'a point été question dans ma lettre : c'est qu'elle devait faire ce

sacrifice si douloureux qu'il fût, parce qu'il était dans l'intérêt de son fils. Elle ajoutait que si elle n'obtenait pas la souveraineté d'un Etat de quelque importance, elle ne pourrait rien faire pour lui ; au lieu qu'une fois établie à Parme, il lui deviendrait possible d'économiser annuellement cinq cent mille francs qui, joints aux revenus des fiefs de Bohême, assureraient après elle à son fils une existence indépendante. Je me permis de répondre à l'Impératrice que les intérêts pécuniaires étaient une bien faible considération dans la situation où son fils se trouvait placé ; que si son nom et sa qualité de fils de Napoléon ne le faisaient pas assez grand et n'étaient pas des titres suffisants à la sympathie de l'univers, un million de rentes ne compenserait guère la perte du rang d'où on l'avait fait tomber ; qu'elle ne pouvait se résigner ainsi à l'exhérédation de son fils, qui, déjà privé de l'héritage paternel, l'était encore de l'héritage maternel par une injuste décision du Congrès, et qui vivrait par conséquent désormais en dehors des lois, sans patrie, sans titre, et pour ainsi dire sans nom, car on ne saurait plus comment l'appeler.

En ce qui concerne l'idée qu'elle avait émise de se séparer de l'Empereur, je ne manquai pas de retracer à Marie-Louise le souvenir de l'attachement dont Napoléon lui avait donné si souvent le témoignage et de la peine qu'il avait ressentie des obstacles opposés à leur réunion, obstacles dont il était bien éloigné de lui attribuer la responsabilité. Je parlai enfin

du chagrin que causerait à son époux une séparation dont tout le tort retomberait sur elle. Je lui dis qu'elle serait accueillie en France comme l'ange de la paix et que le bienfait de son retour lui concilierait à jamais la gratitude de la nation française; que je nourrissais l'espoir qu'elle reviendrait sur une résolution si violente où son cœur pas plus que ses véritables intérêts n'avaient été consultés. J'affirmai que si elle notifiait avec force une détermination contraire à celle qu'elle venait d'exprimer, cette manifestation de sa volonté serait certainement d'un grand poids. Mais tout ce que je pus dire à cet égard ne fit sur l'esprit de Marie-Louise que bien peu d'impression. Elle me répéta qu'elle n'avait pas dû consulter ses propres sentiments, ni se fier à son jugement dans une question où de si graves intérêts se trouvaient engagés; que les avis de son oncle Charles et d'un jurisconsulte avaient fixé ses incertitudes — qu'au reste elle n'avait rien signé et ne signerait rien avant de s'être entendue avec l'empereur Napoléon; que sa résolution bien arrêtée était de ne consentir à aucun divorce; mais qu'elle traiterait de sa séparation à l'amiable, personnellement avec lui, quand elle aurait toute liberté pour lui écrire.

Je donnai mes lettres à M. de Montrond, en le priant de ne les remettre qu'au duc de Vicence; il me le promit et s'acquitta fidèlement de cette commission. J'appris plus tard, à mon retour en France, que ce ministre avait porté mes lettres immédiatement à

l'Empereur. Celui-ci, dans son avidité de recevoir des nouvelles de Vienne, avait voulu les lire dans l'original. Ainsi la précaution que j'avais eu l'intention de prendre, en m'adressant au ministre pour qu'il pût faire de mes informations un usage prudent, était devenue inutile. — Je demandai à M. de Montrond, avant son départ, s'il avait été chargé de quelques commissions pour M. de Talleyrand. M. de Montrond me laissa entendre que ce ministre ne pourrait être, pour le moment, d'aucune utilité à la cause de l'Empereur. En effet l'animosité des alliés contre Napoléon et le déploiement des forces qu'ils dirigeaient contre lui étaient tels, que toute velléité de servir la cause napoléonienne aurait passé pour un crime aux yeux des puissances coalisées. Ce n'était pas par M. de Talleyrand qu'on pouvait s'attendre à voir braver le ressentiment qu'eût excité dans la coalition, contre ce personnage, une attitude si peu conforme à son caractère et aussi audacieuse de sa part!

CHAPITRE VII

Nouvelles de l'armée autrichienne de Naples. — Coup d'œil rétrospectif sur l'expédition du roi Joachim. — Ses négociations avec lord Bentinck. — Ses sentiments et ses calculs. — Son traité de paix avec l'Autriche. — Sa convention avec lord Bentinck. — Promesse d'un traité définitif, qui n'est point réalisée. — Prétexte du non-règlement d'une indemnité due au roi de Sicile. — Entrée en campagne de l'armée napolitaine. — Défiance du roi Joachim dissipée. — Assurance donnée par sir Robert Wilson. — Lord Bentinck renouvelle son adhésion au traité avec l'Autriche. — Efforts de l'ambassadeur de France au Congrès pour renverser le roi Joachim. — Les ministres anglais les favorisent secrètement. — Hésitation de l'Autriche. — Intelligences du roi Joachim avec l'île d'Elbe. — Marche du roi sur Florence. — Echec essuyé à Occhiobello. — Perte de la bataille de Tolentino. — Déroute et dispersion de l'armée napolitaine. — Retour du roi à Naples. — Sa retraite dans l'île d'Ischia. — Son anxiété. — Son embarquement pour la France. — Son arrivée à Cannes. — La reine demande à être transportée à Toulon avec ses enfants. — Elle est conduite à Trieste. — Refus de l'Empereur de laisser venir Joachim à Paris. — Situation critique du roi après la rentrée de Louis XVIII à Paris. — Il est réduit à se cacher et à changer souvent d'asile. — Ses lettres à Fouché. — Le marquis de Rivière l'engage à se livrer à lui. — Refus du roi, sa tête est mise à prix. — Il se résout à se rendre en Corse par le Havre. — Il en est empêché par une complication d'événements malheureux. — Il erre dans la campagne. — Accueil bienveillant qu'il reçoit dans une ferme. — Des assassins viennent l'y chercher. — Il échappe à leur poursuite. — Ses lettres aux autorités du département et au roi Louis XVIII. — Il s'embarque pour la Corse sur un bateau ouvert. — Il est exposé à être coulé bas. — Il est reçu à bord du paquebot de Toulon à Bastia. — Accueil hospitalier qu'il reçoit à Vescovato. — Persécution du commandant de Bastia. — Joachim se rend à Ajaccio avec 400 défenseurs. — Il y arme une flottille. — Il y reçoit l'offre d'un asile en Autriche. — Teneur de ce document. — Il refuse d'en profiter. — Ses raisons. — Ses lettres à

M. Macirone. — Il part pour la conquête de Naples. — Il débarque à Pizzo. — Il échoue dans sa tentative. — Il ne peut parvenir à se rembarquer. — Il est fait prisonnier, et traduit devant une commission militaire. — Il est condamné à mort. — Il la reçoit avec intrépidité. — Sa lettre à la reine. — Réflexions. — Etc.

J'ai dit comment le roi de Naples s'était décidé à prendre l'offensive. Le manifeste autrichien avait été publié dans la Gazette officielle de Vienne, et la guerre était allumée entre les deux Etats. Chaque jour des nouvelles diverses circulaient sur les progrès des troupes napolitaines, ou sur des avantages que l'armée autrichienne n'avait pas encore obtenus ; ces bruits tenaient les esprits en suspens. Les événements de cette campagne excitaient, surtout à Schœnbrunn, un vif intérêt. L'archiduc Rainier vint voir un jour l'Impératrice pour lui apprendre que le général Neipperg avait marché avec cinq mille hommes à la rencontre d'un corps de troupes napolitaines vers Modène ; qu'il l'avait battu et lui avait pris huit cents hommes ; qu'il avait surpris le fort de Carpi, et l'avait enlevé avec sa seule cavalerie, renouvelant ainsi le fait d'armes de la prise de Stettin par le général Lasalle, pendant la campagne d'Iéna. Enfin on disait qu'après plusieurs assauts infructueux livrés à Occhiobello pour forcer le passage du Pô, le roi Joachim avait été contraint à un mouvement rétrograde. Tels étaient les bruits répandus à Vienne pendant tout le mois d'avril.

Avant de raconter la triste issue de la lutte que le roi de Naples avait engagée avec l'Autriche, je dois

jeter un coup d'œil rétrospectif sur les causes qui déterminèrent l'infortuné Murat à prendre ce parti désespéré.

Après avoir quitté l'armée française à Posen, le 16 janvier 1813, le roi retourna immédiatement à Naples. Il sentait que sa couronne serait atteinte par le contre-coup de l'insuccès de la guerre contre la Russie. Il ouvrit l'oreille aux insinuations qui lui furent faites par l'Autriche ; celle-ci prétend que Joachim prit l'initiative. Des pourparlers eurent lieu avec le général anglais William Bentinck. Le roi offrit, sans l'aveu de l'Empereur, d'interposer sa médiation entre la France et les puissances ennemies. Cependant le souvenir de la gloire qu'il avait acquise sous les drapeaux français, le sentiment de ce qu'il devait au pays qui l'avait vu naître et élevé si haut, sa reconnaissance et son attachement pour Napoléon, le ramenèrent au milieu de ses frères d'armes pendant la campagne de 1813. Le fatal projet qu'il roulait depuis longtemps dans sa tête, et qui reçut une nouvelle impulsion des désastres de Leipzig, le rappela une seconde fois en Italie. A Erfurth, il fit à l'Empereur des adieux qui devaient être les derniers, puis il revint à Naples. Il était plus que jamais convaincu que la puissance de Napoléon était ébranlée jusque dans ses fondements, et qu'il ne tarderait pas à succomber sans qu'il fût possible de le sauver. Les Napolitains, qui avaient la confiance du roi Joachim, l'entretenaient dans cette pensée par des informations

fausses ou vraies qui contribuèrent à l'égarer. Les conseils de Fouché achevèrent de lui persuader que le moment était venu de séparer sa fortune de celle de Napoléon. Il avait fait un raisonnement dont le principe découlait d'un sentiment de générosité, qui provoque l'indulgence et diminue le blâme de sa défection ; il s'était dit que si lui, roi de Naples, seul allié qui restât à l'Empereur, était entraîné avec Napoléon dans une chute commune, toute espérance serait désormais perdue ; mais que si, au contraire, il restait debout sur les ruines de l'Empire, il aurait des chances d'être utile à son bienfaiteur, et de pouvoir lui tendre la main ; l'éclat d'un pareil rôle l'éblouissait. Son erreur était de croire qu'il survivrait à la puissance qu'il l'avait glorifié et placé sur le trône, puissance qui seule était capable de l'y maintenir. Il faut avouer qu'un motif moins chevaleresque eut une grande influence sur ses résolutions. Il avait appris, comme un fait réel, et ses prétendus amis le lui avaient affirmé, que le projet de Napoléon était d'incorporer l'Etat de Naples au royaume d'Italie. D'après ces on-dit, il aurait été question d'offrir au monarque dépossédé une indemnité qui ne pouvait, malgré son élévation, être l'équivalent de la couronne de Naples, couronne qu'il espérait transmettre à ses enfants. Murat avait donc jugé qu'il n'y aurait pas de sécurité pour son trône, tant que la domination de Napoléon resterait prépondérante en Italie. C'est ainsi qu'il se vit amené à renouer des négociations

où il ne se présentait plus avec les mêmes avantages.

Le 11 janvier 1814, après de violents combats entre son bon et son mauvais génie, Murat signa un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche, qui se portait fort pour ses alliés. Joachim prenait, par ce traité, l'engagement de poursuivre la guerre contre la France, en concourant, par la réunion des efforts des puissances alliées, au rétablissement d'un juste équilibre, et d'assurer la paix en Europe et particulièrement en Italie, où les deux Etats contractants se garantissaient mutuellement leurs possessions. Le but avoué du traité était de confiner l'empire de Napoléon aux Alpes, au Rhin et aux Pyrénées. Mais Joachim, confiant dans la force apparente des liens qui attachaient l'empereur d'Autriche à la famille de Napoléon, ne pouvait supposer que la guerre contre la France serait jamais convertie en guerre personnelle contre la fille de ce même empereur d'Autriche, contre son gendre et contre son petit-fils. Le général Neipperg, ce grand agent de séduction du prince Metternich, fut envoyé à Naples pour conclure ce traité.

Lord William Bentinck arrivait en même temps à Naples, et signait avec le gouvernement napolitain une convention dénommée simplement armistice, mais qui constituait le royaume de Naples en état de paix avec l'Angleterre. La libre communication entre les deux Etats était rétablie, et les ports ouverts

réciproquement au commerce des deux nations ; le pavillon napolitain était reconnu et protégé par l'Angleterre. La convention, conclue avec le général Bentinck, était considérée comme ayant la force virtuelle d'un traité qu'on se réservait de signer plus tard, la nécessité étant reconnue de ne pas perdre de temps pour arrêter le plan de la campagne à laquelle devaient prendre part les troupes autrichiennes, anglaises et napolitaines. Lord Aberdeen recevrait plus tard les pleins pouvoirs nécessaires pour la conclusion du traité définitif, dont la convention était le préliminaire. Un des articles de cette convention stipulait qu'en cas d'événement imprévu s'opposant à sa ratification, les deux parties prenaient l'engagement de ne pas recommencer les hostilités, avant de s'être préalablement transmis un avertissement réciproque. On verra plus bas dans quel but cette clause avait été insérée. Le traité définitif annoncé n'a jamais été conclu, le gouvernement anglais — dont la bonne foi pouvait être à bon droit suspectée — ayant allégué que, s'il en différait la conclusion, c'était par des motifs de délicatesse et d'honneur qui ne lui permettaient pas d'imposer à un prince allié de l'Angleterre (le roi de Sicile) le sacrifice de ses États héréditaires, avant qu'une indemnité lui eût été assurée. Des lettres de lord Castlereagh, contenant l'engagement d'exécuter fidèlement la convention, furent communiquées au roi. Ainsi le gouvernement anglais ne s'était lié envers le roi de Naples que par une

convention militaire, convention que les événements de la guerre pouvaient modifier du tout au tout.

Néanmoins le roi Joachim, plein de confiance, ouvrit immédiatement la campagne, et marcha sur Bologne, sans attendre la ratification de son traité avec l'Autriche. Un concours de circonstances lui inspira un moment certains doutes sur la sincérité de ses alliés. Le retard apporté à la ratification de l'empereur d'Autriche annonçait de la part de ce prince quelque hésitation. L'attitude équivoque de lord Bentinck, placé à la tête de troupes siciliennes, le manifeste de l'ancien souverain des Deux-Siciles déclarant que ces troupes étaient destinées à reconquérir son trône usurpé à Naples, les provocations adressées à des généraux et à des officiers du roi Joachim pour les engager à se prononcer contre la dynastie régnante, tous ces indices menaçants inquiétaient à bon droit le roi Murat. D'un autre côté, la déclaration de sir Robert Wilson, commissaire anglais auprès de l'armée autrichienne d'Italie, et chargé par lord Bentinck ainsi que par le maréchal Bellegarde de dissiper toutes les causes de malentendus, tendait à rassurer le souverain régnant de Naples. Le général Wilson en effet lui déclara qu'il devait considérer les lettres de lord Castlereagh, contenant la promesse d'un traité formel, comme des documents d'une valeur égale au traité lui-même, et que ni le Parlement britannique, ni aucune autorité

exécutive ne pourraient hésiter à reconnaître la validité d'un tel engagement. Dans son opinion personnelle, affirmait le commissaire anglais, cette promesse était plus obligatoire qu'un traité régulier, parce qu'elle constituait en même temps un appel à l'honneur et une obligation de bonne foi. Lord Bentinck accourut lui-même au quartier général du roi Joachim et déclara de nouveau que son gouvernement adhérait pleinement au traité conclu, le 11 janvier, entre l'empereur d'Autriche et le roi de Naples. Il confirmait également l'assentiment de l'Angleterre aux avantages stipulés en faveur de Murat, c'est-à-dire à la cession des marches d'Ancône, sous la condition d'une coopération immédiate et active de l'armée napolitaine avec les alliés. Le non-règlement de l'indemnité, due au roi de Sicile, était toujours la seule cause prétendue du retard qu'éprouvait la conclusion d'un traité en forme et définitif. Murat se contenta de ces explications et n'hésita plus.

Pendant que le roi de Naples se reposait sur la bonne foi des alliés avec lesquels il faisait cause commune, l'ambassadeur de France au Congrès de Vienne faisait tous ses efforts pour obtenir du gouvernement autrichien la rupture de son alliance avec le beau-frère de Napoléon. Talleyrand était secondé dans sa tâche par les ministres anglais qui, cachant leur double jeu, pressaient l'Autriche d'entreprendre ce qu'ils appelaient *la guerre sainte de la légitimité*,

contre un souverain avec lequel cette puissance était liée par un traité et auquel elle avait garanti l'intégrité de ses Etats. Le gouvernement autrichien, tout en prêtant l'oreille à ces instances, ajournait son acquiescement formel aux propositions de la France et de l'Angleterre, en alléguant comme excuse l'épuisement de ses finances. Les ministres anglais offraient de lever cette difficulté en soldant les frais de cette expédition, et même de seconder les mouvements des Autrichiens par l'assistance d'une flotte anglaise.

Quand le roi Joachim fut instruit de ces traîtreuses négociations, il ignorait la part qu'y avaient prise les ministres anglais ou bien il fermait les yeux devant l'évidence. Lorsqu'il lui devint impossible de douter plus longtemps qu'il serait tôt ou tard attaqué par l'Autriche, il songea à se mettre sérieusement en mesure de repousser toute agression. Il noua des intelligences avec l'île d'Elbe, obtint que Napoléon oublierait le passé et fit de nouveau cause commune avec lui en secret. Pendant que ce redoutable adversaire des alliés, quittant l'obscure retraite du fond de laquelle il les faisait encore trembler, allait reconquérir son empire avec un bataillon de sa fidèle garde, le roi de Naples attaquait les Autrichiens et les chassait, de position en position, jusqu'aux rives du Pô. La trompeuse fortune, qui avait pendant si longtemps protégé ses deux favoris, les leurrait de ses dernières faveurs pour les engloutir bientôt après dans l'abîme. Murat s'avança rapidement sur Reggio, ayant appuyé

sa droite du côté d'Occhio-Bello et sa gauche sur Florence, étendant ses avant-postes jusqu'à Pistoia. Il marchait dans la direction de Milan où il était attendu, croyant n'avoir affaire qu'aux Autrichiens. Se flattant de l'idée que les Anglais n'interviendraient point dans sa querelle avec l'Autriche, il donna satisfaction à la demande que lui adressa lord Bentinck de ne pas violer le territoire du roi de Sardaigne, allié de l'Angleterre. Cette condescendance devait lui devenir fatale. En franchissant un coin du territoire piémontais, Murat pouvait passer aisément le Pô à Plaisance, qui se trouvait alors dans un faible état de défense. Il dirigea ses principaux efforts contre Occhio-Bello qu'il ne put réussir à forcer. Son respect pour la frontière sarde ne le préserva pas de la déconvenue que lui fit subir un ennemi félon en lui notifiant la réunion des forces anglaises à l'armée autrichienne, sous prétexte que le roi de Naples avait violé la convention passée entre lui et l'Angleterre, convention dont une des stipulations portait qu'il n'attaquerait pas avant un avertissement donné trois mois à l'avance[1]. Joachim se repentit alors de n'être pas resté sur la défensive en conformité de son accord

[1] La convention portait, comme nous l'avons déjà dit, *qu'en cas de non-ratification*, les hostilités ne recommenceraient qu'après un avertissement notifié trois mois d'avance. Lord Bentinck ne considérait pas les déclarations contenues dans la lettre de lord Castlereagh et communiquées au roi, les assurances positives du général anglais Wilson, renouvelées par lord Bentinck lui-même, comme l'équivalent d'une ratification. *O punica fides!*

avec l'empereur Napoléon, — et d'avoir cédé aux instances réitérées que ses ministres à Vienne et à Londres lui avaient adressées pour le pousser à prendre l'offensive. Sans se laisser abattre pourtant par un coup qui ne pouvait tout à fait le surprendre, Joachim entreprit de rétablir ses affaires au moyen d'une action décisive. Il réunit son armée, forte encore de plus de trente mille hommes, dans un camp retranché entre Ancône et Rimini. Deux jours après, il livrait aux Autrichiens une grande bataille, qui dura deux jours, dans la plaine de Tolentino. L'armée napolitaine, affaiblie et démoralisée par de précédentes défections, succomba sous les efforts d'une armée supérieure en nombre, malgré les prodiges de valeur de son chef. Elle se débanda, et la plus grande partie, coupée par les troupes autrichiennes, tomba au pouvoir de celles-ci. Le reste s'enfuit jusqu'à Naples et se dispersa dans toutes les directions. Cette retraite aurait peut-être été moins désastreuse si le général Pignatelli-Strongoli, qui commandait la gauche de l'armée napolitaine, n'eût pas évacué prématurément Florence, laissant la route de Rome ouverte au général autrichien Nugent; les uns attribuèrent cette fâcheuse négligence du général napolitain à un manque d'ordre et d'autres à la trahison. Ce fatal incident, le faux bruit de la mort de Murat et du débarquement des Anglais à Naples, la trahison avérée de quelques officiers qui propagèrent par des discours et par leur exemple le décourage-

ment et la désertion, toutes ces causes réunies occasionnèrent une terreur panique dans l'armée napolitaine. Joachim, abandonné par les siens, n'eut plus d'autre parti à prendre que celui de retourner à Naples. Il y arriva, suivi de quelques cavaliers. Entré dans sa capitale, accompagné du colonel Bonafous, son neveu, et de quatre lanciers, il alla droit au palais où il parut aux yeux de la reine, pâle et amaigri sous son uniforme de lancier couvert de poussière. Il embrassa tendrement sa femme en lui disant : « Tout est perdu hors ma vie, je n'ai pas été assez « heureux pour trouver la mort ! »

Après avoir pris congé de la reine et de ses enfants Joachim fit couper ses cheveux, dont les longues boucles tombaient en anneaux sur ses épaules, et, quittant ses décorations, prit des vêtements qui n'attiraient pas l'attention. Il gagna à pied le bord de la mer opposé à l'île de Nisida, et là monta sur un bateau qui le débarqua à l'île d'Ischia; il y passa trois jours sans être reconnu. Le quatrième jour, comme il errait sur le rivage accompagné de son fidèle neveu, et délibérait avec lui sur les moyens d'effectuer leur retraite vers la France, ils découvrirent à l'est un petit bâtiment sous voiles qui s'approchait d'eux. Le roi héla ce bâtiment et, se jetant dans un bateau pêcheur, il ordonna au patron d'aller à la rencontre du premier. Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie quand il put reconnaître à bord le duc de Rocca-Romana, son grand écuyer, et le

marquis Giulani, son aide de camp, qui avaient réussi à s'échapper de Naples, et qui s'étaient mis à la recherche de leur infortuné souverain. Le roi, avant son dernier départ de Naples, avait partagé entre ces deux officiers une somme considérable en or, en leur confiant son projet de gagner Ischia avec son neveu, et de s'embarquer là pour la France. Leur réunion, retardée par des obstacles faciles à comprendre, s'étant ainsi heureusement opérée, le roi débarqua à Cannes avec ses fidèles compagnons dans les derniers jours de mai 1815, après une traversée que n'avait troublée aucun incident.

Pendant l'odyssée que nous venons de raconter, la reine Caroline avait ouvert des négociations avec lord Exmouth, commandant la croisière anglaise devant Naples, à qui elle offrait deux vaisseaux de guerre napolitains à la condition d'être transportée à Toulon avec ses enfants, qu'elle avait déjà mis en sûreté à Gaëte. Mais l'amiral Exmouth, auquel ces vaisseaux ne pouvaient échapper, ne voulut recevoir la reine que pour la conduire à Trieste et pour la remettre entre les mains des autorités autrichiennes. Forcée de se soumettre à ces humiliantes conditions, et heureusement échappée aux dangers d'une émeute qu'elle conjura par son courage et par son sang-froid, Caroline Murat s'embarqua sur un vaisseau de guerre anglais. Après avoir fait voile pour Gaëte, où la sœur de Napoléon put recueillir sa jeune famille, on la conduisit à Trieste.

Le roi Joachim — aussitôt après son débarquement à Cannes — écrivit à Fouché pour le charger de parler de lui à l'Empereur et de demander à ce dernier, pour lui, l'autorisation de venir à Paris. Pour toute réponse Napoléon fit demander à son beau-frère quel traité de paix avait été conclu entre la France et Naples depuis 1814! Fouché engageait en conséquence Murat à rester où il se trouvait, ajoutant qu'il lui était possible de rendre encore des services à son pays natal, en excitant les habitants et les troupes à une vigoureuse résistance contre les ennemis du dehors et du dedans. C'était un genre de services que Murat était incapable de rendre, car ses exhortations n'auraient pu être d'aucun poids sur les Français, qui n'avaient pas oublié sa défection en 1814.

Alors Murat se retira dans une petite maison de campagne dans le voisinage de Toulon. Sur ces entrefaites arriva la bataille de Waterloo, à la suite de laquelle Napoléon abdiqua définitivement en faveur de son fils, — et une commission provisoire de gouvernement entra en fonctions. Après la rentrée de Louis XVIII à Paris, Joachim — protégé jusqu'alors par les autorités impériales — se trouva placé dans la situation la plus critique. Il dut quitter la retraite où il avait passé six semaines sans être inquiété. Exposé au poignard d'assassins qui le cherchaient pour le tuer, il n'osait sortir que pendant la nuit pour changer d'asile, craignant, s'il était pris, de subir le

sort de l'infortuné maréchal Brune. Murat avait fait courir le bruit qu'il s'était réfugié à Tunis, mais ses persécuteurs ne devaient pas demeurer longtemps dupes de ce stratagème. Le marquis de Rivière, le même qui avait été condamné à mort pour sa coopération à la conspiration de Georges, et dont Murat avait obtenu la grâce, lui écrivit pour l'engager à se remettre dans ses mains. M. de Rivière exhortait Joachim à se confier à l'humanité et à la bonne foi du roi de France, aussi bien qu'à la parole de lord Exmouth qui s'était associé à cette démarche. La lettre dont je viens de parler fut remise au roi Joachim par l'intermédiaire de M. Jolicler, commissaire général de police, qui connaissait la retraite de Murat, mais qui refusait de la révéler. Son refus de devenir un instrument de perfidie valut à cet honorable agent sa destitution. Joachim, après avoir décliné l'offre du marquis de Rivière, comme on devait s'y attendre, ne pouvait guère avoir plus de confiance en l'amiral Exmouth, qui lui avait précédemment refusé un asile à bord de sa flotte pour y attendre la décision des puissances alliées sur son sort. Ne trouvant plus de sécurité en France, Murat songea à gagner le Havre pour se rendre de là en Corse. Le duc de Rocca-Romana fréta à cet effet un bâtiment, et s'embarqua pour ce port avec le colonel Bonafous et deux serviteurs du roi; ils étaient chargés de son argent et de ses effets. Ils devaient, lorsqu'ils seraient à bord, envoyer un bateau dans

une partie reculée de la baie de Toulon, où le roi se tiendrait prêt à s'embarquer. Malheureusement le bateau fit fausse route, et, après avoir inutilement cherché le roi, revint au navire sans l'avoir trouvé. Les assassins, qui avaient découvert ce projet de fuite et qui pensaient que le bateau avait ramené Joachim, se ruèrent sur le navire, et, n'y trouvant pas celui qu'ils cherchaient, ils obligèrent le capitaine à mettre immédiatement à la voile. Le roi quitta sa retraite après la chute du jour, et voulut aller retrouver le bateau ; mais, comme il ignorait le contretemps qui avait eu lieu, il passa la nuit dans l'attente la plus pénible. Dès que l'aurore parut il parcourut le rivage, montant sur toutes les hauteurs pour tâcher de découvrir le bâtiment libérateur. Il l'aperçut enfin sous voiles, mais sans parvenir à trouver les moyens de s'en faire voir ou entendre. Chaque minute écartait le navire plus loin de ses regards, jusqu'à ce qu'enfin il le perdit de vue. Accablé par cette nouvelle disgrâce, Murat ne savait plus que devenir. Heureux cependant dans son malheur même, il ne retourna pas dans l'asile qu'il avait quitté ; bien lui en prit, car il y serait tombé entre les mains de ses persécuteurs qui, ne l'ayant pas trouvé dans le navire, avaient cru le saisir dans cette retraite. L'infortuné marcha au hasard, évitant le voisinage des forts et des grandes habitations ; il erra ainsi pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, à travers les bois et les vignes, trouvant à peine de quoi se nourrir. A la fin, épuisé de

fatigue, pressé par la faim, le malheureux proscrit se hasarda à entrer dans une ferme. Il n'y trouva qu'une femme âgée, devant laquelle il se présenta comme un officier de la garnison de Toulon égaré dans sa route, et demanda quelque chose à manger. La bonne femme, l'accueillant avec cordialité, lui dit qu'en l'absence de son maître, parti pour la promenade, elle allait lui servir une omelette. Pendant qu'elle s'occupait de ce soin, le maître de la maison[1] rentra. Celui-ci, voyant un étranger attablé, demanda une autre omelette et s'assit à côté de son hôte, pour prendre en sa compagnie ce modeste repas. La ressemblance de l'étranger avec un portrait du roi de Naples, qu'il avait vu dans la salle des maréchaux aux Tuileries, frappa le nouvel arrivant. Il le dit au roi qui lui avoua alors qui il était. Aussitôt ce brave homme, les larmes aux yeux, se leva, et, priant le roi de lui pardonner la liberté avec laquelle il avait agi à son égard, il se mit lui et tout ce qu'il possédait à sa disposition. La bonne femme, troublée par cette reconnaissance inattendue, entendant les paroles de son maître, resta tout à coup saisie d'un tremblement nerveux et laissa tomber l'omelette qu'elle tenait à la main.

Le roi demeura caché dans cette maison pendant plusieurs jours, tandis que le propriétaire, — qui était un officier de marine, — s'occupait avec un de

[1] L'auteur n'a malheureusement pas fait connaître le nom de ce généreux défenseur de l'infortuné et illustre proscrit.

ses amis, qu'il avait mis dans le secret, des moyens de pourvoir à la subsistance de son hôte illustre et à ses besoins. Entre temps les ennemis du roi, excités par l'appât de l'or et des diamants dont on le croyait porteur, avaient redoublé d'activité pour découvrir sa retraite. La vieille femme, chargée de garder le roi Joachim, s'acquittait de ce soin avec une infatigable persévérance. Elle veillait la nuit pendant qu'il dormait, assise à une fenêtre de la maison qui était située sur une hauteur, et d'où elle pouvait observer ce qui se passait aux alentours. Pendant la nuit du 13 août, une bande d'une soixantaine d'hommes monta un sentier qui conduisait à la maison dont Murat était l'hôte ; mais la vigilante sentinelle les aperçut à la lueur d'une lanterne qu'ils portaient. Soupçonnant leurs fâcheux desseins, elle s'empressa d'éveiller le roi, auquel elle apprit le danger qu'il courait. Joachim dormait tout habillé, ayant auprès de lui un poignard et deux paires de pistolets. Il se couvrit à la hâte d'une grande redingote sous laquelle il cacha ses armes. Puis cet intrépide paladin, ce chevalier sans peur, qui avait tant de fois affronté la mort à la guerre, se vit réduit en ce jour à se blottir sous le feuillage d'une vigne, qui se trouvait située à moins de trente pas de son refuge. A peine fut-il sorti que la maison était entourée. La femme avait refermé la porte pour faire disparaître le matelas sur lequel le roi avait couché, et pour mettre tout en ordre dans sa chambre. Elle

retint les brigands à la porte, sous le prétexte qu'elle avait besoin de temps pour s'habiller. Dès qu'elle leur eût ouvert, ils se répandirent dans la maison, furetant partout, pendant qu'une partie d'entre eux explorait le jardin et la vigne, passant et repassant auprès du lieu où le roi était caché, vomissant des imprécations contre lui, et exprimant leur espérance de l'atteindre, de le prendre vivant ou de le tuer et de se partager ses dépouilles. Joachim était bien décidé, s'il était découvert, à fondre sur ses assassins, à vendre chèrement sa vie, et à se faire sauter la cervelle, plutôt que de tomber vivant dans leurs mains. Echappé à ce danger il rentra dans la maison jugeant que, fouillée comme elle l'avait été, elle offrait plus de sécurité que toute autre retraite. Son hôte fidèle la lui avait abandonnée et allait coucher dans la ville, pour détourner l'attention.

L'infortuné Joachim s'était adressé aux autorités du département pour leur demander protection, en les assurant de sa ferme intention de ne troubler la tranquillité publique ni par des paroles, ni par des actes. Il écrivit en même temps au roi Louis XVIII, pour invoquer sa générosité et sa magnanimité ; mais il ne reçut aucune réponse à sa lettre. Enfin fatigué d'attendre inutilement un message des alliés sous la protection desquels il demandait avec instance à se placer, il commença à désespérer de le recevoir. Il ne pouvait rester caché plus longtemps. Sa personne ou plutôt sa tête avait été mise à prix. Vingt-

quatre mille francs de récompense étaient offerts à qui le livrerait. C'était vendre sa vie, car on savait bien qu'on ne le prendrait pas vivant. Dans cette effroyable situation, il ne savait que devenir. Il n'y avait point de sécurité pour lui à entreprendre un voyage par terre et il était trop tard pour aller rejoindre le duc de Rocca-Romana et son neveu au Havre. La Corse était le seul pays qui pût lui offrir un asile ; le caractère aventureux des habitants de cette île, leurs montagnes, les épais fourrés de leurs bois lui offriraient une inexpugnable retraite jusqu'au jour où les intentions des alliés, vis-à-vis de sa personne, lui seraient connues. Il fut donc décidé entre le roi et son hôte qu'on tenterait le passage en Corse dans un bateau ouvert. L'hôte du roi, assisté de deux de ses amis, se proposa pour conduire cette expédition.... Le 22 août, Joachim écrivit à Fouché pour le prévenir de sa résolution ; le soir du même jour, il s'embarqua dans la rade de Toulon avec ses trois amis. Le 24, assaillie par une violente tempête, leur frêle embarcation s'emplit d'eau, qu'ils étaient réduits à rejeter avec leur chapeaux. Dans l'après-midi, apercevant un bâtiment qui naviguait dans un sens opposé, ils s'en approchèrent et demandèrent à y être reçus, offrant au capitaine une indemnité pour qu'il les conduisît à Bastia. Le capitaine du navire, qui était chargé de vins pour Toulon, alarmé de se voir accosté par quatre hommes munis d'armes et auxquels il supposait de mauvais desseins, non seulement

refusa leur proposition, mais chercha à couler bas leur bateau. Il y aurait même probablement réussi sans le sang-froid et la dextérité du roi et de ses compagnons, qui parvinrent à force de présence d'esprit à conjurer ce danger. Dans le premier mouvement de colère ils voulaient monter à l'abordage, et tirer vengeance du malencontreux équipage. La réflexion les en dissuada. Un moment après le roi et ses amis eurent le bonheur de rencontrer le paquebot qui fait le service régulier de Toulon à Bastia. Il était temps, car il leur était impossible de continuer à tenir la mer, leur embarcation étant fort endommagée par la tempête et par la lutte qu'ils venaient de soutenir contre le navire marchand.

Le roi trouva dans le paquebot plusieurs personnes éminentes dont il était connu, et que des motifs de prudence éloignaient du midi de la France. Murat passa un jour à Bastia, et le lendemain il se dirigea avec ses trois compagnons sur Vescovato, gros village à quinze milles au sud de Bastia. Il alla droit à la maison la plus apparente, qui appartenait à M. Colonna-Ceccaldi, maire de ce bourg, chaud partisan des Bourbons, pour la cause desquels il avait supporté plusieurs années d'exil. M. Cecaldi jouissait dans ce pays d'un renom mérité de probité et de bienveillance. Le roi se fit connaître à lui, et l'informa des raisons qui le forçaient à chercher un refuge en Corse ; il le pria de lui accorder l'hospitalité jusqu'à ce qu'il lui devînt possible d'être informé de la décision des sou-

verains alliés à son endroit. M. Colonna-Ceccaldi accueillit le roi Joachim avec des témoignages de respect, l'assurant que les lois de l'hospitalité étaient sacrées pour les Corses. Il ajouta qu'aucun ordre émané du gouvernement n'imposait aux sujets du roi de France l'obligation de traiter en ennemi un Français qui avait été souverain de Naples. Le roi eut encore la satisfaction de retrouver, dans cette maison, un de ses aides de camp, Franceschetti, qui s'y était retiré tout récemment avec sa femme, fille de M. Ceccaldi.

Cependant le commandant de la ville de Bastia, ayant appris la présence du roi Joachim en Corse, le fit sommer d'avoir à se constituer prisonnier afin d'attendre la décision que le roi de France jugerait à propos de prendre à son égard. Murat refusant d'obtempérer aux ordres d'un officier auquel il ne reconnaissait aucune autorité sur sa personne, le commandant militaire de Bastia déclara Joachim ennemi du roi Louis XVIII et violateur de la paix publique, après avoir envoyé quelques centaines de soldats pour le capturer à Vescovato. Mais sur ces entrefaites les amis et les parents de M. Colonna-Ceccaldi s'étaient réunis pour repousser cette tentative de violence, car ils considéraient comme une obligation d'honneur le devoir d'assister leurs proches dans la défense de l'hôte glorieux qui s'était placé sous la sauvegarde de leur hospitalité. A cette force qui, en peu de jours, s'était élevée à plus de six cents hommes, accourus

de toutes les parties de l'île, se joignirent deux cents hommes environ, vétérans et en grande partie officiers qui avaient servi autrefois sous les ordres du roi, et qui s'étaient retirés dans leurs foyers depuis la chute de l'Empire. Le bataillon, envoyé de Bastia, put s'estimer heureux d'y retourner sans dommage. Les hommes qui avaient prêté leur appui au roi Joachim le pressèrent de s'emparer de Bastia et même de l'île tout entière, lui promettant le concours de l'élément militaire et de la majeure partie des habitants. Murat remercia ces braves gens de leur zèle, mais il n'hésita pas à leur déclarer qu'il se regardait comme un fugitif; venu en Corse pour y réclamer seulement les droits de l'hospitalité, il ne lui était pas permis, disait-il, d'attenter à la souveraineté du roi Louis XVIII. Trois semaines s'étaient écoulées sans que Joachim eut reçu des alliés la moindre réponse à ses lettres, ce qui lui fit supposer qu'il était abandonné et proscrit par les puissances de l'Europe. Persuadé qu'il ne lui restait plus d'autre ressource que celle de puiser des inspirations dans son désespoir, il prit alors la résolution — dût-il trouver la mort — de chercher à reconquérir sa couronne. Pour éviter d'en venir à un conflit à main armée avec le commandant supérieur de Bastia, Murat quitta Vescovato. Il accepta les services de 400 hommes, pris parmi les braves qui lui avaient offert le secours de leurs bras et se rendit avec eux à Ajaccio. A son approche, les autorités de la ville se retirèrent, à l'exception du

maire qui resta pour protéger la tranquillité publique. Les habitants reçurent avec égards le roi Joachim, dont la troupe observa la plus exacte discipline. Le roi refusa l'hospitalité qu'on lui offrait dans des maisons particulières, afin de ne compromettre personne, et alla se loger dans une auberge. Ce fut là qu'il s'occupa de l'acquisition de cinq bâtiments, et de réunir les armes et les munitions nécessaires pour entreprendre son expédition. Ces préparatifs devaient durer pendant plusieurs jours.

Pendant que se passaient les péripéties dont nous venons de rendre compte, un aide de camp du roi Joachim, anglais d'origine, le capitaine Macirone, qui se trouvait à Paris pour des motifs étrangers à ce récit, et auquel j'ai emprunté une grande partie de ces détails[1], s'occupait des moyens d'être utile au roi Murat. Connaissant les relations antérieures de Fouché avec son souverain détrôné, le capitaine Macirone avait eu affaire avec ce ministre qui s'était même servi de lui auprès du duc de Wellington, à une époque où le duc d'Otrante traitait clandestinement avec le général anglais. Macirone, profitant de ses rapports avec lord Wellington, avait sollicité l'aide de celui-ci pour s'efforcer d'obtenir de M. de Metternich la promesse d'un asile en Autriche en faveur de Joachim ; et il y avait réussi, ainsi qu'on va le voir par la lecture du document ci-après :

[1] « Interesting facts relating to the fall and death of Joachim « Murat. »

« Monsieur Macirone est autorisé par les présentes « à prévenir le roi Joachim que S. M. l'empereur « d'Autriche lui accordera un asile dans ses Etats, « sous les conditions suivantes :

« 1° Le roi prendra un nom de particulier. La reine « ayant pris celui de *Lipona*, on le propose également « au roi ;

« 2° Il sera libre au roi de choisir une ville de la « Bohême, de la Moravie ou de la haute Autriche « pour y fixer son séjour. S'il devait vouloir se fixer « à la campagne, cela ne souffrirait point de diffi- « culté dans ces mêmes provinces ;

« 3° Le roi engagera sa parole vis-à-vis de S. M. I. « et R. qu'il ne quittera pas les Etats autrichiens sans « le consentement exprès de sadite majesté, et qu'il « vivra dans l'attitude d'un particulier de marque, « mais soumis aux lois en vigueur dans les Etats « autrichiens..

« En foi de quoi, et pour qu'il en soit fait l'usage « convenable, le soussigné a eu l'ordre de l'empereur « de signer la présente déclaration.

« Donné à Paris le 1^er^ septembre 1815.

Signé : « METTERNICH. »

Muni de cette déclaration et de passeports, Macirone se rendit à Toulon où il apprit que le roi Murat était parti pour la Corse. Alors le capitaine Macirone, désireux de mener à bien sa mission, s'embarqua

pour Bastia. Il eut, dans ce port, une entrevue avec le capitaine anglais Bastard, qui y commandait la frégate de la marine britannique le *Meander*. Cet officier, après l'avoir informé des préparatifs du roi Joachim et de l'expédition projetée par lui, ne cacha pas à Macirone qu'on en était fort inquiet à Naples, mais qu'on y prenait les dispositions nécessaires pour repousser cette audacieuse tentative. Le commandant du navire anglais déclarait en même temps à son interlocuteur qu'il avait ordre de s'opposer par la force à l'aventureuse entreprise de Murat et qu'il ferait en sorte de capturer la flottille du roi, dès qu'elle aurait quitté le port et se serait éloignée des côtes.

Avant de quitter lui-même Bastia, Macirone y reçut la visite de deux Corses[1], arrivés de Livourne sur le *Meander;* l'un d'entre eux était capitaine dans le régiment *Royal Corse* au service d'Angleterre, l'autre employé civil dans la nouvelle administration de l'actuel souverain de Naples. Ces émissaires étaient porteurs d'ordres émanant du ministre napolitain Médici, qui leur prescrivait de s'opposer par tous les moyens possibles à l'expédition projetée par le roi Joachim. De même que le capitaine Bastard, ils pensaient, après avoir vu M. Macirone, que Murat accepterait l'asile proposé par l'empereur d'Autriche.

Macirone arriva à Ajaccio le 28 septembre, ame-

[1] Les frères Carabelli.

nant au roi Joachim deux domestiques qui avaient été à son service, avec de l'argent, du linge et des habits. Malgré l'affectueuse cordialité de l'accueil du roi, celui-ci ne voulut pas écouter les avis du capitaine Macirone. Le capitaine lui fit en vain les instances les plus vives pour le décider à accepter les offres d'hospitalité du gouvernement autrichien, qui avait ordonné qu'on reçût Joachim à Trieste où un bâtiment anglais se chargerait de le transporter. Le roi répondit qu'il était trop tard ; que le dé était jeté ; qu'il avait attendu pendant trois mois, et au péril de ses jours continuellement menacés, la décision des puissances alliées ; qu'enfin, persécuté par les souverains de l'Europe, il était décidé à tout risquer pour tenter de recouvrer le trône qu'il avait perdu. Le roi Murat ajoutait encore que, malgré toute la confiance de réussir dont il était animé, le résultat de cette expédition lui importait peu. S'il ne réussissait pas dans son entreprise, il y trouverait du moins la consolation de perdre la vie, après avoir affronté si souvent la mort sur tant de champs de bataille. Il disait aussi que l'insuccès de sa campagne contre l'Autriche n'était pas capable de lui enlever ses droits de souverain, reconnu par toute l'Europe, et qu'il n'avait pas signé d'abdication. Une dernière raison l'incitait à persévérer dans sa résolution de revendiquer ses droits à la couronne, c'est qu'en agissant autrement il aurait gratuitement compromis trois cents braves officiers et soldats qui

avaient désiré le suivre, et qu'il ne lui était pas permis d'abandonner à la vengeance du gouvernement royal français. Le capitaine Macirone, désespérant de parvenir à détourner le roi Joachin de sa téméraire entreprise, lui demanda du moins une réponse écrite aux propositions dont on l'avait chargé d'être le porteur. Le roi, qui ne voulait pas encore ébruiter ses projets, surtout au moyen d'un document écrit dont ses ennemis pourraient prendre connaissance, annonça au négociateur Macirone dans une lettre : « qu'il acceptait le passeport qu'on lui avait fait « remettre, et qu'il comptait en faire usage pour « se rendre à la destination qui y était indiquée ». Mais ensuite, dans la nuit qui précéda son départ, le roi Murat adressa une autre lettre à Macirone, aux termes de laquelle il avouait que sa première communication lui avait été dictée par la nécessité où il se trouvait de masquer ses véritables desseins ; mais *qu'il devait à la vérité, à sa propre dignité, à la noble franchise et à la bonne foi du capitaine, de l'instruire à la fin de ses réelles intentions.* Cette lettre fort longue, dans laquelle Joachim se plaignait amèrement des procédés des puissances alliées vis-à-vis de lui, se terminait par la déclaration qu'il partait pour reconquérir son royaume, et qu'il aurait déjà fait bonne route vers sa destination quand le capitaine Macirone recevrait sa lettre [1]. M. Macirone crut devoir

[1] On trouvera cette lettre à la fin du volume.

faire part au commandant du stationnaire anglais du départ du roi Joachim, non sans faire en sorte cependant que la petite flottille du roi eût déjà pris quarante-huit heures d'avance, avant que sa lettre d'avis parvînt à destination.

L'intention de Murat était de débarquer à Salerne, port situé à environ trente milles de Naples, et où se réorganisait un nombre considérable de vieilles troupes napolitaines ; mais un orage l'ayant séparé de sa flottille, il se décida — au lieu de retourner à Salerne pour y rallier le surplus de ses forces — à débarquer immédiatement dans le voisinage de Pizzo. La felouque que montait le roi Joachim contenait une trentaine de ses anciens officiers parmi lesquels était le général Franceschetti. Cette petite troupe, à la tête de laquelle se plaça Murat en uniforme de général, fut accueillie pacifiquement par quelques gardes-côtes qui se trouvaient sur la plage, et qui reconnurent Joachim. Elle marcha sans perdre de temps sur la ville de Pizzo et déboucha sur la place du marché. Murat s'adressa aux habitants qui l'entouraient et quelques-uns le saluèrent comme leur roi, lui fournissant des chevaux qui servirent à monter sa troupe ; mais la plus grande partie montra de la timidité et de l'hésitation. Joachim continua, sans désemparer, sa marche sur Monteleone. L'agent du duc de l'Infantado, auquel les grandes possessions de ce duc à Pizzo et aux environs donnent beaucoup d'influence sur les habitants, les harangua après le

départ du roi, et les menaça de toute la vengeance du gouvernement de Ferdinand, s'ils ne s'opposaient pas aux progrès de l'usurpateur. Il réussit même ensuite à faire prendre les armes à une troupe dont il s'improvisa le chef. Dans sa marche sur Monteleone le roi Joachim rencontra un colonel de gendarmerie nommé Trentacapelli, qui se rendait de Monteleone à Pizzo. Murat l'engagea à se joindre à lui; mais cet officier, peu confiant dans des moyens si faibles pour une si vaste entreprise, déclina respectueusement cette proposition. Le colonel dit, en montrant Monteleone, qu'il ne pouvait reconnaître pour souverain que celui dont le drapeau flotterait sur ces tours. Trentacapelli, que le roi avait laissé fort imprudemment continuer son chemin sur Pizzo, y rencontra l'agent du duc de l'Infantado, excitant le peuple à prendre les armes en faveur du roi Ferdinand. Le colonel joignit ses efforts et l'appui de son autorité à l'influence de cet agent. Puis, se mettant à la tête d'une troupe nombreuse, il marcha rapidement à la poursuite du roi Joachim qu'il atteignait bientôt à mi-chemin de Monteleone. Ce prince et ses amis, apercevant de loin la troupe de Trentacapelli qui arrivait en grande hâte, s'imaginèrent qu'elle venait se réunir à eux. Sous l'empire de cette supposition, le roi avait suspendu sa marche, jugeant utile d'attendre un renfort avant d'entrer à Monteleone. A l'approche de ce prétendu renfort, Murat s'avança de quelques pas au-devant de cette troupe, et quel-

ques-uns des siens firent entendre alors le cri de : « Viva il re Gioacchino ! » Mais, à leur grande surprise, on leur répondit par une décharge de mousqueterie. Un rude combat s'ensuivit et le parti du roi Murat, qui se défendait avec le courage du désespoir, eut quelques hommes tués et plusieurs blessés. Ayant affaire à un ennemi trop supérieur en nombre, et ne pouvant s'avancer sur Monteleone avec ses ennemis au dos, le roi se décida à regagner son bâtiment. Suivi du général Franceschetti et d'une douzaine d'autres, il se fit jour au plus épais des ennemis, dont il blessa plusieurs de sa main, et déchargea son pistolet sur le colonel Trentacapelli qu'il manqua. La vigueur de son attaque déconcerta le parti ennemi, et jeta dans ses rangs une confusion dont le roi profita pour courir vers l'endroit de la baie où il avait laissé son navire ; il n'avait pas reçu de blessures, quoique tous ses compagnons fussent atteints. Cependant le commandant de la flottille expéditionnaire, Barbara officier piémontais, capitaine de frégate au service du roi, ayant entendu la fusillade et ne consultant que le soin de sa propre sûreté, ou peut-être encore gagné par les agents de Ferdinand, avait quitté la côte et abandonné le roi Joachim à sa destinée. Dans cette situation désespérée, le roi se jeta dans l'eau pour atteindre un bateau pêcheur qui se trouvait à sa portée, suivi de Franceschetti et des hommes qui lui restaient. La fatalité voulut que ce bateau fût malheureusement engravé, et que les efforts

réunis des fugitifs pour le pousser au large demeurassent sans effet. Ils coururent alors à un autre bateau plus petit, qui se trouvait à vingt pas de distance du premier. Pendant ce temps la baie s'était couverte d'ennemis, qui regardaient leur action dans le silence de l'étonnement, sans tirer ni s'approcher d'eux. Par surcroît d'infortune, cette petite barque, dans laquelle le roi aurait pu s'échapper avec les siens, était enchaînée au rivage ; tous les efforts tentés pour rompre la chaîne restèrent infructueux. Le pêcheur auquel la barque appartenait, craignant peut-être de la perdre, tira à lui la chaîne, pendant qu'un autre pêcheur, survenant, tâchait de saisir le roi qui, d'un coup sur la tête, le renversa dans la mer. L'exemple de ces deux pêcheurs entraîna d'autres assaillants. Le bateau était bientôt complètement entouré ; mais aucune violence ne fut commise envers le roi qui se tenait debout au milieu des assaillants, les conjurant de le laisser partir, et, comme dernière espérance, leur montrant son passeport pour Trieste. Les trouvant sourds à ses instances, Joachim se vit obligé de se remettre dans les mains de ses ennemis.

L'avis de cette importante capture ayant été transmis par le télégraphe au ministère napolitain, celui-ci ordonna, par la même voie, la réunion d'une cour martiale, pour juger et condamner le roi Joachim ; on sait combien ce jugement fut expéditif. Murat écouta sa sentence avec le sourire du mépris. Il

avait écrit à sa femme la lettre qu'on va lire à laquelle était jointe une boucle de ses cheveux :

« Ma chère Caroline,

« Ma dernière heure est arrivée ; dans quelques « instants j'aurai cessé de vivre, dans quelques ins- « tants tu n'auras plus d'époux. Ne m'oublie jamais ; « ne maudis pas ma mémoire. Je meurs innocent. « Adieu mon Achille, adieu ma Lætitia, adieu mon « Lucien, adieu ma Louise ! Montrez-vous au monde « dignes de moi. Je vous laisse sans royaume et « sans biens au milieu de mes ennemis. Soyez cons- « tamment unis. Montrez-vous supérieurs à l'infor- « tune. Pensez à ce que vous êtes et à ce que vous « avez été. Dieu vous bénira ! Sachez que ma plus « grande peine, dans les derniers moments de ma « vie, est de mourir loin de mes enfants. Recevez ma « bénédiction paternelle ; recevez mes embrasse- « ments et mes larmes, et ayez toujours présent à « votre mémoire votre malheureux père.

Signé : « JOACHIM. »

« Pizzo, le 13 octobre 1815. »

Le roi Murat déclara qu'il mourait dans la religion catholique, et réclama l'assistance d'un prêtre qui consola ses derniers instants. Il plaça sur sa poitrine le portrait de sa femme et de ses enfants ; puis,

refusant de s'asseoir sur un banc qu'on lui offrait et de se laisser bander les yeux, il commanda lui-même le feu, sans qu'un seul muscle de son visage eût trahi, chez lui, la plus petite émotion.

Ainsi périt d'une mort obscure un homme auquel la fortune, après l'avoir tiré d'une condition bien modeste, avait réservé la plus haute destinée. Intrépide soldat, franc, loyal, bienveillant, dans toute la carrière qu'il avait parcourue, et sur le trône qu'il occupa passagèrement, il avait porté jusqu'à l'excès toutes ces brillantes qualités. Animé d'une trop grande confiance, il fit la paix avec ses ennemis quand il fallait continuer la guerre, et recommença la guerre quand il lui importait de conserver une attitude expectante, ce qui entraîna sa perte.

CHAPITRE VIII

Je pense à retourner en France. — Je suis invité par l'empereur d'Autriche à différer mon départ. — Les vexations de la police deviennent intolérables. — Arrivée à Vienne des lettres portées par MM. de Flahaut et Stassart. — Création de nouveaux royaumes. — Propos tenus sur le passage de l'Impératrice. — Prières et processions pour le succès de la guerre. — Marie-Louise refuse d'assister avec la cour à ces prières. — Elle est approuvée par l'empereur d'Autriche. — Lettre adressée à l'Impératrice par la reine Julie. — Mon dernier entretien avec l'Impératrice à cette occasion. — Détresse du roi de Saxe et de son frère. — Le roi de Saxe se résigne à la perte de la moitié de ses États. — Assiduités de l'empereur Alexandre auprès du prince Schwartzenberg. — Anecdocte. — Mort de la comtesse Neipperg. — Les gardes d'honneur de Parme crient *Vive l'Empereur !* — Déploiement extraordinaire des forces de la coalition. — Marie-Louise s'occupe avec un vif intérêt de ses arrangements à Parme. — Propos tenus par l'archiduc Jean. — Le grand-duc de Bade. — Fête du 1er mai célébrée à Vienne par les souverains. — Acte de dévotion de Marie-Louise. — J'obtiens enfin mon passeport, avec la condition d'être escorté par un officier autrichien. — Je vais faire mes adieux au jeune prince. — L'empereur d'Autriche lui assigne un rang et un nom. — Ce que dit du duc de Reichstadt le comte Dietrichstein son gouverneur. — Je prends congé de l'Impératrice. — Mon départ de Schœnbrunn. — Le prince de Wagram passe à Waldzée se rendant à Bade. — Il est contraint de retourner à Bamberg. — Je reçois à Belfort la visite du chef d'état-major du général Lecourbe. — M. de Marmier lève une compagnie franche à ses frais. — Mon arrivée à Paris. — Première audience de l'Empereur. — Entretiens journaliers prolongés. — Mélancolie et résignation de l'Empereur. — Sa bienveillance à mon égard. — Papiers soustraits des archives impériales par M. de Talleyrand. — Visite au duc d'Otrante. — Son propos au sujet de l'Empereur. — Ses intelligences avec le prince de Metternich. — Acte additionnel. — Approbation que M^{me} de Staël donne à cet acte. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Ordre du jour de l'armée. —

Désertion du général Bourmont et autres. — Ligny et Waterloo. — L'Empereur revient à Paris. — Il est abandonné par les chambres. — Son abdication. — Funeste erreur des Chambres. — Envoi de plénipotentiaires aux alliés. — Coupables manœuvres de Fouché. — Projet des Prussiens de proclamer un prince de Prusse roi de France. — Lettre de Joseph Bonaparte sur la conduite des Chambres en 1815. — Lanjuinais et Sieyès. — Parallèle entre Lafayette et Carnot. — Lettre de Joseph Bonaparte sur M. de Lafayette. — L'Empereur à l'Elysée et à la Malmaison. — Commission provisoire de gouvernement. — Duplicité de Fouché. — Reconnaissance équivoque de Napoléon II. — Sur M. de Caulaincourt. — Son mariage avec Mme de Canisy. — Tableau de la Malmaison. — Ma dernière conversation avec l'Empereur. — Je quitte intempestivement la Malmaison. — Ma douleur de trouver le lendemain l'Empereur parti pour Rochefort. — Offre de Napoléon de se mettre temporairement à la tête de l'armée. — Refus de cette proposition par le gouvernement provisoire. — Réflexions sur la chute du grand Empire. — Talleyrand et Fouché. — Départ de l'Empereur de la Malmaison. — Son arrivée à Rochefort. — Refus de propositions ayant pour but de le transporter en Amérique. — Il se rend à la station anglaise. — Ecrit au prince régent d'Angleterre. — Il part à bord du *Northumberland* pour l'île Sainte-Hélène où il meurt après une longue agonie. — Fin du congrès de Vienne. — Signature des actes par les plénipotentiaires respectifs. — Réversibilité des Etats de Parme au fils de l'ancienne reine d'Etrurie. — Départ tardif de Marie-Louise pour ses nouveaux Etats. — Terme de la tâche que j'ai entreprise. — Longue agonie de Napoléon. — Force de son caractère. — Rêve à l'occasion de sa mort. — Tristes réflexions sur la destinée de ce grand homme. — Rôle de l'Angleterre, appréciation sur l'avenir qui l'attend.

Les différentes lettres que j'avais reçues me rappelaient en France. Je sentais moi-même que la privation d'informations qu'on y éprouvait rendait mon prompt départ nécessaire ; je me décidai donc à solliciter l'autorisation d'y retourner. Le 9 avril, je priai l'Impératrice de demander pour moi à l'empereur d'Autriche un passeport, qui ne pouvait être délivré qu'avec la permission spéciale de ce prince. Après quelques instances des plus affectueuses pour me retenir, Marie-Louise voulut bien me promettre d'en

parler à son père. J'attendis l'effet de cette promesse pendant quelques jours, à la suite desquels l'Impératrice me dit qu'elle avait eu beaucoup de peine à obtenir de l'empereur François qu'il me laissât partir, mais qu'avant de me faire donner un passeport, il voulait que je visse le prince Metternich, et qu'au premier moment ce ministre me ferait appeler. Je me résignai sans peine à ce délai. Des demi-confidences, les variations que subissait le langage des personnes influentes avec lesquelles j'étais en contact ; des rapprochements que me donnait lieu de faire le rôle d'observateur auquel j'étais réduit ; l'ajournement indéfini du départ de l'empereur d'Autriche pour Prague, tout un ensemble de circonstances et d'indices avait fait naître en moi quelques espérances, qui malheureusement ne devaient pas se réaliser.

Il ne me parut pas douteux qu'on attendait je ne sais quel événement, peut-être quelqu'un de ces coups de foudre familiers à l'empereur Napoléon, qui pussent encourager les dispositions du cabinet autrichien, et le porter à me charger de quelque commission. M. de Talleyrand avait dit à quelqu'un qu'il travaillait beaucoup avec le premier ministre, et qu'il s'apercevait qu'il *variait* souvent. En faisant part au lecteur de ces inductions, je ne les donne que comme des conjectures, puisque l'audience à laquelle je devais être appelé ne m'a pas été donnée.

Le séjour de Vienne et de Schœnbrunn était devenu intolérable pour des Français : la police s'exerçait

envers eux d'une manière brutale. Le comte Anatole de Montesquiou vint un jour de Vienne à Schœnbrunn ; il fut retenu à la barrière de Mariahilf par un agent qui le prévint qu'il lui était interdit de franchir les lignes. M. de Montesquiou se rendit au bureau de police, et n'y trouvant pas l'explication de cet ordre, il alla l'attendre chez sa mère. Un quart d'heure après arriva un envoyé de M. de Hager, directeur de la police, qui lui fit des excuses du malentendu qui avait troublé sa promenade, et l'assura que pareille chose n'arriverait plus. Malgré cette assurance, nous étions souvent exposés à de pareils désagréments.

Depuis le départ du général Neipperg pour l'Italie, le baron de Wessemberg, ministre autrichien, l'un des négociateurs du Congrès, devint l'intermédiaire entre l'Impératrice et le prince de Metternich ; cette princesse le voyait chez son fils presque toutes les fois qu'elle allait à Vienne ; il était souvent chargé des lettres du général Neipperg. L'archiduc Charles paraissait avoir aussi la confiance de l'Impératrice.

Le 13 avril, un service fut célébré à Vienne pour l'anniversaire de la mort de l'impératrice Thérèse, mère de Marie-Louise ; cette princesse y assista avec sa famille. A son retour à Schœnbrunn, elle me fit l'honneur de me dire qu'une lettre dont M. de Flahaut était porteur était arrivée à Vienne et qu'on lui en avait dit verbalement le contenu. On persistait à ne pas lui remettre les lettres de l'Empereur, pour couper court à toute communication entre elle et son

époux. M. de Flahaut avait été arrêté à Stuttgart comme M. de Stassart à Lintz, et obligé de rétrograder en remettant aux autorités autrichiennes les dépêches dont il était chargé.

La *Gazette de Vienne* publia le même jour l'édit de l'empereur d'Autriche, relatif à l'institution du « royaume » lombard-vénitien, en date du 7 avril. Des motifs ambitieux poussaient les souverains des grandes puissances à ériger en royaumes les dépouilles de la puissance colossale dont ils héritaient. Ainsi l'empereur de Russie prenait le titre de roi de Pologne, le souverain anglais celui de roi de Hanovre. La Hollande avec adjonction de la Belgique devenait aussi définitivement un royaume.

L'Impératrice revint un jour à Schœnbrunn, fort émue d'un propos qui avait frappé son oreille à sa sortie du palais impérial à Vienne. Deux hommes, parlant français, avaient dit assez haut pour qu'elle pût les entendre : « Cette dame a grand tort de rem-« plir ici le rôle d'espion auprès de son père ; elle « ferait beaucoup mieux de retourner en France « pour y aller vivre avec son mari. » Ce reproche la blessa vivement, mais comme la modération composait le fond de son caractère, elle refusa de faire rechercher les auteurs de ce propos, contrairement à ce qu'on n'avait pas manqué de lui conseiller. Le comte Aldini venait d'apporter à Schœnbrunn une lettre de la princesse Elisa, sœur de Napoléon, qui priait Marie-Louise d'user de son influence auprès de

l'empereur François afin d'obtenir, pour elle, l'autorisation de rentrer en France. Malgré la bonne volonté de l'Impératrice, qui se rendit tout exprès à Vienne pour solliciter cette permission en faveur de sa belle-sœur, sa démarche resta sans effet, et le cabinet de Vienne ne répondit pas.

Le 16 avril, on commença, dans la capitale de l'Autriche, les prières publiques et les processions pour le succès de la guerre contre la France et contre Napoléon. Ces processions, composées des écoles de jeunes filles et de garçons et auxquelles se joignaient des gens du peuple, durèrent quatre jours. Elles étaient précédées de bannières et de drapeaux de toutes couleurs, parcouraient les rues de la ville et des faubourgs de Vienne, et allaient faire des prières à la cathédrale de Saint-Étienne et dans les principales églises. La cour ne manquait pas d'assister à ces prières ; l'impératrice d'Autriche engagea fortement sa belle-fille à se joindre à sa famille, mais elle ne put l'y décider. Ses obsessions furent telles que le cas fut soumis à l'empereur et à deux de ses frères, qui furent d'un avis contraire. Les sentiments manifestés par l'Impératrice étaient ceux qui convenaient à sa position ; mais il m'en coûte de dire qu'elle semblait ne faire cette concession que pour avoir le droit de persévérer dans son refus de revenir en France. Je venais de recevoir par un exprès une lettre de l'Empereur, une du roi Joseph et une de la reine sa femme, adressées à l'Impératrice ; je les lui

remis en lui disant que je m'acquittais d'une commission dont j'étais chargé. Elle me rappela qu'elle ne pourrait les prendre que pour les remettre à son père, selon le serment qu'elle lui avait fait, et que si je jugeais à propos de les retenir, elles seraient considérées comme non avenues. Comme ces lettres lui étaient destinées, et qu'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients à ce qu'elles fussent lues, je la priai de les recevoir et d'en faire l'usage qui lui conviendrait. Quelques paroles furent échangées ensuite entre nous sur le sujet si pénible de son refus de se réunir à l'Empereur. Elle répondit avec un peu de vivacité, mais pourtant avec sa douceur ordinaire, que sa résolution à cet égard était irrévocable. Quand je lui objectai qu'il n'y avait pas d'engagement irrévocable, et que telle circonstance pourrait se présenter qui rendît son retour en France obligatoire, elle se hâta de me répondre que le droit de son père lui-même n'allait pas jusque-là. Il m'échappa de lui dire, à mon tour, que les sentiments qu'elle montrait étaient injustes et peu conformes à son caractère; que si la nation française était instruite de sa répugnance, elle en serait blessée, car rien ne serait plus pénible aux Français que de voir leur attachement dédaigné ; et qu'ils la repousseraient alors, après l'avoir ardemment désirée comme un gage de paix. Cet entretien a été le dernier que j'ai eu avec elle sur ce sujet. Son parti me sembla si obstinément pris que je jugeai inutile désormais d'y revenir. Le temps et

les événements étaient d'ailleurs nos seuls maîtres.

Le prince Antoine de Saxe, frère du roi, vivait retiré et malade à Schœnbrunn. L'impératrice Marie-Louise allait assez souvent le visiter. Cette famille était frappée de réprobation, à cause de l'attachement que son chef avait montré à Napoléon. Le pauvre prince Antoine — quoique beau-frère de l'empereur d'Autriche — avait dans son palais de Dresde une armée de garnisaires dont il était obligé de payer la dépense. Le roi, encore plus maltraité, était dépourvu de toute ressource; il vivait du produit de la vente de quelques diamants qui ne suffisaient pas toujours au paiement des dépenses de sa maison, limitée à un très petit nombre de serviteurs fidèles, et dont l'entretien lui coûtait environ seize mille francs par mois. Les Prussiens paraissaient avoir formé le projet de réduire ce prince par la famine; ils poursuivaient impitoyablement l'envahissement de la moitié de ses Etats. Le roi avait longtemps refusé de souscrire à ce démembrement; mais il fut enfin contraint de se résigner à subir les douloureux sacrifices que lui imposa la force brutale. Cette expression ne paraîtra pas trop forte, si on la rapproche des odieux principes énoncés dans une lettre de lord Castlereagh au prince Hardenberg, qui fut produite dans les discussions du parlement d'Angleterre.

Cette lettre donne la mesure de l'abus de la *prépotence* qui signala la plupart des actes du Congrès [1].

[1] Cette lettre, en date du 11 octobre 1814, écrite par lord Castle-

Le roi de Saxe fut non seulement dépouillé du duché de Varsovie, mais de la moitié de ses États héréditaires, dont la modération de la Prusse voulut bien se contenter. Il avait quitté Presbourg pour venir habiter le château de Laxembourg, où il était rapproché du tribunal qui prononçait en dernier ressort sur les destinées de la Saxe. Il éprouvait le besoin de retourner à Dresde. Malgré sa résignation, on lui refusa longtemps la faculté d'habiter sa capitale pendant la guerre, en ne lui dissimulant pas qu'on avait de justes raisons de se défier de lui. On exigea qu'il envoyât servir dans les rangs autrichiens ses deux neveux, fils du prince Maximilien : c'étaient des otages qui répondraient de sa fidélité. Il vint incognito voir son frère à Schœnbrunn, et ces deux parias de famille royale pleurèrent ensemble sur les malheurs de leur maison.

La cessation des fêtes et l'absence du prince Eugène paraissaient avoir dérangé les habitudes de l'empereur Alexandre. Il allait chercher chez le prince Schwarzenberg l'emploi d'une partie de ses journées. J'entendais chaque jour parler des plaintes du feld-maréchal sur l'obsession dont il était l'objet. Quand il projetait de passer une journée en famille, et qu'il choisissait un de ses châteaux pour y être plus libre, il voyait arriver l'empereur Alexandre qui

reagh au prince Hardenberg, relativement à la Saxe, se trouve dans les journaux du temps.

venait se mettre de la partie. Le prince Schwarzenberg, homme d'un caractère indépendant, ne dissimulait pas toujours l'humeur que lui causaient ces assiduités du Czar ; son départ pour l'armée l'en délivra. Il avait annoncé qu'il viendrait faire ses adieux à l'Impératrice ; un sentiment de convenance l'empêcha sans doute de tenir cette promesse.

Une nouvelle qui passa alors inaperçue, excepté à Schœnbrunn où elle excita un vif intérêt, fut la mort de la comtesse Neipperg. Cette dame, qui était restée dans le Wurtemberg, dont le général Neipperg était originaire — pendant qu'il venait chercher à Vienne l'emploi de ses talents — mourut dans le courant d'avril, après deux jours de maladie, laissant quatre garçons. Elle avait été, disait-on, très jolie, mais d'une intelligence médiocre. Le comte Neipperg l'avait enlevée à son mari, qui vivait encore quelques mois avant la mort de sa femme. La manière dont Marie-Louise annonça cette mort, un jour à table, ne montrait pas qu'elle en éprouvât beaucoup de regret.

L'impératrice d'Autriche avait soin de tenir sa belle-fille informée des nouvelles d'Italie. Les dernières qu'elle lui transmettait étaient tout à fait défavorables aux Napolitains ; elles étaient confirmées par les lettres du général Neipperg. Ce général annonçait à la duchesse de Parme que le régiment de ses gardes du corps, n'ayant pas voulu marcher contre les Napolitains et ayant fait entendre même des cris

de *Vive l'Empereur!* avait été dissous. L'impératrice Marie-Louise prit feu à cette nouvelle ; elle ne parla pas de punir les auteurs de ce qui n'aurait pas dû être pour elle une rébellion, parce que les rigueurs répugnaient à son caractère, mais elle se réserva de récompenser ceux qui seraient restés fidèles. L'empereur d'Autriche la prévint, en lui faisant connaître qu'il allait réorganiser son régiment et qu'il le porterait à trois mille hommes, au lieu de cinq à six cents hommes qu'il comptait. C'était une faveur qui ressemblait beaucoup à un surcroît de charges.

On put remarquer que depuis la nouvelle des événements militaires qui préjugeaient la question de Naples et assuraient la pacification de l'Italie, l'animosité des hauts personnages du Congrès avait pris un nouveau caractère d'intensité, et que la violence des journaux allemands s'était accrue. Le Congrès n'était plus occupé que de délibérations contre l'ennemi commun. On renouvelait les traités offensifs, on engageait les souverains par des transactions sur lesquelles on ne leur donnait pas le temps de réfléchir. L'Autriche, la Russie et la Prusse signaient avec l'Angleterre de nouvelles conventions de subsides. Toute l'Europe était lancée contre un seul homme. Trois grandes armées russes étaient mises en marche à travers la Hongrie et la Silésie.

L'Autriche rassemblait une armée en Piémont et une autre sur le Rhin. La Prusse faisait des efforts extraordinaires; elle organisait deux armées dans les

Pays-Bas et sur le Rhin. Tous les princes d'Allemagne envoyaient leurs contingents en troupes de ligne et de landwehr ; l'Angleterre faisait passer des forces dans les Pays-Bas, l'Espagne rassemblait des troupes ; plus d'un million de combattants marchait contre Napoléon. Enfin, le 12 mai, toutes les puissances alliées confirmèrent leur déclaration du 13 mars, et déclarèrent la guerre à la France si elle le reconnaissait pour souverain. L'empereur Alexandre était le plus animé. Ce prince, qui avait été l'hôte de Napoléon, qu'il avait accablé de témoignages apparents d'amitié, qui en avait été cordialement payé de retour, déclarait avec la plus grande véhémence, et sous serment, qu'il ferait tuer son dernier homme et dépenserait son dernier rouble pour empêcher Napoléon de remonter sur le trône de France et de s'y maintenir.

Les succès décisifs des Autrichiens en Italie contre le roi Joachim avaient dissipé les doutes que l'Impératrice avait conservés jusqu'alors sur le sort de ses Etats de Parme. Aucun obstacle ne lui paraissait devoir s'opposer, à l'avenir, à ce qu'elle allât en prendre possession dans un délai rapproché. Dès lors toute idée de retour en France s'effaça de son esprit, et toutes ses pensées se tournèrent vers Parme. Elle s'occupa, avec une attention inaccoutumée, de la situation des principales branches de l'administration du pays, mais surtout des ressources qu'il offrait pour la vie privée.

Elle s'informait minutieusement de la manière la

plus confortable de s'y établir, de l'arrangement intérieur du palais de Parme, des distributions nouvelles qu'il faudrait y faire, des maisons de plaisance d'été, enfin des améliorations dont les diverses résidences étaient susceptibles. Elle prescrivait des dispositions pour l'organisation de la maison ducale, pour la nomination à tous les emplois de cour. Ces soins, dont je suis loin de vouloir parler avec une intention de blâme, l'occupèrent exclusivement pendant plusieurs jours. Elle attachait à son établissement à Parme l'intérêt d'un propriétaire nouveau, qui, n'ayant jamais eu la libre disposition des lieux qu'il a habités, se trouve enfin maître d'un domaine où il peut exercer une autorité sans partage. Elle projetait des voyages à Florence, à Gênes, à Rome, à Naples, où le roi Joachim ne régnerait plus, en Angleterre, etc., et des visites annuelles à Vienne pour y voir son fils. C'était le sujet intarissable de ses conversations.

Le *Journal Officiel* avait publié le 14 avril un édit, ignoré jusqu'à ce jour, par lequel la duchesse de Parme priait son père de faire administrer provisoirement les duchés en son nom, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de s'y rendre en personne. Cet édit, daté du 3 mars, était revêtu de l'acceptation de l'Empereur d'Autriche.

Avant de partir pour l'armée l'archiduc Jean, vice-roi d'Italie, vint prendre congé de Marie-Louise. Cette visite lui ayant donné l'occasion de parler d'un propos tenu par ce prince aux premières nouvelles reçues du

départ de l'Empereur de l'île d'Elbe : « Ma pauvre « Louise, je te plains ; ce que je désire pour toi et pour « nous, c'est qu'il se casse le cou ! » je ne pus m'empêcher de dire à l'Impératrice que, sans doute, elle désapprouvait de telles paroles. Elle convint que ce langage était blâmable, mais elle trouvait le sentiment qui l'avait dicté excusable, chez des princes pour lesquels le retour en France de l'Empereur était une calamité. Le même jour elle reçut la visite du grand-duc de Bade qui devait partir le lendemain ; mais il fut retenu à Vienne pour donner, disait-on, des explications sur une note adressée par lui au Congrès avant de partir, — note qui aurait eu pour objet quelques réclamations relatives à la suprématie de la Diète fédérative établie par une décision du même Congrès, et d'après laquelle toutes les affaires de l'Allemagne devaient être décidées par l'influence de l'Autriche, et sous la présidence d'un ministre autrichien.

Il ne me paraît pas sans intérêt de rapporter encore ici le dernier acte de l'impératrice Marie-Louise dont j'ai été témoin avant mon départ de Vienne, bien qu'il n'intéresse que la conscience de cette princesse. Si j'en fais mention, c'est parce qu'il est l'indice de ses sentiments religieux. Elle s'acquitta de ses dévotions, dans la chapelle de Schœnbrunn, à sept heures du matin, en présence de son père. Ce jour-là le comte San-Vitale, nommé son grand chambellan, remplit les fonctions de sa charge pour la première fois.

Plus de trois semaines s'étaient écoulées depuis qu'il m'avait été prescrit d'attendre, avant de retourner en France, une audience du prince Metternich. Ne comptant plus sur cette audience du premier ministre, je voyais avec regret mon départ retardé en pure perte. S'il entrait dans les vues secrètes du cabinet de Vienne de se résigner à un rapprochement avec l'empereur Napoléon, il me parut évident que des événements encore incertains, et peut-être éloignés, seraient seuls capables de l'y obliger. Ma présence à Vienne n'avait donc plus de raison d'être, ni de motifs de se prolonger. Je renouvelai mes instances pour obtenir un passeport; mais l'empereur François se trouvait alors atteint d'un indisposition qui ne lui permettait de s'occuper d'aucune affaire. On souleva plus tard une autre objection à la réalisation de mon désir; elle avait trait au visa, prétendu indispensable, du prince Schwarzenberg, visa dont mon passeport devait être revêtu. Un ordre ayant interdit toute communication avec la rive gauche du Rhin, la signature du commandant en chef de l'armée autrichienne était devenue nécessaire pour passer le fleuve. Or M. de Schwarzenberg était déjà parti pour son quartier général, et cette absence compliquait les difficultés. Après beaucoup d'oppositions, on me fit espérer que je pourrais partir, en prenant dans ma voiture un officier autrichien, proposition que j'accueillis avec empressement. Je reçus enfin un passeport de la chancellerie d'État, mais huit jours se passèrent

encore en formalités de visa et en complications de toute nature. Ce ne fut qu'après une foule de démarches et de négociations avec les généraux Stipsicz et Langenau que j'obtins en définitive la faculté de partir, en acceptant l'escorte d'un officier autrichien. Je ne pouvais avoir un compagnon de voyage plus poli et plus prévenant que le capitaine Karaczaï, jeune officier hongrois qui avait accompagné déjà l'impératrice Marie-Louise, au moment où elle quittait la France après les événements de 1814, et plus tard également au cours du voyage de cette princesse à Aix en Savoie.

J'allai, avant de partir, prendre congé du jeune prince au palais impérial de Vienne. Je remarquai avec peine son air sérieux et même mélancolique. Il avait perdu son enjouement et cette loquacité enfantine qui avaient tant de charme en lui. Il ne vint pas à ma rencontre, comme à son ordinaire, et me vit entrer sans donner aucun signe qui annonçât qu'il me connût. On eût dit que le malheur commençait son œuvre sur cette jeune tête, qu'une grande leçon de la Providence semblait avoir parée d'une couronne à son entrée dans la vie, pour donner un nouvel exemple de la vanité des grandeurs humaines. C'était comme une de ces victimes ornées de fleurs qui étaient destinées aux sacrifices. Quoiqu'il fût déjà, depuis plus de six semaines, confié aux personnes avec lesquelles je le trouvai, il ne s'était pas encore familiarisé avec elles, et il semblait regarder

avec méfiance ces figures qui étaient toujours nouvelles pour lui. Je lui demandai, en leur présence, s'il me chargerait de quelques commissions pour son père que j'allais revoir. Il me regarda d'un air triste et significatif sans me répondre ; puis, dégageant doucement sa main de la mienne, il se retira silencieusement dans l'embrasure d'une croisée éloignée. Après avoir échangé quelques paroles avec les personnes qui étaient dans le salon, je me rapprochai de l'endroit où il était resté à l'écart, debout et dans une attitude d'observation ; et comme je me penchais vers lui pour lui faire mes adieux, frappé de mon émotion, il m'attira vers la fenêtre et me dit tout bas en me regardant avec une expression touchante : « Monsieur *Méva*, vous lui direz que je l'aime tou-« jours bien. » Le pauvre orphelin sentait déjà qu'il n'était plus libre, et qu'il n'était pas avec des amis de son père ; il avait beaucoup de peine à oublier sa maman *Quiou*, comme il l'appelait. Il la redemandait sans cesse à M^me^ Marchand, qui avait été laissée auprès de lui et qu'il aimait beaucoup. Cette excellente femme, qui l'avait reçu dans ses bras à sa naissance, et qui s'était identifiée avec lui, retourna en France un an après ; sa retraite fut pour le jeune prince un nouveau sujet de chagrin. Quand on cessa de l'appeler du nom de Napoléon, il en conçut un grand déplaisir : il trouvait laid et trivial le nom de *François* qu'on lui avait imposé. Je conviens que de telles impressions sont celles des enfants

de son âge brusquement enlevés à leurs habitudes ; mais elles ne sont que passagères et cèdent bientôt à l'heureuse mobilité de leur esprit. On eût dit que la gravité des circonstances où se trouvait ce jeune prince s'était révélée à son esprit, et avait hâté sa maturité.

Je le laissais dans un état de santé florissant ; sa constitution était robuste, et promettait une vie longue et exempte d'infirmités, si quelque accident ne venait pas en troubler le cours. Il était beau, bon et doué d'aimables qualités qui lui concilièrent plus tard l'affection de l'empereur son grand-père.

Quand on l'eut privé de la succession des États de Parme et qu'on lui eut ôté son nom, il fallut pourvoir à son état présent et à son avenir. Par un édit de juillet 1818, il reçut le titre de duc de Reichstadt, nom d'une des terres de Bohême qui devaient former son apanage. Le même édit réglait ses armoiries et lui donnait rang immédiatement après les princes de la famille impériale d'Autriche ; un autre acte lui avait conféré, six mois auparavant, la propriété des fiefs bavaro-palatins de Bohême, avec réversion à la couronne d'Autriche en cas d'extinction de postérité masculine. Il ne devait jouir des revenus de ces biens qu'à sa majorité ou à la mort de sa mère ; cette princesse devant, tant qu'elle posséderait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, pourvoir à l'entretien de son fils. Le pauvre enfant n'en jouit jamais ; la mort l'attendait à sa majorité. Ainsi l'empereur

d'Autriche, tout en aimant beaucoup son petit-fils, ne lui donnait rien. Marie-Louise pourvut largement aux dépenses de son fils et aux frais de son éducation; ce jeune prince eut pour gouverneur, du consentement de l'empereur François, le comté Dietrichstein. Ses maîtres furent tous des hommes instruits et distingués, qui donnèrent à son intelligence précoce tout le développement dont elle était susceptible. Le comte Dietrichstein, que le soin de sa santé avait amené à Nice pendant l'hiver de 1831 à 1832, s'est souvent entretenu, avec la fille du général Bertrand, du fils de Napoléon. Le résumé de ses entretiens était que le jeune prince était grand et bien fait; qu'il participait de son père et de sa mère pour la ressemblance; qu'il n'avait pas la simplicité et la bonhomie qui forment le fond du caractère des archiducs d'Autriche; mais qu'il avait dans les manières beaucoup de distinction et de dignité; qu'une teinte de mélancolie et une habitude de méditation étaient répandues sur ses traits; qu'il était instruit, qu'il avait du goût pour les études sérieuses et pour l'état militaire; qu'il avait conservé le souvenir de la France, quoiqu'il l'eût quittée quand il était encore dans l'enfance; qu'il avait à voir des Français un plaisir qui se décelait par l'attention animée avec laquelle il les considérait et cherchait à les reconnaître. « Il ne m'appartient pas, » ajoutait le comte Dietrichstein, « de vanter un jeune homme dont j'ai « dirigé l'éducation; mais je puis dire que mes soins

« ont été secondés par les plus heureuses disposi-
« tions, et que le duc de Reichstadt est un homme. »
Six mois après, ce jeune prince n'était plus!

Ce fut le 6 mai, à dix heures du soir, que je fis mes derniers adieux à l'Impératrice; elle fut très émue en les recevant. Elle eut la bonté de me témoigner ses regrets de mon départ, en me disant qu'elle sentait que tout rapport allait cesser désormais entre elle et la France, mais qu'elle conserverait toujours le souvenir de cette terre d'adoption. Elle me chargea d'assurer l'Empereur de tout le bien qu'elle lui souhaitait, et me dit qu'elle espérait qu'il comprendrait le malheur de sa position. Elle me répéta qu'elle ne prêterait jamais les mains à un divorce; qu'elle se flattait qu'il consentirait à une séparation amiable, et qu'il n'en concevrait aucun ressentiment; que cette séparation était devenue indispensable; qu'elle n'altérerait pas les sentiments d'estime et de reconnaissance qu'elle conservait. Elle me fit présent d'une tabatière ornée de son chiffre en diamants, comme souvenir, et me quitta pour me cacher l'émotion qui la gagnait. Je me séparai moi-même d'elle le cœur oppressé et dans un état de véritable affliction.

Je partis le lendemain à six heures du matin, avec mon compagnon de route. Je rencontrai à Enns le baron de Vincent, qui allait reprendre, auprès de Louis XVIII, à Gand, ses fonctions d'ambassadeur. Sur la route de Vienne à Munich, je me croisai avec

des voitures chargées de recrues, avec des corps de cavalerie en marche, avec des régiments et des parcs d'artillerie. Le quartier général du prince de Hohenzollern, commandant le premier corps, était à Stockach.

Le prince Eugène était à Munich lorsque j'y passai ; il s'y trouvait dans une situation si équivoque, que j'évitai de le voir pour ne point l'exposer à quelque désagrément. Il m'avait, au reste, prévenu en me faisant prier secrètement de ne lui faire aucune visite, à cause de la surveillance à laquelle j'étais soumis.

Le maître de poste de Waldsée me dit que le prince de Neufchâtel avait passé la veille avec la princesse et un officier, se rendant à Bâle, mais qu'il était revenu quelques heures après, ayant été forcé à Stockach de rétrograder, et qu'il était retourné à Bamberg d'où il venait.

J'arrivai le 11 mai, à six heures du matin, à Bâle. Je m'y séparai de mon compagnon de voyage, dont je n'avais eu qu'à me louer pendant toute ma route. Il avait exercé envers moi une mission de protection plus que de surveillance. Aux frontières, dans les places de guerre, aux différents postes des troupes alliées que nous avions traversés, il m'avait préservé de l'ennui des visites et des comparutions devant les autorités civiles et militaires. Je trouvai les Bâlois fort inquiets de la batterie construite à Huningue, qui menaçait le pont et la ville de Bâle. Je vis à

Bourglibre ou Saint-Louis, M. Harel, commissaire extraordinaire de police, très peu confiant dans leurs dispositions à notre égard. Depuis cette ville jusqu'à Paris, je trouvai sur toute ma route un enthousiasme pour l'Empereur et une ardeur pour la guerre que je ne saurais exprimer, non seulement dans les militaires et les nouvelles levées, mais aussi parmi la plus grande partie du peuple. A Belfort, je reçus la visite du chef d'état-major du général Lecourbe, qui y avait son quartier général. Il venait s'informer, de la part de Lecourbe, avec une grande sollicitude, si j'apportais la nouvelle de la prochaine arrivée de l'Impératrice et de son fils, et s'il y avait des motifs d'espérer que la guerre n'aurait pas lieu. Je rencontrai sur ma route le loyal M. de Marmier, chambellan de l'Empereur, qui avait levé à ses frais une compagnie franche, et qui me demanda les mêmes informations avec les plus vives marques d'intérêt.

J'étais attendu par l'Empereur avec impatience. Je me rendis, à midi, à l'Elysée où il était établi. On m'introduisit, aussitôt après mon arrivée, dans sa chambre, où je trouvai Napoléon assis sur une causeuse, la tête appuyée sur sa main, et enseveli dans une profonde rêverie. Il se leva pour me recevoir en me prenant la main, qu'il serra avec cordialité ; puis, ouvrant une porte vitrée, il me précéda dans le jardin, où il me retint jusqu'à six heures, m'accablant de questions de toute nature. Il me dit de revenir le lendemain à son lever. J'arrivai à la fin de sa toilette,

et je le suivis de nouveau dans le jardin où ses questions recommencèrent. Ces entretiens durèrent plusieurs jours. Le *lever* avait lieu ordinairement à neuf heures, mais il était souvent onze heures avant que l'Empereur pensât à me quitter pour s'y rendre. Quand je croyais avoir épuisé les sujets qui me semblaient devoir exciter son intérêt ou satisfaire sa curiosité, il trouvait moyen de tirer de moi de nouveaux détails en fouillant dans les derniers replis de ma mémoire. Je n'entreprendrai pas de traduire en dialogues ces entretiens, qui étaient des échanges de questions et de réponses d'une variété et d'un détail infinis ; ces conversations avaient pour objet la plupart des choses dont j'ai déjà parlé plus haut. En général, les sujets de ces entretiens de l'Empereur étaient graves, et paraissaient l'affecter péniblement ; il sortait rarement du ton sérieux. Un jour cependant, après avoir écouté quelques détails sur la vie intérieure et sur les habitudes de l'Impératrice, il me demanda, sur le ton de la plaisanterie, si quelqu'un de ses oncles ne lui avait pas fait la cour. Napoléon me parla de son fils avec une grande tendresse, et il écouta avec une émotion visible les particularités les plus insignifiantes sur ce précieux enfant. Tout ce qu'il dit de l'Impératrice était plein de convenance et de ménagements pour elle ; il la plaignit des épreuves auxquelles elle avait été exposée, alla au-devant de ce que j'aurais pu dire dans son intérêt, et ne mit pas en doute que ses sentiments pour la France et

pour lui n'eussent été violentés. Il me prescrivit de lui écrire, pour ne pas laisser rompre le léger fil par lequel Marie-Louise tenait encore à la France.

Je rendis compte à l'Empereur de l'avertissement qui m'avait été donné par l'empereur d'Autriche de retarder mon départ jusqu'à ce que j'eusse été appelé par le prince Metternich. Je lui fis part des fortes raisons que j'avais de penser que l'objet de cette audience, quoiqu'il ne m'eût pas été communiqué, mais que des demi-confidences m'avaient laissé soupçonner, devait être d'une nature pacifique, si des événements postérieurs amenaient le cabinet autrichien à faire une ouverture au gouvernement français. Je dis à l'Empereur qu'après avoir attendu pendant environ un mois cette audience, sans qu'aucune occasion fût venue la provoquer, et voyant qu'un temps précieux s'écoulait, j'avais craint de la voir indéfiniment ajournée. Le cabinet de Vienne, si ses dispositions s'amélioraient, pouvait aisément trouver un intermédiaire et lui donner mission d'être son porte-paroles à Paris. J'avais donc pensé que ma place était auprès de l'Empereur et que mon retour en France serait plus profitable à ses intérêts que la prolongation de mon séjour à Vienne, ne fût-ce que pour lui porter l'avis de cet incident. Napoléon approuva ma conduite ; il pensait que le retard apporté à la délivrance de mon passeport à Vienne avait été motivé par les négociations confidentielles, établies à Bâle vers cette même époque, entre Metternich et

Fouché. C'est un secrétaire de Napoléon qui reçut ces communications de Vienne, au lieu de l'émissaire de Fouché qui avait voulu, dans cette affaire, agir à l'insu de l'Empereur.

A propos des princes que la Restauration avait ramenés, ce que l'Empereur me dit de plus remarquable c'est « qu'en revenant de l'île d'Elbe, ce n'était pas « Louis XVIII qu'il avait détrôné (car ce prince n'au- « rait pas pu se soutenir en France encore pendant six « mois), mais le duc d'Orléans ; qu'il en était fâché, « parce que ce prince était le seul Français de sa fa- « mille, le plus capable, etc., etc. » Napoléon était touché des sentiments patriotiques que le duc d'Orléans avait montré deux mois auparavant en allant prendre le commandement de l'armée du Nord, placée sous les ordres du maréchal Mortier ; de la lettre qu'il avait écrite à ce maréchal en retournant dans la retraite, mais surtout des paroles rapportées par le capitaine Athalin, l'un de ses aides de camp, que le duc d'Orléans avait autorisé à reprendre son poste d'officier d'ordonnance de l'Empereur. Ce prince lui avait dit qu'il fallait avant tout empêcher une nouvelle invasion de la France par les troupes étrangères, l'estimant heureux de retrouver des couleurs que lui-même n'avait quittées qu'avec regret. L'Empereur jugea la politique des souverains avec une grande abnégation de son propre intérêt. Il trouva qu'elle était violente, mais il devait s'y attendre ; qu'elle aurait pu être plus généreuse, car il leur avait donné

l'exemple ; que les princes, livrés aux inspirations de leurs ministres, étaient naturellement portés à abuser de la prospérité. Il me dit que tout ce qui se passait ne devait donc point l'étonner, et était dans la nature des choses ; qu'il avait compris, en tentant son entreprise, qu'il ne devait en appeler qu'au courage et au patriotisme de la nation et à son épée. « Au « reste, » ajouta-t-il avec un sourire mélancolique, « Dieu est grand et miséricordieux ! » Tout son langage était empreint d'une tristesse calme et d'une résignation qui firent sur moi une vive impression. Je ne le retrouvai pas animé de cette certitude du succès qui l'avait rendu confiant et invincible autrefois. Il semblait que la foi dans sa fortune, qui l'avait amené à tenter l'entreprise si hardie de son retour de l'île d'Elbe, et qui l'avait soutenu dans sa marche miraculeuse à travers la France, l'eût abandonné à son entrée dans Paris. Il sentait qu'il n'était plus secondé avec ce zèle ardent et dévoué auquel il avait été accoutumé, et que son allure, gênée par les entraves qu'il s'était laissé imposer, n'avait plus la même liberté.

L'Empereur, après que sa première curiosité eût été satisfaite, poussé par sa bienveillance naturelle, ne pouvait manquer de s'occuper de ce qui m'était personnel. Il me parla le premier du genre d'occupations qui me conviendrait, et m'encouragea à lui soumettre mes desiderata à cet égard. Un des ministres de Napoléon, se rappelant l'exemple de M. Augeard,

secrétaire des commandements de Marie-Antoinette et qui avait été en même temps trésorier de la ville de Paris, pensa que ce dernier emploi — dont le titulaire venait d'exciter l'animadversion du gouvernement par l'exagération de sa ferveur royaliste — devait devenir l'apanage du secrétaire des commandements de l'Impératrice. Cette place lucrative était alors occupée par le gendre du comte de Ségur, grand maître des cérémonies, et comme cette circonstance m'empêchait de la désirer, je ne m'arrêtai point à cette idée. Dans une de ses audiences, l'Empereur me dit qu'on lui avait parlé de cette combinaison, mais qu'il pensait qu'une place de finance ne me convenait pas, et qu'il avait l'intention de me confier la direction des Postes, lorsqu'il aurait trouvé d'autres fonctions à M. de Lavalette. Il ajouta que la garde générale des archives de l'Etat était la partie de l'administration dans laquelle mes services lui seraient le plus utiles; que je pourrais l'occuper provisoirement et qu'il y joindrait le titre de conseiller d'Etat. Il chargea, en partant pour l'armée, le roi Joseph de faire préparer un rapport et un projet de décret dans ce sens. Les événements de la campagne de 1815 et la catastrophe qui les termina empêchèrent la réalisation des bienveillantes intentions de Napoléon à mon endroit.

J'appris à Paris que M. de Talleyrand, le 2 avril 1814, au milieu des soucis que lui causait l'entreprise dont il était la cheville ouvrière et qui tendait au renversement de l'Empereur, et malgré les soins mul-

tiples que lui imposait la nécessité d'assurer le succès de toutes ses intrigues, avait songé à faire disparaître, des archives de l'Etat, les papiers qui étaient de nature à le compromettre. Dès le lendemain de l'arrivée de l'empereur Alexandre dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin, M. de Talleyrand avait chargé deux personnes de sa confiance d'aller explorer les archives du Louvre et de reconnaître, sous un prétexte quelconque, les dossiers et cartons contenant des lettres, notes ou rapports émanés de lui ou à lui adressés à propos du jugement du duc d'Enghien et au sujet des affaires d'Espagne, ainsi que des documents susceptibles de faire la lumière sur les abus de confiance ou les affaires d'argent dans lesquels il pouvait se trouver impliqué. Dès qu'on lui eut remis le rapport relatif à ces perquisitions, M. de Talleyrand, devenu président du gouvernement provisoire, usa de son pouvoir pour adjoindre, comme chef à l'archiviste impérial, un M. Devillers. Ce conservateur temporaire tira naturellement des archives tout ce que lui indiqua le haut personnage dont il était la créature. Quand l'ancien ministre des relations extérieures sous l'Empire se vit en possession de ces documents, il les brûla pour anéantir les preuves dont on aurait pu, tôt ou tard, faire usage contre lui. Après que M. Devillers eut accompli sa mission, ses fonctions provisoires cessèrent.

Le désir de savoir si l'on pouvait espérer le retour de l'Impératrice et de son fils était général. L'anxiété

était telle, que toutes les personnes avec lesquelles j'étais en contact m'accablaient de questions à cet égard. Fouché était le plus inquisitorial par sa nature d'homme de police. Il voulait savoir tout ce qui s'était passé à Vienne depuis un an. Il me pressait de venir le voir ; j'y répugnais, car ce ministre m'avait toujours inspiré un éloignement invincible. Je racontai à l'Empereur ses instances ; il m'engagea à le voir et à l'écouter plus qu'à lui répondre. Je me rendis chez lui, après les premières questions, il me dit avec son assurance ordinaire en parlant de l'Empereur : « Enfin, le voilà ; ce n'est pas lui qu'on « voulait, mais on ne peut pas l'ôter comme un « pion d'un échiquier. Nous verrons ce que nous « pourrons faire pour le garder. » Ce sont les propres expressions dont il se servit. J'en rendis compte à l'Empereur, qui savait sans doute à quoi s'en tenir à son égard, car il se contenta de lever les épaules en signe de mépris. Ces paroles téméraires de Fouché s'accordaient avec ce qui m'avait été dit, à mon arrivée à Paris, d'intelligences mystérieuses qui s'étaient établies entre ce ministre et le prince de Metternich, depuis le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. Des communications avaient eu lieu par l'intermédiaire d'un agent secret, dans le but de concerter les moyens de détrôner l'Empereur au profit de son fils. Je m'étonnai de ce que Napoléon, après la découverte d'une trahison aussi flagrante, eût conservé Fouché au ministère de la Police. J'appris, dans mes entre-

tiens avec l'Empereur, qu'il avait été instruit par le duc de Vicence de cette nouvelle trame de Fouché, et qu'il connaissait ses menées antérieures ainsi que la mission qu'il avait donnée à M. de Montrond, à son insu, en même temps que ce dernier était envoyé à Vienne avec des dépêches du duc de Vicence. Je n'appris que plus tard, et M. de Stassart lui-même me l'a confirmé, qu'une communication de même nature avait été adressée à l'Empereur par son intermédiaire, simultanément avec l'envoi à Bâle de M. Werner.

Quinze jours après mon retour à Paris, j'assistai en qualité de simple curieux à la cérémonie du Champ de Mai, dans laquelle fut proclamée l'acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Napoléon y remit des aigles à la garde nationale de Paris et à la garde impériale. Les députations de l'armée reçurent les leurs, trois jours après, dans la grande galerie du Musée. L'acte additionnel était fort critiqué, et cependant cet acte contenait des dispositions plus libérales que la Charte octroyée par Louis XVIII. Je regrettais, pour ma part, cet acte isolé qui ouvrait la porte à toutes les polémiques et à des discussions passionnées, dans un moment où le premier besoin de la France et de l'Empereur était de faire face à l'ennemi. Il eût été, nous le croyons, plus opportun de remettre à des temps plus tranquilles l'élaboration d'une constitution nouvelle, car la situation où se trouvait la nation française se

prêtait plus que jamais, au printemps de 1815, à la continuation de la dictature, et le danger que courait à cette époque le pays en faisait sentir à tout le monde la nécessité. Ces réflexions à propos de l'acte additionnel me fournissent l'occasion de faire connaître en quels termes Mme de Staël y donnait son approbation. La persévérante ennemie de Napoléon écrivait de Coppet au roi Joseph ces propres paroles : « Les ar-
« ticles additionnels sont tout ce qu'il faut à la France,
« rien que ce qu'il faut, pas plus qu'il ne faut; le re-
« tour de votre frère est prodigieux et dépasse toute
« imagination... Je vous recommande mon fils... »

L'Empereur, à son retour en France, avait trouvé l'armée réduite à moins de cent mille hommes; en deux mois il en avait quintuplé l'effectif. Une administration active et zélée avait efficacement secondé les efforts de Napoléon, et la nation par sa sympathie, par des dons spontanés, par des levées de corps francs avait prouvé son ardeur pour la défense du sol de la patrie. L'Empereur hésita pendant quelque temps avant de décider s'il resterait sur la défensive en attirant l'ennemi sous Lyon ou sous Paris, ou bien s'il prendrait au contraire l'offensive. Il finit par adopter ce dernier parti. Après avoir fait armer et approvisionner les places fortes sur toutes nos frontières, et arrêté un système de fortifications pour protéger Paris et Lyon; après avoir établi des fabriques supplémentaires de fusils, et rassemblé une quantité con-

sidérable de munitions de toute espèce, Napoléon quitta Paris le 12 juin. Il régla à Avesnes les premières opérations de l'armée par un ordre du jour du 13, dont il voulut que les dispositions fussent tenues secrètes. Le 14, le général Bourmont, commandant une division du 4e corps, le colonel du génie Clouet, le chef d'escadrons Villoutreys, officier d'état-major, et ancien écuyer de l'Empereur, suivis de quelques officiers, à la honte de l'honneur français, passèrent à l'ennemi auquel ils dévoilèrent l'ordre du jour du 13 juin.

Malgré cette inqualifiable trahison, la campagne s'était ouverte sous les plus heureux auspices pour les armes françaises. Napoléon avait su dérober ses premiers mouvements aux yeux de l'ennemi, et réussi à surprendre les armées prussienne et anglaise. Ses habiles manœuvres, qui avaient séparé ces deux armées et amené la victoire de Ligny, donnaient l'espoir que ces succès seraient suivis de victoires décisives. On n'en doutait pas à Paris, et l'on y attendait des nouvelles de l'armée dans une confiante sécurité, lorsque le bruit d'un grand désastre vint troubler tous les esprits. Bientôt la défaite de Waterloo ne fut plus un mystère pour personne. Cette fatale nouvelle répandit, dans notre capitale, une consternation que portèrent à son comble les rapports désolants qu'on y recevait successivement. En dépit des fautes commises pendant cette courte campagne et notamment dans cette funeste journée, malgré la len-

teur et l'indécision apportées à l'exécution d'ordres pour lesquels la célérité était si nécessaire, malgré la vacance du commandement en chef de la garde impériale dont la retraite du maréchal Mortier était la cause, la bataille de Waterloo, gagnée au milieu du jour, eût été une victoire complète et décisive, sans l'arrivée successive sur le champ de bataille du corps prussien de Bulow et de l'armée de Blücher, enfin sans l'absence du corps du maréchal Grouchy. Un caprice de la fortune renversa les plans les mieux combinés et arracha des mains de Napoléon le triomphe auquel il touchait. Wellington avait même dit, au moment le plus critique, au général Hill qui venait lui demander ses ordres : « Je n'en ai pas à « vous donner : nous n'avons plus qu'à mourir ici ; « la retraite même nous est fermée ! » Le hasard vint transformer le vaincu en vainqueur et le succès en défaite.

On peut dire que Napoléon et ses soldats tombèrent glorieusement. Dans aucune rencontre de cette importance, l'armée française ne déploya plus d'héroïsme et de résolution qu'à la bataille de Waterloo. Les jeunes généraux, les jeunes colonels, les officiers des différents corps étaient animés de la même ardeur et du même enthousiasme. En revanche quelques-uns des principaux chefs de l'armée, démoralisés par le souvenir des événements de 1814, avaient perdu l'énergie et la confiance qui souvent forcent le succès. Des trahisons et la désertion achevèrent de

transformer notre défaite en déroute. L'armée française, dont jusqu'à cette catastrophe l'attitude et les qualités guerrières avaient été dignes d'admiration, se retira dans une confusion épouvantable.

L'Empereur arrivé à Charleroi s'y arrêta pendant quelques heures. Il y expédia des ordres pour rallier l'armée, et prescrivit des dispositions de défense pour arrêter l'ennemi dans sa marche. Puis il se rendit à Laon, où il établit le maréchal Soult avec le grand quartier général, en désignant cette place comme point de réunion des différents corps. Après avoir reçu des nouvelles plus satisfaisantes de son frère Jérôme, qu'il avait chargé du soin de rallier les débris de l'armée et de mettre de l'ordre dans cette confusion, Napoléon demeura quelque temps incertain de savoir s'il resterait au milieu de ses troupes ou s'il devait se rendre à Paris. Il jugea que sa présence ne serait pas nécessaire à l'armée jusqu'à ce que ses colonnes fussent ralliées et qu'il était plus urgent de revenir à Paris, dont il n'était éloigné d'ailleurs que d'une trentaine de lieues. L'Empereur rentra donc dans sa capitale, où il arriva le 21 juin à huit heures du matin. Dès que j'appris son retour je courus à l'Elysée. J'y trouvai Napoléon accablé de fatigue et de soucis, maîtrisant néanmoins la douleur qui le dévorait. Il était dans son bain où le besoin de réparer promptement ses forces épuisées l'avait fait se plonger dès son arrivée. Il avait quitté l'armée, malgré des instances contraires à l'adoption de cette

décision ; mais il n'était pas seulement général, il était aussi chef d'Empire. Napoléon était venu demander aux Chambres leur concours, dont il ne voulait point se passer, pour arrêter la marche des armées ennemies qui de nouveau s'avançaient sur Paris. Mais de folles divisions, le conflit des passions républicaines et royalistes, les ambitions de certains personnages influents, un esprit de vertige enfin troublaient à Paris toutes les têtes, et Napoléon n'eût bientôt plus d'autre ressource que celle d'abdiquer pour la seconde fois. Pendant les deux heures qui précédèrent et suivirent la deuxième abdication de l'Empereur, je le vis absorbé dans la réflexion et dans des hésitations cruelles. La prévision du sort réservé à la France soit qu'il abdiquât, soit qu'il restât au pouvoir, privé de l'assistance des Chambres et réduit au rôle de factieux, lui inspirait mille résolutions contraires et de pénibles anxiétés. Une apparente insensibilité le rendait indifférent au dévoûment de ses frères et aux excitations de quelques serviteurs fidèles qui le poussaient à adopter d'énergiques résolutions. Mais l'épreuve qu'il venait de subir avait dessillé les yeux de Napoléon. Il ne voulut pas ajouter les horreurs de la guerre civile aux maux résultant de l'invasion étrangère, en faisant naître un redoutable conflit entre les Chambres et lui-même. Il sentait que sa mission était terminée et qu'il ne pouvait plus recommencer une carrière de prodiges ; le temps, les éléments, la tendance des esprits

n'étaient plus les mêmes. Une union intime des grands Corps de l'Etat avec lui pouvait seule sauver encore une fois la France. Cet accord de tendances et de volontés n'existant point dans les circonstances où se trouvait le pays, Napoléon jugea le succès impossible. Il aurait pu, sans doute, en appeler à la nation et à l'armée dont les dispositions n'étaient pas douteuses, mais il craignait le danger de soulever parmi les Français des dissensions intestines.

L'Empereur préféra donc résigner sa couronne, après avoir vainement tenté de tirer les Chambres de leur aveuglement, et non sans leur avoir représenté, sous les plus vives couleurs, les malheurs qu'entraînerait son abdication. Il s'adressait, comme la suite de ce récit le fera connaître, à des oreilles volontairement sourdes ; car le repos, à n'importe quel prix, était devenu le premier besoin de tous.

Les intentions d'une grande partie de la Chambre des représentants pouvaient être pures et patriotiques, et cependant la majorité de ses membres ne sut travailler avec passion qu'à briser l'épée et le bouclier de la France ! Il est pénible d'avoir à dire que jamais la nation ne fût représentée par une assemblée politique plus inintelligente de ses intérêts, ni plus inférieure à sa mission, en présence de circonstances si extraordinairement graves. Pendant que de nombreuses armées ennemies nous pressaient de toutes parts, cette majorité ne sût faire entendre que de vaines déclamations et des discussions intem-

pestives sur d'abstraites théories constitutionnelles. Elle ne sut ni souffler au cœur des Français la haine de la domination étrangère et proclamer le danger de la patrie, ni se rallier à la dictature de Napoléon, seuls moyens que nous eussions de triompher peut-être d'une ligue formidable. Après avoir provoqué et obtenu l'abdication de l'Empereur, dont elle avait plus peur que de l'ennemi, elle comprit à la fin l'imminence du péril et sentit la nécessité de seconder l'ardeur qui animait la garde nationale, les fédérés ainsi que l'armée. Cette assemblée, toujours inconséquente, ne sachant que faire du pouvoir qu'elle avait arraché violemment des mains de Napoléon et n'osant en assumer elle-même le fardeau, le confia à une commission de gouvernement qui ne put ou ne voulut pas s'en servir. Celle-ci prit à tâche de refroidir l'enthousiasme national contre nos envahisseurs. Elle s'arrêta à la timide résolution d'envoyer au quartier général ennemi cinq plénipotentiaires, pris dans le sein des deux Chambres, pour réclamer l'exécution de promesses illusoires, faites par les alliés dans des circonstances qui leur imposaient de la retenue. Inquiets de l'issue de la lutte dans laquelle ils étaient engagés, les alliés, au début de la campagne de 1815, avaient protesté de leur intention de respecter l'indépendance de la France et de lui conserver l'intégrité de son territoire. Il était aisé de prévoir quelle serait auprès d'eux la valeur de nos réclamations, le jour où elles ne seraient plus soutenues par

les armes ! Aussi avons-nous eu la douleur de voir les députés d'un grand peuple, tant de fois victorieux de ces mêmes ennemis, se présenter en suppliants dans les cabinets des ministres et dans les camps des généraux de la coalition, pour y essuyer les humiliations et les dédains d'un vainqueur enivré de ses succès. Je vis moi-même alors Fouché, qui me chargea de dire à Napoléon que les instructions données aux plénipotentiaires étaient de demander la reconnaissance de Napoléon II, et, en définitive, d'accepter tout sauf les Bourbons.

Tandis que ces plénipotentiaires, munis d'instructions illusoires, s'acheminaient vers les quartiers généraux des souverains alliés, Fouché envoyait des affidés à lord Wellington et au prince Metternich pour négocier le retour des Bourbons. C'est ici que nous retrouverons Macirone, qui était du nombre de ces agents secrets employés par le duc d'Otrante. Cet ancien aide de camp du roi Murat a donné de curieux détails sur les missions dont Fouché le chargea auprès du duc de Wellington. Le capitaine Macirone, témoin, en 1815, de l'exaltation des soldats français, dont il avait traversé les postes et failli devenir la victime parce qu'ils l'avaient pris pour un espion, s'étonnait de la facilité avec laquelle Napoléon avait abdiqué, quand il restait, autour de Paris seulement, une armée réorganisée forte de plus de 80,000 hommes remplis d'un enthousiasme fanatique pour sa personne, frémissant du joug qu'on

voulait leur imposer et d'une ardeur à toute épreuve, et cela au moment où M. Macirone venait de voir les Prussiens et les Anglais au contraire divisés sur la question du rétablissement du roi Louis XVIII. Nous avons vu nous-même les canons prussiens braqués sur le château des Tuileries. M. Martial Daru, intendant militaire, m'a certifié que des ouvertures avaient été faites par le général Gneisenau au général Maison, alors gouverneur de Paris, pour l'engager à se joindre au feld-maréchal Blücher dans le but de chasser les Bourbons, et de proclamer roi un prince de Prusse. Le général Maison, tout en demandant un délai pour méditer sa réponse, avait trouvé qu'il valait mieux conserver Louis XVIII que d'accepter le joug des Prussiens.

On ne lira pas sans intérêt, croyons-nous, les judicieuses réflexions de Joseph Bonaparte sur la conduite des Chambres françaises dans les dernières années de l'Empire. On dirait que ces réflexions sont sorties de la plume de Napoléon lui-même. Les voici :

« On ne doit pas faire retomber sur la nation le « blâme que méritent les membres de la Chambre « des députés qui, en 1813, se rallièrent à M. Laîné, « dont les opinions d'alors peuvent être jugées par « celles qu'il a professées depuis en faveur des Bour- « bons ; ni par les opinions et la conduite des mem- « bres de la Chambre de 1815, présidée par Lanjui- « nais, honnête homme à courtes vues, Caton bour- « geois et dupe perpétuelle des intrigants de toutes

« les couleurs et de tous les partis. La nation fran-
« çaise n'est pas plus dans une coterie de pairs, que
« l'esprit italien n'est dans le sacré collège et dans
« les barons napolitains. La nation française est dans
« l'atelier du journalier, dans le ménage bourgeois,
« dans le cabinet de l'homme occupé, dans le champ
« du cultivateur, dans toutes les âmes palpitantes
« au souvenir de la gloire nationale, dans ces vieux
« restes de tant de héros. La nation française est
« celle qui accueillit Napoléon à son retour de l'île
« d'Elbe, celle qui a la conscience du juste et de l'in-
« juste, celle qui n'accuse pas l'homme qu'elle ad-
« mire, et dont elle sent qu'elle sera longtemps veuve.
« Cette nation n'est pas légère, capricieuse, chan-
« geante, comme on voudrait le faire croire. Elle
« sent aujourd'hui ce qu'elle sentait le lendemain
« d'Austerlitz. Mais l'Europe pèse sur elle depuis
« quinze ans ; elle comprime sa volonté ; mais elle
« ne l'a pas encore tuée.

« Dans toutes les nations, il y a des individus
« faibles, portés par le hasard aux grandes places.
« Ces individus, dans des circonstances décisives,
« décident souvent du sort des nations, par les petites
« passions personnelles qui les dominent, sans qu'ils
« s'en doutent eux-mêmes. Malheureusement les
« Chambres de 1813 et de 1815 en contenaient beau-
« coup ; et, lorsqu'ils ont vu le précipice qu'ils avaient
« ouvert sous leurs pas, ils n'ont su que gémir et se
« plaindre.

« Pour le malheur de la France, il a fallu que des « hommes comme Sieyès, Merlin, Carnot, Rœderer, « Boulay de la Meurthe, etc., etc., n'aient pas été en « majorité dans la Chambre. Ceux qui ont conduit la « majorité étaient des hommes ou de mauvaise foi « ou sans avenir dans l'esprit, guidés par une petite « vanité, voulant faire les Romains au temps de Bren- « nus ou les Mirabeau au Jeu de paume, tandis qu'il « fallait se rallier à la dictature de Camille pour ex- « pulser les Bourbons, c'est-à-dire les étrangers.

« Je me rapelle à ce sujet, à l'honneur éternel de « Sieyès, que, lorsqu'il apprit la perte de la bataille « de Waterloo, il vint me voir. Me trouvant en con- « versation avec Lanjuinais, président de la Chambre « des députés, il me dit : « Si vous voulez le persua- « der avec des discours, vous avez fort à faire ; per- « mettez-moi de prendre la parole. Lanjuinais, dit-il, « Napoléon a enfin perdu une bataille. Il a besoin de « nous ; il arrive. Allons à son secours, pour qu'il « chasse les barbares. Lui seul peut encore y parve- « nir avec notre secours. Après cela, s'il veut être « despote, le danger passé, nous nous réunirons « pour le pendre, si cela est jugé indispensable. Mais « aujourd'hui, marchons avec lui ; c'est le seul moyen « de nous sauver. Sauvons-le pour qu'il nous sauve. « La nation nous en saura gré ; car il est aujourd'hui « l'homme de la nation. »

« La France est pleine de gens qui pensent ainsi. « Il ne serait pas juste de juger la nation autrement

« que par eux ou par elle-même, par sa force de « résistance, l'exemple de ce qu'elle a fait dans tant « de circonstances importantes.

« Sans doute Napoléon voulait tout le bonheur, « toute la liberté dont la France et l'Italie étaient « susceptibles. — « Le temps, » avait-il coutume « de dire, « fera le reste ; *il tempo è un galantuomo*. « C'est assez pour moi de les pacifier intérieurement, « de les mettre sur la voie. »

« Le Concordat, l'Empire, la noblesse impériale, le « mariage, tout cela était des manœuvres pour arri- « ver à un but ignoré des incorrigibles, avec leur « secours, en faisant concourir tout le monde au « succès. — « M. le colonel du 4e, me disait-il quel- « quefois en plaisantant, tête de colonne à droite « pour marcher vers la gauche. » Napoléon voulait « arriver à la paix avec l'Angleterre, à la conquête « de tous les droits que la Révolution avait procla- « més et que la Terreur avait outrés en 1793. Pour « cela il fallait réunir tous les partis, les faire servir « à un même but, qui eût été le bonheur de la France, « de l'Italie, de l'Europe, en même temps qu'une « gloire immense pour lui. L'Angleterre s'est opposée « à ce résultat avec succès ; et Napoléon a péri au « milieu de sa manœuvre, lorsque son système et « son but véritables n'étaient pas encore connus et « démasqués. »

J'ajouterai à ces réflexions que si la nation a été passive, elle n'est pas pour cela oublieuse. Une cons-

tance opiniâtre dans le malheur n'est pas notre vertu dominante. La nation a été d'autant plus accessible à l'influence des revers, qu'elle s'était bercée dans une prospérité sans mesure. Sa sympathie pour l'Empereur ne s'est pas retirée de lui, mais, après nos désastres, son oreille s'est ouverte plus facilement aux suggestions chagrines ou malveillantes. Elle a laissé dire et faire, par lassitude, ceux qu'elle avait improuvés dans les temps heureux, mais sans que la désaffection vis-à-vis de Napoléon ait eu la moindre part dans son apathie résignée. Elle s'est laissé conduire où on a voulu la mener, sans regarder au chemin qu'on lui faisait prendre. Plus tard elle s'est réveillée ; elle est sortie de sa somnolence par une secousse qui l'a replacée dans un état dont elle s'affranchira peut-être par une autre convulsion. Quoi qu'il en soit, le peuple français se complaît encore dans un souvenir de gloire qui lui sera toujours cher ; il lui laissera des regrets qui ne s'effaceront jamais.

Napoléon avait signé son abdication malgré quelques oppositions généreuses. Le général Drouot gémissait du malheur de deux abdications en un an ; Carnot y voyait l'arrêt de mort de la France. Tandis que cet illustre citoyen — qui s'était opposé à l'élévation de Napoléon en 1804, — dominé par la gravité de la situation en 1815 et prévoyant les tristes conséquences qu'entraînerait la perte d'un homme dont le

génie militaire pouvait encore sauver le pays — s'efforçait de prévenir son abdication, La Fayette la pressait de tout son pouvoir.

Le rapprochement de la conduite de deux hommes connus tous deux par leurs sentiments patriotiques, qui ont joué à cette époque un rôle important, et dont les opinions politiques étaient hostiles à l'Empire, peut présenter selon nous un utile enseignement. Carnot était un homme sincère, intègre, éminemment patriote. Facile à tromper comme tous les hommes droits et sans intrigue, il fut la dupe de Fouché. Si sa politique n'a pas toujours été clairvoyante, il a compris, en 1815, tout le dommage que les politiciens dominant à la Chambre allaient causer à la France. Je le vois encore prenant congé de l'Empereur, qui partait de l'Elysée pour se rendre à la Malmaison. Il s'arrêta sur le perron par lequel on descendait au jardin ; et là cet austère citoyen, cédant à l'excès de son émotion, se jeta au cou de Napoléon, sur l'épaule duquel il appuya sa tête pour cacher les pleurs qui inondaient son visage. La Fayette, républicain de bonne foi, mû par un amour sincère de la patrie, mais que l'expérience n'avait pas éclairé, ne rêvait qu'aux moyens de réaliser une impraticable utopie ; l'état de la France en 1815 lui parut une occasion favorable pour faire prévaloir ses idées. Plus ardent que jamais, il éleva une voix douée d'autant plus de puissance, que cette voix, qui ne s'était pas fait entendre depuis bien des années, rap-

pelait des souvenirs chers à la nation. Il se servit d'une popularité qui admirait sans examen le rare phénomène d'une persévérance de vingt-cinq ans dans les mêmes principes, pour briser dans la main de Napoléon son épée tutélaire.

Les mêmes regrets ont suivi la conduite si différente de ces deux citoyens. Carnot est mort dans l'exil, déplorant l'aveuglement qui avait détruit le seul instrument de notre salut. La Fayette ne tarda pas à reconnaître les effets de la malheureuse influence qu'il avait exercée sur nos destinées. J'ai dans les mains une lettre qui en fait foi ; elle m'a été transmise par M. de La Fayette lui-même, avec le billet suivant, écrit de sa main :

« La Grange, le 5 novembre 1825.

« J'ai l'honneur de saluer M. le baron de Méneval « et je m'empresse de lui envoyer une lettre que « j'aurais dû recevoir à Washington, mais qui m'ar- « rive ici par des mains américaines; il m'obligera « beaucoup de m'informer qu'elle a été reçue. Je le « prie d'agréer l'assurance du plaisir que je trouve à « m'acquitter de cette commission auprès de lui.

Signé : « La Fayette. »

La lettre que me fit passer M. de La Fayette, datée du 8 septembre 1825, de Pointe-Breeze près New-

York, contenait ces mots, qui font allusion aux événements de 1815 :

« Mon cher Méneval, M. de La Fayette vous remettra cette lettre. Il est venu me voir deux fois ; « il m'a beaucoup parlé de la source de la fatale « erreur qui nous a été si funeste. Il déplore la situa« tion de la France, et me paraît animé des meil« leures intentions...

Signé : « JOSEPH, COMTE DE SURVILLIERS. »
(Joseph Bonaparte.)

J'ai extrait de la lettre du roi Joseph le passage relatif à M. de La Fayette; le reste ne contient que des réflexions générales sur les avantages du gouvernement américain, et sur la satisfaction que procure une conduite droite et honorable. Au milieu des ovations qui accueillaient l'hôte des Américains, le compagnon d'armes et l'ami de Washington, les souvenirs de 1815 le poursuivaient. M. de La Fayette, durant son voyage en Amérique et un court séjour dans ce pays, a pu entendre ces paroles adressées par le vénérable John Adams, ancien président des Etats-Unis, à un général français et à un membre du gouvernement provisoire de 1815, le baron Quinette, tous deux réfugiés en Amérique : « Messieurs, vous n'avez pas compris l'empereur Napoléon. »

L'abdication par laquelle l'Empereur proclamait son fils, sous le nom de Napoléon II, ne pouvait con-

tenter Fouché, qui voulait faire une *place nette* aux Bourbons. Les Chambres désignèrent une commission provisoire de gouvernement, et Fouché, bien que suspect à tous les partis, eut une grande influence sur le choix des cinq personnes qui la composèrent. Ces cinq commissaires étaient : Fouché, Carnot, le général Grenier appartenant à la Chambre des députés, Quinette et Caulaincourt, membres de la Chambre des Pairs. Fouché se vit naturellement élire président de cette commission. Il tenait à chacun un langage approprié à celui qui l'écoutait ; mais ce qu'il s'efforçait surtout de donner tout bas à entendre à tous, c'est que Napoléon était un obstacle insurmontable à la paix. Il trouva dans les deux Chambres des gens de bonne foi, disposés à propager ouvertement ses idées, à prêter l'oreille à ses insidieux conseils, et à seconder, à leur insu, ses desseins secrets. En adoptant l'ordre du jour proposé par Manuel, motivé sur ce que Napoléon II était empereur par le seul fait de l'abdication de son père, les Chambres n'avaient pas résolu la question de la reconnaissance du fils de Napoléon. La commission de gouvernement, dominée par Fouché, ne se crut pas liée par cette consécration équivoque des usages de l'ancienne monarchie. Elle mit en tête de ses actes : *Au nom du peuple français;* le nom de Napoléon y était omis. Quelques voix isolées réclamèrent vainement contre cette omission ; elles ne trouvèrent point d'écho.

Au nombre des membres du gouvernement provisoire figurait, comme on l'a vu, Caulaincourt, duc de Vicence, dont nul ne pouvait révoquer en doute le dévoûment pour l'Empereur. Il était dans la destinée de ce fidèle serviteur de Napoléon d'être appelé à jouer un dernier rôle dans le dénouement du grand drame impérial, après s'être élevé avec lui et l'avoir servi loyalement dans les bons comme dans les mauvais jours. L'Empereur a toujours eu de la sympathie et de l'estime pour Caulaincourt. Cet officier, fils du marquis de Caulaincourt et neveu du général d'Harville, tous deux anciens amis de l'impératrice Joséphine, était colonel du 2e régiment de carabiniers quand le Premier Consul l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp, puis l'employa dans quelques missions diplomatiques. La part très secondaire que les ordres de Napoléon et l'obéissance passive à laquelle sont soumis les militaires avaient donnée à Caulaincourt dans l'événement de l'arrestation du duc d'Enghien, cette participation indirecte, ainsi que nous l'avons déjà dit, a contribué à sa fortune. Napoléon voulut dédommager, par tous les moyens dont il disposait, son aide de camp Caulaincourt des attaques injustes autant que passionnées dont il avait été l'objet, à cette occasion, de la part des royalistes. Aussi, lors de la formation de la maison impériale, fut-il nommé Grand Ecuyer, puis duc de Vicence. Comme Grand Ecuyer il établit, dans les services qui dépendaient de sa charge, un ordre et une discipline

que Napoléon goûtait beaucoup. L'Empereur souffrait sans impatience que son Grand Ecuyer donnât quelquefois des injonctions contraires à ce qu'il avait lui-même prescrit, toutes les fois qu'il reconnaissait que cette dérogation à ses ordres était motivée par l'intérêt bien entendu de son service. L'Empereur aimait à voyager avec une extrême rapidité et aurait toujours voulu voir galoper ses chevaux. Le Grand Ecuyer tenait au contraire à les ménager; de plus il redoutait, par des allures trop vives, de provoquer des accidents. Napoléon, dans son impatience, ordonnait souvent que la marche des voitures fut accélérée. Alors on pouvait voir le Grand Ecuyer, dont la voiture suivait celle du Souverain, se pencher hors de la portière et crier d'une voix forte aux écuyers et postillons d'avoir à ralentir l'allure de leurs chevaux. Napoléon, qui l'entendait contrevenir à ses ordres, n'en paraissait pas mécontent et lui donnait peut-être intérieurement raison.

Pendant les négociations qui occupèrent la dernière période de l'Empire le duc Vicence s'acquitta, avec un zèle qui ne s'est pas démenti, de l'ingrate mission que Napoléon lui avait confiée. Imbu des principes d'une éducation toute militaire, il était strict observateur de la discipline. Dur envers lui-même, il négligeait pendant la retraite de Moscou de se garantir d'un froid de vingt-cinq degrés, en se couvrant d'une pelisse ou d'un manteau. Il portait seulement un spencer doublé de fourrure et sur lequel étaient

brodés les insignes de son grade ; ce spencer se confondait avec son habit d'uniforme. Vif et même un peu brusque, avec une physionomie habituellement calme et sérieuse, il avait des manières polies et souvent affectueuses. Ses sentiments étaient chevaleresques. Il justifiait le jugement que Napoléon avait porté sur lui, en disant qu'il était homme de cœur et de droiture.

Le duc de Vicence a épousé, après la chute de l'Empire, Mme de Canisy, qui avait été mariée en premières noces, à l'âge de quinze ans, à M. de Canisy, son cousin. Le père de cette dame, qui ne reconnaissait pas de famille supérieure aux Canisy, avait exigé cette union. Mlle de Canisy était encore dans un âge où le discernement et l'expérience manquent pour faire un choix, et son père n'avait pas tenu compte des rapports de goût et d'humeur qui font les unions assorties. Ce mariage ne réunissait donc pas les conditions de bonheur nécessaires. Aussi les deux époux ne tardèrent-ils pas à se séparer. Le mari était l'un des écuyers cavalcadours de l'Empereur ; la femme fut l'une des dames de l'impératrice Joséphine, puis de l'impératrice Marie-Louise.

Le duc de Vicence, séduit par les grâces de Mme de Canisy dont l'esprit égalait la beauté et qui était l'un des ornements de la Cour impériale, demanda à l'Empereur son assentiment au divorce de Mme de Canisy pour pouvoir l'épouser. Napoléon, qui avait jugé le divorce nécessaire à la société, éprouvait cependant

une répugnance instinctive à l'autoriser à l'égard des personnes dont il était entouré, et auxquelles il portait un véritable intérêt. La qualité de femme divorcée lui faisait l'effet d'une tache. Mme de Canisy, dame du palais de l'Impératrice, jouissait à ses yeux d'une considération méritée; la duchesse de Vicence, malgré toute la bienveillance qu'il avait pour le duc, n'aurait pu conserver sa place de dame du palais. Napoléon usa en conséquence de son autorité sur le général Caulaincourt pour le dissuader de contracter cette union. Ce ne fut qu'après la seconde Restauration, en 1816, et avant l'abolition du divorce, que ce mariage put être effectué.

Après avoir accompli son dernier et douloureux sacrifice, l'Empereur, aussi grand dans son infortune que lorsqu'il portait lui-même ou distribuait des couronnes, partit de l'Elysée pour la Malmaison, en se dérobant aux acclamations d'une foule immense qui se pressait tout le jour dans l'avenue de Marigny dans l'espoir de l'apercevoir, et en saluant de la main les fédérés qui offraient, à grands cris, de suivre sa fortune et de le défendre.

Je continuai à voir Napoléon à la Malmaison, dans cette terre où avait brillé l'aurore de sa grandeur, et qui lui rappelait de doux et à la fois d'amers souvenirs. Je ne revis pas sans émotion ce château où j'avais pu suivre, phase par phase, les progrès de son étonnante fortune. Je l'y avais trouvé revêtu d'un

pouvoir temporaire tout d'abord, mais déjà couronné par l'auréole d'une grande gloire personnelle, passant l'été dans cette charmante retraite avec sa séduisante compagne, la plus aimable, la meilleure des femmes et la grâce personnifiée, comme il le disait lui-même. Je l'y avais vu, entouré de sa famille, de quelques amis et serviteurs fidèles, partager leurs jeux, chercher sous les frais ombrages des jardins un délassement à ses travaux, semant les trésors de sa féconde imagination dans des entretiens tantôt sérieux, tantôt enjoués, mais toujours pleins d'aperçus neufs et profonds. Moi-même alors, humble convive, je m'étais assis à sa table. Bientôt la reconnaissance du peuple l'élevait plus haut et le cortège qui suit la puissance avait grossi autour de lui. Il avait dû avoir une table particulière, puis une cour, mais sans que les exigences de l'étiquette aient altéré la bienveillance de sa nature. Quand le vénérable chef de l'Eglise catholique était venu en France couronner et sacrer l'Empereur, il avait reçu à la Malmaison l'accueil rempli de déférence filiale qui lui était dû. Des rois étaient venus dans cette résidence pour y rendre hommage au grand homme autant qu'au puissant souverain.

La rupture d'une union formée par une affection mutuelle, et dissoute par les exigences de la politique, avait éloigné Napoléon de ce lieu, devenu le témoin et le confident des regrets d'une épouse délaissée, ainsi que le théâtre d'une petite cour dont la pompe voilait souvent d'amers chagrins. Une mort préma-

turée avait enlevé la princesse qui faisait l'ornement de cette demeure, comme si Joséphine, à laquelle la grandeur souveraine avait été autrefois prédite, eût accompli sa destinée et n'eût plus aucun rôle à jouer sur la terre, après avoir perdu la couronne. Napoléon y revenait déchu de sa puissance pour dire un dernier adieu au tombeau de sa première femme ; il y était accueilli dans son adversité par sa fille adoptive, la reine Hortense, dont les soins généreux et la piété filiale consolaient ses mauvais jours. Je voyais là les nobles courtisans du malheur, préparés à courir toutes les chances de la mauvaise fortune de leur illustre chef : le duc de Rovigo, si énergique et si dévoué, dont la présence auprès de Napoléon lui aurait été si utile ; le général Bertrand et sa femme, dont la fidélité persévérante croissait avec l'adversité ; M. et M^me^ de Montholon, qui devaient lui rendre, dans une dure captivité, les soins d'enfants dévoués ; Gourgaud, dont le dévouement portait l'empreinte d'un esprit chevaleresque et d'une ardente imagination ; le vertueux Las Cases et son jeune fils, dont l'adolescence, formée à une grande école, devait porter d'excellents fruits ; Marchand, dont le noble maître devait récompenser les touchants services par le titre de son ami.

Me promenant un jour avec l'Empereur dans le jardin réservé attenant à son cabinet, il me dit qu'il comptait sur moi pour le suivre ; je n'avais pas d'autre pensée. Comme j'avais besoin d'un délai pour

mettre ordre à mes affaires, je dus lui demander où je devrais le rejoindre. Il me dit que sa première idée avait été d'aller en Amérique; mais que ce dessein ayant éprouvé des obstacles, il voulait aller habiter l'Angleterre, ajoutant qu'il prétendait y jouir des prérogatives auxquelles avait droit un citoyen anglais ; et comme je me montrais étonné de cette résolution : « Sans cette condition, » ajouta-t-il avec vivacité, « je me remets à la tête des affaires. » A cette révélation soudaine, mon étonnement s'accrut. Je ne pus m'empêcher de dire : « Mais, Sire, si telle « est votre pensée, n'attendez pas qu'il ne soit plus « temps : à quelques pas d'ici, des généraux dé- « voués et une armée fidèle vous réclament; vous » n'êtes pas prisonnier ici, je suppose. » — « J'ai « ici, » répliqua-t-il, « un bataillon de ma garde « qui arrêterait Becker[1], si je disais un mot, et qui « me servirait d'escorte. Jeune homme, » reprit-il après un moment de silence et en faisant le geste de me tirer l'oreille, « de pareilles résolutions ne « s'improvisent pas. » Je vis alors que la menace de se mettre à la tête des affaires lui avait été arrachée par un éclair de fierté naturelle, mais qu'elle n'était point dans sa pensée. Cette scène est restée gravée dans ma mémoire. A la suite de cet entretien, il me dit qu'il désirait que je restasse à la Malmaison, et que je priasse la reine Hortense de me faire don-

[1] Le général Becker avait été chargé par le gouvernement provisoire de veiller sur Napoléon et aussi de le surveiller.

ner une chambre. Je restai donc à dîner, et je passai la soirée chez la reine, préoccupé de la pensée que j'étais attendu à Paris.

A neuf heures, j'appris que l'Empereur s'était retiré dans son appartement. Un de mes amis, qui avait dîné à la Malmaison et qui n'avait pas de voiture, me dit qu'il comptait sur moi pour le ramener à Paris. Je lui fis part de ce que l'Empereur m'avait dit ; il m'objecta que je n'avais pas à craindre d'être appelé d'ici au lendemain, ce qui n'aurait pas dû être une raison de m'éloigner suffisante pour moi, qui savais que Napoléon se relevait fréquemment pendant la nuit. J'avais une grande envie de retourner à Paris, en songeant à l'inquiétude qu'éprouveraient ma femme et les miens s'ils ne me voyaient pas revenir. Absorbé dans ces préoccupations, je ne fis pas la réflexion, bien simple cependant, que je pouvais céder ma voiture et suppléer à ma présence au milieu de ma famille par une lettre. Je composai avec l'irrésistible désir que j'avais de rentrer chez moi ; j'attendis encore, pendant une heure environ, jusqu'à ce qu'on m'avertit que l'Empereur était couché. Alors je cédai à la promesse qui me fut faite qu'on viendrait me chercher de grand matin, le lendemain, pour me ramener à la Malmaison. Je priai, en partant, le duc de Rovigo qui restait de dire à l'Empereur que je serais de retour avant l'heure de son lever, et me mis en route pour Paris. Le lendemain, j'attendis jusqu'à six heures du matin mon compagnon de

voyage de la veille. N'entendant pas parler de lui, j'envoyai savoir la cause de son retard ; on revint me dire qu'il était parti à cinq heures du matin. Je me mis aussitôt moi-même immédiatement en route pour la Malmaison ; mais les barrières de Paris venaient d'être fermées lorsque je m'y présentai. Défense avait été faite de laisser sortir personne ; je revins en toute hâte sur mes pas pour faire lever cette défense. Après beaucoup de démarches j'allais repartir enfin pour la Malmaison, quand m'arriva la nouvelle que Napoléon venait de monter en voiture pour se rendre à Rochefort. Rien ne m'avait fait pressentir, la veille, que son départ dût être aussi prochain. Je demeurai douloureusement affecté par cette nouvelle inattendue, et ma première appréhension fut que l'Empereur ne partît avec l'idée que moi aussi je l'abandonnais et que je me repentais de lui avoir promis d'aller le rejoindre partout où il irait. Cette pensée m'a longtemps tourmenté, jusqu'à ce que M^me^ de Montholon, de retour en France en 1819 ou en 1820, et plus tard les fidèles compagnons d'exil de l'Empereur soient venus me tirer de peine, en m'assurant que Napoléon n'avait jamais fait allusion à la circonstance que je viens de rapporter, — qu'il n'avait pas cessé de parler de moi avec bienveillance, et qu'il avait loué ma fidélité ; assurances dont je trouvai la confirmation dans le souvenir que l'Empereur daigna me laisser dans son testament. Quoi qu'il en soit, je me suis toujours reproché mon défaut

de présence d'esprit, dans cette circonstance, ainsi que mon impardonnable faiblesse. Je m'étais séparé de Napoléon pour ne plus le revoir ici-bas. Toutes mes tentatives dans le but d'obtenir l'autorisation d'aller partager son exil sont demeurées infructueuses. J'eus recours à l'obligeante intervention du général Wilson, principal auteur de l'évasion du comte Lavalette, pour parvenir jusqu'au secrétaire d'Etat anglais du département des colonies. Tout ce qui pouvait m'être accordé, me fit-on répondre, était la faculté de me rendre au Cap. Arrivé là j'aurais dû écrire au gouverneur de Sainte-Hélène pour lui demander la permission de venir dans cette île, sir Hudson-Lowe restant entièrement maître de me l'accorder ou de me la refuser. Il me fut impossible d'obtenir d'autre réponse que ce refus déguisé.

Je sus depuis que Napoléon, pendant la nuit qui précéda son départ de la Malmaison, avait songé à rendre un dernier service à la patrie. Dans la rapidité de leur marche sur Paris les armées anglaise et prussienne, enivrées de leurs succès et pleines d'une imprudente confiance, s'étaient séparées aux portes de la capitale. Les Prussiens avaient passé la Seine ; il aurait été possible de les écraser, avant que l'armée anglaise se trouvât en mesure de les secourir. Napoléon jugea qu'une position si défavorable offrait aux Français des chances sérieuses de battre les ennemis en détail, de les chasser ou tout au moins d'obtenir, en leur infligeant une défaite, des conditions de paix

plus avantageuses. Il avait donc proposé au gouvernement provisoire de se charger du commandement temporaire de l'armée et de le résigner après la victoire. La perfidie de Fouché, la défiance de quelques membres de la Commission, firent rejeter l'offre de Napoléon. Nul n'osa ou ne voulut accepter cette responsabilité vis-à-vis d'une Chambre qui redoutait Napoléon plus que les ennemis. Cette proposition contrariait surtout les plans de Fouché, qui avait pris des engagements secrets avec les alliés. Il avait peur que Napoléon ne ressaisît une autorité et un prestige qui eussent rendu de l'énergie à la nation. Les intelligences qu'avaient les alliés dans Paris, grâce à la connivence de Fouché, leur donnaient une sécurité qui aurait pu leur devenir fatale, si les offres de service du grand capitaine avaient été acceptées. En faisant la part des chances imprévues des événements de la guerre c'était, dans tous les cas, un remède *in extremis*, et dans cette situation désespérée rien ne s'opposait à ce qu'on le tentât. — En même temps qu'il trahissait audacieusement l'Empereur et la cause nationale, Fouché pressait le départ de Napoléon, sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté personnelle, — en réalité pour se débarrasser du voisinage de la grande victime qu'il redoutait encore. L'Empereur, en parlant du duc d'Otrante, m'avait dit de lui la veille à la Malmaison : « J'aurais dû le faire pendre! Je « laisse ce soin aux Bourbons... » — Les Bourbons devaient faire de ce régicide un ministre!

Grâce au *patriotisme* de Fouché, les Prussiens, — certains de n'être pas inquiétés dans leurs mouvements — étaient arrivés sous les murs de Paris. Napoléon, en prolongeant son séjour à la Malmaison, se voyait exposé à être enlevé par eux. Le départ de l'Empereur, que pressait de son côté le gouvernement provisoire, eut lieu le 29 juin. Ce jour-là Napoléon quitta, pour ne plus revenir, sa retraite de la Malmaison, accompagné de quelques serviteurs fidèles qui le suivirent dans l'exil.

Telle fut la ~~fin du~~ mort de celui qui eut le règne le plus éclatant, le plus glorieux peut-être de tous ceux que l'histoire aura à enregistrer. Il convient, pensons-nous, d'interrompre un moment ce récit, pour jeter un coup d'œil sur les causes qui ont empêché l'affermissement du grand Empire, et qui ont entraîné sa chute ; ces causes sont nombreuses. Il faut parmi elles placer au premier rang : la haine de la révolution française, implantée au cœur des vieilles dynasties de l'Europe ; puis la résistance couronnée de succès de l'Angleterre aux efforts de Napoléon pour affranchir les mers. Au-dessus de ces deux causes premières a plané l'effroi qu'inspirait aux souverains étrangers la supériorité d'un génie puissant, novateur et régénérateur, voué au triomphe de principes incompatibles avec l'esprit des vieilles monarchies.

Ces inimitiés implacables ont eu pour auxiliaires :

1° La condamnation du duc d'Enghien, événement

douloureux, fatal épisode du règne de Napoléon, que l'animosité comme la mauvaise foi des ennemis de notre pays n'ont pas manqué d'exploiter adroitement contre la France et contre son chef.

2° La guerre d'Espagne, entreprise désastreuse, qui a divisé nos forces, et peut-être empêché de la sorte le triomphe définitif de Napoléon sur les souverains de la coalition.

3° L'expédition de 1812 contre la Russie, que les rigueurs d'un hiver exceptionnel ont fait échouer, et dont la déplorable issue a eu des résultats si funestes.

Enfin un quatrième auxiliaire, un dissolvant dont il faut bien parler et reconnaître la puissance, c'est la trahison à l'intérieur, trahison d'abord timide et souterraine, puis audacieuse à la fin et marchant tête levée.

Deux hommes ou plutôt deux génies malfaisants s'étaient attachés à la fortune de Napoléon ; on a déjà compris qu'il s'agit ici de Talleyrand et de Fouché.

Talleyrand, dernier représentant des grands seigneurs d'autrefois, souple et insinuant, circonspect à l'excès, toujours maître de lui, sans conscience, vieilli dans les perfidies politiques, et vendant à l'étranger son influence, enveloppait de mystère ses sourdes menées.

Fouché, jadis fougueux démagogue qui avait échangé le bonnet rouge contre la couronne de duc, brouillon audacieux, ayant besoin de l'intrigue comme de l'air nécessaire pour respirer et s'embar-

rassant dans ses propres pièges, marchait plus à découvert. Napoléon le méprisait à cause de son immoralité politique, mais il s'en servait parce qu'on lui avait, je ne sais comment, persuadé qu'il lui était nécessaire. L'Empereur croyait que l'apostasie de l'un et le régicide de l'autre lui répondaient de leur fidélité. En éloignant le premier de ses conseils, il n'avait pu lui ôter les moyens de nuire que donnait à Talleyrand son crédit à l'étranger ; en conservant l'autre, c'est un serpent qu'il avait réchauffé dans son sein. Ces deux hommes ont été également nuisibles à Napoléon, l'un par sa retraite, l'autre par sa permanence dans les conseils de la couronne. Ils n'étaient, ni l'un ni l'autre, des esprits transcendants ; mais ils avaient des vices et des qualités qui leur avaient réussi auprès de Napoléon. Ils auraient pu être jugés suffisamment coupables pour encourir une condamnation ; mais l'Empereur, confiant dans sa force, croyait inutiles et même fâcheux l'éclat et le scandale d'un procès. Sa fierté aurait d'ailleurs souffert de l'aveu public que des ministres, investis de sa confiance, avaient été assez hardis pour concevoir la pensée de tourner contre lui le pouvoir qu'il leur avait délégué. Au surplus, ils s'étaient élevés avec lui ; il ne pouvait oublier leurs premiers services. Celui qui disait que le cœur de l'homme d'Etat doit être dans sa tête sentait le sien toujours à sa place, en dépit de tout ce qu'il pouvait dire. C'est contre ces deux hommes surtout que Napoléon prononçait un

anathème, quand, faisant ses derniers adieux à la France en perdant de vue ses côtes qu'il ne devait plus revoir, il s'écriait : « Adieu, terre des braves... « Adieu, chère France! quelques traîtres de moins et « tu serais encore la grande nation, la maîtresse du « monde! »

L'Empereur avait quitté la Malmaison pour aller coucher à Rambouillet. Le 3 juillet, il était à Rochefort où son frère Joseph vint le retrouver. Pendant les douze jours que Napoléon passa, soit à Rochefort, soit à l'île d'Aix, il resta dans l'incertitude du parti qu'il devait prendre : Irait-il en Amérique ou en Angleterre ?... Il reçut des propositions de la part de divers officiers de marine français et étrangers et de plusieurs généraux qui lui envoyèrent des émissaires. Le blocus de la croisière anglaise et les déclarations des commandants des navires de cette escadre lui fermaient le passage en Amérique. Des divers moyens proposés pour tromper la vigilance des croisières, les uns semblaient impraticables, les autres étaient jugés inadmissibles. Il répugnait à Napoléon d'être la cause directe de la perte des bâtiments et des équipages qui se dévoueraient uniquement pour lui. Il préféra attendre les saufs-conduits qui devaient être envoyés d'Angleterre. Ces saufs-conduits n'arrivant pas, des assurances, qu'il pouvait considérer comme officielles, lui étaient cependant données qu'il serait reçu en Angleterre avec les égards auxquels il avait

droit de prétendre. Comme on lui avait affirmé que, dans tous les cas, il trouverait dans ce pays des facilités pour se rendre en Amérique, Napoléon se décida à aller à bord du *Bellérophon*, vaisseau principal de la station navale anglaise. Il s'y était fait précéder par une lettre autographe adressée au prince régent d'Angleterre[1], et avait chargé le général Gourgaud de la lui remettre en personne. Après l'accomplissement de cet acte, l'empereur Napoléon se livra, avec la confiance d'une grande âme, à l'hospitalité britannique. Le *Bellérophon* mit le même jour à la voile pour l'Angleterre, et alla mouiller à Plymouth. On attendait à bord de ce navire le moment de débarquer lorsque, le 30 juillet, deux commissaires anglais vinrent notifier à Napoléon une décision du ministère britannique... qui le déportait à l'île de Sainte-Hélène. Je ne raconterai pas, comme étant bien connue, la protestation de l'Empereur, ni les divers incidents qui ont marqué cette époque si douloureuse de sa vie. Je ne m'étendrai pas davantage sur les témoignages de respect qu'il reçut de la part des marins et des soldats anglais ou sur la curiosité qu'excita sa présence devant les côtes d'Angleterre. Je me bornerai à constater les sentiments d'universelle sympathie dont Napoléon devint l'objet au milieu de la foule toujours croissante, entassée sur

[1] Cette lettre qui débute par ces mots: « Altesse royale, etc., » est connue de tout le monde.

d'innombrables embarcations, et qui était venue pour le contempler.

Le *Bellérophon* étant hors d'état d'accomplir une longue traversée, l'Empereur et le petit nombre de serviteurs fidèles, auxquels il fut permis de le suivre, passèrent à bord du *Northumberland*, qui appareilla sans délai pour le lieu d'exil immortalisé par la grandeur d'âme avec laquelle Napoléon y supporta l'adversité, et par sa mort.

L'Empereur passa les premiers temps de sa captivité dans la maison d'un honnête Anglais, où il se vit dédommagé de l'insuffisance et de l'incommodité de cette pauvre habitation par les soins et les égards qu'on lui prodigua au sein de cette excellente famille. Deux mois après, Napoléon alla s'établir dans la maison de Longwood, où commença cette longue agonie qui devait durer six ans avant de le conduire au tombeau.

Le triumvirat des souverains alliés partit de Vienne à la fin de mai ; les généraux commandant leurs armées les avaient déjà précédés sur la route de France. Quinze jours après le départ des deux empereurs et du roi de Prusse, tous les plénipotentiaires demeurés à Vienne signèrent, à l'exception des représentants de l'Espagne, les actes du Congrès. Le refus de l'Espagne avait pour motif le rejet des réclamations soulevées par l'ancienne reine d'Etrurie contre la cession à l'ancienne Impératrice des Fran-

çais des duchés de Parme et de Plaisance, héritage paternel de l'infant Don Carlos, fils de cette reine. Une convention postérieure, qui établit la réversibilité de ces Etats en faveur de l'infant, à la mort de Marie-Louise, termina le différend. Parmi les illégalités, les spoliations arbitraires que consacraient les actes du Congrès de Vienne, figurait la disposition qui privait le fils de la duchesse de Parme de l'héritage de sa mère.

Ce fameux Congrès de Vienne qui aurait dû être un Sénat auguste, assemblé pour fonder un nouveau droit public devant assurer le repos de l'Europe et la mettre à l'abri de nouvelles commotions, n'a été en réalité qu'une arène ouverte aux ambitions oppressives et aux spoliations. Quatre grandes puissances se servirent de la force, que les peuples avaient mise dans les mains des souverains, pour méconnaître l'existence sociale de ces peuples, et l'engagement pris par elles d'améliorer la condition de ces mêmes masses. Les souverains et leurs ministres n'avaient été occupés que du soin de faire prévaloir des prérogatives dynastiques, de s'agrandir aux dépens de voisins plus faibles et d'opérer dans un unique intérêt d'ambition des fusions antipathiques, des démembrements, des échanges, des trafics, sans consulter les rapports d'intérêt et de convenance, et sans nul souci des droits acquis. Aussi ces décisions arbitraires ont-elles déposé en Europe des germes de mécontentement, des ferments de discordes et de guerres

futures. Enfin, après s'être si peu souciées de respecter les droits de la morale et de la justice, ces puissances, à l'instigation de l'empereur Alexandre, s'efforcèrent de masquer sous le manteau de la religion leur politique d'égoïsme et de cupidité. Les souverains signèrent, sans l'intermédiaire de leurs ministres, un traité mystique, dit de la Sainte-Alliance, par lequel — adoptant Jésus-Christ pour maître et pour modèle, — ils s'engageaient à prendre pour règle de conduite les préceptes de justice, de charité et de paix enseignés par le Sauveur, en se laissant guider dans toutes les circonstances par des principes qu'ils avaient, assurément, répudiés trop souvent dans leurs actes.

Le général Neipperg, couvert de lauriers cueillis dans sa dernière campagne en Italie, était revenu, avec de nouveaux titres à la reconnaissance du gouvernement autrichien, reprendre son rôle de directeur suprême des sentiments et des volontés de Marie-Louise. Cette princesse resta en Autriche encore une année, avant d'être autorisée à aller prendre possession de ses nouveaux Etats. Quoiqu'elle y arrivât précédée par un édit du gouvernement autrichien, qui frappait les duchés d'un impôt de guerre de trois millions au profit de l'empire d'Autriche, ces peuples, heureux d'être délivrés du fléau d'une occupation militaire, dont la durée s'était prolongée deux ans, accueillirent Marie-Louise comme une seconde providence. Elle semblait envoyée pour

mettre un terme à leurs maux et pour leur ramener une ère de prospérité. Le plus puissant motif de la réception flatteuse réservée à Marie-Louise par ses nouveaux sujets provenait, il faut le dire, du fait qu'elle avait été la compagne de Napoléon. Dans l'entrée solennelle qu'elle fit à Parme, apparaissait auprès d'elle, au premier rang, le comte Neipperg alors son chevalier d'honneur et le dépositaire de son autorité.

La tâche que j'ai entreprise est parvenue à son terme. Je me suis fait généralement une loi de ne rapporter en détail que les choses dont j'ai été le témoin. Aussi n'ajouterai-je pas de longs développements à la relation des dernières années de l'existence de l'Empereur à Sainte-Hélène. Tandis que Marie-Louise, désormais étrangère à tous les liens qui les avaient unis, plus déchue que Napoléon, jouissait d'une condition prospère en apparence, mais que devaient troubler d'amers souvenirs, son illustre époux, trahi par la fortune et livré aux outrages de ses ennemis, donnait au monde sur un rocher tristement célèbre le saisissant spectacle d'un grand homme aux prises avec l'adversité.

Confiné dans la partie la plus insalubre de l'île de Sainte-Hélène, Napoléon y avait vécu, comme on le sait, pendant près de six ans, exposé aux odieuses vexations que lui infligeait l'arbitraire d'un geôlier dépourvu de tout sentiment délicat, et incapable de

comprendre les égards dus à une aussi grande infortune. Ingénieux à joindre aux souffrances matérielles et physiques de l'Empereur les tortures morales, Hudson Lowe paraissait avoir reçu la mission d'user à la fois l'âme et le corps de son auguste captif. Pendant cinq ans la vigueur de la constitution de Napoléon, la force de son caractère et de son esprit résistèrent à cette accumulation de maux; mais à la fin sa santé s'altéra. Dès l'année 1820, il était atteint d'une maladie grave, dont l'influence d'un climat plus sain aurait pu arrêter les progrès. Après avoir langui dans une lente agonie, ce grand homme succomba le 5 mai 1821, non sans avoir demandé et reçu les secours de la religion. Le mystère dont les instructions du cabinet de Londres avaient enveloppé la prison de Longwood laissait le monde dans l'ignorance du sacrifice qui s'y consommait; mais il ne fut plus possible à la fin de douter de la douloureuse catastrophe.

La nouvelle de la mort de l'Empereur me causa une consternation contre les effets de laquelle j'aurais cru être mieux armé. J'en eus de véritables hallucinations. Dans une de mes cruelles insomnies il me sembla que j'étais dans un salon des Tuileries, tendu en étoffe de velours vert foncé. La demi-obscurité qui y régnait et l'absence de tout ornement apparent donnait à cette pièce un aspect triste et sévère. J'y vis l'Empereur debout, appuyé contre la tablette de la cheminée où brûlait une bougie, dont

le faible rayonnement n'éclairait qu'une partie du salon. Il était seul et paraissait m'attendre. Sa figure portait l'empreinte d'une profonde tristesse. Il était vêtu d'une robe de chambre de flanelle blanche et coiffé d'un madras. Après quelques moments d'un silence tellement solennel que je n'osais le rompre, il me dit ces seules paroles : « Allons dîner ! » et il se dirigea en même temps vers une porte ouverte à côté de la cheminée. Je le suivis. Nous traversâmes plusieurs salons dont les portes étaient également ouvertes, tous tendus d'étoffes de couleur sombre et très faiblement éclairés. Nous glissions, comme des ombres, sur des tapis dont l'épaisseur amortissait le bruit de nos pas. Un morne silence régnait dans l'appartement qui était désert. Il n'y avait ni officiers, ni pages, ni domestiques. Nous nous arrêtâmes enfin dans une salle qui me parut immense, au milieu de laquelle était une grande table, recouverte d'un tapis vert. Sur cette table, et en regard l'un de l'autre, je vis deux plateaux d'argent qui portaient chacun un couvert. Un flambeau à trois branches, surmonté d'un abat-jour, séparait les deux plateaux devant chacun desquels était un fauteuil. Cette pièce était déserte comme les autres et démeublée. L'Empereur m'indiqua de la main le côté de la table le plus voisin de la porte par laquelle nous étions entrés, sans prononcer une parole, et alla s'asseoir de l'autre côté devant son couvert. Je trouvai mon assiette remplie d'un espèce de brouet noir dont j'essayai de goûter, mais qui me sembla

d'une amertume insupportable. La lumière interposée entre Napoléon et moi m'empêchait de le voir. Mais en relevant la tête, et en dirigeant le regard de son côté, je demeurai saisi de terreur en apercevant au-dessus de la lumière la tête de l'Empereur, dont les yeux d'une expression étrange étaient fixés sur moi... Il était debout et me paraissait d'une taille gigantesque ; sa face était livide et cadavéreuse. Son spectre fit quelques pas en chancelant et alla se perdre dans une obscurité dont mon regard ne put sonder la profondeur. Mes cheveux se dressaient sur ma tête. Je fis de vains efforts pour aller à lui, mes pieds étaient attachés à la terre. Je m'efforçai de crier ; ma langue était collée à mon palais. La lumière s'était éteinte ; un silence effrayant et une solitude sinistre régnaient dans l'appartement. C'était véritablement au banquet de la mort que ce rêve m'avait fait assister. L'agitation convulsive où j'étais me tira de ma somnolence. J'étais trempé de sueur. La vision avait disparu, mais je restai longtemps encore sous sa pénible impression.

La vie de ce grand homme avait été un combat continuel et le plus laborieux des apostolats. Si quelques jouissances, vives sans doute, sont venues faire diversion à tous ses pénibles travaux, il est certain qu'il les avait chèrement achetées. Son âme, pourtant si forte, avait un moment fléchi sous la douleur inexprimable de voir détruite, avant d'avoir été achevée, son œuvre de rénovation, magnifique monument

qui eût victorieusement répondu à tous les doutes, à toutes les critiques passionnées, à toutes les suppositions injustes. Napoléon avait vu ses intentions cruellement dénaturées, et son caractère peint des plus odieuses couleurs. La haine et l'envie s'étaient acharnées sur cette grande proie, et auraient voulu le faire douter de son immortalité, cette noble consolation qui reste au génie malheureux. La postérité plus équitable paiera, croyons-nous, un juste tribut de regrets et d'admiration à cette imposante mémoire. Elle plaindra ce grand homme, immolé à la peur par une ligue de rois réunis contre un seul adversaire, dont le nom il est vrai valait des armées. Victime de la confiance qui l'avait conduit de son plein gré sous le pavillon anglais, il a été enseveli tout vivant dans un tombeau, privé même des nouvelles de sa femme et de son fils, loin de tous les siens et oublié du monde, qui ne s'est quelquefois souvenu de lui que pour insulter à ses chaînes. Il a langui six ans dans son étroite prison, mais en restant toujours grand, toujours supérieur à son infortune. On peut dire que la consécration du malheur aurait manqué à tant de gloire ! L'auguste infortuné avait comme une révélation de sa destinée future, quand il écrivait cette phrase de discours dont on se souviendra peut-être, et que nous avons citée :

« *Les grands hommes sont des météores destinés à* « *brûler pour éclairer la terre !* »

Napoléon a trop aimé la guerre, dira-t-on. Sans

doute ; mais quelle paix durable lui aurait-il été possible de conclure avec des ennemis irréconciliables, dépourvus de générosité et même de bonne foi ? Une rivalité haineuse a toujours été le premier mobile de la politique anglaise vis-à-vis de la France. Quand le gouvernement de l'Empire, dont les machinations de cette politique ont produit la grandeur, rendait notre nation puissante et prospère, le cabinet anglais n'avait qu'une pensée : c'était de l'abattre et d'intéresser à sa chute les puissances du continent. C'est dans le but exclusif de son agrandissement commercial et de sa suprématie maritime qu'il a excité leurs passions sans relâche, et qu'il a prodigué son or pour les amener à lui sacrifier les véritables intérêts de l'Europe. C'est là, aujourd'hui, une vérité bien connue.

Il ne peut plus être question de faire revivre les splendeurs des temps héroïques dont nous avons, à notre tour, cherché à retracer le tableau. La puissance formidable, qui a mis l'Angleterre à deux doigts de sa perte, qui a été sur le point de faire expier à son gouvernement ses longues injustices et l'abus de sa prépotence, n'est plus à redouter pour nos éternels rivaux. Mais des efforts combinés renverseront, tôt ou tard, cette intolérable domination, et Napoléon a préparé l'abaissement du tyran des mers. Si l'excès du despotisme maritime britannique suscite, un jour, des continuateurs de son œuvre, les mânes de l'Empereur seront enfin consolés.

On peut prédire en outre à coup sûr, et nous ne croyons pas mériter d'être démenti, qu'en vengeant le martyre de Jeanne d'Arc et de Napoléon, la décadence de la puissance anglaise ne laissera pas à l'Europe un seul regret !

APPENDICE

RÉPONSE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON A L'ADRESSE DES DÉPUTÉS DE LA POLOGNE EN 1812

Après avoir parlé de l'intérêt qu'il a constamment porté à la Pologne, Napoléon ajoute :

« J'aime votre nation. Pendant seize ans j'ai vu vos soldats à mes côtés dans les champs de l'Italie et dans ceux de l'Espagne. J'applaudis à ce que vous avez fait ; j'autorise les efforts que vous voulez faire. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions. Si vos efforts sont unanimes, vous pouvez concevoir l'espoir de réduire vos ennemis à reconnaître vos droits, mais dans des contrées aussi éloignées et aussi étendues, c'est entièrement dans l'unanimité des efforts de la population qui les couvre que vous pourrez trouver l'espoir du succès. — Je vous ai tenu le même langage dès ma première entrée en Pologne. Je dois y ajouter que j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines, et que je ne puis sanctionner aucune manœuvre qui tende à troubler la paisible possession de ce qui lui reste des provinces de la Pologne.

« Faites que la Lithuanie, la Samogitie, Vitepsk, Polotz, Mohilew, la Volhinie, l'Ukraine, la Podolie soient animées du même esprit que j'ai vu dans la grande Pologne, et la Providence couronnera votre bonne cause par des succès. Je récompenserai ce dévoûment de vos contrées, qui vous rend si intéressants et vous acquiert tant de droits à mon estime et à ma protection, par tout ce qui dépendra de moi dans les circonstances. »

DÉCLARATION DU CLERGÉ DE FRANCE TOUCHANT LA PUISSANCE ECCLÉSIASTIQUE, DRESSÉE PAR BÉNIGNE BOSSUET, ÉVÊQUE DE MEAUX, DU 19 MARS 1682.

Plusieurs personnes s'efforcent de ruiner les décrets de l'Eglise gallicane et ses libertés, que nos ancêtres ont soutenus avec tant de zèle, et de renverser leurs fondements, qui sont appuyés sur les saints Canons et sur la tradition des Pères; d'autres, sous prétexte de les défendre, ont la hardiesse de donner atteinte à la primauté de saint Pierre et des Pontifes romains ses successeurs, institués par Jésus-Christ; d'empêcher qu'on ne leur rende l'obéissance que tout le monde leur doit, et de diminuer la Majesté du Saint-Siège apostolique, qui est respectable à toutes les nations où l'on enseigne la vraie foi de l'Eglise, et qui conservent son unité. Les hérétiques, de leur côté, mettent tout en œuvre pour faire paraître cette puissance, qui maintient la paix de l'Eglise, insupportable aux rois et aux peuples; et ils se servent de cet artifice, afin de séparer les âmes simples de la communion de l'Eglise. Voulant remédier à ces inconvénients, nous archevêques et évêques assemblés à Paris par ordre du roi, avec les autres ecclésiastiques députés, qui représentent l'Eglise gallicane, avons jugé convenable, après une mûre délibération, de faire les règlements et la déclaration qui suivent:

I. Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles ; Jésus-Christ nous apprenant lui-même *que son royaume n'est point de ce monde ;* et en un autre endroit : *qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ;* et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut être en rien altéré ou absorbé : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu.* Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles ; qu'ils ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement, par l'autorité du chef de l'Eglise ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou absous du serment de fidélité, et que cette doctrine nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des Saints-Pères et aux exemples des saints. — II. Que la plénitude de puissance que le Saint-Siège apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle que néanmoins les décrets du saint concile œcuménique de Constance, contenus dans les sections IV et V, approuvés par le Saint-Siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Eglise et du Pontife romain, et observés religieusement dans tous les temps par l'Eglise gallicane, demeurent dans leur force et vertu ; et que l'Eglise de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent

en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, et qu'ils ne regardent que le temps du schisme. — III. Qu'ainsi il faut régler l'usage de sa puissance apostolique en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général de tout le monde ; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Eglise gallicane, doivent avoir leur force et vertu et les usages de nos pères demeurer inébranlables; qu'il est même de la grandeur du Saint-Siège apostolique, que les lois et coutumes, établies du consentement de ce Siège respectable et des églises, subsistent invariablement.

IV. Quoique le pape ait la principale part dans la question de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement n'est pas pourtant irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne.

Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les églises de France, et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentiments, et que nous suivions *tous la même* doctrine.

Un édit du roi Louis XIV du 23 mars 1682 prescrivit l'enregistrement de cette déclaration dans toutes les cours de parlement, et son enseignement dans toutes les universités et facultés de théologie.

Un décret impérial du 25 février 1810 déclara cet édit loi générale de l'Empire.

L'étrange déclaration du Congrès de Vienne fut renvoyée au Conseil d'Etat français qui fit à l'Empereur le rapport

suivant. Ce rapport établit avec tant de clarté et de netteté la situation de l'Empereur vis-à-vis de la nation et de l'Europe que, malgré l'étendue de ce document et la publicité qu'il a reçue, nous n'hésitons pas à le reproduire ici.

Cette éloquente réfutation fut rédigée par M. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, après une conversation d'un quart d'heure avec l'Empereur.

RAPPORT DE LA COMMISSION COMPOSÉE DES PRÉSIDENTS DU CONSEIL D'ÉTAT, SUR LA DÉCLARATION DU CONGRÈS DE VIENNE, DU 13 MARS 1815.

En conséquence du renvoi qui lui a été fait, la commission, composée des présidents des sections du Conseil d'Etat, a examiné la déclaration du 13 mars, le rapport du ministre de la police générale et les pièces qu'il y a jointes.

La déclaration est dans une forme si inusitée, conçue dans des termes si étranges, exprime des idées tellement antisociales, que la commission était portée à la regarder comme une de ces productions supposées par lesquelles des hommes méprisables cherchent à égarer les esprits, et à faire prendre le change à l'opinion publique

Mais la vérification des procès-verbaux dressés à Metz et des interrogatoires des courriers n'a pas permis de douter que l'envoi de cette déclaration n'eût été fait par les membres de la Légation française à Vienne ; elle doit conséquemment être considérée comme adoptée et signée par eux.

C'est sous ce premier point de vue que la commission a cru devoir d'abord examiner cette production qui n'a point de modèle dans les annales de la diplomatie, et dans laquelle des Français, des hommes revêtus du caractère public le plus respectable, commencent par une espèce de

mise hors la loi, ou pour parler plus nettement, par une provocation à l'assassinat de l'empereur Napoléon.

Nous disons avec le ministre de la police que cette déclaration est l'ouvrage des plénipotentiaires français, parce que ceux d'Autriche, de Prusse, de Russie, d'Angleterre n'ont pu signer un acte que les souverains et les peuples auxquels ils appartiennent s'empresseraient de désavouer.

Et d'abord ces plénipotentiaires, coopérateurs pour la plupart du traité de Paris, savent que Napoléon y a été reconnu comme conservant le titre d'Empereur et souverain de l'île d'Elbe ; ils l'auraient désigné par ces titres, et ne se seraient écartés ni dans le fond ni dans la forme du respectueux égard qu'ils imposent.

Ils auraient senti que, d'après les lois des nations, le prince le moins fort par l'étendue ou la population de ses Etats, jouit, quant à son caractère politique et civil, des droits appartenant à tout prince souverain à l'égard du monarque le plus puissant, et Napoléon, reconnu sous le titre d'Empereur et en qualité de souverain par toutes les puissances, n'était pas plus qu'aucune d'elles justiciable du Congrès de Vienne.

L'oubli de ces principes, impossible à supposer dans des plénipotentiaires qui pèsent les droits des nations avec réflexion, sagesse et maturité, n'a rien d'étonnant quand il est manifesté par des ministres français à qui leur conscience reproche plus d'une trahison, chez qui la crainte a produit l'emportement, et dont les remords égarent la raison.

Ceux-là ont pu risquer la fabrication, la publication d'une pièce, telle que la prétendue déclaration du 13 mars, dans l'espoir d'arrêter la marche de Napoléon et d'abuser le peuple français sur les vrais sentiments des puissances étrangères.

Mais il ne leur est pas donné de juger comme elle le mérite d'une nation qu'ils ont méconnue, trahie, et livrée aux armes de l'étranger.

Cette nation brave et généreuse se révolte contre tout ce qui porte le caractère de la lâcheté et de l'oppression. Ses affections s'exaltent quand leur objet est menacé ou atteint par une grande injustice ; et l'assassinat auquel provoque la déclaration du 13 mars ne trouvera des bras pour l'accomplir, ni parmi les vingt-cinq millions de Français dont la majorité a suivi, gardé, protégé Napoléon de la Méditerranée à la capitale, ni parmi les dix-huit millions d'Italiens, les six millions de Belges ou riverains du Rhin, et les peuples nombreux de l'Allemagne, qui, dans cette conjoncture solennelle, n'ont prononcé son nom qu'avec un souvenir respectueux, ni au sein de la nation anglaise indignée, dont les honorables sentiments désavouent le langage qu'on a osé prêter aux souverains.

Les peuples de l'Europe sont éclairés. Ils jugent les droits de Napoléon, les droits des princes alliés et les droits des Bourbons.

Ils savent que le traité de Fontainebleau est un traité entre souverains. Sa violation, l'entrée de Napoléon sur le territoire français, ne pouvait, comme toute infraction à un acte diplomatique, comme toute invasion hostile, amener qu'une guerre ordinaire, dont le résultat ne peut être, quant à la personne, que d'être vainqueur ou vaincu, libre ou prisonnier de guerre ; quant aux possessions, de les conserver ou de les perdre, de les accroître ou de les diminuer, et que toute pensée, toute menace, tout attentat contre la vie d'un prince en guerre avec un autre est une chose inouïe dans l'histoire des nations et des cabinets de l'Europe.

A la violence, à l'emportement, à l'oubli des principes qui caractérisent la déclaration du 13 mars, on reconnaît

les envoyés du même prince, les organes du même conseil qui, par l'ordonnance du 9 mars, mettaient aussi Napoléon hors la loi, appelaient aussi sur lui les poignards des assassins, promettaient aussi un salaire à qui apporterait sa tête.

Et cependant qu'a fait Napoléon? Il a honoré par sa sécurité les hommes de toutes les nations qu'insultait l'infâme mission à laquelle on voulait les appeler. Il s'est montré modéré, généreux, protecteur envers ceux-là mêmes qui l'avaient voué à la mort.

Quand il a parlé au général Exelmans, marchant vers la colonne qui suivait de près Louis-Stanislas-Xavier ; au général comte d'Erlon qui devait le recevoir à Lille ; au général Clausel qui allait à Bordeaux, où se trouvait la duchesse d'Angoulême ; au général Grouchy qui marchait pour arrêter les troubles civils excités par le duc d'Angoulême, partout enfin des ordres ont été donnés par l'Empereur pour que les personnes fussent respectées et mises à l'abri de toute attaque, de tout danger, de toute violence dans leur marche sur le territoire français, et au moment où elles le quitteraient.

La nation et la postérité jugeront de quel côté a été, dans cette grande conjoncture, le respect pour les droits des peuples et des souverains, pour les règles de la guerre, les principes de la civilisation, le maximum des lois civiles et religieuses. Elles prononceront entre Napoléon et la maison de Bourbon.

Si, après avoir examiné la prétendue déclaration du Congrès sous ce premier aspect, on la discute dans ses rapports avec les conventions diplomatiques, avec le traité de Fontainebleau du 11 avril, ratifié par le gouvernement français, on trouvera que sa violation n'est imputable qu'à ceux-là mêmes qui la reprochent à Napoléon.

Le traité de Fontainebleau a été violé par les puissances

alliées et par la maison de Bourbon, en ce qui touche l'empereur Napoléon et sa famille, en ce qui touche les droits et les intérêts de la nation française.

I. L'impératrice Marie-Louise et son fils devaient obtenir des passeports et une escorte, pour se rendre auprès de l'Empereur; et loin d'exécuter cette promesse, on a séparé violemment l'épouse de l'époux, le fils du père, et cela dans les circonstances douloureuses où l'âme la plus forte a besoin de chercher de la consolation et du support au sein de la famille et des affections domestiques.

II. La sûreté de Napoléon, de la famille impériale et de leur suite, était garantie (article 14 du traité) par toutes les puissances, et des bandes d'assassins ont été organisées en France sous les yeux du gouvernement français et même par ses ordres, comme le prouvera bientôt la procédure solennelle contre le sieur de Maubreuil, pour attaquer l'Empereur et ses frères et leurs épouses. A défaut du succès qu'on espérait de cette première branche du complot, une émeute a été disposée à Orgon, sur la route de l'Empereur, pour essayer d'attenter à ses jours par la main de quelques brigands. On a envoyé en Corse comme gouverneur un sicaire de Georges le sieur Brulart, élevé exprès au grade de maréchal de camp, connu en Bretagne, en Anjou, en Normandie, dans la Vendée, dans toute l'Angleterre, par le sang qu'il a répandu, afin qu'il préparât et assurât le crime ; et en effet plusieurs assassins isolés ont tenté, à l'île d'Elbe, de gagner, par le meurtre de Napoléon, le coupable et honteux salaire qui leur était promis.

III. Les duchés de Parme et de Plaisance étaient donnés en toute propriété à Marie-Louise pour elle, son fils

et ses descendants; et après de longs refus de la mettre en possession, on a consommé l'injustice par une spoliation absolue, sous le prétexte illusoire d'un échange sans évaluation, sans proportion, sans souveraineté, sans consentement, et les documents existant aux relations extérieures que nous nous sommes fait représenter prouvent que c'est sur les sollicitations, sur les insistances du prince de Bénévent, que Marie-Louise et son fils ont été dépouillés.

IV. Il devait être donné au prince Eugène, fils adoptif de Napoléon, qui a honoré la France qui le vit naître et conquis l'affection de l'Italie qui l'adopta, un établissement convenable hors de France, et il n'a rien obtenu.

V. L'Empereur avait (article 9 du traité) stipulé, en faveur des braves de l'armée, conservation de leur dotation sur le Mont Napoléon; il avait réservé sur le domaine extraordinaire, et sur les fonds restant de la liste civile, des moyens de récompenser ses serviteurs, de payer les soldats qui s'attachaient à sa destinée : tout a été enlevé, réservé par les ministres des Bourbons. Un agent des militaires français, M. Bresson, est allé inutilement à Vienne réclamer pour eux la plus sacrée des propriétés, le prix de leur courage et de leur sang.

VI. La conservation des biens meubles et immeubles de la famille de l'Empereur est stipulée par le même traité (article 6); et elle a été dépouillée des uns et des autres, savoir, à main armée par des brigands commissionnés; en Italie par la violence des chefs militaires; dans les deux pays, par des séquestres et des saisies solennellement ordonnées.

VII. L'empereur Napoléon devait recevoir deux millions,

et sa famille deux cent cinquante mille francs par an, selon la répartition établie (article 6 du traité) ; et le gouvernement français a constamment refusé d'acquitter cet engagement ; et Napoléon se serait bientôt vu réduit à licencier sa garde fidèle, faute de moyens pour assurer sa paie, s'il n'eût trouvé dans les reconnaissants souvenirs des banquiers et négociants de Gênes et d'Italie, l'honorable ressource d'un prêt de douze millions qui lui fut offert.

VIII. Enfin, ce n'était pas sans motif qu'on voulait, par tous les moyens, éloigner de Napoléon ces compagnons de sa gloire, modèles de dévouement et de constance, garants inébranlables de sa sûreté et de sa vie. L'île d'Elbe lui était assurée en toute propriété (article 3 du traité) ; et la résolution de l'en dépouiller, désirée par les Bourbons, sollicitée par leurs agents, avait été prise au Congrès.

Et si la Providence n'y eût pourvu dans sa justice, l'Europe aurait vu attenter à la personne, à la liberté de Napoléon, relégué désormais à la merci de ses ennemis, loin de sa famille et séparé de ses serviteurs, ou à Sainte-Lucie ou à Sainte-Hélène, qu'on lui assignait pour prison.

Et quand les puissances alliées, cédant aux vœux imprudents, aux instances cruelles de la maison de Bourbon, ont condescendu à la violation du contrat solennel sur la foi duquel Napoléon avait dégagé la nation française de ses serments ; quand lui-même et tous les membres de sa famille se sont vus menacés, atteints dans leurs personnes, dans leurs propriétés, dans leurs affections, dans tous les droits stipulés en leur faveur comme princes, dans ceux même assurés par les lois aux simples citoyens, que devait faire Napoléon ?

Devait-il, après avoir enduré tant d'offenses, supporté tant d'injustices, consentir à la violation complète des

engagements pris avec lui, et se résignant personnellement au sort qu'on lui préparait, abandonner encore son épouse, son fils, sa famille, ses serviteurs fidèles à leur affreuse destinée...

Une telle résolution semble au-dessus des forces humaines. et pourtant Napoléon aurait pu la prendre, si la paix, le bonheur de la France eussent été le prix de ce nouveau sacrifice. Il se serait encore dévoué pour le peuple français, duquel, ainsi qu'il veut le déclarer à l'Europe, il se fait gloire de tout tenir, auquel il veut tout rapporter, à qui seul il veut répondre de ses actions et dévouer sa vie.

C'est pour la France seule et pour lui éviter les malheurs d'une guerre intestine, qu'il abdiqua la couronne en 1814. Il rendit au peuple français les droits qu'il tenait de lui. Il le laissa libre de se choisir un nouveau monarque, et de fonder sa liberté et son bonheur sur des institutions protectrices de l'une et de l'autre.

Il espérait pour la nation la consécration de tout ce qu'il avait acquis par vingt-cinq années de combats et de gloire, l'exercice de la souveraineté dans le choix d'une dynastie et dans la stipulation de conditions auxquelles elle serait appelée à régner.

Il attendait du nouveau gouvernement le respect pour la gloire des armées, les droits des braves, la garantie de tous les intérêts nouveaux ; de ces intérêts nés et maintenus depuis un quart de siècle, résultant de toutes les lois politiques et civiles, observées, réservées depuis ce temps, parce qu'elles sont identifiées avec les mœurs, les habitudes, les besoins de la nation.

Loin de là, toute idée de souveraineté du peuple a été écartée.

Le principe sur lequel a reposé toute la législation politique et civile depuis la Révolution a été écarté également.

La France a été traitée par les Bourbons comme un pays révolté, reconquis par les armes de ses anciens maîtres, et asservie de nouveau à une domination féodale.

Louis-Stanislas Xavier a méconnu le traité qui seul avait rendu le trône de France vacant, et l'abdication qui seule lui permettait d'y monter.

Il a prétendu avoir régné dix-neuf ans, insultant ainsi et les gouvernements établis depuis ce temps, et le peuple qui les a consacrés par ses suffrages, et l'armée qui les a défendus et jusqu'aux souverains qui les ont reconnus dans leurs nombreux traités.

Une charte rédigée par le Sénat, tout imparfaite qu'elle fût, a été mise en oubli.

On a imposé à la France une loi prétendue constitutionnelle, aussi facile à éluder qu'à révoquer, et dans la forme des simples ordonnances royales, sans consulter la nation, sans entendre même ces corps devenus illégaux, fantômes de représentation nationale.

Et comme les Bourbons ont ordonné sans droits et promis sans garantie, ils ont éludé sans bonne foi et exécuté sans fidélité.

La violation de cette prétendue charte n'a été restreinte que par la timidité du gouvernement; l'étendue des abus d'autorité n'a été bornée que par sa faiblesse.

La dislocation de l'armée, la dispersion de ses officiers, l'exil de plusieurs, l'avilissement des soldats, la suppression de leurs dotations, la privation de leur solde et de leur retraite, la réduction du traitement des légionnaires, le dépouillement de leurs honneurs, la prééminence des décorations de la monarchie féodale, le mépris des citoyens désignés de nouveau sous le nom de tiers état, le dépouillement préparé et déjà commencé des acquéreurs de biens nationaux, l'avilissement actuel de la valeur de ceux qu'on était obligé de vendre, le retour de la féodalité dans ses

titres, ses privilèges, ses droits utiles, le rétablissement des principes ultramontains, l'abolition des libertés de l'Eglise gallicane, l'anéantissement du Concordat, le rétablissement des dîmes, l'intolérance renaissante d'un culte exclusif, la domination d'une poignée de nobles sur un peuple accoutumé à l'égalité, voilà ce que les Bourbons ont fait et voulaient faire pour la France.

C'est dans de telles circonstances que Napoléon a quitté l'île d'Elbe. Tels sont les motifs de la détermination qu'il a prise, et non la considération de ses intérêts personnels, si faible près de lui comparée aux intérêts de la nation à laquelle il a consacré son existence.

Il n'a pas apporté la guerre au sein de la France, il y a éteint au contraire la guerre que les propriétaires de biens nationaux, formant les quatre cinquièmes des propriétaires français, avaient été forcés de faire à leurs spoliateurs ; la guerre que les citoyens opprimés, abaissés, humiliés par les nobles, auraient été forcés de déclarer à leurs oppresseurs ; la guerre que les protestants, les juifs, les hommes de cultes divers auraient été forcés de soutenir contre leurs persécuteurs.

Il est venu délivrer la France ; et c'est aussi comme libérateur qu'il a été reçu.

Il est arrivé presque seul, il a parcouru deux cent vingt lieues sans rencontrer un obstacle, sans combats, et a repris sans résistance, au milieu de la capitale et des acclamations de l'immense majorité des citoyens, le trône délaissé par les Bourbons, qui, dans l'armée, dans leur maison, dans les gardes nationales, dans le peuple, n'ont pu armer personne pour essayer de s'y maintenir.

Et cependant, replacé à la tête de la nation qui l'avait déjà choisi trois fois, qui vient de le désigner une quatrième fois par l'accueil qu'elle lui a fait dans sa marche, et son arrivée rapide et triomphale — de cette nation par laquelle

et dans les intérêts de laquelle il veut régner, que veut Napoléon ?

Ce que veut le peuple français : l'indépendance de la France, la paix intérieure, la paix avec tous les peuples, l'exécution du traité de Paris du 30 mai 1814.

Qu'y a-t-il donc désormais de changé dans l'état de l'Europe et dans l'espoir du repos qui lui était promis ? Quelle voix s'élève pour demander ces secours qui, suivant la déclaration, ne doivent être donnés qu'autant qu'ils seront réclamés ?

Il n'y a rien de changé, si les puissances alliées reviennent, comme on doit l'attendre d'elles, à des sentiments justes, modérés ; si elles reconnaissent que l'existence de la France dans un état respectable et indépendant, aussi éloigné de conquérir que d'être conquis, de dominer que d'être asservi, est nécessaire à la balance des grands royaumes, comme à la garantie des petits États.

Il n'y a rien de changé, si, respectant les droits d'une grande nation qui veut respecter les droits de toutes les autres, qui, fière et généreuse, a été abaissée et ne peut jamais être avilie, on lui laisse reprendre un monarque et se donner une constitution et des lois qui conviennent à ses mœurs, à ses intérêts, à ses habitudes, à ses besoins nouveaux.

Il n'y a rien de changé, si, n'essayant pas de contraindre la France à reprendre, avec une dynastie dont elle ne peut plus vouloir, les chaînes féodales qu'elle a brisées, à se soumettre à des prestations seigneuriales ou ecclésiastiques dont elle est affranchie, on ne veut pas lui imposer des lois, s'immiscer dans ses affaires intérieures, lui assigner une forme de gouvernement, lui donner des maîtres au gré des intérêts ou des passions de ses voisins.

Il n'y a rien de changé, si, quand la France est occupée de préparer le nouveau pacte social qui garantira la

liberté de ses citoyens, le triomphe des idées généreuses qui dominent en Europe et qui ne peuvent plus y être étouffées, on ne la force pas de se distraire, pour combattre, de ces pacifiques pensées et des moyens de prospérité intérieure auxquels le peuple et son chef veulent se consacrer dans un heureux accord.

Il n'y a rien de changé, si, quand la nation française ne demande qu'à rester en paix avec l'Europe entière, une injuste coalition ne la force pas de défendre, comme elle l'a fait en 1792, sa volonté et ses droits, et son indépendance et le souverain de son choix.

Signé : Le ministre d'État, Président de la section des finances, le comte DEFERMON ;

Le ministre d'État, Président de la section de l'intérieur, le comte REGNAULD DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY ;

Le Président de la section de législation, le comte BOULAY ;

Le Président de la section de la guerre, le comte ANDREOSSY.

Certifié conforme,

Le ministre secrétaire d'État, le duc de BASSANO.

LETTRE DU ROI JOACHIM A M. MACIRONE.

Ajaccio, 28 septembre 1815.

M. Macirone, envoyé des puissances alliées auprès du roi Joachim, ma première lettre d'aujourd'hui a été dictée par les circonstances du moment. Maintenant je le dois à moi-même, à la vérité et à votre noble franchise et bonne foi de vous instruire de mes véritables intentions.

J'apprécie ma liberté au-dessus de tout autre bien. La captivité n'a pour moi d'autre synonyme que la mort. Quel traitement puis-je attendre de ces puissances qui m'ont laissé pendant deux mois sous les poignards des assassins de Marseille ! J'ai sauvé la vie au marquis de Rivière. Il était condamné à périr sur l'échafaud ; j'ai obtenu sa grâce de l'Empereur. Exécrable vérité ! il excitait secrètement ces misérables ; c'est lui qui mettait ma tête à prix ! Errant dans les bois, caché dans les montagnes, je ne dois la vie qu'à la généreuse compassion que mes malheurs ont excitée dans l'âme de trois officiers français ; ils m'ont transporté en Corse au plus grand péril de leurs jours.

Des misérables prétendent que j'ai emporté de Naples de grands trésors : ne savent-ils pas que j'ai reçu ce royaume en échange du grand-duché de Berg, que je possédais d'après un traité solennel ; j'y ai apporté des richesses immenses ? tout a été dépensé pour le bien de mon royaume de Naples ! Le souverain, qui depuis est venu l'occuper, l'a-t-il reconnu ? Je n'ai plus de quoi vivre moi et ma famille.

Je n'accepterai point les conditions que vous êtes chargé de m'offrir. Je n'y vois qu'une abdication pure et simple, sous la seule condition qu'on me permettra de vivre, mais dans une éternelle captivité, soumis à l'action arbitraire des lois sous un gouvernement despotique, où est ici la modération, la justice ! Y voit-on les égards dus à un monarque malheureux qui a été formellement reconnu par toute l'Europe, et qui, dans un moment bien critique, a décidé la campagne de 1814 en faveur de ces mêmes puissances qui maintenant, contre leurs propres intérêts, l'accablent du poids excessif de leurs persécutions !

C'est une vérité bien reconnue que je n'ai repoussé les Autrichiens jusqu'au Pô, que parce qu'à force d'intrigues on était parvenu à me persuader qu'ils se préparaient à

m'attaquer, sans cependant le concours de l'Angleterre. J'ai jugé nécessaire d'avancer ma ligne de défense et de gagner les peuples de mon côté.

Personne ne sait mieux que vous, monsieur, ainsi que lord Bentinck lui-même, que je ne fis ce fatal mouvement de retraite, que sur la déclaration de ce général qu'il se trouverait dans l'obligation de prêter son secours aux Autrichiens, puisqu'ils l'avaient réclamé. Vous connaissez les causes qui ont occasionné le désordre et la désertion dans ma belle armée : les faux bruits artificieusement répandus de ma mort ; des débarquements des Anglais à Naples ; la conduite du général Pignatelli-Strongoli ; enfin la trahison de certains de mes officiers qui ont réussi, avec un art perfide, à augmenter par leur exemple et par leurs discours le découragement et la désertion.

Il n'existe point à cette heure un individu de cette armée qui n'ait reconnu son erreur. Je pars pour les rejoindre. Ils brûlent du désir de me revoir à leur tête. Ils m'ont conservé toutes leurs affections, de même que chaque classe de mes bien-aimés sujets. Je n'ai point abdiqué ; j'ai le droit de reprendre ma couronne, si Dieu m'en donne la force et les moyens, ma présence sur le trône de Naples ne saurait être maintenant un sujet de crainte. On ne peut plus prétexter des liaisons avec Napoléon qui n'est plus à l'île d'Elbe. Bien au contraire, l'Angleterre et l'Autriche pourront en tirer des avantages qu'ils attendraient en vain du souverain qu'ils ont voulu mettre à ma place.

Je m'abandonne à ces détails, monsieur, puisque c'est à vous que j'écris ; vos procédés envers moi, votre réputation et votre nom vous donnent des droits à ma franchise et à mon estime. Vous ne sauriez mettre aucun obstacle à mon départ, quand même vous en auriez l'envie.

Lorsqu'on vous remettra cette lettre, j'aurai déjà fait bon chemin vers ma destination. Ou je réussirai ou je ter-

minerai mes malheurs avec ma vie. J'ai bravé mille fois la mort en combattant pour ma patrie : ne me serait-il pas permis de l'exposer une fois pour moi-même ! Je frémis seulement pour le sort de ma famille.

Je me souviendrai toujours avec plaisir de la manière noble et délicate dont vous vous êtes acquitté de votre mission envers moi. Elle contraste agréablement avec les procédés gratuitement grossiers et révoltants de plusieurs autres personnes à mon égard, n'ayant ni les mêmes pouvoirs ni la considération dont vous jouissez.

J'ai donné ordre que vos pièces vous soient rendues. Sur ce, monsieur Macirone, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé : JOACHIM.

AVERTISSEMENT PRÉCÉDANT LA NOTICE SUR LE GÉNÉRAL NEIPPERG

A l'époque de la mort du général Neipperg, M. Saulnier, alors directeur de la *Revue Britannique*, me fit demander une note sur ce personnage. J'entrepris, dans l'article qui suit, de faire ressortir la double combinaison de la coalition, qui, en même temps qu'elle frappait l'empereur Napoléon dans sa personne, lui enlevait l'appui qu'il aurait pu trouver dans les effets de son union avec une princesse autrichienne, en le séparant de sa femme et de son fils, et en amenant l'Impératrice à déserter sa cause. Il importait à la coalition de prévenir toute résistance de la part de cette princesse, et de la dépouiller du prestige de la faveur publique, pour l'annihiler et pour consommer plus sûrement leur ruine commune.

Cet article a paru dans le numéro du mois de février 1829 de la *Revue Britannique*, sous le titre d'*Esquisses*

contemporaines. On a corrigé quelques erreurs qui s'y étaient glissées pendant l'impression; on a aussi rétabli quelques passages, dont le directeur de la *Revue* avait demandé le changement ou la suppression, pour éviter de se compromettre avec la censure du gouvernement de la Restauration, et de se brouiller avec ses abonnés étrangers.

Le comte Neipperg

Le général comte Neipperg vient de mourir à Parme, après une longue agonie, à l'âge de cinquante-sept ans; il était né en 1771. Il luttait depuis trois ans contre un mal incurable, dont la science et le zèle d'un habile médecin ne firent que retarder les progrès. Il avait éprouvé de sérieux redoublements de ce mal au retour d'un voyage à Vienne pendant lequel il accompagnait la duchesse de Parme, au mois de septembre dernier. Le comte Neipperg, ayant voulu suivre cette princesse en Piémont, habitait avec elle une des maisons de plaisance du roi de Sardaigne, lorsque sa maladie prit un caractère tellement grave que les médecins désespérèrent de pouvoir prolonger sa vie; le bruit même de sa mort se répandit prématurément. La translation du mourant fut alors impérieusement commandée par cette étiquette de cour qui établit des distinctions même dans la mort, et qui ne souffre pas qu'un malade étranger à la famille régnante meure dans une résidence royale. On assure que l'antipathie du souverain, autant que la règle du palais, avait rendu nécessaire l'éloignement de M. de Neipperg. Il fut transporté à Turin, et ramené, dans une litière, de cette ville à Parme, où il a succombé le 22 décembre dernier.

Le comte Neipperg est allé rejoindre dans la tombe la grande victime à la ruine de laquelle il avait activement contribué. Quand les princes de la coalition, semblables

aux *sept chefs* sacrifiant à la *peur* devant Thèbes, eurent résolu d'immoler Napoléon à leur repos, ce fut à l'inimitié du cabinet anglais qu'ils confièrent ce soin. Ce cabinet, fidèle à ses traditions, attira dans un piège ce trop confiant ennemi; puis, violant dans sa première application les principes de la charité chrétienne, fastueusement proclamés dans le préambule du traité de la Sainte-Alliance, il se hâta de l'ensevelir vivant au milieu de l'abîme des mers, séparé pour jamais du monde, et livré à la brutalité d'un geôlier, qu'il constitua l'exécuteur des hautes-œuvres de la coalition.

Ce ne fut pas tout : le grand infortuné, doué d'une âme supérieure aux vexations gratuites auxquelles on voulut le soumettre, fut privé par une politique implacable de la consolation, si douce au cœur du proscrit, de recevoir quelquefois des nouvelles de sa femme et de son fils, d'apprendre qu'ils existaient et qu'il n'en était pas oublié. Un luxe de mesures prohibitives, souvent ignobles dans la forme, mais toujours gratuitement odieuses, fut prodigué pour surprendre au passage les communications les plus innocentes, par lesquelles une fidélité ingénieuse ou une généreuse pitié pour le malheur auraient pu adoucir sa captivité; mais la moitié seulement de cette odieuse tâche était remplie.

Si sa compagne, si son fils, l'une veuve, l'autre orphelin avant le temps, avaient été arrachés à sa tendresse, ils restaient encore l'objet de l'intérêt de l'Europe. Ce sentiment de bienveillance qui s'attache à d'éclatantes infortunes, à des êtres faibles et victimes innocentes, devait rejaillir sur l'illustre proscrit dont le vautour britannique déchirait le sein. La politique, avec ses voies obliques et artificieuses, vint prêter son appui à la violence.

Des calomnies avaient d'abord été répandues sur la légitimité de l'enfant, mais elles échouèrent devant la probité

de l'empereur d'Autriche. La sollicitude de ce prince pour la mère fut plus facilement abusée. Marie-Louise devint, sans s'en douter, l'un des principaux instruments dont se servit la coalition pour assurer la ruine de l'ennemi dont l'étroite captivité ne la rassurait pas assez. L'oligarchie autrichienne fut chargée du second acte de ce grand drame; elle chercha, parmi ses nombreux agents, le plus propre à l'accomplissement de ses projets. L'empereur d'Autriche avait jeté les yeux sur le chef d'une famille illustre par sa naissance et par l'éclat qui jaillit d'une grande fortune, quoique dérangée, pour le placer auprès de sa fille; mais ce personnage n'offrait sans doute pas les ressources jugées nécessaires au rôle qu'on lui destinait; le comte Neipperg fut choisi. Issu d'une famille ancienne du Wurtemberg, il s'était attaché au service d'Autriche [1]; ses talents lui avaient gagné la confiance du prince de Metternich. Il avait déjà fait ses preuves, d'abord à Stockholm et ensuite à Naples. Ministre d'Autriche à Stockholm en 1812, il ne fut pas étranger au traité d'Orebro, par lequel le prince royal de Suède s'armait contre la patrie qui l'avait élevé, et la livrait à la Russie et à la Grande-Bretagne. Sous le voile de l'alliance, tandis qu'un corps autrichien prêtait à l'armée française le secours d'une coopération équivoque, l'oligarchie de Vienne suscitait sourdement des ennemis au gendre et à l'allié de son maître, et exploitait les passions d'un homme qui avait dû le pardon de coupables entreprises à la longanimité du premier Consul, et le trône à la générosité d'une grande âme qui dédaignait de se souvenir de l'ingratitude.

[1] Il s'était marié dans ce pays avec une femme qu'il avait enlevée à son mari, et dont il a eu cinq enfants. Cette femme mourut au commencement de 1815, après une maladie de deux jours. Son premier mari vivait encore en 1814; la mort de ce premier mari n'a précédé la sienne que de quelques mois.

De nouvelles instructions avaient envoyé le comte Neipperg de Stockholm à Naples ; ses séductions et ses promesses décidèrent l'héroïque et infortuné Joachim à embrasser un parti dont les hasardeux avantages préoccupaient son esprit depuis nos premiers désastres, mais qui ne pouvait être justifié que par le succès. Il l'entraîna à signer, le 11 janvier 1814, un traité par lequel le roi de Naples faisait cause commune avec les coalisés, et mettait en campagne une armée dont la défection devait, un an après, le livrer sans défense à ses perfides alliés.

Ces succès recommandaient trop un instrument aussi précieux pour qu'on ne s'empressât pas de l'employer à une autre œuvre de séduction. Le comte Neipperg vola donc à Mantoue, muni d'une lettre du roi de Bavière pour son gendre, le prince Eugène. Il s'appuya de cette lettre pour proposer au prince de suivre l'exemple de son beau-père, et de cesser une résistance que la chute et l'abdication de Napoléon rendaient inutile. Eugène répondit à ces instances par ces mots : « Je n'entends rien à la politique, « mais s'il est vrai que l'empereur Napoléon ait abdiqué, « ne perdons pas un moment, joignons nos troupes et « marchons pour appuyer les droits de l'Impératrice-« régente et de son fils. » Ce n'était pas ce que voulait l'astucieux diplomate ; mais ce que l'intrigue n'obtint pas, la force des événements l'opéra.

La chute du colosse européen rendant inutile l'emploi des talents diplomatiques du général Neipperg, il vint en France chercher sa part des faciles succès qu'y obtenaient les alliés. Il se trouvait en Italie avec un commandement, au mois de juillet 1814, lorsque l'impératrice Marie-Louise partit de Vienne pour les eaux d'Aix en Savoie. Le général Neipperg vint la recevoir à deux postes d'Aix. C'était alors un homme d'un peu plus de quarante ans, d'une taille moyenne, mais d'une tournure distinguée. L'uni-

forme de hussard, qu'il portait habituellement, et une chevelure blonde et bouclée, lui donnaient un air de jeunesse. Un large bandeau noir couvrait la cicatrice d'une blessure qui lui avait fait perdre un œil ; son regard était vif, perçant, scrutateur ; des manières élégantes et polies, un langage insinuant, des talents agréables, prévenaient en sa faveur. Il ne tarda pas à se concilier les bonnes grâces de Marie-Louise. Doué d'un esprit souple et délié, avoué en tout par le premier ministre, parlant au nom d'un père pour lequel cette princesse professait une grande déférence, ses progrès furent rapides dans la confiance d'une femme jeune, d'un caractère facile et bon, repoussée par sa patrie adoptive, enlevée au dévouement du petit nombre de Français qui s'étaient attachés à sa mauvaise fortune, et encore livrée aux terreurs de la catastrophe la plus accablante qui ait foudroyé une existence royale.

A Blois, un général russe vient l'enlever pour la conduire à Orléans, sous une escorte de Cosaques. A Orléans, des officiers sont envoyés par son père pour l'amener au château de Rambouillet, dont elle trouve les grilles et les avenues gardées par des Cosaques. De Rambouillet, un état-major autrichien est chargé de la conduire à Vienne, en traversant de poste en poste l'armée autrichienne, et en passant par le Tyrol, dévoué à la maison d'Autriche. A Aix, un général autrichien réside auprès d'elle, et sa surveillance inaperçue est appuyée par un corps stationné dans les environs.

Ainsi les barrières se multiplient sous ses pas. Partout où elle se trouve, un mur d'airain s'élève entre elle et l'époux que la politique avait uni à son sort pour un temps donné. Le lien formé par l'Église n'est pas rompu, mais les lois humaines et les sentiments de la nature sont méconnus.

Le général Neipperg fut très assidu auprès de Marie-

Louise pendant les six semaines qu'elle passa à Aix. Après la saison des eaux, il l'accompagna dans un voyage d'agrément qu'elle fit en Suisse, dont elle parcourut les différentes parties. Elle y jouit avec délices de la liberté que lui laissait l'absence de toute représentation, et put y satisfaire son goût dominant pour la vie privée.

Il revint avec elle à Vienne vers la fin de l'été. Une affectation de dévouement pour ses intérêts, l'activité de ses démarches, ses plaidoyers en sa faveur, avaient touché le cœur de Marie-Louise. L'engagement fut pris par elle de ne recevoir aucune lettre de l'île d'Elbe sans la remettre à son père, et de ne pas y répondre sans son consentement. Ainsi les épanchements de l'affection conjugale, les sollicitudes paternelles furent soumis à l'inquisition d'un congrès de rois ennemis. On fit valoir, pour obtenir d'elle ce sacrifice, l'intérêt de son fils, celui même de son époux ! A son retour d'Aix, elle fut flattée de l'espoir que sa soumission lui obtiendrait l'entrée des États qui lui étaient promis, que son fils l'y accompagnerait et lui succéderait. Séparée de son époux par des obstacles insurmontables, elle concentra sur son fils toute sa sollicitude.

A mesure que les manœuvres employées pour détacher l'ancienne Impératrice des Français de son époux et de la France obtinrent du succès, les difficultés surgirent. Les ministres de France et d'Espagne élevèrent des réclamations dont on ne manqua pas d'exagérer l'importance. Un des plénipotentiaires français, le duc Dalberg, se trouvant chez M^me^ de Brignole, sa belle-mère, que des sentiments honorables attachaient à la cause du malheur, dit tout haut que l'archiduchesse Marie-Louise n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la *race de Bonaparte* eût une principauté indépendante Le comte Neipperg, saisissant cette occasion de prouver son zèle, composa un mémoire destiné à combattre les prétentions de

l'Espagne et à établir les droits de la maison d'Autriche sur les duchés de Parme. Enfin ces résistances, moitié réelles moitié calculées, dont on effraya Marie-Louise, aboutirent à faire déclarer qu'elle obtiendrait d'être mise en possession des duchés, mais à la condition expresse que son fils ne l'accompagnerait pas. De nouvelles instances furent faites pour arracher à cette princesse ce nouveau sacrifice ; de nouvelles considérations furent mises en avant pour surmonter sa répugnance. Le général Neipperg soutenait l'impossibilité de laisser aller le fils de Napoléon en Italie, et prenait chacun à témoin que les vrais amis de l'Impératrice la supplieraient de laisser son fils à Vienne, si sa présence en Italie devait nuire aux intérêts du jeune prince, en se réservant la faculté de venir le voir tous les ans.

Sur ces entrefaites, la nouvelle du retour de l'île d'Elbe vint jeter l'alarme au milieu du conseil des amphicthyons, qui, livrés à une confiante sécurité, en prétendant asseoir l'équilibre de l'Europe, s'en partageaient les dépouilles. Cet événement fit juger nécessaire d'exercer sur le jeune fils de Napoléon une surveillance plus immédiate. Il fut enlevé aux soins maternels de sa respectable gouvernante, M^me^ la comtesse de Montesquiou, et amené du château de Schœnbrunn, où il demeurait avec sa mère, au palais de Vienne ; là un appartement lui fut assigné auprès de celui de l'empereur. En même temps le général Neipperg faisait signer à sa mère une déclaration par laquelle elle protestait qu'elle était tout à fait étrangère aux projets de Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés.

La veuve d'un général autrichien fut nommée gouvernante du fils de Napoléon. Elle fut destinée à faire le service de dame auprès de Marie-Louise, dans les premiers moments de l'absence du général Neipperg, qui fut presque en même temps envoyé en Italie. Un an après, lorsqu'on eut donné pour gouverneur au jeune prince le comte Maurice

Dietrichstein, cette dame fut nommée grande maîtresse de la duchesse de Parme. Ainsi la tutelle exercée envers Marie-Louise ne fut pas un moment suspendue.

Au commencement d'avril 1815, le général Neipperg alla prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée autrichienne, opposée au roi de Naples. La fortune le destinait à consommer la ruine du prince, qu'il avait commencée un an auparavant. Il entra le premier à Naples, et fut un moment gouverneur de cette ville. Après cette courte campagne, la division qu'il commandait fut envoyée dans le midi de la France ; il y resta peu de temps. Six mois environ après son départ pour l'armée, ayant été nommé grand maître de la maison de la duchesse de Parme, il revint à Vienne, où il se réunit à Marie-Louise. Dans le département du Gard, où il exerça son commandement, ce général d'une armée catholique fut très utile aux protestants ; il a laissé dans cette province d'honorables souvenirs. Pendant son absence, une correspondance très suivie n'avait pas laissé Marie-Louise privée de ses conseils.

La décision des affaires de l'Impératrice avait été suspendue durant les débats du grand procès qui fut enfin jugé dans les plaines de Waterloo. Lorsqu'on eut obtenu l'acquiescement de cette princesse à toutes les conditions qu'on voulut lui imposer, et qu'on fut bien assuré qu'on n'avait plus à craindre sa résistance, le Congrès publia la résolution, depuis longtemps arrêtée, de priver son fils de sa succession. L'acte du 9 juin 1815 régla que la réversibilité des États de Parme serait déterminée d'un commun accord entre les princes alliés. Par le même acte, Marie-Louise fut déclarée duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, et la souveraineté viagère de ce pays lui fut conférée ; mais ce ne fut qu'environ un an après, lorsqu'on fut bien assuré que le lion était garrotté et hors d'état de

rompre à jamais sa chaîne, que Marie-Louise put obtenir la liberté de se rendre à Parme, après avoir embrassé en pleurant ce fils, qui devenait pour elle une consolation nécessaire, et qu'une politique ombrageuse lui enviait la douceur d'élever sous ses yeux. Elle a cherché, dans les soins assidus qu'elle n'a cessé de donner à son éducation, un faible dédommagement du bonheur qui lui était refusé. Ainsi ce jeune prince, semblable à un arbrisseau transplanté sous un ciel étranger, s'est trouvé, dès sa première enfance, ravi à sa patrie et à la tendresse de ses parents; mais l'intérêt et l'affection de son aïeul maternel le protègent. Soutenu par cette protection bienveillante, il croît en silence, attestant son illustre origine par sa ressemblance avec son père, par l'expression méditative de ses traits et par le développement précoce de ses facultés. A qui peut-il être donné de prévoir les destinées qui l'attendent?

Heu, miserande puer! si qua fata aspera rumpas...

Le général Neipperg suivit la duchesse de Parme dans ses nouveaux États avec des pouvoirs illimités. Dès le mois d'avril 1815, cette princesse avait remis à son père tous ses droits sur l'administration des duchés. Neipperg, continuant à Parme la mission qu'il avait remplie à Vienne avec un plein succès, déploya toute sa vigilance pour isoler la duchesse de Parme de tous ses souvenirs passés. Une police sévère ferma tout accès à quiconque aurait pu lui parler de son époux et de la France impériale. La trempe du caractère de Marie-Louise l'avait tenue constamment éloignée de tout ce qui était affaire politique ou de gouvernement. Pendant le séjour qu'elle fit à Prague en 1812, après la réunion de Dresde, sa belle-mère l'avait pressée de faire servir la tendresse que lui portait Napoléon à obtenir d'être initiée aux affaires; mais elle avait toujours

refusé de suivre ce conseil. On mit à profit son inexpérience. Le général Neipperg fit venir les nombreux pamphlets et écrits inspirés par la haine et l'esprit de parti pour donner le change sur le caractère et les principes du gouvernement de Napoléon. Des lectures s'en faisaient au palais ducal.

Enfin, pour tout dire, cette curiosité inquiète qui cherche à pénétrer les secrets de la vie privée des souverains, ce sentiment d'envie qu'excitent chez le commun des hommes les conditions élevées au-dessus des autres, ont fait répandre en Italie le bruit que l'homme qui avait avoué posséder, dans ses instructions, l'autorisation de *pousser les choses jusqu'où elles pouvaient aller*, avait mêlé la galanlerie à ses moyens d'influence. On a dit que la princesse avait donné le jour à des enfants, et qu'après la mort de Napoléon un mariage de conscience était venu couvrir du manteau de la religion une union prématurée. Nous devons nous abstenir d'émettre une opinion sur une allégation dont la preuve n'est pas arrivée jusqu'à nous, qui semble offrir cependant quelques apparences de probabilité, et que la malignité ne peut manquer d'exploiter.

Il est juste de reconnaître que l'administration du comte Neipperg a laissé à Parme des regrets; que les pouvoirs absolus dont il a été investi ont été employés dans le plus grand intérêt du pays; qu'une modération et une tolérance qui contrastent d'une manière remarquable avec le régime auquel sont soumis les pays voisins ont présidé à ses actes. A tout prendre, il faut que le comte Neipperg n'ait pas été un homme vulgaire. La duchesse de Parme perd en lui un ministre que son habileté lui rendait utile. Il est difficile qu'une autorité sans limite soit toujours exercée sans contradiction; aussi a-t-on dit que Marie-Louise, malgré la docilité de son caractère et une répugnance à imposer sa volonté qu'elle tient de sa

première éducation et de son union avec Napoléon, supportait quelquefois impatiemment un joug qui lui pesait. Cependant elle paraît inconsolable de la perte qu'elle vient de faire. Pour remplir le vide que cette perte lui laisse, elle s'entoure des souvenirs de celui qu'elle ne cesse de pleurer; elle a même ordonné qu'un mausolée magnifique fût élevé à sa mémoire, en témoignage de l'amertume de ses regrets. Voici la lettre qu'elle adressa au docteur Aglietti, célèbre médecin italien qui avait traité le général Neipperg dans sa dernière maladie.

« Parme, le 5 avril 1829.

« J'ai reçu il y a peu de jours, mon cher Aglietti, votre « lettre du 29 mars. Les sentiments que vous m'y exprimez « m'ont vivement touchée; je vous prie de croire que je « vous rends la pleine justice que vous avez fait tout au « monde pour sauver la vie de notre cher défunt. Mais il « y a malheureusement des occasions où tout le talent « que vous possédez à un si haut degré, et tous les efforts « de l'art sont impuissants; car il est impossible de lutter « contre la volonté divine. Vous avez bien raison de dire « que le temps et la religion peuvent seuls adoucir l'amer- « tume d'une pareille perte. Hélas! le premier, loin « d'opérer son pouvoir sur moi, ne fait qu'augmenter jour- « nellement ma douleur [1]; et si vous me voyiez dans ce mo- « ment, vous me trouveriez bien moins calme et résignée « que lorsque vous êtes parti de Parme. J'ai été bien ma- « lade depuis, d'une fièvre rhumatismale avec des dou- « leurs nerveuses périodiques. M*** m'a parfaitement traitée « et remise sur pied; mais j'éprouve de la peine à me « remettre entièrement. Dans ces sortes de maux, il faut « de la distraction, mais où en trouver lorsqu'on ne sent

[1] Marie-Louise devait épouser en troisièmes noces M. de Bombelles.

« qu'un vide affreux autour de soi, et que le cœur est
« mort pour toujours au bonheur. Je serais charmée que
« le temps puisse me procurer l'occasion de vous voir
« et de vous exprimer les sentiments d'estime et d'amitié
« avec lesquels je suis votre affectionnée,

« MARIE-LOUISE. »

On peut ajouter à ce qui précède les détails suivants.

Quand Marie-Louise est arrivée à Parme, les habitants des duchés crurent avoir retrouvé une ombre de ce régime français, cher aux Italiens, qui sentent aujourd'hui qu'ils n'ont été heureux que par la France. Pendant les douze premières années, Marie-Louise a justifié l'attente de ses nouveaux sujets ; l'ordre et la régularité ont été rétablis dans toutes les parties de son gouvernement; les dettes ont été acquittées. Les formes de l'administration française, qui s'étaient si facilement naturalisées dans ces provinces, ont été à peu près maintenues. Les employés civils et militaires, qui avaient servi sous l'Empire, ont été conservés, autant qu'il a dépendu de la Souveraine. Si elle n'a pas toujours pu soustraire le pays à la fiscalité autrichienne, elle l'a préservé de l'arbitraire et de l'esprit illibéral de ce gouvernement. Les duchés de Parme et de Plaisance ont joui d'une liberté inconnue aux autres États de l'Italie. Des améliorations et des embellissements y ont été introduits ; des ponts et des digues ont assuré les communications souvent interrompues par les débordements du Taro et de la Trebbia ; des hospices pour les malades, pour les vieillards, pour les femmes en couches, des asiles pour les orphelins, ont été fondés ; une salle de spectacle et une galerie pour un musée ont été construites, etc. Pour être juste, même envers ses ennemis, il faut ajouter que le mérite de cette administration bienfaisante revient surtout au ministre de la duchesse. Le comte Neipperg, qu'une

ambition désordonnée et son intérêt personnel avaient rendu l'un des plus ardents ennemis de l'Empereur et de la France, était du reste un homme éclairé et un sage administrateur; il joignait à ces qualités des intentions bienveillantes. Il avait concilié à Marie-Louise l'estime et l'affection des habitants; sa mort fut un malheur pour elle. N'étant plus contenues par sa main ferme et habile, la vénalité et les mauvaises passions prirent le dessus; la désaffection ne tarda pas à les suivre; elle fit des progrès rapides. Les mouvements qui eurent lieu en Italie dans l'année 1831, contre-coup de notre révolution de 1830, firent éclater une révolte. La duchesse s'enfuit de Parme à Casal-Maggiore, et alla demander secours aux Autrichiens contre ses sujets. Elle revint escortée par leurs troupes, et prêta son nom aux vexations et aux persécutions de tous genres qu'exerça le cabinet de Vienne, sans qu'on eût à reprocher à la duchesse de Parme d'autre complicité que sa faiblesse et le défaut de volonté. Le pays retomba sous le joug de plomb de l'Autriche, et fut de nouveau exploité à son profit par les successeurs du comte Neipperg dans le gouvernement. A l'affection qu'avait d'abord inspirée la duchesse de Parme ont succédé la déconsidération, l'indifférence et un ressentiment dissimulé.

Marie-Louise s'était unie au comte Neipperg par un mariage de la main gauche. Elle a eu de lui trois enfants. L'aînée a épousé le fils du comte San-Vitale, grand chambellan de Parme, et vit à la cour de sa mère. Le puîné, le comte de Montenuovo, est officier dans un régiment autrichien. Le troisième enfant, qui était une fille, est mort dans un âge peu avancé. Le fait de cette union établi, je n'irai point rechercher si un acte régulier est venu légitimer la naissance des enfants, ou si l'union de Marie-Louise avec le comte Neipperg a précédé la mort de Napoléon. En Italie, dans ce pays des faciles compositions, la sanc-

tification d'une union est la chose du monde la plus simple. Deux personnes qui veulent se marier déclarent leur intention devant un prêtre; celui-ci les confesse, leur donne l'absolution, célèbre une messe et les marie, tout cela sans que l'intervention de témoins sérieux soit nécessaire. Toutefois, à Vienne comme à Parme, Marie-Louise n'a pas cessé d'exprimer sa ferme résolution de ne point provoquer un divorce, et de n'en jamais accepter la proposition. Cette raison, et surtout le mystère qui a couvert la naissance des enfants, portent à penser que cette princesse n'a contracté un nouveau mariage qu'après la mort de son premier époux.

Une personne digne de toute confiance m'a raconté, en mai 1826, que peu de temps auparavant, Marie-Louise avait écrit à M. de Fellemberg, directeur des beaux établissements agricoles d'Hofwill près Berne, qu'ayant une juste confiance dans ses principes et dans ses lumières, elle le priait de se charger de la recherche d'une dame vertueuse, de mœurs douces, instruite, ayant le ton du grand monde, douée enfin des qualités nécessaires pour élever deux jeunes orphelines auxquelles elle prenait le plus vif intérêt; qu'on avait l'intention de leur donner une éducation brillante, parce qu'elles étaient destinées à occuper un rang distingué dans le monde. M. de Fellemberg, au reçu de cette lettre, se mit en quête de la gouvernante qui devait réunir toutes ces conditions. Trois semaines après, il répondit à la duchesse de Parme que, s'étant occupé consciencieusement de la commission qui lui avait été donnée, son choix s'était arrêté sur la sœur ou proche parente[1] d'un magistrat de Berne connu par des ouvrages très remarquables en politique et en littérature. Il ajouta qu'il s'était assuré de son consentement; que cette demoi-

[1] Mlle de Bonstetten.

selle, âgée d'environ quarante ans, était une femme du meilleur ton, d'une grande instruction, sachant le français, l'italien et l'anglais comme sa langue maternelle, ayant les meilleurs principes, et issue d'une des principales familles de la Suisse; qu'il la proposait avec d'autant plus de confiance, qu'elle joignait à toutes ces qualités l'avantage d'avoir un degré d'alliance avec la maison de Lorraine. A un mois de là environ, le comte Neipperg écrivait, au nom de la duchesse, que le choix de la personne proposée paraissait devoir convenir, mais que le consentement de la cour de Vienne, à laquelle on allait en référer, était nécessaire. Après quelques semaines d'intervalle, le même comte Neipperg écrivit de nouveau à M. de Fellemberg pour le remercier de ses démarches, et le prévenir qu'on avait fait répondre de Vienne que, pour le moment présent, les enfants en question pouvaient se passer de gouvernante, et qu'on s'occuperait d'un arrangement, lorsqu'ils auraient atteint un âge plus avancé.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

L'Empereur, sa femme et son fils. — L'omelette impériale. — Promenades matinales. — Portrait de l'Empereur. — But élevé de son ambition. — Injustice de ses accusateurs. — Impulsion donnée par lui à son siècle. — Projet de réunion des souverains allemands à Dresde. — Désir de l'Impératrice d'y revoir sa famille. — Le pape à Fontainebleau. — M. de Montholon à Würtzbourg. — Son mariage. — Son rappel. — Retard apporté au voyage de Dresde ; sa cause. — Ordre du service réglé pendant l'absence de l'Empereur. — Départ de Leurs Majestés pour Dresde. — Tableau du séjour de Napoléon dans cette capitale. — Retour de M. de Narbonne de Vilna. — Attitude hostile de l'empereur Alexandre. — Le général Neipperg à la suite de l'empereur d'Autriche. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Voyage triomphal de l'Impératrice Marie-Louise à Prague. — Sa lettre à Madame Mère. — L'Empereur passe en revue son armée. — Proclamation. — Passage du Niémen. — Passage de la Vilia. — Ecrits sur la campagne de Russie. — Mission du général russe Balachow à Vilna. — Députation polonaise présentée à l'Empereur. — Engagement absolu qui lui est demandé. — Sa réponse mal interprétée. — Instructions données à l'abbé de Pradt. — Conduite de l'ambassadeur, contraire à ses instructions. — Funestes effets qui en résultent. — Outrages et calomnies de ce prélat. — Gouvernement provisoire de Vilna. — Gardes d'honneur. — Le duc de Bassano, gouverneur de Lithuanie. — Reproches adressés au prince royal de Wurtemberg

sur les excès commis par ses troupes. — Dévastations des armées alliées en France. — Magnanimité de l'empereur Napoléon. — Habitudes et occupations de Napoléon dans les quartiers généraux et en voyage. — Sa familiarité avec le soldat. — Sa bienveillance pour l'officier. — Injustice des reproches de prévarication dans l'expédition d'ordres adressée au major-général. — Marche sur Vitepsk et sur Smolensk. — Le château de Bechen-Kowitzki. — Projet de s'établir à Vitepsk, abandonné. — Belle manœuvre de Napoléon. — Même résolution à Smolensk qu'à Vitepsk. — Le jeune Marbœuf tué au combat de Krasnoï. — Lettre de l'Empereur à cet officier. — Détails. — Combat de Valoutina. — Inaction du général Junot. — Mort du général Gudin. — Arrivée sur le champ de bataille de la Moskowa. — Portrait du roi de Rome arrivé la veille de la bataille. — Bataille de la Moskowa. — L'Empereur absous du reproche de n'avoir pas engagé sa garde. — Extinction de voix de l'Empereur. — Entrée dans Moscou désert. — Le Kremlin. — Commencement de l'incendie. — Incendiaires laissés à Moscou par le gouverneur. — Embrasement général. — Le gouverneur Rostopchine. — Le feu atteint le Kremlin. — Retraite momentanée au château de Pétrowskoï. — Retour dans la ville incendiée. — Sollicitude de l'Empereur pour les blessés français et russes, pour les habitants et pour les établissements philanthropiques. — Intendance de la ville confiée à M. de Lesseps. — Ressources abondantes trouvées dans les caves des maisons incendiées. — Revue des corps et parades journalières. — Soins nécessaires pour subvenir à tous les besoins de l'armée. — Expédition des affaires administratives. — Evacuation des blessés. — Mémoires militaires sur la campagne de Charles XII en Russie. — Le palais Rostopchin préservé. — Mémoire politique trouvé dans ce palais. — Confusion que produit à Pétersbourg la prise de Moscou. — Lettre de Napoléon à l'empereur Alexandre, restée sans réponse. — Attaque inopinée de nos avant-postes. — Départ de Moscou. — Ordre de faire sauter les fortifications du Kremlin. — Bataille de Malojaroslavetz. — Un parti de cosaques tente d'enlever l'Empereur. — Disgrâce du général Baraguey-d'Illiers. — Expédition hardie du général Roguet. — Deux corps de l'armée française coupés par les Russes. — Mort de M. de Villeblanche. — Marche rétrograde de l'Empereur pour aller dégager son arrière-garde. — Le maréchal Ney séparé de l'armée. — Retraite héroïque de ce maréchal. — Joie de l'Empereur en apprenant sa réapparition. — Les chevaux et les voitures de l'Empereur employés au transport des blessés. — Sa lettre au maréchal Mortier. — Les deux fils du prince de Beauvau 1

CHAPITRE II

Alerte de Doubrowna. — Napoléon se munit d'une dose de poison. — Il fait détruire ses bagages et ses papiers secrets. — Bataillon sacré. — Passage de la Bérésina. — Dévouement des pontonniers. — Horrible confusion qu'occasionne la rupture des ponts. — Présence d'esprit et activité surhumaine de l'Empereur. — Les dépêches retenues à Molodetschno pour connaître les circonstances du complot de Mallet. — Monomanie de conspiration de ce personnage. — L'Empereur part de Smorgoni, pour la France, précédé par le 29e bulletin. — Son passage à Varsovie et à Dresde. — Son arrivée à Paris. — Réflexions. — Effet produit par le 29e bulletin. — Jugement de l'Empereur sur la campagne de Russie. — *L'arc est trop tendu.* — Audiences données aux principaux Corps de l'Etat. — Napoléon se fait rendre compte de l'affaire Mallet. — Le roi Louis demande à rentrer en Hollande. — Pertes réparées avec une diligence extraordinaire. — Réorganisation de l'armée. — Sympathie publique. — Création de régiments de gardes d'honneur. — M. des Nétumières. — Nouvelles affligeantes reçues de l'armée. — Défection du corps prussien. — Le corps autrichien rentre en Gallicie. — Départ du roi de Naples de Posen pour ses États. — Il est remplacé par le prince Eugène. — Nouvelles d'Espagne. — Evacuation définitive de Madrid. — Concordat de Fontainebleau. — Le pape se repent de l'avoir signé. — Affaires d'Allemagne. — M. de Narbonne remplace M. Otto à Vienne. — Inspection des établissements publics de Paris. — Travaux d'Edilité. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice aux Invalides. — Ouverture de la session du Corps législatif. — Projet pour la maison de l'Impératrice. — Penchant de Napoléon pour M. de Narbonne. — Système de fusion de l'Empereur. — Je suis nommé secrétaire des commandements de l'Impératrice. — Régence. — Ordre du service réglé. — Fixation du douaire de l'Impératrice. — Bienveillance de l'Empereur et de l'Impératrice à mon égard. — Arrivée du prince Schwarzenberg à Paris. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Premier essai de l'exercice de la Régence. — Victoire de Lutzen. — Conférence du prince Schwarzenberg avec le duc de Bassano. — Défiance à l'égard de l'Autriche. — Envoi du duc de Vicence à l'empereur Alexandre. — Il n'est pas reçu. — Victoires de Bautzen et de Wurtschen. — Armistice. — Correspondance de l'Empereur avec la Régente. — Le duc d'Otrante et le duc de Bassano mandés à Dresde. — Pertes faites par l'Empereur par la mort de Bessières et de Duroc. — Sa douleur. — Scrupules de l'Empereur. — Intrigue de cour. — Voyage de l'Impératrice à Mortfontaine. — Entrevue de M. de Metternich avec l'Empereur à Dresde. — Mauvaise foi de

l'Autriche. — Rendez-vous donné à Mayence par l'Empereur à l'Impératrice. — Ordre donné à ce sujet. — Séjour à Mayence. — L'Empereur retourne à l'armée. — Sa rentrée à Dresde. — Affaire de l'octroi d'Anvers. — L'Impératrice revient à Paris en descendant le Rhin. — Progrès du roi de Rome en force et en intelligence. — Voyage à Cherbourg. — Irruption de la mer dans le bassin. — Congrès de Prague. — L'Autriche devenue médiatrice. — Cause de la présence tardive des plénipotentiaires au congrès. — Juste circonspection de l'Empereur. — Partialité de l'Autriche. — Déception. — Rejet de toute proposition. — Ultimatum des alliés. — Rupture du Congrès. — L'Autriche lève le masque. — Réponse de l'empereur Napoléon trouvée trop tardive. — Fragilité des alliances politiques. — Insinuation faite par Fouché sur la vénalité de Metternich. — Conseil tenu à Vienne. — Injustice du reproche fait au duc de Bassano. — La défection de l'Autriche attriste l'Impératrice. — Elle écrit à son père. — Départ de l'Empereur de Dresde pour la Silésie. — Retour précipité à Dresde. — Bataille de Dresde. — Moreau frappé par un boulet français. — Honneurs rendus par Alexandre à sa mémoire. — Pension qu'il fait à sa veuve. — Le bâton de maréchal français remis plus tard par Louis XVIII à Mme Moreau. — Honneurs rendus à la mémoire de Pichegru, de Georges et autres. — Désastres de Culm. — Indisposition intempestive de l'Empereur. — Défections successives. — Opposition de quelques généraux français. — Projet hardi de l'Empereur. — Appels de conscriptions anticipées. — La Régente au Sénat. — L'Empereur quitte Dresde, y laissant le corps du maréchal Saint-Cyr. — Bataille de Vachau. — Journée désastreuse de Leipzick. — Trahison des Saxons. — Adieux de l'Empereur et de la famille royale de Saxe. — Adieux de l'Empereur et du roi de Naples. — Victoire de Hanau. — Envoi de drapeaux à l'Impératrice-Régente. — L'Empereur à Saint-Cloud. 9

CHAPITRE III

Efforts extraordinaires pour recruter l'armée. — Application du trésor des Tuileries à ces dépenses. — Violation des capitulations des garnisons françaises laissées à Dresde et dans les places de l'Allemagne. — Fâcheux état des affaires d'Espagne. — Renvoi de Ferdinand VII à Madrid. — Engagement pris par ce prince. — Dénouement de l'expédition d'Espagne. — Réunion des frères de l'Empereur à Paris. — Le pape renvoyé à Rome. — Intrigues de tout genre des alliés. — — Proposition de Francfort. — Le duc de Vicence remplace M. de Bassano au ministère des relations extérieures. — Modifications du ministère. — M. Molé. — Ouverture du Corps législatif. — Com-

mission de l'adresse. — Ajournement du Corps législatif. — Violation de la neutralité de la Suisse. — Le duc de Vicence envoyé au quartier général des Alliés. — Correspondance de l'Impératrice avec son père. — Défection du roi de Naples. — L'Empereur confie son fils et sa femme à la garde nationale. — Son départ pour l'armée. — Adresse de la garde nationale à l'Impératrice. — Sa réponse. — Bataille de la Rothière. — Alarme dans Paris. — — Extraits de la correspondance de l'Empereur avec le roi Joseph. — Projet d'ordonner à l'armée d'Italie de marcher sur Genève. — Il n'y est pas donné suite. — Nobles sentiments du roi Joseph. — Lettre de l'Empereur relative au roi Murat. — Ouverture du congrès de Châtillon. — Prétentions des alliés. — Sentiments de l'Empereur. — Victoires de Champaubert, de Montmirail, de Vauxchamps. — Lettre de l'Empereur relative à une demande d'une suspension d'armes par le prince Schwarzenberg. — Napoléon écrit à l'empereur d'Autriche. — Réponse de ce prince. — Renouvellement de la proposition d'armistice. — Courtes conférences à ce sujet à Lusigny. — Mouvement rétrograde des troupes alliées sur le Rhin. — Reddition de Soissons à l'armée prussienne. — Les alliés revenus de leurs terreurs. — Reprise des négociations du congrès de Châtillon qui avaient été suspendues. — Traité de Chaumont. — Propositions des alliés communiquées au conseil privé à Paris. — Les généraux Lacuée et Dejean. — Beau caractère du général Dejean. — Projet de l'Empereur de se porter sur les derrières des alliés. — Bataille de Craonne. — Réoccupation de Reims. — Mouvement rétrograde de l'armée française après la bataille de Laon. — L'Empereur se plaint des maires et des bourgeois qui découragent la résistance. — Les opérations de l'armée française rejettent les alliés dans un nouveau mouvement de retraite. — La honte de fuir les reporte sur Paris. — Communications des royalistes de Paris avec le congrès de Châtillon. — Le prince de Bénévent et le duc de Dalberg. — Marche des alliés sur Paris. — L'Empereur exécute son projet de se porter sur les derrières des ennemis. — Brusque dissolution du congrès de Châtillon. — Tentatives pour détacher Bernadotte de l'alliance. — Moyens employés pour exalter l'esprit public à Paris. — Défaite du corps prussien du général York. — Mouvement de l'armée française sur Saint-Dizier. — La crainte de l'occupation de sa capitale par les alliés ramène l'Empereur sur Paris. — Lettre confidentielle portée à l'empereur d'Autriche par M. de Wessemberg. — Lettre de l'Empereur à l'Impératrice interceptée par Blucher. — Sourdes menées à Paris pour contraindre l'Empereur à abdiquer. — D'autres tendant au rappel des Bourbons. — L'Empereur pressenti par moi sur une démarche ayant pour but de lui conseiller la paix. — Motif du mécontentement qu'il exprime à cet égard. — Les coureurs ennemis aux portes de Paris. — Lenteur des travaux de fortification qui y sont entrepris. — Lettre de Napoléon du 16 mars. — Conseil privé qui, à la lecture de cette lettre, décide le

départ de l'Impératrice. — Refus de cette princesse de prendre la responsabilité de rester à Paris. — Départ le lendemain au milieu du morne silence de quelques curieux. — Refus du roi de Rome de quitter son appartement. — Courage de la garde nationale et des élèves de l'École polytechnique. — Le maréchal Marmont est autorisé à capituler. — Départ de Paris du roi Joseph. . . 169

CHAPITRE IV

Marche de l'Impératrice. — Sa suite. — Tentative sans succès du maréchal Mortier pour obtenir une suspension d'armes. — Le prince de Bénévent reste à Paris. — Sa prévoyance. — Arrivée de l'Impératrice à Blois. — Entrée des souverains alliés à Paris. — L'empereur Alexandre à l'hôtel Talleyrand. — Déclaration du refus de traiter avec Napoléon et sa famille. — Le conseil municipal de Paris et quelques royalistes redemandent leurs anciens maîtres. — Le général Beurnonville. — Formation d'un gouvernement provisoire. — L'abbé de Montesquiou. — Le Sénat vote la déchéance de l'Empereur. — Ordre du jour du 4 avril. — Adhésion du Corps législatif. — Débordement de calomnies et de diffamations. — Examen des diverses causes qui ont suscité des ennemis à Napoléon. — Défection du duc de Raguse. — Plénipotentiaires de l'Empereur. — Coup d'œil rétrospectif sur les princes français. — Séductions pratiquées envers quelques généraux et personnages civils. — La duchesse de Guiche. — Proscription des couleurs nationales. — L'Empereur à Fontainebleau. — Son abdication. — Sa munificence envers ses compagnons d'armes. — Correspondance de l'Empereur et de l'Impératrice. — Anxiété de l'Impératrice. — Missions successives du duc de Cadore, du comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely de M. de Sainte-Aulaire et du baron de Bausset auprès de l'empereur d'Autriche. — Arrivée à Blois du général russe Schouwaloff. — Départ des ministres et des principales personnes de la suite de l'Impératrice pour Paris. — Embarras de l'Impératrice pour préserver les diamants de la couronne. — Destruction des papiers de famille de l'Empereur. — Sur les lettres autographes des souverains étrangers adressées à Napoléon. — Recherches infructueuses de ces correspondances. — Départ de Blois. — Lettre chiffrée de l'Empereur. — Ma correspondance avec l'Empereur par l'intermédiaire de mon collègue Fain. — Armistice. — Doutes sur la sincérité du sentiment bienveillant que l'empereur d'Autriche témoigne à sa fille. — Napoléon désire connaître les intentions secrètes de l'Impératrice. Il lui recommande d'insister auprès de son père, pour obtenir la Toscane. — Arrangements de l'Empereur pour un voyage commun avec l'Impératrice. — Il s'informe du parti qu'ont pris les divers membres

de sa famille. — Recommandations réitérées pour la restitution des diamants de la couronne. — Dispositions prescrites pour les restes du Trésor de la liste civile. — Résolution exprimée par Mme de Montesquiou de ne pas se séparer du roi de Rome. — Touchant ce qui concerne le roi et la reine de Westphalie. — Retour du duc de Cadore. — Il apporte des nouvelles peu rassurantes de l'empereur d'Autriche. — Marie-Louise veut ne pas retarder sa réunion à l'Empereur. — Elle demande conseil à Mme de Montesquiou. — Ses adieux aux dames et officiers de sa maison restés auprès d'elles. — Arrivée de M. de Metternich. — Salon de M. de Talleyrand. — Arrivée à Orléans de M. Dudon, chargé d'enlever le trésor de l'Empereur. — Arrêté mensonger du gouvernement provisoire dont il est porteur. — Destinée du trésor particulier de l'Empereur. — Arrivée tardive à Orléans du général Cambronne avec deux bataillons de la garde impériale. — Note envoyée de Fréjus à l'Impératrice. — Séquestre mis sur les meubles et immeubles de l'Empereur. — M. de Bausset revient de sa mission. — Lettre de M. de Metternich. — Tout était décidé quand ce ministre arriva à Paris. — Arrivée à Orléans de deux généraux autrichiens chargés de conduire l'Impératrice à Rambouillet. — Lettre de M. de Metternich relative à la mission de ces officiers. — Lettre de l'Empereur à ce sujet. — Ses illusions. — Anecdote sur le prince royal de Wurtemberg. — Communication du traité du 11 avril aux membres de la famille impériale. — Leurs adieux à l'Impératrice. — Départ de Marie-Louise pour Rambouillet. — Elle y attend son père pendant deux jours. — Arrivée de l'empereur François. — Emotion de l'Impératrice. — Son entrevue avec sa fille. — Mécontentement et innocents sarcasmes du roi de Rome. — Tentative de suicide de Napoléon. — Détails à ce sujet. — L'empereur d'Autriche décide sa fille à venir à Vienne. — Le grand écuyer d'Autriche vient prendre les ordres de l'Impératrice pour ce voyage. — Visite de l'empereur de Russie et du roi de Prusse à Rambouillet. — Lettre de Napoléon à ce sujet. — Départ de l'Empereur de Fontainebleau. 239

CHAPITRE V

Arrivée à Rambouillet de l'état-major autrichien qui doit conduire l'Impératrice à Vienne. — Vérification des sommes provenant du Trésor de l'Empereur déposées dans la voiture de l'Impératrice. — Arrivée de cette princesse à Grosbois. — Elle passe deux jours dans ce château avec son père. — Ma visite à M. de Talleyrand. — Révolution en Italie. — Retraite du prince Eugène. — Départ définitif de Grosbois pour Vienne. — Voyage à travers la France. — Réception solennelle à Dijon. — Séjour à Bâle. — Promenades dans les en-

virons. — Entrée dans le Tyrol. — Enthousiasme des habitants. — Fâcheux accident arrivé à Inspruck. — Alarmes des employés bavarois. — Saltzbourg. — Visite de la princesse royale de Bavière. — Arrivée à Schœnbrunn. — Situation de l'Impératrice à son retour en Autriche. — Accueil qu'elle reçoit de sa famille. — Ordre de service de sa maison. — Elle se sépare de sa dame d'honneur et de quelques Français qui l'avaient accompagnée. — Présence de la reine de Sicile, sa grand'mère, à Vienne. — Ses bons conseils à l'Impératrice. — Nouvelles Vêpres siciliennes projetées. — Attentions intéressées de l'impératrice d'Autriche. — Visites et promenades de Marie-Louise à Vienne. — Elle va au-devant de son père à son retour de France. — Elle le reçoit dans la maison de poste. — Rapprochements. — Entrée solennelle de l'empereur d'Autriche dans Vienne. — Marie-Louise obtient l'autorisation d'aller aux eaux d'Aix en Savoie. — Elle est mise sous la tutelle d'un officier général autrichien. — Agent de l'Impératrice méconnu à Parme. — MM. Paër et Isabey. — Audience de l'empereur d'Autriche dans la pièce qui avait servi de cabinet à l'empereur Napoléon. — L'Impératrice reçoit des lettres de l'Empereur. — Lettres du général Bertrand, datées de Fréjus et de Porto-Ferraio. — Détails sur le séjour de l'île d'Elbe. — Adieux de Marie-Louise à sa famille. — Le roi de Rome laissé aux soins de Mme de Montesquiou. — Départ pour Aix. — Le docteur Franck chargé de la santé du jeune prince. — Souper à Munich. — Séjour à Berne. — Arrivée à Aix. — L'Impératrice y est reçue par le général Neipperg. — Portrait de ce général. — Le général Neipperg né Français. — L'Impératrice trouve à Aix ses amis de Paris. — Je vais passer dans ma famille le temps de la saison des eaux. — Lettres que je reçois de l'impératrice Marie-Louise. — Bons sentiments de cette princesse. — Elle demande à l'empereur d'Autriche la permission d'aller s'établir à Parme. — L'Impératrice part d'Aix. — Sa résignation. — Réflexions. — Voyage de Marie-Louise dans l'Oberland. — Je revois cette princesse aux Sécherons près Genève. — Un officier parti de l'île d'Elbe lui apporte l'invitation de l'Empereur de venir à l'île d'Elbe. — Mon voyage à Prangins. — J'y retrouve le roi Joseph et la reine. — Portrait du roi Joseph. — Rectification d'une erreur. — Rencontre du roi Louis à Payerne. — Lettre de Napoléon à son frère Joseph. — Mon séjour à Berne. — Retour de l'Impératrice de son voyage au Grindelwald. — Je vais au-devant d'elle à Thun. — Mort de la reine de Sicile. — L'Impératrice passe deux jours à Berne. — Elle y reçoit la princesse de Galles. — L'enfant Austin. — Journée passée avec cette princesse. — Course de Marie-Louise en Suisse. — Je devance cette princesse à Vienne. — Visite aux ruines du château de Hapsbourg. — Nouvel ordre de chevalerie. — Réflexions à l'occasion de son passage à Braunau. — Retour de cette princesse à Schœnbrunn. — Les souverains réunis à Vienne. — Vie retirée de l'Impératrice. — Commencement des fêtes. — Enormes dépenses faites par

la cour d'Autriche. — L'Impératrice assiste à l'une de ces fêtes incognito. — Elle reçoit successivement la visite des princes et princesses étrangers. — Le prince de Ligne. — Le prince Lambesc. — Le roi de Rome et son oncle l'archiduc François. — Changement dans les sentiments des Viennois à l'égard de l'Impératrice. — L'archiduc Rodolphe. — Voyage des deux empereurs à Bude. — Inaction apparente du Congrès. — Opposition de l'Espagne aux prétentions de Marie-Louise sur Parme. — Abandon apparent de ses droits par l'empereur d'Autriche. — Projet de l'indemniser par la cession des fiefs de Bohême. — Insinuation faite à l'Impératrice de séparer sa cause de celle de l'Empereur. — Démarches actives et soins officieux du comte de Neipperg. — Progrès qu'il fait dans la confiance de Marie-Louise. — Défiance qu'inspirent les Français qui l'ont suivie. — Le comte de San-Vitale présenté à Marie-Louise comme son grand-chambellan. — Appui promis par l'empereur Alexandre. — Visite sans façon de lord Castlereagh à Schœnbrunn. — La possession de Parme paraît assurée à l'Impératrice. 305

CHAPITRE VI

Réunion de l'État de Gênes au royaume de Sardaigne. — Mort du prince de Ligne. — Confiscation de la Saxe au profit de la Prusse. — Anniversaire de la naissance de l'impératrice Marie-Louise. — Lettre de Fouché au prince de Metternich. — L'empereur d'Autriche exige de sa fille la promesse de ne pas correspondre avec son époux sans sa permission. — Lettre de Napoléon à Marie-Louise remise après avoir été communiquée au Congrès. — Facilités trouvées dans le commerce de Vienne pour l'envoi de mes lettres. — Occupations de Marie-Louise. — Mémoire du comte de Neipperg sur l'Italie. — Précocité du prince de Parme. — Premier jour de l'an 1815. — Gâteau des rois. — Démence du gouverneur du prince héréditaire d'Autriche. — Lecture des tragédies de Werner. — Anniversaire du 21 janvier célébré à Vienne. — Courses en traîneaux. — Mésintelligence dans le Congrès. — Efforts de M. de Talleyrand pour enlever à Marie-Louise les États de Parme. — Terreur qu'inspire aux alliés le voisinage de l'île d'Elbe. — Ordres donnés pour recruter et renforcer les armées coalisées. — Efforts de la France pour déposséder le roi Joachim. — Fausses lettres produites par lord Castlereagh au Parlement d'Angleterre. — Démonstrations amicales de l'empereur Alexandre envers le prince Eugène. — Sentiment de ce prince sur le système continental. — Son peu de goût pour la société anglaise — Il recherche à Vienne la popularité. — Diminution de la petite cour de Marie-Louise. — Alarmes données à cette princesse sur la possession du duché de Parme. — On obtient d'elle la non-réver

sibilité du duché en faveur de son fils. — Proposition de l'empereur Alexandre en faveur du prince Eugène. — Les îles Ioniennes restées un moment vacantes. — Indifférence de ce monarque pour les Bourbons. — Il promet son appui à l'Impératrice. — Malveillance de la légation française. — Arrivée à Schœnbrunn de M. de Montesquiou. — Lettre de l'Empereur écrite de l'île d'Elbe. — Maladie de Mme de Brignole et de M. de Bausset. — Gageure de l'empereur Alexandre avec une dame de Vienne. — Armement projeté par la France pour expulser le roi Joachim du trône de Naples. — Neutralité apparente de l'Autriche. — Détermination prise par le roi Joachim d'attaquer l'Autriche. — Conseil tenu à cet effet à Ancône. — Marie-Louise empêche le départ du comte Neipperg pour l'Italie. — Arrivée de lord Wellington à Vienne. — Premier avis du départ de l'Empereur de l'île d'Elbe. — Sensation produite par cet événement. — Emotion de l'Impératrice. — On croit à Vienne que Napoléon se dirige sur l'Italie. — Dispositions militaires du gouvernement autrichien. — Cessation des fêtes. — Activité silencieuse du Congrès. — Inquisition de la police de Vienne. — Démarche infructueuse auprès du roi de Saxe pour obtenir la cession de ses États. — On apprend que Napoléon a débarqué en France. — Premier mouvement de l'empereur d'Autriche. — Concert entre les souverains alliés pour lancer de nouveau leurs armées sur la France. — Nouvelles contradictoires sur la marche de l'Empereur. — Indécision de Marie-Louise sur le parti qu'elle doit prendre. — Projet de séparer Mme de Montesquiou du roi de Rome. — Sacrements administrés à Mme de Brignole. — Déclaration de Marie-Louise qu'elle est étrangère aux projets de l'Empereur, et qu'elle se met sous la protection des alliés. — Déclaration du 13 mars suivie du traité du 15 mars. — Rapports de la commission du Conseil d'État français sur cet acte. — Agitation de l'impératrice Marie-Louise. — Elle justifie sa démarche par la dépendance de sa position. — Le fils de Napoléon est conduit à Vienne. — Les États de Parme administrés au nom de l'Autriche. — M. de Talleyrand ferme sa maison, et déclare que sa mission a cessé. — M. de la Besnardière part pour Paris. — Sa conduite à Paris. — Mme de Montesquiou est séparée de son élève. — Son fils accusé d'avoir voulu enlever le roi de Rome. — Intrigues de Fouché. — Mme de Montesquiou est retenue à Vienne avec son fils. — Nouvelles lettres de l'empereur Napoléon livrées au cabinet autrichien. — Arrestation du colonel Montesquiou aux frontières d'Autriche. — Exercices de piété de Marie-Louise. — Nouvelles de Naples. — Renouvellement du vœu de protéger la religion catholique. — Arrestation de la princesse Elisa. — Ordres d'arrêter les autres membres de la famille impériale. — Nouvelle gouvernante donnée au roi de Rome. — Mort de Mme de Brignole. — L'empereur Alexandre faisant les fonctions de quartier-maître des troupes autrichiennes. — Arrestation d'un courrier expédié de Paris au prince Eugène. — Exaltation de l'empereur Alexandre contre Napoléon. —

Les généraux italiens envoyés en Hongrie. — Visite à M. de Talleyrand. — Défiance des alliés à son égard. — Réflexions. — Son mot au général Lamarque. — Le général Neipperg part pour l'Italie. — M. de Montrond arrive à Vienne porteur de lettres de Paris. — Mission de M. de Stassart. — Communication qu'il transmet à l'empereur Napoléon. — M. de Montrond à l'ambassade française. — Lettre du duc de Vicence. — Ma réponse. — Détails sur le prince Eugène. — Indemnités qui lui sont attribuées. — Sur un fonds confié par l'Empereur à M. Lavalette. — Motifs allégués par Marie-Louise pour justifier l'abandon des droits de son fils, et pour se séparer de l'Empereur. — Antipathie de M. de Talleyrand pour les causes qu'il soupçonne perdues 379

CHAPITRE VII

Nouvelles de l'armée autrichienne de Naples. — Coup d'œil rétrospectif sur l'expédition du roi Joachim. — Ses négociations avec lord Bentinck. — Ses sentiments et ses calculs. — Son traité de paix avec l'Autriche. — Sa convention avec lord Bentinck. — Promesse d'un traité définitif, qui n'est point réalisée. — Prétexte du non-règlement d'une indemnité due au roi de Sicile. — Entrée en campagne de l'armée napolitaine. — Défiance du roi Joachim dissipée. — Assurance donnée par sir Robert Wilson. — Lord Bentinck renouvelle son adhésion au traité avec l'Autriche. — Efforts de l'ambassadeur de France au Congrès pour renverser le roi Joachim. — Les ministres anglais les favorisent secrètement. — Hésitation de l'Autriche. — Intelligences du roi Joachim avec l'île d'Elbe. — Marche du roi sur Florence. — Echec essuyé à Occhiobello. — Perte de la bataille de Tolentino. — Déroute et dispersion de l'armée napolitaine. — Retour du roi à Naples. — Sa retraite dans l'île d'Ischia. — Son anxiété. — Son embarquement pour la France. — Son arrivée à Cannes. — La reine demande à être transportée à Toulon avec ses enfants. — Elle est conduite à Trieste. — Refus de l'Empereur de laisser venir Joachim à Paris. — Situation critique du roi après la rentrée de Louis XVIII à Paris. — Il est réduit à se cacher et à changer souvent d'asile. — Ses lettres à Fouché. — Le marquis de Rivière l'engage à se livrer à lui. — Refus du roi, sa tête est mise à prix. — Il se résout à se rendre en Corse par le Havre. — Il en est empêché par une complication d'événements malheureux. — Il erre dans la campagne. — Accueil bienveillant qu'il reçoit dans une ferme. — Des assassins viennent l'y chercher. — Il échappe à leur poursuite. — Ses lettres aux autorités du département et au roi Louis XVIII. — Il s'embarque pour la Corse sur un bateau ouvert. — Il est exposé à être coulé bas. — Il est reçu

à bord du paquebot de Toulon à Bastia. — Accueil hospitalier qu'il reçoit à Vescovato. — Persécution du commandant de Bastia. — Joachim se rend à Ajaccio avec 400 défenseurs. — Il y arme une flottille. — Il y reçoit l'offre d'un asile en Autriche. — Teneur de ce document. — Il refuse d'en profiter. — Ses raisons. — Ses lettres à M. Macirone. — Il part pour la conquête de Naples. — Il débarque à Pizzo. — Il échoue dans sa tentative. — Il ne peut parvenir à se rembarquer. — Il est fait prisonnier, et traduit devant une commission militaire. — Il est condamné à mort. — Il la reçoit avec intrépidité. — Sa lettre à la reine. — Réflexions. — Etc. . . 463

CHAPITRE VIII

Je pense à retourner en France. — Je suis invité par l'empereur d'Autriche à différer mon départ. — Les vexations de la police deviennent intolérables. — Arrivée à Vienne des lettres portées par MM. de Flahaut et Stassart. — Création de nouveaux royaumes. — Propos tenus sur le passage de l'Impératrice. — Prières et processions pour le succès de la guerre. — Marie-Louise refuse d'assister avec la cour à ces prières. — Elle est approuvée par l'empereur d'Autriche. — Lettre adressée à l'Impératrice par la reine Julie. — Mon dernier entretien avec l'Impératrice à cette occasion. — Détresse du roi de Saxe et de son frère. — Le roi de Saxe se résigne à la perte de la moitié de ses États. — Assiduités de l'empereur Alexandre auprès du prince Schwartzenberg. — Anecdote. — Mort de la comtesse Neipperg. — Les gardes d'honneur de Parme crient *Vive l'Empereur !* — Déploiement extraordinaire des forces de la coalition. — Marie-Louise s'occupe avec un vif intérêt de ses arrangements à Parme. — Propos tenus par l'archiduc Jean. — Le grand-duc de Bade. — Fête du 1er mai célébrée à Vienne par les souverains. — Acte de dévotion de Marie-Louise. — J'obtiens enfin mon passeport, avec la condition d'être escorté par un officier autrichien. — Je vais faire mes adieux au jeune prince. — L'empereur d'Autriche lui assigne un rang et un nom. — Ce que dit du duc de Reichstadt le comte Dietrichstein son gouverneur. — Je prends congé de l'Impératrice. — Mon départ de Schœnbrunn. — Le prince de Wagram passe à Waldzée se rendant à Bade. — Il est contraint de retourner à Bamberg. — Je reçois à Belfort la visite du chef d'état-major du général Lecourbe. — M. de Marmier lève une compagnie franche à ses frais. — Mon arrivée à Paris. — Première audience de l'Empereur. — Entretiens journaliers prolongés. — Mélancolie et résignation de l'Empereur. — Sa bienveillance à mon égard. — Papiers soustraits des archives impériales par M. de Talleyrand. — Visite au duc d'Otrante. — Son propos au sujet de l'Em-

A Monsieur
Monsieur de Meneval
Secrétaire intime de Sa
Majesté l'Empereur
à Boulogne et l'Impératrice

je veux vous remercier moi
même monsieur de votre
exactitude a me donner des
nouvelles de l'empereur
tous les détails qui ont rapport
a lui, sont si interessants pour
moi, que je vous sais infiniment
de gré de l'attention que vous
avez eu de me les transmettre
Croyez monsieur que je serai
charmée de vous montrer dans
toutes les circonstances l'intérest
réel que je prends a vous.

joséphine.

A Monsieur

Monsieur Le Baron de Meneval

Parme ce 20 Janvier 1818.

Je vous remercie infiniment mon cher baron, des vœux que vous voulez bien former pour moi à l'occasion de la nouvelle année, et je vous prie d'être persuadé de la sincérité de ceux que je forme continuellement pour votre bonheur et celui de toute votre aimable famille, car je penserai toujours avec reconnaissance aux services que vous m'avez rendus pendant tant d'années. C'est donc avec un bien vif intérêt que je prendrois part à tout ce qui vous concerne ainsi que les vôtres. Veuillez bien faire mes remerciements à Mde Meneval pour son souvenir. Ma santé est très bonne, et ce qui vaut encore mieux est que je suis parfaitement heureuse, et contente de la situation dans laquelle je me trouve.

Je vous prie de croire aux sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis

Votre très affectionnée

Marie Louise

New York 10 7bre 1830.

Madame ma Sœur et Belle Sœur.

Les événemens qui se sont passés à Paris sur la fin du mois de juillet, et dont nous n'avons ici, par les feuilles anglaises, la connoissance que jusqu'au 1er août, applanissent les difficultés principales au retour de Napoléon II au trône de son père. Si l'Empereur son grand père lui prête le moindre appui, s'il veut permettre que sous ma conduite, il se montre aux Français, sa seule présence le rétablira sur le trône. Le duc d'Orléans ne peut réunir que les partisans que part l'absence du fils de notre Majesté: son rétablissement en France peut seul y réunir tous les partis, en prévenir les germes d'une révolution nouvelle de s'y développer et épurer ainsi la tranquillité de l'Europe.

Si j'étais à portée de développer à S. M. I. et R. votre auguste père les raisons qui rendent indispensable cette démarche de sa part dans ce moment, Elle n'aurait aucun doute de son indispensable nécessité, son ministère sentirait le bonheur de son petit fils, celui de la France la tranquillité de l'Italie, et peut-être du reste de l'Europe

pereur. — Ses intelligences avec le prince de Metternich. — Acte additionnel. — Approbation que Mme de Staël donne à cet acte. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Ordre du jour de l'armée. — Désertion du général Bourmont et autres. — Ligny et Waterloo. — L'Empereur revient à Paris. — Il est abandonné par les chambres. — Son abdication. — Funeste erreur des Chambres. — Envoi de plénipotentiaires aux alliés. — Coupables manœuvres de Fouché. — Projet des Prussiens de proclamer un prince de Prusse roi de France. — Lettre de Joseph Bonaparte sur la conduite des Chambres en 1815. — Lanjuinais et Sieyès. — Parallèle entre Lafayette et Carnot. — Lettre de Joseph Bonaparte sur M. de Lafayette. — L'Empereur à l'Elysée et à la Malmaison. — Commission provisoire de gouvernement. — Duplicité de Fouché. — Reconnaissance équivoque de Napoléon II. — Sur M. de Caulaincourt. — Son mariage avec Mme de Canisy. — Tableau de la Malmaison. — Ma dernière conversation avec l'Empereur. — Je quitte intempestivement la Malmaison. — Ma douleur de trouver le lendemain l'Empereur parti pour Rochefort. — Offre de Napoléon de se mettre temporairement à la tête de l'armée. — Refus de cette proposition par le gouvernement provisoire. — Réflexions sur la chute du grand Empire. — Talleyrand et Fouché. — Départ de l'Empereur de la Malmaison. — Son arrivée à Rochefort. — Refus de propositions ayant pour but de le transporter en Amérique. — Il se rend à la station anglaise. — Ecrit au prince régent d'Angleterre. — Il part à bord du *Northumberland* pour l'île Sainte-Hélène où il meurt après une longue agonie. — Fin du congrès de Vienne. — Signature des actes par les plénipotentiaires respectifs. — Réversibilité des Etats de Parme au fils de l'ancienne reine d'Etrurie. — Départ tardif de Marie-Louise pour ses nouveaux Etats. — Terme de la tâche que j'ai entreprise. — Longue agonie de Napoléon. — Force de son caractère. — Rêve à l'occasion de sa mort. — Tristes réflexions sur la destinée de ce grand homme. — Rôle de l'Angleterre, appréciation sur l'avenir qui l'attend 497

APPENDICE 571

TABLE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

A

Abel, 291.
Aberdeen (lord), 468.
Adams (John), président des États-Unis, 542.
Agamemnon, 22, 378.
Aglietti (le médecin), 600.
Ajax, 246.
Albuféra (duc d'). Voir Suchet.
Aldini (le comte), 383, 438, 501.
Aldobrandini (le prince), 241.
Alexandre Ier (empereur de Russie), 25, 26, 30, 31, 32, 33, 55, 67, 72, 73, 76, 94, 100, 105, 108, 115, 116, 130, 131, 148, 157, 179, 180, 197, 210, 211, 214, 235, 243, 244, 245, 246, 255, 256, 265, 268, 301, 302, 303, 366, 369, 371, 372, 373, 377, 397 398, 400, 401, 402, 405, 406, 413, 416, 436, 437, 439, 449 ,450, 455, 456, 457, 501, 505, 506, 508, 524, 560, 562.
Altieri (l'abbé), 445.
Ambrugeac (le comte Louis d'), 56.
Amelin, 352.
Andréossy (le général), 425, 586.
Angoulême (la duchesse d'), 578.
Anne d'Autriche (reine de France), 319.
Anspach (le margrave d'), 364.
Anstett (d'), 145.
Antée, 107.
Aristide, 386, 443.
Armandi (le colonel), 342.
Artois (le comte d'). V. Charles X.
Arseniew, 51, 52.
Astyanax, 227, 422.
Athalin (le capitaine), 521.

Nota. — Tout ce qui concerne Napoléon Ier est groupé sous ce nom, qu'il s'agisse du général Bonaparte, du Premier Consul ou de l'Empereur. Tout ce qui a trait à la première femme de Napoléon Ier se trouve sous le nom de *Joséphine* (l'impératrice). Il en est de même pour la seconde femme de l'Empereur, qu'il s'agisse de l'Archiduchesse d'Autriche, de l'Impératrice, de la duchesse de Parme ou de la duchesse de Colorno : tout ce qui la regarde est porté au nom de *Marie-Louise* (l'impératrice).

Quant au fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise, tout ce qui le concerne se trouve réuni au mot *Rome* (le roi de), qu'il soit question de Napoléon II, du prince de Parme ou du duc de Reichstadt.

Auerstedt (le duc d'). Voir Davout.
Augeard, 522.
Augereau (le maréchal), duc de Castiglione, 191.
Austin, 363.
Autriche (François Ier, empereur d'), 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 116, 147, 148, 152, 155, 179, 186, 198, 199, 204, 206, 210, 220, 242, 244, 263, 264, 266, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 278, 279, 283, 285, 286, 288, 289, 290, 292, 294, 295, 296, 300, 301, 303, 308, 313, 315, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 339, 340, 346, 347, 349, 350, 353, 355, 362, 366, 367, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 383, 384, 385, 401, 408, 410, 412, 413, 414, 416, 421, 422, 423, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 434, 437, 438, 445, 448, 451, 453, 455, 467, 469, 470, 487, 488, 498, 499, 501, 502, 504, 507, 509, 511, 514, 515, 520, 560, 571.
Autriche (l'impératrice d'), 17, 22, 23, 24, 27, 317, 318, 320, 323, 324, 326, 340, 366, 370, 371, 383, 415, 431, 432, 434, 502, 506.
Autriche (le prince impérial d'), 389, 390, 436.
Autriche (les archiducs d'), 383, 390.
Autriche (les archiduchesses d'), 318, 383, 389.
Auvity (le docteur), 241.

B

Bade (le grand-duc de), 21, 139, 510.
Bade (la grande-duchesse de), 139.
Bagration (le prince), 53.
Bagration (princesse), 406.
Balachoff (le général), 31, 32.
Baldani (le comte), 152.
Ballouhey, 344.
Baraguay-d'Hilliers (le général), 80.
Barbara (le capitaine), 493.
Barclay de Tolly (le général), 52, 53, 59.
Barras, 258.
Barsay (Mlle Aurore), 72.
Bassano (le duc de), 26, 39, 40, 127, 129, 132, 148, 153, 162, 180, 195, 215, 267, 299.
Bausset (de), 59, 241, 264, 270, 278, 285, 307, 312, 321, 330, 340, 344, 348, 353, 364, 365, 384, 399, 400, 405, 417.
Bastard (le capitaine), 488, 491.
Bavière (le roi de), 162, 310, 366, 369, 393, 394, 411, 454, 457, 458, 593.
Bavière (le prince royal de), 268, 317, 411.
Bavière (la princesse royale de), 317.
Beauharnais le prince *Eugène* de), vice-roi, 68, 78, 82, 87, 116, 129, 187, 191, 192, 310, 311, 340, 391, 397, 398, 400, 401, 437, 438, 445, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 505, 517, 580, 593.
Beauharnais (la princesse *Eugène* de), 340, 455.
Beauharnais (la reine *Hortense* de), 243, 344, 437, 549, 550.
Beauharnais (*Joséphine* de). Voir Joséphine (l'impératrice).
Beauharnais (la princesse *Stéphanie* de). Voir Bade (la grande-duchesse de).
Beauharnais (le comte *Claude* de), 142, 241.
Beauveau (le prince *Marc* de), 89.
Beauveau (la princesse de), 90.

Becker (le général), 550.
Bellart, 246.
Bellegarde (le maréchal), 311, 694.
Bellune (le duc de). Voir Victor (le maréchal).
Bénévent (le prince de). Voir Talleyrand.
Bentinck (le général William), 465, 467, 468, 469, 470, 472.
Berg (le grand-duc de). Voir Murat (Joachim).
Bernadotte (le général), 157, 159, 165, 213, 214, 215, 216, 459.
Bernard (le colonel), 136.
Berry (le duchesse de), 330.
Berthier (le maréchal), prince de Wagram et de Neuchatel, 45, 46, 47, 48, 49 50, 101, 117, 195, 215, 308, 517.
Bertrand (le général), 132, 270, 283, 299, 312, 313, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 385, 403, 456, 515, 549.
Bertrand (Mme), 338, 549.
Bessières (le maréchal), duc d'Istrie, 134.
Beugnot (le comte), 285.
Beurnonville (le général), 246, 247, 280.
Blacas d'Aulps (le ministre), 285, 397.
Blucher (le feld-maréchal), 200, 202, 219, 227, 295, 529, 535.
Boissy d'Anglas, 425.
Bombelles (de), 346, 600.
Bonafous (le colonel), 474, 475, 477, 482.
Bonaparte (la princesse *Caroline*), 143, 192, 396, 474, 475, 487, 495.
Bonaparte (la princesse *Élisa*), 433, 501.
Bonaparte (le prince *Jérôme*), 22, 176, 177, 241, 264, 265, 272, 273, 276, 530.
Bonaparte (le prince *Joseph*), 116, 117, 124, 173, 174, 176, 177, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 200, 201, 204, 206, 207, 208, 210, 213, 214, 215, 216, 219, 222, 223, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 241, 243, 247, 264, 267, 268, 272, 273, 293, 357, 358, 359, 415, 432, 452, 502, 523, 527, 535, 542, 558.
Bonaparte (Mme la princesse *Joseph*), 241, 293, 357, 359, 502.
Bonaparte (le prince *Louis*), 110, 111, 176, 293, 360, 361.
Bonaparte (le prince *Lucien*), 176.
Bonstetten (Mlle de), 603.
Boubers (Mme de), 241.
Boulay de La Meurthe, 228, 537, 586.
Bourbons (la famille des), 31, 177, 182, 215, 222, 244, 245, 246, 247, 256, 258, 260, 309, 416, 425, 483, 534, 535, 537, 543, 555, 577, 578, 580, 581, 583, 584.
Bourbons de Naples (les), 392.
Bourdier (le docteur), 241.
Bourienne (de), 224.
Bourmont (le général), 528.
Brennus, 235, 537.
Bresson, 446, 450, 580.
Brignole (le marquis de), 411, 434, 435, 436.
Brignole (la comtesse de), 177, 241, 312, 321, 330, 332, 340, 348, 357, 360, 361, 364, 365, 381, 391, 399, 403, 404, 405, 417, 418, 434, 435, 436, 440, 451, 595.
Brignole (Mlle de), 247.
Brignole (Antoine de), 418.
Brignole (Mme Antoine de), 418.
Brionne (la comtesse de), 440.
Brulart (le maréchal), 579.
Brune (le maréchal), 477.
Bubna (le général de), 130, 148, 430.
Bulow (le général), 529.

C

Cadore (le duc de). Voir Champagny (de).
Cadoudal (Georges), 158, 477, 579.
Caffarelli (le général), 125, 142, 265, 280, 307, 312, 321.
Cambacérès (de), l'archichancelier, 20, 124, 132, 138, 141, 162, 188, 189, 218, 223, 227, 229, 230, 241, 264, 279.
Cambronne (le général), 281, 294.
Cambyse, 104.
Camille, 235, 537.
Campbell (le colonel), 303.
Canisy (de), 233, 241, 546.
Canisy (Mme de), 546, 547.
Canuel (le général), 444.
Carabelli (les frères), 488.
Carlos (don), infant d'Etrurie, 373, 374, 451, 561.
Carnot, 537, 539, 540, 541, 542.
Caroline (l'archiduchesse). Voir Bonaparte (la princesse *Caroline*).
Castiglione (le duc de). Voir Augereau.
Castiglione (la duchesse de), 241.
Castlereagh (lord), 186, 199, 201, 278, 287, 377, 378, 396, 397, 402, 410, 468, 469, 472, 504.
Catherine II (impératrice de Russie), 66, 257.
Caton, 535.
Caulaincourt (le marquis de), 544.
Caulaincourt (le général), 60.
Caulaincourt (le général), duc de Vicence, 60, 101, 130, 135, 145, 148, 180, 185, 194, 195, 197, 204, 212, 213, 218, 246, 255, 265, 271, 272, 274, 288, 289, 290, 292, 297, 299, 301, 445, 447, 448, 459, 461, 526, 543, 544, 545, 546, 547.
César, 327.
Cessac (le comte Lacuée de), 180, 206.
Champagny (Nompère, comte de), duc de Cadore, 124, 204, 263, 270, 276, 280, 283, 292.
Charette, 113.
Charlemagne, 104.
Charles (l'archiduc), 437, 452, 461, 500.
Charles X (roi de France), 257, 259, 260, 282, 290, 312, 415.
Charles IV (roi d'Espagne), 172.
Charlotte (princesse), 440.
Chevalley, 344.
Chiappe, 214.
Choiseul-Praslin (le duc de), 123.
Chreptovich ou Kreptovich (le comte), 51, 52.
Christiani (le baron), 243.
Cincinnatus, 358.
Claparède (le général), 77.
Clarke (le général), duc de Feltre, 232, 266.
Clausel (le maréchal) 174, 578.
Cléry (le valet de chambre de Louis XVI), 436.
Clouet (le colonel), 528.
Colloredo (Mme de), 390, 418, 427,
Colonna-Ceccaldi, 483, 484.
Colorno (la duchesse de). Voir Marie-Louise (l'impératrice).
Condé (le grand), 5.
Condé (le prince de), 258, 259.
Conegliano (le duc de). Voir Moncey.
Corbineau (le général), 160.
Cornélissen, 142.
Corvisart (le docteur), 241, 273, 293, 320, 330, 344, 354.
Courlande (la duchesse de), 423.
Craven (milady), 364.
Cussy (de), 142, 241.
Czar (le). Voir Alexandre Ier et Paul Ier.
Czernitcheff (le général), 402, 437.

D

Dalberg (le duc de), 211, 222, 244, 247, 280, 403, 424, 435, 595.
Dalmatie (le duc de). Voir Soult.
Dambray, 285.
Danemark (le roi de), 366.
Daru (le comte *Martial*), 93, 124, 125, 126, 180, 535.
Davout (le maréchal), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, 80, 82, 83, 94.
Defermon (le comte), 586.
Dejean (le général), 206, 207, 242.
Delzons (le général), 78.
Desselbrune (le comte), 306.
Dessole (le général), 244.
Devillers, 524.
Dietrichstein (le comte), 515, 597.
Dombrowski (le général), 262.
Drouot (le général), 539.
Dubreton (le général), 117.
Duchesne de Gillevoisin. Voir Gillevoisin.
Dudon, 279, 280, 281, 282.
Dumouriez (le général), 246.
Dupaty, 217.
Duroc (le maréchal du palais), duc de Frioul, 124, 134, 135, 136.

E

Eblé (le général), 96.
Eckmuhl (le prince d'). Voir Davout.
Edesse (l'archevêque d'), 18.
Enghien (le duc d'), 524, 544, 555.
Enzenberg (d'), 429.
Erbeck (le baron d'), 389.
Erlon (le général Drouet d'), 578.
Espagne (le roi d'). Voir Bonaparte (le prince *Joseph*).
Espagne (la reine d'). Voir Marie-Louise (la reine d'Espagne).
Esterhazy (le prince *Paul*), 287, 289, 328, 329.
Etrurie (le roi d'), 373.
Etrurie (la reine d'), 373, 374, 560.
Etrurie (l'infant d'). Voir Carlos (don).
Exelmans (le général), 578.

F

Fain (le baron), 128, 270.
Fallot de Beaumont (l'évêque), 377.
Fauche-Borel, 416.
Fellemberg (de), 603, 604.
Feltre (le duc de). Voir Clarke (le général).
Ferdinand II (le grand-duc de Toscane), 18, 22, 338, 350, 374, 384, 451.
Ferdinand VII (roi d'Espagne), 172, 173.
Ferdinand Ier (roi des Deux-Siciles), 396, 468, 469, 470, 492, 493.
Ferrand, 123.
Fesch (le cardinal), 293, 403.
Flahaut (le comte de), 301, 445, 453, 500, 501.
Flauguergues, 182, 425.
Fleurieu (de), 55.
Fouché (duc d'Otrante), 131, 132, 151, 192, 383, 425, 446, 447, 466, 476, 482, 486, 521, 525, 526, 534, 540, 543, 554, 555, 556, 557.
Franceschetti (le général), 484, 491, 493.
François (l'empereur). Voir Autriche (*François Ier*, empereur d').
François (l'archiduc), 370, 389.
François (le prince impérial). Voir Rome (le roi de).
Frank (le docteur), 339.
Franzenberg (le docteur), 214.

Frédéric II, dit le Grand, 161.
Fresnel (le général), 313.
Frimont (le général), 394, 407.
Frioul (le duc de). Voir Duroc.

G

Galles (le prince de), 363, 364.
Galles (la princesse de), 362, 363, 364, 432.
Galliera (la duchesse de), 435.
Gallois, 182.
George Ier (roi d'Angleterre), 501, 559.
Gillevoisin (Duchesne de), 124.
Giulani (le marquis), 475.
Giulay (le général), 313.
Gneisenau (le général), 335.
Goertz (le général), 407.
Gontaut (de), 241.
Gourgaud (le général), 87, 549, 559.
Gourville, 5.
Gouvion Saint-Cyr (le maréchal), 58, 156, 163, 171, 415.
Grand-Duc (le). Voir Ferdinand III (le grand-duc de Toscane).
Grand Ecuyer (le). Voir Caulaincourt (le général).
Grenier (le général), 543.
Grouchy (le maréchal), 95, 529, 578.
Gudin (le général), 57, 58.
Guerchy (de), 241.
Guiche (la duchesse de), 259, 260.

H

H... (le comte d'), 343.
Habsbourg ou Hapsbourg (Rodolphe de), 365.
Habsbourg ou Hapsbourg (la famille de), 28.
Hager (de), 500.
Hanovre (le roi de). Voir George III, roi d'Angleterre.
Hapsbourg. Voir Habsbourg.
Hardegg (le général), 369.
Hardenberg (le prince), 22, 504, 505.
Harel, 518.
Harville (le général d'), 544.
Haussonville (d'), 241.
Hauterive (le comte d'), 216.
Haxo (le général), 160.
Héreau (Mme), 364.
Hercule, 107.
Héricy (d'), 241.
Hertlieb, 335.
Hesse-Darmstadt (le grand-duc de), 21, 139.
Hesse-Darmstadt (la grande-duchesse de), 21.
Hill (le général), 529.
Hohenzollern (le prince de), 517.
Holland (le docteur), 364.
Hollande (le roi de). Voir Bonaparte (le prince *Louis*).
Hollande (la reine de). Voir Beauharnais (la reine *Hortense* de).
Hrabowski (l'adjudant), 364, 407, 411.
Hudson-Lowe (le gouverneur), 553, 564.
Hullin (le général), 236.
Hurault de Sorbée, 339, 348, 357, 362.
Hurault de Sorbée (Mme), 348, 357, 364.

I

Infantado (le duc de l') 491, 492.
Isabey (le peintre), 139, 330, 344, 354, 385, 386, 406.
Istrie (le duc d'). Voir Bessières.
Italie (le vice-roi d'). Voir Beauharnais (le prince *Eugène* de).
Italie (la vice-reine d'). Voir Beauharnais (la princesse *Eugène* de).

J

JAUCOURT (*François* de), 247, 280, 285.
JEAN (l'archiduc), vice-roi d'Italie, 438, 509.
JEANNE D'ARC, 569.
JÉSUS-CHRIST, 562, 573.
JOLICLERC, 477.
JOSÉPHINE (l'impératrice), 191, 243, 259, 260, 456, 457, 544, 546, 548, 549.
JULIE (la reine). Voir BONAPARTE (la princesse *Joseph*).
JUNOT (le général), duc d'Abrantès, 53, 57, 58.

K

KARACZAI, 306, 346, 351, 512.
KŒNIGSBERG, 28.
KINGLIN (le général), 259.
KINSKI (le général), 306, 312.
KIRGENER (le général), 134, 135.
KŒHLER (le général), 303, 332, 334, 335, 337, 338.
KREPTOVICH (le comte). Voir CHREPTOVICH.
KURAKIN (le prince), 26, 32.
KUTUSOW (le maréchal), 58, 60, 61, 72, 76, 78, 84.

L

LA BESNARDIÈRE (de), 424, 425, 439, 442.
LA BOUILLERIE, 227, 275, 280, 282, 283.
LACOURNER (le docteur), 241.
LACUÉE DE CESSAC (le comte). Voir CESSAC (le comte LACUÉE de).
LA FAYETTE (le général), 540, 541, 542.
LAFFITE, 255.
LAINÉ, 182, 183, 535.
LA MAISONFORT (le marquis de), 258.
LAMARQUE (le général), 443, 444.
LAMBERTYE, 241.
LAMBESC (le prince de), 327, 370, 440.
LANGENAU (le général), 439, 512.
LANGERON (de), 214.
LANJUINAIS, 535, 537.
LANTI (l'abbé), 388.
LA ROCHEJAQUELEIN (*Louis* de), 113.
LARREY (le docteur), 70.
LASALLE (le général), 464.
LAS CASES (le comte), 458, 459.
LASSABATHIE, 255.
LA TOUR DU PIN (de), 424.
LAURISTON (le général de), 25, 31, 72, 73, 76.
LAURISTON (Mme de), 142.
LAVALETTE (le comte), 220, 246, 437, 458, 523, 553.
LAZANSKI (la comtesse), 318, 390.
LEBRUN (le consul), 258.
LEBZELTERN (de), 314.
LECOURBE (le général), 518.
LECOULTEUX, 79.
LEDUC, 48.
LÉOPOLD II (empereur d'Allemagne), 257.
LÉOPOLDINE (l'archiduchesse), 408.
LESSEPS (de), 71.
LEUCHTENBERG (le duc de), 458.
LICHTENSTEIN. Voir WENZEL-LICHTENSTEIN.
LIEVEN (de), 269.
LIGNE (le prince de), 328, 369, 372, 381.
LILLE (le comte de). Voir LOUIS XVIII.
LIPONA (la comtesse de). Voir BONAPARTE (la princesse CAROLINE).
LOBAU (le comte de), 320.
LOBAU (la comtesse de), 139.
LOUIS (l'abbé), 244.
LOUIS (le baron), 282, 285.
LOUIS (l'archiduc), 429.
LOUIS XIV, roi de France, 319, 574.

Louis XV, roi de France, 319.
Louis XVI, roi de France, 256, 257, 390.
Louis XVIII (*Louis-Stanislas-Xavier*), roi de France, 158, 245, 247, 256, 257, 258, 259, 260, 282, 284, 285, 330, 361, 373, 397, 401, 415, 423, 426, 442, 447, 476, 481, 484, 485, 516, 521, 526, 535, 578, 583.
Lorraine (le prince de), Voir Lambesc (le prince de).
Luc (Saint), 64.
Luçay (la comtesse de), 240, 301.
Luynes (le duc de), 123.

M

Macdonald (le maréchal), duc de Tarente, 115, 159, 255, 271.
Macirone (le capitaine), 486, 487, 488, 489, 490, 534, 535, 536, 586, 589.
Madame Mère, 28, 56, 72, 271, 293, 338, 408.
Magawby, 350, 353.
Mahomet II, 183.
Maine de Biran, 182.
Maison (le général), 535.
Malet (le général), 80, 98, 99, 100, 109, 110.
Manuel, 543.
Marbeuf (le comte de), 55.
Marbeuf (Mme de), 55, 56.
Marbeuf (de), 55, 56.
Marchand, 549.
Marchand (Mme), 513.
Marescalchi, 337, 339, 350.
Maret. Voir Bassano (le duc de).
Marie-Antoinette, reine de France 319, 322, 523.
Marie-Louise (l'impératrice), seconde femme de *Napoléon* Ier, 2, 3, 4, 5, 6, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 59, 81, 90, 99, 102, 110, 117, 118, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 131, 132, 133, 134, 135, 138, 139, 141, 142, 143, 152, 154, 155, 156, 159, 162, 163, 170, 177, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 201, 204, 217, 218, 221, 223, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 240, 241, 242, 243, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278. 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 349, 350, 352, 354, 355, 356, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 378, 383, 384, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 397, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 408, 411, 412, 414, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 436, 437, 440, 444, 445, 446, 447, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 456, 459, 460, 461, 464, 467, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 506, 507, 508, 509, 510, 512, 514, 515, 516, 518, 519, 520, 523, 524, 546, 547, 560, 561, 562, 563, 579, 580, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603.
Marie-Louise (la reine d'Espagne), 172.
Marie-Thérèse, reine de France, 228.

Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, 322, 331.
Marie-Thérèse de Sicile, impératrice d'Autriche, 500.
Marmier (de), 518.
Marmont (le maréchal), duc de Raguse, 116, 200, 207, 218, 227, 228, 231, 234, 235, 236, 237, 242, 243, 245, 255.
Massa (le duc de). Voir Régnier.
Maubreuil, 579.
Maximilien (le prince), 505.
Medici, 488.
Meerfeldt (le général), 164.
Méneval (le baron de), 125, 126, 348, 513, 541, 542.
Méneval (Mme la baronne de), 346, 351, 353.
Merlin (de Douai), 537.
Mesgrigny (de), 312.
Mesgrigny (Mme de), 241, 312.
Metternich (le prince de), 22, 136, 137, 148, 149, 151, 152, 153, 180, 210, 213, 269, 273, 278, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 294, 351, 353, 354, 362, 383, 384, 400, 401, 407, 408, 413, 414, 418, 439, 440, 445, 446, 467, 486, 487, 499, 500, 511, 520, 525, 534.
Michaud (l'imprimeur), 245.
Mirabeau, 441, 537.
Mitrowsky (Mme de), 433, 434, 436, 451.
Molé (le comte), 181.
Moncey (le maréchal), duc de Conegliano, 124, 188.
Monsieur. Voir Charles X.
Montalivet (de), 201, 264.
Montalivet (Mme de), 241.
Montbrun (le général), 60.
Montebello (le duc de). Voir Lannes.
Montebello (la duchesse de), 142, 240, 269, 312, 318, 320, 325, 330, 344, 352, 354.
Montenuovo (le comte de), 602.
Montesquieu, 104.
Montesquiou (le comte *Anatole* de), 101, 218, 248, 297, 308, 403, 417, 427, 428, 430, 454, 500.
Montesquiou (la comtesse de), 143, 241, 248, 275, 277, 294, 295, 302, 312, 317, 325, 339, 366, 387, 391, 399, 403, 410, 417, 418, 420, 422, 423, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 445, 454, 500, 513, 596.
Montesquiou (l'abbé, duc de), 247, 248, 258, 280, 285.
Montholon (le général de), 18, 19, 549.
Montholon (Mme de), 549, 552.
Montrond (de), 445 446, 447, 461, 462, 526.
Moreau (le général), 157, 158, 209, 259.
Moreau (Mme), 158.
Mortemar (le duc de), 217.
Mortier (le maréchal), duc de Trévise, 77, 88, 134, 135, 200, 227, 228, 231, 234, 236, 237, 242, 521, 529.
Moskowa (le prince de la). Voir Ney.
Mounier, 70.
Mounier (Mme), 143.
Murat (le maréchal), roi de Naples, 57, 63, 76, 95, 101, 114, 116, 166, 187, 191, 192, 310, 322, 396, 397, 406, 408, 409, 410, 411, 431, 432, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 508, 509, 534, 586, 587, 589, 593.
Murat (Achille), 432, 495.

MURAT (LÆTITIA), 495.
MURAT (LUCIEN), 495.
MURAT (Louise), 495.
MURRAY, 268.

N

NANSOUTY (le général), 77.
NAPLES (le roi de). Voir MURAT.
NAPLES (la reine de). Voir BONAPARTE (la princesse *Caroline*).
NAPLES (le prince royal de). Voir MURAT (*Achille*).
NAPLES (roi de). Voir FERDINAND Ier, roi, des Deux-Siciles.
NAPOLÉON Ier (l'empereur), 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 235, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 303, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 316, 318, 319, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 344, 345, 347, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 369, 371, 373, 375, 376, 377, 378, 383, 384, 385, 386, 393, 396, 397, 403, 408, 409, 410, 411, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 437, 438, 441, 442, 443, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 465, 466, 467, 470, 471, 473, 475, 476, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 507, 508, 510, 511, 513, 515, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 571, 574, 575, 576, 577, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 588, 591, 593, 600.
NAPOLÉON II. Voir ROME (le roi de).
NARBONNE (le général, comte de), 25, 31, 32, 66, 120, 122, 123, 145, 148.

NASSAU (le prince de), 139, 142.
NASSAU (la maison de), 176.
NEIPPERG (le comte de), 343.
NEIPPERG (la comtesse de), 343.
NEIPPERG (le général), 26, 310, 311, 329, 341, 342, 343, 344, 355, 357, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 375, 376, 377, 378, 386, 389, 390, 399, 400, 401, 402, 407, 408, 418, 444, 445, 451, 464, 467, 500, 506, 562, 563, 589, 590, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 601, 602, 604.
NEIPPERG (la comtesse), 506.
NESSELRODE (de), 212, 244, 278.
NÉTUMIÈRES (des), 113.
NEUCHATEL (le prince de). Voir BERTHIER.
NEUCHATEL (la princesse de), 517.
NEY (le maréchal), prince de la Moskowa, 53, 57, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 93, 98, 115, 159, 255, 271, 415.
NOAILLES (le comte *Alexis* de), 424.
NUGENT (le général), 329, 473.

O

ŒTTINGEN (le prince), 167.
OGINSKI (le comte), 39.
O'MEARA (le docteur), 268.
ORLÉANS (la maison d'), 260.
ORLÉANS (le duc d'), 521.
ORNANO (le général), 208.
OSCAR (le prince), 459.
OTRANTE (le duc d'). Voir FOUCHÉ.
OTTO (le comte), 17, 120.
OUDINOT (le maréchal), duc de Reggio, 58, 74, 95, 96, 159.
OZANNE, 93.

P

PADOUE (le duc de), 56.
PAER (le compositeur), 329.
PAPE (le). Voir PIE VII.
PARME (l'infant de). Voir ETRURIE (le roi d').
PARME (la duchesse de). Voir MARIE-LOUISE (l'impératrice).
PARME (le prince de). Voir ROME (le roi de).
PAUL Ier (l'empereur de Russie), 75, 256.
PAUL (saint), 573.
PÉRIGORD (l'abbé de). Voir TALLEYRAND (*Charles-Maurice de*), prince de Bénévent.
PEYRUSSE, 281.
PICHEGRU (le général), 158, 257, 258, 259.
PIE VII (le pape), 17, 18, 118, 119, 177, 390, 405, 445, 548, 573, 574.
PIERRE (saint), 572, 573.
PIERLOT, 56.
PIGNATELLI STRONGOLI (le général), 473.
PINO (le général), 310.
PLAISANCE (Mme de), 301.
PLATOW (l'hetman), 86.
POLOGNE (le roi de). Voir ALEXANDRE Ier, empereur de Russie.
PONIATOWSKI (le prince *Joseph*), 163, 166.
POTOCKI (le comte), 39.
PRADT (l'abbé de), 33, 36, 37, 38, 101, 244.
PRIMAT (le prince), 139.
PRINA (le ministre), 311.
PROTÉE, 251.
PROZOR (le comte), 39.
PRUSSE (le roi de), 22, 23, 24, 27, 115, 179, 235, 243, 244, 268, 301, 302, 303, 306, 366, 371, 377, 378, 413, 415, 560.
PRUSSE (le prince royal de), 22, 27.

Q

QUINETTE (le baron), 542, 543.

R

Raguse (le duc de). Voir Marmont.
Rainier (l'archiduc), 464.
Rapp (le général), 58, 171.
Raynouard, 182, 183.
Regnault de Saint-Jean-d'Angely (le comte), 264, 270, 285, 575, 586.
Régnier (duc de Massa), 181.
Reichstadt (le duc de). Voir Rome (le roi de).
Rémusat (de), 309.
Renn (Mlle de), 51.
Ricard (le général), 487.
Rivière (le marquis de), 477.
Rocca-Romana (le duc de), 474, 477, 482.
Rocques de Montgaillard, 258.
Rodolphe (l'archiduc), 371.
Roederer, 537.
Roguet (le général), 81.
Rome (le roi de), 59, 99, 110, 143, 170, 177, 178, 186, 187, 222, 226, 227, 228, 230, 231, 233, 237, 241, 248 255, 269, 273, 274, 275, 286, 288, 289, 294, 295 296, 302, 308, 309, 311, 312, 313, 317, 320, 324, 325, 326, 336 337, 338, 339, 346, 349, 354, 356, 366, 367, 370, 371, 373, 374, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 400, 402, 403, 408, 412, 417, 421, 422, 423, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 437, 446, 447, 451, 452, 454, 459, 460, 467, 476, 500, 512, 513, 514, 515, 516, 518, 519, 524, 534, 542, 543, 561, 596.
Rospigiosi (le général), 337.
Rostopchin (le comte), 67, 74 75.
Roustan (le mameluck de l'empereur), 101.
Rovigo (le duc de). Voir Savary.
Royer (le docteur), 241.
Russie (l'empereur de). Voir Alexandre Ier.
Russie (l'impératrice de), 368, 389, 412.
Russie (les grandes-duchesses de), 368, 389.

S

Saint-Aignan (de), 178, 179, 265, 307, 312, 320.
Saint-Aulaire (de), 264, 270, 278, 285, 288.
Saint-Leu (le comte de). Voir Bonaparte (le prince *Louis*).
Saint-Père (le). Voir Pie VII.
Saint-Priest (le général). 208. 209, 210, 258.
Salomon, 48.
Sandrini, 332.
San-Vitale (de), 350, 377, 510, 602.
Sapieha (le prince *Alexandre*), 39.
Sardaigne (le roi de), 472, 590.
Sa Sainteté. Voir Pie VII.
Saulnier, 589.
Saureau (le comte), 407.
Savary (le général), 549, 551.
Saxe (le roi de), 22, 101, 128, 129, 163, 165, 166, 381, 382, 392, 414, 504, 505.
Saxe (la reine de), 22, 163, 165.
Saxe (le prince *Antoine* de), 504.
Saxe (les ducs de), 382.
Scarampi (de), 433.
Schopff, 335.
Schouwaloff (le général, comte). 265, 268, 281, 294, 301, 303, 334.
Schwarzenberg (le prince), 58, 95, 115, 116, 127, 129, 137, 157, 163, 171, 185, 196, 198, 200, 210, 218, 219, 235, 242, 243, 244, 270, 271, 273, 285, 287, 296, 413, 432, 437, 439, 505. 506, 511.

Semonville (le sénateur), 18.
Senft de Pilsach (le baron), 185,
Séguier (le président), 19.
Ségur (le général *Philippe* de), 31, 113, 222, 523.
Serra. 101.
Seyssel (de), 241.
Sickingen (le comte), 428.
Sicile (la reine de), 322, 323, 324, 362, 409.
Sierakowski (le comte), 39.
Sieyès, 537.
Sniadecki, 39.
Soltan (le comte), 39.
Soufflot (Mme), 312.
Soulange-Bodin, 437.
Soult (le maréchal), duc de Dalmatie, 117, 130, 135, 175, 285, 415, 530.
Souverain Pontife (le). Voir. Pie VII
Spontini (le compositeur), 330.
Stadion (de), 136, 212.
Staël (Mme de), 527.
Stassard (de), 445, 446, 501, 526.
Stewart (lord), 378.
Stipsicz (le général), 412.
Suchet (le maréchal), duc d'Albufera, 117, 173.
Suède (le prince royal de). Voir Bernadotte.
Survilliers (le comte de). Voir Bonaparte (le prince *Joseph*).

T

Taffe, 306.
Talhouet (Mme de), 142.
Talleyrand (*Charles-Maurice* de), prince de Bénévent, 50, 123, 163, 211, 212, 222, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 278, 280, 282, 308, 309, 310, 392, 396, 411, 414, 423, 424, 425, 430, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 447, 450, 454, 462, 470, 499, 523, 524, 556, 557.
Tarente (le duc de). Voir Macdonald.
Tchitchakow (l'amiral), 95.
Thémistocle, 386.
Toscane (le grand-duc de). Voir Ferdinand III (le grand-duc).
Toscane (la grande-duchesse de). Voir Bonaparte (la princesse *Elisa*).
Toscane (le prince de), 433.
Toscane (la princesse de), 433.
Trautmansdorff (le comte), 301, 317.
Trentacapelli (le colonel), 492, 493.
Trévise (le duc de). Voir Mortier.
Tronchin, 442.
Truchsess-Waldbourg (le comte), 303.
Turenne (de), 299.
Tutolmine (le général), 70.
Tysenhaus (le comte), 39.

V

Valence (le général), 425.
Vandamme (le général), 159, 160, 415.
Varron, 111.
Vaulgrenand, 142.
Vénus, 406.
Vicence (le duc de). Voir Caulaincourt.
Vice-roi (le). Voir Beauharnais (le prince *Eugène* de).
Vice-reine (la). Voir Beauharnais (la princesse *Eugène* de).
Victor (le maréchal), duc de Bellune, 74, 96.
Villebranche (de), 81.
Villoutreys (le chef d'escadrons), 528.

VINCENT (le général, baron de), 433, 453, 516.
VISCONTI (Mme), 47.
VITROLLES (de), 220.

W

WAGRAM (le prince de). Voir BERTHIER.
WAGRAM (la princesse de), 139.
WARTEMBERG (le comte), 310.
WASHINGTON (le président des Etats-Unis), 542.
WELLINGTON (le duc de), 172, 402, 410, 414, 415, 486, 529, 534.
WENZEL-LICHSTENSTEIN (le prince), 199, 287, 289.
WERNER (l'abbé), 390.
WERNER, 346, 526.
WESSEMBERG (de), 230, 400, 500.
WESTPHALIE (le roi de). Voir BONAPARTE (le prince *Jérôme*).
WESTPHALIE (la reine de). Voir WURTEMBERG (la princesse *Catherine* de).
WILSON (le général *Robert*), 115, 469, 472, 553.
WOLKONSKI (le prince), 73, 76.
WONSOWICH (le comte), 101.
WRBNA (le comte *Eugène*), 306, 426, 428, 429.
WRÈDE (le général, prince de), 162, 166, 167, 445.
WROLECK (le général), 301.
WURTEMBERG (le roi de), 21, 177, 268, 291, 366.
WURTEMBERG (le prince royal de), 40, 291.
WURTEMBERG (la princesse royale de), 340.
WURTEMBERG (la princesse *Catherine* de), 22, 176, 241, 275.
WURTZBOURG (le grand-duc de). Voir FERDINAND (le grand-duc).

Y

YORK (le duc d'), 115.
YVAN (le chirurgien), 94, 298, 299.

Z

ZAJONSCHECK (le général), 162.
ZEGELIUS (l'abbé), 410, 411.
ZINZENDORFF (le comte), 326.
ZURLO, 409.

TABLE

DES OUVRAGES ET PIÈCES DIVERSES CITÉS DANS CE VOLUME

Acte approuvé par Louis XVIII autorisant la saisie des biens meubles et immeubles ayant appartenu à la famille Bonaparte, 284, 285.
Avertissement précédent la notice sur le général Neipperg, 589.
Beobachter (le), journal, sous l'inspiration du prince de METTERNICH, 413, 431.
Billets de Marie-Louise au baron de Méneval, 128, 188.
Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, par MONTESQUIEU, 104.
Constitutionnel (le), journal, 444.
Cunégonde, tragédie, par l'abbé WERNER, 390.
Déclaration des alliés du 13 mars 1815, 419.
Déclaration du clergé de France touchant la puissance ecclésiastique, dressée par Bénigne BOSSUET, évêque de Meaux, du 19 mars 1682, 572.
Essai de morale et de politique, par le comte MOLÉ, 181.
Etats de Blois, tragédie, par RAYNOUARD, 183.
Examen critique de l'ouvrage du comte de Ségur, par le général GOURGAUD, 40.
Extrait de la correspondance de l'Empereur à la députation du Sénat. (*Moniteur* du 21 décembre 1812.)
Extrait des lettres de Marie-Louise à M. de Méneval, des 25 et 26 août 1813, 143, 144.
Extrait des Mémoires de Napoléon Ier, 105, 106, 107.
Gardons-la bien, chanson, par DUPATY, 217.
Gazette de Vienne. Voir *Beobachter* (le).
Gazette officielle de Vienne (la), journal, 464, 501.
Histoire de l'ambassade de Varsovie, par l'abbé de PRADT, 36.
Il est parti, chanson, par DUPATY, 217.

Interesting facts relating to the fall and death of Joachim Murat, par le capitaine MACIRONE, 486.
Journal officiel (le), 509.
Lettre du comte de Daru au baron de Méneval, 125.
Lettres du général Bertrand à M. de Méneval, 332, 333, 334, 335, 336, 337.
Lettres du prince Joseph à Napoléon Ier, 193, 194, 201, 204, 205, 206, 215.
Lettre du prince Joseph à M. de Méneval, 542.
Lettre de La Fayette à M. de Méneval, 541.
Lettre de Marie-Louise à Madame Mère, 28.
Lettres de Marie-Louise à M. de Méneval, 155, 156, 159, 217, 218, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352.
Lettre de M. de Metternich à Marie-Louise, 285, 286.
Lettre de M. de Metternich à M. le duc de Vicence, 289.
Lettre de M. de Méneval à M. de Caulaincourt, duc de Vicence, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456.
Lettre du roi Joachim à M. Macirone, 586.
Lettre du maréchal Murat à sa femme (la princesse Caroline-Bonaparte), 495.
Lettre de Napoléon à M. de Cambacérès, archichancelier, 141, 142.
Lettres de Napoléon au prince Joseph, 191, 192, 196, 197, 198, 200, 201, 204, 207, 208, 210, 215, 216, 226, 227, 358.
Lettre de Napoléon à M. de Marbeuf, 55.
Lettres de Napoléon à Marie-Louise, 131, 132, 133, 162, 167, 191.
Lettres de Napoléon à M. de Méneval, 223, 271, 272, 273, 274, 288. 289, 292, 293, 303.
Lettre de Napoléon au maréchal Mortier à Moscou, 88.
Moniteur (le), journal, 116, 134, 138, 162, 167.
Rapport de la commission composée des présidents du Conseil d'État, sur la Déclaration du Congrès de Vienne, du 13 mars 1815, 575.
Réponse de Marie-Louise à l'Adresse de la garde nationale, 188, 189.
Réponse de l'empereur Napoléon à l'Adresse des députés de la Pologne en 1812, 571.
Revue britannique (la), journal, 589.
Templiers (les), tragédie, par RAYNOUARD, 182.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

00031246

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019